PIERRE LEHAUTCOURT

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

TOME Ier

LES ORIGINES

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1901

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS
PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS. — 18, RUE DES GLACIS, NANCY

ARDOUIN-DUMAZET

VOYAGE EN FRANC

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PA
ET LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

VOLUMES PARUS

1. *Le Morvan,* le Val de Loire et le Perche. — 2e édition, avec 19 cartes.
2. *Anjou,* Bas-Maine, Nantes, Basse-Loire, Alpes mancelles, Suisse normande.
3. *Les Iles de l'Atlantique :* I. D'Arcachon à Belle-Isle. — Avec 19 cartes.
4. *Les Iles de l'Atlantique :* II. D'Hoëdic à Ouessant. — Avec 25 cartes.
5. *Les Iles françaises de la Manche* et *Bretagne péninsulaire.* — Avec 26 cartes.
6. *Cotentin,* Basse-Normandie, Pays d'Auge, Haute-Normandie, Pays de Caux. — Avec 29 cartes ou croquis.
7. *La Région lyonnaise :* Lyon, Monts du Lyonnais et du Forez. — Avec 19 cartes.
8. *Le Rhône* du Léman à la mer ; Dombes, Valromey et Bugey, Bas-Dauphiné, Savoie rhodanienne, La Camargue. — Avec 22 cartes ou croquis.
9. *Bas-Dauphiné :* Viennois, Graisivaudan, Oisans, Diois et Valentinois. — Avec 23 cartes ou croquis.
10. *Les Alpes* du Léman à la Durance. Nos Chasseurs alpins. — Avec 25 cartes.
11. *Forez,* Vivarais, Tricastin et Comtat-Venaissin. — Avec 25 cartes.
12. *Alpes de Provence et Alpes maritimes.* — Avec 31 cartes.
13. *La Provence maritime,* Marseille, le littoral, Iles d'Hyères, Maures, Estérel, Nice. — 2e édition, avec 28 cartes.
14. *La Corse.* — Avec 27 cartes, 10 vue che hors texte.
15. *Charentes et Plaine Poitevine :* A Confolentais, Champagne de Saintonge, Aunis, Plaine poi Avec 26 cartes.
16. *De Vendée en Beauce :* Haut-Poi balais, Bocage, Marais, Vendé Tours, Beauce. — Avec 30 cart
17. *Littoral du pays de Caux. Vexin cardie :* Dieppe, l'Aliermont, Bray, Vexin, Pays de Thelle, Vermandois, Vallée de la Somr Ponthieu. — Avec 28 cartes.
18. *Région du Nord :* I. Flandre et l Nord. — Avec 30 cartes.
19. *Région du Nord :* II. Artois, Ca Hainaut. — Avec 28 cartes.
20. *Haute-Picardie, Champagne rém dennes.* Noyonnais, Soissonn nais, Thiérache, Réthelois, F Avec 21 cartes.
21. *Haute-Champagne et Basse-Lorr* champenoise, Champagne Perthois et Der, Pays d'Othe, La Montagne, Plateau de Lan lage, Barrois, Dormois, Arg dunois. — Avec 27 cartes.
22. *Plateau lorrain et Vosges :* Luxeml çais, Jarnisy, Woëvre, Pays Saulnois, Xaintois, La Vôge, cilles, Les Vosges. — Avec 27
23. *Plaine comtoise et Jura.* (*Sous pre*

Chaque volume in-12, d'environ 350 pages, avec cartes, broché . . . 3
— Élégamment cartonné en toile souple, tête rouge 4

Envoi sur demande du prospectus détaillé (brochure de 16 pages) des volume ou à paraître.

En cours de publication

DICTIONNAIRE MILITAI

Encyclopédie des sciences militaires rédigée par un comité d'officiers de tou
Le *Dictionnaire militaire* formera deux gros volumes grand in-8 jésus à deux
d'environ 100 feuilles (1,600 pages) chacun. L'ouvrage complet comprendra enviro
sons de 8 feuilles (128 pages). Le tome 1er se termine dans la 13e livraison. —
premières livraisons sont en vente. Prix de la livraison . . . . . .
Tome 1er (lettres A à H). Un fort volume grand in-8 de 1,588 pages, broché. 3
Relié en demi-maroquin, plats toile 4
Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la guerre.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

PIERRE LEHAUTCOURT

HISTOIRE DE LA GUERRE DE 1870-187

1re Partie. — La Guerre contre les Armées impériales

(En cours de publication).

I. — Les Origines (*paru*).
II. — Wissembourg, Frœschwiller, Spicheren (*en préparation*).
III. — Les Batailles sous Metz (*en préparation*).
IV. — Sedan (*en préparation*).
V. — Capitulation de Metz (*en préparation*).

2e Partie. — La Défense nationale (déjà publiée).

Cet ouvrage a obtenu de l'Académie française le 2e prix Gobert en 1899 et 1900.

I. — Campagne de la Loire. — Coulmiers, Orléans, 1893.
II. — — — Josnes, Vendôme, Le Mans, 18
III. — Campagne de l'Est. — Nuits, Villersexel, 1896.
IV. — — — Héricourt, La Cluse, 1896.
V. — Campagne du Nord (Nouvelle édition), 1898.
VI. — Siège de Paris. — Châtillon, Chevilly, La Malmaison, 18
VII. — — — Le Bourget, Champigny, 1898.
VIII. — — — Buzenval, la Capitulation, 1898.

85 / 1932 - 48 / 1941

PIERRE LEHAUTCOURT

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE 1870-1871

TOME Ier

LES ORIGINES

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1901

42,032

INTRODUCTION

Le premier mot de ce livre nous est dicté par un sentiment de profonde gratitude envers l'Académie française qui, à deux reprises, a bien voulu accorder à la *Défense nationale en 1870-1871* l'une des récompenses les plus enviables dont elle dispose. Nous ne saurions oublier que l'éloquent historien, l'écrivain patriote qui avait à apprécier cet ouvrage, l'a fait en des termes qui nous ont profondément touché. On nous permettra de lui exprimer, ainsi qu'à toute l'Académie, notre respectueuse et sincère reconnaissance.

De si précieux encouragements sont faits pour nous engager à poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise il y a des années : porter la lumière dans la malheureuse guerre dont la France est encore meurtrie; exposer en toute sincérité, dans un détachement aussi complet que possible des passions du dehors, les causes, la marche et les résultats de tant de tragiques événements.

La précédente série de nos études était consacrée à la Défense nationale. Celle qui s'ouvre avec le présent volume dira la guerre contre les armées impériales. On trouvera sans doute que la logique eût justifié un ordre inverse. Nous ne songeons pas à le dissimuler.

Notre seule excuse est dans l'étendue et la nature la tâche, comme dans les circonstances qui l'ont acco pagnée. En publiant, il y a quatorze ans, nos premiè recherches sur la campagne de l'armée du Nord, nc ne pensions pas donner à cette ébauche le dévelc pement qu'elle a pris. L'accueil qui lui fut fait nc montra qu'une étude plus étendue de la Défense i tionale pouvait être de quelque utilité. C'est ainsi q nous fûmes amené à l'entreprendre, malgré les di cultés à vaincre.

Quant à l'esprit qui nous a guidé et nous gui encore, il ressort, beaucoup mieux que nous ne sa rions dire, de ces fortes paroles de Montesquieu : « (n'est pas la fortune qui domine le monde. Il y a d causes générales, soit morales, soit physiques, q agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la mai tiennent ou la précipitent; tous ces accidents so soumis à ces causes, et si le hasard d'une batail c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un Éta il y avait une cause générale qui faisait que cet Ét devait périr par une seule bataille; en un mot, l'allu principale entraîne avec elle tous les accidents par culiers. »

Ils sont nombreux ceux qui ont facilité notre tâcl de leurs conseils ou de leurs communications de to genre; aux noms que nous avons énumérés dans l volumes qui précèdent d'autres devraient s'ajoute Parmi eux nous nous bornerons à citer ceux de M. Cre son, ancien préfet de police, ancien bâtonnier de l'ord

des avocats, qui a bien voulu rectifier certains points de nos récits du siège de Paris; de M. Belmontet, maire de Saint-Cloud, qui a eu l'obligeance de nous donner des détails inédits concernant l'incendie de la ville qu'il administre. M. le marquis Philippe de Massa nous a éclairé sur le rôle de M. Thiers au début de la guerre de 1870. Un vieux camarade, le chef de bataillon de l'armée territoriale Tarret, a mis à notre disposition des notes précieuses à plus d'un titre sur la première partie de la campagne. M. Ch. Grandjean, M. Félix Bouvier, l'auteur si apprécié de *Bonaparte en Italie,* M. Félix Chambon, dont les *Lettres inédites* de Mérimée nous ont été d'un précieux secours, ont bien voulu nous continuer leur concours amical. On nous permettra d'adresser ici à tous l'expression de notre reconnaissance.

Compiègne, 1er juin 1900.

GUERRE DE 1870

LES ORIGINES

LIVRE Ier

SADOWA

I

LES ANNÉES DE PAIX. — LES CAMPAGNES DE CRIMÉE ET D'ITALIE

Napoléon Ier et l'unité allemande. — Le Zollverein. — Aspirations allemandes. La guerre de Crimée. — Campagne d'Italie.

Les événements qui modifient profondément les rapports des sociétés humaines tiennent à des causes complexes, à une longue série de faits. Prétendre les expliquer, en faire ressortir le développement et les résultats sans remonter à ces origines premières, est faire œuvre incomplète. Quoi qu'on puisse croire parfois, tout est logique dans l'histoire. Il n'est pas de révolution, de bouleversement si imprévu d'apparence, qui ne soit commandé par le passé. C'est le cas de la guerre de 1870.

Réduite à elle-même, sans les événements antérieurs qui en expliquent les causes, la marche et les résultats, elle ne comporte que de faibles enseignements. Elle est même in-

compréhensible. Comment des motifs si futiles ont-il
auront-ils encore de si graves conséquences ? Le jour
quand on remonte aux origines. C'est d'elles que l'o
déduire l'enchaînement des faits qui ont conduit à
capital : l'établissement de l'unité allemande.

Iéna et Auerstaedt avaient presque anéanti la mor
prussienne. Un moment elle se réduisit à Kœnigsl
même à Memel. Napoléon lui permit de vivre, mais à
dition d'entretenir au plus une armée de 40,000 ho
On sait trop comment cette clause humiliante devin
des causes de la grandeur du pays. La création de l
wehr, le labeur obstiné des Scharnhorst, des Gneisen
Massenbach, permirent de mettre sur pied 180,000 h
en 1813, 264,000 en 1815. Plus encore que les neige
Russie, plus que la ténacité haineuse des Anglais, pl
la résistance obstinée des Espagnols, le patriotisme all
incarné dans la Prusse provoqua la chute de Napolé
perte de nos conquêtes. Le premier artisan de l'u
l'Allemagne fut bien certainement le vainqueur d'Iéna

Le congrès de Vienne ne donna qu'une insuffisant
faction à ces aspirations unitaires. Il détruisit l'œu
grand destructeur sans rien lui substituer. La confédé
germanique resta un groupement sans cohésion,
deux influences contraires, celles de l'Autriche et
Prusse, la première prépondérante. Ni les princes,
peuples ne pouvaient s'en contenter.

Les longues années de paix qui suivirent ne furen
tant pas perdues. « Quand je fus en haut du Saint-G
a dit Henri Heine, j'entendis l'Allemagne ronfler. El
mait paisiblement sous la douce protection de ses tre
monarques[2] .» En réalité, ce sommeil n'était qu'ap
Les universités, les écoles, entretenaient pieusement
sée de l'unité allemande, mettant à profit tout ce qui
passer pour une menace de la France. Dès 1833, celui

1. J. Jaliffier, Revue historique, *Journal des Débats* du 14 mars 189
nant-colonel Rousset, *Histoire de la guerre franco-allemande*, I, 5.
2. Cité par M. Jaliffier, *loc. cit.*

devait revenir l'honneur de la réaliser, M. de Bismarck, pariait qu'elle serait faite avant vingt ans[1].

C'est en 1854 seulement, après les vaines tentatives du parlement de Francfort (1849), que la Prusse risqua un premier pas vers cette unité toujours désirée, mais se dérobant sans cesse. A la suite de longues et laborieuses discussions, le Zollverein réunit toute l'Allemagne, moins l'Autriche, les deux Mecklembourgs et les villes hanséatiques. Ce n'était encore qu'une union douanière, mais la communauté des intérêts devait, dans un avenir prochain, resserrer les liens politiques.

La révolution de Juillet, les événements de 1840, avaient été pour les champions de l'unité allemande l'occasion d'une propagande plus active. Un lent travail se poursuivait, par la voie de l'enseignement oral et des livres, tendant à faire de la Prusse le représentant attitré de l'Allemagne. On ravivait les haines contre la France ; on affichait hautement la volonté de lui reprendre les pays d'origine germanique annexés jadis[2].

Ce n'est point ici le lieu de discuter le bien fondé de ces revendications. Il suffira de dire que, jusqu'au XIX^e siècle, l'Allemagne n'a jamais été une nation, mais bien un chaos d'États de toutes dimensions, très souvent en mutuel conflit. Les annexions des Trois-Évêchés en 1551 et de l'Alsace en 1648 furent le prix de l'alliance de nos rois, instamment sollicitée par des princes allemands[3]. D'ailleurs, ce qui fait la nationalité d'une population, ce n'est pas son origine si

1. M. Muret, Le prince de Bismarck, notes et anecdotes, *Journal des Débats* du 2 août 1898.
2. « Si je jetais un regard sur la carte de l'Europe, j'enrageais de ce que la France eût gardé Strasbourg. J'avais été à Heidelberg, j'avais visité Spire et le Palatinat, et ces souvenirs attisaient en moi la haine de la France et me rendaient belliqueux » (Prince de Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 3, pendant ses années d'université). — L'auteur de la *Wacht am Rhein*, Schneeckenbürger, composait vers 1850 une autre poésie populaire, *Salut de la Forêt-Noire*, qui était une revendication de l'Alsace.
3. Schiller, cité dans la *Tyrannie prussienne*, par un Allemand, Paris, *Plon*, 1872, p. 98; Ernest Lavisse, le *Figaro* du 15 mars 1892 et Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, I, Introduction, cités par M. le lieutenant-colonel Rousset, I, 7.

aisément contestable, ce n'est pas même son histoi
que glorieuse ou attachante qu'elle soit, mais bie
lonté librement exprimée. Aux yeux du juge indé
rien autre ne saurait justifier une annexion.

Les revendications allemandes n'étaient encore q
d'aspirations vagues vers le milieu de ce siècle, au
d'ailleurs, que les nôtres sur la rive gauche du R
moins injustifiées qu'elles[1]. Quoi qu'on puisse pen
guerre de Crimée, il est certain qu'elle éleva très h
situation dans le monde. « Les trois années qui su
congrès de Paris furent l'époque glorieuse de l'Empi
avoir représenté notre politique à l'étranger de 185
pour se rendre compte de son prestige. Tous les
se reportaient vers Paris, tout le monde recherch
bon vouloir. « C'est la raison cristallisée, *die cri*
« *Vernunft* », disait de l'empereur le vieux Mette
A la fin de septembre 1856, l'entrevue de Napolé
d'Alexandre II à Stuttgart semblait nous prome
alliance féconde. Le voyage de l'empereur en A
était un triomphe. L'attention, les sympathies, se
traient sur lui[3].

Pendant la guerre de Crimée, la Prusse avait
neutralité, sans dissimuler de vives sympathies pou
sie. Vainement un diplomate encore inconnu, M.
marck, tentait de faire sortir Frédéric-Guillaume IV
inaction. Il eût souhaité une attitude de neutralit
permettant d'agir à l'occasion contre le puissant e
Nord ou contre l'Autriche, pour ou contre la Franc
gleterre, selon les intérêts de la Prusse. Le souver
fidèle à sa politique d'amitié traditionnelle pour l
comme à ses antipathies contre l'empire révolution
1855, il traitait d'inceste l'union de la France et de

1. Th. Juste, *Napoléon III et la Belgique. Le traité secret*, 2.
2. G. Rothan, *Souvenirs diplomatiques. Les origines de la gue*
La politique française en 1866, 44, note 1. Ces études ont par
dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1878 et suiv.
3. G. Rothan, *ibid.*, 403, note 1.

terre[1]. Ce n'était pas faute d'incitations en sens contraire, venues de notre pays. Elles se renouvelaient après la guerre.

Les conférences tenues à Paris en vue de l'affaire de Neuchâtel donnaient à l'empereur l'occasion d'affirmer ses idées au sujet de l'unité allemande et aussi de notre extension possible vers le nord-est. En mars 1857, il disait à M. de Bismarck « qu'on l'accusait à tort d'avoir en vue la frontière du Rhin. La rive gauche allemande... ne serait pas défendable pour la France contre l'Europe... plus difficile à conserver qu'à acquérir... », ce serait « un dépôt que l'Europe coalisée viendrait reprendre un jour... » Déjà il faisait prévoir une nouvelle guerre, cette fois au sujet de l'Italie; il offrait à la Prusse, en échange de sa neutralité, l'annexion du Hanovre et des duchés de l'Elbe.

Si nous en croyons M. de Bismarck, il montrait à l'empereur l'impossibilité de cet accord avec Frédéric-Guillaume IV ; il promettait de garder le silence sur ces ouvertures intempestives[2]. Mais il n'en restait pas moins partisan, pour son compte, d'une alliance « borusso-franco-russe », ainsi que le montre la série de ses lettres au général von Gerlach, en particulier celle du 30 mai 1857[3]. Naturellement il aurait payé cet accord de quelques concessions : « Si nous ne voulons rien faire pour devenir marteau, nous serons enclume. »

Ces idées plus prussiennes qu'allemandes[4] ne trouvaient aucun écho auprès du prince régent, le futur roi Guillaume. Celui-ci, conseillé par M. de Schleinitz, obéissant en outre à ses penchants personnels, se montrait résolument hostile à toute compromission avec la France révolutionnaire. La mission du marquis Pepoli, en novembre 1858, donnait la

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 129; Albert Sorel, I, 2-10.
2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 248-252.
3. *Ibid.*, 203 et suiv. (Lettres des 2, 6, 11 et 30 mai 1857).
4. « ...Je vois dans nos affaires fédérales une maladie de la Prusse que tôt ou tard il nous faudra guérir *ferro et igne...*, lorsque nous serons liés avec nos compatriotes d'une façon plus étroite et plus pratique..., alors seulement je lirai volontiers sur nos bannières le mot *allemand* au lieu du mot *prussien* » (Lettre de M. de Bismarck au baron de Schleinitz, 12 mai 1859, citée par M. A. Sorel, *loc. cit.*).

mesure de ces sentiments[1]. Le régent n'allait pa rder
à indiquer beaucoup plus nettement encore de côté
allaient ses sympathies.

« Il y a entre ces trois dates, 1859, 1866 et 1870, cor-
rélation manifeste qui n'échappe pas aux esprits sér ... »
Si heureuse qu'elle fût d'apparence, la guerre d'It nar-
qua le déclin de notre influence en Europe. Elle ré éga-
lement les vices de notre organisation militaire, la esse
du commandement, le désordre et l'imprévoyance d dmi-
nistration. Elle permit à l'Allemagne de manifest ute-
ment son hostilité à notre égard[3]. Un personnage d evait
contribuer à nourrir chez nous de dangereuses illu s, le
premier ministre de la Hesse, von Dalwigk, affi une
haine furieuse pour les Français. Une seule chose barr-
rassait : « A qui donnera-t-on l'Alsace[4] ? »

Chacun sait comment la Prusse prit l'initiative e bili-
sant son armée. Les transports de concentration aient
commencer le 15 juillet, quand Napoléon et Franço seph
décidèrent brusquement de conclure un armistice. utri-
che renonçait à la Lombardie plutôt que d'accepte ppui
humiliant et dangereux de la Prusse[5].

1. Massari, *Il conte di Cavour*, 268, cité par M. A. Sorel, *loc.*
2. Duc de Gramont, *La France et la Prusse avant la Guerre*, [illegible]
3. « L'opinion publique de toute l'Allemagne s'est tellement pron contre
la France depuis quatre semaines que l'on ne peut fermer les ye Lettre
du prince régent de Prusse, futur Guillaume Ier, au prince co Albert,
2 février 1859 (*Aus dem politischen Briefwechsel des deutschen rs mit*
dem Prinzgemahl von England, aus den J. 1854-1861, Gotha, *Perth* 1, 43).
— « Si les Français gagnent une bataille sur le Pô, rien ne pou pêcher
l'Allemagne entière de venir à la rescousse. Les meilleures troupes d e sont
en Italie, et elle aurait grand mal à placer cent mille hommes sur le où elle
aurait peut-être affaire à un demi-million de combattants » (Lettre de ugham
à M. Reeve, 21 mai 1859). Le 11 juin, M. Guizot (Lettre à M. R révoit
aussi « la guerre générale et le chaos européen », si l'Autriche ne de pas
(*Revue hebdomadaire*, 12 novembre 1898, 245). — Voir également nte de
Beust, *Trois quarts de siècle. Mémoires*, I, 170-198, 199 ; lettres d 7 mai
1859, *ibid.*, 357, 365 et suiv. ; discours de M. Rouher, au Corps légis éances
des 16 et 18 mars 1867 ; *Mémoires d'un ancien ministre*, par lord esbury,
traduction, 287 et suiv. — « En résumé, la France est l'ennemie de l e. Elle
s'efforcera de conquérir les provinces du Rhin. L'Autriche laissera » (Mé-
moire du général de Moltke, daté de 1860, *Revue militaire*, 1899, , 339).
4. Beust, *Mémoires*, I, 173.
5. Lettre du général de Moltke à son frère, sans date, juillet 1 *Moltkes*
gesammelte Schriften, IV, 163-167).

Nous reculions devant une grande guerre à laquelle nous n'étions aucunement préparés. Peut-être faut-il le regretter ? Il est possible que la Russie, dans sa haine très vive pour l'Autriche, eût fait « au moins une démonstration » contre la Prusse. Quant à l'Autriche, toujours jalouse de sa rivale allemande, elle « aurait examiné jusqu'à quel point celle-ci avait le droit d'être victorieuse[1] ». Ce n'était pas tout à fait sans raison. On le vit à l'avènement du roi Guillaume Ier, le 2 janvier 1861, quand la mort de Frédéric-Guillaume IV mit un terme à la fiction de la régence. Le nouveau souverain lança une proclamation belliqueuse, représentant la Prusse comme « le symbole de l'Allemagne et souhaitant de la conduire à de nouvelles victoires ». Le 24 septembre 1862, M. de Bismarck devenait ministre des affaires étrangères[2].

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 354.
2. P. de La Gorce, *Histoire du second Empire*, IV, 404-406.

II

L'INSURRECTION DE POLOGNE. — LA GUERRE DES DUCI

La Prusse et la Russie. — La guerre des Duchés. — L'alliance de la Pr et de l'Autriche. — La convention de Gastein.

La communauté de vues qui s'était établie à Stut , entre Napoléon III et Alexandre II, ne fut pas de l e durée. Survint l'insurrection de Pologne. Prise ent e vieilles sympathies et ses intérêts immédiats, la Franc - sita. Elle mécontenta le gouvernement russe sans être t- cun secours aux malheureux Polonais, tandis que, fort i- lement, le roi de Prusse prenait l'attitude la plus favor à la Russie[1]. Chez nous l'opinion se prononçait violen it pour la Pologne. Tous les partis se montraient d'accor u *Siècle* au *Monde,* de l'impératrice au prince Napoléon

La question des Duchés ne devait pas non plus ê t- vorable à notre influence. Comme l'a dit M. Valfrey, c e théâtre en raccourci sur lequel la diplomatie impériale t- mit le plus de fautes. Elle fit des concessions inoppo s au dangereux principe des nationalités, prévoyant peu e de fructueuses complications entre l'Autriche et la Pr ».

Malgré d'anciennes et cordiales relations avec le - mark, notre gouvernement crut devoir imiter l'inacti e l'Angleterre et de la Russie, sinon la provoquer. Il it d'entreprendre la folle expédition du Mexique. Après ir gardé une attitude plutôt encourageante pour les deux s-

1. Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhe* II, 505-506, 533, cité par M. de La Gorce, IV, 426. Voir, au sujet de la n- tion russo-prussienne du 8 février 1863, les *Parliamentary Papers,* s- *pondence respecting the insurrection in Poland,* 37-61.

2. P. de La Gorce, IV, 439-448.

3. G. Rothan, *La politique française en 1866,* 16-17. Voir, au sujet ile de l'Angleterre et de la France, les dépêches de lord Cowley à lord ll, 5, 7, 14 janvier 1864 (*Documents diplomatiques,* 1864, 6-8; Spencer le, *Life of John Russell,* II, 389-390; Evelyn Ashley, *Life of Palmers* 5, 431, cités par M. de La Gorce, IV, 494-495).

sances allemandes[1] il aventura d'inefficaces et maladroites protestations[2]. Quelle politique pouvait être plus incohérente ?

De toutes les grandes puissances, la Prusse avait été la seule à répondre d'une manière « presque sympathique » à notre appel du 5 novembre 1863 en faveur d'un congrès. Guillaume Ier ne déclinait pas l'invitation de se rendre à Paris, rappelant volontiers « l'accueil cordial qui lui rendait si cher le souvenir de son séjour à Compiègne ». En septembre 1864, au moment où des entrevues répétées des trois souverains du Nord jetaient l'inquiétude dans toute l'Europe, le roi de Prusse, revenant de Vienne, faisait un détour par Schwalbach pour présenter ses respects à l'impératrice[3]. Toutefois, ces bonnes dispositions n'étaient que pure forme. Le même Guillaume Ier faisait célébrer par des réjouissances extraordinaires le 50e anniversaire de 1813. Il promettait son concours à Alexandre II en cas de guerre avec la France, à la condition que la Russie lui prêterait son appui si nous attaquions les provinces rhénanes[4].

1. A Vienne, le général von Manteuffel disait, en février 1864, au duc de Gramont : « Nous ne nous plaignons pas de votre gouvernement. Votre attitude est parfaite ». — Vers le 26 juin, M. de Bismarck, rencontrant M. de Gramont à Carlsbad, lui disait : « Grâce à la sagesse de votre souverain, voilà donc la guerre localisée. Nous allons la mener bon train... Après cela vous pouvez être assuré que nous laisserons le roi de Danemark bien tranquille » (Duc de Gramont, correspondance citée par M. de La Gorce, IV, 511-513, 519). Le 3 juillet, M. de Gramont écrit de Carlsbad : « Je ne dois point passer sous silence les protestations de reconnaissance que j'ai recueillies pour la politique suivie par l'empereur dans la question danoise » (*Ibidem*). Il se paie longtemps d'étranges illusions. Le 26 janvier 1864, il écrit : « Je suis convaincu que l'Autriche et la Prusse sont résolues de maintenir, en fin de compte, l'intégrité de la monarchie danoise » (Dépêche citée par M. de La Gorce, IV, 497).

2. « Sur quel principe repose donc la combinaison austro-prussienne ? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire » (Circulaire de M. Drouyn de Lhuys, 29 août 1865, publiée par le *Constitutionnel* du 20 septembre, d'après la *Gazette d'Augsbourg,* et reproduite par M. Pradier-Fodéré, *Documents pour l'histoire contemporaine,* 13-15).

3. Julian Klaczko, Les préliminaires de Sadowa, *Revue des Deux-Mondes,* 15 septembre 1868, 376; A. Pingaud, Napoléon III et le désarmement, *Revue de Paris,* 15 mai 1899, 289.

4. Voir von Sybel, IV, 533 et suiv., cité par M. de La Gorce, IV, 453-456.

Quant à M. de Bismarck, ses ambitions se born
core, dit-on, à la domination du Nord de l'Allemagn
fallait d'abord détruire l'influence autrichienne. L
s'y montrait nullement disposé. Pour l'éloigner de
avec l'Autriche, le futur chancelier ne trouva rien
que de la lui faire conclure[2]. Mais les Autrichiens
geaient avec répugnance. Afin de leur faire accepter
secret, il fallut l'envoi à Vienne du général von Ma
il stipula que la Prusse s'engageait à mobiliser si les
attaquaient la Vénétie, et à entrer en campagne si l
appuyait ses alliés de 1859[3]. Les Austro-Prussiens
pas grand'peine à triompher du Danemark, et la co
de Gastein (14 août 1865) parut consacrer l'amitié
cours. En réalité, c'était un « replâtrage », un simp
mède par lequel chacune s'assurait, pour l'avenir, les
de rompre avec son alliée. « L'expérience a compl
réussi, disait M. de Bismarck. Le roi est guéri de l'
autrichienne ; il a abandonné désormais ses scrupu
je pourrai le conduire selon mes vues[4]. »

L'Autriche n'était pas plus sincère dans cette fugi
tente. Vainement le comte de Rechberg, ministre des
étrangères de l'empire, proposait une étroite allianc
les deux pays, avec la France pour commun adversai
projet était dédaigneusement écarté[5].

1. Rapport du général Govone, 14 mars 1866 (Général La Marmor
plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'an
traduction, 94).

2. Rapport du général Govone, 14 mars 1866, La Marmora, 95.

3. Sir A. Buchanan au comte Russell, 12 mars 1864 ; Discours de M
au Corps législatif, 18 mars 1867 ; *Le général La Marmora et l'allia*
sienne, Paris, Dumaine, 1868, 29-30 (d'après M. J. Klaczko, c'est un é
officiel, d'origine italienne. Nous croyons qu'il a été inspiré par l
La Marmora) ; *Relation de l'état-major autrichien sur la guerre*
J. Klaczko, *loc. cit.*, 373.

4. Rapport du général Govone, 14 mars 1866, La Marmora, 95.

5. D'après des confidences du comte de Rechberg, publiées par la
Presse libre en mars 1899, cette proposition fut formulée, après ent
M. de Bismarck, lors du voyage du roi Guillaume à Vienne, en 1864,
guerre des Duchés.

III

M. DE BISMARCK A BIARRITZ

M. de Bismarck. — Son passage à Paris. — A Biarritz. — L'empereur et l'Italie. Les compensations pour la France.

La fin de l'année 1865 vit, entre Napoléon III et M. de Bismarck, des échanges d'idées sur lesquels le jour ne s'est pas fait complètement encore. C'est ici le lieu d'attirer l'attention sur ce diplomate, alors presque inconnu, qui devait si rapidement se faire un nom à l'égal des plus illustres.

Issu d'une famille poméranienne où les soldats ont abondé[1], plus reître qu'homme d'État, « il y a en lui du *Bursche* d'université, du *Junker*, du lieutenant de la garde, du diplomate, du despote et du révolutionnaire, tout cela assaisonné d'une sorte de fantaisie ironique qui fait de lui un artiste et presque un poète[2] ». Il est aristocrate jusque dans les moelles, par tempérament, par le goût et le talent de commander, par un mépris profond de la phrase libérale. Sceptique au plus haut degré, il croit surtout à la sottise humaine ; radical par sa méthode, par son peu de répugnance pour les moyens violents et sommaires, il a beaucoup du Jacobin[3]. L'insolence est un de ses procédés de

1. Otto-Éduard-Léopold von Bismarck-Schœnhausen, né le 1er avril 1815 sur le domaine de Schœnhausen, à peu de distance de Magdeburg. En 1821, il est mis en pension à Berlin. En 1832, il prend ses inscriptions de droit à l'université de Gœttingue. Il se bat vingt-huit fois en duel durant ses années d'études et blesse toujours ses adversaires, sans recevoir une égratignure. Il remplit ensuite diverses fonctions à Berlin, à Aix-la-Chapelle, à Potsdam, puis représente la Prusse à la diète de Francfort. C'est là que commence sa véritable carrière.

2. V. Cherbuliez, La Prusse et l'Allemagne, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1869, 270.

3. Il se dit républicain par nature et n'est royaliste, selon lui, que parce qu'il est chrétien. « S'il n'y avait pas un ordre de Dieu, pourquoi me subordonner à ces Hohenzollern ?... Ils sont d'une famille de Souabe, qui n'est pas plus noble que la mienne ! » (*Les Mémoires de Bismarck*, recueillis par Maurice Busch, traduction, I, 145).

gouvernement. Il tient pour la politique des main res,
prêt à jouer toutes les cartes, sans jamais engager nir.
Sa liberté de langage, sa franchise, sont sans égal oi-
qu'il sache fort bien mentir à l'occasion. Il gagne on-
trant son jeu. Il est un contraste perpétuel avec le éra-
ment prussien, formaliste, taciturne, gourmé et bo ié[1].

De haute taille, de carrure massive, grand buve jros
mangeur, quoiqu'il ne fasse guère qu'un repas par r, il
se targue d'appartenir à une famille où l'on tue : « des
Français, s'écriera-t-il un jour pendant la camp de
France, c'est bien le lot de notre famille ! » Et il onte
complaisamment à son père, à ses trois oncles qui om-
battu Napoléon Ier, à son grand-père qui était à Ro h, à
un aïeul qui a guerroyé contre Louis XIV. Il n'oubl ême
pas les lointains ancêtres qui ont pris part à la g de
Trente-Ans, peut-être à nos côtés. Il est l'homme de les
contrastes, sans doute parce que son mépris pour ièce
humaine n'a d'égal que son orgueil. S'il ne recule pa ant
le mensonge le plus impudent, quand il est nécessa ses
vues[2], il peut éprouver les scrupules d'un gentil me,
quitte à ne pas tirer parti d'une occasion favorabl Fra-

1. V. Cherbuliez, *ibid.*; E. Caro, *Les jours d'épreuve*, 72-73. qui
touche la perfidie de M. de Bismarck, voir ses entretiens avec l'ar ideur
danois en Prusse, M. de Quaade (Rapports à M. Hall, 8, 21-23, 28, tobre
et 3 novembre 1863; *Documents relatifs à la question dano-allem* com-
muniqués au Rigsraad, 1864, cités par M. de La Gorce, IV, 480 et .

2. Voir les *Mémoires de Bismarck* recueillis par M. Busch, II, 2 sujet
du Journal de Frédéric III : « Nous allons commencer par dire q st un
faux... Personnellement, je crois encore plus que vous à l'auth é du
journal... Mais ça ne fait rien, il faut le traiter comme un faux !... » *ibid.*,
215; Beust, *Mémoires*, II, 482, au sujet de la Hollande et des pro alle-
mandes de l'Autriche. — En mars 1863, M. de Rechberg dit au d Gra-
mont : « J'ai recommandé au comte Karolyi, notre envoyé à Berlin, très
sobre d'entretiens et de conversations avec M. de Bismarck, car tirer
parti des moindres circonstances pour en dénaturer le caractère, r les
tourner au profit de ses desseins » (Duc de Gramont, correspondanc par
M. de La Gorce, IV, 410). En 1865, M. de Gramont écrivait de bad :
« Je ne connais pas assez M. de Bismarck pour savoir s'il pense qu'il
ne dit, ou s'il dit plus qu'il ne pense » (*Ibid.*, IV, 557).

3. Dans une visite qu'il fit au comte de Rechberg, celui-ci le qui ins-
tant, en lui remettant, non la dépêche qu'il avait en vue, mais une pièce
qui accompagnait la première et destinée à rester secrète. M. de Bis s'en
aperçut d'un coup d'œil. A la rentrée de Rechberg, il tendit la dépê a l'a-
vertissant qu'il s'était trompé, mais que lui, Bismarck, oublierait ce avait

vailleur infatigable, consacrant ses jours et ses nuits aux occupations les plus absorbantes, il sait être homme du monde et danseur apprécié. C'est aussi un causeur émérite, un écrivain de race. « L'originalité de la pensée n'est surpassée, chez lui, que par l'originalité de l'expression », a dit l'un de ses ennemis[1].

« On me reproche assez d'avoir choisi un ministre qui n'est pas sérieux ; vous devriez bien ne pas danser, pour ne pas le paraître encore moins », lui dit son souverain[2]. Et après le roi de Prusse, l'empereur l'accusera de n'être pas « sérieux », lui, le futur fondateur de l'unité allemande.

Sa vie est une lutte de tous les instants contre son maître, qu'il a mille difficultés à convaincre, même quand il a pour lui l'évidence ; contre le parlement, contre l'opinion, contre les journaux allemands, contre M. de Moltke et l'état-major[3]. Il en impose à force de volonté, de ténacité, par la conscience hautaine qu'il a de sa supériorité, de son génie. Grand Prussien plutôt que grand homme, malgré tout, car son patriotisme n'est pas sans préjugés ni étroitesse d'esprit.

A l'université de Gœttingue, il a donné carrière à ses appétits brutaux beaucoup plus qu'au désir de s'instruire. Puis il végète quelque temps dans des emplois subalternes, non sans colères. Diplomate alors qu'il eût souhaité d'être soldat, il est enfin désigné pour représenter la Prusse à la diète de Francfort. Il ne tarde pas à y affirmer ses instincts de domination et aussi de hautes qualités qui le rendent propre à remplir le plus vaste théâtre[4].

A Saint-Pétersbourg, où il passe plusieurs années, il

lu. En effet, il garda un silence absolu et acquit ainsi l'entière confiance de Rechberg (Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 413).

1. Comte de Beust, *Mémoires*, II, 478. Voir, pour le dernier tour de valse de M. de Bismarck, Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, II, 44. Mérimée écrit, le 13 octobre 1865, qu'il est « plein d'esprit... Il a fait ma conquête ».

2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 109.

3. Bismarck, *ibid.*, II, 113; *Mémoires de Bismarck*, recueillis par M. Busch, *passim*.

4. M. Busch, *Graf Bismarck und seine Leute während des Krieges in Frankreich*. Leipzig, 1878, *passim*; M. Muret, Le prince de Bismarck, notes et anecdotes, *Journal des Débats*, du 2 août 1898.

donne encore davantage l'impression d'un homm
plus haute valeur. « Il a plus l'air d'un soudard q
diplomate », dit Khalil-bey au prince Gortschakoff.
de répondre : « Ne vous y trompez pas ; ça, c'est un
de Frédéric II. » Et M. de Bismarck, auquel Khalil
pétera plus tard le propos, de dire tout uniment
mais ce qui manque, c'est un Frédéric II. »

Il s'attache à gagner la bienveillance d'Alexandre
sa famille. Il y parvient non moins auprès du prince
lier, son ancien collègue à la diète de Francfort. Il en
ses rêves de grande politique, tout prêt à lui faire
les réalités aux chimères.

A Paris, où le conduit ensuite sa carrière diplom
il est l'objet de jugements superficiels[1]. On ne voit
qu'un homme de l'esprit le plus caustique, d'une ver
rissable, piétinant sur tout et sur tous. Il dépeint c
samment la déplorable configuration physique de la
qui « manque de ventre » du côté de Cassel et de Nas
« a l'épaule démise » vers le Hanovre. Il daube vol
sur la Belgique, « ce nid de démagogie[2] ». Il n'épargn
chambre des seigneurs de Prusse, « composée de
tables perruques » ; ni celle des députés, « perruques
mais non respectables », ni même son roi, « personna
guste, le plus respectable, mais le plus perruque de
Les formules les plus osées ne l'effraient pas : « Le

1. Il est nommé ambassadeur à Paris le 22 mars 1862. Les 8 et
écrit au général von Roon : « J'ai trouvé notre aimable voisin, l'empere
léon, très calme et fort à son aise ; il est très bienveillant pour nous
disposé à parler des difficultés de la question allemande... Il espère
Prusse réussira à résoudre le grand problème qui lui est posé... ». (
jours après, le 26 juin, Napoléon III lui demande à brûle-pourpoint
le roi disposé à contracter une alliance avec la France : l'empereur
effet qu'il y a conformité d'intérêts entre les deux pays, « les élément
entente intime et durable... » Il assure que l'Autriche lui fait « les plu
lieres ouvertures » en vue d'un accord (Bismarck, *Pensées et souvenirs*,
324). En septembre, le *Moniteur* lui délivre un brevet de savoir et d'
un peu dédaigneux, comme il sied à un inférieur. M. de Persigny lui d
bons conseils : « Ne négligez pas votre armée et tenez-la toujours en bo
(Duc de Persigny, *Mémoires*, 286, cité par M. de La Gorce, *Corres*
du 10 janvier 1899, 101).

2. J. Klaczko, *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1868, 377.

lisme n'est qu'un vain mot, mais la révolution est une force dont il faut savoir se servir ». M. Thiers, auquel il fait des ouvertures fort inattendues[1], ne le prend pas au sérieux. Le ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, lui croit « plus d'imagination que son gouvernement n'a d'énergie ». Il le suppose « dans les meilleurs sentiments à notre égard ». Et, de fait, M. de Bismarck affiche volontiers ses sympathies françaises[2].

Il trouve en France un terrain des mieux préparés, non qu'on y devine ce dont il est capable et la somme des forces latentes de la Prusse, mais on coquette avec ce royaume, la plus petite des grandes puissances, à la suite des désillusions éprouvées auprès des autres[3]. En octobre 1864, la légation de Berlin est érigée en ambassade, avec M. Benedetti pour premier titulaire. Le 25 août, M. de Bismarck a offert les provinces rhénanes au duc de Gramont, alors ambassadeur à Vienne, sans doute avec autant de sérieux qu'il en apportait naguère à proposer au comte de Rechberg une alliance contre nous : « ...Celui qui peut donner les provinces rhénanes à la France, c'est celui qui les possède. Et le jour où il faudra courir l'aventure, c'est nous qui pourrons mieux que tout autre la courir avec la France, en commençant, non par lui promettre, mais par lui donner un gage pour son concours[4]. »

1. « Soyez ministre et, à nous deux, nous arrangerons la carte de l'Europe » (G. Giacometti, *l'Unité italienne*, 2e partie, Introduction, reproduite dans le *Journal des Débats* du 2 août 1898 ; J. Klaczko, 377).

2. C'est à ce moment que, se présentant à M. Cavallacci, vice-consul de France à Saint-Sébastien, il lui dit : « Veuillez voir en moi presque un compatriote ; je suis le ministre de Prusse à Paris » (G. Giacometti, *ibid.*).

3. Voir *suprà*, p. 14, le passage cité de Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 318-324.

4. Dépêche de M. de Gramont, 26 août 1864, citée par M. de La Gorce, *ibid.*, 105. Ces offres de compensations ne sont pas nouvelles. Le 24 décembre 1863, le général Fleury télégraphie à l'empereur, en résumant une conversation avec M. de Bismarck : « Quant aux projets d'agrandissement, de prépondérance au détriment de l'Autriche, c'est entendu. Quant aux frontières du Rhin, le mot a été prononcé, faut-il accentuer ? » (*Souvenirs du général comte Fleury*, II, 284). A rapprocher du passage ci-après, d'après La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 128 : « On ne saura jamais les propositions, les cajoleries et les offres avec lesquelles les ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour l'escalier des Tuileries ».

L'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Golt ntre si bien dans ces vues qu'il veut obtenir un traité nce avec la France dès les premiers mois de 1865. M. Bismarck ne se soucie pas d'aller si vite, non par ule à l'égard de l'Autriche, mais parce que ce trompe mérite craint d'être joué par la France : celle-ci pou dévoiler un traité secret. Il est d'ailleurs pleinement co neu que, si l'Autriche refuse d'abandonner les duch la Prusse, l'alliance française deviendra pour celle-ci cre de salut[1] ».

En même temps que l'ambassade de Prusse à Paris pa- raître une brochure dans ce sens, *La convention de* ein, un journal, « l'organe bien connu de la démocrati pé- riale », publie une série d'articles, *La politique de la* sse, développant les mêmes idées et dus à une « plume a séc et autoritaire ». Ils encouragent la Prusse à balayer me poussière de petits souverains », et nous poussent à der « une neutralité bienveillante », à favoriser l'enten lo- prussienne[2].

Dans ces conditions, M. de Bismarck a beau jeu rès de l'empereur. Celui-ci, fort atteint déjà dans ses ces physiques, se laisse de plus en plus aller à son hab fa- talisme, qui tend à devenir de la passivité devant les ne- ments. Il s'amuse du tour d'esprit de cet étranger, si né du sien ; il prend goût à des combinaisons internat les qui flattent ses aspirations les plus intimes. Aussi le t-il

1. Dépêche à M. de Goltz, 20 février 1865 ; von Sybel, *Die Be ung des deutschen Reiches durch Wilhelm I*, IV, 73 et suiv., cité par la Gorce, *loc. cit.*, 108.

2. J. Klaczko, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre, 524. — La *C ion de Gastein* parut en septembre 1865, chez Dentu. — *La politique de sse* fut publiée en brochure au commencement de mai 1866, à l'imprimeri is- son. La *Convention de Gastein* contenait des passages de ce goût : lle- magne tout entière est possédée de l'irrésistible désir, de l'impérieu oin de l'unité. La Prusse... joue en Allemagne le rôle que la France de l lu- tion a joué en Europe... La France et la Prusse sont, ou du moins ent être des alliées naturelles... Elles peuvent se tendre une main amie p sus les flots du Rhin qui les unit bien plus qu'il ne les sépare. Ennemies se sont fait beaucoup de mal sans profit ni pour l'une ni pour l'autre ; et unies à l'Angleterre et à l'Italie, elles peuvent conduire les destinées Eu- rope » (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 70).

volontiers à Biarritz dans les automnes de 1864 et de 1865, alors qu'il n'est plus ministre de Prusse à Paris, mais président du conseil à Berlin[1]. Nombre de fois on voit sur la plage Napoléon III marcher lentement au bras de Mérimée, suivi à distance respectueuse par M. de Bismarck, gesticulant, parlant sans cesse et ne recevant d'ordinaire pour réponse qu'un regard terne, légèrement incrédule[2].

Malgré tous ses efforts, il ne parvient pas à découvrir la pensée de l'empereur, peut-être parce qu'elle s'ignore elle-même. Il tente vainement « de pénétrer dans son for intérieur pour y chercher les éléments d'une entente entre les deux gouvernements[3] ». Il est toujours éconduit. La conversation reste vague ou indécise de la part de Napoléon III. Il ne laisse voir qu'une seule idée bien arrêtée, celle d'affranchir Venise. La convention de Gastein lui a inspiré des doutes pour sa réalisation. Il fait encore allusion aux frontières du Rhin, ajoutant aussitôt qu'elles seraient énergiquement refusées par l'Allemagne et si difficiles à gouverner pour la France, qu'il est impossible d'y songer. Quant aux autres compensations que M. de Bismarck fait miroiter à ses yeux, il ne paraît pas disposé à les accepter. Ce désintéressement va si loin que le diplomate prussien n'y peut ajouter foi. Non sans raison, il croit que l'empereur désire une guerre entre la Prusse et l'Autriche, dans la pensée que, quels que soient ses résultats, il en sortira l'affranchissement de la Vénétie, l'agrandissement moral, sinon matériel de la France. D'ailleurs, toutes ses prévisions sont pour la défaite de la Prusse. Devant lui, impassible et muet, M. de Bismarck se

1. En 1864, M. de Bismarck part, le 1er octobre, de Berlin pour Bade et de là, le 5, pour Biarritz ; en 1865, il part directement pour Biarritz, le 30 septembre (Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 30). C'est à la suite du voyage de 1864 qu'il lança sa circulaire du 24 décembre, qui devint le point de départ de son action contre l'Autriche (J. Klaczko, Deux chanceliers, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1875, 755 et suiv.).

2. J. Klaczko, 777. L'empereur dit à Mérimée de M. de Bismarck : « Il est fou ! » (*Ibid.*, 778). « En me parlant du comte de Bismarck, M. Benedetti me dit que c'était un diplomate pour ainsi dire maniaque » (Dépêche du général Govone, 6 avril 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 153).

3. J. Klaczko, *ibid.*, 777.

voit, dit-il, dans la situation du dompteur opérant en f
l'Anglais, qui attend son heure. Mais il peut dévelo
loisir ses projets sur les Duchés, ses idées sur la missi
torique de la Prusse. L'alliance qu'il offrait a été, n
refusée, mais différée. Il aura le champ libre devant
condition de mettre dans son jeu le cabinet de Flor
« Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer », dit
chevalier Nigra, en traversant Paris lors de son reto
résume ainsi les résultats de son voyage : « D'après l
servations que j'ai recueillies, je considère l'opinion a
de la cour impériale comme nous étant singulièrement
rable[3]. »

M. de Bismarck était-il sincère dans ses offres de
pensation[4] ? Il est permis d'en douter, surtout pour
touche les provinces rhénanes. En ce cas, sa bon
n'est rien moins qu'évidente. Certes les scrupules n'é
pas pour gêner le futur chancelier, mais il savait son r
solument opposé à toute cession territoriale au détr

1. De Persigny, *Mémoires*, 376-377, d'après un entretien avec M.
marck, lors de l'Exposition de 1867. M. de Persigny, 354, attribue le sil
l'empereur à l'influence de l'impératrice : Napoléon III ajourna ses décisio
ne pas s'exposer à des difficultés intimes. Au contraire, M. G. Rothan
(*La Politique française en 1866*, 57) que M. de Bismarck reçut de l'er
des assurances verbales qui laissaient le champ libre à la Prusse. L'*I
tional* de Londres, « souvent très bien informé » (n° 2014, 7 septembre
écrivait que M. de Bismarck fit, pour la première fois à Biarritz, en
proposition d'une alliance, « dont la Belgique, tout au moins, devait
prix ». — « Très franc et très net », il mit tout à découvert, projet
Prusse et offres de compensation pour la France ». L'empereur l'écouta
une complaisance marquée », sans lui dire un mot de ses intentions perso
Il en conclut simplement que Napoléon III ne s'opposait pas à ce que la
éclatât en Allemagne. Une défiance mutuelle empêcha de rien conclu
général La Marmora et l'alliance prussienne, 119). Voir *Le dernier des
léon*, traduction, 267, 5e édition, 1875. Cet ouvrage paraît être dû à un
mate autrichien.

2. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 71.

3. Rapport du 11 octobre au roi Guillaume, von Sybel, *Die Begründu
deutschen Reiches*, IV, 213 et suiv., cité par M. de La Gorce, *loc. cit*
Le séjour de M. de Bismarck à Biarritz ne dura que du 4 au 11 o
« M. de Bismarck est venu surtout pour étudier nos institutions. Nous c
savoir qu'il est parti très satisfait », disait naïvement le *Journal des*
(De La Gorce, *ibid.*).

4. Voir *suprà*, p. 5 et 9. — Une dépêche du général Govone, 22 mai
cité par M. G. Rothan, établit que les circonstances pourraient amener
Bismarck à offrir les provinces rhénanes à Napoléon III.

du « Vaterland ». Cette opposition, Guillaume ne perdait pas une occasion de l'affirmer. Une guerre avec la France n'avait jamais cessé d'être dans ses prévisions[1].

1. Le 17 juin 1860, Napoléon III quitte Bade, et, le 18 juin, anniversaire de Waterloo, le prince régent de Prusse réunit nombre de princes allemands (*Fürstentag*), affirmant hautement devant eux que ses conversations avec l'empereur n'ont rien changé à sa volonté de maintenir les traités de 1815, aussi bien que l'intégrité du sol germanique. Il l'a fait connaître à l'impérial visiteur qui a paru l'admettre (Ernest II, duc de Saxe-Cobourg Gotha, *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, II, 35-48). Le 4 juin 1866, le roi Guillaume répond à l'archevêque de Cologne, qui exprimait des craintes à cet égard : « Le monde entier sait que je ne céderai volontairement aucun territoire allemand, et qu'il coulera des torrents de sang avant que cela n'arrive » (L. Schneider, *L'empereur Guillaume, Souvenirs intimes*, traduction, I, 349).

Notre attaché militaire à Berlin, colonel de Clermont-Tonnerre, écrit le 20 juin 1866 : « Le roi disait, il y a quelques semaines, à un diplomate allemand, chef de mission et militaire : « Si nous avons maintenant la guerre entre nous, nous nous réconcilierons plus tard, en faisant une autre guerre en commun » (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 138, lettre au général Faure, 6 novembre 1866 ; *Papiers sauvés des Tuileries*, suite à la correspondance de la famille impériale, publiés par Robert Halt, 168-170).

IV

RÉDUCTION DE L'ARMÉE EN 1865

Le déclin de l'empire. — L'opposition et les dépenses militaires. — Les éc
Suppressions de 1865.

Ainsi les difficultés s'amoncellent devant le gouver
impérial. La question des Duchés reste pendante et
vention de Gastein ne lui apporte qu'une solution
soire. L'Italie, que nous avons faite de nos mains,
malgré nous[1], ne renonce nullement à grandir encor
compte sur un prochain avenir pour lui donner
et Rome, serait-ce à nos dépens. Nous sommes en
depuis plus de deux ans, dans une expédition qui
devoir être interminable et pourra nous conduire au
redoutables complications, celle du Mexique. Le pr
personnel de l'empereur, celui de la France ne sont
qu'ils étaient lors du congrès de Paris. L'opposition g
sans cesse à l'intérieur de l'empire. La foi en la dur
gouvernement impérial s'affaiblit visiblement. L'heu
donc mal choisie pour réduire nos forces. C'est pourt
qui va être fait.

A la Chambre des députés, non seulement l'oppo
républicaine, mais une partie de la majorité conserv
protestent contre l'exagération de nos dépenses milit
En 1865, 64 voix se prononcent contre le chiffre du c
gent habituel, 100,000 hommes. Mal soutenu par ses
violemment attaqué d'autre part, le gouvernement fin
céder. Le 17 juillet, l'empereur adresse au ministre

1. Voir, au sujet de l'hostilité du pays et de l'impératrice contre la p
sarde, le journal de lord Malmesbury, 12, 16, 18, 28 janvier, 8 mai 185
moirs of an ex-minister, earl of Malmesbury, Londres, 1884); les let
l'impératrice au comte Arese, 26 août 1859, de l'empereur et du docteur C
au même, 4 octobre 1859 et 24 juin 1861 (Bonfadini, *Vita di Francisco*
185, 208, 274), citées par le comte Grabinski, *Un ami de Napoléon III. Le*
Arese et la politique italienne sous le second empire, 137-192.

guerre, maréchal Randon, une lettre reconnaissant la nécessité d'économies. Il s'agirait de supprimer deux compagnies par régiment d'infanterie, un escadron par régiment de cavalerie, sauf à créer trois nouveaux régiments de tirailleurs indigènes[1]. Après de longues discussions, le ministre fait admettre un projet plus néfaste encore, malgré les apparences. Son rapport du 15 novembre, suivi d'un décret conforme, amène la suppression de 221 compagnies d'infanterie, de 40 escadrons, 16 batteries montées ou à cheval, 22 batteries à pied, 5 compagnies du train d'artillerie, 2 compagnies du génie, sans parler de la gendarmerie, du train des équipages et d'autres corps ou services accessoires. Ces réductions si graves, en particulier pour l'artillerie, déjà insuffisante, ne sont nullement compensées par la création de trois bataillons de tirailleurs indigènes[2]. Du même coup,

1. *Mémoires du maréchal Randon,* II, 107. D'après le maréchal, ces économies furent instamment réclamées par la majorité du Corps législatif, qui agit sur le ministre d'État et sur le ministre des finances. — Napoléon III disait à lord Clarendon en avril 1864 : « ...Je ne suis pas préparé à la guerre. Le Corps législatif veut la paix... » (Spencer Walpole, *Life of lord John Russell,* II, 390, 391).

2. *Garde impériale :*

Réduction à 7 compagnies des bataillons de grenadiers et de voltigeurs, jusqu'alors à 8 compagnies ;
— du régiment de gendarmerie à 2 bataillons de 6 compagnies ;
Suppression du 6e escadron dans les régiments de cavalerie de réserve et de ligne ;
— de la division d'artillerie à pied ;
— de 2 batteries du régiment monté ;
— de la division du génie ;
— de 1 compagnie dans l'escadron du train.

Ligne :

Suppression de 2 compagnies dans chacun des 100 régiments de ligne ;
— du 6e escadron dans les régiments de cuirassiers, de dragons, de lanciers ;
— de 4 batteries dans chacun des 5 régiments à pied ;
— de 1 batterie par régiment monté ou à cheval ;
— de 2 compagnies d'ouvriers d'artillerie ;
— de 1 compagnie par escadron du train d'artillerie ;
— de 1 compagnie d'ouvriers du génie ;
— de 2 sections d'ouvriers militaires d'administration et 2 sections d'infirmiers ;
— des manutentions et hôpitaux militaires dont le service pourrait être confié à des établissements civils ;
Réduction de 14 à 12 du nombre des régiments de cavalerie de réserve, par

1,268 officiers sont mis à la suite, nos pièces de can
tombent au chiffre de 684, à peine l'indispensable po
armée de 340,000 hommes. Que penser de la majo
impose ces réductions, des ministres qui les approu
du souverain qui les sanctionne en un pareil mon
la veille de Sadowa ? Les avertissements ne leur o
manqué. L'un des fidèles de l'empereur, le duc de
gny, lui écrit : « Sire, à cause de la question des ti
n'ai pu vous dire mon impression sur la réduction d
mée ; mais je ne crois pas qu'on ait fait faire depuis
temps une faute plus grave à Votre Majesté[1]... » Vain
La franchise parfois brutale du duc est depuis long
importune. Les événements de 1866 vont nous pren
dépourvu.

la suppression de 1 régiment de carabiniers sur 2 et de 1 régiment d
siers de la garde sur 2. Les carabiniers passent dans la garde.

Création d'un 4e bataillon dans chacun des 3 régiments de tirailleurs in
(Mémoires du maréchal Randon, II, 113-11

M. A. Le Faure, *Une mauvaise économie. Brochure impériale trou
Tuileries*, 7-9, donne des chiffres différents, visiblement inexacts. Voir
général Thoumas, *Les Transformations de l'armée française*, I, 131 et

1. *Papiers et correspondance de la famille impériale*, I, 9, s. d. — port secret, signé *Élisabeth*, et adressé à l'empereur, célèbre la rédu l'armée, parce qu'elle ferme sur un point la bouche à l'opposition, et parce qu'elle satisfait le pays, qui veut la paix (*Papiers sauvés des T* 107).

V

PREMIERS POURPARLERS ENTRE LA PRUSSE ET L'ITALIE

Venise et l'empereur. — L'empereur et l'alliance italo-prussienne. — Les antipathies entre l'Italie et la Prusse. — Le traité de commerce. — Mission Malaguzzi. — Retour de l'Italie vers la Prusse.

L'empereur, forcé de s'arrêter, en 1856, devant les menaces de la Prusse, n'avait jamais renoncé à délivrer Venise. C'était pour lui une idée fixe ; il voulait la réaliser à tout prix[1]. A défaut d'une nouvelle guerre contre l'Autriche, pour laquelle manquait jusqu'à l'ombre d'un prétexte, un moyen s'offrait à lui : mettre à profit les difficultés existantes entre les deux grandes puissances allemandes et jeter l'Italie dans les bras de la Prusse.

En France, la conviction générale était alors que les forces militaires de ce dernier pays restaient très inférieures à celles de l'Autriche. Le général Desvaux revenait d'une mission en Allemagne, persuadé que l'armée prussienne serait battue haut la main[2]. A l'école de Metz, le professeur d'art militaire écrivait dans son cours, en 1864 : « L'Autriche... a une grande et belle armée qui laisse loin derrière elle, comme organisation, les armées prussienne et russe. Après la France, l'Autriche occupe le premier rang comme puissance militaire... L'armée prussienne... est une organisation magnifique sur le papier ; c'est un instrument douteux pour la défense et qui serait fort imparfait pendant la première période d'une guerre offensive[3] ». Après Sadowa, M. Rouher pouvait dire avec raison au Corps législatif : « C'était là un événement que l'Autriche, que la France, que le militaire, que

1. Dépêches de M. Nigra, 28 mai 1866, et du comte de Barral, 23 mai, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 260 et 267.

2. G. Rothan, *loc. cit.*, 60, note 1.

3. Ce professeur était le capitaine, plus tard général, Ferron, mort inspecteur d'armée. Cf. Général Trochu, *L'armée française en 1867*, 7 ; A. Brachet, *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, 134.

le simple citoyen avaient considéré tous comme inv
blable, car c'était comme une présomption universe
l'Autriche devait être victorieuse, et que la Prusse
payer et payer cher le prix de ses imprudences [1]. »

Dès longtemps la pensée d'une guerre entre la Pr
l'Autriche hantait Napoléon III. A la veille de la can
de 1859, il chargeait le marquis Pepoli d'en représer
avantages à Berlin [2]. Il sacrifiait sans scrupule nos i
les plus évidents à ce qu'on appelait déjà le principe
tionalités, à la prétendue nécessité de grands group
ethniques, si loin de la vraie politique française, c
Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, celle qui a f
tre France. Dans ces conditions, à l'unité italienne
logiquement correspondre l'unité allemande ; l'em
l'admettait pleinement, comme une conséquence de la
prochaine. Mais il supposait que celle-ci serait longue
ficile, que notre intervention deviendrait nécessaire et
impliquerait des compensations territoriales, ou du
un agrandissement moral [3].

Il ne vit donc pas sans satisfaction les premières
tures faites par l'Italie à la Prusse. Celle-ci les accueilli
hésitation, sinon avec froideur [4]. Les origines révol
naires de la jeune monarchie n'étaient pas pour lui
quoique la nature des choses impliquât un rapproch

1. J. Klaczko, *loc. cit.*, 765.

2. « En s'enchaînant à l'Autriche, la Prusse se condamne à l'immobil
ne peut s'en contenter : elle est appelée à une plus haute fortune ;
accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'All
attend d'elle » (Massari, *Il conte di Cavour*, 268, cité par J. Klacz
cit., 183); Lettre de Napoléon III à Arese, 27 mars 1864, citée par Bo
330 ; Grabinski, 221.

3. On peut présumer ce que pensait l'entourage de l'empereur par le
d'un rapport secret signé *Élisabeth :* « Il y a bien des gens qui pensent
guerre du Schleswig et la convention de Gastein nous vaudront les fr
du Rhin ; mais il est impossible... de ne pas admirer combien, à cet ég
choses sont bien menées. Si on les a, ce sera non seulement sans cou
mais encore du consentement général » (*Papiers sauvés des Tuileries,*

4. Enrico Poggi, *Memorie storiche del governo Toscana*, I, 329-331
193 et suiv. ; Nicomedo Bianchi, *Storia documentata*, VIII, 239-241, 3
Lettere edite et inedite di Camillo Cavour, VI, 683-689 ; Theodor v. Ber
Die ersten Regierungsjahre d. Königs Wilhelm I, 1860-1863, 32, cit
M. de la Gorce, *Correspondant* du 10 janvier 1899, 85-91.

forcé entre elles. Il résultait des traditions historiques, de la politique d'agrandissement continu suivie à travers les siècles, des qualités même et des défauts communs aux deux races comme aux deux dynasties [1].

Malgré tant de points de contact, après le coup d'État de décembre 1851, le gouvernement prussien invitait Victor-Emmanuel à modeler son action sur celle des autres princes italiens, sans rien lui cacher des conséquences que pourrait entraîner l'inobservation de cette « mise en demeure » [2]. En 1860, après Castelfidardo, l'envoyé du roi de Prusse, comte Brassier de Saint-Simon, lisait au comte de Cavour une note très vive au sujet de la politique suivie par la maison de Savoie. Elle exprimait, « de la manière la plus explicite et la plus formelle, la désapprobation des principes adoptés et de l'application qu'on avait cru pouvoir en faire ». En 1861, la Prusse reconnaissait le gouvernement italien, mais sur les instances de la France et avec « tant de restriction et de réserves », que nul ne pouvait se faire illusion sur ses sympathies réelles [3]. Dans une note du 4 juillet 1862 à M. Brassier de Saint-Simon, le comte de Bernstorff insistait pour que l'Italie ne troublât pas la paix européenne au sujet de la Vénétie ; il considérait cette possession autrichienne comme indispensable à la sûreté de la Confédération [4].

Lui aussi, M. de Bismarck fermait les yeux à ces affinités, si, comme il est plus probable, il n'y était contraint par les antipathies du roi. Il écrivait à M. de Beust (4 octobre 1862) : « Je ne sens pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde, et, quand bien même quelqu'un le voudrait, il n'aurait guère les moyens de passer de la théorie à la pratique [5]. »

1. M. de Rechberg nommait la Prusse le *Piémont septentrional* (De La Gorce, IV, 491).

2. Chiala, *Une page d'histoire du gouvernement représentatif du Piémont*, Turin, *Botta*, 1858, cité dans *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 32.

3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 33-34 ; La Marmora, 11 ; Dépêche du général v. Schleinitz, 13 octobre 1860, *ibid.*, 18.

4. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 34.

5. Beust, *Mémoires*, I, 213.

Un peu plus tard, dans une circulaire aux cours a
des (24 janvier 1863), il signifiait que, si l'on ne reve
l'ancienne intimité, l'alliance de la Prusse avec un adv
de l'Autriche ne serait pas du tout impossible dans
semblable à celui de la guerre d'Italie en 1859[1]...
que d'hésitation pour la Prusse avant de prendre ce

A la veille de la guerre des Duchés, elle s'engage
core à mobiliser, si les Italiens envahissaient la Vé
Vers la même époque, au contraire, le ministre des
étrangères italien, comte Pasolini, répondait à un me
officieux venu d'Allemagne : « On ne peut douter de
le cas échéant, on nous trouverait toujours avec les e
de l'Autriche[3]. » Il faut ajouter que ces dispositions
cluaient pas, en Italie, « un sentiment général de fr
pour ne pas dire de répulsion, à l'égard de la Pru
L'arrivée au pouvoir du général La Marmora, dont la
somanie » était célèbre, marqua un revirement signi

Il mit à profit la question du Zollverein afin de r
un premier pas. Cette union douanière, qui a tant cor
à l'unité de l'Allemagne, devait expirer le 31 déc
1865. Au commencement de 1864, l'Italie engagea c
gociations pour conclure un traité de commerce anal
ceux que la Prusse venait de signer avec la France et l
gique (1862, 1863), c'est-à-dire exécutoire à dater du 1
vier 1866.

La convention avec l'Italie allait être conclue (août
quand la Prusse se refroidit subitement, sans raison
rente. Le 12 novembre, le Zollverein était renouvelé
douze ans. Désormais, la situation changeait entière
L'Italie avait à négocier, non plus avec la Prusse seule
avec la Prusse représentant le Zollverein[5]. La décon
était complète.

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 37.
2. Voir *suprà*, p. 10.
3. Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio*, 328, cité par M. de La *loc. cit.*, 93-95.
4. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 36.
5. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 42.

D'autre part, en éloignant l'Italie de Rome, la convention du 15 septembre 1864 l'orientait vers Venise, c'est-à-dire vers l'alliance prussienne. Mais les hésitations de la Prusse duraient encore; elle semblait prendre à tâche de décourager les Italiens[1]. Bien plus : après la paix avec le Danemark, M. de Bismarck proposait au cabinet de Vienne de céder les Duchés à la Prusse, sous la condition d'engager une action commune en vue de reprendre la Lombardie à l'Italie[2]. Par contre, Napoléon III disait au comte Pasolini : « Il viendra un jour où les deux puissances allemandes seront amenées à la nécessité de la guerre. Ce sera le bon moment pour vous[3]. » En effet, les pourparlers du traité de commerce furent repris lors des premiers froissements entre l'Autriche et la Prusse (mai 1865). La Marmora admit les propositions prussiennes; la plupart des États allemands, le Hanovre, le Nassau et quelques autres exceptés, reconnurent le jeune royaume. Le traité fut conclu, mais à titre provisoire, tant que ces exceptions subsisteraient. Ce devait être le point de départ de l'alliance italo-prussienne[4].

Le général La Marmora ne tardait pas à communiquer aux Tuileries les ouvertures de M. d'Usedom, le ministre de Prusse à Florence. L'Italie entreprenait des études en vue d'une guerre[5]. Sur les entrefaites, la convention de Gastein marquait un temps d'arrêt dans le rapprochement de la Prusse et de l'Italie. Celle-ci gardait rancune au gouvernement prussien de tromper son attente; elle le soupçonnait d'avoir communiqué à l'Autriche la réponse de La Marmora à M. d'Usedom, afin de lui forcer la main[6]. Ne

1. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 45-46; Jacini, *Due anni di politica italiana*, Milan, *Civelli*, 1868, 128; Pasolini, *Memorie*, 412, cités par M. de La Gorce, *loc. cit.*, 96-97.
2. Confidences de M. de Bismarck à M. de Beust, confirmées par un fonctionnaire des affaires étrangères de Vienne (Beust, *Mémoires*, II, 481).
3. Pasolini, *Memorie*, 412, cité par M. de La Gorce, *loc. cit.*, 96-97.
4. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 47, d'après Jacini, *Due anni di politica italiana*.
5. Dépêche à M. Nigra, 4 août 1865, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 53-54; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 52.
6. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 55-56.

comptant plus sur la Prusse, le cabinet de Florence t
s'entendre avec Vienne. Le 9 octobre 1865, La M
remettait au comte Malaguzzi des instructions déta
il devait proposer au gouvernement autrichien l'acha
Vénétie, moyennant une somme dont le total ne dépas
en aucun cas, un milliard ; il laisserait entrevoir la p
lité de conclure un traité de commerce. Il chercherait
à obtenir une convention secrète, qui facilitât dans l
l'acquisition du Tyrol italien.

En Autriche, le comte Malaguzzi se heurtait à des
pules plutôt qu'à une opposition véritable. On mett
avant le point d'honneur militaire, la question de dig
en gardait cette impression que le cabinet de Vienn
virtuellement résigné à l'abandon de la Vénétie, qu'il
derait après une campagne sauvegardant son amour-p
Singulière combinaison en vérité [1] !

D'ailleurs, à cet instant, la Prusse redoublait d'effort
regagner l'Italie. Le roi envoyait à Victor-Emmanuel
lier de l'Aigle noir ; M. de Bismarck reprenait les né
tions du traité de commerce et les menait à bien. Il d
M. Benedetti : « Vraiment, l'Italie aurait bien tort de d
ser 500 millions pour racheter Venise. La guerre ne
coûterait pas 200 et ne laisserait pas pendantes des
cultés de fond, que la paix est impuissante à résoud
Le 18 novembre, dans son discours du trône, Victor-E
nuel lançait une phrase qui, à elle seule, était un progra
« Un changement profond, inévitable, est en train de s
rer parmi les peuples européens. » Il laissait prévoir
nouvelles épreuves [3] ». Le 13 janvier 1866, M. de Bis

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 58-60 ; La Ma
Un peu plus de lumière, 61-70. — En 1863, le comte de Rechberg
M. de Gramont, au sujet de la cession de la Vénétie : « Je ne dis don
jamais ; mais il faut tant de choses... que, si le mot *jamais* n'était p
mon vocabulaire politique, je serais tenté de le prononcer ici » (Correspo
de M. de Gramont, citée par M. de La Gorce, IV, 568).
2. La Marmora, cité par M. de La Gorce, 294 et suiv. ; Rapport G
14 mars 1866, La Marmora, 98 ; M. de Bismarck avait eu vent de la n
Malaguzzi et croyait devoir faire quelques représentations au général L
mora (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 60).
3. *Le Général La Marmora et l'alliance prussienne*, 63.

écrivait à M. d'Usedom : « La conduite de l'Autriche a éteint toutes les obligations de conscience qu'avait fait naître dans l'esprit du roi la convention de Gastein [1]. »

Constamment Napoléon III fut tenu au courant de ces tentatives. Il les approuva entièrement. Il fit même plus : il conseilla une alliance offensive et défensive dont les conséquences allaient être Sadowa [2]. Dans la redoutable partie que devaient jouer trois des grandes puissances de l'Europe, tous les risques étaient pour la Prusse. Quoi qu'il arrivât, l'Italie, sûre de l'appui de la France, ne pouvait être atteinte dans son intégrité territoriale. Quant à notre gouvernement, il encourageait sous main la Prusse et l'Italie, tout en prodiguant à leur rivale des témoignages de sympathie. Ce rôle manquait à la fois de franchise et de prudence, car il était uniquement basé sur la supposition que l'Autriche serait victorieuse [3].

1. La Marmora, cité par M. de La Gorce, *loc. cit.*, 294 et suiv.
2. G. Rothan, Souvenirs diplomatiques. La France et l'Italie, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1884, 304 ; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, juin 1866, publié par le *Courrier d'Italie*, 8 février 1877, reproduit par le général La Marmora, *I segreti di Stato nel governo costituzionale*, 1, 404, et par M. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 423 et suiv. Le général La Marmora écrivit au chevalier Nigra, en juin 1866 : « L'empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse » (G. Rothan, La politique française en 1866, *Revue des Deux-Mondes*, septembre 1878, 291).
3. G. Rothan, *loc. cit.*, 265 et suiv. — Une lettre de M. de Bismarck au général von Manteuffel, 9 juin 1866, publiée par le *Times* et reproduite par le *Journal des Débats* du 29 octobre 1898, montre que l'empereur était tenu au courant des projets agressifs de la Prusse. — « La situation géographique de la Prusse est mal délimitée ; il faut à cette puissance plus d'homogénéité et de force dans le Nord... Dans la lutte qui éclate, la France a deux intérêts : conserver l'équilibre européen, c'est-à-dire s'agrandir si un voisin allemand s'agrandit, et soutenir l'Italie, si elle n'est pas assez forte pour résister à l'Autriche... » (Note du général Frossard à l'empereur, *Papiers sauvés des Tuileries*, 166).

VI

L'ALLIANCE ITALO-PRUSSIENNE

Premières difficultés entre la Prusse et l'Autriche. — Conseil du 28 février à
Mission du général Govone. — Échec des pourparlers entre l'Autriche et
Méfiances réciproques de l'Italie et de la Prusse. — Le comte Arese
Menaces de guerre. — L'opinion en Prusse. — M. de Bismarck et Napoléon

A Berlin, l'année 1866 semblait commencer sous
cifiques auspices. La question des Duchés résolue
« replâtrage » de Gastein, aucun autre point noir
raissait [1]. Mais ce calme était de pure surface. En réa
rapports étaient si tendus entre la Prusse et l'Autric
l'on ne pouvait plus guère espérer une réconciliation [2]
Bismarck donnait bientôt à la politique prussienne
lure agressive. Des difficultés s'élevaient entre les gé
von Gablenz et von Manteuffel, qui commandaient d
Duchés les troupes des deux nations. Dès le 26 j
M. de Bismarck adressait au baron de Werther une d
qui présageait la guerre. Une note au gouvernement
chien revêtait la même apparence et la réponse du co
Mensdorff (7 février) révélait une irritation contenue
profonde [3]. Quelques jours après, le ministre prussien
çait au comte Karolyi que l'entente était rompue e
Prusse et l'Autriche.

Dans ce pays, on n'attachait pas d'abord aux proj
l'aventureux diplomate l'importance qu'ils méritaient.
Gramont écrivait de Vienne à la fin de l'automne
« On estime ici que la position de M. de Bismarck d
patrie sert de contre-poids à la hardiesse de ses c

1. L. Schneider, *L'empereur Guillaume, Souvenirs intimes,* traduction
2. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne,* 61-63 ; État-maj
chien, *Relation de la guerre de 1866.*
3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne,* 63-73 ; P. de L
Correspondant du 25 janvier 1899, 297-302 ; Benedetti, *Ma mission en*
27, dépêche du 11 février 1866.

tions... Ce qui serait une grande entreprise pour un ministre populaire, s'appuyant sur un grand parti national et sûr de l'assentiment de son souverain, n'est plus qu'une grande aventure pour un homme d'État réduit à ses forces individuelles [1]. » Notre ambassadeur à Berlin pensait à peu près de même : « ... Du pas dont l'on marche, on pourrait bien se trouver pris, plus tôt qu'on ne pense, entre une témérité et une défaillance [2]. »

En effet, les événements se précipitaient. Le 22 février, les Chambres prussiennes, hostiles aux projets de M. de Bismarck, étaient prorogées. L'ambassadeur de Prusse à Paris se rendait à Berlin où avait lieu le 28 un conseil extraordinaire en présence du roi. M. de Goltz persuadait les assistants de la sincérité et de la cordialité des sentiments de Napoléon III. Le prince royal et le ministre des finances, seuls, se prononçaient pour la conciliation. Le roi était fort hésitant. « Je me déciderai à la guerre, s'il le faut », aurait-il dit. « Je ne m'y déciderai qu'après avoir prié Dieu de me montrer le droit chemin [3]. »

A cette même date, il semblait un instant que l'entente allait se faire entre l'Autriche et l'Italie. Le chevalier Nigra, reçu aux Tuileries le 28 février, proposait la cession volontaire de la Vénétie en échange des provinces danubiennes, dont le prince, Couza, venait de tomber. Ce n'était pas là une idée nouvelle. Dès 1860, l'abandon de Venise à l'Italie faisait l'objet d'une brochure célèbre qu'on attribuait à Napoléon III : *L'empereur François-Joseph et l'Europe.* A la fin de 1864, le général La Marmora risquait des démarches dans le même but auprès des cabinets de Paris et de Londres. Le refus de l'Autriche jetait définitivement l'Ita-

1. Cité par M. de La Gorce, *loc. cit.*
2. Lettre du 11 février 1866 (Benedetti, *Ma mission en Prusse,* 31) ; G. Rothan, *La politique française en 1866,* 103.
3. Assistaient à ce conseil le prince royal, les ministres, les généraux von Moltke, von Manteuffel, le comte de Goltz (La Gorce, *loc. cit.,* 297-302, d'après von Sybel, IV, 281 et suiv. ; G. Rothan, *La politique française en 1866,* 106 ; Benedetti, 35-44 ; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne,* 74-75 ; Oncken, *Unser Heldenkaiser,* 88).

lie dans les bras de la Prusse [1]. En février 1866, Nap
accueillit très favorablement la proposition de M
Mais il objecta que l'Autriche y adhérerait diffic
« Pour l'y contraindre, ajouta-t-il, vous devez
les propositions de la Prusse et la pousser à concl
alliance offensive et défensive avec vous. Je me ch
moi, de proposer confidentiellement au gouverneme
chien la combinaison caressée par vous [2]. » Il pensa
cabinet de Vienne céderait sûrement devant une
menace.

Au conseil du 28 février à Berlin, il avait été décid
s'entendrait avec l'Italie. M. de Bismarck entrait
échanges d'idées avec le comte de Barral, et le
La Marmora s'empressait de répondre qu'on le tr
toujours prêt à entamer une négociation dirigée
l'Autriche. Mais il désirait savoir jusqu'à quel point
vait compter sur le concours de la Prusse. M. de B
exprimait alors le désir qu'on envoyât, pour être ac
M. de Barral « un homme versé à la fois dans l'art n
et la diplomatie [3] ».

Le 9 mars, au parlement de Florence, le marquis
déclarait le moment venu de « fonder les alliances
rope sur des bases nouvelles, sur la communauté de
cipes et des intérêts [4] ». Vers le milieu du mois,
d'état-major de l'armée prussienne, général de Moltke
partir en mission pour l'Italie, quand survenait un
général italien, arrivé mystérieusement par la Suiss
prétexte d'un voyage d'études. « Le but de la miss
M. le général Govone, écrivait La Marmora à M. de
est de s'assurer des combinaisons militaires que, pa

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 19-22, d'après
cours du général, 12 novembre 1864, à la Chambre italienne ; Rapport
valier Nigra au prince de Carignan, juin 1866 ; G. Rothan, 423.
2. Rapport de M. Nigra au prince de Carignan, juin 1866 ; G. Roth
P. de La Gorce, 302.
3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 74-75 ; La M
Un peu plus de lumière, 87.
4. P. de La Gorce, *loc. cit.*, d'après le *Parlamento italiano*, 1865-18

de la situation politique actuelle, le gouvernement de S. M. le roi de Prusse pourrait vouloir concerter avec nous pour la défense commune [1]. » M. Benedetti en rendait compte, lui aussi : « On annonce la prochaine arrivée d'un officier général italien, le général Govone, qui viendrait à Berlin chargé d'une mission importante ; cette nouvelle, qui aurait été divulguée, dit-on, par une indiscrétion du maréchal de Wrangel, a causé une certaine émotion. Si elle se confirmait, on ne manquerait pas de croire que la Prusse et l'Italie négocient un traité d'alliance offensive et défensive en prévision d'une guerre prochaine. »

En réalité, Govone était déjà à Berlin, et M. de Bismarck ne faisait pas mystère de ses intentions. Il trouvait seulement cette venue prématurée, car, disait-il, « nos rapports avec l'Autriche ne sont pas encore suffisamment agressifs ». Ainsi, la diplomatie impériale était si peu au courant des intentions du souverain, qu'elle annonçait comme douteuse une alliance dont il avait pris l'initiative quinze jours auparavant. Quelle unité pouvait-il y avoir dans notre politique extérieure [2] ?

Le 14 mars, le général Govone était reçu par M. de Bismarck. Celui-ci essayait d'amener l'Italie à contracter des engagements fermes, tandis que la Prusse resterait libre de ses mouvements. Govone n'avait garde d'y consentir. Il proposait une acceptation conditionnelle, *ad referendum*, sans aucunement renoncer à obtenir la Vénétie de la bonne volonté autrichienne. De la sorte, écrivait-il, « la vipère aura mordu le charlatan [3] ».

Cette habile *combinazione* ne devait pas réussir. La cession des principautés à l'empire austro-hongrois trouvait la Russie nettement hostile, l'Angleterre et l'Autriche froides ou défiantes. Le 17 mars, le chevalier Nigra annonçait un

1. Dépêche du 9 mars 1866 ; La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 90 ; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 77.
2. Benedetti, rapports des 14, 16, 18 mars 1866, 71-73. Voir *suprà*, p. 29.
3. Rapports du général Govone, 14 et 15 mars 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière* ; G. Rothan, *loc. cit.*, 278.

échec : « Notre seule espérance se résume aujourd'hu une guerre d'accord avec la Prusse. » Mais, à Berlin négociations se heurtaient à des méfiances réciproques, faisaient croire plusieurs fois à leur arrêt définitif. Nul allait de bon jeu. M. de Bismarck aurait voulu que l'I commençât les hostilités[1]. Le général Govone et le comt Barral entendaient que l'initiative vînt de la Prusse. « talie doit entrer dans la guerre avec cette persuasion qu' pourrait fort bien être laissée seule en route », écrivait vone. Autour du roi Guillaume, dans la bourgeoisie, m dans l'armée, l'hésitation était visible. M. de Bismarck m trait très peu de confiance en ses futurs alliés. S'il livrai preuve des négociations, l'acte ne passerait-il pas par Vie avant d'être rapporté à Berlin[2] ?

D'ailleurs, l'attitude de Napoléon III semblait plus jamais énigmatique. La moindre opposition de sa part tout fait échouer[3]. Trois jours avant la signature du tr secret avec l'Italie, M. de Bismarck disait au général vone : « Tout cela, bien entendu, si la France le veut, ca elle venait à montrer de la mauvaise volonté, alors rien pourrait se faire[4]. » Napoléon III était encore, dans toute force du terme, l'arbitre de la paix en Europe.

A la fin de mars, le général La Marmora entreprit sonder l'empereur sur la façon dont son gouvernement

1. Lettre du général Govone, 18 mars 1866; La Marmora, *Un peu plus lumière*, 106; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, G. Roth 425; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 92. Le 22 mars, Gov annonçait au général La Marmora qu'il se considérait simplement comme dev rester en observation à Berlin. Le 24, M. de Bismarck lançait une circul belliqueuse (Bonghi, *Nuova Antologia italiana*, 30 mars 1866, cité dans l' vrage précédent, 87-91).

2. Benedetti, 75, lettre du 27 mars.

3. « Quoi qu'on en puisse dire maintenant, si la France s'était opposée à démarches, nous ne pouvions courir les risques de nous trouver en face d'u alliance austro-française. La Prusse était aussi préoccupée que nous, peut-ê même davantage, de l'attitude que prendrait la France dans le cas d'une que de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche » (La Marmora, cité par J. Klacz *loc. cit.*, 773); Mémoire du colonel von Dœring, remis à Moltke le 23 févr 1866; Th. Krieg, *Wilhelm von Dœring*, 141, cité par la *Revue militaire*, 18 n° 858, 343.

4. Dépêche du général Govone, 6 avril 1866, La Marmora, *Un peu plus lumière*, 152; P. de La Gorce, IV, 597.

visagerait une alliance italo-prussienne. Le comte Arese, le compagnon aimé de la jeunesse de Napoléon III, ancien *carbonaro* comme lui, celui-là même qui avait été chargé, en décembre 1848, de le complimenter au nom du gouvernement piémontais, se rendit à Paris. Il revint convaincu des sympathies de l'empereur pour l'Italie; à défaut d'une « solution pacifique », qu'il préférait, Napoléon III ne s'opposerait pas à ce que le jeune royaume profitât de la diversion opérée par la Prusse afin d'accomplir « le vœu national ». Mais, il se réservait une « complète liberté d'action, pour toute éventualité dans laquelle les intérêts de la France courraient quelque danger[1] ». Ses intentions étaient si bien dissimulées sous un voile d'indifférence et d'apathie fataliste que, le 31 mars, le chevalier Nigra pouvait écrire à Florence : « Je crois que l'empereur désire la guerre, mais je crois aussi qu'il ne veut s'engager avec personne avant que la lutte ait éclaté[2]. »

Quelle que fût sa pensée réelle, le gouvernement italien était pleinement rassuré sur ses dispositions à l'égard de l'Italie; il cherchait à faire partager cette confiance au cabinet de Berlin. Le 20 mai, le général La Marmora écrivait au comte de Barral, un peu naïvement : « L'amitié de la France sera toujours considérée par la Prusse, j'en ai la confiance, comme un gage de plus de notre alliance[3]. »

M. de Bismarck n'était pas homme à négliger une occasion

1. Discours de M. Rouher au Corps législatif, 30 mai 1866, *Moniteur universel* du 4 mai; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 121-129, d'après Jacini, *Due anni di politica italiana;* Bazzoni, *Storia politica d'Italia dall'anno 1848 al 1868 con documenti inediti*, Florence, 1868; Berti, discours à la Chambre des députés d'Italie, 12 décembre 1867; Lettre d'Arese à La Marmora, 30 mars 1866 (comte Grabinski, *Un ami de Napoléon III*, Bahl, 1898, 226, d'après Bonfadini, 338-339); La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 139-141. Le comte Arese arrivait à Paris le 30 mars.

2. Rapport au prince de Carignan, juin 1866, G. Rothan, 428; Lettre du chevalier Nigra, 29 mars, et télégramme du 31, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 140.

3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 129. — « La question italienne a bien été le secret de la politique de Napoléon III » (Valbert, *Revue des Deux-Mondes*, mai-juin 1889, 209, au sujet de L. Thouvenel, *Le secret de l'empereur*, 2 vol. in-8°, 1889, *Calmann-Lévy*). Le général Cialdini disait de lui en 1860 : « Il est plus Italien que Français » (*ibid.*, 211).

favorable. A son gré, les choses marchaient même trop tement. Il fit des confidences calculées à la femme du nistre de Saxe à Berlin, comtesse de Hohenthal. M. Beust crut nécessaire de prendre des précautions. De mê pour l'Autriche. Aussitôt la presse prussienne de les exa rer. Les régiments mis en mouvement deviennent des d sions, puis des corps d'armée; Berlin est déjà menacé; mesures compensatrices sont nécessaires[1]. M. de Bisma adresse au gouvernement autrichien (24 mars) une note il relève ses préparatifs, non sans les amplifier. Il en l prévoir d'autres de la part de la Prusse. Sur l'opinion p blique, l'effet produit est nul[2]. Quant à M. de Mensdorff se contente d'une réponse très modérée : « Rien n'est pl éloigné des intentions de l'empereur que de prendre u attitude offensive à l'égard de la Prusse. » (31 mars.) M. Bismarck répond, le 5 avril, presque dans des termes ide tiques[3]. En même temps, il élargit la question. Il ne s'a plus seulement des Duchés, mais de la revision du pac fédéral sur la base de la constitution de 1849 : un pouvc central chargé de la direction militaire et de la représent tion extérieure de l'Allemagne; une assemblée élue par suffrage universel[4]. Il irait jusqu'à rappeler au besoin parti libéral, à proclamer la constitution de 1849, à entra ner le sentiment national[5]. En fait, c'est l'unité allemand qu'il réclame, comptant bien qu'elle se fera au profit de l Prusse. Celle-ci n'en proteste pas moins de ses intention pacifiques, aussi bien que l'Autriche. Mais toutes deux pour suivent leurs armements, comme les petits États allemands

Si M. de Bismarck, si même le roi Guillaume sont décidé à la guerre, en Prusse « la paille est d'abord singulièremen

1. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 112. Le comte de Beust étai alors premier ministre en Saxe.
2. L. Bamberger, *Étude sur M. de Bismarck*, Paris, 1868, 185.
3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 84-86; Benedetti, 87.
4. Rapport Govone, 14 mars 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 93; Benedetti, dépêche du 17 avril 1866, 104.
5. D'après une conversation avec M. Benedetti, lettre du 19 mai 1866 (*Ma mission en Prusse*, 161).

humide ». De toutes parts affluent des adresses demandant ou conseillant la paix. On n'entend que ces mots « guerre fratricide ». La confiance manque. On sait que la plupart des généraux n'ont jamais vu le feu. Il y a « partout froideur et indifférence ». Déjà, l'on refuse le papier-monnaie. Berlin est « dans des dispositions douteuses ou même hostiles[1] ». La « très honorable corporation » marchande de Kœnigsberg décide de ne plus illuminer le jour de la fête du roi. M. von Gerlach, le champion du « parti de la Croix », jadis si bien inféodé à M. de Bismarck, l'accuse « de dissoudre tous les éléments conservateurs de la monarchie[2] ». L'attentat de Blind (8 mai) motive de la part des journaux progressistes des appréciations très hostiles. On vend dans tout Berlin une lithographie représentant cette tentative d'assassinat. Le diable saisit au vol les balles destinées à M. de Bismarck, en disant : « Il m'appartient[3]. » Le 17 avril, un « meeting », auquel assistent tous les députés de la capitale prussienne, vote à l'unanimité cette motion : « Une guerre entreprise dans l'intention d'annexer les Duchés à la Prusse ne saurait être justifiée[4]... » Le *Nationalverein*, l'*Abgeordnetentag*, la *Reformpartei*, la *Volkspartei* se montrent très opposés à la guerre. « Au moment décisif, M. de Bismarck n'avait aucun appui moral dans la nation[5]. » Le conseil municipal de Berlin déclare qu'il ne veut plus avoir de relations avec la cour. Même quand le premier coup de canon a été tiré, ces dispositions persistent dans certaines classes. On refuse de croire aux victoires prussiennes; on raille l'enthousiasme populaire[6].

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 419; La Marmora, *Un peu plus de lumière*, passim; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 132; Malmesbury, 350. — « Songez, mon cher Général, disait M. von Manteuffel au général Fleury, en 1863, que je suis général de division et que je n'ai pas encore vu le feu » (Fleury, II, 286).
2. J. Klaczko, Les préliminaires de Sadowa, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1868, 545.
3. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 419.
4. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 100.
5. L. Bamberger, 171; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 132.
6. L. Schneider, I, 238-244. — L'armée n'est pas enthousiaste de la guerre contre l'Autriche (Dépêches du général Govone, 2 avril et 22 mai 1866, La

Il ne faudrait pas se tromper aux causes de cette hosti générale. Elle tient en grande partie à ce qu'on suppos cour d'accord avec la France. Le 27 mai 1866, l'archevê de Cologne écrit au roi, dans les termes les plus pressa pour déconseiller la rupture avec l'Autriche : « Les p rhénans ne redoutent rien tant que de se voir livrés France à la suite d'une pareille guerre[1]. » Encore le 15 ju un ancien ministre, von Bethmann-Hollweg, s'adressan Guillaume Ier, unit dans le même anathème M. de Bisma et la politique de Napoléon III.

Pourtant, quoi de plus dissemblable que ces deux ho mes, de plus opposé que leurs vues ? Le contraste ne saur être plus complet : M. de Bismarck dans toute sa vigue physique et morale, son être entier respirant la force, la solution, l'activité ; « réaliste dans ses conceptions plus core que dans ses actes..., dédaigneux des considératio générales », des principes absolus, des idées abstraite uniquement sensible aux réalités palpables, aux profits i médiats ; « point humanitaire, plus Prussien qu'Allemand incarnant en lui une race vaillante, plus estimable que sy pathique, obstinée dans la lutte, éprouvée par un climat d et un sol pauvre, qui a réussi à les vaincre comme elle vaincu ses voisins, à force de volonté, de persévérante éne gie et de sentiment du devoir[2].

En face de ce colosse construit pour la bataille, qu contraste que la physionomie lassée et soucieuse de l'en pereur, déjà malade, troublé par des insuccès, fait pour travail du cabinet beaucoup plus que pour la vie active ! So caractère est de la plus extrême complexité. On a fréquen ment surfait son intelligence aux dépens de son cœur, mai

Marmora, *Un peu plus de lumière*, 143-253). — « Il ne faut pas négliger l'op nion publique de la nation. Or, l'opinion du pays est de plus en plus hostile la guerre... » (Extrait d'une note adressée le 19 mai au général de Moltk *Wilhelm von Dœring*, 158).

1. L. Schneider, I, 349.

2. P. de La Gorce, *loc. cit.*, 317 ; Voir *suprà*, p. 11. M. de Bismarck disait « Je suis moins Allemand que Prussien » (Rapport du général Govone, 3 jui 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 288).

il n'est ni « une grande incapacité méconnue », comme le prétend M. de Bismarck, dès 1862, ni l'homme du sens le plus droit que voit en lui M. de Persigny. S'il est inférieur à la situation que son nom et les circonstances lui ont faite, il ne l'est pas au point qu'ont voulu dire ses ennemis. Il n'a pas toutes les qualités d'un souverain, mais il en a quelques-unes[1]. Son abord est facile, son regard doux et intelligent. Il écoute beaucoup, parle peu et bien. C'est « Napoléon le Taciturne », mais peut-être écrit-il trop ? Il a toute discussion en horreur[2]. « Lent et indolent, homme de plaisir et de loisir », il s'adonne volontiers aux distractions voluptueuses. Intelligent, on lui a reproché un goût particulier pour les sots, parce qu'il entend échapper à toute domination ou par mépris de l'espèce humaine[3]. Il fait preuve à l'occasion du plus mâle courage, mais il n'a rien du chef d'armée. « Plus d'une fois, ses instructions ont mis dans un grand embarras, en Crimée, nos commandants en chef. » Il étudie les campagnes de César beaucoup plus que celles de Napoléon[4]. Il ne sait pas lire une carte[5]. Son instruction générale a été fort négligée ; il n'a pas la moindre notion de l'Allemagne, et croit, en 1861, à l'imminence d'une révolution en Prusse. « Il n'avait pas d'instruction réelle, mais beaucoup d'intelligence, les rudiments et même les éclairs d'un génie plutôt littéraire que philosophique et plutôt philosophique que politique[6]. »

A l'égard de son entourage, il est d'une extrême bienveil-

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 199 ; J. Klaczko, Deux chanceliers, *Revue des Deux-Mondes*, juillet-août 1875, 180 ; Seinguerlet, *Propos de table de M. de Bismarck pendant la campagne de France*, 34 ; De Persigny, *Mémoires*, 345 ; Bismarck, *Mémoires* recueillis par M. Busch, I, 240 ; A. Dumas, *Nouvelle lettre de Junius*, 3, 10 et suiv.

2. Général de Wimpffen, *Sedan*, 36 ; P. de Lano, *La cour de Napoléon III*, 97 et suiv. ; *Le dernier des Napoléon*, 37-113, 396 ; Malmesbury, 374.

3. Lettre de Guizot à M. Reeve, 2 décembre 1862, *Revue hebdomadaire*, 12 novembre 1898, 241 ; P. de Lano, 110 ; Général Ambert, *L'invasion*, 17.

4. De Wimpffen, *Sedan*, 36 ; P. de Lano, 110 ; de Persigny, 345 ; Malmesbury, 280, d'après le maréchal Pélissier.

5. Général Jarras, *Souvenirs*, 56 ; P. de Massa, *Souvenirs et impressions*, 289.

6. Georges Sand, *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, cité par M. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 263 ; Seinguerlet, 34 ; Bismarck, *Mémoires*, recueillis par M. Busch, I, 30.

lance, sans ombre de prétention. Personne ne le connaît. Nul n'a pu « l'approcher dans sa jeunesse, se rendre familier à Sa Majesté, sans être soudain pris de la faiblesse de ses sentiments par son exquise bonté ». Cependant, malgré cette grande duperie, il reconnaît le monarque sous une apparence peu ordinaire[1]. Mais les lettres de son aide de camp sont « le plus souvent des devoirs et quelquefois des déroutes ». Il fait preuve en matière d'art d'une froideur excessive; il ne sait pas penser[2]. A des qualités réelles, joint une tendance italienne à la ruse, aux calculs compliqués, où il s'égare parfois. Il n'est ni droit ni franc, ni l'un et l'autre; il aime les détours, les exemples choisis, les intrigues; il les aime pour eux-mêmes, par goût de dilettante. Il est naïf et retors; sur le trône, il reste le cousin gâté qu'il a longtemps été[3]. S'il est généreux envers ceux qui l'approchent, il est hanté d'arrière-pensées de profit quand il s'agit de politique extérieure. Il est entêté et faible, doux et énergique à l'occasion. « Ce qu'il y a de plus difficile avec l'empereur, aurait dit le duc de Morny, c'est de lui ôter une idée fixe et de lui donner une volonté ferme... » « Mélange bizarre de témérité et de patience, de fatalisme et de calcul; il croit en son étoile, il la suit et, dans son for intérieur, il est résolu à la suivre jusqu'au bout[4]... »

S'il est irrésolu à l'extrême, s'il ajourne volontiers les décisions nécessaires, il sort parfois de son irrésolution par de coups d'éclat. Il est l'homme des décisions suprêmes comme de la stoïque résignation[5]. Il sait vouloir fortement; c'est

1. P. de Massa, *Souvenirs et impressions*, 334; de Persigny, 345; Arnault Ambert, *L'invasion*, 17: « Pour obtenir de l'empereur, il suffisait de demander »

2. P. de La Gorce, *Correspondant* des 10 et 25 janvier 1899, 106, 801, 324; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, 199; Henry, II, 3[illegible]; note; P. de Lano, *La Cour de Napoléon III*, 69-72.

3. De Persigny, 345; Jules Delafosse, *Figures contemporaines*.

4. P. de La Gorce, *loc. cit.*; G. Rothan, *La politique française en 1866*, 43; Général du Barail, III, 318; *Le dernier des Napoléon*, 2[illegible]

5. *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 12; du Barail, III, 3[illegible]

6. M. Guizot à M. Reeve, 2 décembre 1852, *Revue hebdomadaire*, 12 novembre 1898, 241.

7. P. de La Gorce, *loc. cit.*; P. de Lano, *La cour de Napoléon III*, 52 et suiv.; De Persigny, 321.

surtout dans l'intimité qu'il est faible, par crainte des discussions, de peur de froisser les sentiments de son entourage. Tantôt il attire à lui toutes les affaires « avec un empressement jaloux »; tantôt il les laisse « retomber en de longs intervalles de lassitude, de distractions voluptueuses ou de maladie... demeurant sur toutes choses un regard demi-clos[1] », qui ne pénètre pas plus les pensées des autres qu'il ne laisse deviner les siennes, il plane au-dessus des questions sans les dominer, au point de se désintéresser des plus graves. Il rêve paix perpétuelle, désarmement et fraternité des peuples, et ne répugne nullement à l'idée de grandes guerres. Il vise aux plus hautes conceptions humanitaires et laissera la France amoindrie, l'Europe écrasée sous le poids de la paix armée. Il porte à l'extrême l'utopie et le calcul, « méditant à la fois de fonder Salente et de copier Machiavel ». Ses calculs les plus profonds aboutissent souvent à le laisser circonvenir par de plus habiles ou de plus persévérants[2].

En politique, « il est une sorte de chaos : impérial et révolutionnaire, autocrate et socialiste, avec des goûts d'aristocrate et des idées démocratiques, le respect de la tradition et la passion de l'aventure, le désir de l'ordre et le mépris de l'équité[3] ». Il ne sait pas s'inspirer de nos traditions d'avant 1789, peut-être parce qu'il les ignore. La diplomatie française est vigilante, éclairée, mais elle n'a pas sa confiance. Il respecte ses droits et les situations acquises, mais laisse nos agents à l'écart de ses projets. Il est en contact familier avec certains diplomates étrangers, qui en abusent parfois. De là, une politique extérieure décousue, indécise, toujours contradictoire. La persévérance, l'esprit

1. P. de La Gorce, *loc. cit.*; P. de Lano, 296 et suiv., lettres du 13 février 1854 à notre ambassadeur à Londres; du 18 janvier 1856 au ministre des affaires étrangères; lettres de M. Guizot à M. Reeve, 26 janvier 1852, *Revue hebdomadaire*, *loc. cit.*, 240.

2. P. de La Gorce, *loc. cit.*; Sorel, *Revue française en 1866*, 33; G. Rothan, *La politique française en 1866*, 254; « La guerre est le fléau de l'humanité... Le temps des conquêtes est passé pour les pays savants » (Napoléon III, *Idées napoléoniennes*, 1839); duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha, *Aus meinem Leben und meiner Zeit*, II, 135.

3. M. Guizot à M. Reeve, 26 janvier 1852, *Revue hebdomadaire*, *loc. cit.*, 240

de suite, lui font défaut ; aussi restera-t-il à mi-chemin de ses entreprises les plus osées[1].

A l'intérieur, il est autoritaire et libéral, novateur et conservateur ; sa politique est « pleine d'obligations... donnant ou déroutant quelquefois l'opinion par les concessions les plus tendues ou équivoques, donnant et retenant à la fois, ne faisant rien essayant de tout sans conviction, s'affaiblissant comme gouvernement absolu, sans s'assurer les avantages d'un vrai régime de libertés républicaines, et finissant par connaître les inconvénients de tous les régimes[2]... Malgré les meilleures intentions, il fait ainsi à la France un mal irréparable.

Entre ce rêveur couronné et le réaliste de génie qu'est M. de Bismarck, les différences ne peuvent être plus profondes, les oppositions plus tranchées. Quel adversaire pour le grand ministre prussien !

1. G. Rothan, Les Relations de la France avec la Prusse de 1866, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mai-juin 1866. Cf. Ch. Seignobos, Histoire politique de l'Europe, 3. J. Klaczko, Deux chanceliers, 1868, passim, et surtout 1871, 1-65. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 203. Regnier et Baudi, *Journal d'un voyage français pendant la guerre*; du Barail, III, 52.

2. Ch. de Mazade, L'enquête sur le 24 mars, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1872, 70.

VII

LE TRAITÉ SECRET

Les compensations pour la France. — Incohérence de notre politique.
Traité du 8 avril. — Proposition en vue du désarmement.

Durant tout le mois d'avril 1866, le gouvernement impérial est l'objet des sollicitations des deux partis. « On ne connaîtra probablement jamais... les propositions, les cajoleries, les promesses et les offres, avec lesquelles les deux ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour les escaliers des Tuileries ou du palais du quai d'Orsay[1]. »

Dès son retour de Berlin, M. de Goltz cherchait à savoir nos conditions (5 mars). Mais l'empereur paraissait les ignorer lui-même : « Il m'est malaisé de préciser un objet déterminé. » L'annexion de la Belgique, ajoutait-il, ne serait pas justifiée ; d'ailleurs, la Prusse se réserverait la rive droite de la Meuse, fait remarquer M. de Goltz. Pour le Luxembourg et la Suisse, les objections sont à peu près pareilles. Reste le territoire allemand. Mais Napoléon III reconnaît lui-même que les difficultés seront grandes. Il faudrait se rabattre sur les frontières de 1814, sur l'annexion de Landau et de Sarrelouis. Là encore, il y aurait des obstacles, et l'empereur de conclure : « Vraiment, je ne puis indiquer d'objet de compensation ; je ne puis que vous assurer de ma neutralité bienveillante : plus tard, je m'entendrai avec le roi[2]. » Plusieurs tentatives du même genre sont aussi vaines.

De son côté, M. Benedetti, interrogé par M. de Bismarck, n'ose répondre, faute d'instructions[3]. Le 2 mai, dans un bal, Napoléon III risque une allusion significative à M. de Goltz : « L'Autriche m'a fait des ouvertures qui pourraient se trans-

1. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 108.

2. Rapport de M. de Goltz, von Sybel, IV, 285 et suiv., cité par M. de La Gorce, 317-320.

3. Lettre de M. Benedetti, 3 avril, *Ma mission en Prusse*, 91 ; P. de La Gorce, 319-320 ; G. Rothan, *La politique française en 1866*, 137-140.

« former en effet fondation. Nous ne voulons pas [illegible] Les jours de mon pays sont [illegible] Cette fois la demande est [illegible] M. de Bismarck a répondu qu'il désire connaître les [illegible] pour [illegible] et le bouleverser les siennes. Les jours se passent [illegible] Pendant que jamais l'empereur se complaît à [illegible] et [illegible] à la fois naïfs et naïfs, grandioses et mesquins, [illegible] et inspirés..., sa seule idée arrêtée est l'affranchissement de Venise[1].

D'ailleurs, nous l'avons déjà dit, sa seule ambition n'est rien moins que décidé à nous céder aux [illegible] des provinces rhénanes. Sa réponse du 4 mai à l'ambassadeur de Cologne le montrerait assez, s'il était besoin d'autres preuves. Il semble pourtant que ses fonctionnaires admettent la possibilité de notre entrée en possession de ce pays du Rhin, si souvent foulé par nos armées. Des préparatifs militaires y sont faits, si l'on en croit le général Ducrot[2]. D'un côté, on signale dans toute la France le passage d'agents prussiens, qui cherchent à se rendre compte de l'état de l'opinion, des armements auxquels nous pourrions procéder[3].

Ni le roi Guillaume ni même M. de Bismarck ne soupçonnent l'incohérence de la politique impériale. Napoléon III a ses vues personnelles, que parfois il dissimule à ses ministres. Entre MM. Drouyn de Lhuys et Benedetti, l'accord ne s'établit pas davantage. Le premier écrit au second, le 31 mars : « Il n'y a rien de fondé dans ce qui a été rapporté à M. de Bismarck, au sujet d'une intervention de notre part auprès du cabinet de Florence... Nous ne pouvions pas les encourager (les Italiens) à se prêter aux ouvertures de la Prusse sans engager très gravement notre responsabilité. D'autre part, nous n'avons pas pensé non plus que nous dussions prendre sur nous d'apporter aucun obstacle à l'accomplissement des destinées de l'Italie... » Le même jour, Napoléon III dit au comte Arese : « Comme ami, je vous conseille l'alliance avec la Prusse[4]. »

Ces contradictions, cette attitude de sphinx en imposent à M. de Bismarck ; il cherche en vain notre objectif ; il ne peut croire à un désintéressement si peu dans ses habitudes. Il ne saisit pas l'extrême complexité du caractère de Napoléon III, le rôle capital que le désir d'affranchir Venise joue dans sa politique. Le mois d'avril n'est pas écoulé que l'empereur réalise un de ses rêves : le 8, un traité valable pour trois mois est signé entre la Prusse et l'Italie, après avoir été approuvé par lui ; il est ratifié, le 14, à Florence et, le 20, à Berlin. Il porte le titre de « Traité d'alliance offensive et défensive », quoique ces mots ne soient pas reproduits dans son texte. Le gouvernement prussien aurait voulu se borner à un « Traité d'alliance et d'amitié », moins compromettant ; il se heurte au refus absolu des Italiens.

D'après cette convention, l'initiative des hostilités doit revenir à la Prusse, mais le consentement de chacun sera nécessaire pour conclure la paix ou même un armistice. L'objectif visé est l'annexion à l'Italie du royaume lombardo-vénitien, et à la Prusse de territoires équivalents. Le cabinet de Florence exige que ses engagements ne soient valables que durant

1. P. de La Gorce, 3e édit.

2. Voir *supra*, p. 19. Le roi ne voulait pas [illegible] et ce ne fut qu'après une longue résistance [illegible] rhénane (Conversation avec M. de Reust, 4 mai 1866, Le Mercier, II, 497) ; G. Rothan, 147, note 2.

3. « ...Une simple démonstration, une attitude énergique [illegible] pour mettre les Prussiens à la raison. Ils étaient si fermement convaincus que la rive gauche du Rhin devait être une compensation légitime, pour nous, de leur agrandissement en Allemagne, qu'ils avaient fait enlever et [illegible] les casernes les porte-manteaux et les [illegible] militaires... Tous les rapports officiels parvenus à la préfecture et à la [illegible] nous permettaient de constater que, en cas d'appel au suffrage universel, nos élections assurés de 80 p. 100 des [illegible] (Lettre au général Favé, 6 novembre 1866, *Vie militaire du général Ducrot*, II, 142). Ailleurs, à la fin d'une conversation avec un avocat de Mayence : « Si les populations [illegible] lées à disposer d'elles-mêmes et à se prononcer par la voie du suffrage universel, le mouvement en faveur de la France [illegible] 1 p. 100 d'opposants. »

Ces assertions paraissent au moins exagérées. — En 1866, Ducrot commandait à Strasbourg.

4. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 142, note 2 ; *Vie militaire du général Ducrot*, II, *passim*.

trois mois, pour le cas où la situation deviendrait aussi bien que les passions surexcitées empêcheraient d'atteindre un plus long délai. Vainement, il demande que le Trentin suive le sort de Venise. On objecte que c'est une partie intégrante de la Confédération, et l'on renonce à s'entendre à l'avance.

Le gouvernement prussien s'attache à ajourner ces stipulations secrètes, au point que l'aide de camp du roi, colonel von Schweinitz, écrit à Saint-Pétersbourg qu'il n'y a ni traité ni arrangement avec l'Italie. Même en juin, dans une lettre à l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse affirme qu'il n'existe aucune convention avec l'Italie ; le roi lui en a donné sa parole d'honneur[1], c'est pousser un peu loin le respect du secret d'État.

Au moment où la Prusse et l'Italie signent un traité d'alliance, le cabinet de Berlin échange encore avec Vienne des déclarations pacifiques. Le comte de Mensdorff ayant exprimé, le 7 avril, des regrets au sujet des préparatifs militaires des Prussiens, M. de Bismarck répond, le 15, que c'est à l'Autriche de donner l'exemple du désarmement. M. de Mensdorff riposte (18 avril) que l'ordre sera donné, le 25, de suspendre tous les préparatifs de guerre, si la Prusse remet son armée sur le pied de paix. M. de Bismarck s'empresse d'accepter (21 avril), à la condition que l'Autriche et ses alliés feront de même. Mais il faut savoir au gouvernement italien que les ordres pour le désarmement seront exécutés « avec toute la lenteur possible[2] ».

1. *Le général La Marmora et l'alliance française*, 1895 ; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, G. Rothan, 498, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 142-159.

2. *Papiers sauvés des Tuileries*, lettre du colonel de Wermuth-Bonneval, 3 mai 1866, 169. Le roi nie l'existence du traité en s'adressant à M. von Schweinitz.

3. Dépêche du chevalier Nigra, 19 juin 1866, et télégramme du général La Marmora, même date, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 305, 301. Les notes du gouvernement autrichien, en date des 17 et 25 avril, montrent qu'il avait vent de l'alliance italo-prussienne (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 99). Dans une note du 4 mai, le comte de Mensdorff accuse la Prusse de contracter alliance avec une puissance *étrangère à l'Allemagne*; il déclare que l'Autriche renonce au désarmement (*ibid.*, 128).

4. Notes et dépêches des 7, 15, 18, 21, 25 avril (de MM. de Mensdorff et de Bismarck), citées dans *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 95 ; Benedetti, 96 et suiv., dépêches et lettres des 9, 10, 17, 21, 22 avril.

Ce double jeu semble singulièrement suspect au général Govone. Il réclame de M. de Bismarck une déclaration péremptoire, laissant entrevoir qu'à défaut l'Italie cherchera d'autres combinaisons. C'est l'Autriche qui se charge de les tirer tous deux d'embarras. Elle mobilise son armée du Sud et en informe la Prusse par note du 26 avril. Le même jour, elle propose l'abandon des Duchés au prétendant qui serait admis par la diète.

Jusqu'alors l'Italie s'est bornée à rappeler 30,000 hommes environ (11 mars). Le 27 avril, La Marmora annonce qu'elle arme pour répondre aux préparatifs autrichiens, et, le 30, M. de Bismarck fait savoir à Vienne que la Prusse ne désarmera point, tant que l'Autriche n'en prendra pas l'initiative à Venise comme ailleurs[1].

A cet instant décisif, l'alliance à peine conclue reçoit un coup dont il semble qu'elle ne puisse se relever. Le général La Marmora a signalé à M. de Bismarck le danger que court l'Italie d'être attaquée avant la fin de ses préparatifs. Le futur chancelier répond verbalement (2 mai) que la Prusse ne se croit pas strictement obligée à une intervention pour la défense de son alliée. Le traité secret n'est pas bilatéral ; il ne lie pas également les deux puissances. Pourtant, le ministre prussien croit à la nécessité de ne pas laisser écraser le jeune royaume. Il en fera une question de cabinet, veut-il bien ajouter. A bon droit, La Marmora trouve ces assertions singulières. Pas plus que Govone, il n'est rassuré sur le résultat final de l'entreprise si longuement caressée. C'est au milieu de ces anxiétés qu'il reçoit l'offre indirecte de la Vénétie[2].

1. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 192 ; Benedetti, 127 et suiv., dépêche du 4 mai ; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 101-108.

2. La Marmora, *Lettere agli elettori di Biella*, Barbera, 1868 ; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 108-113.

Le 3 mai, le gouvernement italien fait parvenir à Napoléon III une déclaration solennelle portant qu'il ne prendra pas « l'initiative de la guerre » contre l'Autriche (*ibid.*, 138).

Le 6, le roi Guillaume adresse à Victor-Emmanuel une lettre autographe pour neutraliser l'impression de l'incident du 2 mai (*ibid.*, 109). Voir La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 208-214.

VIII

PÉRIODE D'INCERTITUDE

L'opinion en France. — Discours de M. Thiers (3 mai 1866). — Discours impérial d'Auxerre. — Essais d'entente entre l'Italie et l'Autriche. — Entre la Prusse et l'Autriche.

On a vu que le secret n'avait pu être longtemps gardé au sujet du traité italo-prussien. Dès le mois d'avril, on commençait à s'émouvoir en France[1]. « Personne ne sait ce que pense le *maître,* ni de quel côté il incline. L'opinion est plutôt pour une alliance avec l'Autriche, mais surtout pour la neutralité la plus complète[2]. » — « La Prusse est en ce moment très impopulaire en France... hier on craignait des discussions violentes au Corps législatif; les hommes d'affaires, les banquiers, les commerçants, les spéculateurs de tout genre sont très hostiles à la guerre...[3]. » Le 27, à la Chambre, M. Émile Ollivier énonçait les intentions de ses amis et les siennes: « Nous désirons profiter de la discussion du contingent, pour adresser au gouvernement un avertissement[4]. » La loi vint à l'ordre du jour le 3 mai, au milieu d'une affluence inaccoutumée. Dès le début de la séance, M. Rouher se levait du banc des ministres et traçait, en termes très étudiés, le programme des vues de l'empereur. La France, disait-il, souhaite la paix, désapprouve toute provocation de quelque côté qu'elle vienne; elle s'abstiendra de soutenir l'Italie, si cette puissance prend l'offensive contre

1. Le chevalier Nigra au général La Marmora, 23 avril 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière,* 183; dépêche du 1er mai, *ibid.,* 201.
2. *Lettres de Mérimée à Panizzi,* 15 avril 1866, 185.
3. Le chevalier Nigra au général La Marmora, 23 avril 1866, *loc. cit.* — Dans le *Courrier du Dimanche,* M. Prévost-Paradol développait des idées opposées, analogues à celles caressées par l'empereur (Th. Juste, 3).
4. *Moniteur universel* du 28 avril, cité par M. de La Gorce, *Correspondant* du 10 février 1899, 445.

l'Autriche. Les questions en jeu n'affectent ni notre honneur ni notre dignité. La meilleure politique est donc celle de neutralité; le pays entend maintenir son entière liberté d'action vis-à-vis des puissances intéressées.

Dans ces affirmations, on apprécia surtout celles qui réprouvaient toute agression venant de l'Italie. Elles furent applaudies[1]. Mais elles provoquèrent une réponse de M. Thiers destinée à un immense retentissement. Il se leva, au milieu de l'attention profonde de la Chambre. Il sut la justifier en s'élevant à hauteur du sujet. Dès les premiers mots, il annonçait qu'il venait défendre le droit et la paix. Il attaquait vivement l'ambition de la Prusse, aux applaudissements de tous, même de fidèles de l'empereur tels que MM. Fould et Walewski. Il la montrait tenant une partie de l'Allemagne sous son contrôle direct, une autre sous son autorité indirecte et, dans le nouvel état des choses, n'admettant l'Autriche que comme protégée. « Mais cette Prusse agrandie et surtout associée à l'Italie, c'est la résurrection de l'Autriche d'autrefois associée à l'Espagne... c'est la reconstitution de l'empire de Charles-Quint. »

Il mettait non moins d'énergie à repousser le dangereux système des compensations, conseillant d'arrêter la Prusse, s'il en était temps encore. Trois moyens se présentaient : la menace pure et simple; le refus de concours; l'arrêt de l'Italie sur la voie d'une alliance prussienne[2].

Au Corps législatif, ce langage viril provoquait une importante manifestation en faveur de la paix et de la politique « des mains libres », mais aucun vote n'en résultait, la Cham-

1. *Moniteur universel* du 4 mai; G. Rothan, *La politique française en 1866,* 124 et suiv.; P. de La Gorce, *loc. cit.,* 445-447.
2. *Moniteur universel* du 4 mai; Ch. de Mazade, *Cinquante années d'histoire contemporaine, Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1866, 826; G. Rothan, *loc. cit.,* 124 et suiv.; P. de La Gorce, 445-449. Au cours de la séance, le télégraphe apportait « une déclaration officielle par laquelle l'Italie prenait l'engagement de ne pas attaquer l'Autriche ». C'était la réponse aux réserves de M. de Bismarck le 2 mai (Voir *supra,* p. 47) (J. Klaczko, *Les préliminaires de Sadowa, Revue des Deux Mondes,* 1er octobre 1868, 546). En réalité, le général La Marmora avait simplement autorisé M. Nigra à déclarer « que l'Italie ne prendrait pas l'initiative de la guerre » (Rapport du chevalier Nigra à prince de Carignan, G. Rothan, 129).

bre n'ayant pas encore le droit d'interpellation. Au dehors, à l'étranger, le retentissement n'était pas moindre. A Berlin, la défiance devenait générale contre les intentions de la France. « M. Thiers, a dit noblement M. von Sybel, incarna, en ces conjonctures, l'âme même de la patrie[1]. » Son discours excita chez l'empereur une froide colère, qui se traduisit le 6 mai, au concours régional d'Auxerre, par un discours belliqueux. Il y déployait une âpreté de langage surprenante en pareille occurrence et tout à fait inaccoutumée dans sa bouche. Il protestait de sa haine pour « ces traités de 1815, dont on voulait faire la base de la politique extérieure ». Aux humbles qui l'entouraient, vignerons, flotteurs de l'Yonne, bûcherons du Morvan, il disait : « Au milieu de vous, je respire à l'aise, car c'est parmi les populations des villes et des campagnes que je retrouve le vrai génie de la France. » Dans le pays comme au dehors, ces déclarations inattendues firent « l'effet d'un coup de canon au milieu d'un concert[2] ».

A Berlin, on affecta d'y voir un encouragement aux projets de M. de Bismarck ; mais, le jour même, Guillaume Ier adressait une lettre autographe à Victor-Emmanuel pour dissiper les doutes qui subsistaient en Italie sur ses intentions. En France, le discours d'Auxerre éveilla de vives anxiétés et rendit plus pénible l'état d'incertitude dans lequel l'approche de graves événements maintenait le pays[3].

Vers la même date, l'Autriche tentait de détourner le coup dont elle était menacée. Le prince de Metternich faisait savoir à l'empereur, par le duc de Persigny, que son gouvernement consentait à céder la Vénétie à l'Italie, sous une double condition : la France et l'Italie seraient neutres dans le conflit austro-prussien ; si l'Autriche était victorieuse, elle s'indemniserait en reprenant la Silésie. Quant à la rive gauche du Rhin, il ne lui appartenait pas d'en disposer, mais si,

1. H. Pessard, 172 ; P. de La Gorce, 449-450 ; État-major prussien, *Relation de la guerre de 1866*.

2. *Lettres de Mérimée à Panizzi*, 9 mai 1866 ; *Moniteur universel* du 7 mai ; G. Rothan, 127 et suiv. ; La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 235.

3. J. Klaczko, *loc. cit.*, 548 ; G. Rothan, 128 ; Malmesbury, 350.

d'une façon quelconque, elle venait à tomber entre nos mains, on n'y ferait aucune opposition[1].

M. de Persigny se hâtait de transmettre ces propositions à l'empereur. A son extrême étonnement, elles étaient froidement accueillies. On aurait pu en déduire que déjà nous avions pris des engagements avec la Prusse. Il n'en était rien, mais Napoléon III avait approuvé le traité italo-prussien ; il comprenait la difficulté de s'en affranchir à si bref délai[2].

Le 4 mai, dans la soirée, il mandait M. Nigra aux Tuileries et lui communiquait l'offre de M. de Metternich. L'ambassadeur marquait de la surprise : « La proposition est-elle vraiment sérieuse ? Elle est formelle... » Et l'empereur demandait que l'Italie cherchât un motif de dénoncer le traité du 8 avril.

Quand la dépêche rendant compte de cet entretien survint à Florence, l'instant était favorable à un revirement. Entre les deux alliés, il se produisait les tiraillements dont nous avons parlé. Néanmoins, le général La Marmora télégraphiait à M. Nigra (5 mai) : « D'après ma première impression, c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager de la Prusse[3]. » Le lendemain, Napoléon III accentuait ses offres à M. Nigra : « Le prince de Metternich a reçu l'autorisation d'acquiescer à la cession de la Vénétie contre une simple promesse de neutralité. » L'ambassadeur était fort ébranlé, mais le général Govone, qui revenait de Berlin

1. De Persigny, *Mémoires*, 355. Le duc de Persigny porte cet épisode à la fin de mai 1866 ; M. de Metternich l'aurait chargé, à Longchamps, de communiquer ces propositions à l'empereur. Comme le montre M. G. Rothan (*La politique française en 1866*, 132), qui écrit d'après le rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan (juin 1866), l'empereur les transmit à M. Nigra le 4 mai. Voir ce rapport, G. Rothan, 430, et un télégramme de M. Nigra, 5 mai (La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 215).

2. De Persigny, *Mémoires*, 359.

3. Télégramme du général La Marmora, Lettre de M. Nigra, 5 mai, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 217-219 ; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, *loc. cit.* ; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 113 : la grande majorité du pays eût applaudi à la conquête pacifique de Venise. Un sentiment de loyauté en détourna La Marmora. Il ne consulta même pas ses collègues.

par Paris, jugeait qu'il serait peut-être difficile de se dérober aux conséquences de ce traité. Quant à La Marmora, il entrevoyait la possibilité de faire traîner les choses en longueur jusqu'à l'expiration de cette convention. L'Italie reprendrait alors sa liberté, puisque, ayant acquis d'ailleurs la Vénétie, quoi qu'il arrivât. Il suggérait d'ailleurs à M. Nigra la part prise par Napoléon III à la conclusion de l'alliance : « L'empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse[1]. »

En réalité, les scrupules n'étaient pas pour peser auprès longtemps les Italiens. Mais ils ne se souciaient pas de devoir indirectement la Vénétie à la France. Pour eux, la reconnaissance eût été un poids gênant[2].

Ces pourparlers ne purent échapper à la diplomatie prussienne. M. de Goltz, M. d'Usedom en soupçonnaient la trace et M. de Bismarck dit au comte Benedetti : « Vous n'auriez pas de grands efforts à faire pour amener l'Italie à méconnaître ses engagements. » La Prusse n'était guère plus fidèle aux siens. Le frère du général von Usedom, sujet prussien, tentait d'amener un rapprochement des deux puissances. Plusieurs fois, dans les premiers jours de mai, il se rendait de Berlin à Vienne. On aboutissait à un projet qui partagerait l'Allemagne entre l'Autriche et la Prusse, en attendant, sous bref délai, la disparition de tous les États moyens[3]. Le 14 mai, M. de Bismarck disait à M. Benedetti que « si la Prusse était trahie par l'Italie, elle n'était point assez engagée

1. Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, publié par La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 215-235; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 113 et suiv.

2. « Nous devons non seulement ignorer les dernières propositions françaises et faire la guerre comme si elles n'existaient pas, mais devons de cœur la victoire de la Prusse et l'aider à vaincre... L'Italie ne pourrait assurément souhaiter une plus heureuse fortune que d'obtenir la Vénétie sans l'aide de la France, mais en même temps nous avons la Vénétie contre elle, et profitant toujours de sa faveur et de son appui moral » (rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, G. Rothan, 531-534; La Marmora, *I Segreti di Stato*, I, 104).

3. Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, IV, 385; G. Rothan, *loc. cit.*, 135; P. de La Gorce, 453; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 137-146; L. Bamberger, *M. de Bismarck*, 166.

pour que la retraite lui fût impossible et qu'il lui serait facile de l'opérer au moyen d'un changement de ministère. » On peut même admettre, d'après certaines indiscrétions échappées au ministre prussien, que l'on proposait soit à Berlin, soit à Vienne, la coalition des deux puissances contre la France[1]. Mais, entre elles, l'irritation était déjà trop grande pour que ce rapprochement fût possible.

1. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, lettre du 15 mai, 157; P. de La Gorce, 454; G. Rothan, 136.

IX

PROPOSITIONS EN VUE D'UN CONGRÈS

Les propositions pour un congrès [illegible] de M. [illegible] à des ouvertures
La Belgique, le Danemark, [illegible]

A la dernière heure, une autre proposition allait être faite par les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg pour empêcher l'ouverture des hostilités, celle d'un désarmement réciproque. Le gouvernement impérial y consentirait à la condition qu'un congrès aurait à résoudre les questions des Duchés, de la réforme fédérale et enfin de la Vénétie[1]. C'était renouveler notre tentative de novembre 1865, sans plus de chances de succès. Le 11 mai, le général La Marmora acceptait le principe d'un congrès, à la condition que l'Italie ne changerait rien à ses armements. Vainement le cabinet des Tuileries insistait pour obtenir l'abandon de cette restriction[2].

De son côté, M. de Bismarck souhaitait la conclusion d'un accord préliminaire entre la France, la Prusse et l'Italie. C'eût été d'avance faire la loi à l'Autriche[3]. Le 12 mai, le ministre prussien se plaignait vivement du silence de l'empereur : « Il y a six mois, quand je causais avec lui des éventu-

1. Dépêche du chevalier Nigra, 11 mai 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 239. D'après un télégramme de M. de Launay, [illegible] cité par le général La Marmora, *I Segreti di Stato*, la première proposition aurait été donnée sur l'instance du chancelier Gortchakoff à Biarritz, [illegible]. En réalité, la Russie eût préféré un désarmement simultané, mais elle était prête à accepter comme *post-scriptum* la réunion d'un congrès (dépêche du chancelier Gortchakoff à M. de Talleyrand, citée par M. de La Valette, [illegible]. L'empereur voulait obtenir la cession de la Vénétie à l'Italie, de la Belgique à l'Autriche, des Duchés et de quelques principautés allemandes à la Prusse ; sur le Rhin, on établirait trois ou quatre petits États formant partie de la Confédération germanique sous le protectorat de la France (dépêche de M. Nigra, 11 mai, déjà citée).

2. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 241.

3. Note de M. d'Usedom au général La Marmora, 15 mai 1866, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 244.

ments actuels, il me semblait satisfait de certains arrangements qui convenaient également à la Prusse ; maintenant que nous sommes à la veille d'une solution et qu'il convient de nouer des liens plus positifs, il se refuse absolument à toute explication. » Ce n'était pas faute d'offres tentantes. M. de Bismarck allait jusqu'à admettre la possibilité de nous céder des pays de langue allemande, il est vrai sous la pression d'une nécessité urgente[1]. Le 31 mai, M. Nigra écrivait de même : « M. de Bismarck paraît finalement décidé à concéder à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en compensation d'une coopération armée...[2]. »

Malgré tout, Napoléon III affecte de préférer une solution pacifique[3]. M. de Bismarck n'en est que plus inquiet ; il ne sait ce que cache un désintéressement aussi suspect ; il se plaint de ne pas connaître le maximum des concessions réclamées par l'empereur. Il revient sur les provinces du Rhin. « Les habitants sont tous et veulent demeurer allemands. » Il faudrait chercher ailleurs des compensations pour la France, dans la partie française de la Belgique et de la Suisse. Ce n'est pas que les scrupules l'arrêtent : « Je suis moins Allemand que Prussien ; je n'aurais aucune difficulté à céder à la France le pays entre Rhin et Moselle... Mais le roi... éprouverait de graves scrupules... S'il s'agissait de

1. Rapport du général Govone, 11 mai, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 268.

2. Dépêche citée par La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 271. Un projet de traité reste à la chancellerie prussienne, et publié par M. de Bismarck dans sa circulaire du 29 juillet 1870, porte : « En cas de congrès, poursuivre d'abord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés danois à la Prusse ; si le congrès n'aboutit pas, alliance offensive et défensive entre la France et la Prusse... — La paix se fera sous les conditions suivantes : la Vénétie à l'Italie et des territoires allemands à la Prusse, jusqu'à 6 à 8 millions de sujets, plus la réforme fédérale dans le sens prussien. — Pour la France, le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblentz ni Mayence, comprenant cinq cent mille âmes, le Palatinat bavarois ; et, sur la rive gauche du Rhin, Birkenfeld et Hesse-Homburg, deux cent treize mille âmes... » (Th. Juste, 28 ; A. Sorel, I, 14 et suiv.). M. Benedetti, dans son livre, ne reprend pas à cette assertion de M. de Bismarck, qui paraît absolument fantaisiste. En mai 1866, ce n'est pas nous qui proposions une alliance, mais bien la Prusse, qui l'eut volontiers implorée.

3. Lettre du chevalier Nigra, 31 mai, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 274.

toute la rive gauche du Rhin. Mayence, Aix-la-Chapelle, Cologne, mieux vaudrait s'entendre avec l'Autriche et renoncer aux Duchés comme à mainte autre chose[1].

Il est bientôt tiré de ses incertitudes. Le 24 mai, le *Moniteur* a annoncé l'envoi des lettres d'invitation au congrès. Les Tuileries reçoivent, le 29, l'adhésion de la Prusse, le 1er juin, celle de l'Italie, toutes deux « à la condition de ne rien changer à leurs armements; puis survient l'acceptation de la Confédération germanique, qui n'est pas sans restrictions. Mais, le 3, M. de Metternich communique au duc de Gramont les résolutions de son souverain : il subordonne son consentement à cette condition que tous les États invités ne poursuivra un agrandissement territorial ou un accroissement matériel[2].

M. de Bismarck a passé les mois de mai dans de cruelles incertitudes. Le soir du 31, il demande à M. Benedetti : « Que penserait-on à Paris, si les hostilités venaient à s'ouvrir dès à présent ? Les négociations, dans l'état actuel des choses, n'ont que peu de chances d'aboutir ; elles pourraient au contraire en avoir de très grandes après une première bataille. — Gardez-vous-en bien », réplique M. Benedetti[3]. Le 4 juin, notre ambassadeur est chez M. de Bismarck, quand survient la dépêche de M. de Gotz confirmant l'échec définitif du congrès. « Vive le roi ! » s'écrie à pleins poumons le futur chancelier, en brandissant le bienheureux télégramme. « C'est la guerre ! »

En effet, la décision de l'Autriche écarte le dernier espoir de paix. Elle a été arrêtée le 1er juin dans un grand conseil présidé par l'empereur François-Joseph, sous l'influence

1. Rapport du général Govone, 3 juin, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 288; Lettre de M. Benedetti, 4 juin, Benedetti, 262.

2. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 135-136; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, 15, Rothan, 552.

3. Dépêche de M. Benedetti, 31 mai, *Ma mission en Prusse*, 109-113; 6, Rothan, 153; P. de La Gorce, 455. Le 1er juin, l'Autriche formulait devant la Diète une nouvelle proposition de désarmement, moyennant des garanties. L'envoyé de la Prusse se déclarait prêt à accepter aux mêmes conditions, mais il ajoutait que la convention de Gastein était rompue (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 137).

du parti militaire. Elle surprend grandement Napoléon III : le 4 juin, à Montereau, M. Drouyn de Lhuys annonce encore, d'une façon positive, l'adhésion de l'Autriche[1]. Le 7, le *Moniteur* fait connaître l'échec des négociations.

Le 3 juin, le général Govone est venu faire ses adieux à M. de Bismarck. Encore une fois, malgré la clause formelle du traité secret, le ministre prussien tente d'obtenir que l'Italie mette « le feu aux poudres ». Mais, comme le comte de Barral, le général est mis en défiance par ces demandes réitérées. M. de Bismarck a laissé échapper devant lui, sans doute avec intention, l'aveu de pourparlers directs avec Vienne. Ses inquiétudes et celles de La Marmora redoublent[2].

La tension des rapports entre la Prusse et l'Autriche va dissiper ces défiances méritées. Le 1er juin, le cabinet de Vienne a remis à la Diète le règlement de la question des Duchés; il appelle les États du Holstein à exprimer des vœux sur leur sort futur. Aussitôt (4 juin), M. de Bismarck dénonce dans une circulaire la violation du traité de Gastein, en accusant audacieusement l'Autriche de vouloir la guerre à tout prix. Dans les termes les plus blessants, il lui prête « l'intention expresse de relever les finances autrichiennes par des contributions prussiennes ou par une honorable banqueroute ». Le général von Manteuffel entre en Holstein; le 8, ses troupes sont à Kiel et le roi laisse entrevoir au comte de Barral la certitude de la guerre[3].

1. G. Rothan, 153. Des instructions, datées du 1er juin, aux ambassadeurs d'Autriche à Paris, Londres, Saint-Pétersbourg, admettaient la possibilité de la cession de la Vénétie à l'Italie, en cas de succès autrichiens (J. Klaczko, Les préliminaires de Sadowa, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1868, 550-551).

2. Rapport du général Govone, 3 juin, La Marmora, *Un peu plus de lumière*, 286-290; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 146-147; *Correspondance de Berlin* (organe officieux), 2 avril 1868.

3. Télégramme du comte de Barral, 8 juin, La Marmora, *loc. cit.*, 306; *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 137-146.

X

INCERTITUDES DE M. DE BISMARCK

Sa sincérité [illegible] gouvernement impérial [illegible] impériale du [illegible]

Ce n'est pas que M. de Bismarck soit pleinement tranquille à l'égard de la France. Il ne l'a pas caché au général Govone : « Il n'est point rassurant de commencer la guerre avec la menace de 300,000 hommes qui peuvent nous prendre à revers quand nous serons sérieusement engagés. — Ne pourriez-vous pas vous assurer la France par quelque concession ? — Il y a bien la Moselle, répond M. de Bismarck, comme se parlant à lui-même. Je suis moins Allemand que Prussien. Mais que dirait le pays ? Que dirait le roi[1] ? » Vis-à-vis de M. Benedetti, il tient un langage pareil. Mais, demande notre ambassadeur, ne m'avez-vous pas déjà dit que le roi était décidé à n'abandonner aucune portion du territoire prussien ? — Il ne serait peut-être pas tout à fait impossible d'amener le roi à céder à la France les bords de la Haute-Moselle. Cette acquisition, jointe à celle du Luxembourg, redresserait votre frontière de manière à vous donner toute satisfaction[2]. — Il faut le répéter, rien de plus douteux que la sincérité de ces ouvertures[3].

A cet instant solennel, à la veille d'une grande guerre qui va changer contre nous l'équilibre de l'Europe, les préoccu-

1. Rapports du général Govone, 22 mai et 3 juin. La Marmora, loc. cit., 253, 285 ; G. Rothan, 141.
2. Lettre de M. Benedetti, 4 juin, *Ma mission en Prusse*, 163. P. de La Gorce, 459-461 ; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, G. Rothan, 139.
3. Voir *suprà*, p. 18. Dès juin 1866, M. de Bismarck posait les premiers jalons de la question du Luxembourg, en adressant au gouvernement hollandais une dépêche qui affirmait le droit de la Prusse à tenir garnison dans cette forteresse (J. Klaczko, *Les préliminaires de Sadowa*, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1868, 553). Voir Benedetti, dépêches des 8 et 15 juin, 171-172, 173-174.

pations de Napoléon III sont toutes à l'Italie : « L'empereur, écrit vers ce temps-là M. Nigra, a fait pour nous tout ce qu'il pouvait faire sans tirer l'épée. » Il ne songe qu'à assurer le sort de Venise, tant il est sûr du succès de l'Autriche. Malgré cette idée arrêtée, sa politique ne peut prendre une orientation bien dessinée. C'est qu'elle obéit à des influences contraires. Tandis que, à la cour, dans les centres politiques ou mondains, la presque unanimité est autrichienne de cœur, le prince Napoléon et quelques fidèles de l'empereur se prononcent énergiquement pour l'Italie et la Prusse[1]. Au mois d'avril, on ne sait même pas, dans l'entourage impérial, quelle est la pensée du *maître*, ni de quel côté il incline[2]. Les uns lui prêtent des sentiments autrichiens ; d'autres croient à un accord secret entre lui et la Prusse. Lors d'un conseil tenu au mois de juin, ces tendances opposées se font jour, laissant prévoir combien nous allons être désarmés à l'heure décisive.

M. Drouyn de Lhuys expose nettement la situation, sans conclure. M. Rouher fait de même, avec cette réserve qu'il ne faut rien demander aux Chambres et se garder d'agiter le pays. La même pensée inspire les autres orateurs. M. de Persigny, prié de donner son opinion, se récuse d'abord. Il finit par déclarer brutalement qu'il ne sait pas parler « pour ne rien dire », ainsi qu'on le fait depuis deux heures.

« Et en effet, Sire, qu'est-ce que le conseil peut dire aujourd'hui ? L'Europe entière, la France et nous-mêmes, nous croyons tous, à tort ou à raison, que c'est Votre Majesté qui a créé la situation actuelle, que c'est elle qui a mis les mains de l'Italie dans la main du roi de Prusse, qui a enfin préparé et formé l'alliance contre l'Autriche et nous ne savons rien des conditions, des résolutions, des stipulations que vous avez dû arrêter à Biarritz avec M. de Bismarck. Or, que pouvons-nous dire dans l'ignorance de toutes ces choses ? Si Votre Majesté a reçu, de la part de la Prusse, des engagements bien nets, bien précis, je comprends à certains

1. G. Rothan, 89 et *passim* ; *Mémoires du duc de Persigny*, *passim*.
2. *Lettres de Mérimée à Panizzi*, 185.

égards l'inaction qu'[illegible] en face des événements qui se préparaient. [illegible] cela s'est organisé entre la Prusse et l'Italie, sans que l'intervention de Votre Majesté et [illegible] en faveur de la France, [illegible] tenement n'ait pas [illegible] un jour, une heure [illegible].

Devant cette vive attaque, l'empereur garde un peu de son ordinaire impassibilité. N'ayant [illegible], il répond qu'il n'a, en aucune façon, engagé l'alliance de la Prusse et de l'Italie, ni fait de stipulations [illegible] est par conséquent entièrement libre de ses résolutions[1]. On sait que penser de ces affirmations. En réponse, M. de Persigny conseille de se préparer sans retard à toutes les éventualités. Mais ce serait une grande faute que de chercher à s'emparer des provinces du Rhin. Nous soulèverions le principe des nationalités si hautement affirmé par nous; nous trouverions une résistance invincible dans l'esprit des populations annexées; nous aurions tout de nos armes à une Vénétie, une Pologne, une cause éternelle de faiblesse et de ruine[2]. Il propose de laisser la Prusse s'étendre à sa guise de la Baltique au Main, à condition d'indemniser le burg de la rive gauche du Rhin, les princes dépossédés sur la rive droite. On organiserait ainsi, sur notre frontière Est, un chapelet de petits États tampons, en mettant à néant une autre stipulation essentielle des traités de 1815. M. de Persigny fait même luire la possibilité de créer plus tard une confédération englobant la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et les États du Rhin[3].

Il est permis, sans doute, de regretter l'échec de cette

1. De Persigny, *Mémoires*, 325 et suiv. Cette réunion du conseil des ministres et du conseil privé aurait eu lieu au moment où des hostilités allaient commencer.
2. *Ibid.*, 329 et suiv.
3. *Ibid.*, 329 et suiv.
4. *Ibid.* Voir *suprà*, p. 54. M. de Persigny assure à l'empereur l'abandon de cette combinaison, mais son témoignage ne présente pas les garanties d'impartialité, d'indépendance et de désintéressement [illegible] irrécusable. — Voir un télégramme de M. Negra, 11 juin 1866, *La Marmora*, 239.

combinaison. Si elle eût été acceptée en 1866, une grande guerre aurait été évitée et l'Europe ne succomberait pas, depuis vingt-neuf ans, sous le poids de la paix armée. Au conseil, assure M. de Persigny, elle ne trouva aucune opposition. L'empereur sembla l'admettre. MM. Drouyn de Lhuys, Walewski, Troplong, Magne et Fould également. L'impératrice ne fit pas d'objections. M. Rouher se tut. M. de La Valette affirma, peut-être avec raison, que cette solution serait impopulaire en France. M. Duruy s'était déjà prononcé pour la conquête du Rhin allemand, sans trouver d'écho.

Malgré cette presque unanimité, le conseil se sépara sans rien décider. Tous les efforts de M. de Persigny ne purent amener l'empereur à se prononcer en faveur d'une ligne politique nettement accusée. Avec son ordinaire fatalisme, il attendit les événements. S'il jugea nécessaire de prendre des précautions, ce ne fut pas afin d'assurer le maintien et le développement de notre influence, ce fut en faveur de l'Italie. « L'empereur révolutionnaire périra sur l'écueil italien », avait dit le vieux prince de Metternich[1].

La Prusse allait ouvrir les hostilités, quand le prince de Saxe-Cobourg-Gotha arriva à Berlin, apportant la preuve qu'un traité venait d'être signé entre Napoléon III et François-Joseph. Il assurait, prétendait-on, la Vénétie à l'Italie et la Silésie à l'Autriche[2]. En effet, on avait signalé un échange actif de communications entre Vienne et Paris. M. de Gramont était venu conférer avec l'empereur et M. Drouyn de Lhuys, puis avait précipitamment regagné son poste. A Florence comme à Berlin, on était inquiet. Victor-Emmanuel se plaignait au prince Napoléon, qui en écrivait à l'empereur dans les termes les moins équivoques[3].

1. G. Rothan, Souvenirs diplomatiques, La France et l'Italie, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1887, et suiv., 307.
2. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 196. C'est une lettre du comte de Mensdorff qui aurait fait découvrir ce traité.
3. « Le langage des personnes influentes de votre gouvernement n'est pas fait pour rassurer l'Italie, [illegible] fait favorable à l'Autriche, .. Le roi d'Italie, *ne sachant rien*, doit craindre que la France ne veuille lui faire abandonner l'alliance prussienne pour un mirage vénitien, garanti par rien » (*Papiers et correspondance de la famille impériale*, 10 juin 1866, I, 391). Voir également le Rapport du chevalier Negra au prince de Carignan, G. Rothan, 433.

La réalité était autre que l'interprétation des amis de l'Italie. Il n'existait pas de traité secret, mais bien une convention de neutralité (9 juin), par laquelle l'Autriche s'engageait à respecter l'intégrité du territoire italien et même à céder la Vénétie à l'Italie, quels que fussent les résultats de la guerre. Aucun remaniement territorial n'aurait lieu en Allemagne sans notre assentiment. C'étaient les propositions de mai, moins la clause de la conquête de la Silésie et la participation de l'Italie[1].

Ainsi la France prenait d'avance position entre les deux partis, sans appuyer ni se concilier nettement aucun d'eux. Au redoutable jeu qui allait commencer, un seul partenaire était assuré de gagner, l'Italie. Quant à nous, tout en ayant facilité l'alliance italo-prussienne, nous escomptions de la façon la moins équivoque le succès de l'Autriche. Nous faisions ouvertement des vœux pour elle, sans même prévoir la possibilité de revers. Nous ne prenions pas l'élémentaire précaution de quelques préparatifs militaires sur la frontière allemande. Cette attitude était à la fois dénuée de dignité et de prévoyance[2]. Notre souci constant des intérêts de l'Italie ne parvenait même pas à nous la concilier : « Nous devons...

1. G. Rothan, 169. Le comte Kwoski disait à M. de Marcel, le 29 juin : « Nous ne serons pas toujours ensemble et, comme je l'espère, vous battrez la Prusse, je puis vous confier que nous nous engageons avec vous pour la Vénétie » (La Marmora, 315). — Trois mois après, Napoléon III confiait au comte Arese : « Il faut que vous sachiez bien qu'avant la guerre, j'avais conclu avec l'Autriche un traité par lequel, en cas de victoire en Allemagne, elle me cédait les provinces vénètes » (Lettre du 3 novembre 1866, Rothan, *Affaires d'Europe*, II, 361, *cisco Arese*, 353, cité par M. de La Gorce, *Histoire du second empire*, IV, 361, et par le comte Grabinski, 221). M. Nigra vient également au maintien du *statu quo* en Italie (Rapport Nigra déjà cité, G. Rothan, 435).

2. Un ministre, autre que M. Drouyn de Lhuys, demandait à l'empereur, avant Sadowa, la réunion de 50,000 hommes à Metz. Rien ne fut fait (*Mémoires du maréchal Randon*, II, 146). Le 6 juin, le colonel Kirchen, chef de cabinet du ministre de la guerre, écrivait à notre attaché militaire de Berlin : « Quant à nous, nous sommes inquiets, mais calmes. Nous n'avons pas fait le moindre préparatif. Selon moi, il sera difficile que nous n'intervenions pas. » — Au début de la guerre, Napoléon III en parlait au point aux Italiens, au milieu d'un groupe. Le général Trochu lui dit : « Les raisons que l'empereur vient d'exposer sont très justes, si c'est l'Autriche qui l'emporte ; mais si, par impossible, c'était la Prusse, la situation serait profondément modifiée pour la France. » L'empereur répondit : « De quelque manière que vous raisonnez la question, le progrès est avec la Prusse » (*Enquête*, dépositions, I, *général Trochu*, 276-277).

non seulement ignorer les dernières propositions franco-autrichiennes, écrivait M. Nigra, et faire la guerre comme si elles n'existaient pas, mais désirer de cœur la victoire de la Prusse et l'aider à vaincre[1]. »

Jusqu'au dernier moment, le prince Napoléon et M. Nigra ne renonçaient pas à entraîner l'empereur dans l'alliance italo-prussienne. Ils entreprenaient même des pourparlers confidentiels avec le cabinet de Berlin, en vue de faire acheter notre collaboration par des cessions territoriales[2]. Sous l'impression des démonstrations pacifiques de la Chambre, sans doute aussi dans la persuasion que l'Autriche serait aisément victorieuse, Napoléon III refusait de prendre aucun engagement[3].

Cette politique incertaine, pleine d'arrière-pensées, où le rêve tenait assurément trop de place, s'affirmait bientôt dans une lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys (11 juin), une le 12 à la tribune du Corps législatif par M. Rouher. On y affectait le souci de tous les intérêts, ceux de l'Italie, de la Prusse, de l'Autriche, des petits États allemands. Des nôtres, nulle préoccupation apparente. On affirmait notre volonté de garder la neutralité[4], mais en réservant l'avenir, et cette menace fut mal prise en Allemagne[5].

Le 11 juin, l'Autriche demandait à la Diète la mobilisation des corps d'armée fédéraux. Cette proposition était adoptée par neuf voix contre six. Le 16, la Prusse faisait entrer ses

1. Rapport au prince de Carignan, G. Rothan, 334.

2. G. Rothan, 172 et suiv. ; Circulaire de M. de Bismarck en date du 29 juillet 870 ; Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan, G. Rothan, 532. Voir *upra*, p. 55.

3. Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan ; Général Fleury, II, 88, note 1 ; G. Rothan, 432 et suiv.

4. G. Rothan, 176 et suiv. ; *Moniteur universel* du 13 juin. Ce manifeste fut oidement accueilli au Corps législatif, sauf un seul passage : « Vous deviez eclarer en mon nom que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial *Très bien ! Très bien !*), tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu *Mouvement*). — Les 14 et 18 juin, le gouvernement prussien lançait l'ordre 'armer en hâte Coblenz et Sarrelouis (*Le général La Marmora et l'alliance russienne*, 1re édit.). — Au sujet de l'impression produite en Allemagne, lire : enedetti, dépêche du 15 juin, 173 ; les extraits d'un rapport de M. de Clermont-onnerre, du 20 juin 1866 (*Papiers saisis aux Tuileries*, 168), et Th. Juste, 10. ur une réunion publique tenue à Oberingelheim, dans la Hesse rhénane.

troupes en Hanovre, en Saxe, dans la Hesse. Ses inquiétudes persistaient à l'égard de nos intentions. M. de Bismarck disait à M. Hansen : « Nous ferons de l'histoire et chacun y aura sa part. En attendant, nous ignorons les vues et les intentions de l'empereur. Quelles sont ses conditions? Pourriez-vous me les indiquer? » Le soir du 10 juin, dans son cabinet de travail, et le 11, sous le grand ombre de son jardin, il causait avec un Hollandais, le général Fabre. Il était très soucieux : « Vous me disiez : Mais si l'empereur Napoléon le voulait, la guerre serait facile, et il pourrait, sans aucune difficulté, prendre la Belgique, le Luxembourg et même faire d'autres rectifications de la frontière française! Je le lui ai proposé, et il ne l'a pas voulu. En passant par Paris, dites tout cela, je vous prie, à S. A. le prince Napoléon [2]. »

Au moment d'entrer en campagne, le roi Guillaume s'adressait encore une fois à Napoléon III, pour obtenir par écrit ses promesses de neutralité et en connaître les conditions. Persuadé que la guerre serait longue et pénible, que l'Autriche aurait l'avantage et qu'il serait l'arbitre de la paix, l'empereur persistait à ne pas vouloir s'engager [3]. Toutes ses prévisions allaient être trompées.

1. G. Rothan, 182, d'après M. J. Hansen (*Heimliche Papiere des Ex-Kaisers von Frankreich, Aktenstücke zur Diplomatie*. Voir la lettre de M. Benedetti, 3 août 1866. *Mes missions en Prusse*, 91.

2. *Journal officiel* du 10 août 1870, mémoire du général Fabre à M. de Bismarck, reproduit d'après le *Constitutionnel* et la *Correspondance du Nord-Est*; *La Tyrannie prussienne*, par un Allemand, 83.

3. G. Rothan, d'après le marquis de Gramont, *Les relations de la France et de l'Allemagne sous Napoléon III* (lettre à l'empereur). Dans ces conditions, l'empereur était mal fondé à compter sur la *chasse gardée*, la convoitise de la Prusse et de l'Italie, comme il le dit à Wolfenschiessen (général Fleury, II, 288); Rapport du colonel de Germiny-Tascher, 20 juin 1866. Voir supra, p. 60. A cette même date du 20 juin, Victor-Emmanuel adressait à l'empereur le télégramme ci-après :

« Monsieur mon frère, je préviens Votre Majesté que, fidèle à la convention faite avec la Prusse, je viens ce matin d'envoyer déclaration de guerre à l'Autriche... Je pars demain matin pour prendre le commandement de l'armée. J'ai le cœur gai et beaucoup de foi dans l'avenir.

« Je remercie V. M. de tout ce qu'elle a fait pour nous, et vous prie de ne pas nous oublier et moi en particulier qui suis de V. M. *le bon frère* » (*Papiers secrets brûlés dans l'incendie des Tuileries*, Bruxelles, *Rozez*, 1871, 191).

XI

CESSION DE LA VÉNÉTIE

Sadowa. — Cession de la Vénétie à l'empereur. — Médiation française. — L'Italie et la guerre. — Perplexités de Napoléon III. — Conseil du 5 juillet. — Projets d'intervention armée. — Leur abandon.

Le « coup de foudre » de Sadowa éclatait à Paris le 4 juillet. Il y produisait une sensation aussi intense que s'il se fût agi d'une armée française [1]. Dès le lendemain, M. Drouyn de Lhuys réclamait des mesures énergiques. On menacerait la Prusse de notre intervention et au besoin de l'occupation de la rive gauche du Rhin, si elle ne se montrait modérée dans ses exigences. Une démonstration militaire appuierait cette attitude [2]. Le maréchal Randon se déclarait prêt à réunir en un mois sous les drapeaux 450,000 hommes, abstraction faite des troupes d'Afrique, du Mexique et de Rome. On mettrait immédiatement 80,000 hommes en mouvement. M. Drouyn de Lhuys objectait : « Quatre-vingt mille hommes! C'est trop; quarante mille suffisent. Des gardes champêtres suffiraient! [3] ».

Sur les entrefaites, le soir du 4 juillet, l'empereur recevait de Vienne un télégramme portant que François-Joseph lui cédait la Vénétie. Aussitôt il adressait au roi Guillaume la dépêche suivante, qui arrivait au quartier général d'Horricz [4] dans la nuit du 4 au 5 :

« Sire,

« Les succès si prompts et si éclatants de V. M. ont amené

1. La Marmora, *Lettere ogli elettori die Biella*, Barbera, 1868; G. Rothan, 67 et suiv.

2. G. Rothan, 189 et suiv., d'après les confidences de M. de Chaudordy, chef de cabinet de M. Drouyn de Lhuys, à M. Hansen. La dépêche annonçant la victoire de Sadowa parvint à M. de Goltz le 3 juillet, à 11 heures du soir, le fut connue à Saint-Cloud que le 4.

3. Randon, II, 145; G. Rothan, 190.

4. Horricz se prononce Horetz.

des résultats qui me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. L'empereur d'Autriche m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation pour mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre la Prusse, l'Italie et l'Autriche. Je connais trop les sentiments magnanimes de V. M. comme Son affectueuse confiance envers moi, pour ne pas croire que de Son côté, après avoir élevé si haut l'honneur de Ses armes, Elle n'accepte avec satisfaction les efforts que je suis disposé à faire pour l'aider à rendre à Ses États et à l'Europe les précieux avantages de la paix.

« Si V. M. agrée ma proposition, Elle jugera sans doute convenable qu'un armistice conclu pour l'Allemagne et pour l'Italie ouvre immédiatement la voie à des négociations.

« De V. M. le bon frère,

NAPOLÉON[1]. »

En dépit de ses apparences pacifiques, cette offre de médiation surprenait désagréablement le roi de Prusse et son entourage. L'écrasement si prompt de l'armée autrichienne ne levait pas toutes les difficultés. L'empereur de Russie télégraphiait au roi : « J'espère que V. M. sera gracieuse envers le vaincu », et son attitude ne rassurait qu'imparfaitement Guillaume Ier[2].

Dès la réception du télégramme de Napoléon III, un conseil de guerre réunissait autour du roi Guillaume M. de Bismarck, les généraux von Roon, von Moltke et von Alvensleben. A ce moment encore, au quartier général, les vues au sujet des conditions de la paix étaient très modérées ; sur la proposition de M. de Bismarck, on décidait d'adresser une réponse dilatoire à l'empereur, tout en continuant l'offensive. Le 6 juillet, le quartier général allait à Pardubitz[1] et un télégramme annonçait à Napoléon III l'acceptation de ses propositions, en subordonnant la conclusion d'un armistice ou de la paix à un accord avec le roi d'Italie, comme le voulait le traité du 8 avril[2].

Le gouvernement prussien ne se sentait nullement rassuré à l'égard d'un allié auquel lui-même n'avait pas toujours été fidèle. Il craignait de le voir accepter purement et simplement Venise, quitte à abandonner la Prusse. Jusqu'alors l'alliance n'avait pas été avouée ; on se hâta de l'enregistrer au *Staatsanzeiger*. Celui-ci refusait à l'Italie le droit de conclure une paix séparée. Il publiait même, au bout de quelques jours, l'article 3 du traité secret, formel sous ce rapport. Le 11, le comte d'Usedom remettait à M. Visconti-Venosta une note dans le même sens : après la cession de Venise, signer un armistice équivaudrait à jeter contre la Prusse les 150,000 hommes du quadrilatère. Le 15, M. d'Usedom insistait sur ce thème[3].

Les Italiens n'avaient nul besoin de ces excitations. Très décidés à effacer l'humiliation de Custozza, ils attendaient anxieusement la réponse de Guillaume Ier à Napoléon III. Le 5 juillet, le ministre de la marine, M. Depretis, télégraphiait à l'amiral Persano : « La proposition de l'empereur ne doit pas faire suspendre les hostilités. Un combat avec un succès assuré serait même utile. » Le 6 juillet : « A mon avis, l'Italie ne peut pas accepter la Vénétie des mains

1. L. Schneider, II, 269; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 3. Un télégramme au roi d'Italie était conçu en des termes analogues (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 207). — Le télégramme de cession de la Vénétie, arrêté à Vienne dans la matinée, ne partit que le soir. M. de Metternich le reçut à 9 heures, et le porta aussitôt à l'empereur, qui donna ordre de le faire paraître au *Moniteur* du lendemain 5 juillet. Le prince Napoléon, MM. de La Valette et Rouher représentèrent vivement les inconvénients de cette acceptation inconsidérée (Beust, *Mémoires*, II, 90-91). — Lire, au sujet de l'effet produit en France par la cession de la Vénétie, une lettre de Mgr Maret, évêque de Sura, à l'empereur, 5 juillet 1866 (*Papiers secrets des Tuileries*, 81) : « ...Quel succès inouï dans l'histoire ! », s'écrient Français.

2. État-major prussien, *Relation de la guerre de 1866 : Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 209; L. Schneider, II, 268. Au mois d'avril, le roi disait à M. Schneider : « La Russie n'a pas à notre égard l'attitude qu'elle doit avoir. »

1. L. Schneider, I, 264; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 3.

2. Télégramme du 6 juillet, Reichenberg, 10 h. du matin, parti du quartier général de Gorritz (?) le 5 juillet (*Papiers secrets*, 158-159; *Papiers saisis aux Tuileries*, 172).

3. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 210-212.

de l'empereur; elle est assez forte pour l'arracher à l'Autriche[1]. »

Le prince de Metternich, muni de pleins pouvoirs par un télégramme de Vienne, avait demandé à Napoléon III d'intervenir auprès de Victor-Emmanuel, en faisant connaître qu'il acceptait la cession de la Vénétie prévue par la convention du 9 juin. Il aurait même voulu que la France occupât sans tarder cette province, de façon à assurer les derrières de l'Autriche, à lui permettre de reporter ses troupes d'Italie vers le nord.

L'empereur se hâta de faire part à Victor-Emmanuel des offres autrichiennes et des siennes propres[2]. Mais son attente fut trompée. Toute l'Italie, fidèle à ses traditions, affecta de considérer comme une insulte la cession de la Vénétie. On voulait la conquérir, non la tenir de nous comme le Milanais. « Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse... Tâchez, demandait en résumé le général La Marmora à M. Nigra, de nous épargner la dure alternative de manquer à la Prusse, ou de nous heurter à la France[3]. »

1. D'autres dépêches de La Marmora à l'amiral Persano et au général Govone sont dans le même sens (6 juillet) (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 212-214).

2. Voir *suprà*, p. 66; G. Rothan, 191. Le télégramme où Napoléon III annonçait le manifeste du 11 juin, tandis que celui adressé à l'Autriche fut gardé le document sous silence. Sadowa nous faisait déjà changer de but à l'égard de la Prusse.

3. La Marmora à M. Nigra, 5 juillet matin (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 206); G. Rothan, 198; Jacini, *Due anni di politica italiana*, 180.

« Donner la Vénétie à la France, qui n'a pas participé à la guerre, c'est vouloir l'arracher des mains de nos soldats en mesure de la conquérir. »

« Nous n'accepterons l'armistice qu'un gage en main; l'annexion de la Vénétie ne doit être que le triomphe du principe italique et non le résultat d'arrangements diplomatiques » (*Gazette de Turin* et *Monitore*, cités par M. G. Rothan). — « Re, paese, ed esercito forse comprenderanno quanto sarebbe formale umiliante di ricevere la Venezia dall' Imperatore dei Francesi, dopo una battaglia perduta; d'altra parte si rendevano anche conto come gli interessi della Francia fossero contrari al proseguimento della guerra, specialmente per quel senso di « patriottica angoscia », che vi aveva prodotto la vittoria di Sadowa. La mediazione della Francia, non accettata, poteva venire imposta con le armi... » (Lieutenant-colonel Segato, *Rivista militare Italiana*, Dal Rovo l'Isonzo, 16 février 1899, 287).

Victor-Emmanuel se bornait donc, en termes laconiques et vagues, à remercier Napoléon III de l'intérêt qu'il portait à l'Italie, ajoutant que les circonstances l'obligeaient à consulter son gouvernement et à ne pas oublier ses engagements envers la Prusse[1]. De fait, les Italiens n'arrêtèrent nullement les hostilités, malgré les télégrammes toujours plus pressants de l'empereur[2]. Ainsi, après avoir jeté l'Italie dans les bras de la Prusse, nous n'avions qu'une hâte, celle de les séparer. Jamais politique ne fut plus incohérente.

Le gouvernement impérial se montrait aussi divisé que jamais, malgré la gravité des circonstances. Le 5 juillet, l'empereur et l'impératrice tenaient conseil à Saint-Cloud avec le maréchal Randon, MM. Rouher et Drouyn de Lhuys[3]. On décidait de convoquer sur l'heure les Chambres, de leur demander les crédits nécessaires en vue d'une intervention armée. Le décret de convocation devait paraître le 6 au *Moniteur*. Le lendemain matin, MM. Drouyn de Lhuys et Randon avaient la surprise de ne point l'y voir. Quelques lignes annonçaient la cession de la Vénétie à Napoléon III et l'acceptation de sa médiation par l'Autriche.

Le soir précédent, de nouvelles influences avaient prévalu

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 208.

2. « Puisque V. M. accepte l'armistice, qu'elle donne l'ordre à ses troupes de s'arrêter. Le prince Napoléon et un aide de camp partent ce soir.

« Mantoue et probablement Vérone vous seront remises immédiatement.

« Je crois avoir trouvé un moyen de satisfaire l'honneur de chacun (9 juillet, 1 heure du soir).

« Le roi de Prusse accepte le principe de ma médiation (médiation) et l'armistice, si j'ai son (votre) consentement, je ferai le nécessaire pour faire remettre les forteresses comme gages de l'armistice. Si V. M. refuse, je serai obligé de prendre un parti » (De la main de l'empereur, sans date, *Papiers secrets*, 1re-1re). « Il y eut même un moment (7 juillet) où l'empereur... manifesta l'intention, si l'Italie n'acceptait pas l'armistice, de convoquer le Corps législatif, de lui exposer la conduite de cette puissance, et de lui demander qu'il avait rendu la Vénétie à l'Autriche » (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 214-215).

3. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, 33; Randon, *Mémoires*, II, 145. M. de La Valette n'aurait pas été consulté sur la demande expresse de M. Drouyn de Lhuys (confidences de M. de La Valette à M. G. Rothan). M. de La Valette ne cite pas le maréchal Randon comme ayant été présent. — Voir aussi une lettre du général de Martimprey, 18 février 1874, citée par Randon, II, 148-150. Le décret de médiation existait aux archives du ministère d'État, enlevées à Cercey par les Prussiens en septembre 1870 et reproduites en partie par le *Reichsanzeiger* (Randon, II, 150).

près de l'empereur, celles de M. de La Valette et, sans doute, de M. Rouher et du prince Napoléon. Malgré toutes leurs objections, le souverain restait décidé à intervenir, quand M. de La Valette lui demanda s'il nous croyait en état de soutenir une politique fatalement destinée à provoquer une guerre. « Votre Majesté sait-elle que le Mexique a tout absorbé, que nous n'avons ni chevaux, ni matériel, ni effectifs, qu'elle n'aura qu'une quarantaine de mille hommes, incomplètement munitionnés (sic), à mettre en ligne, et ne prévoit-elle pas que ses soldats, quelle que soit leur vaillance, seront impressionnés par le fusil à aiguille qui a déterminé le succès foudroyant de la campagne de Bohême? — L'empereur, visiblement troublé par mon interpellation, finit par reconnaître qu'en effet l'armée n'était pas prête pour provoquer à la fois la Prusse et l'Italie[1]. »

En réalité, la pensée d'une intervention armée ne fut définitivement abandonnée qu'au bout d'une semaine de luttes acharnées. M. Rouher, le prince Napoléon, le chevalier Nigra et le comte de Goltz firent valoir l'impossibilité de se prononcer contre la Prusse, après avoir lié l'Italie à sa fortune, le danger de s'unir au « cadavre autrichien », surtout celui de risquer une guerre contre ces deux pays, malgré le vœu non dissimulé de la nation et sans posséder les forces voulues[2].

M. de Beust avait été envoyé de Vienne à Paris le 10 juillet, pour solliciter notre intervention. Arrivé dans la matinée du 12, il fut reçu le jour même par l'empereur, qu'il trouva fortement atteint dans ses forces physiques et même morales. La maladie qui devait l'emporter avait commencé son œuvre. Il ne cessait, dit-on, de balbutier comme un enfant : « Je ne suis pas prêt à la guerre. » M. de Beust demandait une simple démonstration : la concentration d'une armée

1. Randon, II, 145 et suiv.; G. Rothan, *L'affaire du Luxembourg*, 25-26.
2. G. Rothan, *L'affaire du Luxembourg*, 46, d'après les souvenirs de M. de La Valette.
3. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 193, d'après M. Hansen; note et lettre du prince Napoléon à l'empereur, 14 juillet 1866 (*Papiers des Tuileries*, G. Rothan, 454).

ur la frontière allemande et l'envoi d'une escadre dans la ner du Nord. « Si vous ne faites pas cela, aurait-il dit, vous aurez peut-être vous-même la guerre avec la Prusse dans inq ou six ans, et alors je vous promets que toute l'Allenagne marchera avec elle contre vous[1]. » Tous ces efforts se eurtaient au sentiment que Napoléon III avait acquis, un eu tard, de notre impuissance.

1. Comte de Beust, *Mémoires*, II, 11-13.

XII

NOS FORCES MILITAIRES EN 1866

Utilité d'une démonstration armée. — Les effectifs. — Retraites en matériel. — Les projets de Moltke. — Retraites en matériel. — Le plan de mobilisation rapide.

Du propre aveu de M. de Bismarck, un faible appoint de troupes françaises eût suffi pour donner aux Allemands du Sud la confiance et l'entrain qui leur manquaient. Tout d'abord, les Prussiens se seraient vus forcés de renoncer à leur offensive en Autriche[1]. A ce moment, d'ailleurs très fugitif, l'apparition sur le Rhin des « pantalons rouges » n'eût point blessé les susceptibilités allemandes, bien au contraire[2]. On a vu que c'était, pour les Prussiens, une éventualité prévue, dont ils ne se cachaient pas les conséquences[3]. Une lettre du comte de Goltz à Napoléon III, datée de fin juillet 1866, montre combien notre voix était alors écoutée dans l'entourage du roi Guillaume[4].

D'après le maréchal Randon, il aurait affirmé à l'empereur qu'il pouvait mobiliser 80,000 hommes sans aucun délai et 450,000 en un mois, non compris les troupes d'Afrique, du Mexique et de Rome[5]. Cette mobilisation partielle ou totale eût été une pure improvisation, comme toutes

1. Discours du prince de Bismarck au Reichstag, le 26 janvier 1874, cité par M. J. Klaczko, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1874, 122; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 41.

2. J. Klaczko, 435 : « Je me souviens d'avoir entendu à Berlin et à Leipzig, en 1866, ces mots : « Ah! si les Français voulaient se mettre à la partie! » (*La Tyrannie prussienne*, par un Allemand, 111).

3. Lettre au général Faure, 6 novembre 1866, *Vie militaire du général Bourcet*, II, 139-141).

4. Cette lettre répond à une communication de l'empereur au sujet de la conduite des troupes prussiennes à Francfort. Le ton qu'y prend l'ambassadeur de Prusse est des plus significatifs (Voir le texte dans H. Hutton, *La politique française en 1866*, 457).

5. Randon, II, 145-148; M. de Persigny, 359, assure qu'on demanda six semaines à l'empereur pour concentrer 80,000 hommes sur le Rhin. Dans une lettre du 18 février 1874, le général de Miribel écrit au contraire : « Le maréchal ne demandait que vingt jours pour cette mobilisation (celle de 200,000 hommes) » [Randon, II, 149].

celles qu'avait effectuées le second Empire : « ... Avant Sadowa, on ne faisait pas de préparation au ministère de la guerre, *parce que la politique du gouvernement l'interdisait*, mais on y était inquiet, ce qui veut dire qu'on examinait en secret ce qu'il faudrait faire le jour où cette politique réclamerait enfin l'action de l'armée, et le ministre dressait déjà dans sa tête le plan d'une mobilisation rapide[1]... » On sait que penser d'un « plan de mobilisation rapide » ainsi établi.

Nous étions donc entièrement surpris par les événements. Le maréchal Randon jugeait nécessaire de préparer en hâte la concentration de deux armées, l'une de 140,000 hommes sur le Rhin, l'autre de 110,000 hommes à Lyon, destinée à se porter vers l'Italie ou les Vosges, selon le cas[2]. Ce travail, auquel le général Castelnau, le colonel Colson et le capitaine de Miribel étaient seuls mêlés, devait d'abord être terminé en quatre ou cinq jours. Quand les idées se furent modifiées, on le reprit plus à loisir, avec la collaboration du général Suzane. Le projet définitif ne fut remis à l'empereur que le 22 août[3]. Depuis longtemps, l'occasion d'intervenir était passée.

Le maréchal Randon paraît avoir nourri de dangereuses

1. Randon, II, 148.

2. Randon, II, 148, d'après une lettre du général de Miribel, 18 février 1874.

3. Randon, II, 149-151. L'armée du Rhin, environ 140,000 hommes, devait comprendre :

1° La garde impériale à 2 divisions d'infanterie et 3 brigades de cavalerie, ortée à 31,000 hommes par des prélèvements sur la ligne ;

2° 3 corps d'armée à 3 divisions d'infanterie et 1 brigade de cavalerie ;

3° 1 corps de 4 divisions de cavalerie.

L'armée de Lyon, environ 110,000 hommes :

3 corps d'armée à 3 divisions d'infanterie et 1 brigade de cavalerie.

(Randon, II, 150-168.)

Dans le travail remis à l'empereur, le 22 août, le maréchal évalue nos ressources de la façon suivante :

Armée active	385,571 hommes.
1re portion de la classe 1865	24,766 —
Réserve, y compris celle de la classe 1865	227,089 —
Engagés volontaires (si la guerre éclatait)	16,191 —
Remplaçants administratifs	8,001 —
Total	662,317 hommes.

(*Suite page 74.*)

illusions à l'égard de nos forces, et surtout de la possibilité d'une mobilisation rapide dans notre manque absolu de préparation. Comment aurions-nous pu concentrer en vingt jours 360,000 hommes sur le Rhin ou au pied des Alpes, en laissant plus de 90,000 hommes aux dépôts ou dans les places[1], alors que, en 1870, malgré quatre années d'efforts et de sacrifices, nous ne parvînmes à porter sur la frontière qu'un effectif très inférieur, dans ce même délai de vingt jours? Ne sait-on pas que, en 1867, le général Ducrot, craignant un coup de main sur la citadelle de Strasbourg, se voyait réduit à en tenir les portes fermées sous prétexte de réparations[2]? Il y a donc une forte part d'illusions dans les chiffres du maréchal Randon. Il ne tient aucun compte du déchet inévitable des réservistes, ni de l'insuffisance de nos ressources en équipement : elles n'auraient pas permis d'habiller 100,000 hommes[3]. Sans doute nous possédions dans

A déduire : Non-valeurs organiques (gendarmerie, etc.), ... 40,000 hommes.
Déficit permanent (en congé, aux hôpitaux, en jugement), ... 17,222
Libérables au 31 décembre 1866, déduction faite des rengagés compris dans les 385,571 hommes ci-dessus 57,000
Total, ... 114,222 hommes.
Reste 550,778 hommes, d'où il faut retrancher :
Armée d'Afrique, ... 60,000 hommes.
Corps du Mexique, ... 28,000
Division de Rome, ... 8,000
Total . . . . . 96,000 hommes.
Reste : 454,778 hommes.

Les régiments de ligne auraient mobilisé 1 bataillons à 1,000 combattants. Il serait resté 107,600 hommes de troupes de garnisons et de dépôts (infanterie) et 53 escadrons. Le nombre des bouches à feu eût été de 504 par 100,000 hommes, soit 592 pour les deux armées.

1. Randon, II, 169. Lettre à l'empereur du 27 septembre 1866.
2. *La politique française en 1866*, 227-228.
3. Situation des magasins au 1er juillet 1866 :

Habits (tuniques, etc.) confectionnés	320,000
Capotes	250,000
Pantalons	450,000
Shakos	250,000
Souliers (paires)	450,000
Draps et toiles, de quoi confectionner	200,000 effets (?)

(Randon, II, 239 et suiv.)

(Suite page 75.)

s arsenaux 10,944 canons, sans les canons-obusiers, les usiers, les mortiers, les pièces en fer, mais nous n'aurions atteler que 592 pièces pour nos 250,000 hommes, c'est-lire une très faible proportion d'artillerie, parmi laquelle s canons lisses[1].

Ainsi, il eût été imprudent d'accepter sans contrôle les irmations du maréchal Randon. Nous étions loin de pouir jeter 360,000 hommes en vingt jours sur nos frontières[2]. rs de la guerre de Crimée, pour entretenir une armée de 0,000 hommes, nous avions dû, pendant trois ans, élever contingent à 140,000 hommes et « vider » tous les régiments restés en France. En 1859, 200,000 hommes au plus ssèrent la frontière, et il fallut encore lever 140,000 hommes, ce qui n'empêcha pas de précipiter la paix faute de 0,000 hommes à opposer aux Prussiens[3]. Mais il ressort témoignages compétents qu'il eût été possible en 1866 porter 80,000 ou 100,000 hommes sur le Rhin. A défaut, e simple démonstration aurait suffi pour arrêter les proes des Prussiens en rendant confiance aux Allemands du d et à l'Autriche[4].

On a souvent attribué notre inaction aux sacrifices en mmes, en matériel et en argent causés par l'expédition Mexique. Sans doute, ils contribuèrent à l'adoption du

artillerie possédait : 10,944 canons,
2,548 canons-obusiers,
3,671 obusiers,
3,253 mortiers
et près de 3,000 canons en fer. (Randon, II, 239 et suiv.)

- mémoire sur la situation de l'armée en 1866, rédigé en avril 1867 et d'abord graphié, a été reproduit par M. Pradier-Fodéré (*Documents pour l'histoire empereur*, 66 et suiv.), ensuite dans les *Mémoires du maréchal Randon*, II.

Randon, II, 169.

Lettre au colonel Sabatier, 29 août 1866 (*Vie militaire du général Du-* II, 127) : Nous pourrions mobiliser « au grand maximum » 300,000 hom- les garnisons déduites, et, derrière cela, il n'y aurait pas un homme dis- ble; nous arriverons sur les champs de bataille d'Allemagne avec 150,000 mes au plus. — Voir General de Wimpffen, *Sedan*, 28; General Hennas, *transformations de l'armée française*, I, 543.

G. Rothan, 221-222 : paroles de l'empereur au Conseil d'État, en novembre , citées par M. G. Rothan, 224, note 1.

Lettres du général Ducrot, 29 août 1866, et du général de Martel, 18 février ; discours de M. de Bismarck au Reichstag, 26 janvier 1874, déjà cités.

fâcheux système d'économies, qui se traduisit en 1865 par les suppressions dont nous avons parlé; ils expliquent, en partie, l'ajournement de dépenses indispensables, telles que celles d'un nouveau fusil, mais, il faut le répéter avec le maréchal Randon, jamais l'argent, le matériel et les hommes jetés au delà de l'Atlantique ne nous affaiblirent au point de paralyser notre action en Europe.

Les 48 pièces approvisionnées à 600 coups, les 12,882,746 cartouches envoyées au Mexique, dont il restait 11,803,649 en mars 1864; les 12,000 fusils ancien modèle délivrés aux Mexicains ne pouvaient sérieusement nous affaiblir[1]. De même pour les 38,493 hommes qui passèrent la mer du 12 décembre 1861 au 25 juin 1863 et dont 28,693 furent rapatriés en février et mars 1867, tandis que le total des morts de la marine et de l'armée était de 9,271 hommes. Quant aux dépenses, déduction faite des recettes, elles atteignirent 336,440,000 fr. y compris les pertes de matériel. Encore faudrait-il en déduire l'entretien de 25,000 à 30,000 hommes pendant cinq ans en France[2].

Il est donc fort exagéré de dire, avec tant d'autres, que cette funeste expédition nous paralysa en 1866: elle exerça sur nous une influence déprimante, due à des causes plutôt morales que matérielles[3]. Le gouvernement impérial s'était exposé, sans profit, aux plus redoutables complications. L'échec final jetait sur lui un discrédit qui contribuait à lui inspirer, en 1866, une prudence assurément excessive.

1. Randon, II, 230-232.

2. Randon, II, 230-232; Général Niox, *Expédition du Mexique*, 564; Paul Gaulot, *Fin d'empire, passim*; Général Thoumas, *Récits de guerre, 1862-1867. Les Français au Mexique*, I, 401: les pertes de l'armée atteignirent au minimum 6,654 tués, morts de blessures, de maladies ou de mort violente; celles de la marine, au 23 janvier 1864, 2,617 tués, morts ou disparus.

3. Principaux auteurs qui paraissent exagérer les conséquences de la guerre du Mexique: Général Thoumas, *Les transformations de l'armée française*, I, 543; Lieutenant-colonel Rousset, *Histoire générale de la guerre de 1870*, I, 105; Général de Wimpffen, *Sedan*, 28 (qui évalue à 1,500 millions les dépenses de cette guerre); Général de Moltke, *Histoire de la guerre de 1870*, traduction française, 3; Général Ambert, *Après Sedan*, 119; *Le dernier des Napoléon*, 191.

XIII

LA MÉDIATION FRANÇAISE

Résistances de l'Italie. — Acceptation de la Prusse. — M. de Bismarck et la Belgique. Ses intentions à l'égard de l'Autriche.

L'Italie n'avait mis aucun empressement à accepter notre médiation et l'offre de la Vénétie. Loin de là, elle cherchait à détourner le roi Guillaume d'accorder un armistice à l'Autriche, comme le demandait Napoléon III[1]. Auparavant, elle désirait être édifiée sur la forme de la cession de Venise, le entendait que la question du Trentin fût réservée aux négociations finales, que l'Autriche acceptât le principe de annexion de la Vénétie à l'Italie[2]. Après Custozza, ces exigences semblaient au moins exagérées. Les perplexités Napoléon III en étaient accrues: au lieu d'arrêter les ostilités entre l'Italie et l'Autriche, il voyait son interven- n rester sans effet. Rompre avec la Prusse l'exposerait à e rupture avec l'Italie, qu'il avait faite de ses mains, pour quelle il entretenait de constantes préoccupations. Com- nt supporter la pensée de « marcher contre un peuple i ne voulait rien nous prendre, qui ne songeait qu'à s'or- aniser à l'intérieur comme il l'entendait[3] ? »

Les partisans de l'alliance autrichienne comptaient sur la

M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 9 juillet: « Nous devons remettre la ctie à l'Italie, mais il faut pour cela que l'Italie accepte un armistice, et acceptation est subordonnée au consentement de la Prusse. Employez donc vos efforts pour obtenir ce consentement. » — M. Benedetti à M. Drouyn de ys, 9 juillet: « Le comte Bismarck a reçu l'ordre de se rendre auprès de M. de uarck. Il lui est prescrit de ne rien négliger pour déterminer le gouverne- t prussien à décliner l'armistice » (G. Rothan, 243 et suiv.; *Le général La marmora et l'alliance prussienne*, 218).

Le général La Marmora et l'alliance prussienne, 218, communication de Nigra aux Tuileries.

Lettre du prince Napoléon à l'empereur, 14 juillet 1866 (*Papiers des Tui- s*, cités par M. G. Rothan, 254).

difficulté que mettrait le roi Guillaume à accepter notre médiation. Cette attente fut trompée. Le 10 juillet, le comte de Goltz communiquait à l'empereur les conditions indispensables d'une suspension d'armes entraînant préliminaires de paix : l'exclusion de l'Autriche de la Confédération ; le commandement des forces fédérales et la direction des relations diplomatiques confiés à la Prusse, qui annexerait les Duchés et partie des territoires envahis[1]. Mais les efforts du prince de Metternich, du duc de Gramont, de M. Drouyn de Lhuys n'en continuaient pas moins en faveur d'une politique d'intervention. M. de Beust, M. de Dalwigk insistaient dans le même sens. Avec son ordinaire facilité à accepter ce qui flattait ses idées ou sa tournure d'esprit, M. de Gramont écrivait : « La Prusse est victorieuse, mais elle est épuisée. Du Rhin à Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à rencontrer... La Prusse est incapable en ce moment d'accepter une guerre avec la France... Que l'empereur fasse une simple démonstration militaire, et il sera étonné de la facilité avec laquelle il deviendra, sans coup férir, l'arbitre et le maître de la situation[2]. »

La Russie semblait partager notre sentiment à l'égard des récents succès de la Prusse. Son gouvernement, irrité des procédés du roi Guillaume à l'égard des princes alliés à la famille impériale, proposait une entente internationale. La France, la Russie et l'Angleterre remettraient le même jour une note identique, déniant à la Prusse le droit de modifier la constitution intérieure de l'Allemagne. L'Angleterre n'était pas loin de ces vues. Nous laissions tomber leurs ouvertures, dans la persuasion que la Prusse saurait tenir compte de notre réserve[3]. Nous ajoutions foi aux promesses de M. de Bismarck et du comte de Goltz : aucun changement intéressant l'équilibre européen ne pourrait se produire,

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 216.
2. Dépêche du 17 juillet 1866, reproduite par M. G. Rothan, 433.
3. Dépêches de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti et au baron de Talleyrand, 7 juillet 1866, citées par M. G. Rothan, *La politique française en 1866*, 212-215, 243 ; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 64, d'après une conversation de M. Drouyn de Lhuys avec le comte Vitzthum d'Eckstädt.

oyions-nous, sans entente préalable avec le gouvernement
périal[1].

ongtemps, l'attaché militaire prussien à Paris, von Loë,
tait fait illusion sur nos forces, aussi bien que M. de Bis-
rck. Notre attitude au lendemain de Sadowa les détrom-
t promptement. Dès le 5 juillet, von Loë connaissait la
desse de la France ; « des confidences plus inconsidérées
prémédités » la lui avaient révélée. Des officiers incri-
naient violemment, devant lui, l'impéritie du ministre de
guerre[2]. Dès lors, M. de Bismarck acquit la persuasion
, du jour où les préliminaires de paix seraient signés
e l'Autriche et les États du Sud, nos forces ne nous per-
traient pas d'intervenir. Le tout était de hâter cette
nature.

de son côté, l'empereur décidait, non sans de longues
itations, de se borner au rôle de médiateur pacifique.
9 juillet, M. Benedetti recevait l'ordre télégraphique de
endre au quartier général du roi de Prusse. Ses instruc-
s se limitaient au rétablissement de la paix entre les
igérants. Elles ne prévoyaient aucune compensation pour
rance, parce que cette question, croyait-on, serait traitée
aris[3]. Par contre, elles admettaient une stipulation d'une

Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 5 juillet 1866, citée par
. Rothan, *ibid.*, 214.
G. Rothan, 233-235.
« Préliminaires de paix recommandés à l'acceptation de la Prusse et de
riche par le gouvernement de l'Empereur, le 14 juillet 1866 :
. Intégrité de l'empire autrichien, sauf la Vénétie.
. Reconnaissance par l'Autriche de la dissolution de l'ancienne confédération
anique. Elle ne s'opposera pas à une nouvelle organisation de l'Allemagne.
. La Prusse constitue l'Union du Nord, comprenant les États situés au
du Mein. Elle aura pouvoir du commandement des forces militaires.
. Les États du Sud sont libres de former entre eux une Union du Mein
nira d'une existence nationale indépendante.
. Les liens nationaux à conserver entre les deux Unions seront réglés par
ntente commune.
. Les duchés de l'Elbe seront remis à la Prusse, sauf les districts nord
lesvig, dont les populations librement consultées devraient être retro
s au Danemark.
. L'Autriche et ses alliés restitueront à la France une partie des frais de guerre
i ces frais étaient adoptées par les parties belligérantes, un armistice
ait être conclu immédiatement, et la voie serait ouverte au rétablissement
paix solide et durable » (G. Rothan, 242, 243).

extrême gravité : l'expulsion de l'Autriche de la Confédération germanique, c'est-à-dire la constitution, à bref délai, de l'unité allemande au profit de la Prusse. Sans doute, l'Autriche ne perdait que la Vénétie, mais cette modération même, imposée aux vainqueurs, était pour faciliter le rétablissement des relations entre ces deux pays, tout à fait contre nos intérêts. Ceux-ci restaient à l'arrière-plan. Aucune garantie n'était prise pour l'avenir.

Au point de vue français, une telle médiation équivalait à un non-sens. Il était élémentaire de laisser au moins des germes de division entre l'Autriche et la Prusse. Nous faisions tout le contraire. De même, nous allions sacrifier les petits États allemands, sans souci de ruiner notre influence en Allemagne. Au lieu de les isoler de la Prusse, nous devions les jeter dans ses bras, en lui permettant des annexions sans mesure, en nous attachant à ce qu'elle laissât intact le territoire bavarois[1]. Aucune inspiration ne pouvait être plus fâcheuse.

Quant à M. de Bismarck, fidèle à ses tendances constantes, il cherchait à nous inspirer une politique d'agression contre la Belgique : « Votre situation est bien simple, disait-il à Brünn à M. Lefebvre de Béhaine, il faut aller trouver le roi des Belges, lui dire que les inévitables agrandissements politiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétants, qu'il n'y a guère qu'un moyen pour vous de parer à des éventualités dangereuses et de rétablir l'équilibre... Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique aux vôtres par des liens si étroits, que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne au nord le véritable boulevard de la France... ». A la fin du mois, il revenait encore sur ces incitations, avec les arrière-pensées que l'on peut croire[2].

1. *Mémoires du duc de Persigny*, 380, d'après un entretien avec M. de Bismarck en 1867 ; Oncken, *Unser Heldenkaiser*, 98 ; von Sybel, V, 203. Sur le champ de bataille même de Sadowa, M. de Bismarck avait dit : « Maintenant il s'agit de regagner notre vieille amitié avec l'Autriche. »

2. Dépêche citée par le duc de Gramont (dépêche du 27 juillet 1870 à M. de La Valette) (*La France et la Prusse avant la guerre*, 297-298) ; Dépêches de M. Benedetti, 15 et 26 juillet 1866, Benedetti, 188, 190 ; de Gramont, *ibid.*

contre, il se prononçait nettement en faveur d'une paix prompte que possible, contre le désir manifesté par ourage militaire du roi. Il cherchait même à amener main l'Autriche à s'entendre directement avec la se[1]. « ...Je demandai au général de Moltke ce qu'il si la France intervenait militairement. Il me répon- Attitude défensive contre l'Autriche, en s'en tenant ligne de l'Elbe et, pendant ce temps, guerre avec la ce[2]. » Cet avis confirma M. de Bismarck dans ses vues. nseillait de faire sans retard la paix avec l'Autriche il était possible, de s'allier avec elle contre la France. faut, il eût voulu accabler l'Autriche, en restant d'as- sur la défensive vis-à-vis de nous. Mais il était loin de dérer l'intervention d'une armée française comme une ualité négligeable. Même réduite à 60,000 hommes et aux Allemands du Sud, elle eût constitué sur les der- des Prussiens une masse de 200,000 hommes avec els il aurait fallu compter[3].

upfel, *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Er-*, 1848-1871, II, 113-115, cité par M. A. Sorel, I, 69.
marck, *Pensées et souvenirs*, II, 34 ; *Moltkes militärische Korrespon-* I, I, 66, mémoire du 8 août 1866.
marck, *Pensées et souvenirs*, II, 41 ; *Voir supra*, p. 72.

XIV

LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBURG

Conseil de Czernahora. — Les vues du roi Guillaume et [illegible] et M. de Bismarck. — Négociations de Nikolsburg. — Les préliminaires de paix.

Le 12 juillet, dans un conseil de guerre tenu à Czernahora, on discutait la direction à prendre pour continuer sur Vienne. L'entourage militaire du roi proposait d'enlever les lignes de Florisdorf, en avant de cette capitale, ce qui eût entraîné la perte de quinze jours, consacrés à faire venir de la grosse artillerie de Magdeburg. M. de Bismarck trouvait ce délai dangereux, en raison des risques d'intervention française. Il proposa de marcher sur Presburg, pour y forcer le passage du Danube et tourner par l'est les défenses de Vienne. Il eut gain de cause, non sans opposition, et l'on eut peine à lui pardonner cette incursion dans le domaine de la stratégie[1].

Outre la raison dite plus haut, M. de Bismarck en avait une autre, qu'il taisait, pour éviter une entrée de vive force dans Vienne. Avec une prévoyance qui n'est pas son moindre titre de gloire, il songeait à la possibilité d'une alliance autrichienne, destinée à suppléer celle de la Russie qui paraissait incertaine; il ne voulait ni accabler le gouvernement de François-Joseph sous des exigences excessives, ni laisser aux Viennois des souvenirs blessants. Le roi et son entourage militaire ne voyaient pas si loin. Il eut peine à refréner leur soif de victoires[2].

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 41-44.

2. D'après un discours de M. Giskra (bourgmestre de Brunn en 1866) aux Délégations en 1871, M. de Bismarck lui fit des ouvertures pour des négociations directes en vue de la paix. M. Giskra envoya à Vienne une personne de confiance qui revint une heure trop tard à Nikolsburg. La médiation française avait été acceptée. M. de Beust (*Mémoires*, II, 455) avait cette anecdote inexacte. Elle n'est pas invraisemblable.

Après avoir reçu le télégramme de Napoléon III, le roi illaume avait esquissé les conditions de la paix comme uit :

Réforme de la confédération germanique sous la direction la Prusse ;

Acquisition du Schleswig-Holstein, de la Silésie autrichienne, d'une zone frontière en Bohême, de la Frise ntale ;

Remplacement, par leurs successeurs naturels, des souains du Hanovre, de la Hesse électorale, des duchés de iningen et de Nassau, hostiles à la Prusse ;

Remboursement des frais de guerre[1].

Des vues plus ambitieuses se manifestèrent ensuite. Le Guillaume réclama l'annexion de portions de la Saxe, du novre, de la Hesse; il désirait surtout que les territoires arois d'Ansbach et de Bayreuth fissent retour à sa mai-. M. de Bismarck combattit vivement ces tendances, ant ressortir le danger de froisser le sentiment national arois ou autrichien, de s'exposer à des revendications s fin. D'ailleurs, l'arrivée de M. Benedetti ne tardait pas mpliquer la situation. Comme le dit M. de Bismarck, le surprenait désagréablement à Zwittau, au saut du dans la nuit du 12 au 13 juillet[2]. L'ambassadeur frau- n'avait encore aucune instruction. Il en était réduit à iner les intentions de son gouvernement. Celui-ci ne blait pas très fixé lui-même. Le seul point qui lui tînt lement à cœur était l'annexion de Venise à l'Italie. ement M. de Bismarck se montrait disposé à admettre compensations territoriales en notre faveur. Il faisait oiter les bienfaits d'une alliance franco-prussienne.

Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 44 ; G. Roloff, 266. M. Guglia, *Unser nkaiser*, 98, d'après von Sybel, V, 291, ne fait pas mention de la Silésie hémienne.

zone visée en Bohême était constituée par le glacis en avant des monts de Saxe (Reichenberg, la vallée d'Iser et Carlsbad).

Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 60 : « Grâce à la maladresse de notre militaire sur les derrières de l'armée, Benedetti avait roussi dans la nuit au 12 juillet à gagner Zwittau, et là il n'avait brusquement surpris au M. Benedetti, rapport du 13 juillet, écrit « dans la nuit du 12 au 13 ».

M. Benedetti se voyait contraint de rester muet devant ces ouvertures[1].

Le but réel de la Prusse semblait être de gagner du temps. Notre ambassadeur ne pouvait obtenir qu'un armistice fût conclu, en dépit de ses demandes réitérées. C'est que la lutte continuait entre l'état-major du roi et son puissant ministre[2]. Ce dernier continuait de plaider sans succès la cause de la paix immédiate. Du propre aveu du général de Moltke, l'entreprise projetée sur Presbourg était d'un succès douteux. M. de Bismarck conseillait instamment d'accorder une suspension d'armes. Il eut gain de cause. Les hostilités cessèrent du 22 au 27 juillet, au grand mécontentement de l'Italie, qui était tenue à l'écart de ces négociations, malgré deux dépêches de M. Visconti-Venosta (13 et 20 juillet)[3].

La situation n'en restait pas moins difficile. Tout l'entourage militaire du roi, sans exception, était hostile à une paix immédiate. M. de Bismarck demeurait seul de son avis. On l'appelait le « Questenberg dans le camp », par allusion au conseiller impérial de Wallenstein[4]. Le roi Guillaume per-

1. Rapport de M. Benedetti, 15 juillet, cité par M. G. Rothan, 287 et suiv., et par M. Benedetti, 186 (partiellement); Lettre de M. de Clermont-Tonnerre, 20 juin 1866; Voir *supra*, p. 19. D'après M. de Bismarck, M. Benedetti aurait exposé comme il suit les vues de l'empereur :

« Un agrandissement de la Prusse de quatre millions d'âmes au plus dans l'Allemagne du Nord, avec la ligne du Mein comme frontière au sud, n'entraînerait aucune intervention de la France. Il espérait bien former une confédération de l'Allemagne du Sud à titre de succursale française. L'Autriche se retirait de la confédération allemande et était prête à reconnaître toutes les mesures que le roi prendrait dans l'Allemagne du Nord, l'intégrité de la Saxe étant réservée » (*Pensées et souvenirs*, II, 80). Cette version est contredite par les documents cités plus haut et par ce que nous dirons des négociations de M. de Goltz à Paris.

2. L'état-major prussien croyait plus avantageux de pousser la guerre à fond (*Relation de la guerre de 1866*, traduction française, 587).

3. Le 16 juillet, le prince Napoléon partit en hâte de Paris pour le quartier général de Victor-Emmanuel, afin d'établir les bases d'un armistice. Il arriva le 18 à Ferrare, au moment où les Italiens reprenaient l'offensive. Ses propositions furent très froidement accueillies, tant on attendait sûrement une victoire de Persano ou de Cialdini. Ce fut Lissa qui survint. Le 22 juillet seulement, M. Visconti-Venosta répondit par lettre au prince et Victor-Emmanuel adressa un télégramme à Napoléon III (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 218-225).

4. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 49.

it à vouloir annexer des territoires autrichiens et saxons, sans se heurter à l'opposition absolue du comte Karolyi, résentant de François-Joseph. Le 23 juillet avait lieu scène dramatique. M. de Bismarck était malade au que le conseil se réunit chez lui. Il exposa de nouveau lées, sans trouver d'écho. Le roi lui donna tort. Aussi- se retirait sans mot dire, passait dans sa chambre à her et, là, était atteint d'une violente crise de larmes, précédent chez cet homme d'un autre âge. A peine s, il développait de nouveau, par écrit, ses raisons ésirer une paix immédiate et terminait en priant le 'il ne les trouvait pas convaincantes, d'accepter sa dé- oni[1].

lendemain il se rendait au quartier général avec ce ment. Les nouvelles du choléra, qui faisait de grands pes, avaient encore fortifié sa résolution. Il parla au roi rement, avec insistance, montrant le danger de blesser ement l'Autriche, celui de jeter ce pays dans les bras France, l'utilité de se ménager une alliance précieuse. quoi risquer de détruire un grand État sans savoir par le remplacer? « Une fusion de l'Autriche allemande la Prusse est irréalisable, et Vienne ne se laisserait pas rner comme une dépendance de Berlin. » Porter la e en Hongrie est s'exposer à la prolonger sans résul- lécisifs; c'est donner à une intervention française le de se produire.

roi luttait pied à pied, sans rien abandonner de ses tions. Il eût voulu annexer au grand-duché de Bade atinat bavarois; à la Hesse-Darmstadt, le territoire aalfenburg, pris de même à la Bavière. Devant les tes protestations du ministre, il finit par s'irriter et

marck, *Pensées et souvenirs*, II, 52, M. von Sybel, V, 296 et suiv., t en partie ce mémoire. M. Busch décrit ainsi cette scène, d'après le M. de Bismarck : « Je me jetai sur mon lit, et j'étais tellement énervé ne mis à sangloter longuement. Ils entendaient de l'autre côté et se mis s'en alarmer. *C'est tout ce que je voulais.* Le lendemain, il était l pour reprendre la discussion, et leur plus de la sorte ne se réalisa t. Welcheinger, Les préliminaires de Nikolsburg, *Journal des Débats*, 1899). Cette version paraît inexacte.

termina brusquement la discussion. M. de Bismarck sortit, dans un état d'esprit tel, dit-il, « que l'idée me vint s'il ne vaudrait pas mieux me jeter par la fenêtre du haut d'un troisième étage ». Il était dans sa chambre, plongé dans ces réflexions. Il ne se retourna pas en entendant ouvrir sa porte, bien qu'il devinât que c'était le prince royal : « Je sentis sa main se poser sur mon épaule, tandis qu'il me disait : « Vous savez que j'ai été contre la guerre ; vous l'avez « jugée nécessaire et vous en portez la responsabilité. Si « vous êtes maintenant convaincu que le but est atteint et « que la paix doit être conclue, je suis disposé à vous aider « et à défendre votre opinion auprès de mon père. »

« Il revint au bout d'une demi-heure à peine et, du même air calme et bienveillant : « Ç'a été dur, mais mon père a « consenti. » En effet, le roi avait écrit en marge de la requête de M. de Bismarck : « Puisque mon président du conseil m'abandonne devant l'ennemi et que je suis ici hors « d'état de le remplacer, j'ai discuté la question avec mon « fils. Il s'est joint à l'opinion du président du conseil et je « me vois forcé à ma grande douleur, après de si brillantes « victoires..., d'avaler cette amère pilule et d'accepter une « paix honteuse[1]. »

Ces deux scènes mettent singulièrement en relief la grande figure du ministre au détriment de celle du roi. M. de Bismarck puisait le courage de combattre l'obstination sénile de ce souverain dans la conviction qu'une guerre contre la France était certaine à bref délai. Il s'en exagérait même les dangers et attachait une très grande importance à ne pas s'aliéner pour toujours une alliée possible[2]. Plus encore que

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 56-57 ; De Peyrat, 380 ; Oncken, *loc. cit.* ; L. Schneider, II, 18 : Annotation du roi Guillaume, à la date du 24 juillet 1866 : « Négociations de Nikolsburg. Décision pénible à prendre avant de consentir au maintien de l'intégrité de l'Autriche et de la Saxe. » — Ces dispositions du roi Guillaume ont été mises pour la première fois en lumière par l'état-major autrichien (*Relation de la guerre de 1866*), qui reproduisit une dépêche de M. de Bismarck au comte de Goltz, 20 juillet 1866 (Voir un article de la *Neue Freie Presse*, cité par M. de Beust (*Mémoires*, II, 222-224).

2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 60-62. Dès 1860, Moltke avait annoncé, dans un mémoire, que la guerre avec la France était certaine (*Revue militaire*, mai 1899, 339, extraits).

oltke et Roon supportaient avec peine notre interven-
nème pacifique. Si l'on accédait aux bases libellées
us pour les préliminaires de paix, c'était le cœur
et en prenant sur le Rhin des dispositions menaçan-
d'ailleurs, M. de Bismarck se réservait une revanche
de Napoléon III.

plénipotentiaires autrichiens étaient arrivés le 22 juil-
Nikolsburg, où M. Benedetti les mettait en rapport
. de Bismarck et le général de Moltke. Dès le pre-
bord, les négociations s'annonçaient comme devant
er promptement. L'Autriche était résignée, la Prusse
ccommodante. Les petits États allemands n'avaient
pas la faculté de se faire entendre. D'ailleurs, M. de
eck montrait aux négociateurs autrichiens les dépê-
n comte de Goltz. Elles les persuadaient qu'une plus
résistance serait inutile[1]. Ils cédèrent sur tous les
se bornant à sauvegarder la Silésie et la Saxe. Ils y
rent avec l'aide de la France. Peut-être auraient-ils
aux faire, avec moins de hâte[2] ? Le 26 juillet, M. de
eck, pressé, lui aussi, de conclure avant nos demandes
pensation, qu'il pressentait, signait un armistice de
semaines, sous réserve de l'acceptation de l'Italie.
un télégramme apportait cette adhésion au chevalier
alors à Vichy. Le gouvernement de Florence n'avait
e admettre ses réserves au sujet du Trentin, qu'il
rcé d'évacuer. L'Italie ne nous pardonnait pas cet

« C'est la France qui fut accusée, c'est la France qui

Botlian, 369. Le discours de M. de Bismarck à la Chambre prussienne, bre 1866, mentionne la « pression peu commune » de la France.
vernement italien, lui aussi, n'accorda que tout a fait malgré lui à nos
us. Une suspension d'armes avait conclue pour huit jours, à dater du
au matin, non sans « une explosion d'indignation extraordinaire »
nal La Marmora et l'alliance prussienne, 295-299).
Botlian, 317. Dès le 22 juillet, M. Drouyn de Lhuys télégraphiait au
raissait qu'aux yeux de l'empereur, une plus longue résistance amè-
raître complète de l'Autriche.
un télégramme de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 23 juillet
cernant cette condition *sine qua non*, intriquée par M. le prince de
l au cabinet des Tuileries (G. Rothan, 322) ; V. Cherbuliez, *La Prusse*
agne, I, 278.

fut proclamée la cause de toutes ces humiliations réunies, et cela parce qu'elle avait accepté la cession de Venise. » Le 2 août commençait l'armistice. Avec l'arrêt des hostilités nous perdions le seul moyen de faire valoir effectivement nos prétentions [1].

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 1878; G. Rothan, 324; Ratti, *Le alleanze d'Italia*, 1866, cité par M. Rothan, 324 : « L'Italie doit se séparer de la France comme de son ennemi naturel. » Au quartier général de Victor-Emmanuel, on apprenait le contre-ordre et la signature des préliminaires que le comte de Barral avait reçu mission de rapporter (*Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, 1878, p. 324). M. d'Ardeno communiquait officiellement à M. Visconti-Venosta la signature de l'armistice. Celui-ci en prenait acte par note du 27 juillet 1866 au sujet de l'exclusion de l'Italie des négociations préliminaires (*Ibid.*, p. 325).

XV

LES ANNEXIONS PRUSSIENNES

Goltz et Napoléon III. — Les annexions. — Influences mises en œuvre.

s le milieu de juillet, M. de Bismarck ne s'abusait plus os forces militaires, sur nos dispositions réelles. Très usement renseigné par le comte de Goltz, il n'ignorait e la faiblesse du gouvernement impérial, des divisions s qui le paralysaient, de la santé de l'empereur qui le it impropre à une action énergique [1]. Au lieu de conti- avec M. Benedetti des négociations qui menaçaient de s donner les résultats attendus, il jugea préférable de ursuivre à Paris.

19 juillet, M. de Goltz réclamait auprès de M. Drouyn uys l'adoption du principe de la contiguïté du terri- russien. Il s'agissait de l'annexion de 300,000 âmes s, prélevées sur la Saxe, le Hanovre et la Hesse. Le re objectait que sans doute l'importance matérielle de nnexion était faible, mais que le principe prêtait à sion. En outre, il demandait nettement pour nous des nsations sur la rive gauche du Rhin. M. de Goltz ne ula pas que le roi ne voulait à aucun prix d'une ces- rritoriale et l'entretien se termina brusquement [2].

s laisser au ministre le temps d'en rendre compte à reur, le comte de Goltz courait à Saint-Cloud et obte- ne audience. Quand il en sortait, c'était après avoir mettre, non pas l'annexion de 300,000 âmes, mais le 73,125 kilomètres carrés, avec 4,500,000 habi-

1. Mémoire (dû au comte de Beaumont), *L'Allemagne nouvelle*, cité par Rothan, *La Politique française en 1866*, 270. Comptons depuis 1865, santé de l'empereur fut très atteinte en 1866, après Sadowa (*Vie du général Ducrot*, II, 294; conversation de Ducrot et de M. de Dalmore 1868; *Lettres de Mérimée à Panizzi*, 12 août 1866, 185 et suiv.). Rothan, 274.

tants ! L'empereur autorisait, sans avoir posé aucune condition, l'incorporation à la Prusse du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et de Francfort. Il s'en remettait aux négociations futures du soin de rétablir l'équilibre ainsi rompu en faveur de la Prusse[1] ; celle-ci, dûment nantie, consentirait sans doute à nous dédommager bénévolement !

Comment expliquer cette concession si peu attendue ? M. de Persigny a mis en avant l'influence de l'impératrice[2]. Il est prudent de ne pas admettre sans réserves ce témoignage, en raison de l'hostilité déclarée de son auteur contre la souveraine. L'explication paraît plus simple. Si l'empereur céda aisément devant la démarche fort incorrecte du comte de Goltz, c'est qu'il avait foi dans les demi-promesses de M. de Bismarck et de l'ambassadeur prussien[3]. Sa nature foncièrement bienveillante, la trop grande facilité d'accès qu'il accordait aux diplomates accrédités près de lui, le livraient sans défense à leur influence[4].

Pour obtenir les annexions qu'il sollicitait, le comte de Goltz avait, « sous le masque du dévouement », travesti la situation aux yeux de Napoléon III. Il lui traçait de l'exaltation des troupes prussiennes le tableau le plus inquiétant; il plaçait « sous ses yeux des lettres confidentielles du quartier général, disant que M. de Moltke se faisait fort, malgré l'insuffisance de sa cavalerie, de mettre la France à la

1. G. Rothan, 275-276.

2. « L'influence qui avait si souvent voulu à diverses reprises dévoyer la politique de l'empire dans les affaires d'Italie, de Pologne, du Danemark, du Mexique, dans les affaires intérieures..., cette influence qui, toujours obsédante, sous mêmes préoccupations, avait été si funeste, venait encore de triompher au profit d'une puissance ultramontaine (l'Autriche), mais au détriment de la France » (De Persigny, *Mémoires*, 340). — Il n'est nullement établi que ces concessions aient été faites pour sauver l'Autriche.

3. « J'ai cru à la foi jurée, à la reconnaissance... En politique, c'est une faute ! » (Mot de Napoléon III à Willehalde, *Général Fleury, Souvenirs*, II, 288).

4. G. Rothan, 277-278. — D'après M. von Kendell, l'empereur aurait dit à M. de Goltz qu'il ne saurait consentir à une annexion complète de la Saxe, mais qu'il ne soulèverait aucune objection, si l'on conservait le nom et une petite partie de ce royaume, Dresde et les environs (Schweinitz, *Propos de table de M. de Bismarck*, 48). Suivant M. V. Oberhaltz, La Prusse et l'Allemagne, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1865, 268, c'est M. Benedetti qui aurait sauvé la Saxe.

rai
ye
tio
vis
pl
la
La
tar
no
pe
n'a
nif

». Par contre, le diplomate prussien ouvrait aux
» Napoléon III la perspective de larges compensa-
rritoriales. Ces manœuvres aboutissaient au résultat
, de Bismarck obtenait plus qu'il n'avait osé espérer,
me qu'il ne demandait[2]. Grâce au comte de Goltz,
que ambitieuse du roi recevait complète satisfaction.
fut intense au quartier général et à Berlin. Pour-
us l'avons vu, on concéda d'abord aux Autrichiens,
nistice que demandait Napoléon III, mais une sus-
d'armes de cinq jours. La Prusse recevait tout et
lait presque rien. L'empereur ne fut pas sans en ma-
une certaine émotion, malheureusement tardive[3].

age
3.
pas
cité
faut
cont
l'em
(G.
3.
thar

ropos étaient répétés par le général von Stulpnagel à l'un de nos
Allemagne (G. Rothan, 294).
s aurons une paix qui en vaudra la peine, mais à condition de ne
ser nos demandes » (Lettre à la comtesse de Bismarck, 9 juillet 1866,
d. G. Rothan, 279). Le baron von Schleinitz disait aussi : « Il nous
extrêmement modeste dans nos prétentions », et M. von Kendell, le
le M. de Bismarck : « Il importe de ne pas froisser la France... Si
veut prendre la Belgique, il peut compter sur l'alliance prussienne »
9, 279).
s du comte de Goltz à l'empereur, juillet et 26 juillet 1866, G. Roth
9 462, d'après les « Papiers des Tuileries ».

XVI

LES COMPENSATIONS

Les ouverture de M. de Bismarck. — La [illegible] de la Russie. — Les instructions [illegible]. — [illegible]. — Impulsion de M. de Bismarck. — L'Empereur [illegible].

Tout le premier, M. de Bismarck paraissait disposé à admettre la nécessité pour la France d'agrandissements territoriaux, destinés à compenser le formidable accroissement de la Prusse. A plusieurs reprises, il prenait même l'initiative de ces propositions[1]. La veille de l'ouverture des hostilités, il laissait encore entrevoir la possibilité d'annexions sur notre frontière du Nord et M. Benedetti en rendait compte, sans dissimuler quelle opposition toute menace d'empiétement sur la terre allemande soulèverait de la part du roi Guillaume et de l'Allemagne entière[2]. Volontiers généreux aux dépens d'autrui, le ministre prussien risquait des allusions fréquentes à l'annexion de la Belgique, même du canton de Genève. Il revenait encore sur ces offres suspectes le 15 juillet, après notre médiation[3]. Ces manœuvres, celles de M. de Goltz, obtenaient le résultat que nous avons dit, mais l'on ne tardait pas à voir poindre la défiance dans l'esprit de l'empereur. Il rencontrait à Florence une résistance inattendue ; l'Italie refusait d'arrêter les hostilités et

1. Voir *supra*, p. 15 et *passim*.

2. *Ma mission en Prusse*, 171, dépêche du 8 juin 1866 : « En réalité, nous avons contribué, avec les événements, à apaiser les appréhensions que la France inspirait partout en Allemagne, mais elles subsistent, et elles se réveilleraient unanimes et violentes au moindre indice qui laisserait soupçonner notre intention de nous étendre vers le Rhin » ; *Ibid.*, dépêche du 16 juin ; L. Schneider, I, 349, lettre du roi Guillaume à l'archevêque de Cologne, 4 juin.

3. Dépêche du 15 juillet. Les mêmes ouvertures furent faites à notre chargé d'affaires Lefebvre de Béhaine (dépêches du 14 au 17 juillet). Benedetti, 190-191 ; Rapport du général Govone, 3 juin 1866 ; La Marmora, 285 ; Seinguerlet, 48.

l'o
Bis
(
on
Pru
pai
lais
pai
de
pro
(26
M.
der
pou
ou
d'é
plic
ture
cha
M.
de
à l'e
ter
C
et (
seul
à M
affa
l'en

[illegible]pçonnait derrière ce refus les menées de M. de [illegible]k[1].

sous ces impressions, sans doute, que le 23 juillet
ait un nouveau programme de négociations avec la
La santé de l'empereur s'était fort altérée sans doute
e des événements. Obligé de partir pour Vichy, il
à M. Drouyn de Lhuys le soin de continuer les pour-
ommencés à la fois avec M. de Bismarck et le comte
z. A mesure que les jours s'écoulaient, le langage
-ci devenait moins précis, plus fuyant. Il jugeait à
de protester de la sincérité de son gouvernement
et), sans réussir à convaincre le nôtre[2]. Le 3 août,
yn de Lhuys lui adressait une lettre précisant nos
es : certes l'empereur n'avait pas hésité à admettre
Prusse une extension de territoire portant sur trois
e millions d'hommes, sans se dissimuler la rupture
ore qui en résulterait. Mais il n'avait pas voulu com-
le rétablissement de la paix, « en traitant prémat
t avec la Prusse les questions territoriales qui tou-
particulièrement la France ». Non sans naïveté,
yn de Lhuys exprimait « la confiance que le cabinet
reconnaîtrait l'équité et la convenance d'accorder
e français des compensations de nature à augmen-
une certaine proportion sa force défensive[3] ».
une véritable mise en demeure, mais bien tardive
n'appuyait aucune démonstration matérielle. Son
ltat fut que le comte de Goltz s'adressa dorénavant
cher, le ministre d'État, et non plus au ministre des
étrangères. Il lui demandait d'appuyer auprès de
ur la reconnaissance officielle des annexions prus-

1. [illegible]han, 296 à 297, d'après deux lettres du comte de Goltz à l'empe-reur, [illegible] (sans indication de jour) et 26 juillet 1866 ; *Ibid.*, 457 et suiv. Voir [illegible]s années des Tuileries*, 174 et suiv., correspondance échangée entre l'emp[illegible] 1 Victor-Emmanuel.

2. [illegible]vean programme était développé dans une dépêche du 23 juillet à M. [illegible]tti, confirmée par un télégramme du 24. La lettre de M. Drouyn de Lh[illegible] 1 comte de Goltz, 3 août, prouve le sens de ces deux documents (Prad[illegible]ère, 26 ; G. Rothan, 394).

3. [illegible] du 3 août 1866, Pradier-Fodéré, 26.

siennes. M. Rouher y consentait, tout en faisant remarquer la connexité de cette question et de celle des compensations à nous accorder[1].

C'était l'une de nos causes de faiblesse que ce partage de la direction et des responsabilités. Les diplomates accrédités à Paris s'adressaient directement à l'empereur ou au ministre d'État, sans se croire obligés de faire usage de leur intermédiaire naturel, le ministre des affaires étrangères. De là un manque absolu d'unité dans notre politique extérieure[2].

Comme le prouve la lettre de M. Rouher, le gouvernement impérial n'était pas encore fixé sur la nature des compensations à demander. Il obéissait à la pression de l'opinion, toujours plus inquiète. En France, on voulait résolument la paix, non sans se rendre compte que le prestige national avait grandement souffert des derniers événements[3]. Ce sentiment allait se développant constamment, à mesure que se déroulaient les conséquences de notre attitude incertaine, pleine d'imprévoyance et de contradiction, durant toute cette année 1866.

Devant l'insistance du comte de Goltz, M. Rouher jugeait prudent de ne pas s'engager et réclamait des instructions. L'impératrice eût voulu demander beaucoup ou rien, sans tenir compte de nos forces. M. Magne conseillait au contraire de leur mesurer nos prétentions; M. Rouher admettait encore la possibilité d'acquérir Mayence et le Palatinat, contre toute apparence. M. Drouyn de Lhuys pensait de même[4].

A ce moment décisif, l'empereur était à Vichy, incapable de s'occuper d'intérêts aussi graves. Il venait d'avoir une

1. Lettre de M. Rouher à M. de Moustier, *Papiers et correspondance*, II, 225, 6 août 1866. M. A. Sorel, I, 24, écrit : « à M. de La Valette »; M. G. Rothan, 465 : « à M. Conti ».

2. G. Rothan, 305-307. L'empereur, suivant les traditions de Louis XV, entretenait parfois des relations diplomatiques occultes. Il ne lisait pas toujours les dépêches et se contentait d'extraits, se fiant davantage aux rapports d'hommes de confiance, envoyés des postes importants (*Voir supra*, p. 41).

3. Lettre citée de M. Rouher, 6 août 1866; lettre de M. Magne à l'empereur, 20 juillet 1866, *Papiers et correspondance*, I, 234.

4. G. Rothan, 309-315.

syr … qu'on avait crue mortelle[1]. A M. Drouyn de Lhuys
ser … venait la charge de sauvegarder nos intérêts, déjà
si c … romis.
(… ndant il restait encore quelque espoir. La Russie
mo … peu de sympathie à la Prusse[2]. M. d'Oubril décla-
rait … de Werther que son gouvernement ne reconnaî-
tra … s les changements survenus en Allemagne, s'ils
n'é … soumis à une conférence internationale. De Saint-
Pét … urg on cherchait à nous associer à ces protestations.
No … savions pas tirer profit de cette dernière chance de
suc … On croyait naïvement que de bons procédés servi-
rait … ieux nos intérêts qu'une démarche comminatoire.
Au … d'adopter la politique du cabinet russe, on alla jus-
qu' … pas faire ses ouvertures à M. de Bismarck[3]. Celui-ci
rej … avec hauteur la demande du prince Gortschakoff,
bien … ré de reconquérir l'alliance de la Russie du jour où
il s' … dliquerait sérieusement.

L … uvernement impérial attendait avec impatience la
sign … des préliminaires de paix pour faire valoir ses de-
mar … de compensation. L'opinion publique lui en faisait
une … essité toujours plus impérieuse. Mais les circons-
tanc … e s'y prêtaient pas comme avant la campagne de
Bol … Nous demandions et la Prusse n'offrait plus rien.
Les … étaient intervertis[4].

T … d'abord, M. de Bismarck parut admettre le principe
des … ciations. Il échangea même des idées avec M. Be-
ned … ur les moyens de l'appliquer[5]. Mais, quand il fut
que … des pays entre Rhin et Moselle, il mit en avant les
répu … ces du roi et nous offrit nettement la Belgique.
Cett … ubinaison n'était pas nouvelle. M. de Bismarck

1. … *Histoire du général Ducrot*, II, 259; *Lettres de Mérimée à Panizzi*, … 12 au … 6; G. Rothan, 314.

2. … *paris*, p. 165.

3. … à M. de Moustier (M. Goltz), 6 août 1866, *Papiers et correspon-* … *dance* … 25; G. Rothan, 307; dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Bene-… detti, … late, citée par M. G. Rothan, 330.

4. … han, 336.

5. … citée de M. Drouyn de Lhuys au comte de Goltz, 3 août 1866; … G. Ro … 338; Pradier-Fodéré, 26.

l'avait maintes fois fait miroiter à nos yeux, notamment à Biarritz[1]. Mais l'empereur se montrait fort hésitant à cet égard. Tantôt il redoutait à juste titre les protestations de l'Europe, surtout de l'Angleterre. Il parlait de cette annexion comme d'un « acte de brigandage ». Tantôt il semblait admettre que « la Belgique n'est pas une nation[2] ». Combattu entre ses visées ambitieuses, ses théories sur les grandes nationalités et sa crainte de complications internationales, il obéissait à l'incertaine pression des circonstances, comptant sur elles pour faire disparaître les difficultés du moment.

C'est dans ces conditions que furent arrêtées les instructions de Vichy. M. Benedetti était invité à soumettre au gouvernement prussien un projet de traité « assurant à la France la rive gauche du Rhin jusques et y compris la forteresse de Mayence ». Il fallait nourrir de singulières illusions pour croire au bon accueil de cette demande le lendemain de Sadowa. On savait le roi Guillaume tout à fait opposé à la cession d'un pouce de terre allemande. M. Benedetti n'avait pas dissimulé l'existence chez M. de Bismarck d'un état d'âme à peine plus conciliant[3]. Comment admettre la brusque modification de ces idées, sans raison

1. Dépêche de M. de Gramont au marquis de La Valette, 27 juillet 1870 (*La France et la Prusse avant la guerre*, 256 et suiv.). Ce document contient un extrait de la correspondance de M. Lefebvre de Béhaine en juillet 1866. Voir G. Rothan, 339; Benedetti, 190 et suiv.; *supra*, p. 28 et *passim*.

Le prince de La Tour d'Auvergne a souvent conté que, lors de son ambassade à Berlin, M. de Bismarck ne cessait de lui parler de la Belgique et des combinaisons qui s'y rattachaient. Sur ses instances pressantes, il se décida à se faire l'interprète de ses ouvertures, qui restèrent sans réponse (G. Rothan, 389, note 1). — Voir aussi une conversation entre M. de Bismarck et le duc de Beaufremont en 1869, rappelée par M. Thiers à M. de Bismarck en novembre 1870. Elle semblerait indiquer que le futur chancelier était de bonne foi dans ses offres (*Mémoires de Bismarck*, recueillis par M. Busch, I, 183).

2. Note dictée par l'empereur à M. Conti, *Papiers et correspondance*, I, 16; J. Klaczko, 775; G. Rothan, 339 (M. Conti a assuré que cette note n'était pas de sa main, lettre du 6 octobre 1870, *Papiers et correspondance*, I, 252, et ce fait a été reconnu exact, *ibid.*, 482); Th. Juste, 4.

3. Voir *suprà*, p. 19; dépêche de M. Benedetti, 4 juin 1866 : « Il a cependant échappé au président du conseil de dire que « si la France revendiquait « Cologne, Bonn ou même Mayence, il préférerait disparaître de la scène poli« tique plutôt que d'y consentir »; dépêche du 8 juin dans le même sens (Benedetti, 165, 171).

au
les

à
Il
au
en
coi
nai
l
deu
det
imp
à u
que
à S
rait
de
les
mer
M.
d'er
L
pas
Pari
appe
dans
grap

, alors que notre impuissance militaire éclatait à tous
x?
enedetti hésitait donc quelque temps avant de faire
» Bismarck la communication qui lui était imposée,
lécidait enfin, sans rien dissimuler des difficultés
les il s'attendait[1]. Il crut même agir prudemment
visant précéder auprès du ministre prussien d'une
traité écrite de sa main, arme excellente qu'il don-
n redoutable adversaire[2].
retien qui suivit a été diversement représenté par les
terlocuteurs. Il est permis de croire que M. Bene-
fendit avec fermeté les demandes du gouvernement
. M. de Bismarck fit observer qu'elles équivalaient
claration de guerre et laissa paraître les périls aux-
dynastie serait exposée : « Faites bien observer
'empereur, aurait-il dit, qu'une guerre pareille pour-
nir dans certaines éventualités *une guerre à coups*
tion, et qu'en présence de dangers révolutionnaires
sties allemandes feraient preuve d'être plus solide-
blies que celle de l'empereur Napoléon. » Pourtant
smarck ne refusait pas de chercher un autre terrain
»[3].
demain une nouvelle démarche auprès du roi n'avait
de succès. Tandis que M. Benedetti se rendait à
r en rendre compte, le général von Manteuffel,
'urgence à Berlin la nuit du 6 au 7 août, partait
du 7 au 8 pour Saint-Pétersbourg, armé de l'auto-
notre ambassadeur. « Nous étions appelés à faire

1. I
Reich
points
2. L
350.
3. *I*
Oncke
Bisma
clarati
sistanc
dépêch
auprès

» du 5 août 1866, *Papiers de Clercq*, extraits publiés par le
ver, 21 octobre 1870. Ces extraits précisent et rectifient certains
vrage de M. Benedetti, 193 et suiv.
In 6 août 1866 au comte de Bismarck, Benedetti, 180; G. Rothan,

de Clercq : Benedetti, 178-194, 206-1 suiv.; G. Rothan, 351-355;
Si M. Benedetti ne garda pas assez sa situation chez M. de
mme ce devait l'affirmer le 9 août 1870 devant le Reichstag (De-
vérende Enkeldl à la Chambre des communes, 5 août 1870). Peu-
dut apporter à ses demandes est suffisamment démontrée par sa
août à M. Drouyn de Lhuys et par sa démarche du lendemain
».

E DE 1870. 7

les frais de la réconciliation entre la Russie et la Prusse[1]. » M. Benedetti rendait compte « qu'on était pourvu ailleurs », qu'il ne pouvait plus être question « d'une alliance nécessaire et féconde », moins encore d'une « politique de pourboires ».

Le 10 août, jour même de l'arrivée de M. Benedetti à Paris, il lisait dans le *Nord*, l'un des organes de l'opposition républicaine, que les pourparlers ouverts par la France au sujet des provinces du Rhin avaient abouti à un refus. Ce renseignement provenait de M. Vallotti, correspondant de ce journal pour la campagne de Bohême. Le matin du 8 août, il eut un entretien avec M. de Bismarck ou M. von Keudell, sans en instruire notre ambassadeur, et le soir même il partait pour Paris. Le 11, dans une correspondance de Berlin, le *Nord* précisait les détails donnés la veille, non sans causer une émotion bien naturelle[2]. Interpellé par des diplomates étrangers, M. de Bismarck jouait l'étonnement, mais son organe habituel, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, prenait l'offensive, en signalant « les espérances inadmissibles et irréalisables » de la France[3]. En même temps des troupes se concentraient sur le Rhin; on s'occupait de combler les vides survenus pendant la campagne. Partout retentissait « comme un mot d'ordre, *pas un pouce de terre allemande, plutôt la guerre* »[4].

Malgré cet ensemble significatif, le gouvernement impérial ne se tenait pas pour battu. Avant de chercher avec M. de Bismarck les compensations qu'il se disait enclin à admettre, M. Drouyn de Lhuys envoyait à Berlin un intermédiaire officieux, M. Hansen, pour le pressentir au sujet de la création d'un État neutre à interposer entre la France et la Prusse, sous la souveraineté du roi de Saxe ou d'un Hohenzollern[5]. C'était le projet de M. de Persigny. M. von

1. G. Rothan, 353; Benedetti, dépêche du 8 août 1866, 226.
2. J. Klaczko, Deux chanceliers, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre-1er décembre 1875, 370.
3. G. Rothan, 358-359.
4. G. Rothan, 359.
5. Dépêche de M. Lefebvre de Behaine, citée par M. G. Rothan, 361.
6. G. Rothan, 362. Voir *supra*, p. 60; note de M. Drouyn de Lhuys du 8 août 1866, Pradier-Fodéré, 32-35.

K
ta
Fi
nc
nc

sic
mi
pa
et
l'A
op
bil
de
cor
de

l accueillit M. Hansen avec la morgue la plus insul-
la Prusse, n'ayant pas réclamé l'intervention de la
, n'avait pas de salaire à lui payer. « Pour sa part, il
lerait pas devant une nouvelle guerre, plutôt que de
ccorder une compensation quelconque[1]. »
fois, M. Drouyn de Lhuys perdait ses dernières illu-
Persuadé de l'impossibilité de réparer les fautes com-
il donna sa démission (12 août). Sans doute, il n'était
s reproche; lui aussi avait eu sa part d'aveuglement
eurs, notamment en ne prévoyant que le succès de
he, en laissant le 4 juillet un libre cours aux influences
es à la sienne. Mais il faut ajouter que sa responsa-
efface devant celle de l'empereur, le principal auteur
ance italo-prussienne. C'est à lui, en somme, qu'il
t d'attribuer les déplorables résultats pour la France
mpagne de Bohême[2].

1. othan, 363. Cette combinaison d'un État-tampon est bien antérieure
ersigny. D'après les instructions données à la fin d'août 1829 à
temart, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, on démembrait le
es Pays-Bas, on transportait la maison d'Orange à Constantinople,
la Saxe et la Hollande jusqu'au Rhin à la Prusse. Le roi de Saxe
s provinces rhénanes, et la France se réservait la Belgique, le Bra-
dais, le Luxembourg et Landau. Ces pourparlers furent repris au
ent de 1830 (De Viel Castel, *Histoire de la Restauration*, cité par
. *L'affaire du Luxembourg*, 10, note 1).
2. nent, Napoléon III a tenté de faire supporter par M. Drouyn de
esponsabilité de l'échec du projet d'annexion de Mayence (lettre à
alette, 12 août 1866, reproduite par la *Pall Mall Gazette* en septembre
par la *France* du 12 octobre 1867). M. Drouyn de Lhuys a rétabli
s faits dans une lettre à l'empereur, 12 octobre 1867 (Pradier-Fo-
; Benedetti, 178-180; G. Rothan, 365-376; Sydney Renouf, *M. Thiers*
m en 1870, analysé par la *Pall Mall Gazette*, 23 novembre 1870;
dérè, 10-11).

XVII

NOUVELLES DEMANDES DE LA FRANCE

Nouvelles instructions à M. Benedetti. — Projet de traité avec la Belgique et la Hollande contre le Nord. Les négociations diplomatiques. — Note du Moniteur prussien sur la demande de la France.

Dans sa lettre du 12 août au marquis de La Valette, l'empereur émettait cette idée, d'une justesse un peu banale: « Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la façon la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe. » Pourtant, dès le 16 août, de nouvelles instructions étaient arrêtées pour M. Benedetti, sous l'inspiration du comte de Goltz, qui persistait plus que jamais dans son rôle équivoque de diplomate prussien dévoué aux intérêts de Napoléon III.

M. Benedetti croyait devoir prendre sur lui de les préciser sous la forme d'une double convention, l'une, destinée à être rendue publique et stipulant l'annexion à la France de Landau, Sarrelouis, Sarrebruck, Luxembourg ; l'autre, secrète, comportant une alliance avec la Prusse et nous donnant la faculté d'annexer la Belgique. D'après les extraits des *Papiers de Cercey*, publiés en 1871 par le *Reichsanzeiger*, nous étions prêts à renoncer à Sarrelouis, à Sarrebruck et même « à la vieille bicoque » de Landau ; nous irions au besoin jusqu'à neutraliser Anvers, devenue ville libre.

Le 20 août, M. Benedetti soumettait ce projet à M. de Bismarck. Celui-ci fit des objections, sans opposer un refus formel. Il pria l'ambassadeur d'amender son projet, assurant que la cession de trois villes allemandes était impossible en raison de l'exaltation du sentiment national. Il demanda un seul traité au lieu de deux, quitte à faire figurer ce qui toucherait à la Belgique dans un article additionnel et secret. M. Benedetti modifia sa minute « en quelque sorte sous la dict
feui

du ministre ; puis il la recopia de sa main, sur une en-tête officiel, qu'il lui remit en toute confiance [1].

1. *Papi*
475 ;
Papi
Da
ce pi
les *I*
1866.
Berli
n'a é
à Pa
où il
veille
invra
loutè
bourg
la dic
et let
de Gi
du 29
de Pa
anzei,
appor
l'empe

« Ar
acquis
« Ar
du Lu
« Ar
rale d
ception
tout ce
« Ar
Franç
gique
« Ar
S. M.
sent te

Le p
du 25
nald et
au tél
donnai
Nord.
de ces
donnan
sa circ
Bismar

---

etti, *Ma mission en Prusse*, 190-191 ; *Essais diplomatiques*, 56, 57 ; *Cercey*, publiés par le *Reichsanzeiger*, et reproduits par M. Rothan, *a*, 380-383, Lettre de Napoléon III à M. Bomber, 26 août 1866, *Tuileries*; Général de Wimpffen, 57.

circulaire du 29 juillet 1870, M. de Bismarck a tenté de postdater
spu'en 1867, après l'échec des négociations avec la Hollande. Mais
de Cercey, publiés par Bismarck, montrent que ce document est de
ne l'écrit M. Benedetti, il ne fut pas élaboré à Paris, mais bien a
pu'il était de la main de notre ambassadeur. L'affaire du Luxembourg
ultivement réglée qu'en juin 1867 ; en juillet, le roi de Prusse vint
e M. de Bismarck, qui, en rentrant de France, partit pour Varzin,
cout l'été. Il est inadmissible que nous ayons fait ces ouvertures la
lendemain du départ de M. de Bismarck à Paris. Il est encore plus
able qu'après avoir échoué dans l'achat du Luxembourg par la Rus-
russe, nous lui ayons proposé d'acquérir avec son concours le Luxem-
Belgique. M. G. Rothan, 380, porte que M. Benedetti écrivit « sous
e M. de Bismarck. M. Benedetti (*Ma mission en Prusse*, 190-191,
29 juillet 1870 au duc de Gramont, *Journal officiel* du 30 juillet ;
296) dit : « en quelque sorte sous la dictée ». Dans sa circulaire
1870, M. de Bismarck prétendit que « le projet de traité fut apporté
il libellé, par M. Chauvy ». Au contraire, d'après l'article du *Reichs-*
« nous avons plusieurs fois cité (G. Rothan, 475-), M. Chauvy
Paris la lettre du 26 août, c'est-à-dire les nouvelles instructions de

Projet de traité remis à M. de Bismarck.

remier. — S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les
que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre.
— S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition
urg.
— S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédé-
nfédération du Nord avec les États du midi de l'Allemagne, à l'exc
Autriche, laquelle union serait basée sur un parlement commun,
étant dans une juste mesure la souveraineté desdits États.
— De son côté, le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des
ait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Bel
s emparer, accordera le concours de ses armes à la France.
— Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent,
le Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent par ce pré
e alliance défensive et offensive. »
ives diplomatiques de 1871-1872, I, 258 ; G. Rothan, 383-384.)
e traité fut publié, par les soins de M. de Bismarck, dans le *Times*
1870. Un fac-similé fut ensuite édité à Londres par MM. Macdo-
Iroper (*Un Juste*, 173). Le 26 juillet, M. de Bismarck adressait
re de confirmation au comte von Bernstorff, à Londres. Le 29, il
étails complets dans une circulaire aux agents de l'Allemagne du
notre *Journal officiel* avait publié une note contredisant partie
ions ; le 30, il reproduisait une lettre de M. Benedetti (24 juillet)
sion personnelle, M. de Gramont reproduit ces dénégations dans
du 3 août 1870, sans détruire le fait principal avancé par M. de

Le 23 août, il adressait à M. Routier, avec une dépêche explicative, le double de cet instrument. A Paris, on admit sans difficulté les modifications qu'y avait introduites M. Benedetti, sous la dictée de M. de Bismarck. Toutefois, « on se proposait de prendre quelque temps pour peser l'affaire ». On imaginait de donner au roi de Hollande, en échange du Luxembourg, une compensation prélevée sur le territoire prussien. On s'inquiétait des sacrifices d'argent que le traité pourrait exiger. On suggérait à la Prusse le démantèlement de Landau et de Sarrelouis[1], comme un acte de courtoisie envers la France, à défaut de la cession de ces deux places.

Ainsi, nos illusions résistaient aux événements; nous continuions d'avoir foi en la sincérité de M. de Bismarck, malgré les déceptions déjà éprouvées et celles qu'il nous ménageait sous bref délai. La communication au gouvernement russe et aux cours de l'Allemagne du Sud de nos vues sur la rive gauche du Rhin avait déjà eu les résultats qu'il en attendait. Les petits pays menacés par la Prusse, bien persuadés que nous obéissions à la seule considération de nos intérêts particuliers et que leur unique ressource était de se jeter dans les bras de l'adversaire de la veille, signaient secrètement avec lui des traités d'alliance offensive et défensive qui préparaient l'unité allemande[2] : premier résultat d'une politique sans dignité ni franchise.

Le traité de Prague était donc violé par la Prusse dans l'une de ses stipulations les plus essentielles, avant même qu'il fût signé. Le cabinet de Vienne se bornait à qualifier cet acte comme il convenait[3]. Nos protestations ne devaient

1. Lettre de l'empereur à M. Routier, 26 août 1866; Benedetti, 196, et G. Rothan, 401, note 1, d'après les *Papiers des Tuileries*; analyse de l'ébauche de la réponse à M. Benedetti, *Papiers de Cercey*, *ibid.*, 479; cette dernière porte, au lieu de Sarrelouis, Sarrebruck qui n'était pas fortifié en 1870.

2. Le traité du grand-duché de Bade est du 17 août 1866; celui de la Bavière du 21, et celui du Wurtemberg du 22 (G. Rothan, 390-397). Peu de jours avant, M. von Pfordten adressait à M. Benedetti des remerciements chaleureux pour nos démarches en faveur de la Bavière, et notre ambassadeur s'en félicitait avec lui (Dépêches de M. Benedetti des 15 et 21 août 1866; G. Rothan, 391, note 1, et 396, note 1).

3. « Le comble du machiavélisme » (Dépêche du comte de Beust au comte de Wimpffen, 28 mars 1867, Beust, *Mémoires*, II, 103).

plus vives. En attendant, les négociations se pro-
nt quelques jours. L'empereur et ses ministres dis-
avec le comte de Goltz le traité amendé sur les
ns de M. de Bismarck. Notre optimisme était mal-
quoique de fâcheux symptômes apparussent. Le ton
ussie changeait. Le prince Gortschakoff donnait à
qu'il était édifié sur la nature de nos pourparlers
Prusse : il n'y avait plus à compter sur les arrange-
ncertés à Stuttgart en septembre 1856. M. d'Oubril,
le Berlin à Saint-Pétersbourg, revenait en témoi-
ar son attitude et son langage, d'un revirement

rs, M. de Bismarck pouvait jeter le masque. Il nous
it de comprendre ses hésitations à signer le traité.
xte de cette insistance pour mettre en doute notre
. « Il se demandait si l'empereur n'abuserait pas
gements qu'on voulait imposer à la Prusse pour la
avec l'Angleterre ! » — « Il faut à la Prusse....
I. Benedetti, l'alliance d'une grande puissance; si
ine celle de la France, c'est qu'on est déjà pourvu
eille de l'être[1]. »

négociations dilatoires[2] » du comte de Bismarck
ient au delà de ses désirs. M. Benedetti se rendit à
, dans l'espoir d'être rappelé par un télégramme du
prussien. Celui-ci, parti également de Berlin, ne
la campagne qu'en descendre, sans avoir manifesté
re désir de reprendre les pourparlers avec nous.
sions du gouvernement impérial résistèrent encore
vel échec. Il croyait à la bonne foi de M. de Bis-
la reconnaissance de la Prusse. Il affectait de voir
événements de 1866 un grand succès pour notre
victoire du « principe des nationalités », plus que
er à Napoléon III, malgré tant de déboires : « La
oit se trouver plus satisfaite d'avoir en face (*sic*)

1. I
e de M. Benedetti, 19 août 1866, analysée dans les *Papiers de Cer-*
cey, (
2. I
sion tirée de la circulaire du 29 juillet 1870.

une Prusse agrandie qu'une Allemagne confédérée, telle que les traités de 1815 l'avaient établie... Il a suffi d'un mot de l'empereur pour arrêter dans sa marche triomphale le vainqueur de Sadowa[1]. »

Parmi nos diplomates, bien peu, il faut le dire, partageaient cet aveuglement. « Ce que je reproche surtout à ce qui se fait, écrivait l'un d'eux, c'est de n'être pas français. Faites de la politique *à la diable*, si vous voulez, mais ne faites pas de la politique *d'utopistes et de songe-creux*..., faites de la politique française... L'empereur n'a pas charge des *peuples*, il a charge du *peuple français*... Le jour où vous aurez constitué les races européennes dans les grands groupes que vous rêvez, vous ferez bien d'avoir votre million de soldats disponibles, car vous aurez en perspective, au premier choc, des guerres abominables[2]... ! » L'avenir n'a que trop montré la justesse des prévisions de M. de Banneville.

La convention de Nikolsburg et le traité de Prague comblaient les vœux de la Prusse, mais ne rentraient aucunement dans le cadre du manifeste impérial du 11 juin. Nous avions favorisé le développement sur nos flancs de deux puissances rivales, dont les forces s'étaient beaucoup accrues, tandis que les nôtres restaient stationnaires. C'était un incontestable échec moral. L'Autriche perdait la Vénétie, après y avoir renoncé par avance ; elle payait aux Prussiens une indemnité de 75 millions de francs. La Bavière subissait une légère rectification de frontière. Quant à la Prusse, elle recevait de considérables accroissements et voyait luire le jour où l'unité allemande se réaliserait sous son égide. La division de l'Allemagne en deux parties était purement illusoire : « Qu'est-ce que la frontière du Mein ? allait s'écrier, aux applaudissements du Reichstag, un des chefs des nationaux-libéraux, M. Miquel. Une station où l'on fait halte pour prendre du charbon avec de l'eau et souffler un instant

1. *Le général La Marmora et l'alliance prussienne*, IV.
2. Lettre de M. de Banneville, ambassadeur à Berne, 17 septembre 1866, P. de Lano, *La Cour de Napoléon III*, III, 229.

poursuivre son chemin[1]. » Et M. de Bismarck : « Je s chercher les Allemands du Sud ; s'ils viennent à s recevrai, dussé-je me mettre toute l'Europe sur ! » L'article 4 du traité de Prague reconnaissait du Sud une existence indépendante, mais en leur it des relations nationales avec ceux du Nord[2]. ise autorisait d'avance tous les efforts vers la réali- l'unité allemande.

1. [illegible] rbulicz, *La Prusse et l'Allemagne*, II, 275.
2. [illegible] 338.
3. [illegible] 334. Les États du Sud avaient invoqué et obtenu l'appui de l'empereur (pièces de MM. des Meloizes, 9 août, et Drouyn de Lhuys, 14 août, citées [illegible] Albert Sorel, I, 293).

XVIII

ÉTAT DES ESPRITS EN FRANCE

Mécontentement général. — Avertissements de l'empereur. — L'opinion et la réorganisation de l'armée. — Avis de la reine Sophie.

Ainsi la France se sent diminuée dans son influence, même dans ses forces, non seulement par le développement, sur ses frontières, de deux puissances rivales, mais aussi par la série d'échecs qui a atteint sa politique. Confus pour la masse, ce sentiment est profondément ressenti par la plupart des esprits cultivés. Les avertissements ne manquent pas. Outre ceux qui viennent de notre attaché militaire à Berlin, M. de Clermont-Tonnerre[1], M. Benedetti ne cesse d'attirer l'attention sur les progrès croissants de la Prusse. Dès le 25 août, il la montre disposant bientôt d'un million de soldats ; de ce jour au 5 janvier 1868, ses dépêches alarmantes se succèdent sans trouver l'écho qu'il leur faudrait[2]. De même, notre consul général à Francfort, M. Rothan, signale le 20 novembre 1866 l'existence de traités secrets entre la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse et Bade[3]. Cette dépêche, d'une si haute importance, passe peut-être inaperçue de l'empereur, qui croit devoir se contenter d'extraits de notre correspondance diplomatique et admet volontiers qu'on lui farde la vérité[4]. Mais d'autres lui parviennent sûrement, celle du général Ducrot par exemple. Quoiqu'on fasse tous les efforts pour le détourner d'une cor-

1. Voir *supra*, p. 19.

2. Benedetti, 207-257 (Dépêches des 25 août, 18 et 23 octobre, 18 décembre 1866, 24 février, mars et avril 1867, 5 janvier 1868).

3. Voir le texte dans M. G. Rothan, 392, note 2.

4. Voir *supra*, p. 41. — « On aimerait assez ignorer les choses si graves que vous mandez » (Lettre d'un correspondant officieux du ministère des affaires étrangères à M. Rothan, 25 mars 1867, G. Rothan, 353) ; Lettre du général Fleury, 17 septembre 1866, *Vie militaire du général Ducrot*, II, 126.

res| ance de mauvais augure[1], ce vigoureux soldat ne
ces| ec une clairvoyance que l'on est heureux de cons-
tate pousser des cris d'alarme, de montrer notre fron-
tièr Rhin menacée, nos places ouvertes et sans défense.
Le vembre 1866, dans une lettre au général Faure, il
fait la Prusse portant son armée active à 700,000 hom-
mes e 1,200 pièces attelées et une réserve de 1,200,000
hon . Elle serait à peu près assurée d'une alliance offen-
sive fensive avec la Russie. Partout, en Allemagne, on
parl reporter les frontières nationales aux Vosges et à la
Meu
L décembre, c'est au général Trochu qu'il s'adresse.
La l e pourra mettre en ligne 600,000 hommes et 1,200
hou à feu avant que nous ayons organisé les cadres
indi sables pour 300,000 hommes et 600 pièces. « De
l'au té du Rhin, il n'est pas un Allemand qui ne croie
à la erre dans un avenir prochain... A moins d'être
aver il n'est pas permis de douter que la guerre éla-
tera premier jour. En vérité, je suis de ton avis et je
com e à croire que notre gouvernement est frappé de
dém ². »

C eux-là, d'autres, parmi les plus fidèles, s'alarment
de l che si prompte des événements. Dès le 20 juillet
1866 Magne écrit : « Le sentiment national serait pro-
fond t blessé, cela me paraît hors de doute, si, en fin de
com a France n'avait obtenu que d'avoir attaché à ses
flanc ix voisins dangereux par leur puissance démesurée-
men ne[3]. »

1. L du général Fleury, 17 septembre 1866, en réponse à une lettre contenant c ués un peu durs que Ducrot l'a chargé de communiquer à Napo-léon I nais à paru satisfait. « Toutefois, je ne vous cacherai pas que l'em-pereu charge de vous faire dire très exactement dans vos appréciations militai 'endroit des hommes. Il ne faut pas, dit l'empereur, être plus royaliste liste q oi, et, en tout cas, il faut surtout être juste lorsqu'on veut parler hant à ous qui avez encore présents de la victoire, l'empereur ne veut pas vous (», il veut seulement vous avertir. »

2. L *laire du général Ducrot*, II, 133 et suiv. La copie de la lettre au général Fleury, provenant peut-être d'un *retrait* avec dont l'existence paraît être d ce, a été publiée dans les *Papiers et correspondance*, I, 6.

3. F t à l'empereur. *Papiers et correspondance*, I, 239.

Un ami de l'empereur, que sa franchise a rendu importun, le duc de Persigny, estime que « depuis l'origine jusqu'à la fin de ce grand conflit, il [le gouvernement français] semble avoir été comme frappé de vertige[1] ». Dans une note du 19 novembre 1868, il signale à Napoléon III, parmi les causes de notre affaiblissement, « le règne de cette bureaucratie envahissante, tracassière, toute-puissante, qui, multipliant les règlements, les formalités, les difficultés de tout genre, attire à Paris, avec la décision de toutes les affaires, la distribution de tous les emplois, de toutes les faveurs... ». A cet « excès de centralisation », à cette « domination d'une bureaucratie monstrueuse », s'allie un complet « désordre d'idées, de plans et de vues ». — « Ce n'est plus un gouvernement, mais dix gouvernements, qui conduisent les affaires du pays[2]. »

Un écrivain très goûté aux Tuileries, M. Octave Feuillet, est non moins énergique dans ses avertissements : « Sire, l'empire est ébranlé et menacé. L'expédition du Mexique, les affaires d'Allemagne, la nouvelle organisation militaire de la France [encore en projet], fournissent à vos ennemis des armes redoutables. Le pays tout entier est inquiet et défiant... On sent à un haut degré le malaise et le danger. On perd confiance dans la durée de votre règne ; on lui accorde à peine un lendemain... » Comme M. de Persigny, M. Octave Feuillet signale parmi nos maux les plus graves l'excès de centralisation, « l'effrayante suprématie de Paris », l'absence de vie intellectuelle en province[3].

La réorganisation militaire projetée rencontre de nombreux opposants, qui ne sont pas tous de bonne foi. « Il est très vrai que la loi sur le recrutement de l'armée, ou plutôt le système mis en avant, cause beaucoup de mécontentement, mais surtout dans la bourgeoisie, et il est à remarquer

1. *Mémoires*, 323.

2. *Mémoires*, 307 et suiv.; Taine, *Les origines de la France contemporaine. Le régime moderne, passim*; H. Pessard, *Mes petits papiers*, 1870, 172.

3. Mme Octave Feuillet, *Souvenirs et correspondance*, 26. Cette lettre ne fut pas envoyée, ayant été jugée trop osée.

que
la
apr
gou
que
les
peu
vie
hon
pas
187
disp
l'em
des
ress
plus
dans
sion
qui
Vou
outr
vois
save
le fa
tion
Alle
est
pas
patri
fallai
cond
crim

position orléaniste, dont le *Journal des Débats* est
ure expression, se signale surtout par ses attaques,
oir crié par-dessus les toits à l'imprévoyance du
ement... Il n'est que trop vrai qu'à force de prêcher
ouverain bien est l'argent, on a profondément altéré
nets belliqueux de la France, je ne dis pas dans le
mais dans les classes élevées. L'idée de risquer sa
evenue très répugnante, et ceux qui s'appellent les
gens disent que cela est bas et grossier[1]... »
erait dire que les sentiments ainsi stigmatisés n'ont
leur rôle dans notre absence de préparation en
ourrait-on même affirmer qu'ils ont complètement
après tant d'épreuves si méritées ?
ettre souvent citée d'une amie de la France et de
ur, qui était aussi un témoin des mieux informés et
clairvoyants, montre ce que les spectateurs désintéressés pensent de nous au lendemain de Sadowa. Rien de plus
ment dans sa simplicité et aussi de plus prophétique
conclusions : « Vous vous faites d'étranges illu-
otre prestige a plus diminué dans cette dernière
qu'il n'a diminué pendant toute la durée du règne.
mettez de détruire les faibles ; vous laissez grandir
sure l'insolence et la brutalité de votre plus proche
ous acceptez un cadeau [la Vénétie] et vous ne
me pas adresser une bonne parole à celui qui vous
regrette que vous ne croyiez intéressée à la ques-
ne vous ne voyiez pas le danger d'une puissante
e et d'une puissante Italie. C'est la *dynastie* qui
ée, et c'est elle qui en subira les suites... Ne croyez
le malheur qui m'accable dans le désastre de ma
rende injuste et méfiante. La Vénétie cédée, il
ourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos
s ! Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un
st une faute. Cependant, je croirais manquer à une

1. *Lettres à Panizzi*, 27 décembre 1866, 263; *Lettres inédites*, M. Félix Chambon, 1900, lettre à Victor Cousin du 23 ou 24 no-

ancienne et sérieuse amitié, si je ne disais une dernière fois toute la vérité. Je ne pense pas qu'elle soit écoutée, mais je veux pouvoir me répéter un jour que j'ai tout fait pour prévenir la ruine de ce qui m'avait inspiré tant de foi et tant d'affection[1].

1. *Papiers et correspondance*, II, 182. Née en 1824, la reine Sophie de Hollande, au baron d'Andre, ministre de France à La Haye, en janvier 1866. La reine Sophie était une princesse de Wurtemberg.

LIVRE II

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG

I

PREMIERS POURPARLERS

M. [illegible]arck et le Luxembourg. — La politique des nationalités. — Circulaire du 16 septembre. — Effet sur l'opinion.

Pendant les premiers mois de 1866, nous avions essayé, vis-à-vis de la Prusse, d'une « politique de pourboires », suivant le mot de Frédéric II et de M. de Bismarck. Elle nous avait conduits à une série d'échecs, qui atteignaient gravement notre influence extérieure. Vers la fin de septembre, nous étions à peu près isolés en Europe. M. de Bismarck avait dénoncé sous main, à Londres, nos convoitises sur la Belgique. « L'Italie était exaspérée de nous devoir la cession de Venise »; l'Autriche nous reprochait d'avoir méconnu le traité du 9 juin, pour la sacrifier à la Prusse. Quant à la Russie, elle s'était entendue, à nos dépens, avec cette dernière[1].

Cette situation nous imposait le recueillement, tant que nos [illegible] militaires n'auraient pas reçu leur indispensable accroissement. « Mais notre optimisme était à toute épreuve », du moins dans l'entourage de l'empereur. On persistait à croire [illegible] les bonnes dispositions du roi Guillaume et de M. de Bismarck. On admettait sans discussion une chose

1. Cf. Chesney, *L'affaire du Luxembourg*, 17. Ce volume reproduit, avec quelques modifications, une série d'articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes* en septembre 1881 et suiv.

fort contestable, à savoir qu'ils avaient intérêt à se concilier la France pour avoir les coudées franches sur le Rhin[1].

Le comte de Goltz contribuait à entretenir ces illusions. Les récents événements rendaient sa situation difficile à Paris ; il n'en poursuivait pas moins son œuvre, cherchant à endormir nos susceptibilités, à éveiller de vaines espérances. Il affirmait que nous pourrions annexer le Luxembourg sans l'ombre d'une objection de sa cour. A l'en croire, M. de Bismarck était tout prêt à négocier sur cette base ; il ne négligeait rien pour convertir le roi à ces idées[2].

Il faut ajouter que cette thèse n'était pas dénuée de vraisemblance. M. de Bismarck nous avait, en maintes circonstances, offert le Luxembourg. A Nikolsburg, il nous l'eût donné sur l'heure, contre quittance des faits accomplis en Allemagne. A la fin de juillet 1866, le chef de la direction politique au ministère des affaires étrangères de Berlin, von Thile, en parlait comme d'une chose convenue à notre chargé d'affaires, M. Lefebvre de Béhaine. Mais nos ambitions étaient alors plus vastes ; le gouvernement impérial allait revendiquer Mayence et le Palatinat ; il réservait le Luxembourg et la Belgique pour l'heure où de nouveaux faits se produiraient en Allemagne, le passage de la ligne du Mein[3].

Dans ces conditions, l'empereur était plus que jamais convaincu que la politique d'équilibre préconisée par M. Drouyn de Lhuys, celle de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, avait fait son temps. Elle devait être remplacée par celle des nationalités, qui fut toujours dans ses idées personnelles, et qu'il avait fait prévaloir en Italie avec les résultats que l'on sait. Il priait M. Drouyn de Lhuys de la développer dans une circulaire. Il se heurtait à un refus.

1. Lettre de M. Rouher à l'empereur, 6 août 1866, *Papiers et correspondance*, II, 225.

2. G. Rothan, 19-23.

3. G. Rothan, 24-25 ; lettre de M. Rouher, 6 août 1866, *Papiers et correspondance*, II, 225 ; note dictée par l'empereur à M. Conti, *ibid.*, I, 16 (Voir *supra*, p. 96) ; *Papiers de Cercey*, analyse de la réponse à la dépêche du 23 août de M. Benedetti ; G. Rothan, *La politique française en 1866*, 341.

Dém
ne fais
voulut
victime
M. Ben
rait-il
Celui-c
témoig
revenu
nous fa
Hollanc
en est l
soit un
me char
il ajoun
alliance,
A ce
rité. On
poche ».
en lui je
envisage
Après
deur à (
étrangèr
« d'assun
à l'Europ
Le marq
personne
que les jo
quelque
en contri
prouver[1].
On a d
notre influ

maire depuis le 13 août, M. Drouyn de Lhuys
lus que l'intérim des Affaires étrangères. Il ne
ttacher son nom à la négation de toutes ses con-
quitta définitivement le ministère. On l'offrit à
i, qui n'accepta pas. Peut-être, lui aussi, espé-
ir sur son échec auprès de M. de Bismarck ?
rès avoir dédaigné notre alliance, et même
doutes injurieux à notre égard, semblait être
s dispositions plus conciliantes. Il s'offrait à
r l'acquisition du Luxembourg. « Le roi de
sait-il, peut en disposer comme il l'entend ; il
verain. » — « Faites en sorte que la cession...
ccompli avant la réunion du Reichstag, et je
de faire avaler la pilule à l'Allemagne[2]. » Mais
à son retour de Varzin la conclusion d'une
prétexte d'y préparer le roi.
ent, personne en France ne doutait de sa sincé-
ait déjà avoir « les clés du Luxembourg en
comptait calmer les impatiences de l'opinion
cet os à ronger. On oubliait que l'Allemagne
question de tout autre sorte.
ns de M. Benedetti, M. de Moustier, ambassa-
antinople, fut nommé ministre des affaires
m sans hésitations de sa part. Il refusa même
paternité de la circulaire qui devait annoncer
tre retour à la politique des nationalités[3]. »
La Valette la signa, bien qu'elle fût l'œuvre
l'empereur. Du reste, il est permis de croire
u souverain et les siennes n'étaient point sans
té. Le rôle qu'il avait joué le 5 juillet 1866,
à empêcher notre intervention, tendrait à le

mbien l'opinion ressentait la diminution de
. Le désappointement fut immense quand on

1. G. Roth -30.
2. G. Roth .
3. Voir *sup* 30.

vit la Prusse et l'Italie s'accroître, sans les compensations promises par le manifeste du 11 juin. Les attaques contre les conseillers de l'empereur étaient continuelles[1]. La circulaire du 16 septembre ne les arrêta pas quand elle parut au *Moniteur*.

On rompait ouvertement avec la politique de M. Drouyn de Lhuys ; on cherchait à prouver la supériorité du nouvel ordre de choses sur l'ancien, la justesse des théories sur les grandes nationalités. L'empereur prétendait les rattacher aux conceptions de Napoléon Ier créant le royaume d'Italie et supprimant du même coup en Allemagne deux cent cinquante-trois États indépendants. Il jugeait qu'en face de l'accroissement prodigieux de la Russie et des États-Unis, il était de l'intérêt du centre de l'Europe de ne pas rester morcelé. Sans préconiser une politique de conquêtes, il laissait percer la pensée d'annexer le Luxembourg et la Belgique, tout en affirmant bien haut que nous n'avions pas à nous émouvoir des changements survenus si près de nos frontières. Par contre, il proclamait la nécessité de préparer la défense de notre territoire et de perfectionner sans délai notre organisation militaire[2].

Ces affirmations contradictoires, ce mélange confus d'aspirations humanitaires et de velléités d'agrandissement, cette évocation de ce que la politique de Napoléon Ier a eu justement de plus fâcheux pour la France, témoignaient du rêveur couronné qu'était Napoléon III. La circulaire qu'il avait inspirée fut froidement accueillie. Elle heurtait trop visiblement la réalité des faits. Le préfet de police, M. Piétri, ne dissimulait pas à l'empereur combien sa politique était sévèrement jugée : « De quelque côté que l'on regarde, on se heurte à des inquiétudes sincères ou à des défiances qu'inspirent des hostilités ardentes. La partie agissante de la société accentue plus que jamais son opposition radicale et systématique.... On se demande ce que veut l'empereur,

1. Voir *suprà*, p. 104 et suiv.
2. G. Rothan, 58-60, d'après le *Moniteur officiel* du 17 septembre 1866.

quelle son action, quel est le but poursuivi par son gouverne ? »

A déconvenue, d'autres se joignirent. Le roi de Pruss éla sa pensée intime, lors de l'ouverture des Cham en célébrant les hauts faits de ses troupes et les résult la guerre, sans mentionner notre neutralité bienveillar notre médiation. Il vantait la mission de la Prusse ne serait entièrement remplie que par la régénérati l'Allemagne. C'était annoncer l'unification de celle-c bref délai[3]. A ces paroles, déjà si inquiétantes, la pres ussienne joignit les commentaires les plus blessants faut le dire, les plus mérités. En somme, la Prusse ous devait aucune reconnaissance. Si nous avions gardé utralité en 1866, c'est pour avoir d'abord spéculé sur la re des Autrichiens, puis faute de pouvoir entreprendr grande guerre. Notre médiation, toute pacifique qu'elle n'en avait pas moins gêné la Prusse, en l'empêchant d ver l'écrasement de l'Autriche. Le roi Guillaume n'avait tre obligation envers nous que celles résultant de son ce avec l'Italie, facilitée de tout son pouvoir par Napolé , dans des vues qui n'étaient certes pas absolument d ésseres[4]. Cette faute trouvait son châtiment dans l'i itude dont faisait preuve le gouvernement de Florenc ant même la cessation des hostilités. « Se prêter à l'agra ement de ses voisins, a dit Machiavel, c'est préparer so pre amoindrissement[5]. »

1. *Papi* correspondance, II, 1067 ; G. Rothan, 62-63.
3. Dans de Moltke moire du 8 août 1866, adressé à M. de Bismarck, le général pait ses idées en cas de guerre contre la France et l'Autriche (*Moltkes m* sche Korrespondenz, III, 1, 69). Il comptait déjà sur la coopération des In Sud.
3. Voir p. 29 et *passim*.
4. Cité p G. Rothan, 63.

II

NOUVELLES NÉGOCIATIONS A BERLIN

Les traités avec le Sud. — Les armements. — Conférences militaires en Allemagne. Attitude de la Chancellerie en 1867.

On a vu que, vers la fin de novembre, M. de Moustier recevait de M. Rothan, notre consul général à Francfort, une nouvelle grave : M. de Bismarck avait arraché à la Bavière, au Wurtemberg, à Bade et à la Hesse des traités d'alliance offensive et défensive. Le traité de Prague était déchiré dans l'une de ses dispositions essentielles. La Prusse franchissait la ligne du Mein et l'unité allemande marchait vers son prochain achèvement [1].

On hésitait à croire M. Rothan ; on tentait de faire vérifier l'exactitude de son rapport, sans y parvenir. Il n'était d'abord ni démenti, ni confirmé. Dès lors on prit le parti des âmes faibles dans les situations délicates : on attendit.

M. Benedetti avait rejoint son poste le 15 novembre. La situation s'était sensiblement aggravée. L'Orient, ce foyer éternel d'agitation, était en proie à l'une de ses crises passagères [2]. M. d'Arnim avait offert au pape Pie IX l'hospitalité en Allemagne, au nom du roi de Prusse. On pouvait craindre que désormais la politique prussienne ne tentât partout de contrecarrer la nôtre. M. de Bismarck affirmait, il est vrai, que M. d'Arnim avait pris l'initiative de sa

1. Dépêche du 21 novembre 1866, publiée par M. G. Rothan, 74-75. Elle n'était pas confirmée par celle de M. Rothan en date du 25 novembre (*Ibid.*, 427). Celle-ci se bornait à représenter le midi de l'Allemagne comme vivant « au jour le jour, sans boussole, sans initiative, embarrassé d'une indépendance à laquelle on n'est pas habitué et dont on ne sait pas tirer parti ». Mais les dépêches de M. Rothan des 18, 30 janvier, 5 février 1867 (*Ibid.*, 434, 436, 437), et celle de M. Benedetti (9 mars 1867) (*Ibid.*, 495) confirmeront amplement la dépêche du 21 novembre.

2. Celle provoquée par le soulèvement crétois à l'automne de 1866 (Voir J. Klaczko, Deux chanceliers, *Revue des Deux-Mondes*, novembre-décembre 1875, 370 et suiv.).

propo … a, mais le fait que les armements de la Prusse
étaien … assés avec vigueur démentait ses assurances paci-
fiques
Le … embre, dans un entretien avec lui, M. Benedetti
jugea … ropos de revenir sur l'alliance franco-prussienne.
M. de … narck se montrait visiblement surpris et alléguait
l'oppo … n du prince royal, l'ignorance complète où était
le sou … n de cette affaire. Évidemment, il n'y avait là que
des p … tes. M. Benedetti, comme M. de Moustier, jugea
inutile … sister. Confiant, ainsi qu'à l'ordinaire, l'empereur
pensa … trement, sous le charme du comte de Goltz. Il
croyai … l'axe de la politique européenne passait encore
par l … ileries, de même qu'aux heures, à jamais écou-
lées, … ntretiens de Biarritz ; il jugeait l'alliance française
indisp … de à la Prusse.
Une … onstance aurait dû le détromper. La convention
du 15 … embre 1864, qui plaçait sous notre garantie les
États … Église, avait à plusieurs reprises gêné notre ac-
tion. L … ereur souhaitait vivement de substituer la sauve-
garde … 'Europe à la nôtre, et il comptait y réussir au
moyen … n compris. M. de Goltz encourageait ces vues.
M. de … narck s'y montra opposé et désavoua l'ambassa-
deur … asse : il eût été vraiment naïf d'aider à faire dis-
paraît … ne de nos causes de faiblesse [1].
D'ai … s, les préparatifs militaires ne s'arrêtaient pas en
Allem … M. Rothan écrivait que les forces réunies du
Nord … Sud donneraient un total de 1,120,000 hommes,
tandis … les nôtres ne dépasseraient pas 416,000 hommes,
les dép … compris. On espérait, en appliquant un nouveau
plan, … fiser l'armée prussienne en douze jours. On ne
cachai … l'espoir de porter la guerre sur notre territoire [2].

1. Dép … de M. Rothan, 3, 30 janvier, 5 février 1867, reproduites dans
son livre … 97-99, 434, 436, 437.
2. G. … 1, 96. Voir, au sujet du constant désir de Napoléon III de re-
tirer ses … s de Rome, les lettres du comte Arese à M. Rasponi, 3 juillet
1861 ; de … con III à Arese, 2 janvier 1863 ; d'Arese à Pasolini, 16 et 18 mars
1863, cit … Bonfadini, 280-318, et par le comte Grabinski, 198-210.
3. Dép … ans date, reproduite par M. G. Rothan, 97-99.

Vers la fin de décembre, des nouvelles plus inquiétantes encore arrivaient de Francfort sous la forme d'un mémorandum, parvenu à M. Rothan par une voie secrète, « mais à coup sûr prussienne ». La question de l'occupation de la forteresse de Luxembourg y était étudiée, avec les conclusions les plus comminatoires. La Prusse devait maintenir énergiquement sa garnison dans cette place.

« ...Le gouvernement prussien a la volonté et la puissance de défendre ses droits, au besoin par son armée et jusqu'au dernier soldat[1]. » On pouvait voir dans cette communication mystérieuse un avertissement à ne pas négliger. Néanmoins, à l'approche de la convocation des Chambres, on jugea nécessaire de donner quelque satisfaction à l'opinion. M. Rouher reprit avec le comte de Goltz les négociations pour le traité d'alliance. De son côté, M. de Moustier en écrivit à M. Benedetti[2].

Cette fois, M. de Bismarck invoquait les scrupules du roi Guillaume, esclave du devoir comme chacun sait. Il croyait ne pas pouvoir « retirer ses troupes d'une place dont la garde lui avait été confiée par l'Europe ». Pour lever cette objection, le ministre prussien suggérait de démanteler Luxembourg, ce qui eût fait disparaître le principal intérêt de l'annexion de ces 199.000 âmes. M. Benedetti ne pouvait en admettre la possibilité.

Tandis que les jours se passaient à ces pourparlers sans base sérieuse, on apprenait en France que le grand-duché de Bade transformait son organisation militaire sur le modèle prussien, confiait le ministère de la guerre à un général de cette nationalité et ouvrait Rastadt à la Prusse en cas de guerre[3]. Le comte de Goltz niait effrontément l'existence de cette convention, en s'efforçant d'entretenir les illusions de l'empereur. Un nouvel incident survenait : dans une lettre à cet ambassadeur, M. de Bismarck faisait intervenir l'opi-

1. Dépêche de M. G. Rothan, 18 décembre 1866, reproduite par lui, 111 et 430.
2. Dépêche du 7 janvier; G. Rothan, 114.
3. Dépêche (sans date) de M. Rothan, analysée dans son livre, 125.

nion [illegible] général de Moltke, qui n'admettait l'évacuation de Luxe[illegible]rg qu'après son démantèlement.

Cet[illegible]dition fut énergiquement repoussée par Napo-léon I[illegible]il parut disposé à renoncer au projet d'alliance. Les p[illegible]lés tortueux de M. de Bismarck lui imposaient une [illegible]e tardive, mais salutaire. « Il craint, écrivait M. de [illegible]stier, de se lier trop à son tour avec qui ne se lie pas t[illegible]ttement[1] ». Un fait marquant allait lui donner raison[illegible] mariage du comte de Flandre avec la princesse Marie [illegible]ohenzollern. Bien que M. de Bismarck s'attachât aussit[illegible]ui refuser toute importance politique, on pouvait admet[illegible]ans peine que cette union du prince héritier de Belgi[illegible]vec une princesse de la famille royale prussienne n'étai[illegible] pour favoriser nos velléités d'annexion[2].

Les [illegible]mbres se réunissaient dans les premiers jours de 1867 [illegible] discours de l'empereur, le premier depuis les événe[illegible]s de 1866, était attendu avec anxiété. Napo-léon I[illegible]irma sa confiance dans le maintien de la paix, mais i[illegible]dait un souvenir amer du mutisme du roi Guil-laume [illegible]sant notre médiation sous silence, lors de l'ouver-ture d[illegible]ambres prussiennes. Il rappela fièrement l'arrêt de la I[illegible]e aux portes de Vienne, sur un mot venu de Pa-ris. Co[illegible]p de clairon fut acclamé par nos représentants ; à Berlin [illegible]onna comme un défi, réveillant les rancunes à peine [illegible]upies. A l'ouverture du parlement du Nord, le roi ma[illegible]nettement la volonté d'étendre la prépondérance prussi[illegible] à toute l'Allemagne et laissa soupçonner la con-clusion[illegible]rangements militaires avec les États du Sud. Déjà M. de [illegible]arck ne prenait plus la peine de dissimuler[3].

1. Dépêche de M. Benedetti, sans date, citée par M. G. Rothan, 125-128.
2. G. [illegible] 1, 136.
3. Dépêche de M. Benedetti, 26 février; de M. Rothan, 24 janvier, 5 février; G. Roth[illegible] 1, 436-437.

III

NÉGOCIATIONS AVEC LA HOLLANDE.

Propositions faites au roi [illegible] de M. de Bismarck [illegible] — Opposition [illegible] — Démarche [illegible] — Négociations [illegible]

La campagne de Bohême avait inspiré aux Hollandais des craintes sérieuses pour leurs deux provinces du Limbourg et du Luxembourg. Toutes les apparences indiquaient l'annexion prochaine de la dernière à la France. Quant au Limbourg, on savait Maëstricht et Venloo, qui tiennent la ligne de la Meuse, fort convoitées par la Prusse. Ni de Berlin, ni de Paris, il ne venait aucune lumière. En août 1866, M. Drouyn de Lhuys disait encore au ministre des Pays-Bas, M. de Lichtenfeld, que nous n'avions pas de vues sur ces deux provinces : « Personne n'y touchera », affirmait-il. M. de Bismarck se compromettait moins encore[1].

C'est en février 1867 seulement que la question se posait nettement. Peut-être sur des invites venues de La Haye[2], le gouvernement impérial fit pressentir le roi de Hollande au sujet d'une cession éventuelle du Luxembourg. L'empereur mettait la reine Sophie au courant de ses intentions. Connaissant ses sympathies pour notre pays, il espérait qu'elle agirait sur Guillaume III. En effet, notre ministre de La Haye, M. Baudin, trouvait appui auprès d'elle, du prince d'Orange, du ministre des affaires étrangères, comte de Zuylen. Il avait à lutter surtout contre le prince Henri, frère du roi et son lieutenant-général dans le grand-duché. Avec sa femme, une Saxe-Weimar, nièce du roi Guillaume

1. Rothan, 151-156.

2. D'après le général de Wimpffen, *Sedan*, 56 et suiv., « une personne de bas étage » aurait eu intérêt à voir une somme importante aux mains du roi des Pays-Bas. Elle fit savoir à un chambellan de l'empereur qu'il serait disposé à céder le Luxembourg, moyennant finance.

de l
sienn
Le
ciles.
on n
eût p
donn
l'unit
assur
pour
d'acti
Étant
semb
trepri
Dès
avait
la pop
deux
bourg
éventu
France
faire
guerre
la Hol
Limbo
Il fa

, ils représentaient en Hollande l'influence prus-

pociations semblaient d'abord devoir être très fa-
gré certains avertissements de notre diplomatie[2],
voyait aucune opposition de la Prusse qui, seule,
as faire échec. Mais l'attitude de M. de Bismarck
ntôt à penser. On lui prêtait l'intention de réaliser
emande « en pleine exposition universelle[3] ». On
il était d'accord avec le chancelier Gortschakoff
alliance offensive et défensive impliquant liberté
la Prusse en Allemagne, de la Russie en Orient.
nées les circonstances, il n'y avait là rien d'invrai-
Néanmoins on persista dans les négociations en-

ois de janvier, un centre de propagande française
ganisé dans le Luxembourg ; les sympathies de
on semblaient acquises. M. Baudin soumit au roi
s connexes ; l'un, définitif, garantissait le Lim-
Hollande et la couvrait contre toute pression
de la Prusse ; l'autre assurait le Luxembourg à la
ur obtenir qu'ils fussent signés, on allait jusqu'à
voir de M. de Lichtenfeld la possibilité d'une
ette satisfaction nous était refusée. Dans ce cas,
courrait risque de pertes irréparables, celles du
et peut-être de son indépendance.
re que, déjà, les dispositions semblaient moins

1. G.
la reine
2. Voi
et confir
phrase d
lui ai ré
donnant
trait pas
(*Ibid.*, 4
Tour d'A
3. Dép
pereur av
militaire,
d'ordonna
Berlin (G

6, 156-162. Voir *supra*, p. 109, au sujet des sympathies de
, sa lettre au baron d'Andre.
pêche de M. Rothan, 28 décembre 1866, reproduite par lui, 430,
r celle du 19 mars 1867, 440. Elle est contredite par cette
pêche de M. Benedetti à M. de Moustier, 2 avril 1867 : « Je
à M. de Bismarck que nous avions été à La Haye en lui en
après nous être assurés que le gouvernement prussien ne met-
le à la transaction que nous proposions au roi des Pays-Bas »
ir également la dépêche de M. de Moustier au prince de La
e, 11 avril, *Ibid.*, 200.
M. G. Rothan, 25 février 1867, reproduite par lui, 163. L'em-
début, une telle confiance dans la Prusse que notre attaché
, fut autorisé à venir prendre près de lui son service d'officier
outre l'année 1867, il n'y eut pas d'attaché militaire français à
au, 262, note 1.

bonnes à La Haye : on hésitait, on demandait à réfléchir, on craignait visiblement la Prusse. Au contraire, M. de Bismarck paraissait tout disposé à nous laisser faire ; le roi Guillaume restait le grand obstacle, mais le ministre ne désespérait pas de l'amener à céder. Jamais il n'avait été aussi précis, aussi encourageant dans son langage[1]. Sur la suggestion de M. Benedetti, M. de Moustier écrivait une lettre paraphrasant les déclarations du futur chancelier. Notre ambassadeur la lui envoyait avec un billet motivé. Naturellement M. de Bismarck négligeait d'en accuser réception. Il se bornait à relire avec notre ambassadeur la lettre de M. de Moustier. Il admettait l'exactitude de l'ensemble, non de tous les détails. Il n'avait pas dit que la Prusse trouverait avec peine le moyen de défendre ses titres au droit de garnison dans Luxembourg, ni qu'ils étaient périmés[2], mais que cette thèse était soutenable. En outre, la Prusse ne pouvait avoir « rien à dire » contre la cession du Luxembourg à la France. De la sorte, le président du Conseil remettait tout en question, non sans protester une fois de plus de ses bonnes dispositions, peut-être réelles.

Sur sa demande, M. Benedetti lui confiait la lettre de M. de Moustier; M. de Bismarck assurait de l'avoir montrée au roi. Celui-ci n'avait soulevé aucune objection de fond, disait-il à M. Benedetti. « Je pars ce soir pour Paris, reprit notre ambassadeur ; puis-je répéter à l'empereur ce que vous venez de me dire ? — Je vous y autorise, répondit avec conviction M. de Bismarck. Les dispositions du roi sont si bonnes qu'il me disait hier encore : « Si le Luxembourg est cédé à la France, je n'aurai rien à me reprocher vis-à-vis du peuple allemand ; il ne pourra s'en prendre qu'au roi des Pays-Bas[3] ».

1. G. Rothan, 165-174.
2. G. Rothan, 177. Telle était pourtant son intime conviction (Bismarck, *Mémoires* recueillis par M. Busch, II, 281).
3. G. Rothan, 179. — En février 1867, M. de Bismarck disait au général Türr : « Je veux vivre en bonne harmonie avec la France et ne désire nullement avoir une guerre avec elle. C'est à l'empereur Napoléon que nous devons nos succès en 1866... Je suis prêt à seconder en tout la France. Mais ici, à Berlin, il faut travailler lentement, car on ne peut pas attaquer notre roi de front. Si l'empereur voulait me formuler ses désirs par écrit, je me fais fort de les obtenir en quelques mois. S'il voulait, par exemple, annexer le Luxembourg à la France, il n'y a qu'à chercher à créer dans ce pays un parti français qui demande l'annexion. Je n'essayerai pas même de vérifier si cette majorité de la population est ou non favorable à la France. Quant à la Belgique, je l'ai déjà dit maintes fois ce parti accueillerait avec enthousiasme l'empereur s'il venait la prendre, et, s'il se trouve un parti assez fou pour vouloir s'y opposer, nous enfoncerons la baïonnette contre lui » (Mementos du général Türr à M. de Bismarck, *Journal officiel* du 10 août 1870, d'après la *Correspondance du Nord-Est* et le *Constitutionnel*).

Un
Bism
1867
M. d
cette
tage
conse
aux
« par
désir
indisp
malac
Il cro
bourg
gracie
pour
de M.
tout fi

Les
tion d
1868,
si à La
ses ép
il est
oppor
encore
n'était

uestion inévitable se pose en cet endroit : M. de était-il de bonne foi ? Il l'a maintes fois affirmé de e date récente. Lors de l'Exposition, il disait à signy que « si nous étions affectés de l'issue de lite affaire du Luxembourg, il l'était bien davan- avait perdu « l'occasion unique, peut-être, de l'œuvre de Sadowa, en donnant... satisfaction réels ou imaginaires de la France ». Il avait été ent sincère, quand il exprimait à M. Benedetti son vorisser les vues de l'empereur. » Mais le secret ble n'avait pas été gardé. M. Benedetti avait agi ment, « en confondant l'intrigue avec l'habileté ». ouvoir obliger les Prussiens à évacuer Luxem- vertu d'un droit strict, non à titre de concession Et le futur chancelier n'avait pas assez de regrets e de cette négociation. « La sottise, la suffisance edetti et l'imprudence des ministres français ont houer[1]. »

nes affirmations se retrouvent dans une conversa- de Bismarck et du prince Napoléon, en mars rlin : « Le Luxembourg ne vous eût pas échappé, e on avait su brusquer le dénouement[2] ». Dans ements intimes, dans ses *Pensées et souvenirs*, es fois revenu sur ce thème : la guerre n'était pas en 1867 ; les forces de la Prusse n'avaient pas int un niveau suffisant. D'ailleurs, le bon droit pour elle. M. de Bismarck aurait souhaité que le

1. De
2. G.
, 180, note 1.

Luxembourg fût cédé à la Belgique. On renforçait ainsi dans ce pays l'élément d'origine germanique ; on étendait au Luxembourg la neutralité belge ; on donnait à la Prusse une frontière plus sûre vers la France[1]. Cette proposition ne fut pas agréée par le roi Guillaume.

On peut admettre, croyons-nous, la vérité d'une partie de ces affirmations. Si M. de Bismarck ne se préoccupait guère du bon droit de la Prusse, comme il l'a maintes fois prouvé, il disait vrai sans doute, en assurant qu'en 1867 il ne considérait pas ses forces comme suffisantes. Les États du Sud frémissaient encore des blessures de la veille ; leurs armées étaient en médiocre condition ; chaque année ajoutait 10,000 soldats instruits aux ressources militaires de l'Allemagne[2]. Dès lors, il allait chercher à faire prévaloir des idées pacifiques, sans toujours y réussir.

1. Bismarck, *Mémoires* recueillis par M. Busch, II, 281 ; Schlagwerbt, 46 ; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 62, 63. — M. de Beust avait suggéré la cession du Luxembourg à la Belgique et M. de Moustier en avait personnellement partisan. Le roi Léopold se montra opposé à ce projet, contre l'opinion du cabinet belge (dépêche du prince de la Tour d'Auvergne à M. de Moustier, 19 avril ; G. Rothan, *loc. cit.*). Une dépêche du comte de Wimpffen, 12 avril, montre qu'en effet M. de Bismarck semblait l'approuver (G. Rothan, 322-325).

2. Bismarck, *Mémoires*, II, 281 ; *Pensées et souvenirs*, II, 62.

IV

MENACES DE GUERRE

Les grandes ressources. — Discours de M. Thiers (1er mars). — Revirement de M. de Bismarck. — Accord avec le roi de Hollande. — Menaces de guerre. — Opposition de la Prusse.

En dépit de ces affirmations, la situation s'aggravait. Les armements ne discontinuaient pas en Allemagne ; les officiers prussiens parlaient un langage menaçant, de même que les journaux. Le bruit courait de la guerre. Notre consul général à Francfort, M. Rothan, accouru d'urgence à Paris, ne dissimulait rien de ses appréhensions à M. de Moustier, ni à l'empereur. Celui-ci l'accueillait froidement. « Il lui était pénible d'être importuné[1]. »

Devant ces menaces, M. de Moustier jugeait à propos de presser un peu tardivement, les cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne. Les deux premiers semblaient de nature à lui être favorables, mais M. de Beust nous conseillait de ne persister : « La France s'est engagée sur un mauvais terrain », écrivait-il. On ne lui sut aucun gré de cette franchise au contraire, et l'on poursuivit les négociations. Le 9 mars, un prince impérial recevait l'ordre d'agir. Le 19 mars il avait un premier entretien avec le roi. « Eh bien ! je ne dis pas non », répondait Guillaume III[2]. Ce début était encourageant.

Cependant, au Corps législatif, l'opposition donnait assaut à la politique impériale. Le 16 mars, au cours d'une discussion, M. Thiers prononçait un grand discours despuis longtemps attendu. Après avoir relevé les fautes commises en favorisant l'unification de l'Allemagne et de l'Ita-

1. G. Rothan, 185. Voir également les dépêches de M. Rothan, 3 et 6 avril 1867, *ibid.*, 445.

2. G. Rothan, 191.

lie, il conseillait de ne pas revenir sur le passé, mais de déclarer qu'on n'irait pas plus loin. Il défendait l'œuvre des traités de Vienne, lui, dont *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* avait tant contribué à les discréditer chez nous.

La contradiction était visible. Au contraire, M. Rouher s'efforçait de prouver que les événements de 1866 avaient été favorables à la France. Il osait se féliciter de ce que l'ancienne Confédération, « masse énorme de 75 millions d'âmes », eût été remplacée par une Allemagne « divisée en trois tronçons ». Ces simplistes appréciations ne concordaient guère avec ses « angoisses patriotiques » au lendemain de Sadowa, et moins encore avec le projet de réorganisation de l'armée. M. Jules Favre en fit justice par ce dilemme : ou le discours de M. Rouher est uniquement pour la montre, ou il faut retirer le projet de loi militaire[1].

Cette brillante discussion eut son écho en Allemagne. Deux jours après, le *Staatsanzeiger* de Berlin publiait en tête de ses colonnes le traité d'alliance offensive et défensive conclu le 21 août 1866 avec la Bavière. C'était une audacieuse violation du traité de Prague, en même temps qu'une provocation évidente répondant aux paroles de M. Thiers[2]. S'il faisait presque toujours preuve de clairvoyance, le célèbre homme d'État ne ménageait pas toujours le prestige et les intérêts de la France quand il s'agissait de gouvernements autres que le sien. On pourrait en citer d'autres exemples.

A mesure que l'attitude de la Prusse devenait plus hostile, les difficultés surgissaient à La Haye. Le 22 mars, nouveau télégramme de M. Baudin : le roi a réfléchi ; il voudrait faire régler la question par les signataires du traité de 1839[3]. Rien ne pourrait être conclu sans le consentement de la Prusse.

1. *Moniteur universel* du 17 mars 1867.
2. G. Rothan, 195 ; A. Sorel, I, 32.
3. Convention qui assura l'exécution du traité des 24 articles (relatif à la séparation de la Hollande et de la Belgique) et sépara le Luxembourg de la Belgique, à laquelle il s'était spontanément annexé en 1830.

Qu
entièr
suré c
cieux
postu
consé
recule
paru l
que ja
généra
cher c
immin

Qua
et les
compl
militai

Cep
au mir
charge
que la
tant fil
à Berli
sembla
Guillau
naître
traités.
laisser
doute
coup d

Pour
gouver
l'émoti
difficul
d'Oran

1. G. B
d'une con

l. Benedetti rentrait à Berlin, la situation avait
it changé. M. de Bismarck se montrait froid, mesures paroles, enclin à une certaine tristesse, sourlement, de l'opinion, des circonstances. Notre
venait très difficile. Bien qu'on prévît les pires
ces, personne autour de l'empereur ne songeait à
lf peut-être M. Rouher, qui, dès le début, avait
vorable à ce projet[1]. Par contre, on hésitait plus
à La Haye ; on s'inquiétait à Bruxelles, d'où le
azal partait pour Munich et Vienne, allant chers assurances au sujet de la guerre qui s'annonçait

l'Allemagne, elle se montrait plus hostile encore
nces de la presse y croissaient chaque jour. Notre
lement, résultat de tant de fautes, notre faiblesse
étaient un secret pour personne.
nt, le roi de Hollande faisait part de ses intentions
de Prusse à La Haye, le comte Perponcher, et le
'en informer Guillaume Ier. D'abord on put croire
se laisserait la transaction s'accomplir, « en restre la blâmer ». Du moins, le ministre de Hollande
. de Bylandt, le télégraphiait à sa cour. Le roi
plutôt hésitant que mal disposé ». Il répondait à
H : « Je ne saurais exprimer un avis sans connière de voir des autres cours signataires des
'était se réserver une entière liberté d'action.
ouverte une négociation qu'on se promettait sans
rompre au moment voulu, peut-être par un
nerre.
sur l'avis de MM. de Bylandt et Benedetti, notre
nt décidait de presser les choses par crainte de
roissante en Allemagne. Le 30 mars, toutes les
taient aplanies : l'empereur recevait le prince
i apportait le consentement du roi. Le prix d'a-

204, note 1, d'après les confidences du baron Nothomb, au sujet
on avec M. Rouher.

chat du Luxembourg était fixé et en partie réglé. M. Baudin arrivait le 31 à Paris et repartait le même jour pour La Haye, avec des instructions verbales et une lettre de Napoléon III. « L'empereur considère la question comme vidée et tout retour en arrière comme impossible », télégraphiait M. de Moustier à M. Benedetti.

A cet instant décisif, des nouvelles alarmantes affluaient de Thionville, de Luxembourg, de Londres, où le comte von Bernstorff demandait de la façon la plus imprévue au gouvernement anglais quelle serait son attitude si la guerre venait à éclater entre nous et la Prusse. Le 1er avril, M. Baudin faisait parvenir au roi de Hollande la lettre de l'empereur. Tout était clos par l'échange des paroles écrites des deux souverains ; on allait signer la convention de garantie et le traité de cession, quand M. de Zuylen invoqua un vice de forme et demanda la remise au lendemain 2 avril. Cet ajournement allait empêcher la guerre. Était-ce fatalité pure ou dernier sourire de la fortune pour l'empereur, qui avait tant abusé d'elle ?

A Paris, on était encore plein de confiance, bien que les dépêches de Berlin arrivassent avec de longs retards et souvent indéchiffrables. Le 30 mars, jour même où M. Benedetti télégraphiait qu'il y avait urgence à terminer les négociations, le comte de Goltz se présentait à 11 heures du soir au ministère des affaires étrangères. « D'un air effaré », il déclarait à M. de Moustier que, comme il l'avait prévu, l'affaire prenait la plus mauvaise tournure ; il était nécessaire de la rompre. Vainement il insistait, il suppliait. Le ministre répondait que tout était fini et que rien ne nous ferait reculer. On nous avait attirés dans un piège, mais la crainte même de la guerre ne nous ferait pas rompre d'une semelle. M. de Goltz écoutait sans sourciller et se contentait de dire, en ricanant : « Il est de fait que ce serait bien absurde de se battre pour si peu de chose que le Luxembourg [1]. »

Cette attitude semblait inexplicable, rapprochée de celle

1. G. Rothan, 211-233.

qu'ava
sembla
prévoy
couver
à la ce
situatio
même ?
illisible
Si la Pr
y prêta
M. d
tation c
der la c
assurait
mais se
hautem
princes
« ... M.
éclaté d
ambassa
que nou
Tuileries
Berlin «
mobilisa
M. de B
faut pas
M. de M
M. Bene
ceci. » E
Saint-Pé

qu'alors gardée M. de Bismarck. Non sans vrai-
M. de Moustier admit que cet homme d'État,
ne opposition formidable, voulait se mettre à
couver, par cette démarche, qu'il s'était opposé
. Peut-être aussi désirait-il nous acculer à une
lement inextricable que la guerre en sortît d'elle-
i qu'il en soit, le télégramme du 30 mars parvint
Benedetti et dut être réexpédié le lendemain [1].
ne visait pas à des complications, les apparences
ingulièrement.
marck entrait à son tour en scène. Ému de l'agi-
ante en Allemagne, il jugeait essentiel de retar-
ision de l'affaire du Luxembourg. Il craignait,
ne interpellation des libéraux au parlement,
angement d'attitude tenait plutôt à l'opinion
ffirmée du « parti militaire », soutenu par les
elques heures après, M. Benedetti insistait :
ismarck se sent débordé par l'agitation qui a
a presse et le Parlement [2]. » Vainement notre
affirme que « tout est probablement fini »,
pouvons plus reculer. M. de Goltz, qui fait aux
de de ses sympathies françaises, télégraphie à
nous voulons la guerre » [3]. Le bruit court de la
des VII[e] et VIII[e] corps prussiens, si bien que
ck juge nécessaire de la démentir. Mais il n'en
s se tenir prêt « à toutes les éventualités [4] ».
er prend cet avis fort au sérieux, car il écrit à
: « Je crains que la guerre ne soit au bout de tout
me temps, il essaie d'obtenir que le cabinet de
ourg use de son influence en faveur de la paix [5].

1. Télégr de M. de Moustier à M. Benedetti, 30 et 31 mars, cités par M. G. Roth 1-237.
2. Télégr de M. Benedetti à M. de Moustier, 31 mars, 1 heure du soir, cité par M. than, 237.
3. Télégr du 31 mars, 11 heures du soir, G. Rothan, 238.
4. Télégr du 31 mars, sans heure, G. Rothan, 238.
5. Télégr du 31 mars, minuit, G. Rothan, 239.
6. M. de er à M. Benedetti, 1er avril, G. Rothan, 239. Dans ce télé- gramme, le encourageant », applique au langage de l'ambassadeur de

Visiblement celle-ci est à la merci du moindre incident, de la plus petite maladresse commise par nous à Berlin ou à Paris.

Le 1er avril, à 10 heures du matin, M. Benedetti voit M. de Bismarck sur la Wilhelmstrasse, au moment où il se rend au parlement. En quelques minutes, ils échangent de fiévreuses explications. Le président du conseil cherche à compromettre notre ambassadeur, en l'amenant à déclarer que la cession est un fait accompli et en lui demandant l'autorisation de répéter cette déclaration. Du même coup, il dégagerait sa responsabilité en nous acculant à une impasse[1]. M. Benedetti s'y refuse, avec grande raison. En rentrant à l'ambassade, il trouve une dépêche partie de Paris la nuit et arrivée seulement à 11 heures du matin; « ... Le traité sera signé dans la journée. » Parvenus plus tôt entre ses mains, ces quelques mots l'auraient obligé à accentuer davantage ses réponses et la guerre serait sortie sans doute d'un *veto* du parlement. Nouveau cas où le hasard semble avoir conspiré pour nous[2].

Russie, arriva remplacé par « découragement » (Télégrammes de M. de Moustier et de M. Benedetti, 1er avril, G. Rothan, 239-240). Voir aussi un télégramme de M. de Moustier au baron de Talleyrand, 1er avril, matin 3h (*ibid.*, 496).

1. G. Rothan, 245, d'après un télégramme de M. Benedetti, 1er avril.
2. G. Rothan, 246.

V

L'INTERPELLATION BENNINGSEN

Interpe
Bism
Prus

à Berlin. — Préparatifs de guerre. — Rupture des négociations. — M. de
la guerre. — Notre renonciation au Luxembourg. — Menaces de la

Le
vril 1867, à l'heure même où l'empereur ouvrait
l'Exp
on universelle en célébrant l'importance de cette
« fêt
a paix », il venait de recevoir les plus mauvaises
nouv
du Mexique[1]. Le soir arrivaient de Berlin des
télég
es fort alarmants. Un Hanovrien rallié, chef du
parti
al, von Bennigsen, avait interpellé le gouverne-
ment
Confédération du Nord au sujet de l'affaire du
Luxe
rg. A cette occasion, il nous adressait des paroles
de ha
t de provocation, aussitôt accueillies avec enthou-
siasm
. de Bismarck y répondait avec mesure, tout en
réserv
la solution définitive. Peut-être se voyait-il avec
regret
order par l'opinion allemande? Peut-être aussi
espér
que nous prendrions l'initiative de la guerre?
Quoi
arrivât, il pensait que ce serait à notre détriment :
si nou
ulions, nous en serions diminués; si nous tenions
ferme
erait la guerre inévitable et le résultat ne paraîs-
sait pa
uteux à l'entourage militaire du roi[2].
Per
t dans son attitude de conciliation apparente,
M. de
arck chargeait le comte de Goltz de porter à Pa-
ris de
urances qui ne trompaient plus personne. Le
parti
mpereur était pris. Il conférait avec les généraux

1. G.
1, 247, note 1. La mort de Maximilien était prochaine.
2. G.
1, 251. D'après une version recueillie par lui (dépêche du 12 avril,
ibid., 44
de Bismarck aurait été à regret détendu par les passions du
Parlemen
l'aurait provoquée. L'interpellation Bennigsen qu'il sou corps de
fendant
échapper à des interpellations plus violentes. Cette thèse est
corrobore
le dernier paragraphe d'une dépêche de M. Benedetti à M. de
Moustier
il 1867, *ibid.*, 458.

Trochu et Le Bœuf ; des préparatifs s'ébauchaient en Afrique et en France, où l'on transformait hâtivement des batteries à pied en batteries montées. La guerre semblait inévitable, et M. de Moustier l'admettait dans un télégramme à M. Benedetti. Tout indiquait qu'elle était préméditée en Allemagne[1]. A Londres, à Vienne, on se montrait bien disposé pour nous[2]. A Saint-Petersbourg, l'attitude était louche. Si l'ambassadeur de Russie à Paris semblait encourageant, il n'en allait pas de même de celui de Berlin[3]. Le chancelier Gortschakoff ne s'intéressait qu'aux affaires orientales ; d'ailleurs il n'avait pas oublié les sujets de mécontentement que nous avions donnés à la Russie depuis l'entrevue de Stuttgart.

Dans ces conditions, l'empereur maintenait ses intentions et M. de Moustier invitait M. Baudin à faire sanctionner les arrangements convenus (3 avril). Le comte de Zuylen allait céder, quand le comte Perponcher lui déclarait que le cabinet de Berlin verrait un cas de guerre dans la cession du Luxembourg. Cette sommation terminait l'affaire au point de vue de la Hollande. Elle se croyait menacée dans sa sécurité ; déjà l'on disait des forces importantes concentrées sur ses frontières, les Prussiens tout prêts à nous attaquer en violant la neutralité hollandaise et belge[4].

Dès lors, les instances de M. Baudin furent inutiles ; le roi de Hollande refusa de signer les arrangements pour lesquels il avait engagé sa parole. Notre échec était complet. Il restait à sortir de cette situation, qui semblait au premier abord sans issue. La guerre en était une, évidemment, mais

1. Dépêche de M. G. Rothan, sans date, citée par lui, 253 ; dépêches du 3 avril, *ibid.*, 443 ; du 6 avril, *ibid.*, 445.

2. Télégrammes de M. de Moustier à M. Benedetti, 28 mars et sans date, cités par M. G. Rothan, 255, note 1. L'Autriche proposait la cession du Luxembourg à la Belgique, qui nous eût rendu notre frontière de 1814 (Beust, II, 109).

3. Télégramme de M. Benedetti à M. de Moustier, 1er avril, cité par M. G. Rothan, 240 ; dépêches de M. de Moustier au baron de Talleyrand : 15 février et 2 avril, *ibid.*, 493, 497.

4. Dépêche de M. Rothan à M. de Moustier, sans date, reproduite par lui, 261. Il est à noter que M. de Bismarck prenait acte de la renonciation du roi de Hollande avant qu'elle eût été formulée (Télégramme de M. de Moustier à M. Benedetti, 3 avril, *ibid.*, 499).

nous
tatio
Prus
lui co
avan
solut
si pr
envo
la fa
du p
partis
dyna
pacifi
fusait
ment
pays
tant

Ell
marcl
il con
« La
les in
qu'on
duite
été bi
ont h
une o

Ave
du roi
cessio
traité

tions nullement préparés[1]. Après de cruelles hésiempereur, tout ulcéré qu'il fût des procédés de la ut céder aux instances de ses ministres, unanimes à ler la paix. Mais c'était avec l'intention de prendre sa revanche. En attendant, il fallait trouver une ui ne lésât pas trop l'amour-propre national, déjà ément atteint. Une circulaire de M. de Bismarck, près le 1er avril, mettait Napoléon III en cause de plus désobligeante ; elle semblait viser à l'isoler insi que son entourage ; elle faisait allusion aux iles qui l'entraînaient à la guerre par haine de la Par contre, elle vantait la sagesse, les sentiments de la Prusse ; le ministre du roi Guillaume se reoire que l'empereur pût porter atteinte au sentional allemand, pour le plaisir d'annexer un petit importance. Tout, dans cette circulaire, était irris haut degré[2].

oduisit en France l'effet attendu par M. de Bisis sans entraîner les conséquences sur lesquelles probablement. M. de Moustier écrivait le 6 avril : ure reçue ici... est profonde et la confiance dans ons de M. de Bismarck d'autant plus ébranlée, ze difficilement à s'expliquer autrement sa conar un piège tendu à notre bonne foi. Nous avons ès de la guerre ; des inspirations plus modérées sement prévalu... Si M. de Bismarck a cherché n préméditée de conflit, il ne la trouvera pas[3]. » son, M. de Moustier maintenait les engagements Pays-Bas, sauf à laisser en suspens le traité de Mais il soumettait aux puissances signataires du 39 la question de savoir si la Prusse avait le droit

1. De
du gou
11 ; Tro
1866-187
2. G.
3. Dé
4. Dé

ffen, *Sedan*, 64 ; G. Rothan, 268-276. — *Enquête sur les actes nt de la défense nationale*, Dépositions des témoins, I. Thiers, *armée française en 1867*, 286 ; Lebrun, *Souvenirs militaires*, *Vie militaire du général Bourbaki*, II, 147-181.
1, 268.
reproduite par M. G. Rothan, 270.
M. Baudin, 5 avril, cité par M. G. Rothan, 271, note 1.

de tenir garnison dans Luxembourg. Du même coup la situation se retournait entièrement. La France n'était plus en cause vis-à-vis de l'Europe, mais bien la Prusse, réduite à défendre ses droits. Naturellement, la tension restait grande entre elle et nous. MM. de Bismarck et Benedetti échangeaient des billets dont le ton n'avait rien d'amical[1]. De Paris on en était réduit à prier notre ambassadeur de s'effacer, de jouer un rôle muet, surtout pour ce qui touchait le Luxembourg.

M. de Bismarck montrait bientôt qu'il savait plier sa politique aux circonstances, ou, peut-être, qu'il avait ses heures d'incertitude et de doute[2]. Après des assurances tranquillisantes, il redevenait menaçant, sans doute sous la pression de l'opinion. Chacun autour de lui voulait la guerre, sachant que la Prusse était prête et que nous ne l'étions pas. « Aujourd'hui, disait Moltke, nous avons pour nous cinquante chances ; d'ici à un an, nous n'en aurons plus que vingt-cinq. » Un ancien collaborateur de la *Vie de César*, le colonel prussien von Cohausen, venait trouver M. Rothan et le suppliait d'avertir l'empereur que sa perte était certaine s'il faisait la guerre à la Prusse. On préparait l'ordre de mobilisation des corps d'armée prussiens ; le bruit se répandait que celui du Ve corps arriverait le 21 avril à Potsdam. M. de Bismarck faisait réorganiser la police militaire, et le roi admettait pleinement la possibilité d'une entrée en campagne[3]...

D'ailleurs, il ne paraissait nullement disposé à évacuer Luxembourg, ainsi qu'en témoignaient son discours du 17 avril, lors de la clôture du parlement, et un article du 25 dans l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*. A Paris les attachés militaires allemands faisaient rafle de nos cartes d'état-major et en expédiaient des ballots en Allemagne,

1. Voir le texte cité par M. G. Rothan, 273-274, *en note*.
2. Confidences du baron Charles Mayer de Rothschild à M. G. Rothan, signalées par celui-ci, dépêche du 17 avril, Rothan, 299.
3. L. Schneider, I, 324. Voir aussi deux dépêches de M. Rothan, 16 et [illegible]il, citées par lui, 441-447.

par l'
lienne
naître
espion
guerre
allait

mise de banquiers prussiens. L'ambassade italienne, à laquelle nous ne cachions rien, leur faisait connaître ce qui se passait au ministère de la guerre ; leur espionnage était savamment organisé[1]. Il semblait que la guerre fût inévitable à bref délai. L'attitude de l'Europe allait décider autrement.

1. G. [illegible] II, 348 ; 275, 297, 304

VI

FIN DE LA CRISE

L'Autriche et la Russie. — L'Angleterre. — Mécontentement de la France. — Incertitudes. — La conférence de Londres. — Conseils amicaux de la Russie. — Le traité de neutralité. — Effet en France.

Nous n'avions d'appui moral qu'en Angleterre et en Autriche. Encore n'était-il pas d'abord très accusé. M. de Beust ne répondait pas aux avances de Berlin et de Munich. Mais il accueillait de même les nôtres[1]. Le comte von Tauffkirchen, envoyé extraordinaire bavarois, tentait vainement d'entraîner l'Autriche dans une alliance avec la Prusse et la Russie. M. de Beust revendiquait jalousement la liberté d'action de la monarchie austro-hongroise, même au risque de s'exposer au mécontentement de sa puissante voisine du Nord[2].

L'attitude de celle-ci restait au moins douteuse. Le chancelier Gortschakoff était sous l'influence du prince de Reuss, ambassadeur de Prusse, très bien vu à la cour et tenu par elle au courant de tout ce qui survenait à Paris. L'un des objectifs constants du chancelier résidait dans la suppression des clauses du traité de Paris qui limitaient les forces de la Russie dans la mer Noire. M. de Bismarck connaissait cette corde sensible, que déjà il avait fait vibrer après les conférences de Nikolsburg, quand il envoyait le général von Manteuffel à Saint-Pétersbourg.

Sous l'action de cette idée fixe, le prince Gortschakoff ne prêtait aucun intérêt à l'affaire du Luxembourg. Malgré les avances significatives faites par la France et l'Autriche[3], la

1. Dépêches de M. de Beust au prince de Metternich, 8 avril, citées par M. G. Rothan, 290.

2. G. Rothan, 335-339.

3. A l'occasion du soulèvement des Candiotes à l'automne de 1866, qui paraît un instant rouvrir toute la question d'Orient (J. Klaczko, *Deux chanceliers*, *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1875, 370-378).

Russie i avait eu les dernières années tant de raisons de
déplo otre politique, ne pouvait que rester fidèle à son
amitié itionnelle avec la Prusse. Aussi le chancelier op-
posait nos instances des fins de non-recevoir où l'ironie
se mu t de ressentiment[1].

En eterre nous trouvions aisément plus de sympa-
thies. ouvernement se prononçait dès le premier abord,
avec l s grande netteté, en faveur de la paix. Vis-à-vis
du roi Prusse, lord Loftus l'exprimait avec une franchise
peu o ire aux diplomates[2]. Cette attitude, celle de
l'Autri les conseils amicaux de la Russie qu'apportait
M. d'(l ne furent pas sans influer sur le roi Guillaume
et M. smarck. Du moins on peut le croire. En outre,
nous l s dit : à certains égards, le moment de faire la
guerre France semblait mal choisi au futur chancelier.
L'Alle e du Sud hésitait entre sa haine contre nous et
ses res ments contre la Prusse ; les populations annexées
par ce témoignaient d'une certaine hostilité. Enfin, ses
forces ires n'avaient pas encore atteint le niveau sou-
haité. le Bismarck avait compté que nous prendrions
l'initia le la guerre. Notre impassibilité sous tant de
mauva océdés dérangeait tous ses plans[3]. Un revire-
ment i ndu se produisit. Le 25 avril, la *Gazette de*
l'Allem du Nord publiait encore un article belliqueux
et le ro llaume accueillait avec une impatience visible les
observa s de lord Loftus[4]. Le 26, M. de Bismarck com-

1. Voir ument G. Rothan, 320-321 et 327-331 ; dépêche de M. de Talleyrand *i* Talleyran e Moustier, sans date ; dépêche de M. de Moustier à M. de Moustier, vrier ; lettre de M. de Talleyrand, sans date ; dépêche de M. de late.

2. G. F 321-322 ; 334-335 ; « Je sais ce qui s'est passé, disait la reine d'Anglete prince de la Tour d'Auvergne. M. de Bismarck, bien qu'il le nie aujou vous a lui-même encouragés à réclamer le Luxembourg ; je sais aussi empereur se borne à demander l'évacuation de la forteresse, et j'ai dit Guillaume nettement toute ma pensée à ce sujet. » Voir aussi Malmesbu i, dépêche de lord Stanley, 23 avril 1867.

3. G. R 294. Voir *supra*, p. 121, 133.

4. Dépê M. Benedetti, cité par M. G. Rothan, 347. Elle est en contradiction, jet des idées du roi, avec celle de M. G. Rothan, 25 avril 1867, *ibid.*, 453.

muniquait à M. d'Oubril le consentement de la Prusse à l'ouverture de négociations sur la base de la neutralité du Luxembourg, ce qui impliquait l'évacuation[1]. Il disait à M. Benedetti : « On a fait ici, et l'on voudrait faire encore bien des bêtises ». C'était sans doute un aveu et une justification, après tant de procédés blessants. Peut-être aussi y avait-il une part de vérité dans ces mots de M. de Bismarck? Les journaux influents, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Réforme*, la *Gazette de la Croix*, continuaient de montrer une très grande hostilité. On parlait ouvertement à Berlin d'annexer l'Alsace, la Lorraine, la Hollande. On nous accusait de faire d'immenses préparatifs, de vouloir la guerre à tout prix et, en France, une fraction des partis opposants se laissait tromper par ce grossier mensonge[2].

L'entourage militaire du roi était tout pour la guerre; Guillaume Ier lui-même ne s'en montrait nullement éloigné[3]. Sans doute les courants pacifique et belliqueux luttaient d'influence, sans qu'on sût toujours lequel l'emporterait finalement. Il y avait contradiction entre le langage de la cour ou des journaux et celui de M. de Bismarck; entre celui de M. de Goltz à Paris et du comte von Bernstorff à Londres. Ce dernier assurait encore que la Prusse n'évacuerait en aucun cas Luxembourg. Le roi exprimait au ministre de Suisse l'espoir que la paix ne serait pas troublée; le même jour, le prince royal déclarait la guerre inévitable et une baisse énorme en résultait sur tous les marchés de l'Europe[4].

Un nouveau revirement se produisit dans la presse officieuse, avec la même brusquerie. Elle devint pacifique, sous prétexte que la France avait changé d'attitude, ce qui était absolument faux[5]. Cette fois encore, la détente était com-

1. G. Rothan, 350. Vers le 12 avril, il refusait encore l'évacuation (Dépêche du comte Apponyi, sans date, citée par M. G. Rothan, 375).
2. Voir la démarche au moins inconsidérée de M. Garnier-Pagès à Berlin en avril 1867 (G. Rothan, 359).
3. Voir *suprà*, p. 129, 134.
4. G. Rothan, 351-367.
5. Dépêche de M. G. Rothan, 30 avril, *ibid.*, 457.

plète ; nuissances secondaires, Danemark, Portugal, Espagn elgique et Italie, sollicitaient d'être admises aux prochai égociations. L'Italie s'était bornée à des démarches pl ques, tant qu'elle nous avait sus en danger. Ses sympatl allaient plutôt à la Prusse. Elle méditait alors l'invasio s États pontificaux qui devait la conduire à Mentan . de Bismarck ne se souciait pas de l'admettre à la co ce ; l'empereur, toujours rempli d'illusions sur la reco sance italienne, insista en sens contraire et l'empor es négociations s'ouvraient à Londres le 7 mai, malgré uvaise volonté constante de la diplomatie prussienne c isqu'au dernier moment, cherchait à les entraver. M. ismarck affectait de croire à nos intentions belliqueuse ors que nous nous bornions à des préparatifs de défense, heureusement indispensables. Il allait jusqu'à télégrap *en clair* au comte de Goltz : « Le baron de Werthe crit de Vienne que le duc de Gramont reconnaît lui-mêm ntrairement aux assurances de son gouvernement, q s achats de chevaux en Hongrie pour le compte de la F ne discontinment pas[1]. » Et M. de Moustier, piqué au ripostait par une dépêche, également en clair, adressée . Benedetti : « Je sais que le gouvernement prussien, co rement aux assurances de M. de Bismarck, poursuit mesures militaires de tout genre sur la plus vaste écl et qu'il fait acheter des chevaux de tous côtés, en Hong n Pologne et même en Irlande[2]. » En réalité, les prép s des Prussiens étaient beaucoup plus sérieux que les r s, malgré l'impulsion apportée par le maréchal Niel. Ch x, tout était prêt en vue d'une mobilisation subite : de ches apposées dans la Confédération du Nord invitaien réservistes à rejoindre leurs corps au premier

1. Dépêc M. G. Rothan, 3 mai 1867, reproduite par lui, 369; lettres du baron d ret. 21 et 23 avril, *ibid.*, 369-370.
2. Lettre Benedetti, sans date, citée par M. G. Rothan, 368. Voir aussi 369-372.
3. *Papier correspondance*, I, 237.
4. Dépêc 7 mai, minut 30, *ibid.*

signal. Les places fortes étaient approvisionnées et leurs garnisons complétées [2].

Au milieu de cette situation si tendue, le comte de Goltz continuait son double jeu. A Paris, il rassurait l'empereur et protestait contre le bruit ridicule qui se faisait à Berlin au sujet de nos armements. A Berlin, il attisait l'incendie par des rapports exagérés ou mensongers. L'effet était tel qu'on peut le croire. On annonçait encore la mobilisation de l'armée prussienne le 11 mai, alors que le traité de neutralité venait d'être signé.

Cette fois, le changement fut de nouveau immédiat. Chacun devint pacifique [3]. Des journaux, la veille affirmant leur hostilité contre la France sans le moindre déguisement, vantaient maintenant sa modération, son désintéressement. On célébrait bruyamment l'exposition universelle ouverte sous de si funèbres auspices ; le roi Guillaume se préparait à partir pour Paris avec M. de Bismarck et le général de Moltke. L'affaire du Luxembourg était terminée, du moins pour l'instant.

Le 14 mai, M. de Moustier communiquait aux Chambres les résultats de la conférence de Londres : la neutralité du grand-duché était proclamée et mise sous la garde des puissances contractantes ; il demeurait sous la souveraineté du roi des Pays-Bas ; le gouvernement prussien s'engageait à évacuer la forteresse après l'échange des ratifications, sans qu'aucune date lui fût fixée ; le roi des Pays-Bas se chargeait de la démanteler ; les liens existant entre le Zollverein et le grand-duché restaient intacts.

Cette communication fut accueillie par un silence glacial. « Les partisans de la guerre étaient indignés, ceux de la paix consternés et les officieux... réduits au silence [1]. » Pourtant, la faute commise en engageant mal à propos les négocia-

1. Dépêche de M. G. Rothan, sans date, citée par lui, 385-387. M. de Bismarck disait à l'ambassadeur d'Autriche que l'armée serait mobilisée le jour même, si l'on n'était dûment rassuré au sujet de nos intentions (Dépêche de M. Benedetti, sans date, *ibid.*, 389).
2. Dépêche de M. Rothan, 20 mai, citée par lui, 465.
3. G. Rothan, 408 ; *Moniteur universel* du 15 mai 1867.

tions
réparé
où nou
reur, l
imprin
la plus
1867 la
toute li
à la po
provoc
à nous
treuse ;
Luxem
l'entent
compen
sion plu
l'influer
nemi he

Quoi
rière el
tenaces
signe fo
premièr
armées.

l'achat du Luxembourg avait été habilement
ous sortions d'une façon inespérée de l'impasse
ient engagés les illusions persistantes de l'empe-
aladresses de sa diplomatie, la fatale direction
notre machine militaire. Après avoir manqué de
aire prévoyance en 1866, nous avions poussé en
fiance, on pourrait dire la naïveté, au delà de

Ces fautes ne nous empêchaient pas d'infliger
ie prussienne un échec indéniable. Malgré des
s systématiques, la Prusse n'était pas parvenue
dner dans une guerre très probablement désas-
lle réussissait à nous empêcher d'acquérir le
J, elle se voyait contrainte de l'évacuer devant
cifique des puissances européennes. La seule
n, et elle était sérieuse, consistait dans l'impul-
bide donnée à l'unification de l'Allemagne [1]. Sous
es craintes d'une guerre contre l'*Erbfeind*, l'en-
aire, elle avait fait des progrès indéniables.

en soit, l'affaire du Luxembourg laissait der-
e suite de rancunes inoubliables et de haines
e gouvernement impérial ne pouvait oublier l'in-
rie de M. de Bismarck, celui-ci savait qu'à la
asion il aurait à défendre son œuvre contre nos
encore que 1866, 1867 préparait 1870.

1. Voir
convention
nent la dépêche de M. G. Rothan, 9 mai 1867, au sujet de la
ire avec la Hesse-Darmstadt ; G. Rothan, 480.

VII

APRÈS LA CRISE

L'Exposition. — Guillaume Ier et Alexandre II à Paris. — La question du Schleswig. — L'Autriche et la France. — Entrevue de Salzbourg. — Circulaire du 7 septembre. — Son effet en France.

La crise terminée, l'attitude de la Prusse changeait assez brusquement pour causer de l'étonnement et même du scandale en Allemagne. Mais ce changement n'était qu'apparent. La veille de son départ pour Paris, M. de Bismarck signait la convention qui créait un parlement douanier pour le Zollverein, nouvelle violation du traité de Prague.

De notre côté, il se manifestait une certaine tendance à accepter l'unité allemande comme un fait accompli[1]. Le gouvernement impérial était tout à l'Exposition universelle. Fêtes, revues, bals, représentations de gala se succédaient, donnant l'impression d'une immense apothéose destinée à faire ressortir la richesse et la puissance de la France. Mais ce somptueux décor cachait mal de trop nombreuses causes de faiblesse.

Après de longues et significatives hésitations, le roi de Prusse s'était décidé à venir à Paris en même temps que l'empereur de Russie. Il fut très goûté aux Tuileries, malgré la fâcheuse évocation de certains souvenirs[2]. Quant à Alexandre II, il prit moins de peine pour dissimuler ses antipathies. En outre, l'attentat de Berezowski et l'insulte qu'il essuya au Palais de Justice étaient pour lui laisser de pénibles impressions. Le chancelier Gortschakoff l'accompagnait. Il crut devoir affirmer à M. de Monstier que M. de Bismarck

1. G. Rothan, Les relations de la France et de la Prusse de 1867 à 1870. *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1880, 43-45; dépêche de M. G. Rothan, 4 juin 1867, *L'affaire du Luxembourg*, 368.

2. A deux reprises, il rappela les souvenirs de 1814 devant M. Haussmann, notamment lors de sa visite des hauteurs de Montmartre avec M. de Moltke (De Baillehache, *Souvenirs intimes d'un huissier de la garde impériale*, 86-87).

était de désirer » l'unité allemande. Au sujet de la
questi Orient, leurs conversations aboutirent à de vagues
consta ns d'entente, résumées dans un *pro memoriâ*. En
somm ntrevue des trois souverains ne justifiait pas, de
bien l es espérances qu'elle avait suscitées[1].

A p le roi de Prusse de retour dans ses États, les dif-
ficulté ublaient renaître. Le travail d'assimilation des
pays a zés était pénible. « Des manifestations hostiles se
produ t partout, passives ou turbulentes... » Le Hanovre,
la He e Nassau, Francfort frémissaient encore. M. de
Bisma tenait les cours du Sud par la menace de la
dénon n du Zollverein. Mais une partie d'entre elles
compt sur l'union de l'Autriche et de la France pour les
tirer d r sujétion commençante[2]. Des relations de famille
perme t à la Russie d'influer sur le Wurtemberg dans
le sen ssien. Le grand-duché de Bade était déjà tout
à la F ». La Hesse-Darmstadt se montrait moins résis-
gnée, u premier ministre allait, dans ses heures d'ex-
pansio squ'à invoquer l'aide des « pantalons rouges ».
En Ba , le prince de Hohenlohe basait sa politique sur
l'appu a Prusse, mais il avait à lutter contre l'opposi-
tion d' nportante fraction du pays[3].

Pou , ces résistances à l'unification de l'Allemagne
étaient bruyantes que réelles. La crainte d'une guerre
avec la nce suffisait à les faire disparaître peu à peu[4].
Nos re s avec la Prusse reprenaient vite leur caractère
d'hosti voilée. Nous demandions la rétrocession du
Schles u Danemark par application de l'article 5 du
traité d ague. La Prusse y mettait des conditions léoni-

1. G. , *Les relations de la France et de la Prusse*, 58-62; dépêche de M. G. on, 30 juin, reproduite par lui, *L'affaire du Luxembourg*, 472; *Le dernier Napoléon*, 253.

2. G. , *Les relations de la France et de la Prusse*, 352-353; dépêches des 30 jo o juillet 1867, reproduites par lui, *L'affaire du Luxembourg*, 475.

3. G. , dépêches des 27 novembre 1866 et 28 avril 1867, *L'affaire du Luxembo* 29, 455.

4. Dép « M. G. Rothan, 9 mai 1867, *L'affaire du Luxembourg*, 460-462.

nes, affectant de considérer nos demandes comme une menace, bien qu'elles fussent présentées avec les plus grands ménagements. L'un de ses agents diplomatiques, M. von Thile, y trouvait même l'occasion de montrer une mauvaise foi, dont son chef, M. de Bismarck, lui avait donné maints exemples. Sur sa demande, M. Leleboux de Béhaine, notre chargé d'affaires, lui laissait prendre connaissance d'une dépêche confidentielle. Le gouvernement prussien prétendait ensuite avoir reçu une communication officielle, sous la forme comminatoire de la lecture d'une note. M. de Moustier jugeait prudent de battre en retraite, comme au mois d'avril[1]. Mieux eût valu ne pas s'exposer à ce nouvel échec.

Nous avons dit les tentatives de M. de Bismarck pour se concilier l'Autriche après la guerre de 1866. Contre ce qu'il espérait, la mort du malheureux Maximilien n'entraîna aucun refroidissement entre François-Joseph et Napoléon. Leurs rapports restèrent même excellents. Dès juillet 1867, on pouvait prévoir qu'en cas de guerre avec la Prusse, les sympathies autrichiennes nous seraient acquises. Elles iraient même, au besoin, jusqu'à une pression diplomatique sur les cours allemandes du Midi, peut-être jusqu'à la concentration d'une armée d'observation en Bohême ou en Silésie. Mais on attendrait un succès marqué pour faire plus[2].

Cette bonne entente avec l'Autriche s'affirma par l'entrevue de Salzbourg, 18 août 1867. Bien qu'elle n'aboutît à aucun résultat positif, on la voyait avec inquiétude à Berlin, à Saint-Pétersbourg. On la considérait comme une provocation déguisée. Après avoir affecté l'indifférence, M. de Bismarck réclamait à Vienne et à Paris des assurances pacifiques, aussitôt accordées[3]. Le discours du roi à l'ouverture du premier Reichstag de la Confédération du Nord était incolore, mais le chancelier le faisait suivre d'une circulaire (7 septembre) affirmant le droit de l'Allemagne à son unité,

1. G. Rothan, *Les relations de la France et de la Prusse*, 32-36.
2. Dépêche de M. G. Rothan, juillet 1867, *L'affaire du Luxembourg*, 477, d'après les confidences de M. Anselme de Rothschild, de Vienne.
3. G. Rothan, *Les relations*, 534-542; E. Simon, *Histoire du prince de Bismarck*, 285.

les préliminaires de Nikolsburg. Elle eut en France un retentissement. On y vit ce qu'elle était sans doute : une réponse à l'entrevue de Salzbourg et une sommation aux cours du Midi de hâter leurs armements. C'était un outrage donné aux passions allemandes[1].

Le gouvernement français affecta de demeurer insensible à cette nouvelle provocation : « ...La nature des choses, écrivait M. Rouher à l'empereur, nous condamne à une politique d'expectative consacrée à fortifier le courage des gouvernements des États du Sud, à nous organiser militairement, à préparer nos alliances, et destinée à prendre ultérieurement conseil de la situation générale de l'Europe, soit pour consolider la paix, soit pour engager un duel redoutable avec la Prusse, soit pour prendre résolument autour de nous des compensations nécessaires[2]. »

1. G. Rothan, *Les relations*, 542-543. M. de Bismarck était chancelier de la Confédération depuis le 18 juillet 1867. La circulaire du 7 septembre fut livrée à la publicité par une indiscrétion calculée (*Les relations*, II, 490). « La circulaire de M. de Bismarck a produit la plus désagréable impression... M. de Bismarck se sert du nom de la France vis-à-vis de ses confédérés, comme on se sert du nom des enfants vis-à-vis des ennemis » (*Papiers et correspondance*, II, 234, lettre de M. Rouher à l'empereur, 24 septembre 1867).
2. *Papiers et correspondance*, 27 septembre 1867, I, 374.

VIII

MENTANA

L'Italie et Rome — Mentana et l'opinion française — Mentana — L'Europe et l'Allemagne et la France

Notre politique étrangère rencontrait des difficultés sur un autre théâtre. En Italie, les aspirations nationales se faisaient libre jour depuis 1866; dans la conviction de chacun, Florence ne constituait qu'une halte sur la voie de l'unité nationale. Le mot d'ordre était *Rome capitale*. La diplomatie française n'en cachait rien à l'empereur, mais celui-ci fermait volontairement les yeux, fidèle au faible excessif qu'il avait toujours nourri pour l'Italie, dès sa première jeunesse[1].

L'affaire du Luxembourg surexcita les passions des Italiens; ils crurent à l'imminence d'une guerre qui leur permettrait de s'annexer les États romains. Garibaldi rentrait en scène (avril 1867), escomptant nos défaites. La mission du général Dumont à Rome, où il devait inspecter la légion d'Antibes, donnait lieu à des difficultés avec le cabinet de Florence. Nous n'en sortîmes pas à notre avantage. Le général fut rappelé et notre ambassadeur, baron de Malaret, partit en congé indéfini. Le président du conseil, M. Rattazzi, affectait d'ignorer les menées de Garibaldi et de Mazzini, tous deux en relations louches avec M. de Bismarck, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Prusse, comte d'Usedom, et tous deux hostiles à la France impériale : « Je déteste l'empire et la suprématie que la France s'arroge sur l'Europe. Je crois que l'alliance de l'Italie avec la France contre la Prusse, dont les victoires nous ont donné la Vénétie, serait un crime qui imprime-

1. Voir *suprà*, p. 24 et *passim*.

rait u … iche ineffaçable à notre jeune drapeau », écrivait Mazz…

L'i… on des États pontificaux se produisit en octobre, à poi… mmé pour la politique prussienne. C'était un cui- sant … rras pour la France, obligée de détourner son at- tentio… l'Allemagne et de courir les risques d'une rupture avec … e. M. de Bismarck y gagnait d'avoir ses coudées franc… d'arracher aux deux grands États du Sud, Ba- vière … urtemberg, la sanction des traités d'alliance sous- crits … 66 dans une heure d'affolement[2].

L'e… eur intervint à Mentana, malgré lui, sous la pres- sion … n entourage et des ministres[3]. M. de Bismarck n'eut … de gêner cette action, qui cadrait si bien avec les int… de l'Allemagne et qu'il avait au contraire provo- quée … main[4]. Peut-être aussi craignait-il de s'aliéner les cathol… au moment où il entretenait d'importantes né- gociat… avec les États du Sud ?

Le … ort du général de Failly sur le combat de Men- tana … une publicité pour laquelle il n'était pas fait. S'il soulev… dignation des libéraux en France et en Europe, il ne f… s sans conséquences favorables. En Allemagne, dès ju… 1867, on était convaincu que l'empire marchait à une … strophe, que Napoléon III ne maîtrisait plus la

1. Not… 7 novembre 1867 à M. d'Usedom. G. Rothan, Les relations de la Franc… e la Prusse, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1886 et suiv., 772-782 ; Jahnesbury, 35…

2. G. … 1886, 56…

3. M. … regrettait presque l'abstention première de Garibaldi : « Il se- rait plus … notre politique que nous eussions l'occasion immédiate d'as- surer l'in… des États pontificaux sur de nouvelles bases. Sinon la crise pourrait … dans des circonstances moins opportunes et générales pour nos bons rapports … l'Italie » (*Papiers et correspondance*, II, 234, à la date du 24 septen…

4. G. R… , *Les relations*, *ibid.*, 792-789. — Il avait chargé par un de ses agents se… M. Bernardi, à pousser le gouvernement italien à l'invasion des États pon… x G. Rothan, *La France et l'Italie*, 309). Il répondait aux doléances … x sollicitations de M. Rattazzi : « avec des paroles d'une correc- tion déco… te », bien que M. d'Usedom eût une attitude exactement op- posée (dé… de M. de La Villestreux, chargé d'affaires à Florence, cité par M. G… an, Les relations, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1886, 127).

situation[1]. On affectait de rabaisser notre armée, d'exalter les forces allemandes[2]. La preuve d'énergie donnée par le gouvernement impérial, bien qu'elle se fût traduite par un faible effort matériel, produisit un grand effet. L'un de nos agents écrivait : « Les balles de nos chassepots ont fait ricochet en Allemagne[3] ». Bien plus, au lieu de nous éloigner de l'Italie officielle, Mentana nous en rapprocha. Le résultat final fut même une sorte de réconciliation entre elle et l'Autriche et, par notre intermédiaire. Ces deux puissances prirent l'engagement réciproque de ne rien faire à l'extérieur, sans s'être averties au préalable[4]. Si près de Custozza, ce résultat était au moins inattendu.

1. Dépêche de M. G. Rothan, 10 *juillet* 1867, *L'affaire du Luxembourg*, 476; Les relations, *Revue des Deux-Mondes*, novembre-décembre 1886, 64.
2. Dépêche de M. G. Rothan, 15 *juillet*, *L'affaire du Luxembourg*, 480; *Les relations*, 67.
3. G. Rothan, Les relations, *Revue des Deux-Mondes*, mai-juin 1886, 438.
4. G. Rothan, *La France et l'Italie*, 313-314.

IX

LES IDÉES EN FRANCE

Les ements du général Ducrot. — Nos rapports avec la Prusse. La situation en France.

Bien la masse de la nation nourrit encore les pires
illusion sujet de nos forces, les avertissements ne man-
quaient autour de l'empereur. Le général Ducrot, qui
commar à Strasbourg, ne cessait de signaler les prépa-
ratifs de emands, la certitude d'une guerre prochaine,
l'infério notre organisation. Le 24 janvier 1867, il
mention our la deuxième fois, après le préfet du Bas-
Rhin et lonel de gendarmerie, la circulation incessante
de nomb agents prussiens dans nos départements fron-
tières. I février, il montre les Allemands pouvant mettre
en ligne aujourd'hui, 800,000 hommes et 1,200 bouches
à feu. « us avons une vanité, une présomption qui nous
perdra, c nt au moins nous coûtera fort cher. » Le colonel
qui comm e à Landau vient à Strasbourg et présente à
Ducrot p urs officiers. Comme le général se félicite du
calme q succédé aux agitations de 1866, il répond à
voix hau Ah! oui, sans doute, Monsieur le Général, le
calme es surface ; mais c'est le calme précurseur des
orages e est pas permis d'espérer qu'il soit de longue
durée[1] ! »

Un au bservateur écrit le 11 mai : « ...Les procédés
courtois succéder maintenant aux menaces ; mais les
visites ro et les propositions du comte de Bismarck ne
sauraient s nous faire oublier... que le roi Guillaume
peut... je ar nos frontières en neuf jours de temps, mon-

1. *Vie m du général Ducrot*, II, 147-160, lettres de Ducrot à son frère, au gé autre, à son frère.

tre en main, à l'heure voulue, 480,000 hommes effectifs sans devoir attendre tous les effets de la mobilisation qui, quelques jours après, ajoutera à cette avant-garde formidable pour le moins 600,000 combattants[1]. » Le 19 septembre, Ducrot montre au général Frossard, dont il connaît les relations personnelles avec l'empereur, la guerre inévitable et indispensable; les États du Sud si bien inféodés à la Prusse dans dix-huit mois ou deux ans qu'on ne pourra les en détacher. « ... Mon cœur déborde, ajoute le général... Je vois notre pays si menacé dans sa grandeur et sa sécurité, le prestige du gouvernement de l'empereur si fortement ébranlé qu'en vérité il y aurait lâcheté à garder le silence[2]. » D'autres avertissements viennent d'Allemagne. En septembre, c'est un journaliste de Francfort qui écrit : « La France a peur, cela saute aux yeux de tous ceux qui suivent la marche des événements. » Le 20 du même mois, le roi de Prusse passe à Rastadt la revue des troupes badoises qui combattaient contre lui l'année précédente[3]. Le changement d'attitude de M. de Bismarck est complet. Autrefois il semblait attacher un grand prix à l'amitié de la France; il paraît aujourd'hui disposé à agir librement vis-à-vis d'elle; il « n'hésite pas à lui déplaire », en se mettant à la traverse du projet de conférence pour la question romaine. La situation présente les plus grandes analogies avec ce qui se passait à Berlin dans les derniers mois précédant la guerre de 1866[4]. Les procédés conciliants n'ont aucune prise sur le ministre prussien, qui veut uniquement réaliser ses projets ambitieux. « Reste à savoir, écrit M. Rothan, si, malgré la transformation de notre régime extérieur, et ... notre effacement en Allemagne, M. de Bismarck se prêterait à une politique sincèrement pacifique et s'il ne chercherait pas à nous entraîner sur un autre terrain à la lutte dont il a besoin pour

1. Dépêche de M. G. Rothan, 11 mai 1867, *L'affaire du Luxembourg*, 409.
2. *Vie militaire du général Ducrot*, II, 19 septembre 1867.
3. Commandant de Chalus, *Wissembourg. Forbach-Reichshoffen, retraite sur Châlons*, 215; *Le dernier des Napoléon*, 232.
4. Benedetti, 244, dépêche du 19 novembre 1867.

l'accon
être pl
Ains
les syn
ennem
d'autor
faute d
qui me
plus d
c'est u
nistres,
content
énorme
M. de
crouler
trouble
des pla
De fa
et lutte
Libéra
rain flo
gens de
désiren
quelle i
reux co
tage ce
horreur
de l'Est
très bien
qu'il fau

ement de ses desseins[1]. » Quel langage pourrait
ophétique?
s nous sentons menacés du dehors; au dedans,
nes inquiétants se multiplient. Chacun, ami ou
l'empire, signale l'affaiblissement du principe
« Tout est, dans ce temps-ci, à la débandade,
mandement », écrit Mérimée[2]. « ... Les nouvelles
ment de Paris sont désolantes. Nous n'avons
avernement. Dans l'entourage de l'empereur,
itable anarchie : aucune entente entre les mi-
e les membres de la famille impériale... Le mé-
t, la défiance, augmentent dans des proportions
déjà commencent les agitations de la rue[3]. »
guy, à son tour, montre l'empire qui « semble
utes parts ». Il signale le « désarroi public... le
esprits... l'anarchie morale... A quoi bon faire
amélioration pour une maison qui croule[4]? »
y a lutte dans l'entourage même de l'empereur,
tant plus ardente qu'elle est mieux dissimulée.
autoritaires se disputent l'influence; le souve-
ntre leurs tendances opposées. En général, les
intimité sont favorables aux idées d'autorité. Ils
emment une guerre extérieure, au succès de la-
ient aveuglément et dont ils attendent un heu-
coup à l'intérieur[5]. Une partie de la nation par-
es : « Les bourgeois voient la guerre avec
s le peuple, et surtout dans les départements
manger du Prussien[6] ». Le gouvernement sait
la guerre est inévitable. « C'est une couleuvre
ler, a dit Niel à l'empereur, lors de nos concess-

1. G. Ro
492.
2. *Lettre*
3. Lettre
litaire du
4. *Papie*
5. Lieute
6. Mérim
mée des id

L'affaire du Luxembourg, rapport du 19 septembre 1867, 490-492.

uizzi, 265 et suiv., 11 juillet 1867.

néral Ducrot à M. L. Rambourg, 9 novembre 1867, *Vie militaire du Général Ducrot*, II, 236.

correspondance, I, 22, lettre à l'empereur du 15 décembre 1867.

olonel Rousset, I, 11.

Ires à Panizzi, 265 et suiv., 16 avril 1867; ce que dit Mérimée du peuple est très véritable, comme nous le verrons.

sions au sujet du Luxembourg ; mais il faut que ce soit la dernière[1]. » La Chambre est très peu disposée à voter une nouvelle loi sur le recrutement. En majorité, les députés, bien qu'attachés sérieusement à l'empire, sont « trop amoureux du bien-être[2] ». Aussi le projet du gouvernement va-t-il être amendé de la façon la plus fâcheuse, ce qui n'empêchera pas des protestations tumultueuses, notamment à Toulouse, où républicains et légitimistes seront d'accord pour déclarer la loi détestable[3].

Cette situation aggrave au dernier point les vices de notre organisme politique, tel que l'ont modelé la Révolution et l'Empire. La vie se retire toujours davantage des extrémités, tandis que le centre meurt de pléthore. Dans une lettre à l'empereur (février 1867), un ami fidèle, Octave Feuillet, ose signaler « l'état d'inertie mortelle » de la province ; la France entière devenue « le faubourg servile de Paris ». Dans les départements il y a une extrême « disette d'hommes ». La « vie provinciale est tellement réduite, tellement nulle, qu'elle ne peut plus ni former des intelligences, ni tremper des caractères[4] ». Quelle préparation aux orages prochains!

1. Propos répété par le maréchal à M. Camille Rousset en 1869 (C. Rousset, L'armée de Metz, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1872).
2. Mérimée, *Lettres à Panizzi*, 28 mars 1867 ; *Considérations sur l'histoire du second empire* (attribué à M. de Parieu), 32.
3. Mérimée, *Lettres à Panizzi*, 19 mars 1868.
4. Mme Octave Feuillet, *Souvenirs et correspondance*, 30. L'empereur fit une réponse banale, 24 février 1867 (*Ibid.*, 32).

X

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE

Les campa — Crimée et d'Italie. — Excès de centralisation. — Conflit d'idées. — La loi de — La loi de 1868. — Les effectifs moyens. — Le projet Randon. — Le maréc I. — La grande commission. — Le premier projet. — L'opposition. — Le Cor slatif. — Les illusions. — Le quarché. — Le Sénat. — La loi de 1868. — L'accr nays. — Le maréchal Le Bœuf. — La garde mobile.

« La c e de Crimée, dans la mesure qu'elle comportait comme e de siège, la campagne d'Italie dans une mesure pl endue, nous ont montré les opérations mili- taires li à un décousu qui a été quelquefois jusqu'au désordr us, nous en avons été frappés, et tous nous en avons a le danger. Nous avons eu à regretter l'insuf- fisance certains moyens nécessaires, la surabondance de quelque res... moins importants, des secousses, l'emploi fréquen expédients, dans une confusion qui exprimait clairem ue la *préparation* n'avait pas été mûrie. En même t nous avons compris que le succès... eût été moins d é, peut-être plus décisif... si nos troupes avaient combatt ec autant d'ordre et de méthode qu'elles avaient montré[1]. »

Ces p s du général Trochu résument les principaux défauts otre organisation, tels que les avaient révélés nos querres ttes. Mais le voile du succès les dissimulait à la foule. Ju à Sadowa, la confiance restait entière : « ... Les assembl élibérantes avaient entendu, le public avait lu, sur ce tl , les plus répétées et les plus brillantes affirma- tions. Si relques-uns en contestaient la complète réalité, ils renco ent l'incrédulité, le dédain, quelquefois l'indi-

1. Troch *rmée française en 1867*, 8e édition, 3 ; lettre du maréchal Saint-Arna empereur, 26 mai 1864 ; lettres de l'empereur, 15 et 29 mai 1859 (*Doss la guerre de 1870*, 1re série, 5).

gnation[1] ». De la prestigieuse époque du premier empire, nous n'avions retenu que les dates brillantes, attribuant les défaites finales à la trahison, à la lassitude des lieutenants de Napoléon. Les journaux, les discours prononcés en des occasions solennelles fourmillaient d'affirmations du genre de celles-ci : « Là où est le soldat français, là est la victoire[2]. »

Pourtant, que de causes de frottement et d'usure dans cette immense machine qu'est l'armée de 1867 ! Elle périt de l'excès de centralisation. Tout, du plus petit au plus grand, converge au ministère de la guerre, obligé de statuer sur tout, de se perdre dans les détails les plus infimes. Selon le mot de Bugeaud : « Celui qui doit mener la voiture la tire. » « Aucun des dépositaires du pouvoir... ne veut engager sa responsabilité. Tous perdent ainsi l'habitude de statuer et bientôt celle d'étudier les affaires[3]... » A cet excès de centralisation ne correspond même pas l'unité de commandement : « Il y a en réalité à Paris deux ministères de la guerre, l'un rue Saint-Dominique, l'autre au Louvre ; l'un qui agit et travaille, l'autre qui bâtit et désorganise... Tous les mécontents aboutissent au Louvre[4]. »

Après Sadowa, beaucoup comprennent la nécessité de réagir : « Nous nous sommes endormis dans la satisfaction de nous-mêmes, dit le général Trochu en 1867 ; nous nous sommes détournés du travail, négligeant les efforts, les recherches, les comparaisons qui créent le progrès. Mettons-nous résolument à l'œuvre[5] ». Mais ces idées rencontrent des contradicteurs, parmi lesquels le ministre de la guerre, maréchal Randon. Dans un mémoire d'avril 1867, il conclut à l'inutilité d'une réorganisation : « Nous avons quelquefois une disposition à nous élever au-dessus des autres nations. Ce n'est pas un motif pour devenir plus modestes que de raison. Quoi ! une nation comme la France qui, en quelques

1. Trochu, *ibid.*
2. Trochu, *ibid.*, 20, 232.
3. Trochu, 37.
4. Note du ministre d'État Rouher pour l'empereur, 15 octobre 1867, *Papiers et correspondance*, I, 145.
5. Trochu, 286.

semaine
qui a da
1,800,0
ne serai
honneu
C'est
que dev
de 1866
médiocr
n'était f
Sous
de sept
Chambr
rée en r
réserve
ordonna
convoqu
à se faire
plaçant.
immédia
Cette
hommes
Mais elle
des rése
truire. L
mettaien
300,000
drapeau
On ne
facile. L
remplace
verser da
variant s

ent réunir sous les drapeaux 600,000 soldats, s arsenaux 8,000 pièces de canon de campagne, sils et de la poudre pour faire dix ans la guerre, toujours prête à soutenir, par les armes, son promis ou son droit méconnu[1]?... »

lutte entre ces idées si complètement opposées rtir la réorganisation militaire tentée en France 68. Il n'est pas surprenant qu'elle ait abouti à de soldats. Ni dans l'armée, ni au dehors, l'opinion ur les réformes indispensables.

jime de la loi de 1832, la durée du service était pour un contingent fixé chaque année par les divisé en deux portions, la première incorpo- des crédits budgétaires, la deuxième formant uvant être appelée à l'activité par une simple lu roi. En outre, le ministre avait le droit de la ur des exercices. Chaque appelé était autorisé placer, mais en restant responsable de son rem- venait à déserter, le remplacé devait prendre ut sa place.

nnait un effectif de guerre évalué à 500,000 atteignit même 502,000 hommes en 1848[2]. entait un vice capital : l'insuffisance numérique et l'impossibilité presque absolue de les ins- dits budgétaires, toujours insuffisants, ne per- des appels irréguliers, sinon nuls. Près de mes pouvaient être subitement jetés sous les s qu'ils eussent reçu apparence d'instruction. pas remédié à ces défectuosités, ce qui eût été avril 1855, l'exonération était substituée au . Désormais, le jeune soldat se bornerait à caisse de la Dotation de l'armée une somme les circonstances et destinée à constituer les

1. Rando
Lebrun, *So*
2. Duc d
lieutenant-e

noires, II, 250, mémoire sur la situation de l'armée en 1855.
s militaires, VI et suiv.
e, *Les institutions militaires de la France*, cité par M. le
Rousset, I, 57.

primes attribuées aux renganements de sept ans. En apparence, il n'y avait là qu'une différence de mots. C'était beaucoup plus en réalité. On faisait intervenir l'État dans un contrat d'une moralité douteuse, par lequel, en somme, un homme s'engageait à se faire tuer pour un autre. Il y avait d'autres inconvénients. En 1859, les rengagés furent au nombre de 13,713 contre 42,717 exonérés[2]. Il fallut que l'État se procurât des remplaçants administratifs, c'est-à-dire devint, lui aussi, *marchand d'hommes*, à l'aide d'agences de remplacement. La morale publique ne pouvait qu'y perdre. En outre, l'armée s'encombrait de remplaçants âgés au détriment d'éléments jeunes et actifs[3]. Au 1er janvier 1870, leur nombre devait atteindre 69,163, circonstance d'autant plus fâcheuse qu'il rejaillissait sur eux une déconsidération générale, souvent trop justifiée. Comme l'a montré le général Trochu, le mot de Tavannes n'a jamais cessé d'être vrai : « Le commun des soldats nouveaux sont meilleurs que les vieulx en France[1]. » De l'armée « vaillante, unie, leste, désintéressée, sobre, intelligente, nationale », qu'avait connue la France sous Louis-Philippe, pendant la deuxième république et les premières années du deuxième empire, il restait de nobles traditions, et la campagne d'Italie le fit voir. Mais elles allaient s'effaçant chaque jour[4].

1. Général Thoumas, *Les transformations de l'armée française*, I, 17, d'après le duc d'Aumale, *loc. cit.*; lieutenant-colonel Rousset, I, 37-38.

2. « Jamais loi ne donna des résultats plus contraires aux intentions de ses auteurs; elle peupla les corps de troupe de remplaçants avec primes ou de remplaçants au corps et de vieux sous-officiers cherchant à atteindre de prime en prime l'âge de la retraite, c'est-à-dire de vieux sous-officiers et de soldats peu disposés à risquer, avec leur vie, l'avenir de bien-être que leur faisait entrevoir le capital amassé » (Thoumas, I, 23). « La loi de dotation qui nuit à l'avancement et menace de convertir notre armée en une armée de mercenaires... » (Lettre du général Fleury à Ducrot, 1er octobre 1866, *Vie militaire du général Ducrot*, II, 137). « La plupart (des sous-officiers) sont incapables de résister aux fatigues de la guerre » (Trochu, 51).

3. Trochu, 72. — Les compagnies de vétérans, au nombre de 300, en 1799, étaient réduites à 3 en 1866. La cause de cette diminution constante résidait dans l'affligeant exemple donné par ces vieux soldats aux populations et aux troupes.

4. Lieutenant-colonel Rousset, I, 38, d'après le duc d'Aumale, *Les institutions militaires de la France*, 169. — Dans la discussion de la loi de 1868 au Corps législatif, le maréchal Niel s'exprimait ainsi : « Ces dernières années, la

D'aill
des créc
saient c
voit ton
403,864
sert cor
commis:

En 18
contre 1
cessaire
Nous éti
compte
et de Rc
considér
1859, la
ce qui ét

Après
forces. I
national
hommes
ou 40 ho
chal Rar
tobre 18
dispositi
durée du
côté, l'er

sous le régime de la loi de 1855, la faiblesse budgétaires aidant, les effectifs moyens décroissaient d'année. De 480,000 hommes en 1860, on les voit tomber à 389,000 en 1866. En 1865, l'effectif moyen de 403,864 comporte plus que 144,066 appelés. Le reste sert cor officiers, engagés, rengagés, remplaçants ou commis:és[1].

En 18 e conseil supérieur de la guerre, par 13 voix contre 1 it fixé à 400,000 hommes l'effectif de paix nécessaire donner une base solide à notre organisation. Nous éti oin de l'atteindre en 1866, surtout si l'on tient compte on-valeurs, des troupes d'Afrique, du Mexique et de Rc Il est vrai qu'il fallait y ajouter un nombre assez considér de réservistes, mais à peine instruits. Depuis 1859, la ortion faisait cinq mois de service en deux ans, ce qui ét oin de suffire pour son instruction.

Après owa, l'empereur constata l'insuffisance de nos forces. I eta de nous donner 400,000 hommes de garde nationale, mais en réduisant l'effectif de paix à 350,000 hommes compagnies d'infanterie auraient compté 30 ou 40 ho es, chiffre entièrement inadmissible. Le maréchal Rar s'efforça d'en faire saisir le danger et, le 24 octobre 18 présentait un projet de réorganisation dont la dispositi plus saillante consistait à porter à neuf ans la durée du ice, dont six ans sous les drapeaux[2]. De son côté, l'er eur n'était pas éloigné du service obligatoire,

première po
n'a guère d
dans la rés
1.

Effectif n
gés et reng
tratifs; 13,c
(*Mé
2. Rando

du contingent de chaque classe appelée sous les drapeaux le chiffre de 23,000 hommes, tandis que le reste est demeuré (Verly, *Souvenirs du second empire*, 277).

. . . . . 480,000 hommes.
. 400,000
. 333,000
. 291,000
. 417,000
. 403,000
. 388,000

nuel de 1865 : 403,864, dont 22,112 officiers, 58,624 engagés sans prime ; 119,889 avec prime ; 53,117 remplaçants admis- admissionnés.

du maréchal Randon, II, 182-183, rapport à l'empereur.) 169-182.

mais pour une durée de sept ans, avec exonération permise au bout de trois années[1]. Le maréchal persistait dans ses objections trop justifiées contre la diminution de l'effectif de paix, dans sa proposition relative au service de neuf ans[2]. Celui-ci effrayait Napoléon III et ses conseillers. Le 29 décembre, après un entretien avec M. Rouher, l'empereur écrivait au maréchal : « La combinaison entraînant le service pour neuf ans, dans la réserve de l'armée, est impossible. » Quelques jours après, le 20 janvier 1867, il lui adressait un billet laconique : « Mon cher Maréchal, j'ai pris la résolution de vous remplacer au ministère de la guerre par le maréchal Niel. » Sa détermination, ajoutait-il, avait eu pour « principal motif » d'éviter, au ministre disgracié, « la pénible tâche de soutenir la discussion devant le Corps législatif[3] ».

En réalité, le maréchal Randon servait de victime expiatoire. Il subissait les conséquences de notre effacement forcé en 1866, sans en avoir été le seul auteur. Certes, sa responsabilité était engagée dans notre faiblesse matérielle, mais il y en avait d'autres. « ... L'empereur ne s'était jamais ému des événements qui s'accomplissaient et ne s'était jamais entretenu, avec son ministre de la guerre, de l'éventualité d'une mobilisation quelconque des troupes[4]. »

Dès les premiers jours de novembre 1866, le projet de loi avait été soumis à une « grande commission », dont faisaient partie la plupart des personnalités en évidence, soit dans l'armée, soit dans l'administration civile. La majorité conseillait de modifier légèrement la loi de recrutement et de donner à l'armée un fusil à tir rapide. Seuls le prince Napoléon et le général Trochu réclamèrent des changements radicaux et n'obtinrent pas le moindre succès. Le général fut même éliminé sans bruit. On s'abstint de le convoquer

1. Lettre du maréchal Randon, 2 *octobre* 1866 (Randon, II, 188).
2. Lettre à l'empereur, 10 décembre 1866 (Randon, II, 188-201).
3. Randon, II, 188-201.
4. Randon, II, 207. D'après le maréchal, II, 72-225, une série d'articles hostiles, parus dans le *Courrier français* au moment de sa chute, étaient dus à Vermorel, alors à la solde du ministre de l'intérieur et du cabinet de l'empereur, comme le montrent les *Papiers et correspondance*.

aux séa
mée fr
Le r
Monite
d'une
des pl
homme
en deu
décisio
service
Si an
tations.
définiti
des cau
de la
puis « l
que l'ar
que, s
l'armen
trop so
taient
députés
pure, d
taient
l'approc
législati
tous les
plus de
placés
tion du
des can

. C'est alors qu'il publia son livre célèbre, *L'Armée en 1867*.

.l fut ce qu'il pouvait être. Le 12 décembre, le
ibliait un projet se résumant dans la création
nationale mobile, pour la défense des côtes et
fortes. L'armée active serait portée à 800,000
nt moitié appartenant à une réserve partagée
s, le premier destiné à être appelé par simple
nistérielle, le second par décret. La durée du
t de douze ans, dont six dans la réserve[1].

qu'il fût, ce projet souleva de violentes protes-
gouvernement dut déclarer qu'il n'avait rien de
opposition aux réformes indispensables tenait à
ultiples. En premier lieu, la routine des bureaux
, toujours prêts à s'effrayer des nouveautés ;
nation des principaux chefs militaires persuadés
française était la première armée du monde et
rapport de la tactique comme sous celui de
elle n'avait rien à envier à l'étranger[2] ». Enfin,
t, les propositions les plus modérées se heur-
auvais vouloir des hauts fonctionnaires et des
ux-ci refusaient, pour des raisons de politique
nander tout nouveau sacrifice au pays. Ils met-
ant des questions de situation personnelle et
e l'exposition. « C'est de la majorité du Corps
partit ce cri d'alarme qui devint la devise de
ersaires de la loi en élaboration : *Il n'y aura*
numéros! » Les députés se plaignaient d'être
e l'enclume et le marteau ». « Toute augmenta-
ingent est condamnée à l'avance par le peuple
es. »

1. Troc
du Barail,
2. Le r
cussion de
France à
l'accepter
3. Du B

vers posthumes, I, 72-73; Lebrun, *Souvenirs militaires*, I, 6; *ouvenirs*, III, 81-84.
ur de la Chambre des députés disait en 1868, lors de la dis-
: « Vous savez quelle explosion de cris s'éleva dans toute la
ce de ce projet de loi. Personne ne pouvait et ne voulait
othan, *L'affaire du Luxembourg*, 1-43.
Mes souvenirs, III, 150.

Cette attitude jeta le trouble dans la « grande commission ». Même parmi les ministres, les dispositions proposées en premier lieu rencontrèrent une opposition presque unanime[1].

A la Chambre, les difficultés ne furent pas moindres. La commission adopta une cote mal taillée, quitte à défigurer le projet qui fut « énervé et réduit à rien ». A la fin de décembre 1867, M. Darimon entendit M. Rouher au milieu d'un groupe de députés. Plusieurs, parmi lesquels MM. Lacroix-Saint-Pierre et Calley-Saint-Paul, réclamaient le retrait de la loi : « Plus nous allons, plus elle devient impopulaire... » M. Rouher objectait seulement qu'il était trop tard, surtout vis-à-vis de l'étranger[2].

Devant le Corps législatif, le projet rencontra pareille opposition, malgré les atténuations qu'il avait déjà subies. Contre la logique des choses, ses adversaires les plus déterminés figuraient à gauche, parmi ceux qui auraient dû saluer de leurs applaudissements le pas timide risqué vers le service personnel et obligatoire. Comme il est de règle, leurs passions politiques aveuglaient ces adversaires de l'empire, au point de les engager dans la voie la plus contraire aux intérêts du pays. Des paroles étaient prononcées, que leurs auteurs devaient amèrement regretter peu après. Il faut ajouter que, malgré quelques trouvailles heureuses d'expressions[3], le maréchal Niel fut mal inspiré dans la défense de cette loi bâtarde. Comme les autres orateurs, il laissa voir de singulières illusions qui, jointes aux exagérations de la gauche, donnèrent à la discussion les allures les plus incohérentes. Au sortir du Corps législatif, un diplomate étranger, le baron de Hübner, aurait dit qu'il avait « assisté à une conférence militaire dans une maison de fous[4] ».

Le 31 décembre 1867, le maréchal défendait l'institution

1. Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, II, V.
2. Darimon, *ibid.*, VI.
3. A des orateurs qui voulaient la levée en masse, Niel rappelait ces mots de Gouvion Saint-Cyr : « C'est un grand malheur d'avoir besoin de la levée en masse; plus grand est celui de s'en servir » (Vertès, 277-288).
4. Capitaine H. Choppin, Souvenirs d'un cavalier du second empire, *Revue hebdomadaire*, février 1898, 186. Cette expression se retrouve dans le *Dernier des Napoléon*, 351.

de la ga
elle per
quilles,
la force
qu'il y a
mobile (
ou dans
l'affirme
gens (*h*
on se pa

Le ra
garde n
vus : « .
choses. I
à Dieu,
cette tril
a une tri
rieur, en
les régim
laissez-n
qu'une r
certaine
ront auc
membres
taler plus
disposée
fussent p

M. Th
de repou
lièremen
suis pas
quiétera
même te
Toutes s

ationale mobile. Il lui croyait un grand avenir : ait de réduire l'armée active. « Soyez tranieurs, lorsque les anciens soldats, encore dans ge, sauront que l'ennemi marche sur leur pays, per pour la patrie, ils entreront dans la garde *cela!*). Vous les trouverez tous dans les rangs adres. La garde nationale mobile, je puis vous uptera autant de vieux soldats que de jeunes *es d'assentiment*)[1]. » Voilà de quelles phrases en France deux ans avant 1870 !

eur, M. Gressier, trouvait, pour défendre cette si attaquée, les raisonnements les plus imprévne faut rien exagérer et juger sainement les rde nationale mobile ne sera pas souvent, grâce dée à aller, comme on l'a dit trop souvent à offrir sa poitrine aux balles de l'ennemi ; elle ission à remplir : une mission d'ordre à l'intéplaçant, pour leur donner la liberté d'action, dans les garnisons, et, la plupart du temps, dire, c'est une espérance en même temps , les jeunes gens qui en feront partie rendront de vrais services, mais, grâce à Dieu, ne courager (*Mouvements en sens divers. Quelques ertainement! Parlez!*)[2]. » Est-il possible d'érement l'égoïsme des classes moyennes, toutes lmettre qu'on fît la guerre pourvu qu'elles ne pelées à y aventurer leur précieux « moi » !

tait non moins mal inspiré. Parfois ses raisons es innovations du maréchal Niel sonnent singue le dis franchement devant mon pays, je ne sais de cette loi, parce que je crois qu'elle inpulation, quoi qu'on puisse dire ici, et qu'en au lieu de renforcer l'armée, elle l'affaiblira[3]. » références, en effet, étaient pour le service

1. *Monite* *versel* du 1er janvier 1868, 3.
2. *Monite* 13 janvier 1868, séance du 12, 63.
3. *Monite* 1er janvier, séance du 31 décembre, 3.

à long terme et la loi de 1870. Afin de les faire valoir, il rabaissait la force réelle de la Prusse : « On vous présentait l'autre jour des chiffres de 1,200,000, de 1,300,000, de 1,500,000 hommes, comme étant ceux que les différentes puissances de l'Europe pouvaient mettre sur pied : on vous parlait même de 900,000 hommes pour l'Italie ! Je ne dis pas que ce soit sur ces chiffres qu'ait été fondé votre vote, mais enfin ils vous ont fait éprouver... une impression fort vive. Eh bien ! ces chiffres-là sont parfaitement chimériques... Je le demande, a-t-on vu jamais ces forces formidables ?... Comment ! l'Italie aurait 900,000 hommes à nous opposer ! La Prusse en aurait 1,300,000, ce qui ferait 2,200,000 soldats sous les armes entre ces deux puissances ! Allons donc ! Ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune réalité (*Approbation sur plusieurs bancs*)[1]. » Prenant texte de ces vaines affirmations, il combattait avec énergie l'organisation d'une garde mobile. Il assurait qu'on aurait toujours le temps de l'improviser en cas de besoin. Il n'était pas plus favorable à l'institution de fortes réserves, par cette raison que « neuf ans de service constituaient une exigence excessive de la part de l'État (*Assentiment sur plusieurs bancs*)[2]. »

Les autres orateurs de gauche poussaient plus loin encore la légèreté et l'incohérence. M. Paul Bethmont reprochait à la loi « d'armer, non pas la nation, mais le gouvernement ». M. Ernest Picard, comme lui, attaquait de la façon la plus vive la garde mobile, à laquelle il imputait d'annuler la garde nationale : « Nous ne devons donc, en présence de cette loi qui est jugée plus sévèrement encore au dehors qu'elle ne l'est ici... (*Légères rumeurs*), qu'exprimer cet étonnement suprême, qu'un gouvernement qui a dans son histoire Waterloo ne songe pas, pour défendre le pays, à autre chose qu'une armée permanente (*Oh ! oh ! — Très bien ! à la gauche de l'orateur*)[3]. »

1. *Moniteur, ibid.*, 5.
2. *Moniteur, ibid.* L'article 5, instituant la garde mobile, ne fut voté que par 210 voix contre 44.
3. *Moniteur, ibid.*, 3.

Du
M. Pic
que la
taine. I
tant, l'
tée, de
même
contre
Non
énergie
de déf
ment p
que la I
est atta
ait dan
taille.
sitions.
qu'on
été que
nous a t
à ce bu
« La
constitu
reur. Ce
c'est la
M. E
contre l
tion le
la Franc
amende
manente
Pour
une pla
invasion
M. Garn

s, si l'on s'obstinait à créer une garde mobile, ntendait que ses cadres fussent élus. Il assurait vehr élisait ses officiers jusqu'au grade de capi- nile Ollivier plaidait une thèse analogue[1]. Pour- ution de la garde mobile finissait par être adop- erre lasse. L'amendement Javal y supprimait uplacement ; mais il n'était voté que par 144 voix celles-ci en majorité de la droite[2].

ement la gauche combattait avec la dernière semble du projet de loi, mais elle eût pris à tâche nos forces militaires qu'elle n'aurait pas autre- « On nous dit, s'écriait M. Jules Favre, qu'il faut e soit armée comme ses voisins ; que sa sécurité à ce qu'elle soit embrigadée, cuirassée, qu'elle magasins des monceaux de poudre et de mi- onscience proteste contre de semblables propo- Jules Simon s'exprimait de même : « J'espère rendra cette justice, que toutes les fois qu'il a d'organiser ce qu'on appelle la paix armée, on s en travers des mesures proposées pour arriver

t'on propose est surtout mauvaise parce qu'elle aggravation de la toute-puissance de l'empe- importe, ce n'est pas le nombre des soldats, qu'ils ont à défendre... »

Picard allait plus loin encore en protestant tence même d'une armée : « Par quelle aberra- ernement peut-il songer à chercher les forces de ns l'exagération du nombre d'hommes ? Notre porte la suppression absolue des armées per- leur remplacement par les gardes nationaux. » ugène Pelletan également, « le militarisme est comprends les pompiers armés en cas d'une ds une invasion est-elle possible ? » Lui aussi, agès nie l'utilité d'une armée : « Qu'est-ce que

1. *Moni id.*, 4.
2. *Monit* s 2 et 3 janvier, séance du 2, 13.

la force matérielle ? Quelle puissance vous auriez, si vous vouliez avoir confiance dans le peuple et la liberté! Le budget de la guerre vous mène à la banqueroute. C'est la plaie, c'est le chancre qui vous dévore[1]. »

Malgré leurs efforts, l'ensemble de la loi fut voté le 13 janvier, à la Chambre, par 200 voix contre 60. Toute la gauche figurait parmi ces dernières : MM. Bethmont, Ollivier, Picard, Pelletan, Simon, Thiers, Favre, Darimon, Dorian, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Havin, Javal, de Lanjuinais, Lambrecht, à côté de députés de la majorité : MM. Dronot, de La Grange, d'Arjuzon, et autres[2].

Au Sénat, devant un tout autre auditoire, la discussion ne fut guère plus sérieuse. Le rapporteur, le savant M. Dumas, disait, du projet déjà voté par la Chambre[3] :

« Œuvre de sûreté nationale, cette loi garantit à la France la durée de sa grandeur et la conservation de son rang.

« Œuvre de concorde, elle donne la certitude qu'en présence de la France forte et satisfaite, la paix ne sera pas troublée autour d'elle.

« Œuvre politique, elle montre à l'Europe l'empereur et sa dynastie vouant avec calme toutes les forces du pays aux travaux de la paix, sûrs qu'aux jours de péril la nation armée serait prête désormais à se lever pour faire respecter ses droits, ses intérêts ou son honneur et pour défendre le chef qu'elle s'est donnée » (*Mouvement prolongé et chaleureuse approbation*)[4].

Avec beaucoup de raison, M. Rouland faisait observer que c'était le minimum des efforts à accomplir. Il citait, au sujet de la loi, l'opinion d'un « journal très répandu » :

« C'en est fait, la transformation est virtuellement accomplie, la France n'est plus une nation, c'est un camp ; sa jeu-

1. *Moniteur* du 31 décembre 1867 au 15 janvier 1868, *passim*.
2. *Moniteur universel* du 15 janvier 1868, 83. Il y eut une dizaine d'abstentions, plus de prétendues absences par congé. M. Darimon (*Notes*, VIII), qui donne une partie de ces détails, ajoute qu'il vota contre la loi par suite de « considérations purement philosophiques et transcendentales ». Il reconnaît qu' « en marchandant au gouvernement impérial les forces militaires qu'il réclamait, le Corps législatif a préparé nos défaites de 1870... ».
3. *Moniteur* du 24 janvier, 115.

nesse
des co
« A
de qu
vulgai
million
(*Murn*
« Qu
de la c
vernen
(*Rume*
« *M.*
« *M.*
où fut
date n
la cons
tations
La l
une, c
Moll
fiance
qu'un
sonnel,
tions n
rempla
dans l'
tenait
la deux
peaux.
compos
pas, à
portion
cinq an
La ré
Quant

mpte plus de citoyens, elle ne compte plus que
s...
e où le Sénat vient de discuter la suppression
vingts emplois départementaux de bourreaux
e Corps législatif a décrété la création de un
x cent mille emplois d'*illustres* bourreaux...
; marques d'indignation) selon le mot de Nicole.
vingt-douze ans après l'abolition, par Louis XVI,
ordinaire, une chambre française, sous le gou-
le Napoléon III, universalise la corvée militaire...

habrier. — C'est une indignité.
land. — A la date néfaste du 6 septembre 1798,
tée la conscription partielle, viendra s'ajouter la
ins néfaste du 14 janvier 1868, qui a vu voter
ion universelle » (*Nouvelles et plus vives protes-*

votée au Sénat le 28 janvier, par 125 voix contre
l'économiste Michel Chevallier[1].
t défendue par le gouvernement, reçue avec dé-
a majorité des Chambres, elle ne pouvait être
romis entre le remplacement et le service per-
e tous les inconvénients inhérents à ces solu-
s. Elle supprimait l'exonération, rétablissait le
nt direct, fixait la durée du service à cinq ans
active, et quatre ans dans la réserve. Elle main-
partition du contingent en deux portions, dont
ne devait rester que cinq mois sous les dra-
portait création d'une garde nationale mobile
s hommes propres au service qui ne figureraient
re quelconque, dans la première ou la deuxième
ui se feraient remplacer. Le service y durerait

ne pouvait être convoquée qu'en cas de guerre.
arde mobile, elle était appelée à quinze exer-

1. *Moni* *niversel* des 28 et 29 janvier, séances des 27 et 28, 132-133.

cices par an, chacun de douze heures au plus, la durée du déplacement comprise[1].

Ce premier pas vers le service obligatoire fut mal accueilli du pays. La majorité de la population s'y montra hostile, aussi bien que l'armée[2]. Les dépenses dépassèrent les prévisions et le maréchal Niel, d'ailleurs contrecarré au Corps législatif où on lui marchandait les crédits indispensables, « en butte, d'autre part, aux intrigues de l'entourage impérial », ne tarda pas lui-même à ralentir l'organisation de la garde mobile. Il mourut à la tâche et son successeur, le maréchal Le Bœuf, « semblait, en toutes circonstances, prendre le contre-pied de ses idées[3] ». Il craignait sans doute d'être amené à sacrifier les intérêts de l'armée active, en faveur de la nouvelle force dont Niel avait voulu nous doter. Il suspendit son organisation qui, jusque-là, il faut bien le dire, avait donné des résultats peu encourageants. Nul ne semblait la prendre au sérieux, aussi bien dans l'armée que parmi la population. A la rentrée de la session de 1868-1869, les députés ne dissimulèrent pas cette impression, que les réunions tentées au Champ de Mars ou dans les forts de Paris confirmaient amplement[4]. Le Bœuf disait de la garde mobile, à Ducrot : « C'est une école d'indiscipline et de dé-

1. L'article 8 primitif prévoyait : 1° des exercices dans le canton; 2° des réunions par compagnie, demi-bataillon ou bataillon. La durée totale ne pouvait être de plus de deux mois et demi pendant cinq ans, de plus de vingt jours par an, de plus de huit jours pour une réunion. La commission de la Chambre rejeta ces propositions et le gouvernement finit par s'incliner, en déclarant que « les moyens mis à la disposition du ministre de la guerre n'étaient pas tout à fait suffisants » (*Moniteur* des 2 et 3 janvier 1868, 11).

2. Thoumas, *Les transformations de l'armée française*, I, 24; P. de Massa, 260; Mérimée, *Lettres à une inconnue*, 3 janvier 1869 : « Une autre chose qui me rend furieux, c'est la façon dont on reçoit le projet de réorganisation de l'armée. Tous les jeunes gens bien nés meurent de peur d'être dans le cas de se battre pour la patrie à un moment donné... »

3. Thoumas, I, 24; Lebrun, 10-13; Jarras, 35.

4. Jarras, 35-38; Lebrun, 13-14. — Nous nous souvenons d'avoir vu, en 1869, des gardes mobiles revenir de l'une de ces réunions, en suivant la rue Saint-Antoine, et rien n'était plus triste que leur aspect, leur débraillé voulu. — M. de Massa commandait un bataillon convoqué pour les exercices au fort de l'Est. A la première réunion, il manqua une trentaine d'hommes sans excuses valables. Quelques-uns répondirent que l'abstention leur avait été conseillée par deux des députés de Paris « parce que l'on n'avait pas le droit de les convoquer en dehors de leur circonscription électorale » (P. de Massa, 260).

sordre,
déjà no
sommes
pris l'en
l'armée
au conse
tive des
plus sca
eût soul
cadres.
faire cor
faire; qu
doit exis
la guerre
en juillet
une part
n'avait p
Mais le v
fiance ex
soit répu
d'un gra
oppositio
vait la pa

source de folles dépenses. Croiriez-vous que
passons de vingt-cinq millions le chiffre des
es au budget... et que le maréchal Niel... avait
ment... de réduire d'autant les dépenses de
e! » Non sans se heurter à une vive opposition
s ministres, il demandait la suppression définiocations, qui donnaient lieu « aux scènes les
uses », à de « véritables farces ». L'empereur
qu'on pût tout au moins réunir et instruire les
s j'espère bien, disait le maréchal, arriver à lui
udre que, de ce côté également, il n'y a rien à
emps de paix, la garde nationale mobile ne
ue sur le papier[1]. » D'ailleurs, il ne croyait pas
chaine. Il en résulta que la garde mobile n'eut,
, qu'un rudiment d'organisation. Sans doute,
esponsabilité incombait au gouvernement qui
i obtenir l'exécution d'une loi à peine votée.
oupable était le pays lui-même qui, soit confie en ses forces, soit horreur du changement,
ce pour une solution qui troublait la quiétude
ombre, avait montré, dès le début, une extrême
'accroissement de ses charges militaires. Il dechèrement.

1. Lettre Ramhourg, 14 septembre 1869, *Vie militaire du général Ducrot*, II, 31; lieutenant-colonel Rousset, I, 38.

XI

LA FRANCE DE 1868 A JUILLET 1870

La Chambre et les députés ministériels. — La situation intérieure. — Le ministère Émile Ollivier. — M. de Bismarck et la Belgique. — La question romaine. — Le désarmement. — Les réformes et les candidatures ouvrières. — Les pétitions. — Discussion du 30 juin. — Le budget de 1870.

En France, l'alerte de 1867 passée, tout est à la paix: « Il n'est plus question de guerre, écrit Mérimée. On semble plus pacifique, même en Prusse, et ici, sauf les jeunes officiers, on l'a toujours été[1]. » En effet, le maréchal Niel obtient à grand'peine les crédits les plus indispensables. Il demande 1,800,000 chassepots, on lui en donne 1,200,000; il demande 110 millions pour améliorer nos places fortes, il en reçoit 36. Il voudrait 15 millions et demi pour l'artillerie, c'est deux et demi qu'il obtient. M. Thiers, presque seul, soutient cette dernière demande. Aux élections de 1869, nombre de professions de foi sont basées sur des promesses de désarmement[2].

Le moment est singulièrement choisi. Si, comme nous le verrons, tout ce qui vient d'Allemagne indique une guerre prochaine, à l'intérieur les symptômes de désorganisation se multiplient. On se sent à la veille d'événements graves, sans trop en laisser paraître. « La société actuelle, avec son amour de l'argent et des jouissances matérielles, écrit Mérimée, a la conscience de sa faiblesse et de sa stupidité[3]. » Dans le vain espoir de se concilier de nouvelles sympathies, le gouvernement impérial cède peu à peu de son autorité restée longtemps presque absolue. Il ne satisfait ainsi ni ses amis, qui craignent pour l'avenir, ni ses adversaires, que sa

1. *Lettres à Panizzi*, 20 août et 1er septembre 1868, 348 et suiv.
2. Mme Carette, *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, II, 26-27; P. de Massa, 261.
3. *Lettres à Panizzi*, 6 avril 1869, 348 et suiv.

chute se
qu'on fai
donne à
possédé,
tises[1]. » -
France p
gagnait
et voués
à l'étran
indéniabl
gouverne
pire. Pa
semblait
reur, apr
puissanc
à l'intéri

La pre
lences c
publiait
France.
scrupule
ginal, po
élections
oppositio
session,
ment réu
rivée au

Celui-c
Personne
rieur, écr
je crois q

contenterait. « Il me semble, écrit Mérimée,
ce moment une expérience hasardeuse. On
euple-ci une liberté comme jamais il n'en a
se flatte qu'il ne fera pas de trop grosses sot-
Vers la fin de 1869, a dit M. G. Rothan, la
tait un inquiétant spectacle; l'esprit frondeur
oche en proche. Les partis hostiles, contenus
ence tant que l'empereur était prépondérant
elevaient la tête; ils s'autorisaient des fautes
Mexique et de Sadowa pour s'attaquer au
personnel et stigmatiser les origines de l'em-
se révélaient des symptômes troublants: il
es jours du règne fussent comptés... L'empe-
oir été l'arbitre de la paix, était voué à l'im-
e lui était plus donné de relever son autorité
r le prestige de sa politique en dehors[2]. »
redevenue à peu près libre, rivalisait de vio-
la dynastie impériale. M. Henri Rochefort
auterne que s'arrachait tout Paris, toute la
alent de polémiste, fait d'une violence sans
l'esprit le plus caustique, souvent le plus ori-
au souverain des coups irrémédiables[3]. Les
869 avaient envoyé au Corps législatif une
s notablement renforcée. Dès le début de la
emande d'interpellation hostile au gouverne-
6 signatures. Elle eut pour conséquence l'ar-
ir de M. Émile Ollivier.
utait dans les conditions les plus délicates.
nt, il jugeait la paix nécessaire: « A l'exté-
il à M. Clément Duvernois, le 2 octobre 1869,
guerre, loin de ne rien résoudre, embrouillera

1. *Lettres*
izzi, 28 octobre 1869, 348 et suiv.
2. G. Rot
1884 et suiv.
3. « Jamai
comme cela
M. Strat, 5
II, 58); H. 1
1 *France et l'Italie*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre
Voir *supra*, p. 106.
aucun pays du monde, on n'a attaqué le chef de l'État
journellement à Paris » (Dépêche de l'ambassadeur de Beaumont,
1870. Aus dem Leben des Königs Karl v. Rumänien,
, 247.

et compromettra tout... Le moment d'arrêter la Prusse est passé, irrévocablement passé, et le salut et la grandeur de l'empire ne peuvent être cherchés que dans le respect du principe des nationalités. L'empereur l'a inauguré; s'il le combat, il sera vaincu par lui...[1]. » Sans doute, la majorité du pays était pacifique à son image, mais une minorité remuante, fortement représentée dans l'entourage immédiat de Napoléon III, voyait dans la guerre une urgente nécessité. Les meilleurs amis de l'empire perdaient confiance. Son ancien personnel était impopulaire et le nouveau peu rompu aux affaires, tenté de s'exagérer son influence. « On dirait, écrit Mérimée, le 4 décembre 1869, que le gouvernement et l'opposition font assaut de maladresse et d'étourderie. Le grand mal de la situation, c'est qu'il n'y a plus d'hommes. » — « M. Émile Ollivier, écrit-il le 21 mai 1870, est persuadé qu'il est le plus grand homme d'État de notre temps et qu'il peut tout faire. Il me rappelle Lamartine en 1848...[2]. » Certains partisans du régime impérial, et non des moindres, s'expriment sur son compte avec une extrême sévérité: « Il ne s'agit plus d'augmenter encore la somme des libertés, on peut même dire des licences, déjà bien assez grandes; non, il s'agit tout simplement de prendre des garanties contre les volontés ou les caprices d'un pouvoir qui a si tristement dirigé nos affaires extérieures et intérieures[3]! » Que pourrait dire de plus un ennemi déclaré?

Au dehors, M. de Bismarck essaie encore, à plusieurs reprises, de nous entraîner à une aventure contre la Belgique: « Vous cherchez, disait-il au prince Napoléon, lors de son voyage à Berlin en 1868, une chose impossible, vous voulez prendre les provinces du Rhin qui sont allemandes. Pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique, où existe un peuple qui a la même origine, la même religion et qui parle la même langue? J'ai déjà fait dire cela à l'empereur; s'il entrait dans

1. *Papiers et correspondance*, I, 259.
2. *Lettres à Panizzi*, 348 et suiv.
3. *Vie militaire du général Ducrot*, II, 327, lettre à M. L. Rambourg, 17 décembre 1869.

mes vues
moi, si j'
tâtement
« Ces p
littéralem
Goltz. Ce
est consid
La ques
saillantes
le désir d
pas s'alié
naison pe
Il cherch
sujet de
révolutio
rellement
Nous a
tie sur u
pouvoir d
tembre 1
projet du
être sous
Stoffel, n
nouveau
cette idée
L'interr
Berlin fut

s l'aiderions à prendre la Belgique. Quant à
le maître et que je ne fusse pas gêné par l'en-
oi, cela serait déjà fait. »
s du chancelier prussien ont été pour ainsi dire
répétées à la cour de France par le comte de
assadeur s'en cachait si peu que le nombre
le des témoins qui l'ont entendu[1]. »
romaine continue d'être l'une de nos difficultés
oléon III, combattu, comme toujours, entre
nager le jeune royaume italien et celui de ne
es catholiques, voudrait trouver une combi-
tant de retirer nos troupes des États romains.
t-on, à s'entendre avec la reine Isabelle au
relèvement par un corps espagnol, quand la
te en Espagne (18 septembre 1868)[2]. Natu-
choses restent en l'état.
dit que les élections de 1869 se firent en par-
ogramme de désarmement. Dès l'arrivée au
Émile Ollivier, il tenta de le réaliser. En sep-
M. de Beust avait soumis à l'empereur un
e genre qui fut assez sèchement écarté, peut-
pression d'un rapport du lieutenant-colonel
ttaché militaire à Berlin[3]. En janvier 1870, le
tre des affaires étrangères, comte Daru, reprit
ussit à la faire admettre de Napoléon III.
ire choisi pour présenter notre proposition à
Clarendon, dont les sympathies n'étaient pas

1. Circulai
1869; de Gra
2. O. Med
Zeitalter des
Karl von Ro
l'automne de
à la Prusse.
aventurée.
3. A. Ping
1899, p. 301
le traité de
aurait deman
Rapports mil
ses Mémoire

luc de Gramont, 3 août 1870, *Journal officiel* du 4 août
304-311.
'emorien zur Zeitgeschichte, III, 160, 358 et suiv.; *Brie*
s Wilhelm, II, 6 et suiv.; *Aus dem Leben des Königs*
n, I, 351, cités par Bucher, 108. Ce dernier ajoute qu'à
Napoléon III aurait été sur le point de déclarer la guerre
ne savons sur quoi se fonde cette assertion pour le moins

apoléon III et le désarmement, *Revue de Paris*, 15 mai
. L'empereur aurait écrit au roi Guillaume qu'il acceptait
et qu'il était prêt à le prouver en réduisant son armée. Il
déclaration identique. Voir, au sujet du désarmement, Stoffel,
écrits de Berlin, 131-136, rapport du 23 avril 1868. Dans
le Beust ne mentionne pas cette tentative.

douteuses. Le 24 janvier, l'ambassadeur de France à Londres, marquis de La Valette, s'ouvrait à lui. Le ministre anglais fit des objections. Sans doute, le prince royal de Prusse était acquis aux idées pacifiques, mais les dispositions du roi Guillaume et du comte de Bismarck ne pouvaient guère laisser de doute. Le comte Daru insista. Le 1er février 1870, il adressait une dépêche pressante à M. de La Valette : « Il est certain que je ne me mêlerais point de cette affaire et que je ne demanderais pas à l'Angleterre de s'en mêler, s'il s'agissait purement et simplement d'une démonstration banale et de pure forme, faite uniquement pour fournir à M. de Bismarck l'occasion d'exprimer une fois de plus son refus. C'est une demande ferme, sérieuse, positive qu'il s'agit de faire.

« Le principal secrétaire d'État semble prévoir que M. de Bismarck éprouvera un premier mouvement de mécontentement et d'humeur. Cela est possible, mais non certain. Dans cette prévision, il est peut-être bon de préparer le terrain, de manière à éviter une réponse négative dès le début.

« Je suis convaincu que la réflexion et le temps amèneront le chancelier à prendre en sérieuse considération la démarche de l'Angleterre ; si, dès le premier jour, il n'a pas repoussé toute ouverture, l'intérêt de la Prusse et de l'Allemagne entière parlera bien vite assez haut pour adoucir ses résistances. Il ne voudra pas soulever contre lui l'opinion de son pays tout entier. Quelle serait sa position, en effet, si nous lui ôtions le seul prétexte derrière lequel il puisse se réfugier, à savoir l'armement de la France[1] ? »

Sans doute pour valoir un meilleur accueil à cette proposition naïve, lord Clarendon la prêt au compte de l'Angleterre et affirma au gouvernement prussien que la France n'en était pas même informée[2]. M. de Bismarck répondit verbalement « qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire part

1. Circulaire du duc de Gramont, 3 août 1870, *Journal officiel* du 4 août, 1369; de Gramont, 308.

2. Lettre du roi Guillaume à la reine Augusta, 14 août 1870; Oncken, 201; Benedetti, 396; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 7.

au roi d
qu'il étai
souverain
laume ve
cabinet
dispositio
celier fé
de modif
les traditi
titution e

Le con
13 février
Clarendo
rons proc
lui convie
avec le el
diminuer
si nous av
nous le d
tive, mais
père, de

« Nous
tique. Ne
font une
quelque
grette de
déposée
est à prop
vernemen
cession à
situation
qu'il donn
la populat

Cette fe

iggestions du gouvernement britannique, et
ez au courant de la manière de voir de son
ir pressentir ses impressions ». Le roi Guil-
certainement, disait-il, dans la démarche du
ndres, la preuve d'un changement dans les
e l'Angleterre à son égard. En résumé, le chan-
déclarait « qu'il était impossible à la Prusse
système militaire entré si profondément dans
lu pays, qui formait une des bases de sa cons-
ait rien que de normal ».

aru ne s'arrêta pas devant ces objections. Le
crivait à M. de La Valette : « J'espère que lord
se tiendra pas pour battu... Nous lui donne-
ement l'occasion de revenir à la charge, si cela
et de reprendre la conversation interrompue
lier fédéral. Notre intention, est, en effet, de
contingent ; nous l'aurions diminué beaucoup
obtenu une réponse favorable du chancelier...,
nerons moins, puisque la réponse est néga-
s le diminuerons. La réduction sera, je l'es-
o hommes ; c'est le chiffre que je proposerai.
nerons de la sorte par les actes... notre poli-
ntingents, réduits de 10,000 hommes chacun,
nution totale de 90,000 hommes. C'est déjà
, c'est un dixième de l'armée active ; je re-
uvoir faire plus. La loi du contingent sera
ainement. Lord Clarendon jugera alors s'il
représenter à M. de Bismarck que le gou-
ssien, seul en Europe, ne fait point de con-
it de paix, et qu'il se place ainsi dans une
au milieu des sociétés européennes, parce
armes contre lui à tout le monde, y compris
.. »

M. de Bismarck jugea nécessaire d'entrer, à

1. Lettre d
Gramont, 3 a

e Daru à M. de La Valette, 13 février (circulaire de M. de
70).

l'égard de lord Clarendon, dans de nouvelles explications, qui parvinrent à Londres le 20 février. Elles étaient « pleines de réticences ». Le chancelier avait entretenu le roi de la proposition recommandée par l'Angleterre. Guillaume Ier l'avait rejetée. M. de Bismarck donnait comme motif de ce refus « la crainte d'une alliance éventuelle de l'Autriche avec les États du Sud » et les velléités d'agrandissement de la France. Il mettait surtout en avant « les préoccupations que lui inspirait la politique de la Russie ». Il affectait même de redouter des complications du côté de cet empire, en raison de la santé chancelante de l'empereur Alexandre et des sentiments personnels du grand-duc héritier, hostile à la Prusse[1].

Cette réponse arrêtait court la négociation. Avec une imprudence qui ne saurait être trop sévèrement jugée, le gouvernement français maintint un projet de réduction du contingent, d'autant plus inopportun qu'à l'intérieur la situation continuait d'inspirer les plus graves inquiétudes. L'hostilité des grands centres contre le régime impérial, le découragement de ses amis éclataient à tous les yeux. L'anniversaire du représentant Baudin, mort en décembre 1851, la mort du journaliste Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte dans des circonstances mal expliquées, une grève tumultueuse au Creusot, tous ces incidents commentés avec passion dans les réunions publiques, dans les journaux, furent autant de symptômes menaçants pour la durée de l'empire. Les audaces de l'opposition n'avaient plus de bornes: Félix Pyat prononçait à Saint-Mandé son célèbre toast « A la

1. Dépêche du duc de Gramont au général Fleury, 4 août 1870 (*Revue de Paris*, 15 janvier 1899, comte Fleury, *La France et la Russie en 1870*, 309); Dépêche de M. de la Valette au duc de Gramont, 23 février (circulaire du duc de Gramont, 3 août 1870).

M. Oncken, 114, affecte de croire que nous étions de mauvaise foi dans cette négociation et que, en réalité, nous voulions la guerre. La totalité des documents français montre l'erreur de cette supposition. Un nouveau rapport du colonel Stoffel (*Rapports militaires écrits de Berlin*, 385-412), du 28 février, renouvelait ses objections au désarmement. — Il n'est pas exact, comme l'écrit M. Pingaud, p. 307, que cette tentative de désarmement soit restée « presque inconnue ». M. de Gramont en parle longuement dans son livre, en outre de MM. Benedetti, von Sybel, Oncken et autres.

petite balle
taques con
garde mobi
à la terre
sernes ».

Certaines
dicales et d
beaucoup à
centres poli
celle de l'*In*
sur ce mou
de décevan
suppression

Le plébis
à un succès
d'une oppo
les villes et
que des for
des inconvé
autoritaire
sable pour

Le 30 ju
soupçonnait
Corps législ
bituel de 10
Garnier-Pag
réclamaient
le comte de
des forces a

les réunions publiques retentissaient d'at-
s contre les armées permanentes, contre la
ont le but unique était « d'enlever des bras
faire pourrir les travailleurs dans les ca-

tés de secours mutuels, des chambres syn-
ociétés ouvrières, dont le nombre croissait
uite de l'Exposition de 1867, étaient des
s très actifs. Une redoutable organisation,
tionale, exerçait une influence considérable
nt, en répandant parmi les milieux ouvriers
héories sur la fraternité des peuples et la
frontières[2].

lu 8 mai 1870 aboutit pour le gouvernement
brillant que réel, car il révélait l'existence
irréductible, fortement représentée dans
e à l'armée. La dynastie impériale n'y puisa
passagères. Peut-être eut-il pour la France
s plus graves encore, en donnant à la partie
entourage impérial la confiance indispen-
r une aventure à l'extérieur[3]?

70, à la veille d'événements dont nul ne
s la proximité[4], la discussion s'élevait au
u sujet du contingent. Au lieu du chiffre ha-
hommes, le cabinet en proposait 90,000[5].
Ernest Picard et plusieurs de leurs collègues
réduction double. Un député de la droite,
ur, ajoutait à un aperçu relativement exact
ndes, des conseils plus prudents qu'oppor-

1. Mme Caret
2. *Enquête*,
3. Résultats
Pinard, II, 15;
fectif réel de m
4. Scrutator,
M. Gladstone).
5. La commi
vernement dut
98, d'après la d

53; H. Pessard, 311.
on, II, Frère, 260; Simonnet et Taxile, 157 et 180.
biscite : 7,358,786 oui, 1,571,939 non, 112,778 nuls. H.
sard, 324. En outre, le plébiscite donnait à l'étranger l'é
es de terre et de mer (*Dossier de la guerre de 1870, 96*)
et responsable de la guerre? traduction, y [illegible] a
e la Chambre était hostile à cette réduction et le gou
pour la faire accepter (*Le dossier de la guerre de 187*
ion du marquis d'Andelarre).

tuns : « ...Vis-à-vis de l'Allemagne, nous ne devons nullement prendre une attitude comminatoire ; nous devons, au contraire, être animés de sentiments bienveillants et fraternels à l'égard de ce grand peuple allemand, qui nous touche par une origine commune... Nous nous sommes bien battus précédemment les uns contre les autres ; je crois que, dans notre histoire, nous n'avons pas à rougir de ce souvenir, et nous devons désirer vivement demeurer sur un pied de bienveillance et de paix vis-à-vis de la grande nation germanique » (*Marques d'approbation*). Combien ces phrases sonnent bizarrement aujourd'hui !

Au sujet de la Bavière, Garnier-Pagès témoignait d'une naïve confiance : « ...Grâce à Dieu, je suis convaincu que l'Allemagne libérale saura opposer une barrière insurmontable à l'Allemagne despotique représentée par M. de Bismarck. » Il assurait que notre armée active comptait 400,000 hommes, la réserve 400,000 et la garde mobile 550,000. De ce total, 1,350,000 hommes, il déduisait que nos forces excédaient les besoins et qu'il fallait diminuer l'armée permanente, en établissant le service obligatoire de sept ans, dont cinq dans la réserve. Il donnait au maréchal Le Bœuf ce problème à résoudre : « Trouver dans un bon système militaire les plus grandes économies possibles, tout en assurant au pays la plus grande force possible. » — « Prenons le Rhin, ripostait M. Granier de Cassagnac, nous pourrons alors diminuer l'armée de 100,000 hommes ! » (*Exclamations à gauche*).

Garnier-Pagès continuait, imperturbable : « Cette France si belle, si courageuse, qui s'est levée plusieurs fois comme un seul homme, lorsque la patrie était en danger, elle n'a pas besoin d'une armée permanente si énorme... Dans toute l'Allemagne, le sentiment général, c'est de soulager la population du fardeau qui pèse sur elle... » A l'appui, il citait un vote des deux Chambres saxonnes, tendant au désarmement général et à la réduction des dépenses militaires. Il dédaignait « la Russie, ce géant aux pieds d'argile... Quant à la Prusse — je termine par là — peut-elle nous inquiéter?

En vérité,
chercher,
muler le p
Bismarck
Prusse ; il
confiance.
les Allem
prêts à s
dir... »

Le marc
Il en usa
de la gue
francs ; le
374 millio
ramenait
chiffre qu
dissimulai
pensée est
à de simpl
écoles rég
comme de
en cas de
guerre offe
nationale
sairement
en réalité
de la Prus
hommes
95,000 hor
mement n

M. Thie
à la loi de
contre les
devant no
nique, ma
sa tête un
faut pas n

sieurs, je souris quand je vois M. de Bismarck
e percement du mont Saint-Gothard, à sti-
isme de populations qui lui échappent... M. de
n face de très grandes difficultés, même en
plus la force, il n'a plus la foi, il n'a plus la
Autriche, avec ses neuf millions d'Allemands,
le la Bavière et de tous les États du Sud sont
lever contre la Prusse, si elle veut s'agran-

Le Bœuf avait la partie belle pour répondre.
erement, montrant que le budget ordinaire
e soldat, pour 1871, par 371 millions de
jet extraordinaire par 2,800,000 fr., au total
ont 11 destinés à rentrer au Trésor, ce qui
épenses réelles de l'armée à 363 millions.
is ne devions plus revoir ! Le ministre ne
re son sentiment sur la garde mobile : « Ma
-ci : les hommes resteraient chez eux, soumis
pels, et les cadres seraient instruits dans des
es. Je considère la garde nationale mobile
suppléer nos troupes actives à l'intérieur,
e, et surtout, je le dis nettement, en cas de
... En temps normal, au contraire, la garde
e est une force entièrement inerte et néces-
pos. » Puis, il établissait que « nous n'avions
les drapeaux qu'un effectif inférieur à celui
que notre contingent réel était de 78,000
l'armée de terre et celui de la Prusse de
, tout compris, que notre invitation au désar-
ublait pas avoir été entendue.
idait l'abandon de la loi de 1868 et le retour
t. Mais il se prononçait, non sans courage,
omnies sur l'armée, montrant que nous avions
on plus l'inoffensive Confédération germa-
ne Allemagne militaire formidable. Elle a à
ne supérieur, partisan de la paix » ; il n'en
régler ses forces sur les siennes. Sadowa a

créé « une situation irréparable », de nature à modifier la politique de l'Europe entière. Il n'est pas surprenant que nous en supportions les conséquences.

Au contraire, M. Jules Favre voyait sans aucune inquiétude les 40 millions d'Allemands groupés depuis Sadowa : « Est-ce que ces 40 millions d'hommes ont un intérêt à se jeter sur nous, à nous faire la guerre ? » Il jugeait « les faits économiques », de nature à faire « disparaître ces vieilles idées, ces vieilles haines, ces dissentiments de peuple à peuple, qui n'ont pas de raison d'être ». Il demandait à l'un de ses collègues, M. de Benoît : « Et s'il plaisait à la nation prussienne de mettre sur pied un million de soldats, est-ce que la France devrait la suivre dans une semblable voie ? » A la question présente, il ne trouvait d'autre solution que l'armement « de tous les citoyens ». Un pays « se protège avant tout par la sagesse de son gouvernement, par la modération de ses desseins ».

M. Thiers prenait de nouveau la parole : « ...Il faut être pacifique pour ne pas alarmer l'Allemagne et pour ne pas donner le Sud à la Prusse » (*De divers côtés : Très bien! Très bien!*). Il fallait aussi être forts pour être respectés et ne pas trop compter sur la sagesse d'autrui. Or, notre effectif était un minimum et nos régiments réduits au strict indispensable. « ...La paix actuelle n'est pas une paix armée; vous êtes dans une situation politique qui vous commande une paix attentive et pleine de sollicitude... Savez-vous ce qu'il y a de plus cruel pour une nation ? C'est de n'avoir pas, quand le moment est venu, une armée parfaitement organisée (*C'est vrai!*) ...Ne demandons pas qu'on nous fasse après Sadowa l'armée qui aurait pu suffire avant » (*Vive approbation sur un grand nombre de bancs*)[1].

Vers la fin de la séance, M. Émile Ollivier risquait des affirmations singulièrement osées : « Les traités de 1856 et de Prague sont ceux auxquels la paix de l'Europe est le

1. *Journal officiel* du 1er juillet 1870, séance du 30 juin, 1141-1143; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 8-50, d'après les *Annales du Corps législatif*.

plus part
M. Jules
qu'à aucu
a paru pl
il ne voit
avons fait
je vous di
biscite ! »
au centre
ces assura
positifs ? (
trahie par
Cette disc
désastres

rement attachée... Je réponds à l'honorable
que le gouvernement n'a aucune inquiétude,
oique le maintien de la paix en Europe ne lui
suré. De quelque côté qu'il porte ses regards,
une question vitale engagée... Ce que nous
isque vous nous parlez du Sadowa prussien,
ne nous avons fait le Sadowa français, le plé-
lamation à gauche. — Très bien! Très bien!
droite)[1]. Que dire de cette comparaison, de
de paix contredites par tant de témoignages
lire de la légèreté, de l'ignorance du dehors
s les orateurs de gauche comme de droite ?
n du 30 juin 1870 est un digne prologue des
ont suivre[2].

1. *Journal*
tives, II, 98
tées au 6 juil
2. Le 1er ju
Bizoin, Gagn
sant le contin
1870, 1151).

l du 1er juillet 1870, 1141-1143; *Enquête*, pièces justifica-
Dans l'enquête, ces paroles de M. Emile Ollivier sont par-
lieu du 30 juin.
91 voix contre 34 rejetaient un amendement signé Glais-
dinaire, Wilson, Bethmont, Magnin, Dorian, Grévy, redui-
80,000 hommes au lieu de 90,000 (*Journal officiel*, 2 juillet

XII

CE QUE NOUS SAVONS DE L'ALLEMAGNE

Rapports de M. Benedetti. — Le colonel Stoffel. — Le général Ducrot. Avertissements venant d'Allemagne.

Le gouvernement impérial est d'autant plus coupable de ne pas éclairer le pays sur les dangers qu'il court, que la plupart de ses agents du dehors le renseignent très exactement. M. Benedetti ne dissimule rien de la situation. Le 5 janvier 1868, dans une dépêche au ministre des affaires étrangères, il montre M. de Bismarck voulant constituer une grande Allemagne et disposé à ne pas reculer devant une guerre avec nous, s'il est nécessaire. Un peu plus tard, il assure qu'au delà du Rhin on considère « un conflit entre les deux pays comme certain, sinon comme imminent ». Puis il fait prévoir l'éventualité d'une « guerre nationale, d'une guerre formidable dans laquelle tout un peuple au début prendrait parti contre nous... Nous n'avons pas trop de toutes nos forces réunies pour être victorieux sur le Rhin[1] ».

Il faut ajouter que ces dépêches sont, dans une certaine mesure, contredites par d'autres, dont quelques-unes très optimistes comme celle du 4 février 1868[2]. Mais l'ensemble n'en laisse pas moins l'impression d'un conflit prochain et inévitable.

Un autre de nos agents, le lieutenant-colonel d'artillerie Stoffel, attaché militaire à Berlin, pousse plus loin encore l'esprit d'observation et le franc-parler. Parfois même, il porte celui-ci jusqu'à la brutalité[3]. L'empereur prend connaissance de ses rapports, comme le prouvent les *Papiers*

1. *Ma mission en Prusse*, 244 et suiv. 266, 271-272.
2. Voir encore celles des 18 mars 1869, 14 et 27 janvier 1870.
3. Voir dans Stoffel, 97 et suiv., les rapports du 23 avril 1868, 112, sur l'infériorité de notre état-major; du 22 juillet 1868, remarques sur l'armée prussienne, p. 209; du 12 août 1869, sur notre loi militaire, etc.

et corres
au maréc
exagérat
Les sent
l'entoura
taine Hep
lin. Il se
Le duc d
M. Hepp
j'espère,
comme S
De fait
danger al
bre 1868,
Prusse : i
la France
est inévit
un refrain
« 1° La
« 2° La
elle ne dé
sible pou
« 3° Ma
que la gu
et elle fi
pourvu le
« La Fr
ignorance
la Prusse
de l'aveni

ance, ainsi que d'autres documents[1]. Quant
e Bœuf, il se borne, dit-on, à écrire le mot
n marge de ces avertissements importuns[2].
s qu'inspire Stoffel à une grande partie de
périal sont aisés à deviner. En 1869, le capi-
être adjoint à notre attaché militaire de Ber-
à Compiègne, pour recevoir ses instructions.
umont s'y trouve. « Je l'entends encore dire à
Je me félicite du choix que l'on a fait de vous;
cher capitaine, que vous n'allez pas être,
, un oiseau de malheur qui voit tout en noir[3]. »
ffel ne perd pas une occasion d'insister sur le
nd, sur nos causes de faiblesse. Le 20 novem-
ontre l'état de l'opinion toujours le même en
a que défiance ou animosité générale contre
us ses lettres de 1869, ces mots « la guerre
» ou d'autres approchant reviennent comme

re est inévitable et *à la merci d'un incident;*
se n'a pas l'intention d'attaquer la France;
nullement la guerre, et elle fera tout son pos-
iter;
Prusse est assez clairvoyante pour reconnaître
qu'elle ne désire pas, éclatera infailliblement,
us ses efforts pour ne pas être prise au de-
où l'incident fatal se produira.
, par insouciance, par légèreté et surtout par
a situation, n'a pas la même clairvoyance que
Est-il possible de pousser plus loin la vision

1. Notamm
voyée par or
2. C. Farc
3. Mme Ca
circonstance
un prussoma
du second e
4. *Papiers*
5. Stoffel,

rapport du 16 novembre 1868; il répond à une note en
l'empereur.
toire de la guerre de 1870-1871, 5
II, 28. Le capitaine Hepp ne partit pas, en raison d'une
e. — L'entourage impérial considérait M. Stoffel comme
aparé par M. de Bismarck (*Considérations sur l'histoire*
30).
respondance, I, 231, lettre à M. Piétri.
2.

Un peu plus tard, notre attaché militaire note finement les sentiments qu'on nous porte autour de lui : « ...Aujourd'hui, la France, loin d'exciter aucune sympathie en Prusse, y est, au contraire, un objet de haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous. » M. de Bismarck lui dit, en affectant comme à l'ordinaire une brutale franchise, mais sans parvenir à le tromper : « Jamais nous ne vous ferons la guerre ; il faudra que vous veniez nous tirer des coups de fusil chez nous, à bout portant[1]. » A ces avertissements, Stoffel joint des appréciations très osées, mais trop vraies, sur le Corps législatif, la presse, l'état moral de la France[2].

Un autre observateur, plus passionné et par suite moins clairvoyant, multiplie, lui aussi, les avis inquiétants, non sans provoquer de même le mécontentement de l'entourage impérial. C'est le général Ducrot : « Les Prussiens... continuent à se préparer comme si la guerre était inévitable. » « La Prusse n'a renoncé à aucun de ses ambitieux projets; elle les a simplement ajournés[3]... » Dans un rapport du 22 avril 1868, à la suite d'une excursion en Allemagne, il montre l'instruction des troupes hessoises parfaite en ce qui concerne le soldat et la compagnie. Le 6 mai, c'est la possibilité pour les Allemands de nous envahir par la Sarre en masquant Strasbourg et s'emparant de la crête des Vosges, avec Lunéville et Nancy pour ligne de marche[4].

Les faits sont là, d'ailleurs, pour faire voir les intentions de la Prusse. En avril 1868, le général de Moltke parcourt notre frontière vers Sarrebruck et Forbach[5]. En septembre,

1. Stoffel, 306-309.
2. *Ibid.*, 318.
3. Lettres au général Faure et à M. L. Rambourg, 17 janvier et 12 février 1868 (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 208 et suiv.).
4. Rapport du 22 avril 1868 communiqué au général Frossard ; lettre au maréchal Bazaine, 6 mai 1868 (*Vie militaire du général Ducrot*, II, 222-241).
5. Lettre du maréchal Niel à Ducrot, 11 avril 1868 (*Vie militaire*, II, 237); le capitaine Samuel a télégraphié au ministre le 9 avril, à 9h30 du matin : « Depuis lundi, je suis le général Moltke qui visite la frontière de France et étudie les positions. » Son passage est signalé à Sarrebruck, Sarrelouis, etc. (*Papiers et correspondance*, I, 238).

un officie
major ba
naissance
vrier 186
signale a
ciers pru
de Bade
branches
tion, co
livraison
et signal
bach[2].

Les in
se le diss
Prusse es
forces ser
de un à tr

Beauco
ou à son
noir ». Il
mands po
pas le do
comme le
cule à la
dans son
l'éloigner
poser sile
lui retire
prétexte
fisance[1].
faire visit
Wagner,

éral prussien, accompagné d'officiers d'état-
s, badois et wurtembergeois, fait la recon-
terrain entre Landau et Sarrelouis[3]. Dès fé-
maréchal Bazaine, qui commande à Nancy,
nistre la fréquente venue en France d'offi-
chargés d'étudier la frontière. On annonce
tration de l'élément prussien dans toutes les
administration. Des préparatifs de mobilisa-
nt en achats de voitures par contrat sans
diate, sont faits dans la province du Rhin
11 mai, par le commissaire spécial de For-

ndes de Ducrot se précisent : « Il ne faut pas
r, notre préparation comparée à celle de la
soire et, le jour où la lutte commencera, nos
celles de nos adversaires dans la proportion
»
ses lettres sont communiquées à l'empereur
rage, soit directement, soit par « le cabinet
re à Napoléon III les hauteurs d'où les Alle-
nt foudroyer Strasbourg. Sa rude franchise n'a
plaire. On le traite d'« oiseau de malheur »
enant-colonel Stoffel. On le tourne en ridi-
impériale : « Il trouve des Prussiens jusque
! » On ouvre une campagne dans le but de
frontière allemande, seul moyen de lui im-
Le 6 août 1868, le ministre de la guerre
oit d'envoyer des officiers à l'étranger, sous
nous avons déjà des renseignements en suf-
3 décembre, on lui refuse l'autorisation de
usieurs places allemandes par le capitaine
que cet officier commande une fraction de

1. *Vie mili*
1868.
2. Bazaine,
3. *Vie mili*
4. Sous l'in
13 septembre

II, 261, lettre de Ducrot à M. L. Rambourg, 13 septembre
des de la guerre de 1870 et le blocus de Metz, XI-XII.
ons, lettre à M. L. Rambourg, 22 juin 1868.
on du général Jarras, du Ducrot (lettre à M. de Lesse.
Vie militaire, 258.)

la brigade topographique détachée à Strasbourg, Langres et Toulon[1] !

Le 21 janvier 1869, le directeur du personnel, général Castelnau, lui offre la 19e division militaire, à Bourges, par cette raison qu'il en aurait témoigné le désir, ce qui est faux. Le 26 février, c'est le ministre qui lui inflige un blâme pour avoir fait délivrer, sans son autorisation, quelques gargousses à blanc, à l'occasion de manœuvres de garnison. Le 16 mars, nouveau blâme du maréchal Niel : Ducrot a fait manœuvrer dans les forêts voisines, ce qui motive les plaintes de l'administration forestière et des adjudicataires de la chasse. En septembre, le ministre Le Bœuf lui annonce que l'intention de l'empereur est de l'appeler au commandement d'une division de la garde. Ducrot refuse cette faveur suspecte, qu'il n'a nullement demandée[2].

Néanmoins, il ne se lasse pas du rôle ingrat de Cassandre. Napoléon III, écrit-il le 13 septembre 1868, « ne se fait aucune illusion sur la situation intérieure et extérieure qui nous a été faite par les événements de 1866. Il sait très bien que les Prussiens ne se sont pas arrêtés depuis Sadowa et ne s'arrêteront pas sans une intervention très énergique de la France...

« A-t-il déjà fait son plan, bien précis, bien arrêté? Son esprit flotte-t-il encore indécis entre la nécessité d'agir et les difficultés d'exécution? Voilà ce que nul ne saurait dire[3]... »

Il arrive d'étranges bruits d'Allemagne. La comtesse de Pourtalès, qui revient de Berlin, déclare en propres termes: « M. de Schleinitz, le ministre de la maison du roi, a osé me dire, moitié riant, moitié sérieux : « Soyez-en certaine, « chère comtesse, avant dix-huit mois, votre belle Alsace « aura fait retour à la patrie allemande... » ...Oh ! en vérité,

1. Lettre du ministre, 15 décembre 1868 (*Ibid.*, 294); voir aussi, 176, les lettres du général Doutrelaine, 17 juin; du maréchal Niel, 30 juin; du lieutenant-colonel d'Ornans, 18 septembre 1869; *ibid.*, 121 et suiv.
2. *Vie militaire*, II, 296-301; lettre à M. L. Rambourg, 14 septembre 1869, 319; *ibid.*, II, 121 et suiv.
3. Lettre à M. L. Rambourg, *ibid.*, 278.

généra
suis cer
« Et
pays[1] !
En a
sions à
« A tra
vu l'avo
ne la d
Que
disant
dispose
général
témoig
« Ne pr
vous m
enfin le
prussie
dont la
de Frar
Deva
voit cla
l'intéric
invasio
sont : «
rope, n
Empire
désordr
Ces
Avec b
Ducrot

suis navrée, ajoute Mme de Pourtalès, car j'en
, rien, rien, rien, ne peut empêcher la guerre. »
veuille qu'elle ne soit pas désastreuse pour notre

t à Paris, la comtesse fait part de ses impres-
pereur, non sans émotion. Lui de répondre :
uels gros nuages vos beaux yeux ont-ils donc
Pour faire la guerre, il faut être deux, et nous
s pas[2]. »
tres avertissements semblables ! C'est Moltke
Badois : « Lorsque nous serons en mesure de
l'Alsace, et cela ne saurait tarder[3]... » C'est le
Blumenthal répondant à lord Albemarle, qui
désir d'aller voir des manœuvres prussiennes :
pas cette peine : nous donnerons bientôt pour
nde revue au Champ de Mars de Paris. » C'est
enant-colonel Stoffel, aux manœuvres du Ier corps
Stettin, en septembre 1869, qui est insulté et
re est criblée de pierres, aux cris de « chien
! »
s dangers qui nous menacent du dehors, Ducrot
nt nos causes de faiblesse : » ...d'appréhende à
ne révolution et l'anarchie ; à l'extérieur, une
la Prusse[4]. » Les choses continuent comme elles
eau jour, la Prusse, devenue l'arbitre de l'Eu-
ses talons sur la France, annexant au grand
nanique, la Lorraine et l'Alsace, tandis que le
l'anarchie bouleverseront notre pays[5]. »
rophétiques, se mêlent d'idées contradictoires,
up de coup d'œil, d'activité, de patriotisme,
que volontiers de logique. Son caractère pas-

1. Lett
respondai
2. Mme
e, II, 19; *Le dernier des Napoléon*, 232.
3. Lett
ucrot au général Frossard, 26 octobre 1868, déjà citée.
4. Mme
e, II, 21 et suiv.
5. Lett
. L. Rambourg, 22 décembre 1868, *Vie militaire*, II, 298.
6. Lett
. L. Rambourg, 25 septembre 1869, *ibid.*, 319 et suiv.
eneral Frossard, 26 octobre 1868; *ibid.*, 271; *Papiers et cor-*
297.

sionné ne lui fait voir qu'une face des choses. Ainsi, la conclusion constatée de ses lettres est que nous ne sommes pas prêts, que les Prussiens nous sont très supérieurs en forces matérielles. Il n'en désire pas moins la guerre au point de vue de notre renaissance morale. Il croit à un mécontentement très vif dans le Palatinat et les États du Sud, contrairement à ce qu'écrit le préfet de la Moselle[1]. Dans l'entourage de l'empereur, on s'exagère trop volontiers ce mécontentement passager, qui n'empêcherait pas l'Allemagne de se lever comme un seul homme contre l'*Erbfeind*, l'ennemi héréditaire. On prend au sérieux des renseignements suspects par leur origine ou leurs tendances, sans tenir compte de ce qu'ils sont contredits par des faits indéniables[2].

Sans doute, la grande masse de la nation est fort ignorante de l'Allemagne, de ses tendances, de ses sentiments, de ses aspirations. Mais, depuis 1866, on commence à se rendre compte des forces, jusqu'alors insoupçonnées, qui sommeillent entre les Alpes et la Baltique. Dans un livre publié à la veille de la guerre, M. Victor Cherbuliez montre le sens du devoir, l'esprit de discipline, l'amour du travail comme les principales qualités du Prussien. Il fait voir ce « pays d'obéissance et de raisonnement, d'esprit militaire et d'esprit public, et, pour tout dire, pays où une royauté de droit divin gouverne une société fondée sur deux institutions républicaines, l'enseignement obligatoire et le service militaire universel. Tel est le miracle opéré par Iéna[3] ».

1. Rapport politique d'avril et Lettre au ministre de Hanovre, 6 mai 1868, *ibid.*, 232-242.

2. Mémoire d'un Allemand, non daté et signé, probablement d'Oscar Meding, représentant le Hanovre comme tout prêt à se soulever, l'Allemagne du Sud devant être tout au moins neutre, « tandis que la France, jamais le moment n'était plus propice qu'à présent pour détruire la puissance nationale de la Prusse et qui est contraire à la nature des choses » (*Papiers et correspondance*, II, complément, 163). Peut-être cet Allemand était-il un agent de M. de Bismarck? De même, M. de Saint-Vallier, notre représentant à Stuttgart, croit aux dispositions amicales de l'Allemagne du Sud (*Mon Captivité*, II, 110-114).
Dans certains corps, on fait apprendre aux soldats, en juillet 1870, les airs nationaux des divers États de l'Allemagne du Sud, pour le cas d'une alliance (De Bailliencourt, *Souvenirs d'un officier de la garde impériale*, 152).

3. V. Cherbuliez, *La Prusse et l'Allemagne*, I, 228.

De m
lemagn
rien. Le
ments d
du désa
vice pe
ment d
d'artille
ment : «
le nôtre
major s
trouve-t
qui n'o
armes,
modern
1859),
nable p
valerie

Le 8
États d
coopéra
hommes
nées à
troupes
nie pr
riorité,
lière pu
fâcheus
Prusse
pleine d
en Euro
généreu
fieuse à
entière
un hom

on apprécie plus exactement les forces de l'Al-
ns sa correspondance, Stoffel n'en dissimule
vril 1868, il consacre un long rapport aux élé-
ériorité de l'armée prussienne et à la question
nent. Après avoir montré les avantages du ser-
el, de l'instruction obligatoire, le développe-
seignement du tir, les avantages du matériel
l passe au principal auxiliaire du commande-
t-major prussien est le premier de l'Europe ;
urait lui être comparé. » Nos officiers d'état-
in de valoir ceux de la Prusse : « Combien n'en
as chez nous qui ne savent pas lire une carte,
une connaissance des manœuvres des diverses
l'ont jamais étudié une campagne des temps
ui, enfin (on a pu le voir dans la guerre de
vent même pas choisir un campement conve-
ne brigade d'infanterie ou un régiment de ca-

il donne un aperçu des forces militaires des
l, sans dissimuler qu'on peut tabler sur leur
vec la Prusse. Le 24 juin, il évalue à 540,000
roupes actives de l'Allemagne du Nord, desti-
dre 953,000 hommes avec les réserves et les
spôt. Le 22 juillet, dans des remarques sur l'ar-
me, il revient encore sur ses causes de supé-
exposa avec une grande clarté et une singu-
ce de déduction, sans rien cacher des vérités
ur nous : « En un mot, le spectacle qu'offre la
bservateur est celui-ci : d'une part, une nation
e et d'énergie, instruite comme aucune autre
rivée à la vérité de toute qualité aimable ou
ais douée des qualités les plus solides, ambi-
ès, sans scrupules, audacieuse, façonnée tout
is longtemps au régime militaire ; d'autre part,
ui, pendant vingt ans comme prince, et pendant

1. Stoffe

dix ans comme régent ou comme roi, a donné tous ses soins à l'armée avec une sollicitude, une passion, une bonne humeur telles qu'il en a fait un instrument redoutable[1]. »

Dans ce même rapport, le colonel vient à parler de la constitution de l'armée de Bohême en 1866. Il fait voir cette lourde masse de sept corps d'armée, quatre divisions de cavalerie, une réserve d'artillerie, sous les ordres d'un seul homme, le généralissime Benedeck. Les critiques si claires et si justes qu'il adresse à cette organisation seront d'une application frappante en 1870, lors de la formation de notre malheureuse armée du Rhin.

Il ne cache rien, nous l'avons dit, de nos causes de faiblesse : « Quel contraste, écrit-il au sujet de la Prusse, avec la situation faite en France à l'armée qui n'est qu'une agglomération des déshérités de la fortune, où se perdent de plus en plus la discipline et l'esprit militaire[2]. »

Ce n'est pas tout : cette armée qui possède tant de raisons de supériorité matérielle et morale peut entrer en campagne avec une rapidité sans exemple. En trois semaines, elle serait mobilisée et concentrée sur notre frontière[3].

Malgré ces avertissements précis et répétés, la confiance en nos forces, entretenue par des publications inexactes[4], reste entière dans la grande masse de l'armée et de la population. Il convient de répéter que ces illusions ne sont pas le fait de tous. Dans l'armée, comme ailleurs, des idées plus

1. Stoffel, 163-201.

2. *Ibid.*, 209.

3. *Ibid.*, 282, rapport du 15 juillet 1869, analyse. — D'après la *Revue militaire de l'étranger* (1872), « dans un rapport inédit du 15 juillet 1869, un militaire bien placé pour étudier l'organisation prussienne, affirmait que la Prusse avait adopté, comme base de sa mobilisation, le chiffre de vingt et un jours ». En juillet 1870, il télégraphie que, « vu l'urgence », le délai a été remis à onze jours ; mais il est trop tard. — Cet article n'a pas été contredit (G. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie, 1870-1871*, I, 48). Il y a contradiction entre ces deux textes ; on ne peut juger du plus exact, faute du rapport original.

4. Voir *Revue des Deux-Mondes*, septembre et octobre 1870, 142, Ressources de la France et de la Prusse, par M. Paul Leroy-Beaulieu : il en ressort qu'au 1er janvier 1869, il y aurait eu 441,437 hommes sous les drapeaux, dont 69,000 en Algérie ou à Rome ; 146,771 disponibles dans leurs foyers (réserve ou 2e portion), au total 588,208 hommes et 415,319 gardes mobiles ; total général : 1,003,527 hommes.

justes se fo
être même
riorité, tan
du juste m

ur, du moins parmi les gens instruits. Peut-
-ci sont-ils tentés de s'exagérer notre infé-
travers nationaux nous éloignent aisément
?

1. Voir dan
sienne en 187
des forces de
politique, *La*
suiv. Au sujet
L'armée fran

vue des Deux-Mondes du 1er janvier 1870, *L'armée prus-*
F. de Rougemont, aperçu à peu près exact, sinon complet.
ragne du Nord ; voir aussi, au sujet de son organisation
et l'Allemagne de V. Cherbuliez, *ibid.*, novembre 1869 et
ppréciation des forces prussiennes, voir le général Trochu,
1867, passim.

XIII

L'ARMÉE FRANÇAISE DE 1867 A 1870

Tentatives de réforme. — Les cadres. — Le service forcé. — Le commandement. — Les places. — Le remplacement des chevaux de G... — Le maréchal Niel. — Le maréchal Le Bœuf.

Bien qu'il l'ait nié, il semble que le maréchal Randon ait laissé des vides se produire dans nos magasins et nos arsenaux, afin de dissimuler une partie des dépenses de l'expédition du Mexique[1]. Les chevaux d'artillerie mis en dépôt chez les cultivateurs après la campagne de 1859 disparurent peu à peu sans être remplacés[2]. On tarda pour adopter un nouveau fusil, pourtant devenu indispensable; on ne changea rien à notre organisation militaire, si bien qu'à deux reprises, en 1866 et en 1867, l'empereur eut à constater notre faiblesse. Lors de l'affaire du Luxembourg, nous aurions pu mobiliser 200,000 hommes au plus, pourvus d'un armement très insuffisant[3].

Napoléon III manifesta des velléités de réforme, mais avec cette sorte d'indifférence dédaigneuse qu'il laissait voir trop volontiers. En mai 1867, le général Lebrun lui soumettait une note réclamant diverses mesures, notamment l'endivisionnement permanent de nos troupes actives, le rétablissement de la discipline. Il recula devant cette dernière proposition, tant la sévérité était contre sa nature. Lebrun lui proposait Trochu pour chef d'état-major : « Oui, répondit-il, vous avez raison; le grand mérite du général Trochu est incontestable, mais ses idées sont si mystiques[4] ! »

A part la loi sur le recrutement de l'armée, on se borna

1. Voir *supra*, p. 75.
2. *Enquête*, Dépositions, I, Thiers, 11.
3. Lebrun, 24; *Vie militaire du général Lebrun*, II, 225.
4. Lebrun, 24, 28. Le général porte sa note à deux dates différentes, les 10 et 11 mai (p. 24 et 29).

donc à
1867 tr
ments
on supp
chasseu
de cava
pagnies
bien sé
des équ

Le m
gane p
Le dépo
très res
et l'on
la Prus
lors de
ques iti
des gui

Avan
curer et
taient d
et l'abs
tion illu
néraux
donnée
réchal
par les
cartes
seuls. I
français
acheter
pagne[4].

éformes sans importance. Le décret du 13 mai
rma les régiments d'artillerie à pied en régi-
s et porta nos 684 pièces de campagne à 984;
les musiques de la cavalerie[1]. On créa un 4e
Afrique; on rétablit le 6e escadron des régiments
de ligne de la garde; on forma les 5e et 6e com-
bataillons de dépôt. On modifia, sans raison
, l'organisation du train d'artillerie et du train
s[2].

re de la guerre ne comportait alors aucun or-
t jouer le rôle actuel de l'état-major de l'armée.
la guerre n'y suppléait que dans une mesure
e. En 1867, le général Jarras fut mis à sa tête,
nença quelques études pour une guerre contre
ous étions si dépourvus sous ce rapport que,
re du Luxembourg, on fut réduit à établir quel-
res au moyen de livres de voyage, notamment
anne[3].

e époque, les officiers étaient tenus de se pro-
mes, à la mobilisation, des cartes qu'ils ache-
commerce. Naturellement, le défaut de temps
d'approvisionnements rendaient cette obliga-
. Pendant la campagne de 1859, même les gé-
rent réduits à quelques cartes à grande échelle,
le gouvernement piémontais. Pourtant, le ma-
n'entendait pas déroger au principe de l'achat
ressés. Il fut convenu qu'on distribuerait des
magne aux généraux et officiers supérieurs
ous les officiers, le prix de la carte d'état-major
abaissé de 7 fr. 50 c. à 2 fr. la feuille. Ils durent
écessaire sur leur indemnité d'entrée en cam-

1. Celle
hache, 101
2. Ranc
3. Jarra
4. Jarra

ides fut maintenue pour la durée de l'Exposition (De Bailleu
r Thomas, I, 171, en ce qui touche l'artillerie,
273.

Quant à une préparation sérieuse pour la guerre qui menaçait, il n'en existait pas trace au ministère. L'empereur n'arrêtait aucun plan d'opération, du propre aveu du maréchal Niel. Celui-ci n'indiquait aucune région à étudier plus qu'une autre en Allemagne. On comptait évidemment sur le *débrouillez-vous* de nos guerres africaines [1].

Il existe un témoignage irrécusable de la légèreté avec laquelle étaient alors menées nos affaires militaires. C'est une lettre de Krupp, le grand fabricant de canons, offrant à l'empereur les comptes rendus d'expériences faites à Essen pour la Russie et la Prusse. Une note signée « général Le Bœuf », tout en reconnaissant la supériorité incontestée de l'acier Krupp, admet la possibilité du retour au bronze pour la fabrication du canon prussien. Elle est conçue en des termes tels que le chef du cabinet de l'empereur, M. Conti, écrit sur la chemise du dossier : « Rien à faire. Classer [2] ».

L'une des causes les plus graves de notre faiblesse était la non-existence, en permanence, des grandes unités tactiques, brigades, divisions, corps d'armée. Dès longtemps, tous les esprits réfléchis reconnaissaient le danger d'improviser ces formations au moment d'une entrée en campagne; aujourd'hui, l'évidence en apparaît telle qu'on a peine à comprendre le système qui fut si longtemps le nôtre. Dès sa

1. Jarras, 107.

2. *Papiers et correspondance*, II, 191 : lettre de M. Krupp du 23 janvier 1868; billet de M. Conti, 28 janvier; lettre et rapport du général Le Bœuf, 27 février; le tout classé du 11 mars. — « Le Bœuf disait à un officier général belge, qui le répéta au général de Wimpffen, que le canon prussien avait une durée moindre que le nôtre, qu'il ne présentait point d'assez sérieux avantages pour être accepté, et que nous devions garder bien de nous mettre » (Wimpffen, 72). — Le rapport de Mac-Mahon sur la bataille de Frœschwiller, arrivé à l'empereur le soir du 7 août, signalait l'artillerie prussienne comme ayant surtout contribué à notre défaite. Le général Lebrun montra alors la copie de son rapport de 1867, qui constatait cette supériorité : « Vous voyez, répondit-il, si je dis la vérité en 1867? — Croyez-vous donc, s'écria-t-on de tous côtés, le major général (Le Bœuf), que je ne savais pas que le canon prussien était supérieur au nôtre? Mais où donc aurais-je trouvé les fonds nécessaires pour transformer notre artillerie? Est-ce que le Corps législatif aurait jamais voulu me les accorder? » Cette explication parut à bon droit contestable au général Lebrun (Lebrun, 251-259). — Dès 1867, la mitrailleuse « prouva pour amener une immense supériorité à son possesseur » (Merimée, *Lettres à Panizzi*, 26 avril 1867, 382).

nominat
sité d'y
mandem
proposa
mité des
songeait
mée sta
pas plus
capital c

Après
raux cha
aucune
diaire d
vaux de
sur les n
telle qu
son arri
la prétei
importai
tation d

Et qu
il manq
« Il n'exi
carte qu
les fortif
et sur le
places...
bles [3]...

On fai
biscuit s
ne sont

Nancy, le maréchal Bazaine signalait la nécessncer, du moins pour les troupes de son comy compris les douaniers et les forestiers. Il nstaller des magasins de campement à proxios, en vue d'accélérer la mobilisation. Le Bœuf aussi, à endivisionner toute la portion de l'arée entre Metz, Strasbourg et Besançon. Mais, son prédécesseur, il ne changeait rien à ce vice tre organisation [1].

me avant le maréchal Niel, les officiers généde commandements territoriaux ne possèdent tive. Ils ne peuvent même pas, sans l'intermédiaire, obtenir des renseignements sur les trafication en cours, sur l'armement des places, ements de matériel. Cette ignorance voulue est zaine verra des mitrailleuses seulement lors de Metz, en juillet 1870. — L'intendance affecte de soustraire au commandement l'une des plus le ses prérogatives, la surveillance de l'alimentat [2].

ncurie pour la défense de nos places ! A Nancy, s éléments de travail les plus indispensables : l'état-major du troisième corps d'armée aucune sse me donner des renseignements exacts sur ns des diverses places de mon commandement ain qu'il est utile de connaître autour de ces considère ces documents comme indispensamaréchal ne les obtient pas davantage.

sommer les approvisionnements de réserve, le t, sans les remplacer aussitôt. Nos forteresses rmées. Thionville, dans le voisinage immédiat

1. La ré
ci : « J'app
et j'en lis
militaire d
317; Troch
2. *Vie m*
3. Bazai

déréotypée du ministre aux demandes de Bazaine était celle-
onjours avec plaisir que vous faites des tournées d'inspection,
dtat avec beaucoup d'intérêt » (Bazaine, *Episodes*, 11); *Vie*
eral Ducrot, II, lettre à M. L. Ramsbourg, 14 septembre 1869,
mée française en 1867, 131; Lebrun, 24, 28.
du général Ducrot, II, 151, lettre à sa femme, 22 janvier 1867.
sodes, X, lettre au ministre, 25 janvier 1868.

de la frontière prussienne, n'a pas un artilleur ; le chemin de fer de Verdun à Metz reste inachevé, alors qu'il est de première urgence [1].

Nous avons dit quelles difficultés Ducrot eut à vaincre avant d'envoyer des officiers en Allemagne, pour des reconnaissances. Grâce au maréchal Niel et à lui, il y eut pourtant de grands efforts dans ce sens ; mais ce n'est pas au delà du Rhin que devaient se livrer les futurs combats !

Une tentative plus sérieuse fut la création d'une commission centrale des chemins de fer (15 mars 1869), chargée d'établir des règles et des projets en vue des transports de troupes par voie ferrée. Ses réunions, d'abord fréquentes, devinrent ensuite de plus en plus rares [2]. Elles avaient complètement cessé en juillet 1870 ; les travaux préparés restèrent inutilisés et nos transports se firent dans des conditions déplorables, dont nous n'aurons que trop à parler.

Toutes les mesures militaires prises de 1866 à 1870, qu'elles résultent de lois ou de simples décrets, portent l'empreinte de l'improvisation, du décousu, de l'inachevé, du provisoire. On y voit percer le désir de faire quelque chose pour la satisfaction immédiate du pays, et non une œuvre sérieuse en vue de l'avenir. D'ailleurs, qui travaille pour l'avenir? On vit au jour le jour, sans l'avouer, mais l'horizon s'assombrit constamment. On cherche à se faire illusion sur nos forces : « ...Les armées de terre et de mer, fortement constituées, sont sur le pied de paix ; l'effectif maintenu sous les drapeaux n'excède pas celui des régimes antérieurs ; mais notre armement perfectionné, nos arsenaux et nos magasins remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état, donnent à notre puissance un développement indispensable.

« Le but constant de nos efforts est atteint : les ressources

1. Bazaine, *ibidem*.

2. Jacqmin, *Les chemins de fer français pendant la guerre*, 18. — La commission eut vingt-neuf réunions, sous la présidence du général d'artillerie Guiod.

militaire
destinée
Les m
Le 9 avr
l'organis
dont, pa
d'hui d
12 avril
la guerre
toujours
certaine
nous l'a
qu'en 18
général
pas sans
vous ré
que la F
rait pas
Un pe
ratrice :
Et, l'imp
Il n'es
table et
opinion
valeur e
sur nos
au plus
les dispo
tion [3]. S

1. Discou
néral Cano
2. Mme (
3. Lebru
4. Lebru
M. Camille
j'ai pu dire
loc. cit.) V
de 1870, p.
1869.
5. Lebru

la France sont désormais à la hauteur de ses
s le monde [4]... »
es de la guerre renchérissent sur Napoléon III,
9, le maréchal Niel déclare au Sénat : « ... Avec
si profondément préméditée de l'empereur, et
initiative, notre système militaire est aujour-
ous ne pouvons jamais être surpris... » Le
. Aujourd'hui, que nous soyons à la paix ou à
a ne fait absolument rien au ministre... : il est
[5]. » Il prévoit la guerre ; il la veut, mais sous
ditions : « Nous aurons la guerre ; il faut que
non pas encore en 1870, mais pas plus tard
— Préparons-nous donc à la guerre, reprend le
un, mais, Monsieur le Maréchal, ne la faisons
ir des alliés avec nous. — Oh ! pour cela, je
que, tant que je serai ministre, je tiendrai à ce
ne s'engage pas dans une guerre où elle n'au-
és [6]... »
s tard, cette même année 1869, il aborde l'impé-
ien, Madame, êtes-vous prête pour la guerre ? »
ice se récriant : « Moi, Madame, je suis prêt [7]. »
e pas douteux que Niel jugeait la guerre inévi-
nous y croyait préparés. Il avait une trop haute
os forces nationales et n'estimait pas à leur
des Prussiens. Il pensait que ceux-ci mettraient
ières un maximum de 300,000 hommes. Tout
-il retardé la guerre. C'est lui-même qui arrêta
is exécutées en juillet 1870 pour la mobilisa-
arition fut un malheur, mais moindre qu'on ne

nérial du 18 janvier 1869, pour l'ouverture de la session (Oc-
, 123 ; cf. *Journal officiel* du 16 août 1869.
, II, 98.
; Jarras, 8.
. — Au moment des élections de 1869, le maréchal dit à
et : « Je me suis mis à l'œuvre, et le jour est enfin venu où
pereur : nous sommes prêts » (C. Rousset, *L'armée de Metz*,
si *Enquête*, dépositions, I, Thiers, 11 ; *Dossier de la guerre*
, 50, 51, discours du maréchal Niel, 20 mars, 9, 12, 22 avril

3e2.

l'a prétendu. Il fut remplacé par le maréchal Le Bœuf, ancien aide de camp de l'empereur, président du comité d'artillerie, brave, intelligent, portant beau, avec des airs de franchise et de rondeur qui le rendirent sympathique à la Chambre, le nouveau ministre unissait à une grande légèreté un profond amour de la popularité et tous les goûts du courtisan. Nous l'avons vu se prêter à une incompréhensible réduction du contingent, la veille même de la déclaration de guerre. Il multiplia les congés. Il ne contrôla aucune des dispositions adoptées par le maréchal Niel, les acceptant purement et simplement[1]. Comme président du comité, il avait refusé de créer 28 batteries de campagne, sous ce singulier prétexte qu'on a toujours trop de canons. Ministre, il n'admit pas la transformation en batteries montées de 20 à 30 batteries à pied. Niel avait demandé 5 millions et demi pour la garde mobile en 1870; Le Bœuf se contenta de 2 millions. Il cessa de réunir la commission spéciale des chemins de fer. Peu avant la guerre, il faisait emmagasiner les affûts de l'armement de sûreté de nos places du Nord-Est[2]. Certes, sa part est lourde dans les fautes qui devaient être si chèrement expiées.

1. Lebrun, 3o3; Chuquet, *La guerre* [illegible], 4; « Ma seule politique, la voici : c'est d'être toujours prêt » (Discours du maréchal Le Bœuf, 30 mars 1870, *Dossier de la guerre de 1870*).
2. Chuquet, 4 et suiv.; Hanotaux, I, 2[illegible].

XIV

LA [illegible]NCE ET LA RUSSIE JUSQU'EN JUILLET 1870

Premiers té[illegible] Pologne. — [illegible] de l'ordre russe.

ques de sympathie. — La campagne d'Italie. — L'insurrection de [illegible] russe et la Russie. — Le soulèvement des Candiotes. — Centenaire [illegible]-Georges. — Le général Henry. — Ses illusions. — La politique

Chacu[illegible] t que la guerre de Crimée laissa peu de traces d'hostili[illegible]tre la France et la Russie. Alexandre II nous s savait gu[illegible]s égards témoignés à un adversaire séparé de nous pa[illegible] causes passagères. Il était même disposé à éta- blir ent[illegible]: deux empires une solide intimité; mais il ne voulait [illegible]éloigner du plus fidèle allié de la Russie pen- dant l'é[illegible]e napoléonienne : « Une alliance quelconque dans lac[illegible] la Prusse ne serait pas admise en tiers lui eût paru un[illegible]délité familiale[1]. »

De m[illegible] le chancelier Gortschakoff écrivait au duc de Morny, [illegible] janvier 1858 : « Il y a entre les deux nations une sym[illegible]e organique incontestable. » Mais ses disposi- tions à [illegible]d de la Prusse étaient celles de son maître. D'ailleu[illegible]apoléon III n'inclinait pas à accueillir ses ouver- tures; I[illegible]u'il ne fût pas toujours fidèle à l'alliance an- glaise, l[illegible]e là, et que, de son côté, l'Angleterre ne fût pas sans[illegible]re-pensées à l'égard de ses anciens alliés, il ne voulait [illegible]en éloigner définitivement, et une entente cor- diale ave[illegible] Russie l'y eût obligé. « Le ménage à trois » qu'il rêv[illegible]ait, de tout point, une impossibilité[2].

De Sa[illegible] Pétersbourg, le duc de Morny et le général Le Bœuf ne[illegible]aient de conseiller l'alliance russe, sans obtenir

1. Émile [illegible]. — 2. L'alliance russe et Napoléon III, *Germanopolis*, juin 1898, 740. — Lettre [illegible]e de Morny à l'empereur, 9 décembre 1858, citée par M. E. Ollivier, *lo*[illegible] — Au sujet des sentiments de la reine Victoria et du prince Albert sur [illegible]ace, dès le 23 juillet 1856, lire les *Erinnerungen aus dem Leben des* [illegible]*d-Adjudanten Kaiser Wilhelm I. von Rogen*, Berlin, *Mittler*, 1899, et M[illegible]ary, 287, à la date du 25 mai 1859.

aucune modification dans les idées de l'empereur[1]. Nous ne devions pas tarder, néanmoins, à nous rendre compte de l'utilité inappréciable de cette combinaison. Pendant la campagne d'Italie, la Prusse nous menaçait d'une intervention armée, et cette crainte seule suffisait à paralyser notre offensive. Le gouvernement russe, beaucoup plus, sans doute, par hostilité contre l'Autriche que par sympathie pour la France, se prononçait contre la participation de l'Allemagne à la guerre, et notre frontière du Nord-Est restait indemne de l'invasion menaçante[2]. C'est ce souvenir, peut-être, qui amenait Napoléon III, en décembre 1862, dans une réception solennelle faite à l'ambassadeur de Russie, à accentuer fortement « l'intimité » qui l'unissait à Alexandre II[3].

L'insurrection polonaise changea le cours des choses. Le gouvernement impérial garda tout d'abord une grande réserve. Elle se démentit ensuite sous la double influence de l'opinion et de l'Autriche. D'anciennes et amicales relations nous attachaient à la Pologne ; l'Autriche, très hostile à la Russie, ne pouvait l'être aux insurgés. Impuissants à faire revivre leur patrie déchirée, nous ne sûmes pas cacher d'inutiles sympathies. De plus, dans le discours du trône du 5 novembre 1863, Napoléon III proclamait que « les traités de 1815 avaient cessé d'exister ». L'effet de cette déclaration fut immense. Elle rejeta l'Autriche dans les bras des puissances du Nord ; elle nous aliéna l'Angleterre et précipita la guerre des Duchés. En décembre, le Holstein était envahi. Quant à Alexandre II, il envoyait au roi Guillaume une longue lettre autographe célébrant les avantages d'une alliance borusso-russe. Mais M. de Bismarck n'entendait pas se lier les mains sans nécessité. Guillaume refusa de s'engager.

1. Lettres du duc de Moray à M. de Walewski, octobre-novembre 1856 ; à l'empereur, 15 septembre 1856 (*Archives*). Le duc et le général étaient en ambassade extraordinaire à l'occasion du couronnement d'Alexandre II.

2. G. Rothan, Les relations de la France et de la Prusse de 1867 à 1870, *Revue des Deux-Mondes*, janvier-février 1886, 442. Voir *supra*, p. 6.

3. J. Klaczko, Le péril de Sadowa, *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1868, 368.

La Rus
fût revem
celier Gor
de l'Angl
sont main
tion bien
Holstein
tait à la c

A l'aut
veillait e
1866 à m
ficatives
Beust all

De sor
sion de
chancelie
terrain q
France et
pour l'ap

Au dél
vernemer
Budberg
Russie n
beaucoup
à la Bel
affaire se

e lui en tint pas rancune. Il semblait qu'on
beaux jours de la Sainte-Alliance. Le chan-
koff le déclarait : « Les quatre gouvernements
, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie
t très heureusement d'accord sur une ques-
rement importante que celle du Sleswig-
tte entente de la Russie et de la Prusse résis-
gne de 1866, malgré quelques froissements[2].
de 1866, le soulèvement des Candiotes ré-
ent des difficultés assoupies. De novembre
867, l'Autriche et la France faisaient de signi-
ces à la cour de Saint-Pétersbourg. M. de
squ'à proposer la revision du traité de 1856[3].
, le gouvernement français admettait la ces-
ète à la Grèce, telle que l'avait suggérée le
tschakoff[4]. Cette idée gagnait même tant de
mars 1867, l'Autriche, la Prusse, l'Italie, la
ussie opéraient une commune démonstration
.

e l'affaire du Luxembourg, l'attitude du gou-
se est plutôt encourageante pour nous. M. de
nd très nettement à M. de Monstier que la
s tant à se louer de l'Allemagne qu'elle ait
préoccuper de ce qui peut lui déplaire. « Quant
, si vous avez envie de la prendre, c'est une
ent entre vous et l'Angleterre[5]. » Mais, à

1. Dépêch
Klaczko, 15
souvenirs, I
2. R. Hal
Tonnerre, 2
supra, p. 6
3. Dépêch
nich, citées
schakoff ind
cessé d'exis
4. Dépêch
1866, citées
5. Dépêch
G. Rothan,
493.

ord Napier au comte Russell, 6 janvier 1864, citée par M. J.
nbre 1868, 372. Voir *ibid.*, 369-372 ; Bismarck, *Pensées et*

ders souvenirs des Tuileries, 168, lettre de M. de Clermont-
1866 ; G. Rothan, *La politique française en 1866*, 453. Voir
5.
10 novembre 1866 et du 1er janvier 1867 au prince de Metter-
Klaczko, 372. — Dès le 22 août 1866, le chancelier Gort-
dans un document diplomatique que les traités de 1856 avaient

chancelier, 16 novembre, et de M. de Monstier, 7 décembre
. Klaczko, *loc. cit.*
M. de Monstier au baron de Talleyrand, 15 février 1867.
ire du Luxembourg, *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1881,

Saint-Pétersbourg, M. de Talleyrand essaie vainement d'amener le chancelier à prendre notre parti. Le prince Gortschakoff a pour maxime *do ut des*. Avant de concéder quelque chose, il veut être débarrassé de sa « tunique de Nessus », les traités de 1856. M. de Bismarck connaît cette corde ; déjà il l'a fait vibrer. Il en tirera encore un merveilleux parti[1]. De notre côté, nous tenons trop à ménager l'Angleterre pour risquer de la mécontenter.

L'Autriche et la France peuvent se rendre compte qu'il n'y a rien à espérer de la Russie. Dès lors, elles se retirent de l'entente commune au sujet de la Crète. Avec l'Angleterre, elles appuient le sultan, qui reste en possession de sa gênante dépendance.

Il n'y a pourtant entre la Russie et la Prusse aucun arrangement officiel, mais une entente cordiale unit les deux cours. M. Benedetti s'en rend compte : il fait remarquer que M. de Bismarck garde en Orient une attitude de neutralité absolue, sans jamais s'associer sincèrement à la politique russe dans ces vastes régions[2] : « Tout conflit en Orient le mettrait à la remorque de la Russie et il cherchera à le conjurer... La Russie est une carte dans son jeu, pour les éventualités qui peuvent surgir sur le Rhin, et il tient essentiellement à ne pas intervertir les rôles[3]. » Dès le 5 janvier 1868, il écrit : « Il faut à M. de Bismarck une Italie troublée, en désaccord permanent avec la France... Je ne serais pas surpris non plus si M. de Bismarck était l'instigateur de l'impulsion nouvelle imprimée depuis l'été dernier à la propagande panslaviste ; il y trouve l'avantage immense d'inquiéter l'Autriche par la Russie... L'incertitude de la situation ne fait que resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent la Prusse et la Russie[4]... »

1. G. Rothan, 415 ; J. Klaczko, 370.

2. Dépêches des 5 janvier, 4 février 1868, 18 mars 1869, 14 et 27 janvier, 30 juin 1870, Benedetti, *Ma mission en Prusse*, 226-297 ; *Essais diplomatiques*, 15, 18 ; J. Klaczko, 386-394 et suiv.

3. Dépêche de M. Benedetti, 27 janvier 1870, Benedetti, 394. Même note dans la dépêche du 30 juin.

4. Dépêche du 5 janvier 1868, Benedetti, 253 ; J. Klaczko, 386 ; Note de M. Drouyn de Lhuys à l'empereur, 1er mars 1869, Pradier-Fodéré, 62 (Extrait

Si, du
quent pa
prussien
1867, la
événeme
Russie e
Paris (ju
ne sont
impressi

Le 8
l'ordre
deux sou
au delà
nette l'al

Vers l
subalter
des côté

du *Morning*
de chemins
d'une guerr
gique de M
1. Du Ba
2.

« Je Vous
suivie d'heu
neur dont V

« En Vou
moment d'a
de tous les
revient de
Vous y voir
nirs d'une é
la même sa
classe à Vo

La réponse
de la grand
cause ». Gu
plie au pri
Je suis heu
(L. Schneid
J. Klaczko,

de la première, les arrière-pensées ne man-
seconde est plus franche dans ses sympathies
Elle ne les dissimule aucunement. Le 17 février
ette de Moscou pose en axiome que les derniers
nt rendu plus nécessaire l'alliance active de la
a Prusse. La visite de l'empereur Alexandre à
57) et les déplorables incidents qui la marquent
our nous l'attacher. Il en garde une fâcheuse
algré les pompes de la cour impériale[1].

nbre 1869, le centenaire de l'institution de
int-Georges-le-Grand est l'occasion entre les
ns d'un échange de télégrammes chaleureux
ute expression et rappelant de la façon la plus
e de jadis contre la France impériale[2].

ne date, Alexandre II, recevant un personnage
l'entourage du roi, lui dit : « On se donne,
plus différents, toutes les peines du monde

1871). Cette note est intitulée : « Combinaison des réseaux russes et prussiens, au point de vue des affaires d'Orient et l'Autriche. » — Au printemps de 1867, l'exposition ethnolo- avait marqué un redoublement de la propagande panslaviste. *es souvenirs*, III, 90-97 ; Voir *supra*, p. 142.

« Berlin, 8 décembre 1869, 4 heures du soir.

ajesté l'Empereur de toutes les Russies,
ute mes félicitations pour la belle fête d'aujourd'hui, que j'ai heure. Le colonel Werder vient de m'annoncer l'insigne hon- avez trouvé digne, et je Vous en remercie du fond du cœur.

« Guillaume. »

« Pétersbourg, Roi de Prusse, Berlin.

reiant de cœur pour Votre lettre amicale par Albert, et au la solennité militaire, permettez-moi de Vous offrir, au nom iers de Saint-Georges, le grand cordon de cet ordre qui Vous Nous serons toujours fiers de Vous avoir décoré. Puissiez- ouvelle preuve de l'amitié qui Nous lie, basée sur les souve- à jamais mémorable, où Nos deux armées combattaient pour ause. Je me suis permis de donner la croix de quatrième e de camp Werder.

« Alexandre. »

oi, datée de 8h 30 du soir, rappelle, elle aussi, « le souvenir ne où nos deux armées combattaient pour la même sainte donne à l'empereur la croix « Pour le mérite ». Il télégra- llaert, à 6h 30 du soir : « Quel immense honneur m'échoit ! u delà de toute expression, mais complètement anéanti... » 97 ; *Journal officiel* de l'empire russe, 12 décembre 1869 ;

pour séparer la Russie de la Prusse et semer la méfiance; mais, tant que je vivrai, cela n'arrivera pas. Mes sentiments ne changeront ni envers le roi ni envers la Prusse[1]. »

En effet, l'empereur et son chancelier sont tout à l'alliance prussienne, bien qu'ils aient à lutter contre des tendances opposées, assez fortes à la cour et dans la société russe. On voit ce qu'il faut penser des assurances contraires données par un ministre hessois, M. de Dalwigk, au général Ducrot, en octobre 1868 : « Malgré les liens de parenté et d'amitié... l'empereur Alexandre forme des vœux pour la France... Chez lui, c'est un sentiment raisonné... mais, dans son entourage, il y a un sentiment de haine passionnée contre la Prusse[2]. »

Le gouvernement impérial se rend compte de la froideur de la Russie. Il tente de modifier ses sentiments en remplaçant le baron de Talleyrand, qu'il juge insuffisant, par l'un des personnages les plus goûtés à la cour : « Le général Fleury doit exprimer à l'empereur Alexandre la pensée que l'empereur Napoléon, voulant resserrer les liens qui réunissent les deux souverains, a fait choix comme ambassadeur d'un officier tenant particulièrement à sa personne.

« Avec le prince Gortchacow (*sic*), il faudra rester sur la réserve et affirmer que le gouvernement français désire la paix et par conséquent le *statu quo*. » Mais c'est là une simple entrée en matière. Dans les conversations ultérieures, on devra montrer « le danger que fait courir à l'Europe l'idée germanique ». Fatalement, « si elle continue à grandir », elle englobera « tous les pays qui parlent allemand, depuis la Courlande jusqu'à l'Alsace ». En ce qui la concerne, la France déplore l'inexécution des traités de Prague; au sujet de l'Orient, elle désire connaître les vues de la Russie[3]. »

1. L. Schneider, II, 106.
2. *Vie militaire du général Ducrot*, II, 278-281.
3. Comte Fleury, La France et la Russie en 1870, d'après les papiers du général Fleury, *Revue de Paris*, 15 décembre 1898, 715-716. Ces instructions datent d'octobre 1869.

Pour
délicate
fait illu
reur, de
considè
ambitie
de se
Russie
représe
en exé
Surv
cident
mettre
marche
s'attach
comme
qui ser
pagne
cette p
le géné
tive ». I
Russie
hautem
A Pa
sadeur
vous dit
à Berli
Alexan
pense
sa véné
se rapp

plomate improvisé dans des circonstances aussi
tâche est difficile. Tout d'abord le général se
Il s'exagère la portée des attentions de l'empe-
cédés flatteurs dont on use pour lui. Alexandre II
n oncle, le roi Guillaume, comme « un peu trop
Il ferait bien de digérer ce qu'il a absorbé avant
de nouveau conquérant[1] ». — L'empereur de
d'écrire au roi « une lettre pressante pour lui
'opportunité de mettre fin à l'affaire du Sleswig,
t loyalement l'article 5 du traité de Prague[2] ».
nt la fête des chevaliers de Saint-Georges et l'in-
ous avons conté. Le général Fleury tente de
e compte d'un « mouvement spontané » la dé-
aractéristique d'Alexandre. D'ailleurs, celui-ci
anser notre blessure[3]. Le chancelier se dépeint
promoteur de l'idée d'alliance avec la France,
ujourd'hui bien étroite sans votre fatale cam-
la Pologne ». Je serai, dit-il, « le défenseur de
ne, tant que je vivrai », ce qui n'empêche pas
leury d'éprouver de lui « une défiance instinc-
net pourtant que « l'opinion très ardente » de la
our nous ; « le grand-duc héritier s'est déclaré
champion du parti national[4] ».
n exagère encore les défiances de notre ambas-
'oubliez pas, écrit Napoléon III, que ce que
l'empereur on au prince Gortschakoff est répété
Au contraire, le général admet qu'il y a chez
les meilleures dispositions à notre égard : « Je
empereur..., quelles que soient sa tendresse et
pour son oncle, éprouve le désir véritable de
r de la France. » Il a assisté, sans y être prié, à

1. Dépê
rève » (D
5. *Ibid.*

prince de La Tour d'Auvergne, 30 novembre 1869, *ibid.*, 720.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
733. Le e
dépêche du 5 mars au ministre des affaires étrangères, *ibid.*, et répète au général que « l'alliance avec la France est son du 23 mars, *ibid.*, 735).
du 3 janvier 1870.

une fête donnée en l'honneur de la naissance de notre prince impérial[1].

Un officier attaché au général Fleury, M. de Verdière, entretient les mêmes illusions : l'ambassadeur jouit d'une faveur croissante ; il a déjà obtenu « le resserrement des liens d'amitié entre le czar et la France et l'assurance que la Russie pèsera de son influence très grande sur la Prusse pour empêcher cette dernière de donner prétexte à des difficultés nouvelles ». Les changements politiques survenus en France n'ont rien modifié. « ... Le nouveau ministère... a débuté par donner la consigne que voici : « Ne faites rien, « ne dites rien. » On a obéi naturellement, mais l'affaire commencée a continué de marcher toute seule[2]... »

La réalité est tout autre. L'empereur de Russie est plus attaché que jamais au roi de Prusse. Du 1er au 4 juin 1870, il est à Ems avec lui, et M. Benedetti rapporte à juste titre que cette entrevue a encore resserré leur union. Quant au chancelier, il garde rancune des fautes que nous avons commises : « J'ai beau consulter, dit-il à notre ambassadeur, le bilan de nos rapports avec le cabinet des Tuileries, le nom de la France ne se retrouve nulle part, tandis que, à chaque colonne, je vois figurer à l'actif le nom de la Russie[3]. » Dans ces conditions, ce n'est pas du Nord que viendra, pour M. de Bismarck, l'obstacle à ses secrets desseins. La Russie sera plus qu'une alliée de la Prusse. Mieux vaudrait, pour nous, « une guerre franchement déclarée qu'une neutralité aussi perfidement, aussi cruellement exercée[4] ».

1. *Ibid.*, 738-739, dépêche du 4 avril 1870.
2. *Papiers et correspondance*, I, 242-258, lettres de M. de Verdière, 25 janvier et 9 février 1870.
3. G. Rothan, Les relations de la France et de la Prusse, *Revue des Deux-Mondes*, janvier-février 1886, 411-413 ; Beust, *Souvenirs de Beust*, I, l'alliance anglaise et la ligue des neutres, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1870, 587.
4. *Ibid.*, 413.

LIVRE III

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

I

LES PRÉLIMINAIRES

Le prince Léopold. — Premiers bruits de concurrent. — Refus de la candidature. Rôle de M. de Bismarck. — Son but.

La révolution de septembre 1868 avait laissé vide le trône d'Espagne. Ce pays, profondément dévoué aux principes monarchiques, restait en République, mais à titre provisoire, nourrissant l'attente d'un souverain que l'incertitude du lendemain rendait d'une découverte difficile. Dès le mois d'octobre le nom des Hohenzollern figurait sur la liste des candidats possibles. Il en était ouvertement question dans la presse, et plusieurs hommes d'État espagnols s'en faisaient les promoteurs, notamment don Eusebio di Salazar y Mazarredo, ancien ministre d'État et membre des Cortès[1].

Le prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen, général prussien, fils d'une nièce du roi Murat et veuf d'une princesse Joséphine de Bade, fille elle-même de la princesse Stéphanie, proche parente de la reine Hortense, était alors le chef de la branche de la maison régnante de Prusse. De son mariage avec Joséphine de Bade, Charles-Antoine avait eu cinq enfants : Charles, roi de Roumanie, né en 1830 ;

1. *Aus dem Leben des Königs Karl von Rumänien. Aufzeichnungen eines Augenzeugen*, I, 297, 311, et II, 6 (Mémoires publiés dans la *Deutsche Revue*, sous le pseudonyme de Fritz Hohenzollern) ; Oncken, 110. Divers journaux, notamment l'*Augsburger Allgemeine-Zeitung*, du 26 avril 1869, laissaient valoir la parenté de Léopold avec la maison impériale de France.

Léopold (1835), le prince héritier; Antoine (1841), mort après Sadowa; Frédéric (1843), Marie (1845). Par sa naissance, qui l'apparentait aux Murat et aux Beauharnais, c'est-à-dire à la famille impériale de France plus encore qu'au roi de Prusse, par son mariage avec l'infante doña Antonia, sœur du roi de Portugal, par la religion qu'il professait, le catholicisme, le prince Léopold était un candidat des plus sérieux. A deux reprises (mars et octobre 1869), M. di Salazar mettait son nom en avant, dans des brochures qui furent remarquées[1].

Il semblait tout d'abord que la candidature de ce prince allemand dût être agréable aux Tuileries. En septembre 1869, quand le maréchal Prim venait à Paris, l'empereur lui demandait, dit-on : « Pourquoi ne penseriez-vous pas au prince de Hohenzollern, qui est mon parent[2] ? » Les relations étaient bonnes entre cette famille et Napoléon III. Celui-ci craignait avant tout que l'Espagne ne choisît pour roi un prince d'Orléans[3]. Il eût préféré la République, du moins à titre provisoire.

D'ailleurs, il n'ignorait pas ce qui se tramait entre Berlin et Madrid. La venue à Berlin de M. de Rancès, ministre d'Espagne à Vienne, attirait l'attention de M. Benedetti,

1. M. Onckeu, 1re, publie la dernière d'après une traduction parue dans *la Kolnische Zeitung*, et reproduite par M. Hirth (*Tagebuch des deutsch-französischen Krieges 1870-1871*, I, 92-93). M. Fredes-Fortoux, 55, cite une lettre de M. Drouyn de Lhuys à l'empereur, 25 novembre 1869, annonçant l'envoi d'une note et de deux brochures relatives à cette candidature. Ces dernières sont sans doute celles de M. di Salazar.

2. *Mémoires du maréchal Randon*, II, 306. — Pourtant, le 3 décembre 1868, le prince Charles de Roumanie reçoit de son père Antoine une lettre prouvant que les Hohenzollern ne se font aucune illusion sur la faveur que trouverait la candidature en France (*Aus dem Leben*, II, 3-4).

3. Bordier, *L'Allemagne aux Tuileries*, 175 : lettre de la princesse Joséphine de Hohenzollern à l'empereur, 18 juin 1869, le remerciant de sa bienveillance à l'endroit du prince Charles; lettre du prince Léopold dans le même style. — Napoléon a fortement appuyé la candidature de Charles, mais en secret et sans même en avertir ses ministres; lettre de Napoléon III au prince Charles, 5 mars 1869 (*Aus dem Leben*, I, 339). Le 6 octobre, l'empereur le reçoit à Saint-Cloud; le 7, il va le voir à l'hôtel Bristol, et le 11, il le reçoit encore à Saint-Cloud, lui accordant ainsi trois entretiens, à l'occasion desquels il lui donne des conseils et lui pose force questions, sans parler de la candidature Léopold (*Aus dem Leben*, II, 10-14).

qui sig
trône d
1869)[1].
cissemer
étrangèr
candida
sans en
dans le
doutait
prince I
à se por
Malgré
vant cet
que, le
Entenda
à croire
souverai
admissil

Quoi
les, à la
von Wic
sur le la
chy. Il
baron v
Salazar
tégoriqu
offre d'u
la couro

la possibilité de voir Léopold candidat au
arles-Quint et de Philippe II (27 et 31 mars
aris, on lui prescrivait de chercher des éclair-
I. von Thile, sous-secrétaire d'État aux affaires
terrogé par lui, niait qu'il fût question de cette
Il allait jusqu'à engager sa parole d'honneur,
nuement pressé. M. de Bismarck répondait
e sens, mais en termes tels que M. Benedetti
e sa sincérité[2]. Il ajoutait négligemment que le
rie-Charles de Prusse avait un moment songé
ndidat. La question de religion l'avait arrêté[3].
nement et l'insistance de M. Benedetti de-
imprévu, le ministre s'abstenait de promettre
échéant, le roi refuserait son consentement,
réserver sa liberté d'action? Voulait-il donner
lui serait aisé de faire surgir en Espagne un
origine allemande? Ces deux hypothèses sont

en soit, le 17 septembre 1869, le prince Char-
le de son mariage avec la princesse Élisabeth
ait au milieu des siens au château de Weinburg
Constance, quand M. di Salazar arriva de Vi-
présenté par le ministre de Prusse à Munich,
erthern. Un moment, à la promenade, M. di
a de sonder le prince Charles. Sur un refus ca-
se retournait vers Léopold. Sans repousser son
çon absolue, celui-ci déclara qu'il n'accepterait
ne s'il était élu à l'unanimité. Bref, il montra si

1. Benec
de Gramon
les Espagn
gnait celle
article alar
2. Bened
3. Cet a
1869) et m
du Nord, 1
1870-1871,
4. Bened

03, dépêches des 27 et 31 mars 1869; Mis Carette, II, 68; Le 26 avril, l'*Augsburger Allgemeine Zeitung* annonçait que ient heureux d'avoir encore un roi, qui a de rares qualités pé- allie de la famille impériale. Aussitôt la *France* publiait un *Aus dem Leben*, II, 63).

08, dépêche du 11 mai 1869; Mis Carette, II, 8.

M. de Bismarck, est confirmé par un entretien (30 octobre e de M. di Salazar (30 octobre 1869) (*Gazette de l'Allemagne* et 1870; Hirth, *Tagebuch des deutsch-französischen Krieges* 870; Albert Sorel, I, 51).

0-1870; Mis Carette, II, 8.

peu d'enthousiasme que M. di Salazar repartit pour Paris le 19; il n'avait pas grand espoir[1].

C'est en février 1870 seulement que la candidature revenait à l'ordre du jour. De Paris, l'agent diplomatique de Roumanie, M. Strat, écrivait que le gouvernement espagnol mettait tout en œuvre pour la faire aboutir, malgré la froideur non dissimulée de notre ambassadeur à Madrid, M. Mercier de Lostende[2]. A la fin du mois, M. di Salazar revint en Allemagne. Cette fois, au lieu de s'adresser à Léopold, il alla droit à Berlin et remit au roi les lettres de la régence espagnole sollicitant l'acceptation du prince. Guillaume Ier, le prince royal, le prince Antoine, conseillaient un refus. Seul, M. de Bismarck plaidait chaudement la thèse contraire. Dans un long mémoire, il faisait valoir les nombreux avantages politiques et économiques qui résulteraient pour la Prusse de l'avènement d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. « Il serait inappréciable d'avoir sur les derrières de la France un pays animé de sentiments amicaux pour la Prusse. » Par contre, le prince royal ne craignait pas de mettre Léopold « en garde contre l'idée que le gouvernement prussien, alors même qu'il serait actuellement favorable à ce projet, peut-être en vue d'un but particulier, dût lui accorder également sa protection plus tard ». L'avertissement était clair[3].

Le 15 mars, un conseil est tenu à Berlin, sous la présidence du roi. Le prince royal, le prince Antoine, MM. de

1. *Aus dem Leben*, II, 67; Albert Malet, Le roi Charles de Roumanie et ses mémoires, *Figaro* du 26 août 1896; Oncken, 111. — D'après M. de Chaudordy, *Enquête*, dépositions, III, 573, M. di Salazar serait retourné à Berlin, en octobre 1869, avec une lettre d'introduction du maréchal Prim pour M. de Bismarck. Ce fait semble implicitement démenti par les mémoires du roi Charles (*ibid.*).

2. *Aus dem Leben*, II, 62, à la date du 3-15 février.

3. *Aus dem Leben*, II, 68-69; Oncken, 112. — M. de Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 96 et suiv., affirme que les mémoires du roi Charles ne sont pas exacts en ce point, et que, « politiquement, il était assez indifférent à toute la question ». Il nie, en particulier, qu'il ait été tenu un grand conseil à Berlin, le 15 mars, comme l'écrit le roi Charles; il affirme que tout se borna à un dîner offert par le prince Antoine au roi Guillaume, dîner pendant lequel il aurait été question, en effet, de la candidature Léopold. Dans sa déclaration au conseil fédéral, 16 juillet 1870, et dans sa circulaire diplomatique du 18 juillet, il a prétendu de même que le roi avait traité cette affaire en dehors du ministère et que lui, Bismarck, n'en avait été informé que par accident et à titre confidentiel (A. Sorel, I, 55).

Bismarck, oltke, von Roon, von Schleinitz, von Thile et
Delbrück, présents. M. de Bismarck insiste avec la plus
grande ch pour l'acceptation du prince. Les autres as-
sistants o t dans le même sens, sauf le Kronprinz qui
montre le cultés et les menaces de la situation en Es-
pagne. On pare sans rien conclure, mais, le lendemain,
Léopold r la candidature. M. de Bismarck ne se tient
pas encore r battu. Sur son insistance, le prince Antoine
télégraphi on troisième fils, Frédéric, d'interrompre un
voyage en pour se rendre à Berlin. C'est à lui d'entrer
en ligne m nant.

Il arrive effet, mais pour refuser à son tour; il n'ac-
ceptera qu l'ordre du roi Guillaume, chef de la famille.
Tous les e de M. de Bismarck se heurtent contre cette
volonté bi rêtée, non sans amener le prince Antoine à
de tardifs r s. Il écrit le 22 avril : « Ainsi il faut laisser
tomber l'a et un grand moment historique est passé
pour la ma de Hohenzollern ; un moment comme il ne
s'en est jar présenté et comme il ne s'en présentera ja-
mais plus ! »

M. de B ck était-il l'âme de toute cette négociation,
comme l'af le roi Charles ? Dans ses *Pensées et souve-*
nirs, il asst contraire, sans y mettre une bien grande
conviction. il possible d'admettre, comme il le fait, que
le prince I. ld devait être *persona grata* aux Tuileries,
de par sa ité avec l'empereur ? Doit-on croire que la
Prusse aur beaucoup plus fondée à redouter un étroit
accord entr spagne et la France que celle-ci à craindre
une alliance re la Prusse et l'Espagne ? La chose paraît
au moins c nse et M. de Bismarck en donne lui-même
la preuve[2].

1. *Aus dem* , II, 70-82, lettres de M. Sorel, 19 mars; du prince An-
toine, 20 mars toine, 20 mars 6 et 22 avril 1870; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, 91 et
suiv. — On ce Berlin, 3 avril, que M. Lothar Bucher et le major von
Versen, du gr Gumpach, sont envoyés en Espagne pour étudier la situation
(*Aus dem Leb* 75).

2. *Pensées e* mars, 97 et suiv. La nuit qui suivit Sedan, M. de Bismarck
était à cheval, relue sur la route de Donchery. Il développa à un officier
les idées qui pr et ne fut pas peu surpris d'être vivement interrompu par

Il est peu probable que le « grand Prussien » n'ait pas saisi dès lors le parti qu'il pourrait tirer de la candidature, pour nous créer des embarras ou même faire surgir une guerre qu'il désirait, parce qu'elle mettrait le sceau à son œuvre. Aussi ne peut-on admettre, comme lui, que cette question intéressait l'Espagne et non la Prusse, qu'il fallait attendre pour celle-ci des avantages économiques plutôt que politiques de la présence à Madrid d'un roi d'origine allemande, surtout d'un Hohenzollern. Elle aurait pu, dit-il, être avantageuse à la diplomatie de l'Allemagne en temps de paix. Mais au cas d'une guerre avec la France, le futur roi eût été, avec la meilleure volonté du monde, incapable de prendre parti pour la Prusse. « Aucun gouvernement espagnol ni surtout un roi étranger ne possédait dans le pays le pouvoir de faire avancer sur les Pyrénées un seul régiment, par amour pour l'Allemagne. Politiquement j'étais assez indifférent à toute cette affaire. Plus que moi, le prince Antoine était disposé à la faire aboutir sans que la paix en fût troublée[1]. »

En réalité, sans se faire illusion sur les résultats matériels de l'avènement d'un Hohenzollern en Espagne, M. de Bismarck était loin de la considérer avec autant de désintéressement qu'il affecte de le dire. Les preuves n'en manquent pas et nous serons amené à en citer d'autres dans la suite de ce récit[2].

le prince Léopold, qui était à même de le savoir lui-même, qu'il fesait opposition et protesta contre la pensée qu'il aurait pu, en Espagne, être animé de sentiments sympathiques à la France.

1. *Pensées et souvenirs*, II, 96 et suiv.; *La dernière des Napoléon*, 315.

2. En novembre 1869, M. de Beust écrivait au général Prim : « La candidature du prince de Hohenzollern est, en elle-même, une excellente chose qu'il ne faut pas abandonner et qui pourra, à son moment donné, devenir opportune » (De Gramont, 23). — M. de Bismarck (*Pensées et souvenirs*, II, 96) nie la forme, sinon le fond de cette lettre. — Au sujet de sa participation active aux négociations, voir Oncken, 126 : « Peut-être faut-il chercher dans l'impression laissée par ces propositions de désarmement (celles des 1er et 13 février 1870) la cause des modifications survenues dans la manière de voir et d'agir du prince héritier? » — « Une circonstance que parle déjà en faveur de l'opinion très répandue que la candidature royale du prince Hohenzollern n'a pas été mise sur le tapis sans le concours de l'homme d'État qui dirige nos affaires, c'est la chaleur tout à fait remarquable avec laquelle notre presse inspirée défend le droit que la nation espagnole a de disposer d'elle-même » (*Gazette d'Augsbourg* du 9 juillet 1870, citée par M. Pingaud, II, 44).

Il y ve
dres », c
M. de B
ficultés.
trois an
expiratio
borieux.
thalers.
mie gag
étaient r
rendait
grande
depuis l
pourraie
D'auti
taires, i
n'ignora
que noti
l'étendu
surprena
provider
sans une
n'avait l
indispen
vie ou d

surtout un moyen de « mettre le feu aux pou-
l le moment serait venu. Ce ne pouvait tarder.
eck se heurtait, en Allemagne, à de graves dif-
udget de l'armée avait été voté en 1867, pour
r le Reichstag. Ce délai était proche de son
l'on prévoyait un renouvellement des plus la-
Prusse, le déficit avoué montait à 5,400,000
Wurtemberg et en Bavière, le parti de l'autono-
lu terrain ; les traités d'alliance avec la Prusse
vés de sérieuses restrictions[1]. Le chancelier se
ien compte de l'effet immédiat qu'exercerait une
e sur ces velléités de résistance ; il professait
mps cette idée que, seuls, « le fer et le sang »
nder l'unité allemande au bénéfice de la Prusse.
t, bien qu'il s'exagérât encore nos forces mili-
savait inférieures à celles de l'Allemagne ; il
s que notre réorganisation débutait à peine,
uvel armement n'était pas complet ; il savait
nos difficultés intérieures. Dès lors, quoi de
l'il ait songé à une guerre comme à un moyen
le sortir d'embarras? « En France, a dit, non
ine exagération, le duc de Gramont, personne
de la guerre. En Prusse, elle était nécessaire,
. C'était pour l'œuvre de 1866 une question de
t :

« Is fecit cui prodest[2]. »

1. Muller
rel, I, 48; I
Erfüllung,
L'Allemagi
1870; E. S

2. De Gr
France étai
provoqué l
que la Fra
guerre, et
de perturb
tion, que le
moment opp
(Klupfel, II

ische Geschichte der Gegenwart, 1870, 93 et suiv.; A. Sos
, *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer*
1871, II, 315-389, cités par M. A. Sorel, *ibid.*; G. Rothan,
Valse, 1887-1871, I, 355, 363, dépêches des 19 avril et 10 mai
Histoire du prince de Hohenzollern, 287.

II. — « Il (M. de Bismarck) savait que la guerre avec la
table, mais il ne voulait pas qu'on pût accuser la Prusse d'avoir
par son impatience élargi le cadre et l'objet de l'action. Il voulait
avait, dans d'autres circonstances, un modèle de conduite à
façon qu'elle assumerait exclusivement le rôle d'agresseur et
e la paix.... Cet homme d'État sut exploiter en bon la situa-
, conséquence nécessaire de la politique française, éclata aux
.. ; il n'eut pas besoin de la chercher, il n'eut qu'à l'accepter »
84, cité par M. A. Sorel, 48).

II

ACCEPTATION DE LA CANDIDATURE

Le roi Guillaume et M. de Bismarck à [illegible]. — M. de Salazar à Berlin. — Retour à Madrid. — Le maréchal Prim et M. Mercier de Lostalot à Paris. — Effet à Paris. — Effet au dehors. — La prévoir française. — Solitude [illegible].

Après le refus dont nous avons parlé, le silence s'était fait sur la candidature Hohenzollern. M. Benedetti n'avait plus l'occasion d'en entretenir M. de Bismarck. Avec intention, il se tenait sur la plus grande réserve et le ministre des affaires étrangères l'approuvait [1]. Pourtant l'affaire n'était pas terminée, comme il eût paru : « Bismarck est très mécontent de l'échec de la combinaison espagnole, écrit le prince Antoine (26 mai). Il n'a pas tort. La chose n'est cependant pas tout à fait abandonnée. Elle tient encore à quelques fils, mais ténus comme une toile d'araignée. »

Quelques jours après, Léopold revient sur sa décision, non sans l'intervention active de M. de Bismarck. Une lettre d'Antoine au prince royal de Prusse précise le motif apparent de la nouvelle résolution de son fils : « Il recule devant la terrible responsabilité de refuser son concours à un grand peuple qui, après un long état de torpeur, a fait un viril effort pour porter sa culture nationale à un niveau plus élevé. » M. de Bismarck, que le prince royal a mis au courant, insiste de nouveau auprès d'Antoine, afin que Léopold « se décide à accepter la couronne espagnole dans l'intérêt de l'Allemagne [2]. »

Le prince cède à cette dernière considération ; il se déclare

1. Benedetti, 313. — D'après M. Oncken, 113, M. de Gramont aurait mis dans la bouche de M. Benedetti, parlant à M. de Bismarck et à M. von Thile, cette déclaration : « Nous ne pourrions admettre qu'un prince prussien vînt à régner au delà des Pyrénées. » M. de Gramont, 16, 17, écrit simplement : « Le cabinet de Berlin avait pu mesurer toute la résistance que soulèverait, en France, l'établissement d'un prince prussien sur le trône d'Espagne. »

2. *Aus dem Leben*, 9093; Oncken, 113.

prêt à [illegible]
Guillaum
sans qu
lors « m
doit pas
régénér
téressan
M. de B
le chanc
lité de l
met, on

Le ch
nale d'e
répondu
dans ce
idées su
Mazared
tions [2]. »

Ce rev
sans dé
trouve,
Tout est
du princ
fils [3]. On
tion au
gagner l
pour en
grand se

ter sous certaines conditions et l'écrit au roi
juin), qui donne aussitôt son consentement,
rait transpiré de cette affaire, tenue jusqu'alors
lement » secrète. Le souverain croit qu'il ne
oser des intérêts dynastiques ou personnels à la
de l'Espagne. Il considère l'affaire comme in-
ays et non la Prusse, ainsi qu'affecte de le dire
ck. Toutefois, une différence essentielle sépare
de son roi. Celui-ci ne songe pas à la possibi-
rre pour cette question et M. de Bismarck l'ad-
même dire la prévoit [2].

ier atteint enfin son but. Il écrit une lettre ba-
s au maréchal Prim, auquel il n'a pas encore
is un post-scriptum est conçu à peu près
nes : « Si vous êtes toujours dans les mêmes
candidature dont m'a parlé M. (di) Salazar y
votre part, veuillez me faire savoir vos inten-

ent surprend le maréchal Prim, qui n'est pas
. Il envoie à Berlin M. di Salazar et celui-ci
et, l'aspect des choses complètement modifié.
pour une prompte solution, même une lettre
toine contenant l'acceptation positive de son
e à Madrid que la France montrera de l'irrita-
t, mais qu'elle se calmera vite. Prim espère
reur à ses projets [3]. Les précautions sont prises
promptement, en continuant d'observer le plus
Mais, le 29 juin, le prince Charles de Roumanie

1. Oncke
Horst Kohl
1870 avec
la guerre e

2. *Enqu*
été notre i
si cette opi
pensée » (*i*

3. *Enqu*
d.) Prim aurait dit à M. di Salazar : « Puisque vous avez
laire, allez à Berlin, de nouveau. Voyez ce qu'on veut dire,
de M. de Bismarck est sérieux et si, réellement, c'est sa

4. Rapp
8 juillet 18

, d'après le *Schmetterlingsbrief* de *Meines-Wochenblatt*, 1895; *ärchi-Jahrbuch*, II, 260. Dans son entretien du 2 septembre
on III, M. de Bismarck affirma que personne n'avant voulu
nuque.
sitions, III, M. de Chambrun, 393-394.

M. Mercier de Lostalot, 3 juillet; Lettre de M. di Salazar,
rth, *Tagebuch*, 39; A. Sorel, I, 306-9.

apprend que la presse commence à s'occuper de la candidature de son frère. Le 23, M. di Salazar est reparti de Berlin pour Madrid, avec l'acceptation tant attendue, mais la dépêche qui annonce son arrivée est mal déchiffrée. Le 24, les Cortès, qui devaient trancher sur-le-champ la question, sont ajournés au 31 octobre[1]. Le secret jusqu'alors si bien gardé s'ébruitera fatalement. En effet, le maréchal Prim était absent de Madrid lors du retour de M. di Salazar. Celui-ci croit devoir parler à MM. Rivero et Zorilla des résultats de son voyage. Ils commencent à courir Madrid. A son arrivée dans la nuit du 1er au 2 juillet, Prim s'en montre fort contrarié. « On me force la main », dit-il à la gare. L'ambassadeur de France, M. Mercier de Lostende, a eu vent du projet quand il se rend le soir du 2 chez le maréchal[2]. Il le trouve un peu gêné dans sa manière d'être, contre l'ordinaire : « Venez, lui dit Prim après quelques instants, j'ai besoin de causer avec vous. » Tous deux passent dans son cabinet.

« J'ai, reprend le maréchal, à vous parler d'une chose qui ne sera pas agréable à l'empereur, je le crains, et il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il la prenne en trop mauvaise part. » Déjà M. de Lostende est édifié. Prim continue :

« Vous connaissez notre situation : nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment l'intérimité (*sic*), ni même nous présenter devant les Cortès sans avoir une solution à leur proposer. Vous savez tout ce que j'ai fait pour écarter celles qui n'auraient pas convenu à l'empereur. Je n'aurais eu qu'à lâcher un peu la main pour que Montpensier fût élu ; je n'ai cédé à aucune des avances qui m'ont été faites pour m'attirer du côté de la République. Ce que j'aurais surtout désiré, c'était une combinaison portugaise ou, à son défaut,

1. *Aus dem Leben*, II, 96.

2. *Enquête*, dépositions, III, de Chaudordy, 504; Benedetti, 415; de Gramont, 360-365. Le maréchal aurait dit à deux amis qui le félicitaient : « Peine perdue ! C'en est fait de notre prétendant, et Dieu veuille que ce soit tout ! » (V. Cherbuliez, *L'Espagne politique*, cité par M. A. Sorel, I, 60). — Le régent n'aurait connu la candidature qu'au retour du maréchal Prim à Madrid (Darimon, *Notes*, 48, d'après une interview avec M. Serrano). Cette assertion est démentie par une lettre du prince Antoine de Hohenzollern, 22 avril 1870, *Aus dem Leben*, II, 81

italienne.
Lisbonne
nous faut
embarras
tions qué
royale, il
princesse
militaire !
per la seu
Comment

« Il n'y
nières de
tion, il ne
candidatu
plus grav
quences.
ment nati

Prim o
mière im
rien aujou
sadeur, n
guerre eu
tre frontiè
trône d'E
garder...
resser d'u

« Mais
tâchez d'
commode
dant que
consolatio
combinais
la mettre
avorté co
toute faite

Ces mo
bassadeu

lièrement encore, je suis revenu à la charge à Florence, mais tout a été inutile. Cependant il oi, et voilà qu'au moment de notre plus grand nous en propose un qui a toutes les conditi pouvons souhaiter. Il est catholique, de race tte-cinq ans, deux fils, et il est marié avec une ngaise..., d'ailleurs très bien de sa personne et s comprenez que je ne peux pas laisser échapance qui nous reste de sauver la révolution... ez-vous que l'empereur prendra la chose ? s, répond M. Mercier de Lostende, deux maendre. » Bien qu'il n'ait reçu aucune instrucimule rien de l'opposition que trouvera cette France. « Vous ne pourriez prendre un parti pouvant entraîner de plus fâcheuses conséffet produit sera « extraordinaire. Le sentiy verra une véritable provocation. »

aussitôt qu'on reviendra vite de cette preion. Une alliance dynastique ne signifie plus ui. « Tout cela est bel et bon, répond l'ambasn'en est pas moins vrai que, dans le cas d'une nne, nous n'aurions aucune sécurité pour nos Pyrénées, si un prince prussien occupait le ne et qu'il nous faudrait une armée pour la France ni l'empereur ne peuvent se désintéreil fait.

que faire ? Prenez l'*Almanach de Gotha* et aver un prince dont nous puissions nous acur moi, je n'en vois pas d'autre. Il faut cepens ayez pitié de cette pauvre Espagne... Ma est que ce n'est pas moi qui ai inventé cette je ne l'ai pas même cherchée ; on est venu me la main... Un moment j'ai cru qu'elle avait les autres... mais voilà qu'on me la rapporte

signent clairement M. de Bismarck et l'ambaisse voir. Mais Prim proteste : « Vous vous

trompez, les ouvertures sont parties d'ici... » Il revient sur son thème favori : « Si cette candidature échoue, l'Espagne sera forcément rejetée sur Montpensier ou sur la République. » Il paraît extrêmement surpris que l'empereur puisse préférer le duc de Montpensier à un Hohenzollern[1].

En rendant compte de cette conversation, M. Mercier de Lostende ne cache pas que le dénouement va être précipité. Il est à croire que, se voyant acculé, Prim décidera de brusquer les choses. En effet, dès le 4, la candidature est officiellement posée à Madrid[2].

M. Layard télégraphie à Londres que les Cortès sont convoqués pour le 20 juillet et que la majorité paraît acquise au prince[3]. Ces nouvelles, transmises à Paris, y jettent un trouble d'autant plus grand qu'elles sont tout à fait inattendues. Depuis longtemps le gouvernement a eu de Madrid l'assurance que la candidature est abandonnée. M. de Gramont est en échange fréquent d'idées avec M. Olozaga, qui lui demande d'amener le roi de Portugal à accepter la couronne d'Espagne. Déjà ce souverain l'a refusée une première fois et nous hésitons à tenter une nouvelle démarche[4]. De

1. Dépêche de M. Mercier de Lostende, 3 juillet 1870, *Archives diplomatiques*, 1871-1872, n° 2, 1870-4; *Enquête*, Rapport Saint-Marc Girardin, 32; de Gramont, 326-365; A. Sorel, I, 61; Benedetti, 326-340. Cette dépêche fut apportée à Paris par M. Bartholdi, qui avait mission de la compléter verbalement.

2. Dépêches de Madrid, 3 juillet : « Le maréchal Prim partira bientôt pour Vichy, où il restera trois semaines. »

3 juillet : « Le maréchal Prim est de retour ; il doit présider ce soir un conseil des ministres où des questions importantes seront traitées.

« L'assertion de la *Epoca*, au sujet de négociations avec un prince d'une famille régnante de l'Allemagne du Sud est inexacte. »

4 juillet, soir : « Tous les ministres partiront ce soir pour la Granja, où ils se réuniront en conseil pour discuter la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, qui a accepté l'offre qui lui a été faite de la couronne d'Espagne » (C. Farcy, *Histoire de la guerre de 1870*, 61; Victor Benedetti, 416, télégrammes et dépêche de M. Mercier de Lostende, 3 juillet ; de Gramont, 357-365. — Le 3 juillet, l'agence Havas publie dans toute l'Europe la nouvelle de la candidature. Une députation serait déjà en route pour offrir la couronne au prince (*Aus dem Leben*, II, 97).

3. Télégramme à lord Granville, 3 juillet, *Parliament. Papers*, 1870; de Gramont, 359.

4. *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 94. — Le maréchal Le Bœuf apprit la candidature Léopold le 4 juillet, en arrivant au Corps législatif. C'était la première nouvelle qu'il en avait (*ibid.*, Le Bœuf, 341). — M. Olozaga, et M. de Rascon, ministre d'Espagne à Berlin, refuseront d'y croire (*ibid.*, de Gramont,

plus, M
frère A
Prim q
ture. C
carliste
Gazett
dépêch
« un co
brusqu
l'interv

A ce
préocc
d'Orléa
prise e
espagn
qués p
et son

M. d
Bismar
injure
révélée
que « l'
à une d
M. von
cette a
pagne,
tation
été déc
sans do

ile Ollivier a envoyé en mission à Madrid son
e. Celui-ci voit à plusieurs reprises le maréchal
fait pas même allusion au projet de candida-
les premiers bruits courent Madrid, le parti
presse de les télégraphier à Paris. C'est par la
rance que le gouvernement en est informé. La
te même ce détail inexact, que le maréchal fera
État pour proclamer le prince prussien, afin de
dénouement, et qu'il est décidé à se passer de
des Cortès[1] ».

ent le ministère est absorbé par de tout autres
ns : la discussion de la pétition des princes
i demandent à être relevés de leur exil. Sa sur-
ne complète. On croit que le gouvernement
presser les choses : les Cortès seraient convo-
20 juillet ; l'élection du roi aurait lieu le 1er août
à Madrid le 1er novembre[2].

mont a souvent eu maille à partir avec M. de
ont les brocards ne l'ont pas épargné. Il voit une
nnelle dans cette candidature si brusquement
s le 3, il télégraphie au chargé d'affaires à Berlin
ession est mauvaise ». Il ne fait aucune allusion
de de renonciation. Interrogé par M. Le Sourd,
e affirme que le gouvernement prussien ignore
. Toutefois, des indiscrétions du ministre d'Es-
Rascon, notre représentant déduit que l'accep-
éopold remonte à quatre mois, qu'elle aurait
à Berlin, avec l'assentiment du prince Antoine,
lu roi et de M. de Bismarck[3]. Autres faits signi-

94); de
de M. Ol
1870, *Au*

1. Dari
Votes, 54-56.

2. Télé
e de M. Layard, 5 juillet, déjà cité ; télégramme et dépêche
, 9 juillet, de Gramont, 353, Benedetti, 327, 339.
Votes, 56.

de M. Be

3. Dari

4. Télé
es de M. de Gramont, 3 juillet ; de M. Le Sourd, 4 et 5 juillet (de Gra-
mont, 29
; Benedetti, 422-424). L'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Olo-
zaga, télé
e à M. de Rascon que, dans son opinion, la nouvelle est inexacte.
M. de Ra
artage ce sentiment (Télégramme de M. Le Sourd, 3 juillet).

a, 30, Télégramme de M. Le Sourd, 4 juillet 1870. L'ignorance
est confirmée par deux lettres du prince Antoine, 16 et 20 avril
Leben, II, 79, 80.

tionnelle. L'ambassadeur de Prusse à Paris, baron de Werther, prend congé le 4 juillet pour aller, dit-il, saluer Guillaume Ier à Ems. L'ambassadeur à Londres, comte von Bernstorff, assure à lord Granville que son gouvernement est tout à fait étranger à l'affaire. Il ne veut pas entamer de discussion. A quoi bon? Mieux vaut attendre un fait tangible, autrement dit l'élection du roi[1]. Mais alors l'Espagne sera en jeu. C'est évidemment ce que désire la Prusse. Il est tout naturel que nous cherchions à la contrecarrer. Pour cela il faudra parler haut et franc. Du moins le duc de Gramont pense ainsi. Le 5, il reçoit lord Lyons et lui dit : « La candidature Hohenzollern n'est rien moins qu'une insulte à la France. Le gouvernement ne la souffrira pas. » Le soir, à la réception de la chancellerie, M. Emile Ollivier s'adresse, lui aussi, à lord Lyons : « Il est impossible de permettre au prince de Hohenzollern de devenir roi d'Espagne. L'opinion publique en France ne le tolérerait pas[2]. » C'est qu'il ressent de plus en plus les difficultés de sa situation, entre une opposition grandissante et les fidèles de l'Empire, dont beaucoup lui sont hostiles par attachement au principe d'autorité. Peut-être veut-il contraster, par son attitude présente, avec l'humiliation de Sadowa, acceptée par M. Rouher? Il ajouterait volontiers à la gloire d'avoir consolidé l'empire par le plébiscite celle d'humilier une puissance dont nous supportons mal le gênant voisinage. A ses yeux, un langage menaçant est le meilleur moyen d'empêcher la guerre. Si elle éclate, il nous croit assurés du succès, et la perspective de reconquérir les frontières du Rhin n'est pas pour déplaire, il le sait, au souverain qui l'a appelé au pouvoir, malgré une si vive opposition[3].

A Paris, les sentiments qui dominent sont la surprise et l'indignation. « C'est déjà un fait surprenant à coup sûr que

1. Lord Granville à lord Lyons, *Parl. Papers*, 1870, 1re fascicule, nº 13; de Gramont, 52.

2. Darimon, *Notes*, etc.; *Enquête*, dépositions de Gramont, 94 et suiv.; de Gramont, 37 et suiv.

3. De Maupas, I, 301.

l'aventure nouée et combinée dans le mystère, ture ourdie comme un complot et éclatant au u sous les pieds des gouvernements intéres- hors de France, les nouvelles de Madrid cau- émotion. M. de Beust écrit au ministre d'Au- id : « C'est une combinaison qui met en péril urope[1] ». M. de Metternich croit à un « succès » pour la France[2]. D'après lord Granville, le t de la Reine espère seulement que la candida- reçu la sanction du roi ». Il y voit « une juste se », mais de la part de l'Espagne[3]. Un *leader* des plus sévères pour la Prusse : « Il n'existe explication possible d'un acte semblable. C'est e raison ou pour une autre, les parties contrac- ent empêcher le gouvernement français de ma- opinion avant que l'affaire ne fût terminée et rince devenue irrévocable. Nous ne savons pas emps ont duré les négociations, mais aucun des des puissances étrangères n'a reçu à ce sujet ouverture, et cette condition, nous n'hésitons est contraire à toutes les règles de la courtoi- . Toute la transaction porte le caractère d'un ulgaire et impudent... Le mystère, comme de

cette esp
cette cau
moment
sés[1] ». I
sent une
triche à
la paix
diploma
gouvern
ture « n'
cause d'
du *Time*
qu'une s
que, po
tantes d
nifester
l'élection
combien
représer
la moin
pas à le
sie habit
coup d'É

1. Ch. d
M. H. Pese
soir les pre
2. *Archi*
Marc-Girar
le sentimen
chait à se
l'opinion pu
(Beust, *Mé*
tus, 6 juill
Aus dem I
3. *Archi*
nich à M.
ment franç
qu'on est q
candidature
s'en tiendr
4. Lord
cicule, nº

de, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1870, 301. — D'après ng, c'est le samedi, 2 juillet, qu'il fut dans les journaux du nouvelles sur la candidature Leopold.

lomatiques, 1870-1871, nº 93, 94; *Enquête*, rapport Saint- . « Il y avait provocation, si l'on avait l'intention de froisser nal français; il y avait évidemment provocation, si l'on cher- allié qui put prendre la France à revers... Primitivement, en Europe était plus sympathique à la France qu'à la Prusse » , II, 324). Voir aussi dépêche de lord Granville à lord Lof- *lamont*, *Papers*, 1870, 1re fascicule, nº 5; de Gramont, 80; II, 98.

lomatiques, 1870-1871, nº 37, 47; Dépêche de M. de Metter- st, 5 juillet : « Voilà le plan que, si je l'en crois, le gouverne- suivre vis-à-vis de l'Espagne; on ne songera pas, certes, à Madrid, où savait que le gouvernement français est contre la rince Leopold, cela suffirait pour assurer sa nomination; on ement à la Prusse... »

lle à lord Loftus, 6 juillet (*Parliament. Papers*, 1870, 1re fas- Gramont, 86.

raison, augmente le soupçon. S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la cacher? Cette affaire est pour les Français une perfidie des plus désagréables [1]... »

De son côté, le roi Guillaume écrit à la reine Augusta, le 5 juillet : « La bombe espagnole a éclaté brusquement, mais d'une tout autre façon qu'il avait été dit. Du cousin (Antoine) nous n'avons pas un mot ici. A Berlin, le chargé d'affaires a déjà interrogé Thile, qui a dit naturellement que le *gouvernement* était tout à fait étranger à la chose et que ce qui avait été conclu entre Prim et la famille de Hohenzollern n'avait pas encore été rapporté ici. A Paris, le ministre a questionné de même Werther, qui a pu dire en toute conscience qu'il ne savait absolument rien de l'affaire [2]... » Vis-à-vis du prince Antoine, le roi déplore qu'on n'ait pas demandé au préalable l'assentiment de la France, ainsi que le proposait le prince [3].

En France, la presse et le Corps législatif s'emparent de cette question et la rendent promptement insoluble. Le 4 juillet, M. Émile de Girardin dîne chez le ministre de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme. Celui-ci l'accueille ainsi : « Vous savez la nouvelle ? Nous aurons très certainement un Hohenzollern sur le trône d'Espagne. Faites un article dans lequel vous poserez le *casus belli* avec la Prusse [4]. » De même, le *Pays*, organe de la droite bonapartiste, termine ainsi un article consacré à la candidature Léopold : « Cela ne doit pas être... L'empereur Napoléon ne permettra certainement pas à un prince prussien de ceindre la couronne de Charles-Quint. » Quant au *Constitutionnel*, qui reflète la pensée du ministère, il s'exprime en termes beaucoup plus modérés : « ...En rendant hommage à la souveraineté du peuple espagnol, seul juge compétent en pareille matière, nous ne pouvons réprimer un moment de surprise, en

1. Extrait du *Times*, sans date, cité par M. de Gramont, 33-34.
2. Oncken, 184.
3. *Aus dem Leben*, II, 98, d'après une lettre du 6 juillet.
4. Oncken, 120. M. Émile de Girardin dirige la *France*. Voir *Le Dossier de la guerre de 1870*, préface de M. Émile de Girardin, IX.

voyant c
sien [1]. »
le gouv
On vo
qui croy
d'une qu
prévoir
M. de
risquée
sance ne
de longu
en lutte
« J'ai
sujet, q
Gramon
a étonn
qui ne
de naïv
personn
la singu
de la gu

r le sceptre de Charles-Quint à un prince prus-
débute la campagne de presse qui doit affoler
ent, pour le pousser aux pires résolutions.
elle est la situation le 5 juillet 1870. La France,
la paix la veille, se voit brusquement en face
n des plus délicates, que rien n'a pu lui faire
ni a tout entière été créée par la volonté de
rck. Dès lors, que penser de l'affirmation si
I. Thiers au sujet de la Prusse : « Cette puis-
lait pas la guerre, elle ne l'avait pas préparée
in et n'avait pas recherché l'occasion d'entrer

après avoir eu occasion de m'éclairer à ce
est là un pur mensonge... » Comme le duc de
peut affirmer « que cette défense si inattendue »
utes les chancelleries, surtout celle de Berlin,
oyait pas de notre part tant d'humilité ou tant
» Il convient d'ajouter que des préoccupations
trop aisées à percer, n'étaient pas étrangères à
conception que se faisait M. Thiers des causes
de 1870.

1. Darin
2. *Enqu*
à M. de B
de M. Thi
avait auda
laire diplo
tie, 175).

ées, 58.
ces justificatives, II, 2e partie, 176, lettre de M. de Gramont
décembre 1872, extraite du *Journal des Débats*. Ces paroles
t tirées de sa déposition (*Enquête*, I, 4). — M. de Bismarck
ment nie toute participation à la candidature dans sa circu-
du 29 juillet 1870 (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e par-

III

GENÈSE DE L'INTERPELLATION COUHERY

[illegible] — L'impératrice, [illegible] — M. de Mouchy.

S'il est un fait démontré, c'est que, à la fin de juin 1870, les intentions de notre gouvernement sont nettement pacifiques. Rien ne le prouve mieux que la discussion du 30 juin au Corps législatif, la réduction du contingent, la vente d'un nombre considérable de chevaux[1]. L'empereur, vieilli, déjà gravement atteint dans sa santé, n'est rien moins que disposé à courir les aventures. M. Emile Ollivier est acquis à la paix, comme la plupart de ses collègues. Mais dans l'entourage impérial, les partisans d'une guerre contre la Prusse sont nombreux. On a accusé le duc de Gramont d'être l'un des plus marquants[2]. Il saisissait, dit-on, avec joie le prétexte de la candidature Hohenzollern, parce qu'il n'avait pas oublié un conseil donné par M. de Beust, à Vienne: « Il serait à désirer que la guerre, si elle devient inévitable, provienne d'une cause étrangère à l'Allemagne, par exemple d'une question orientale quelconque[3]. » M. de Gramont n'a

1. En raison de la rareté des fourrages (Kriegsmaterialienkunde, Rousset, I, 19). — Le camp de Châlons ne reçoit qu'une seule de trompes au lieu de deux comme les camps précédents. Un grand nombre d'officiers étrangers y sont invités (*ibid.*, 5.

2. Tiochu, *Œuvres posthumes*, I, 21; *Enquête*, dépositions, I, Thiers, 4.

3. Lettre de M. de Gramont à M. de Beust, 8 janvier 1871; Oncken, 120-121. — De fait, la première impression, en Allemagne, fut défavorable à la Prusse (*Enquête*, dépositions, I, Rouher, 8[illegible]. — M. Oncken se demande pourquoi l'empereur se déclara si hâtif contre le projet Leopold. Voulait-il attendre qu'il constituât un motif de guerre suffisant? Les relations de l'impératrice avec la famille Hohenzollern se modifièrent-elles tout à coup, comme l'affirme M. W. Lauser (*Geschichte Spaniens*, I, 1891, en raison de l'échec d'un projet de mariage patronné par elle? Il semble que, si Napoléon III attendit pour manifester son sentiment, c'est qu'il ignorait le projet ou ne croyait pas qu'il se prenait pas au sérieux. — Il résulte des Mémoires de José Maria Queiroz, 1[illegible], que, le 19 mai 1870, l'empereur ne prévoyait nullement le retrait de la candidature.

pas nég
D'ailleu
que fus
comme
Quar
témoig
ponsab
est mèr
le règn
fût ren
que de
on : « C
de Sad
de *can*
sont b
indirec
éprouv
d'ango
est à l
ses cha
il leur
des Tu
vous,
capabl

1. *Enq*
fallait év
Trop de
« l'éclat
« On se
habiles p
ni par se
2. Du
Darimon,
La cour
3. D'a
M. de B
(*L'Allem*
ce mot :
anxieuse
Madame,
qui nous
Je suis l

une occasion de protester contre ces accusations[1]. ette discussion n'a qu'un faible intérêt. Quels les sentiments intimes du ministre, il allait agir, n intention arrêtée était de précipiter la rupture. impératrice, en présence de la contradiction des , il paraît difficile de préciser son rôle et sa res- dans la déclaration de guerre. Sans doute elle nt d'être épouse et voit avec anxiété approcher prince impérial. Elle voudrait que le pouvoir lui ns son intégrité. Pour cela, quel meilleur moyen nds succès militaires? Elle répète souvent, dit- fant ne régnera pas, si l'on ne répare le malheur . » Elle a laissé se former autour d'elle une sorte t hostile au cabinet libéral et dont les tendances euses. C'est ainsi qu'elle contribue, au moins nt, à rendre la situation plus menaçante, tout en la dernière heure des instants d'incertitude et Sur l'empereur, le pouvoir de cette jolie femme rès sans limites, mais elle le domine moins par que par le souvenir des cas trop nombreux où infidèle. Longtemps avant la guerre, un familier s dit au général du Barail : « L'empereur, voyez- ement peur des scènes d'intérieur, qu'il serait nettre le feu aux quatre coins de l'Europe pour

positions, I, de Gramont, [illegible]. — « Je pensais donc qu'il guerre autant que possible et s'y préparer autant que possible, ce dans nos forces militaires », dans nos aptitudes guerrières, vant d'un glorieux passé », était entraîné la France à la guerre. trop fort pour baisser la tête » et n'osa ne sait pas résister aux ions de Berlin. La guerre « n'était pas désirée » par l'empereur, ernement, ni par la France elle-même (de Gramont, 8 et suiv.); *Mes souvenirs*, III, 1[illegible]; *Enquête*, dépositions, I, Thiers, 4; , 72-73; d'Hérisson, *La légende de Metz*, 77; P. de Lano, *poléon III*, 203.

ne Carette, II, 199, l'impératrice était opposée à la guerre. Pour a question est douteuse (II, 355). — D'après M. G. Rothan *l'Italie*, I, 188[illegible], elle a toujours protesté contre l'opportunité de une guerre ». A la veille du conseil des 14 juillet, elle demande M. de Parieu ce qu'il pense des chances en présence. « Je pense, ministre, que si l'Angleterre devait devenir [illegible] une formidable tte d'éviter la guerre, elle aurait bien mauvaise grâce de la France, et votre avis [illegible] est l'impératrice.

se soustraire à une de ces scènes de ménage auxquelles il prête trop souvent le flanc par ses infidélités[1]. »

D'ailleurs, en dépit des apparences, il serait injuste de voir simplement dans l'Impératrice « une femme à la mode », suivant l'expression du prince Napoléon. Aux heures si douloureuses de son calvaire, elle fera preuve d'un grand courage, d'une abnégation vertes peu ordinaire. Elle se montrera digne du trône d'où elle va être précipitée[2].

Au conseil des ministres elle exerce une influence considérable, faite du prestige de la souveraine et de la femme, de l'expérience des affaires acquise au cours des régences qu'elle a multipliées, même en dehors de toute nécessité, comme en 1865, lors du voyage de Napoléon III en Algérie[3].

C'est dans ces circonstances que survient la candidature Léopold. Elle provoque au Corps législatif une très vive émotion, qui se traduit par le dépôt immédiat d'une interpellation[4]. Pour en comprendre la portée, il n'est pas inutile de revenir sur un incident remontant à peu de jours. Le maréchal Le Bœuf s'est rendu chez M. Thiers avec une lettre de l'empereur. Celui-ci sait que le célèbre homme d'État n'est pas de ses amis, mais il connaît aussi son dévouement à l'armée et il réclame son appui pour la défense de nos effectifs menacés à la Chambre. Cette démarche inusitée est faite pour plaire à l'orgueil du célèbre homme d'État; il promet son intervention, quoiqu'il soit « étranger » au gouvernement impérial et « destiné à l'être toute sa vie[5] ».

1. Du Barail, *Mém.*, de Pierrefeu, *Rép. Monarch.*, Mérimée, *Lettres à Panizzi*, 234 et suiv.; Darimon, *Histoire d'un parti*, 248-258.

2. Darimon, *Notes*, 230-233, 238; Mérimée, *Lettres à Panizzi*, 234 et suiv., 11, 16, 22 août 1870.

3. Du Barail, III, 144-146; Darimon, *Notes*, 230-240.

4. « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne », *signé*: Gochery, Carré-Kerguézec, Jules Le Cesne, Latrade, d'Yvoire, Tassin, Henri Baboin, comte d'Hespel, Brame, Riondel, Grivart et Planat (*Journal officiel* du 6 juillet 1870, 1181).

5. *Enquête*, dépositions, I, Thiers, 506; Darimon, *Notes*, 158; Ch. de Mazade, Cinquante années d'histoire contemporaine, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1881, 833; II, Pessard, 85; Thiers, *Discours à l'Assemblée nationale* du 20 juin 1871. Paris, *Imprimerie nationale*, 1871, 9. Le maréchal Le Bœuf ne confirme pas ce fait dans sa déposition.

En c
législat
nent, c
mais «
C'est
faut de
sement
l'empe
ni ses r
chesse
« qu'un
rêve de
être év
militair
l'unani
La d
vient d
avec gr
que l'o
Consul
comme
réponse
M. Coc
en feu[1]

il proteste énergiquement le 30 juin, au Corps
ntre la pensée de réduire notre effectif perma-
op faible. Ce n'est pas « la paix armée », dit-il,
ix désarmée ».

: doute à cette démarche de Napoléon III qu'il
ler l'explication d'un fait positif, qui a été diver-
é. Le 4 juillet, le marquis de Massa, écuyer de
qui n'a jamais caché son affection pour M. Thiers,
ons avec lui, vient trouver en confidence la du-
ouchy et déclare, au nom de cet homme d'État,
erre heureuse contre la Prusse a toujours été le
ie », et « que si, malgré tout, la guerre ne peut
il appuiera à la tribune la demande de crédits
fin qu'ils soient, comme il est désirable, votés à
».

sse se rend aussitôt à Saint-Cloud : l'impératrice
tir pour Paris, mais l'empereur est là. Il écoute
attention, sans mot dire, puis répond : « Je sais
nt compter sur le patriotisme de l'historien du
de l'Empire, dans les rangs de l'opposition
ministère. » Mme de Mouchy transmet cette
marquis de Massa. Le lendemain, 5 juillet,
dépose l'interpellation qui va mettre notre pays
léputé, qui se tient « sur les confins de la gau-

1. D'ap
dit à Mme
de l'empe
insiste et
« que la
circonstan
L'empe
même ses
ajoute-t-il
et de l'Er
Naturel
lors de l'
Quant
à écrire :
pour obte
déjà susc
ciation tr
à l'emper

e Carette, II, 85, le 4 juillet, M. le marquis de Massa aurait
uchy que M. Thiers soulaitait d'entrer dans le gouvernement
a duchesse ne peut en croire ses oreilles, mais M. de Massa
de une réponse. M. Thiers désire faire connaître à l'empereur
avec la Prusse a été le rêve de toute sa vie et que, dans les
uelles, il met à sa disposition son concours et son dévouement ».
urait répondu à Mme de Mouchy qu'il ne pouvait désigner hui-
res. C'est à la Chambre de les indiquer à son choix : « Je sais,
on peut compter sur le patriotisme de l'historien du Consulat
lans les rangs de l'opposition comme au ministère. »
. M. Thiers ne fait aucune allusion à ce fait dans sa déposition
.

marquis de Massa (*Souvenirs et impressions*, 273), il se borne
à ma connaissance que, pendant les négociations poursuivies
garanties contre une reprise éventuelle de cette candidature
1869, M. Thiers, quoiqu'il considérât comme suffisante la renon-
par le père du prétendant, désira faire officieusement savoir
si, malgré tout, la guerre ne pouvant pas être évitée, il appuie-

che et du centre gauche », passe pour avoir M. Thiers « comme Égérie ».

Tel est du moins ce qui semble se dégager sûrement des récits de Mme Carette et de M. le marquis de Massa. Au sujet de la date un premier doute s'élève. Faut-il porter ce fait entre les 12 et 15 juillet, comme l'indique M. de Massa? Faut-il le dater du 4 juillet, ainsi que Mme Carette? Cette dernière date paraît plus vraisemblable. Comment M. Thiers aurait-il pris du 12 au 15 un engagement purement gratuit, qu'il ne tint nullement le 15, comme nous le verrons? Dans quel but? Il était visible depuis plusieurs jours, pour les yeux les moins ouverts, que le ministère courait à la guerre.

---

rait à la tribune la demande des crédits militaires, afin qu'ils fussent, comme il était désirable, votés à l'unanimité.

« En remerciant M. Thiers de ses communications et de ses intentions, l'empereur lui fit reposer qu'il n'avait jamais douté du patriotisme de l'historien du Consulat et de l'Empire. »

D'une lettre à nous adressée par M. le marquis de Massa, le 6 mars 1899, nous extrayons ce qui suit : « Mon impression est que la démarche officieuse de M. Thiers auprès de souverain était un acte loyal et dicté par la prévoyance. Peut-être a-je eu le tort de ne pas souligner : « Si malgré *tout la guerre ne pouvait être évitée*..., etc. » La réponse de l'Empereur honore également celui-ci. Mais je vous qu'on a tort d'avoir vu et dit que M. Thiers aurait offert ou accepté d'entrer dans le gouvernement impérial.

« S'il l'avait voulu, il aurait pu le faire savoir par M. Buffet ou M. Daru, hommes politiques autrement et plus justement désignés pour faire pareille ouverture...

« P. S. Il est certain que l'exaltation de la puissance de la Prusse préoccupait depuis longtemps M. Thiers, et il est parfaitement exact qu'il a dit qu'une guerre heureuse contre elle avait toujours été le rêve de sa vie...

« Enfin, quant à la date, je ne pense pas qu'elle soit antérieure au moment où fut connue la renonciation française par le jeune du prétendant. Mais n'ayant pas pris de notes, ne prévoyant pas que j'écrirais un jour les récits que j'ai faits, il m'est impossible de préciser. » De ces trois versions nous n'avons pris que les détails concordants.

1. Pinard, II, 35. — D'après un discours de M. Cochery, le 9 mai 1878, à la Chambre des députés, « dans la pensée de M. Thiers, l'interpellation du 5 juillet était inspirée par un sentiment de méfiance contre le ministère. On craignait que le clan de l'impératrice, dont M. de Gramont était le boute-en-train, cherchât à donner à l'incident Hohenzollern un caractère grave, et l'on voulait crever ce ballon tout de suite (*Annales de la Chambre*, 9 mai 1878, 223-227). Quand M. Cochery vint, à la fin d'octobre 1870, annoncer à Paris l'arrivée de M. Thiers, M. Jules Favre lui dit : « Ah! mon pauvre ami, si on vous avait suivi le 5 juillet, nous n'en serions pas là où nous en sommes! » Ces détails ont été confirmés verbalement, à une date rapprochée, par M. Cochery, aujourd'hui sénateur. Il connaissait par les indiscrétions d'un diplomate anglais, M. Adams, le langage menaçant tenu par M. de Gramont dans ses conversations avec lord Lyons (Voir, dans ce sens, Darimon, *Notes*, 69).

La déma
suppose
pour la
Gramont
armes. M
ainsi que
tes rend
court esp
à Paris l
Il est t
directem
dans son
et le mot
aussi ron
met dans
invraisen
Commen
les voies
ments po

de M. Thiers est donc inexplicable si on la
2 au 15 juillet. Il en est à peu près de même
de du 6 au 12, car la déclaration du duc de
), fut accueillie partout comme un appel aux
iers ne fut pas le dernier à s'en rendre compte,
ouvent sa déposition à l'enquête et les comp-
Corps législatif. Dès lors, il faut arriver au
le temps compris entre la date où fut connue
lidature Léopold (3 juillet) et le 6.
eu probable que M. Thiers ait voulu demander
u indirectement à l'empereur de l'admettre
vernement. Il eût choisi un autre mandataire
n'était pas encore venu pour un parlementaire
la vie politique. Les paroles que Mme Carette
ouche de M. de Massa nous paraissent donc
les. Mais alors, pourquoi cette démarche?
pliquer autrement que par le désir de préparer
on arrivée au pouvoir, arrivée que les événe-
nt rendre prochaine[1]?

---

1. D'après
celui qu'il a
léon III, qu'
lors de son
maréchal L
Fait peu
de ministre
Pélissier, d

arimon, *Notes*, 158, l'intervention, en faveur de l'armée, de
mmé le « grand fantassin national », dans la conférence Napo
en très sérieusement « à lui confier le ministère de la guerre,
pour l'armée. Un billet dans ce sens fut adressé par lui au

un rapport de M. de Marcère, « nous avons, contrairement
trairement MM. Thiers, de Rémusat, Rouher, Chevandier » a
pay (*Papiers secrets des Tuileries*, 1, 55).

IV

LA DÉCLARATION DU 6 JUILLET

Le conseil à Saint-Cloud. — Mission de M. de Lesseps. — La déclaration du 6 juillet. — Séance du 6 juillet. — Séance de la Chambre. — Adhésion des députés de la gauche.

Le 5, après le dépôt de l'interpellation, le conseil s'est réuni à Saint-Cloud. Il se montre partagé quant à la forme de la réponse à M. Cochery. L'esprit tous d'accord sur la nécessité de maintenir la paix, les assistants ne prévoient certainement pas l'imminence d'une rupture. L'empereur est plus silencieux que de coutume; il paraît soucieux, mais on ne peut concevoir aucun doute sur ses sentiments pacifiques[1]. L'insuffisance des renseignements recueillis fait décider à 5 heures qu'il y aura le soir une nouvelle réunion. Elle a lieu sans que les dispositions de Napoléon III semblent modifiées. Il est arrêté que MM. Émile Ollivier et de Gramont rédigeront un projet de déclaration; ils le soumettront au conseil le lendemain[2].

Le 6 juillet, à 10 heures du matin, les ministres se réunissent à Saint-Cloud, et leur étonnement est extrême, quand, de prime abord, ils constatent un changement complet d'attitude de la part de l'empereur. Le projet rédigé est conçu en termes modérés :

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée.

« Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons *pas* encore les détails vrais de *cette* négociation qui nous a été cachée.

1. Darimon, *Notes*, 61.
2. Darimon, *Notes*, 62.

« Au
à aucu
l'ajour
« Nc
la nati
l'*appa*
intérie
de sa s
« No
tous s
pagne
qu'à d
rêts[1]. »
La c
subisse
trième
Son ch
du pro
prendr
paragr
rédacti
opposi
valoir
rement
propos
ble de
la poss
une pl
Napole
faut pa
« L'e
sa réda
approl
cent al
propos

ne discussion ne saurait-elle aboutir *aujourd'hui* à un résultat pratique; nous vous prions, Messieurs, de

avons *pas* cessé de témoigner nos sympathies à l'Espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir d'une immixtion quelconque dans les affaires d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté.

ersistons dans notre conduite, mais nous comptons sagesse du peuple allemand et l'amitié de l'Es- écarter un projet qui ne tend à rien moins e l'équilibre européen au détriment de tous inté-

sion commence. Les trois premiers paragraphes en ou point de modifications. A partir du quatrième apereur prend une part active à la discussion. ment d'attitude, déjà manifeste avant la lecture e montre alors avec une violence faite pour surministres. Il fait ajouter une phrase au quatrième et modifie entièrement le cinquième, dont la evient des plus provocantes. Ce n'est pas sans qu'elle est adoptée. « Tous » les ministres font raisons sérieuses pour ne pas agir trop témérai- approuvaient, quant au fond, la déclaration r l'empereur, mais pensaient qu'il était préféra- enir à la rédaction primitive qui n'excluait pas d'en formuler plus tard, s'il était nécessaire, tte ». L'un d'eux, s'adressant particulièrement à II, déclare que le terrain est brûlant, qu'il ne er avec le feu.

eur insista de nouveau, très vivement, pour que fût adoptée, et tous les ministres donnèrent leur , mais non sans une certaine crainte. « Ils s'effore pallier ce que cette phrase a de trop brutal en eux nouveaux paragraphes, les sixième et sep-

1. Les soulignés ont été modifiés dans le texte définitif.

tième, à tendances conciliantes. Ils sont adoptés, malgré une certaine opposition de Napoléon III, qui trouve le dernier superflu. Au contraire, il propose de terminer par quelques mots renfermant à l'adresse de la Prusse une menace non dissimulée. C'est l'objet d'une longue discussion. Plusieurs ministres s'y montrent opposés. Mais, devant « la volonté nettement, fermement exprimée par le souverain, faisant prévoir qu'il ne changera pas d'avis, le conseil a la faiblesse de s'incliner[1] ».

L'empereur a donc changé de sentiment entre les deux conseils du 5 au soir et du 6 au matin. Cette modification si grave par ses conséquences peut-elle s'expliquer par l'une de ces brusques évolutions qui lui sont familières? Est-elle due plutôt à une cause extérieure? Dans la journée du 5, il a demandé au maréchal Le Bœuf une note sur la situation de l'armée. Elle lui est remise le lendemain, sans doute avant le conseil. Bien qu'elle soit très optimiste, elle n'est pas telle que l'on y puise une confiance absolue[2] :

1. *Enquête*, dépositions, I, Le Bœuf, 52; voir également *ibidem*, 46; déposition de Gramont, 95; *Independance belge* du 8 mars 1874, reproduite dans Darimon, *Notes*, Cerfs, dans *Aus Zeitläuften des Kaisers Wilhelm*, I, 751 et suiv., et dans Oncken, 104, avec la date du 4 mars. Cet article, d'après M. Darimon, *loc. cit.*, 69-72, et M. Rane (*Matin* du 15 août 1874), proviendrait directement du cabinet du duc de Gramont. C'est la version que nous avons suivie; elle n'est pas contredite par la déposition du duc, ni par son livre, p. 49, mais par la déposition du maréchal Le Bœuf. Celui-ci avance qu'après avoir adouci les termes de la déclaration, sur l'avis de l'empereur et de plusieurs ministres, on revint à la forme primitive, en raison de l'exaltation croissante à la Chambre : « Nous nous laissâmes entraîner, et la rédaction première est une rédaction qui s'en approchait fort peu à la vérité. C'est du moins ce que je crois me rappeler. » M. de Gramont dit plus nettement le contraire. La note a été lue telle que dictée, mais la phrase finale, la plus menaçante, n'était pas dans le texte apporté au conseil par M. de Gramont (*Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 95; De Gramont, *loc. cit.*). M. de Gramont quitta Saint-Cloud vers midi et demi, avec la minute de la déclaration. Il se rendit au palais d'Orsay, où il la fit copier en deux expéditions. Il donna lecture de l'une d'elles à la Chambre, l'y laissa, et garda l'autre dans ses papiers. Cette version paraît plus vraisemblable que celle du maréchal. D'ailleurs, la déposition de ce dernier indique que ses souvenirs n'étaient rien moins que précis.

2. Elle a été reproduite dans une brochure parue en 1872, *Les forces militaires de la France en 1870*, sous le nom de M. de La Chapelle, et attribuée à Napoléon III (Darimon, *Notes*, 72-73). D'après M. Darimon (*Figaro* du 8 janvier 1894), la note préparée par M. le colonel Lewal réduisait à 288,000 hommes l'effectif disponible. Le maréchal l'aurait modifiée avant de la remettre à l'empereur.

« Qui
aura for

« Il re

A l'
En
A C

Ajo
d

On
Ajo
On

compta

« A c
100,00
pés, ar
« A p
semain
régime
les rem
de ligne
« Il fa
à Toul
« J'ai
me do
Sa Maj

nurs après l'ordre donné par l'empereur, on eux armées comptant :

350,000 hommes de toutes armes,
875 bouches à feu...

it :

	Hommes.	
eur.	181,500	
ie	50,000	
. . . . .	6,500	
al	238,000	
les chiffres ci-		
. . . . .	350,000	
e.	588,000	disponibles pour la guerre.
non-valeurs.	78,546	
at.	666,546	hommes

'armée régulière.

rees il y a lieu d'ajouter, dès le premier jour, mes de garde nationale mobile habillés, équit organisés avec leurs cadres.

de l'ordre impérial, il faudrait environ trois ur faire venir d'Afrique sur le Rhin : les trois e zouaves, les trois régiments de tirailleurs et r en Algérie par quatre régiments d'infanterie

it plus d'un mois pour faire venir à Marseille et quatre régiments de chasseurs d'Afrique.

neur de demander à l'empereur de vouloir bien ses ordres à l'heure même où la résolution de era arrêtée[1]. »

1. D'ap
conseil fu
mée régu
lisation. (
quinze jo
administr
entrent e
réunir le
(*Enquête*

déposition du maréchal, lors de l'enquête, ses déclarations au nsidérant diff rentes : « Je pouvais donc avoir 300,000 hommes d'or- 120,000 gardes nationaux disponibles pour la première mobi- ux 300,000 hommes d'armée régulière, j'ai l'espoir que, dans us en auraient 250,000 suffisamment organisés, avec des hommes naturellement, comme il y en a dans toutes les armées qui ague, mais des hommes qu'on pourra rendre rapidement. Pour ux hommes, je crois qu'il faudra au moins trois semaines » itions, I, Le Bœuf, 74-75.

Napoléon III sait, comme le maréchal, que la Prusse mettra en ligne plus rapidement des forces de beaucoup supérieures à ces dix mille hommes. Ce n'est donc pas la note du ministre qui a pu transformer ainsi ses idées, mais sans doute l'influence de l'Impératrice et de son entourage. Elle est, dit-on, toute acquise à la guerre. Dès le soir du 3, elle s'est montrée fort surexcitée. A la suite du conseil du 5, elle a avec l'empereur un entretien qui se prolonge jusqu'à une heure du matin[1].

L'après-midi du 6 juillet, l'assistance est nombreuse au Corps législatif. Parmi l'émotion générale, le duc de Gramont lit la déclaration destinée à de si tragiques conséquences : « Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée (*Sensation*).

« Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée (*Mouvement*). Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence, ni éloignement (*Marques d'approbation*).

« Nous persisterons dans cette conduite.

« Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe... (*Vifs et nombreux applaudissements*)... et mettre en péril les intérêts et l'honneur de

1. Darimon, *Notes*, 72.

la Fran
longés).
« Cett
réalisera
« Pou
du peup
« *M.*
« *Plu*
donc !
« *M.*
appui,
« *M.*
« *M.*
sans hés
— *Acc*
sur que
« *M.*
ques qu
mations
s'aimer
« *Voi*
parole.
dant de
de nouv
Ainsi
latif. El

Nouveaux applaudissements. — *Bravos pro-*

ntualité, nous en avons la ferme espoir, ne se

pêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse
emand et sur l'amitié du peuple espagnol.
ier de Cassagnac. — Et sur notre résolution !
s membres. — N'interrompez pas ! Attendez

istre. — S'il en était autrement, forts de votre
urs, et de celui de la nation...
he-Joubert. — Il ne vous ferait pas défaut !
istre. — ...Nous saurions remplir notre devoir
n et sans faiblesse... (*Longs applaudissements. — Acclamations répétées.* — *Mouvement et réclamations sur quelques bancs à gauche*).
ier-Pagès. — Ce sont des questions dynastiques qui troublent la paix de l'Europe ! (*Bruyantes exclamations*). Les peuples n'ont que des raisons de s'entr'aider.
ibreuses. — Assez ! Assez ! Vous n'avez pas la parole.
e ministre des affaires étrangères, en descendant de la tribune et en retournant à son banc, est accueilli de nouvelles salves d'applaudissements[1].) »

Ainsi
latif. El
orobation est presque unanime au Corps législatif. Elle confine à l'enthousiasme[2]. L'agitation est si grande

1. *Journ*
2. *Papi*
reur, 36 ;
habile, très
législatif a
cevez mes
thousiasm
« La décla
dissements
que c'était
« témoin d
été accueil
matiques,
M. de Ma
enthousias

feiel du 7 juillet, 1289; De Gramont, 405; Benedetti, 428. *correspondance*, I, 427, télégramme de M. Conti à l'empereur : « La déclaration du ministre des affaires étrangères, très ferme, a excité le plus vif enthousiasme au Corps ... du duc de Persigny à l'empereur, 36 du soir : « Acclamations les plus nerveuses ; la France entière vous suivra; l'enthousiasme. » — Télégramme de M. Emile Ollivier à l'empereur : a été reçue à la Chambre avec émotion et unanimes applaudissements, au premier moment, a dépassé le but. On eut dit déclaration de guerre » (C. Yriarte, 85. — Lord Lyons a été ... enthousiasme extraordinaire et de l'unanimité avec lesquelles a annoncé de la déclaration du gouvernement » (*Archives diplomatiques*, 1872, 42-43, n° 31, dépêche à lord Granville, 7 juillet 1870). — ... peu près seul, croit que cette déclaration fut accueillie sans ... avec une certaine chaleur d'approbation (II, 506).

qu'il faut suspendre deux fois la séance. Elle n'est reprise qu'à 3 heures et quart. Aussitôt M. Glais-Bizoin propose de renvoyer le budget à la commission. « Il est tout à refaire » (*Bruit*). M. Ernest Picard demande la communication des documents diplomatiques, quels qu'ils soient, touchant les événements présents. Il n'y a aucune communication à faire en ce moment, répond M. Chevandier de Valdrôme.

« *M. Crémieux.* — Les paroles qui viennent d'être dites par M. le ministre des affaires étrangères... sont, à mes yeux, la guerre déclarée (*Non! Non!*).

« *M. le garde des sceaux.* — Non! Je demande la parole... Le gouvernement désire la paix!... (*Très bien! Très bien!...*). Il la désire avec passion... (*Exclamations à gauche*).

« Il la désire avec passion, mais avec honneur (*Très bien! Marques d'adhésion et d'approbation*).

« ...Nous disons notre pensée entière : nous ne voulons pas la guerre ; nous ne poursuivons pas la guerre ; nous ne sommes préoccupés que de notre dignité... »

« *M. Emmanuel Arago.* — ...J'affirme et je tiens à constater bien haut que le ministère a été imprudent... (*Allons donc! Allons donc!*).

« *Un membre à droite.* — Vous vous faites le défenseur de la Prusse!

« *M. Emmanuel Arago.* — ...plus qu'imprudent, je répète l'expression, en prenant aujourd'hui, vis-à-vis de la Prusse et de l'Espagne, l'attitude qu'il a prise (*Nouveaux cris: l'ordre du jour! l'ordre du jour!*). » La Chambre reprend la discussion générale du budget[1].

Malgré les protestations de M. Émile Ollivier, il semble que nous voulions autre chose que la paix, et l'on ne s'y trompe pas, à la Chambre comme au dehors. « On peut dire que, par un pareil langage, la France rompait toute négociation et rendait, pour la Prusse, toute adhésion impossible à ce violent et public ultimatum », a dit l'un des

1. *Journal officiel* du 7 juillet 1870, 1189.

fidèles d
puté, M
lui en s
vous jet
mont, si
indispen
de la gu
dans un
alliés? -
fiance e
La c
tistes p
de mép
conserv
le fond
législati
et dans
pulaire,
même u
naux a
rendre c
Les plu

upire[1]. En entendant M. de Gramont, un député, éprouve un tel frémissement qu'il court à nt : « Mais c'est la guerre! C'est un défi que a Prusse! — C'est la paix, répond M. de Gra- est encore possible; c'est la guerre, si elle est . » M. Josseau se tourne alors vers le ministre « Mais, Monsieur le Maréchal, pour vous jeter le entreprise, êtes-vous prêt et avez-vous des ssurez-vous, nous sommes prêts; ayez con- s[2]! »

on est indicible à la Chambre. Les bonapar- urent, crient, clabaudent, regardent d'un air ux qui n'ont pas leur manière de voir. Les s sont inquiets. Quelques-uns laissent paraître ur pensée, toute pacifique[3]. Hors du Corps cueil est aussi enthousiaste, du moins à Paris ands centres. Le *Peuple français*, journal per- ne particulier de l'empereur, publie le soir icle à sensation. La presque totalité des jour- lit à la fermeté du cabinet, sans toujours se e des suites probables de sa démonstration[4]. dérés sont pleins d'appréciations violentes.

1. De M. parle de la ressemble de M. de C

2. *Enqu* semblables din, 27). formes dip 7 juillet, *il* on été aus

3. *Enqu*

4. C. Fa 3 p. 100 q l'*Univers* contenus d toutes les ne le pour le minister supporté c accepté le 16 juillet

H, 504 et suiv.; Pessard, II, 35; M. Daramon, *Vitet*, XIV, ation du 6 juillet comme d'une « provocation diplomatique qui déclaration de guerre ». — « Ce sont, dit-il, les maladresses qui ont rendu la guerre inévitable. »
ositions, IV, Josseau, 533. « La guerre est déclarée après de s! » s'écrie M. Chesnelong (*Enquête*, rapport Saint-Marc Girar- votre espèce d'ultimatum, vous nous êtes mis en dehors des pes ordinaires » (Dépositions de M. Ernest Picard, séance du
Rien n'était plus fou qu'une telle manière de procéder, sur- ait qu'on l'était peu » (*Enquête*, dépositions, I, Thiers, 63.
ositions, I, Thiers, 6
; de Marcère, II, 206; *Journal officiel* du 7 juillet, 1193; le idure la veille à 72 fr. 20 c., remontant, fermé à 72 fr. 80 c.; dict : « Nos ministres ont été, en cette circonstance, les organes ion générale » ; l'*Opinion nationale* : « M. de Bismarck dépasse
S'il veut conserver la paix, qu'il recule; quant à nous, nous is » ; le *Constitutionnel* : « Pour la première fois, depuis le 24 février, elle un langage digne d'un cabinet français! Si nous avions er affront, il n'y aurait plus une femme au monde qui eût l'un Français. » Mme Carette, II, 96, porte ces citations au du 7.

« Comment s'imaginer en effet, écrit M. de Mazade dans la *Revue des Deux-Mondes*, que la France pût consentir tranquillement à se voir envelopper d'une ceinture dont les deux bouts seraient dans la main de la Prusse, qu'elle pût accepter cette extension de l'influence prussienne, déjà prépondérante en Allemagne et allant maintenant s'établir à Madrid sous le déguisement d'un royaume indépendant. Ce qu'elle ne pouvait admettre davantage, c'est ce procédé de surprise auquel on a eu recours, c'est ce secret dont on s'est entouré pour hâter une combinaison évidemment dirigée contre elle.

« On a dit que c'était un prétexte, une occasion qu'on saisissait pour faire une querelle à la Prusse; c'est bien possible, mais on ne voit pas qu'il y a des circonstances où tout est inévitable occasion et prétexte, parce que l'antagonisme est dans le fond des choses... Oui, sans doute, il ne faut pas se faire d'illusion, tout est prétexte; aujourd'hui c'est la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, hier c'était l'affaire du Luxembourg, demain ce sera autre chose : à la moindre apparence, c'est un frémissement universel, un perpétuel qui-vive, et il en sera ainsi tant que la situation respective de la France et de la Prusse restera ce qu'elle est depuis quatre ans[1]. »

M. de Mazade montre sous leur vrai jour les motifs qui poussent le ministère à prendre cette attitude de défi. Vainement, M. Émile Ollivier affirme à M. Thiers qu'il est tout disposé à se contenter d'une concession de la Prusse. Bientôt il va être débordé. « Le ministère français s'est jeté d'un tel bond dans cette affaire, qu'il lui est difficile aujourd'hui de s'arrêter sur place et de contenir les ardeurs qu'il a déchaînées... Par la déclaration hautaine et incontestablement inusitée qu'il portait à la tribune, il s'exposait à dépasser le but et à frapper trop fort[2]. »

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1870, 303-305.
2. Ch. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1870, 506-510.

V

NÉGOCIATIONS D'EMS

Envoi de M. Bismarck et de Gramont

6 à Ems. — Malentendu entre M. de Gramont et lui. — M. de aration. — M. Benedetti à Ems. — Agitation à Paris. — Le duc roi Guillaume.

Le 1er
eaux de
l'acceptat
Gramont
du soir,
Un attach
le 8 au n
effet, une
courant d
lumière s
Son proje
traire à n
roi d'inte
conseils ».
cez-vous
zollern de
culière de
termes be
catégoriq
empêcher

« Le go

t, M. Benedetti est parti de Berlin pour les
bad. C'est là qu'il reçoit le premier avis de
a prince Léopold. Il écrit aussitôt au duc de
se mettre à sa disposition. Le 7, à 11h45
nistre lui télégraphie de se rendre à Ems.
mbassade, M. de Bourqueney, quittera Paris
porteur d'instructions et d'un chiffre[1]. En
che du même jour met notre ambassadeur au
ituation. « ...Il est d'un grand intérêt que la
sur les véritables dispositions de la Prusse. »
« aussi blessant pour notre dignité que cons-
térêts ». M. Benedetti devra demander au
« « sinon par ses ordres au moins par ses
le Gramont insiste sur cette idée : « ...Effor-
enir que S. M. *conseille* au prince de Hohen-
ître sur son acceptation... » Une lettre parti-
datée elle aussi du 7 au soir, est conçue en
p moins mesurés. Elle réclame une réponse
...Voici la seule qui puisse nous satisfaire et
erre :
rement du roi n'approuve pas l'acceptation

1. *Enquête*
7 juillet, M.
identique : «
n'a pas permi
comme un ex
du désir de l
la durée » (D

sitions, I, Benedetti, 89; Benedetti, 345. Le même jour, ...mont adresse à M. Le Sourd une dépêche dans ses ...pour, dans le cas présent, ses pouvoirs ont été étendus. S'il l'éventualité... Nous ne pouvons nous dissimuler [illegible] procède à notre égard, et nous y soumettons [illegible] ...de prévenir les faits que nous croirons [illegible] ...sont, 53-56).

« du prince de Hohenzollern et lui donne l'ordre de revenir « sur cette détermination, prise sans sa permission... »

« Nous sommes très pressés, parce qu'il faut prendre les devants dans le cas d'une réponse non satisfaisante, et dès samedi commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne dans quinze jours[2]. »

Singulière négociation que celle qui commence sur ce ton ! Il semble que M. de Gramont s'adresse, non aux vainqueurs de Sadowa, mais à une lointaine peuplade d'Afrique. Dans sa lettre, le mot *guerre* revient quatre fois. Évidemment, s'il ne veut pas la guerre, il fait flamber son épée, afin d'intimider le gouvernement prussien. C'est la seule explication de ses rodomontades.

En outre, on peut se rendre compte qu'un malentendu des plus graves va se produire entre lui et M. Benedetti. Le duc de Gramont entend que le roi intervienne, « au moins par ses conseils », auprès de Léopold. Pour M. Benedetti, il s'agit « d'obtenir le désistement du prince... et l'acquiescement implicite du roi...[1] ». M. de Gramont veut infliger un échec personnel à ce dernier et indirectement à M. de Bismarck. M. Benedetti juge, avec toute raison, que c'est là une exigence exagérée qui conduirait droit à la guerre.

Dans cette terrible partie, le partenaire allemand du duc de Gramont, M. de Bismarck, n'est pas non plus dans un état d'âme conciliant, il s'en faut. Le 7 juillet, à Varzin, il lit dans l'*Indépendance belge* la déclaration du 6 et tend le journal à sa femme, en disant : « Le duc de Gramont doit être las de son portefeuille; naturellement je vais être forcé de réclamer son changement. » Mais, en se promenant dans le parc, la vérité lui apparaît tout à coup, croit-il, et il s'écrie : « Napoléon veut la guerre et a dicté ce discours à Gramont. » Il rentre, avec la pensée de télégraphier au roi : « Mobiliser aussitôt, déclarer la guerre et attaquer avant que la France soit prête serait le mieux. » Il se couche et

1. Benedetti, 317-323; de Gramont, 58-62.
2. Lettre du 25 novembre 1870, servant de préface à *Ma mission en Prusse*; De Gramont, 64-66.

songe à la
du Sud,
nients. Le
magne n'
blâme la
Gramont[1]
Il renonce
conseillan
ci devient
des affaire
jusqu'à pr
renonciati
faire dispa

Par cor
humiliatio
le début,
reculer, fî
« une mer
la garde
Prusse cai
Le chanc
(8 juillet)
duc de Gr
présompti
attribué à
probabilit
par les d
discours
J'hésite à
mont pou

ation. Vis-à-vis de l'Europe et de l'Allemagne
sive immédiate aurait de graves inconvé-
ier effet de l'incident Hohenzollern en Alle-
rien moins que favorable à la Prusse. On
et non le fond de la déclaration du duc de
de Bismarck juge nécessaire de jouer serré.
un télégramme, qu'il remplace par un autre
ne pas s'engager avec M. Benedetti. Si celui-
pressant, le roi lui répondra : « Le ministre
angères est à Varzin. » Il va même, dit-on,
er à Guillaume Ier de suggérer sous main la
prince Léopold[2]. Ce serait une manière de
la difficulté.

il est fermement résolu à n'accepter aucune
r le gouvernement prussien. Le ton pris, dès
otre diplomatie le met dans l'impossibilité de
d'une semelle. La déclaration du 6 juillet est
officielle, faite devant l'Europe, la main sur
épée ». Le mot trivial des journaux : « La
suffirait à rendre toute concession impossible[3].
télégraphie au secrétaire d'État von Thile
ai devant moi le texte officiel du discours du
t, et je trouve son langage plus raide et plus
que je ne croyais. Je ne sais si cela doit être
apidité ou à une décision prise d'avance. La
cette seconde alternative semble se confirmer;
strations bruyantes qui ont accompagné ce
i rendent impossible tout retour en arrière.
ster officiellement contre les paroles de Gra-
s raisons internationales, mais notre presse

1. Dépêche
lie, I, 3, 24).
2. Oncken,
en septembre
la date du 9
également J.
versation ave
3. Bismarc

1. Rothan, 9 et 15 juillet 66. Rothan, *L'Allemagne et l'Eu-*

3. D'après les *Mémoires* entre selon *Mémoires*, publiés par A. Andler dans la *Revue critique*. M. Andler établit que dictée par M. Andler, doit être fabriquée le 7 juillet. Voir *Gouvernement de la défense nationale*, I, 256-257, cons « Bismarck à la recherche
nées et documents, II, 386-390.

devrait l'attaquer très vivement et cela dans le plus de journaux possible[1]. »

Quant au roi Guillaume, il n'est rien moins que désireux de la guerre. Il écrit à la reine Augusta : « ...Les ministres ont parlé avec beaucoup de sens à Paris (le 7 juillet) et ont obtenu l'ajournement... » Il attribue la déclaration du duc de Gramont au mécontentement éprouvé par l'empereur en voyant son candidat, le prince des Asturies, près d'être supplanté par un Hohenzollern. Napoléon III n'aura pas de peine à combattre aux Cortès cette dernière combinaison. « *Entre nous soit dit*, pourrais-je ajouter, si Léopold n'était pas choisi! » Visiblement il n'attache à cette candidature qu'une faible importance; il ne prévoit pas de sérieuses complications[2].

M. Benedetti arrive à Ems le 8 juillet, à 11 heures du soir, avec M. de Bourqueney, qu'il est allé attendre à Coblenz. Il descend à l'hôtel de la Ville de Bruxelles et annonce le lendemain qu'il sera reçu le même soir par le roi, entre 3 et 4 heures. Avant cette audience, le baron de Werther vient le voir, afin de le pressentir sur ses intentions. Il reconnaît que Guillaume a approuvé la candidature et qu'il lui est bien difficile de revenir sur cette approbation. Déjà notre ambassadeur doute fort du résultat de ses démarches[3].

En effet, il est reçu à 3 heures. Il se montre très calme, écrit le roi, sauf quand il s'agit des journaux qui, dit-il, « *demandent ma tête et un tribunal pour me juger*[4] ». Il fait appel à la sagesse et au cœur du souverain pour le déterminer à conseiller la renonciation. Ce n'est pas comme roi, c'est comme chef de famille que j'ai approuvé cette candidature, répond Guillaume. M. Benedetti riposte que cette

1. Bismarck, *Mémoires* recueillis par M. Busch, II, 22.

2. Lettre du 7 juillet à la reine Augusta, Duckett, 184; *ibid.*, 125-126. Les notes en italique sont en français dans le texte. — Le prince royal n'est pas plus belliqueux que son père (G. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 2).

3. Télégrammes de M. Benedetti au duc de Gramont, 9 juillet, 7 heures et 10h15 du matin, Benedetti, 323; 2h30 du soir, de Gramont, 366-367.

4. Le roi à la reine Augusta, 10 juillet, Duckett, 186. Les mots soulignés sont en français dans le texte.

distinct e sera pas comprise en France. Mais si Léopold
et son veulent bien retirer leur acceptation, le roi
approu cette décision comme il a fait pour la précé-
dente. I oent prendre d'autre engagement[1].

Évidc nt, il a « vivement ressenti » la seconde partie
de la d tion. Il y voit ce qu'elle est : « presque une
provoca ». Il reçoit de Paris des nouvelles « très alar-
mantes le comte von Solms-Sonnenwalde. « Gramont
a dit à (ga, qui lui faisait remarquer qu'il s'agit d'une
affaire e nole et non prussienne : L'Espagne est tout à
fait hor cause pour la France, mais nous voulons la
guerre a Prusse[2]. »

La jo du 10 juillet se passe sans que M. Benedetti
voie le r en reçoive aucune communication. Pourtant,
le prince oine écrit qu'il ne peut reculer, malgré ses in-
quiétud éopold voyage dans les Alpes tyroliennes, et
l'on ign n avis. Antoine croit que l'initiative de la re-
nonciati oit être prise par le chef de la maison Hohen-
zollern. aume n'en veut rien faire, mais il accueillerait
avec joi retrait de la candidature[3].

Ceper , à Paris les esprits fermentent de plus en plus.
Le 7 ju M. John Lemoinne écrit, dans le *Journal des*
Débats, eticle calmant : « La France prend feu; nous ne
voulons ncourager cette erreur. » Mais le *Constitution-*
nel anno que M. Olozaga doit notifier officiellement l'ac-
ceptatio prince Léopold[4]. L'agitation des journaux et
de la Cl re gagne le ministère. Le duc de Gramont n'a
reçu que natin du 10, à 10 heures et demie, la dépêche

1. Téleg de M. Benedetti, 9 juillet, 8 heures du soir (Benedetti, 328-
328; de G , 365-366); le roi à la reine Augusta, 10 juillet, Duckett, 186.
2. Dépê M. Benedetti du 9 juillet (de Gramont, 365-366); lettre par-
ticulière a le Gramont, 9 juillet (Benedetti, 328; de Gramont, 365-366).
« Benedett it qu'un mot de moi, la renonciation, arrangerait tout, mais
quoi je lui e ne l'était pas à moi, mais à nos gouvernement de reparer
à la tribun nte qu'il avait commise en accusant la Prusse d'intriguer au-
roi à l'Esp dors que la Prusse n'avait rien à y voir, et que j'avais eu à
m'en occup lement comme chef de famille... » (Lettre à la reine Augusta,
9 juillet, d ce).
3. Lettre reine Augusta, 9 juillet.
4. Lettre reine Augusta, 10 juillet, Duckett, 186.
5. C. Fa 1.

de M. Benedetti datée de la veille à 8 heures du soir. Encore était-elle tronquée. Il réclame une « réponse décisive ». Nous ne pouvons attendre, « sous peine d'être devancés par la Prusse dans nos préparatifs. La journée ne peut pas s'achever sans que nous commencions[2] ».

Cette nouvelle mise en demeure ne lui suffit pas. Obéissant plus que jamais à l'inconsciente pression de l'opinion, ou plutôt au courant d'idées grossi et déformé par la presse, il songe à se ménager des armes pour une déclaration de guerre qu'il pressent prochaine : « Ecrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres, ou publier, dans laquelle vous démontrerez que le roi a connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et *dites surtout qu'il vous a demandé de se concerter avec le prince avant de vous faire connaître ses résolutions*[3] ». M. Benedetti se borne à répondre qu'il espère obtenir une audience du roi le lendemain 11. Il ne dissimule pas que la guerre deviendrait inévitable si nous commencions des préparatifs ostensibles[3].

Le même soir, l'ambassadeur rencontre Guillaume Ier qui l'arrête : il n'a, dit-il, aucune réponse du prince Léopold. Il recevra M. Benedetti le matin du 11 juillet[4]. Ses disposi-

1. Télégramme du duc de Gramont, 10 juillet, 8 heures du soir (Benedetti, 342 et suiv.). M. de Gramont, p. 71, ne reproduit pas ce télégramme, mais une lettre particulière dans le même sens. — Les incidents survenus au télégramme du 9 sont attribués par l'administration allemande à un violent orage (Télégramme de M. Benedetti, 10 juillet, 12h 30e du soir). — M. de Gramont écrit, p. 71, sans preuve à l'appui : « Nous avions d'apprendre que l'ordre avait été donné en Prusse de tout préparer pour la mobilisation des corps d'armée. » M. G. Rothan écrivait de Hambourg, le 24 juillet : « Depuis plusieurs jours déjà, les réserves ont été appelées sous les drapeaux, sans bruit, par convocations individuelles, et les soldats sont rompus aux fatigues par des marches forcées... » (*L'Allemagne et l'Italie*, I, 92). L'état-major prussien (*Der deutsch-französische Krieg 1870-1871*, I, 49) porte à la nuit du 15 au 16 juillet les premiers ordres de mobilisation. Dans la *Moltkes militärische Korrespondenz* (I, 138), le premier mot relatif à la guerre de 1870 est une annotation au crayon sur un rapport du major comte von Waldersee, daté du 12 juillet, et la correspondance véritable ne commence que le 16.

2. Télégramme du duc de Gramont à M. Benedetti, 10 juillet, 10h 25 du soir (Benedetti, 342 et suiv.; de Gramont, 713).

3. Télégramme de M. Benedetti, 10 juillet, 8 heures du soir (Benedetti, 342 et suiv.; de Gramont, 380-381).

4. Télégramme de M. Benedetti, 10 juillet, 11h 30e du soir (Benedetti, 342 et suiv.; de Gramont, 381-382).

tions par
pensées
l'absence
crois la
Gramont
Il espère
candidat
ringen (
méré tou
faction q
De Be
que les
mais ni l
mont a
tout à fa
ture Hol
ligne du
magne,
cède pas
grande f
Cela com
sible, ma
La pai
juge pou

nt déjà moins pacifiques. Il croit à des arrière-
otre part. Si nous ne voulons pas admettre
éopold, c'est qu'il y a une raison cachée « et je
ître, écrit-il à la Reine, car les expressions de
s armements de la France ne sont connus ».
oir dans vingt-quatre heures une réponse du
ins, il a envoyé le colonel Strantz à Sigma-
illet), avec une lettre de lui. Après avoir énu-
symptômes alarmants, il laisse percer la satis-
i causerait la renonciation du prince.
n annonce que nos armements commencent et
ns de fer ont reçu des commissaires militaires ;
erves ni les chevaux n'ont été rappelés[1] ». Gra-
Sigra : avec l'Espagne nous restons sur un pied
ical, mais si la Prusse ne retire pas la candida-
llern, ne promet pas de ne jamais franchir la
, ne laisse pas tout à fait libre le sud de l'Alle-
pularise pas les frontières des Duchés... et ne
ence, la guerre sera inévitable !... Ainsi la plus
sse de l'Allemagne dans des mains françaises...
ertes à la folie... Nous ne faisons rien de vi-
us nous préparons tranquillement[2] ». »

déjà fort compromise. Le duc de Gramont
nécessaire de renouveler ses demandes dans

1. Lettre
tor. — Du
l'intérieur,
qu'il est fai
de 6,000 in
préparatifs
M. Darimon
aurait été
de cette let
lexandre II,
mont qui ne
ne la comm
graphiait, à
avait prié l
de lui rapp
l'Italie, I,

2. Lettre
était besoin

tine Augusta, 12 juillet, 8 heures, matin[1]; *Aus dem Leben*, II, 2 juillet, le maréchal Le Bœuf apprend, par son collègue de « Landwehr prussiens » rappelés à l'intérieur sont rappelés, chute de chevaux en Belgique. Notre attaché militaire rapporte l'avant à l'administration de la guerre, elle se borne à des [illegible] *Espagne*, dépêches, I, Le Bœuf, 365). — D'après la, 26, la lettre écrite par le roi Guillaume au prince Antoine en termes pressés, impliquant l'ordre de mobilisation. Lettre la aux armées de la petite Diète de Wurtemberg, serait d'Autrichiens très pacifiques. Elle la lit tenir au duc de Gra à jamais au Conseil, déclarera-t-il plus tard, notamment, M. Segris, signer la déclaration de guerre. — M. de Saint-Vallier relate d'un entretien avec la reine Olga, cajole le roi Guillaume « Antoine de détourner son fils de l'aventure espagnole et lui trouve de Mansfeldien » (De Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 1

tine Augusta déjà cité. — Ce document inédit, s'il en [illegible] des chevaux Noirs en 1870.

les termes les moins conciliants. Il envoie le comte Daru à M. Benedetti, avec prière de le retourner aussitôt : « ...Nous ne pouvons plus attendre... On rappelle en Prusse les hommes en congé [1]... L'opinion publique s'enflamme et va nous devancer... Il nous faut commencer ; nous n'attendons plus que votre dépêche pour appeler les 300,000 hommes. Si le roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer, eh bien, c'est la guerre tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin [2]... » Il est difficile, on le voit, de montrer plus de criminelle légèreté, plus d'infatuation. Où trouver les 300,000 hommes « qui sont à appeler » ? Ce n'est pas le souci de nos intérêts, la justice de notre cause qui orientent notre action diplomatique, c'est l'« opinion publique », cet avis anonyme, si difficile à saisir, si trompeur, si peu responsable de ses brusques revirements, de ses emportements passagers, de ses abandons, de ses erreurs constantes !

La dépêche précédente ne suffit pas au duc de Gramont. Dans la nuit du 10 au 11, il revient sur la nécessité d'en finir : « Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés, et nous comptons les heures. Il faut absolument insister pour obtenir une réponse du roi, négative ou affirmative. Il nous la faut pour demain. Après-demain serait trop tard [3]... »

Le 11 juillet, dans la matinée, notre ambassadeur obtient enfin l'audience attendue. Pendant plus d'une heure, il fait tous ses efforts pour que Guillaume Ier lui permette d'annoncer qu'il conseillera au prince le retrait de sa candidature. Le roi s'y refuse constamment ; il entend rester sur le terrain où il s'est placé dès l'origine, ne souscrire aucun engagement qui blesserait le sentiment public en Allemagne. Il recevra « ce soir ou demain » une communication de Léopold, qui lui permettra de donner une réponse définitive.

1. Voir *supra*, p. 242, note 1.
2. Lettre à M. Benedetti, 10 juillet (Benedetti, 346). — Le duc de Gramont ne cite que la première partie de cette lettre, et pour cause (p. 72).
3. Télégramme à M. Benedetti, 11 juillet, 1 heure du matin (Benedetti, 346 et suiv. ; de Gramont, 74).

Notre in
dessein
les prépa
cher que
pris. » A
atténuer
Au mo
mont juq
accusée :
ne répon
gouverne
davantag
de Hohe
n'avons
rons le s
que nous
De sor
phier au
nouvelles
lence... (
devenir
de Mayer
les propo
Roon
prendre
saires et
faire que
Ainsi, de
suffirait à

ce à réclamer une prompte réponse trahit le
voquer un conflit. « Je n'ignore pas, dit-il,
qui se font à Paris, et je ne dois pas vous ca-
rends mes précautions pour ne pas être sur-
e s'est-il exprimé de la sorte qu'il cherche à
t produit, mais inutilement [1].

où a lieu ce significatif entretien, M. de Gra-
propos de prendre une attitude encore plus
otre langage, télégraphie-t-il à M. Benedetti,
is comme fermeté à la position prise par le
de l'empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer
Nous demandons que le roi défende au prince
ern de persister dans sa candidature et, si nous
ne réponse décisive demain, nous considére-
ou l'ambiguïté comme un refus de faire ce
andons [2]. »

, le roi prévoit une rupture. Il fait télégra-
ral von Roon, ministre de la guerre : « Les
Paris, qui ont été communiquées à votre Excel-
at que l'on prépare les mesures qui peuvent
saires pour la sécurité de la province du Rhin,
de Sarrelouis. S. M. le roi attend d'urgence
s nécessaires, au besoin par le télégraphe. »
d à 4 heures du soir qu'il n'y a pas lieu de
spositions spéciales. Elles ne sont pas néces-
raient hâter la guerre. S'il faut absolument
chose, qu'on lance l'ordre de mobilisation [3].
x parts, la tension est extrême. Un incident
voquer la rupture.

1. Télégra
(de Gramon
duit (382-38
du soir). D'
que les Cort
naison adop
Léopold par
connaître pr
2. Télégra
3. Oncken
Vernois, *Im*

et dépêche de M. Benedetti, 11 juillet, 9h 30 et 9h 35 du soir
); 10h 30 du soir (Benedetti, 354-355). M. de Gramont rejet
dépêche et une lettre particulières de M. Benedetti (à heures
dépêche, lors de l'acceptation de Léopold, il a recommandé
nt conseiller après un délai de trois mois et que la candida
sera rendue publique qu'à l'ouverture de cette assemblée.
en voyage, sans se douter que l'abdication de Prim ferait
tomber sa candidature.
u 11 juillet, 6h 30 du soir (Benedetti, 361).
texte de ce télégramme d'après le général von Verdy du
n *Hauptquartier* 1870-1871, 2e édition, 34.

VI

NÉGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE

Effets de la déclaration sur l'Angleterre. — Nous ne savons à Berlin et à Paris. — L'Autriche et la déclaration. — L'Italie. — Les complications d'Orient exclues d'après M. de Gramont. — Le gouvernement provoque. — Nouvelle demande de M. de Gramont.

Quoi qu'on en ait dit, l'Angleterre tente les plus grands efforts pour clore à notre avantage l'aventure où l'on nous a si légèrement engagés. Ce n'est pas qu'elle approuve notre attitude. Le 5, lord Lyons a une conversation avec M. Émile Ollivier, dont il résume ainsi les conclusions: « Nous ne sommes pas inquiets parce que nous avons le ferme espoir que la chose n'aura pas lieu; mais, si elle avait lieu, nous ne la tolérerions pas. » Il ne s'attendait nullement à voir la protestation du duc de Gramont revêtir pareille forme. « Après cette déclaration, écrit lord Lyons, les ministres français ne se sont laissé aucune retraite, et s'ils ne réussissent pas à prévenir le succès du prince par des moyens pacifiques, ils n'ont, de leur aveu, d'autre alternative que de recourir à la guerre ». Mais la nation est avec eux : « La déclaration, cependant, quelque violente qu'elle ait été, ne va pas au delà des sentiments du pays [1]. »

L'ambassadeur d'Angleterre ne nous dissimule rien de sa surprise et de ses inquiétudes : « J'ai dit au duc de Gramont cet après-midi que je ne pouvais qu'être inquiet au sujet de la déclaration... faite la veille au Corps législatif. Je ne pouvais m'empêcher de penser, ajoutai-je, qu'un langage plus modéré aurait rendu plus facile la tâche de négocier avec la Prusse et l'Espagne... » M. de Gramont met en avant l'impossibilité de lutter contre l'opinion : « La nation était si

1. Télégrammes de lord Lyons à lord Granville, 6 et 7 juillet; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 50 et suiv.; rapport Saint-Marc Girardin, 16, d'après les *Parliament. Papers*, 1870, et les *Archives diplomatiques*, 1871-1872.

forteme
résister
Lord
Werthe
nement
d'attenc
Ce n'
l'espoir
réussir,
lern de
en est a
qu'ils re
dans...
de cons
fin, ils :
porter c
comme
« Cep
risque d
de l'Esp
Dès l
de l'Ang
tenu, le
prince c
ville écr
« Le go
autreme
ce jour,
querez
règne a
pays, a

imée sur cette question que l'on ne pouvait... volonté [1]... »

is n'admet pas cette nécessité : « ... Le baron ait engagé à faire part de l'opinion du gouver- ais au roi de Prusse, à Ems ; il eût été naturel résultat de cette démarche [2]... »

is que l'empereur et ses ministres renoncent à paix. « En ce moment, ils espèrent fermement la guerre, à empêcher le prince de Hohenzol- r la couronne d'Espagne. Ils pensent que, s'il ils gagneront de la popularité à l'intérieur... et ont leur crédit au dehors aussi bien qu'au de- s sont en outre pas fâchés d'avoir une occasion le sentiment public à l'égard de la Prusse. En- convaincus qu'il aurait été impossible de sup- , à tort ou à raison, la nation aurait considéré ouveau triomphe de la Prusse sur la France.

at, en poursuivant cette politique, ils ont couru le der l'orgueil de l'Allemagne, aussi bien que celui , dans la cause du prince de Hohenzollern [3]. »

illet, M. de Gramont réclame les bons offices re, par l'entremise de lord Lyons, bien qu'il ait langage belliqueux à ce dernier, ainsi qu'au ettemich. Lorsqu'il en est informé, lord Gran- ord Loftus, le représentant britannique à Berlin : ement de la Reine espère et ne peut pas faire e de croire que le projet, ignoré de lui jusqu'à ait pas reçu la sanction du roi... Vous ne man- e faire ressortir que le roi de Prusse, dont le curé un agrandissement si considérable à ce tenant une occasion non moins signalée... de

1. Télé
et 57, d'a
au prince
L'attitude
2. Lord
comte von
3. Lord
rdin, 21

« de lord Lyons à lord Granville, 7 juillet; *Enquête*, *ibid.*, 50 « mêmes sources. Voir aussi une dépêche du comte de Beust ternich, 10 juillet (Beust, *Mémoires*, II, 330); G. D. Weil, *ngleterre entre la France en 1870-1871*, 10 et suiv.

à lord Granville, 7 juillet, d'après une conversation avec le «Sonnenwalde, chargé d'affaires de Prusse.

« à lord Granville, 7 juillet; *Enquête*, rapport Saint-Marc Gi

rendre un service inestimable à l'Europe pour le maintien de la paix[1]. »

On voit l'ordre d'idées dans lequel se place dès maintenant le gouvernement britannique. Il désapprouve la candidature de Léopold et surtout les conditions dans lesquelles on l'a vue surgir. Il n'approuve pas davantage le ton menaçant de la diplomatie française, son « langage altier ». Il ne perd pas un instant pour conseiller à l'Espagne le retrait d'une candidature si mal accueillie d'un proche voisin. « Le gouvernement de la Reine n'a pas le désir de recommander à l'Espagne aucune personnalité spéciale comme futur souverain, ni d'intervenir en aucune façon dans le choix de la nation espagnole... Mais... il est impossible qu'il ne ressente pas d'anxiété pour les conséquences de la mesure adoptée par le gouvernement provisoire et il vous invite... à user de toute pression sur lui pour l'induire à abandonner ce projet[2]... »

Le comte de Beust n'est pas moins pressant dans un télégramme au représentant de l'Autriche à Berlin. Il montre « le danger de véritables perturbations dans la candidature du prince Léopold ». Il exprime « le ferme désir que l'amour de la paix et la haute intelligence du roi empêchent qu'il ne fasse entrer dans la politique européenne un élément de discorde si plein de périls[3] ». Lui aussi exprime « sa désappro-

1. Lord Granville à lord Lofttus, 7 juillet, Darimon, *Histoire d'un jour*, 2 et suiv.; lord Granville à lord Lyons, 7 juillet (*Archives diplomatiques*, 1871-1872, nº 15, 23); lord Granville à lord Lyons, 8 juillet, *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 55; lord Granville a fait connaître à l'ambassadeur de Prusse l'importance de donner une solution amicale à la question, sans tenir compte « de paroles précipitées, prononcées dans un moment de grande excitation ».

2. Lord Granville à M. Layard, 7 juillet (*Archives diplomatiques*, 1871-1872, nº 25, 37); lord Granville à M. Layard, 8 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 57) : le gouvernement britannique « fera tous ses efforts pour calmer l'irritation que ce qui s'est passé dans les Chambres françaises a pu provoquer à Berlin, et pour dissuader le gouvernement prussien d'entretenir l'idée de placer sur le trône d'Espagne un prince de la famille Hohenzollern... ». Il engage fortement le gouvernement provisoire « à chercher un moyen compatible avec sa dignité et son amour-propre de mettre fin à la crise actuelle ».

3. Télégramme du comte de Beust, 7 juillet, Darimon, *Histoire d'un jour*, 2-5, d'après les *Archives diplomatiques*, 1871-1872. — Le comte de Beust écrit en français au prince de Metternich : « Gramont veut-il un recette? La voici : ne pas s'attaquer au roi de Prusse, traiter la question en question espagnole, et si, à Madrid, on ne tient pas compte des réclamations et (on) envoie la flot-

bation et
gouverne
voit, la n
Quant à
conciliati
va faire s
à imiter s
chercher
être coml
ainsi à l
si fâcheu
qu'une ac
tant. Néa
se fera à l

D'aillet
porte à u
serait que
à Berlin
ici, on fer
candidatu

Envers
y a une
Gramont
vernemen
rait de lu

egret de la façon précipitée avec laquelle le français a parlé aux Chambres...[4] ». On le minante est la même que pour l'Angleterre. e, elle proteste également de son désir de nais en termes moins nets[1]. De Florence on au gouvernement anglais qu'on est tout prêt orts. M. de Cadorna est même chargé de re- à quel point une action commune pourrait entre les deux diplomaties. L'Italie prélude e des neutres, qui doit avoir pour nous de ltats. Le gouvernement britannique répond ommune ne paraît pas désirable pour l'inss, on tiendra Florence au courant de ce qui es et l'on compte sur la pareille[2].

e duc de Gramont ne ferme pas encore la tente. « Ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce ouvernement austro-hongrois fît comprendre face de l'irritation nationale qui se manifeste en d'engager le prince Léopold à refuser la »

Lyons, le duc est encore plus affirmatif : « Il solution de la question sur laquelle M. de orié d'appeler l'attention particulière du gou- Sa Majesté. Le prince de Hohenzollern pourne abandonner ses prétentions à la cour d'Es-

tille qui doit faire sortir u se fâche pou traire, vous communiqua une scène d'

1. Lord B 1872, nº 56,

2. Télégra *jour, ibid.*); lien m'inform le gouvernem une rupture candidature

3. Lord Gr

4. Télégra versation av

se le prince de Hohenzollern dans un pays de la race du Nord, dre de Brest ou de Cherbourg pour l'empêcher. Si la France elle aura de la peine à faire marcher le reste; si, au contraire attaques à elle, le monde les approuvera. » M. de Metternich au duc de Gramont, sans exception : « M. de Beust m'exprime unique » (Beust, *Mémoires*, II, 344).

id à lord Granville, 9 juillet, *Archives diplomatiques*, 1872,

le M. Visconti-Venosta, 7 juillet (Darimon, *Histoire d'un* yard à lord Granville, 10 juillet, *ibid.*). « Mais quelque sin- a trois des souverains de son gouvernement pour prévenir gnol aura toute l'énergie possible dans le choix de personnes France, et d'arriver à quelque arrangement par lequel la ce de Hohenzollern soit être écartée. »

à lord Lofttus, *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 60. e prince de Metternich au comte de Beust, d'après une com- de Gramont (Darimon, *Histoire d'un jour*, 263).

peuple... Une renonciation volontaire de la part du prince... serait, dans l'opinion du duc de Gramont, une solution heureuse de questions difficiles et compliquées, et il prie le gouvernement de Sa Majesté d'user de toute son influence pour l'obtenir, sans dissimuler, d'ailleurs, qu'il se prépare en vue d'une guerre possible.

Le retard mis à répondre par le gouvernement prussien fait que l'on ne peut différer plus longtemps les préparatifs: « Quelques mesures en ce sens ont déjà été prises, et demain les autorités militaires commenceront à travailler sérieusement. Les mouvements de troupes seront arrêtés dans le conseil de cabinet qui doit être tenu à Saint-Cloud demain dans la matinée[1]...

Cette dépêche est d'une extrême importance, pour différentes raisons. L'engagement qu'elle signale est formel de notre part. Que Léopold renonce à sa malencontreuse candidature, et tout est terminé. Le surlendemain, 10 juillet, cette promesse se nuance d'une réserve. « Si le prince, a dit le duc, veut, sur l'avis du roi de Prusse, retirer son acceptation, toute l'affaire sera terminée; mais si le prince, après sa conférence avec le roi, persiste dans sa candidature, la France déclarera immédiatement la guerre à la Prusse. » L'arrière-pensée est visible déjà; lord Lyons doute qu'il y ait lieu de poursuivre les négociations commencées en vue d'assurer la paix[2].

A l'égard de la Prusse, les mêmes efforts se heurtent à un parti pris véritable. Le comte von Bernstorff a reçu d'Ems, de Berlin et de Varzin des lettres d'où il résulte que l'affaire ne concerne aucunement le gouvernement prussien. Guillaume Ier est resté étranger, assure l'ambassadeur, aux négociations qui ont eu lieu avec le prince Léopold, mais il ne lui défend pas d'accepter la couronne. Lord Granville n'en insiste pas moins en faveur d'une solution pacifique, sauf à

1. Télégramme de lord Lyons à lord Granville, 8 juillet (*Archives diplomatiques*, 1872-1873, n° 38, bis).

2. Lord Lyons à lord Granville, 10 juillet (*Parliament. Papers*, 1870, 1re fascicule, n° 25; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 61; de Gramont, 70).

ne pas t
dans un

Le go
culté d'i
Aussi n'
tions su
la presse
mer les
France..
lord Gra
claratio
préparat
le craig
de Sa M
Peut-êtr
que les
leur mo

Le 10
M. de G
a « confi
calme et
sion. Il
le gouve
quiet en
et doit s
cieux d
l'amiabl

A ces
que sa r
très frai
Quant a
qu'ils ne

compte de « paroles précipitées, prononcées
ent de grande excitation[1] ».
ement britannique ne se dissimule pas la diffi-
e que notre attitude complique singulièrement.
pas cessé « de regretter la teneur des déclara-
ves faites dans les Chambres françaises et dans
larations qui tendent à exciter plutôt qu'à cal-
ments d'irritation qui se sont manifestés en
regrets du gouvernement de la Reine, ajoute
», ont encore été augmentés par suite de la dé-
vous a faite le duc de Gramont au sujet des
ilitaires... Une telle attitude est calculée, nous
pour faire avorter les efforts du gouvernement
en vue d'un règlement amical de la question...
ait-il mieux de les réserver pour l'avenir, alors
parties seront disposées à nous seconder par
ion[2]. »
Lyons prend pour thème d'un entretien avec
nt la dépêche qui précède. Le cabinet anglais
que le gouvernement de l'empereur agira avec
ération dans la direction future de la discus-
nt que regretter le langage altier dont a usé
ent comme la presse française. Il est plus in-
des préparatifs militaires en voie d'exécution.
mander si, dans cet état de choses, il serait judi-
tinuer ses efforts pour amener une solution à

ches si peu voilés, M. de Gramont ne trouve
se ordinaire : « ... Dans cette affaire, les minis-
ne font que suivre et non pas diriger la nation...
éparatifs militaires, la prudence... commande
nt point retardés[3]... »

1. Lord
2e partie,
2. Lord
2e partie,
3. Lord
2e partie,

ille à lord Lyons, 8 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II,

ille à lord Lyons, 9 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II,

à lord Granville, 10 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II,

Pourtant, les efforts de l'Angleterre et des autres puissances vont aboutir à un premier résultat. Le 10 juillet, lord Granville le comte ou marquis de La Valette, notre ambassadeur à Londres[1]. « Le général Prim s'occupe avec M. Layard de rechercher le moyen de terminer l'affaire... sans attendre la décision de l'Espagne[2]. » On peut admettre, avec M. Darimon, que cette nouvelle, communiquée à M. de Gramont, produit sur lui une mauvaise impression. Il écrit dans ce sens à M. Benedetti. La renonciation pure et simple ne lui suffit pas. Il y veut l'intervention du roi Guillaume. C'est dans ces dispositions que lord Lyons le trouve le 11 juillet, à midi. L'ambassadeur anglais ne lui cache pas sa surprise : Il y a tout lieu d'espérer le retrait de la candidature ; il « serait vraiment déplorable de voir la France entamer une guerre dont la cause pouvait être écartée... ». Pourquoi cette aggravation de ses demandes ? Le cabinet britannique est « en droit de se sentir déçu, pour ne pas dire blessé. Il avait été amené à croire que le retrait absolu des prétentions du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne était tout ce que désirait la France. Il a fait tous ses efforts pour arriver à ce résultat, et maintenant on lui dit que la France demande davantage[3] ! »

On le voit, l'incohérence de notre politique nous a aliéné l'Angleterre, sans que nous ayons contre elle le moindre sujet de plaintes. Nous avons pris à tâche de décourager ses efforts très réels en vue du maintien de la paix[4]. Rien d'étonnant qu'elle nous en sache mauvais gré. Elle nous le prouvera constamment au cours de la guerre.

1. Lord Granville à lord Lyons, 10 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II, 1re partie, 60).

2. Lord Lyons à lord Granville, 11 juillet (*Les Livres diplomatiques*, 1871-1872, n° 126, p. 164).

3. Lord Granville à lord Lyons, 14 septembre 1870, cité par M. Duvergier de Hauranne, *L'alliance anglaise et la ligue des neutres*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1871, 595.

VII

NÉGOCIATIONS AVEC LA RUSSIE

Nos i — ... La Russie et le traité de 1856. — L'affaire Candiani. — L'empereur Alexandre. — Le duc de G...

Le jou
déclarat
gouvern
circonst
fiques :
naîtra l
binaison
serions
influenc
qui pou
si cette
pold, c'

Dès l
ait tend
russe. I
à Saint-
« la Rus
sance d
ponsabi
d'un H
8 juillet
la réser
accentu
Berlin

ème où il jette dans le monde sa trop célèbre
e duc de Gramont invoque les bons offices du
t russe, sans lui rien cacher de la gravité des
, et en faisant appel à ses dispositions pacifi
ous sommes persuadés... que la Russie recon
issibilité où nous serions d'accepter une com
isiblement dirigée contre la France, et nous
ux d'apprendre qu'elle veut bien user de son
Berlin pour prévenir les graves complications
t naître d'un dissentiment à ce sujet..., car...
ance insiste pour l'avènement du prince Leo
guerre[1]. »

nière heure, il semble que, de notre part, il y
à se payer d'illusions au sujet du gouvernement
s sir A. Buchanan, l'ambassadeur d'Angleterre
sbourg, le chancelier Gortschakoff estime que
e saurait éprouver aucune alarme de la puis
Prusse » ; il admet comme entière la netteté
n gouvernement prussien dans la candidature
ollern[2]. Au contraire, le général Fleury écrit, le
luc de Gramont : « Mon impression est, malgré
fectée par le chancelier, que la netteté bien
notre langage amènera le Czar à envoyer à
présentations énergiques pour désarmer le roi

1. Dépê
Revue de
2. Sir A
Revue des

M. de Gramont au général Fleury, 6 juillet 1870, Enquête, II, 1re partie, 15 janvier 1870, 1re série).
taines à lord Granville, 9 juillet, E. Buchanan, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1873, 649.

Guillaume s'offrir plus en avant (sic) dans cette périlleuse négociation[1] ».

D'ailleurs, nous ne savons même pas saisir, quand peut-être il en est temps encore, l'occasion de nous concilier le gouvernement russe. Les 8 et 9 juillet, le général et le chancelier ont une conversation « fort grave » : La Russie, dit Gortschakoff, est toujours désireuse de voir s'établir une entente cordiale avec la France, mais il serait nécessaire que celle-ci donnât des gages de conciliation en Orient. Le gouvernement russe a regretté de voir dans une récente discussion[2] le chef du cabinet invoquer les traités de 1856 et de 1868 comme une garantie inviolable de paix, alors qu'ils n'ont été respectés ni l'un ni l'autre.

L'invitation est positive : le prince Gortschakoff n'a jamais caché son désir de voir garantir le traité de Paris; il voit dans les prochains événements l'occasion d'accomplir ce rêve de sa vie. Mais le gouvernement de l'empereur n'a pas encore pris parti à cet égard. Combattu entre le souci de ne pas mécontenter l'Angleterre et celui de se concilier la Russie, il ne sait pas faire un choix indispensable. Le général Fleury, qui n'a aucune instruction, répond avec calme « à cette ouverture », sans s'engager[3].

Auprès d'Alexandre II, il croit rencontrer « un accueil très ouvert, très libre d'arrière-pensée ». L'empereur de Russie « comprend tout ce que l'offre du trône au prince de Hohenzollern a de blessant pour la France ». Il « reconnaît, quel que soit le peu de valeur du candidat, que ce prince ne deviendrait pas moins un drapeau pour la Prusse à un moment donné ». Aussi charge-t-il l'ambassadeur « de faire connaître à l'empereur qu'il a de fortes raisons de croire

1. Le général Fleury au duc de Gramont, 8 juillet. Comte Fleury, *loc. cit.*, 293.

2. Celle du 30 juin 1870. Voir *supra*, p. 248.

3. Comte Fleury, *loc. cit.* Le comte de Bismarck avait proposé la revision du traité de 1856 au prince de Metternich, par dépêche du 21 janvier 1867. La Russie déclina une conférence (Bismarck, *Mémoires*, I, *loc. cit.*). Voir *ibidem*, 70, l'introduction au *Livre rouge* de 1868; d'après M. de Bismarck, au cours des pourparlers d'Ems en juillet 1870, la Russie s'associa au ravitaillement de la Prusse à la dénonciation du traité de Paris (*Mémoires*, II, 129). Voir *supra*, p. 196.

que cett
D'un au
a reçu d
de Russ
gage de
Dès l
grande :
favorabl
sur le t
seignem
veille. I
ment pa
considér
un lang
intérêts
Dans
point en
M. de V
de voir,
commun
difficile.
ment no
Léopold
Alexa
10 juille

1. Comte
7h50 du s
2. Par c
hostile à l
reproduits
Voici le d
de leurs p
qu'il est, n
pour la Fr
3. Comt
duc au gé
« Je ne pe
honneur n
cherons se
4. Le g
Darimon,

ne ourdie par le maréchal Prim n'aboutira pas.
té, ajoute le général Fleury, le comte Chotek
ice Gortschakoff l'information que le cabinet
ait fait entendre au cabinet de Berlin le lan-
is grande modération[1]... »
lemain, la confiance du général paraît moins
presse gouvernementale ici ne me semble pas
disposée à suivre le gouvernement français
de sa susceptibilité[2]... » Il demande des rens
pour motiver la déclaration qu'il a faite la
e de Gramont répond qu'elle l'est suffisam-
e que lui-même a faite le 6 juillet. On ne peut
omme une preuve de susceptibilité excessive
icté par le souci de notre honneur et de nos

alité, les impressions du chancelier ne sont
re faveur. Il fait dire au général Fleury, par
nann, que, tout en comprenant notre manière
grette la forme par trop comminatoire de nos
ons, parce qu'elle rend la conciliation plus
oi de Prusse n'est pour rien, ni son gouverne-
s, dans l'offre de la candidature faite au prince

Il semble mieux disposé. On annonce que, le
envoie le prince Gortschakoff en Allemagne,

c. loc. cit., 296, le général Fleury au duc de Gramont, 9 juillet, ramont, *Histoire d'un peuple*, 283; Bismarck, 343.

a *Gazette de Moscou*, dont le directeur, M. Katkof, est très e, nous est favorable (Extraits en date des 26, 27, 28 juillet, *Journal officiel* des 6 et 7 août 1870, p. 1375, 1376, 1380).

« Les journaux de Saint-Pétersbourg commencent à prendre ns contre la France. On peut dire sans exagérer que l'Europe seurs sur dix, si elles ne prennent pas ouvertement parti n moins ne l'encouragent plus à tenir la cause de la guerre. »

y, loc. cit., 296). Le général Fleury au duc de Gramont; 9 ro juillet. La première rédaction de M. de Gramont portait : qu'on pouvait appeler toutes les dépêches entre elles, si vous n'êtes pas disposé à nous y suivre, nous y suivr

5. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 53.

Fleury au duc de Gramont, 10 juillet, comte Fleury, 296, *n d'un peuple*, 76.

avec ordre « de faire entendre à Berlin les conseils les plus pacifiques et de corroborer ainsi la lettre déjà écrite dans ce sens au roi de Prusse[1] ». Il prie instamment son oncle d'ordonner le désistement du prince Léopold : « Ce serait le moyen de ménager les justes susceptibilités éveillées à Paris aussi bien qu'à Berlin, avec lesquelles les deux souverains sont également tenus de compter[2]. » Telle est du moins la version du général Fleury, mais nous allons être bientôt édifiés sur les dispositions réelles de l'empereur de Russie.

1. Le général Fleury au duc de Gramont, 12 juillet, comte Fleury, *loc. cit.*

2. Passage reproduit dans une dépêche du général Fleury au duc de Gramont, 12 juillet, comte Fleury, 295. La rapport de sir A. Buchanan à lord Granville, analysé par M. Bismarck, 26, porte que l'empereur recommande au roi Guillaume d'agir avec prudence, sans se laisser influencer par le langage de la presse et des Chambres françaises. Si le cabinet de Berlin déclare solennellement qu'il n'a pas encore pris un choix du prince Léopold, le gouvernement français reconnaîtra qu'il n'a aucun motif pour faire la guerre.

VIII

NÉGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE

Indifférence de

Espagnols au sujet de la candidature. — Premiers pourparlers. — Envoi d'Olozaga à Berlin. — Mission du général Prim à Bucarest.

M. de
espagno
que la d
celle de
« Le poi
dans la
faveur e
de ce fai
relations
que la
prix à u
tranger.
D'aill
dans ce
M. Merc
du gouv
à plaide
dès la d
mieux q
tout ce
l'empere
chagrin.
sont en
« Jam

marck compte sur un soulèvement de la fierté
utre l'intervention française. Il prévoit même
ution de guerre de l'Espagne à la France suivra
rance à la Prusse. Il est bientôt détrompé :
honneur espagnol, qui se montra si sensible
ion des Carolines, ne se manifesta pas en notre
o. » A en croire le grand ministre, l'explication
rait être cherchée dans « les sympathies et les
rnationales des partis républicains[2] ». Il semble
soit plus simple : l'Espagne n'attache aucun
jet de candidature suscité uniquement par l'é-
y renoncera sans peine.
le gouvernement britannique insiste vivement
l'Italie fait de même[3]. Le ministre de France,
Lostende, renouvelle ses protestations auprès
nent provisoire. Le maréchal Prim en est réduit
circonstances atténuantes[4]. A un ami, il écrit,
ation du duc de Gramont : « Vous connaissez
rsonne mes sympathies et mon affection pour
uche à la France, ainsi que mon respect pour
Vous comprenez par conséquent mon profond
is que faire, quand les intérêts de notre patrie

n'aurais pu croire que la France prendrait

1. Bisma
ources et souvenirs, II, 96.
2. Lord
le à M. Layard (*Archives diplomatiques*, 1891-1892, n° 25,
37, n° 37,
pêche Vitzthum-Vimercati (*loc. cit.*, n° 54, 63).
3. Voir
p. 214.

GUE
1870. 17

cette question ni à aucune ; jamais je ne prévoyais (*sic*) qu'elle pût donner lieu à des complications européennes... mais, au point où nous en sommes arrivés, reculer serait honteux. Il faut avant tout sauver l'honneur national... En avant et vive l'Espagne[1] !

Toutefois, cette première décision se modifie très vite. Le 7, il dit à M. Mercier de Lostende : « Comment sortir de là ? Je ne vois qu'un moyen : que le prince dise qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite sa retraite. » Mais il refuse encore de prendre l'initiative de ce mouvement en arrière. L'action de l'Angleterre et des autres puissances va sans doute le déterminer à faire un pas de plus[2].

Le maréchal Serrano affecte d'être fort mécontent : « Prim fait toujours des choses comme cela ! » Son candidat était le duc de Montpensier ; c'est à défaut qu'il a accepté un Hohenzollern. Il a vis-à-vis de nous les sentiments les plus courtisans, et l'attitude du gouvernement espagnol en est modifiée. Dès le 9, d'après M. Mercier de Lostende, on ne songe plus à Madrid qu'à « sortir de l'affaire d'une manière convenable », en soulignant que le roi Guillaume refuse son consentement. D'ailleurs, la certitude d'avoir la majorité aux Cortès décroît chaque jour[3]. Finalement, on apprend que le maréchal verra Prim le lendemain, 10 juillet. S'il y consent, on enverra une personne de confiance auprès du prince Léopold, pour le décider à la retraite[4].

En effet, le 10, Serrano et Prim ont une discussion très vive. Le dernier finit par dire : « Il faut tâcher de retirer cette candidature ; vous ne vous êtes mêlé de rien jusqu'ici ; employez-vous-y[5]. » Le même jour, le régent apprend à

1. Cité par M. Darimon, *Histoire d'un jour*, 18.

2. Télégramme de M. Mercier de Lostende, 7 juillet, 5h 20 du soir, de Gramont, 366.

3. *Enquête*, déposition, III, déposition de Chaudordy, 374.

4. Benedetti, 433 ; télégramme de M. Mercier de Lostende, 9 juillet, 10 heures du matin et 11h 55 du soir. Le premier est reproduit par M. de Gramont, 380.

5. M. Mercier de Lostende au duc de Gramont, 9 juillet, *Archives diplomatiques*, 1871-1872, nº 46, 56.

6. Darimon, 18 et suiv.

notre am
le génér
à M. de
de sa p
Lostend
prince à

L'aml
refusé d
certitud
des plus
à Berlin

Une
prince
de son
Gramon
voyé, M
entretie
zollern
ainsi qu

Avan
de s'ent
impress
réunisse
pourra
une maj
Léopold
le pays,
l'intérie
par la g

ideur qu'il envoie au prince Léopold un agent, pez Dominguez, autorisé à expliquer aux [illegible] narck les motifs qui militent pour une retraite ainsi, suivant l'expression de M. Mercier de Espagne renonce plus vite au prince que le agne[1].

leur d'Espagne à Paris, M. Olozaga, a d'abord oire à la candidature. Quand il reçoit, vers t égard, il écrit au maréchal Serrano une lettre s. C'est cette lettre, datée, que dévoile l'ancien énéral Lopez Dominguez.

circonstance intervient dans le même sens. Les s de Roumanie est inquiet des bruits fort inquiétants Il craint pour sa propre sécurité... Le chef de esse des menaces non dissimulées à mots couverts at. Celui-ci, deux heures après en télégraphie à rt pour Signaringen. Il va exhorter les Hohenzo état des esprits en France et en Roumanie, les conséquences de la candidature Léopold[2]. uitter Paris, le 8 juillet, M. Strat juge nécessaire avec M. Olozaga, qui lui communique ses il est à peu près impossible qu'un candidat Cortès une majorité sérieuse. Sans doute, son appel à l'orgueil national et déterminera même factice, peu flatteuse pour elle. « ... Le persister maintenant sa candidature, c'était s'exposer aux malheurs d'une guerre européenne, tandis qu'à s partis hostiles se préparaient à la revendiquer civile[3]. »

1. M. M
Archives
suiv.; lord
justificativ
magne fat
2. Darim
3. Darim
mission S
l'histoire,
semble êtr

de Lostende au duc de Gramont, 10 juillet, 1h 30 du soir, *Archives diplomatiques*, 1871-1872, nº 46, 57. Benedetti, 434. Bismarck, 2e partie, 88. Lettre de Strat à lord Lyons, 10 juillet, d'après M. Rothan, *Revue des deux mondes*, 1er août 1870, 643. L'auteur du général Lopez Dominguez en 1870 [illegible] ; *Aus dem Leben*, II, 200-201 ; *Les derniers Bourbons*, 2e partie, 88. — D'après M. Benedetti, Prim aurait déclaré à Bismarck, le 8 juillet, que le gouvernement espagnol ne pouvait pas [illegible] (Benedetti, 433). Cette version est reproduite par M. Rothan, *Revue des deux mondes*, 1er août 1870, 643. M. Emile Ollivier (*M. Thiers devant l'histoire*, 1870-1871, 1re partie, 88) a également adopté cette version. Elle a été démentie par Napoléon III (*Aus dem Leben*, II, 200).

A Sigmaringen, M. Strat trouve le prince Antoine très ému de la tournure des événements. Il ne se dissimule pas que, dans ces conditions, l'élection de son fils rencontrerait une résistance obstinée. Il craint surtout les suites pour le prince Charles. Dès lors il est disposé à la retraite. Sa décision n'est point encore définitive, quand M. Strat envoie à M. Olozaga une dépêche chiffrée faisant prévoir le succès (12 juillet au soir). L'ambassadeur se rend aussitôt à Sigmaringen, pour communiquer cette nouvelle à l'empereur, qui en témoigne une grande joie. Tout semble terminé, grâce aux pourparlers extra-officiels et malgré la déclaration non moins extra-officielle du duc de Gramont[1].

1. Rapport, p.

IX

JOURNÉE DU 12 JUILLET

L'opinion. — Le duc Interpell M. de W

esse. — Le conseil du 11 juillet. — Rapports entre le prince Léopold, mont et la représentation. — M. Emile Ollivier au Corps législatif. — vernois. — M. de Gramont et M. Olozaga. — M. de Bismarck et — La demande de garantie.

Impru
Gramon
souhaite
sa cour
demand
que nou
Très bi
discussi
tard ».
nement
qu'on p
mations
Le mên
tionnel,
porte à
le souve
rien à
Détroya
l'avis d
France
garanti
termine
ou la
M. de I

ment surexcitée par la déclaration du duc de
opinion ne tarde pas à aller plus loin que le
e gouvernement. On cherche en vain à enrayer
e 7 juillet, à la Chambre, M. Ernest Picard
connaître les réponses aux communications
ns adressées à Berlin (*Oui! Oui! Très bien!
gauche*). M. Jules Favre propose de fixer la
e l'interpellation du 8 au 9 juillet « au plus
ntraire, M. Emile Ollivier demande un ajour-
débats. « *M. Jules Favre :* Indéfiniment, afin
faire des tripotages de Bourse! (*Vives exclamations entre et à droite. — A l'ordre! A l'ordre!*) »
ir, M. Robert Mitchell écrit dans le *Constitu-*
ne de M. Emile Ollivier : « Si, comme tout
oire, le peuple espagnol refuse spontanément
qu'on prétend lui imposer, nous n'aurons plus
uder au cabinet de Berlin. » Le 8, M. Léonce
ond dans la *Liberté* : « Nous ne sommes pas de
nstitutionnel; nous pensons qu'il resterait à la
'Europe à demander au cabinet de Berlin des
i le lieut étroitement. » M. Emile de Girardin
i dans la *France* un article intitulé *Un compte
e* : « Plutôt que de compromettre l'œuvre de
rck, la Prusse refusera de se battre; eh bien!

1. *Jour* — *Teiel* du 8 juillet 1870, 2 sept. Sept vues seulement se prononcent pour la di en immédiate.

abîmes à coups de canons dans le dos, nous la contraindrons de passer le Rhin et de venir la rive gauche[1]. » Ces sottes fanfaronnades paraissent toutes naturelles, tant la masse du pays ignore l'Allemagne et nos forces respectives.

Aussi, le ton d'une grande partie des journaux devient de plus en plus violent ; il semble qu'on prenne à tâche d'affoler l'opinion, ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi en France, car l'extrême centralisation prête une importance exagérée à la façon de voir d'une fraction, souvent minime, des habitants de Paris. La surexcitation est si grande que, dans la nuit du 11 au 12, M. de Gramont télégraphie à M. Benedetti : « Vous ne pouvez vous imaginer à quel point l'opinion publique est excitée. Elle nous déborde de tous côtés, et nous compromet les heures[2]. »

Jusqu'alors nous n'avons rien obtenu du roi de Prusse; deux télégrammes d'Ems qui arrivent à 7 heures et demie du matin, sans changer cette situation, font ressortir le danger de préparatifs malheureux qui provoqueraient inévitablement la guerre[3]. Mais M. Benedetti annonce également qu'il sera reçu pour le soir le lendemain.

Le 12 juillet, au conseil du matin, la discussion est longue. Finalement on décide d'attendre les résultats de l'audience accordée à notre ambassadeur[4]. A la Chambre, l'agitation est telle que le cabinet juge une communication nécessaire. Le duc de Gramont annonce que le gouvernement « attend la réponse d'où dépendent ses résolutions ». Il fait appel au « patriotisme et au sens politique » des députés pour qu'ils se contentent de ces déclarations. M. Arago intervient alors; « de sa voix tonnante », il demande si les questions adressées à la Prusse n'ont trait qu'à l'incident Hohenzollern, auquel cas on pourrait espérer la continuation de la paix. A ces mots, explosion de murmures et d'interpellations pas-

1. Cités par Mac Carthy, II, 393; de Maupas, II, 346 et suiv.
2. Télégramme du 12 juillet, 1 heure du matin, de Gramont, 74.
3. Télégrammes du 12 juillet, 8 heures et 10 h. 25 du soir (de Gramont, 380-382).
4. De Gramont, 77-79.

sionnée: de Gramont voulant répondre : « Non, non, pas ! Ne parlez pas ! » Un crescendo de bruit et de murmures, sans raison, car la réponse devait ne répo semble pourtant prochaine. Le 13 juillet, vers côtés. I in, M. Olozaga reçoit ce télégramme : aisée[1].

« Signamanca, 13 juillet, 10 h. du matin.

La so sieur l'Ambassadeur d'Espagne à Paris. 11h45 d

« Je c le mon devoir de vous informer, comme représ sentant engue à Paris, que je viens d'expédier à Madrid, au marc Prim, la dépêche suivante :

« Vu Maréchal Prim, Madrid. ture de pénible implications que paraît soulever la candidature espagne fils Léopold au trône d'Espagne et la satisfaction prendre les dernières événements ont causée au peuple convain le mettant dans une alternative où il ne saurait rait ave seil que du sentiment de vous indépendance, fils a c t'en pareille circonstance, votre patriotisme aux nom. » sincérité et la spontanéité aux félicitations sont en acceptant la candidature, je la retire en vous

C'est neres inespéré, après les événements qui s'étaient de Gra . En l'apprenant, M. Benedetti s'écrie, dit-on : « Ces g t ont un bonheur insolent ! C'est le plus terrible victoire matique que j'aie jamais vues de mes yeux[2]. » M. G pa s'empresse de porter ce télégramme à la connaissan l'Empereur et de M. Emile Ollivier. Quant au duc de mont, il a déjà dû en recevoir communication.

1. De d, 8-9.
2. Dar *Histoire d'un jour*, 85, de Maupas, II, *Aus dem* 507; « *sur la Prusse*, cahier pour la Prusse », Mac Carthy, II, 346. , II, 393-395, *La dernière des Napoléon*, 301.

par le service des télégraphes [1]. Il ne le communique pas à M. Benedetti, quoiqu'il lui adresse deux télégrammes, dont le dernier est tout à fait caractéristique : « Employez toute votre habileté, je dirai même votre adresse, à constater que la *renonciation* du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, transmise* ou *communiquée par le roi de Prusse* ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du roi doit à tout prix être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière *saisissable* [2]. »

On voit que M. de Gramont suit son idée : obtenir que le gouvernement prussien soit engagé dans le retrait de la candidature [3].

La situation est entièrement modifiée. Une réunion du conseil s'impose. Mais l'habitude est prise d'arrêter les résolutions importantes en petit comité, entre l'empereur et un ou deux des ministres. Ceux-ci ne se réuniront donc pas, au

1. M. le duc de Gramont a dit (*Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 99) qu'il avait connu la renonciation par une dépêche de l'agence Havas destinée au maréchal Prim, et que lui apporta M. Olozaga. Il a écrit (*La France et la Prusse avant la guerre*, 112) : « Non seulement le roi de Prusse ne nous communiquait rien, mais nous apprenions le désistement par une dépêche télégraphique de l'agence Havas, expédiée au clair et, par conséquent, connue sur son passage par bien d'autres avant de nous arriver... Déjà, en effet, pendant notre entretien (avec M. Olozaga), elle nous était parvenue par la voie ordinaire des télégrammes d'agences... » Avec M. Darimon, *loc. cit.*, 68-74, nous estimons qu'il y a là une erreur. A cette époque, le bureau des télégraphes appelé le *service officiel* recevait communication, le premier, des dépêches adressées de province et de l'étranger aux journaux de Paris et même, par une interprétation abusive de l'article 3 de la loi du 9 novembre 1850, de toute dépêche politique, sous prétexte qu'elle était « de nature à compromettre la tranquillité publique ». Il en envoyait des copies au ministre de l'intérieur, ainsi qu'au ministre intéressé. M. de Gramont dut donc avoir connaissance du télégramme du prince Antoine, à peu près en même temps qu'il était remis à M. Olozaga.

2. De Gramont, 102-103, télégrammes de midi 45 et de 1h 40 ; *Enquête*, rapport Saint-Marc-Girardin, 48. M. Benedetti, 358 et suiv., modifie ce texte par la suppression des mots « et même votre adresse ». Il écrit *suffisante* au lieu de *saisissable*. Il date ce télégramme de 2h 15 comme le précédent, qui se termine ainsi : « Nous ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il demande, mais nous espérons que ce délai ne s'étendra pas au delà d'un jour » (Benedetti, *loc. cit.*).

3. *Enquête*, dépositions, I, Gramont, 99. Nous ne croyons pas justifiée cette opinion émise par M. Darimon, 39 et suiv. : « Que veut-il donc ? Il a entrevu un succès pour l'empereur, et il veut en avoir l'honneur. » L'explication est plus simple.

risque de
manifeste
M. Ém
aisément
besoin d'
latif, il re
Plancy, c
Il s'empr
ne cesse-
que dans
M. Émile
Dès se
Ollivier e
Il fait cou
zaga et aj
de la can
nications
dit, sur l
Hohenzo
instant, c
avisés sa
gagner la
officieux
hautemer
Au Con
vier aper
s'élance i
nous avo

incohérence d'opinions » qui va clairement se

Ollivier est très heureux de la renonciation si
nue. Avec sa nature expansive, il éprouve le
ire part à tous. En se rendant au Corps législ-
ntre sur la place de la Concorde le baron de
té, M. Léonce Détroyat et un autre journaliste.
de leur montrer la dépêche. « C'est la paix ! »
le répéter. Il entraîne ainsi M. Détroyat jus-
palais, en le priant de persuader à son oncle,
Girardin, d'être moins belliqueux [2].
trée dans la salle des Pas-Perdus, M. Émile
touré d'un groupe de députés et de curieux.
re le contenu du télégramme reçu par M. Olo-
: « Nous n'avons jamais demandé que le retrait
ture du prince de Hohenzollern ; nos commu-
c la Prusse n'ont jamais porté, comme on l'a
ité de Prague. La candidature du prince de
est retirée ; l'incident est terminé [3]. » En un
paroles courent le palais Bourbon. Des gens
dans des fiacres et font assaut de vitesse pour
rse. La rente monte de deux francs ; le journal
ministère, *Le Constitutionnel*, va témoigner
sa satisfaction [4].
égislatif, les avis sont partagés. M. Émile Olli-
M. Thiers dans la salle des conférences. Il
: « Vous aviez raison ; oui, nous avons réussi,
btenu ce que nous désirions. C'est la paix ! »

1. Darimon, *loc. cit.*
2. Darimon, et suiv. D'après le même auteur, M. de Girardin attend M. Détroyat à la du pont sur la place de la Concorde, pour avoir des nouvelles. Il est M. Hector Pessard, très peu partisan de la guerre. Quand M. Détroyat répété les paroles de M. Émile Ollivier, M. de Girardin le quitte brusq it, en haussant les épaules.
3. Darimon, *loc. cit.*, Pinard, II, 39 ; Comptes rendus du *Public*, de la *France*, du *Gaulois*, *Liberté*, du *Rappel*, de la *Gazette de France*, du *Pays*, cités par M. Dari 157-165 et suiv.
4. De Ma 52¼ et suiv. ; Darimon, *loc. cit.* Le 3 p. 100 passe de 68 fr. 80 c. à 70 f c. au comptant (*Journal officiel* du 15 juillet 1870).

Il veut montrer la dépêche ; mais il faut courir à travers toutes les salles pour la ressaisir ; elle a passé de mains en mains. M. Thiers la lit : « Maintenant, dit-il, il faut vous tenir tranquilles [1] ». L'avis est mérité.

La première surprise passée, en effet, on blâme sévèrement l'indiscrétion, la légèreté impardonnable du ministre: il a paru se prêter à des manœuvres de Bourse. On étudie le texte du télégramme. Les partisans de la guerre remarquent qu'il émane du « père Antoine » et non de Léopold, l'intéressé. Partout des discussions violentes ; on menace les ministres d'une interpellation ; on les accuse de naïveté, sinon de sottise. C'est un concert de récriminations. On trouve la satisfaction obtenue incomplète et dérisoire [2]. M. Clément Duvernois et ses amis de la droite s'agitent surtout. Leur chef a sa demande d'interpellation en poche ; il a annoncé par avance qu'il la déposerait, « si les affaires tournaient à la paix ». Son but n'est aucunement dissimulé: il veut renverser le ministère. Mais, quoi qu'on en ait dit, l'empereur n'y est pour rien [3].

1. Darimon, 60-66. D'après M. Thiers (*Enquête*, dépositions, I, Thiers, 68) et M. Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, 161, M. Émile Ollivier court à M. Thiers, au début de la séance, et lui dit : « Vous aviez raison ; moi, nous avons réussi ; nous avons obtenu ce que nous désirions, c'est la paix », et après : « Soyez rassuré, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper. »

2. Darimon, 60-66 ; de Maupas, II, 509 ; Pinard, II, 39 et suiv.

3. Darimon, *Notes*, 60-66, 86-96 ; marquis de Jaucourt, *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III*, Genève, 1871 (attribué à Napoléon III) ; Clément Duvernois, *l'Ordre* des 15 septembre et 15 octobre 1871, Darimon, 91-94. — Dans ses *Échos parlementaires*, datés de 1850, le *Gaulois* imprimait : « M. Duvernois, si les affaires tournent à la paix, interpellera le ministère » (Darimon, *Notes*, 85) On a parfois accusé l'empereur d'avoir provoqué l'interpellation. Selon M. Duvernois (*l'Ordre* du 15 septembre), « l'empereur ne la connut même pas et, quand il la connut après coup, il ne fut pas l'approuver ». En effet, Napoléon III regretta cette démonstration, « parce qu'elle obligeait, disait-il, son gouvernement à hâter le moment des explications que la prudence commandait, au contraire, de différer le plus longtemps possible ». Plus tard (*l'Ordre* du 25 octobre 1871), M. Duvernois essaya de donner à son interpellation un sens pacifique. Il entendait réclamer le désarmement : « Là, désormais, était la seule garantie qui pût nous assurer des bonnes intentions de la Prusse. »

Il avait contre M. Émile Ollivier des sujets particuliers d'animosité ; il prit une part active à la formation du cabinet, en fit même partie pendant deux heures et dut disparaître pour des raisons purement personnelles. Il parut d'abord se résigner, puis glissa à l'hostilité déclarée. Au sujet d'un article sur la loi

Dès l'o
vante : «
garanties
ter un re
pas pour
gouverne
A ce n
ne recevr
d'autant
été sinon
dans les
de Valdr
de le fair
« *Le p*
(*Bruyan*
« *M.*
Rhin [1]. »
Vers t
dans son
baron de
mée [2], q
reçu sans
haute im
et passe
M. Ol
le télégr
copie, pu

des conseil
rand du
Duvernois
Papiers et
français et
mois à la pl
D'après
M. Rouher
1. *Journ*
6662 ; de
2. M. de
M. de Bou
comte de
au roi, 12

ture de la séance, il dépose la demande sui-
s demandons à interpeller le cabinet sur les
l a stipulées ou qu'il compte stipuler pour évi-
des complications avec la Prusse. » Il n'insiste
r la discussion : il est tout prêt à attendre le
t.

nt, M. Ernest Picard demande si la Chambre
s une communication qui lui a été annoncée,
ix que des dépêches d'un véritable intérêt ont
bliées, du moins publiquement communiquées
s de conférence. Un ministre, M. Chevandier
, répond que le gouvernement n'est pas en état
. Picard insiste sans obtenir de réponse.

lent Schneider. — Nous passons au chapitre 11
larité. Agitation).

ontet. — Nous ferions mieux de passer le

heures moins un quart, le duc de Gramont est
binet du quai d'Orsay, en conférence avec le
erther, qu'il a reçu avec son affabilité accentu-
M. Olozaga se présente et insiste pour être
ard, annonçant une communication de la plus
ance. M. de Werther consent à céder la place
un salon voisin.

a entre, la figure radieuse. Il présente au duc
e du prince Antoine et même lui en remet
onner à sa démarche un caractère officiel. Mais

raux, M. Émile Ollivier posa nettement la question de son
l de l'empereur, le *Peuple français*. Il eut gain de cause.
le lendemain le *Volontaire* (Darimon, *Notes*, 66-68, 84-85). Les
spondance ne laissent aucun doute sur ce fait que le *Peuple*
rgane de Napoléon III. On appelait aux Tuileries M. Duver-
le l'empereur » (Darimon, *Notes*, 85).
Darimon, les deux articles de l'*Ordre* furent inspirés par

ciel du 13 juillet 1870, 1236 ; Darimon, *Histoire d'un jour*,
nt, 112-115.
ther est arrivé d'Ems le matin, un peu après 10 heures, avec
y. M. de Gramont envoie immédiatement son chef de cabinet,
ey, pour le prier de l'aller voir (Rapport du baron de Werther
, Benedetti, 440-443 ; de Gramont, 391-394).

M. de Gramont ne partage en rien la satisfaction de son interlocuteur. Il cherche à amoindrir la valeur de sa communication. Sans doute, le gouvernement espagnol est tout à fait dégagé ; mais, quant au reste, notre situation devient plus difficile, puisque nous perdons tout espoir d'une participation, même indirecte, du roi à la renonciation. Il est tout près de la considérer comme un échec de notre diplomatie. Il nie que le télégramme du prince soit une pièce officielle ; il affirme enfin le contraire[1].

Les deux négociateurs se séparent dans les dispositions que l'on devine. Le baron de Werther rentre après le départ de M. Olozaga et M. de Gramont lui parle de la renonciation : « Évidemment, le roi a dû te consulter ? — Non, répond-il, il n'y a pas eu de conseil. — La conversation continue sur ce thème. M. de Werther invoque la parenté du prince de Hohenzollern avec l'empereur comme un motif pour que sa candidature soit bien accueillie en France. Mais « cet argument blesse ici d'une façon particulière[2]. » — « Si le roi est désolé de ce qui arrive, continue M. de Gramont, si le roi tient beaucoup à conserver de bons rapports avec l'empereur, s'il y a un malentendu, qu'il s'explique. Vous, M. de Werther, vous désirez autant que nous la paix ; si nous pouvions arranger tous les deux cette affaire, nous aurions rendu un grand service à nos deux pays. — Que pourrait faire le roi ? — Il pourrait écrire une lettre à l'empereur[3]. » Pour mieux préciser, le duc rédige une note dont il remet copie à son interlocuteur : « En autorisant le prince Léopold

1. *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 190 ; Darimon, 66-75. — Dans la matinée, assure-t-il, M. de Gramont ne parle que d'après « Havas ce télégramme daté de Madrid ». « Le gouvernement du roi, impérial Peuple, a reçu du prince Antoine de Hohenzollern une lettre annonçant qu'avec prévoyance des complications qui pourraient naître de la candidature de son fils Léopold au trône d'Espagne, il l'a retirée en son nom. »

« Le prince Antoine ajoute que, les derniers événements ayant créé à l'Espagne une situation telle qu'elle ne saurait prendre conseil que du sentiment de son indépendance, les actes de gouvernement être considérés comme sincères et spontanés, ainsi que cela est nécessaire pour l'existence d'une monarchie » (Darimon, 74-80).

2. Rapport de M. de Werther, déjà cité.

3. *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 190 ; Rapport de M. de Werther.

de Hohe
ne croya
la natio
du princ
cause d
gouvern

Bien
M. de G
Dans no
demeure
elle n'es
idée se t
du roi, «
soumett
les ordre

A Ber
que l'on
vault à u

1. De G
d'un projet
l'ambassad
pagne, qui
fin à un it
— J'attacl
la France,
garder. »
positions,

2. « Mai
note qui i
jugerez. M
au roi » (I

Le 1er, «
m'a écrit «
de quitter

Dans sa
que, lors «
n'avait jar
fit observe
« Mais je
prétendu l
Gramont «
la situatio
conserver
un arrang
point sepa

erm à accepter la candidature [illegible]
, porter atteinte aux [illegible]
gaise. Sa Majesté [illegible]
Hohenzollern, et regrette [illegible]
sintelligence dépendant [illegible]
et celui de l'empereur.
s'en défendre[1], [illegible]
it à la protestation d'amitié [illegible]
ditions respectives, après la [illegible]
juillet, pareille déclaration [illegible]
moyen détourné de [illegible]
ne le duc de Gramont [illegible]
auteur d'un grand progrès, [illegible]
ette humiliation, [illegible]
l'empereur, sans [illegible]
à Ems, cette nouvelle [illegible]
re. Dans les conversations [illegible]
éclarations de guerre. [illegible]

sion. En outre, le duc de Gramont [illegible]
ne d'Ems, mais par [illegible]
Roi exprimait [illegible]
ait été offerte, [illegible]
duction, [illegible]
de plus aux [illegible]
« pouvait [illegible]
tion, [illegible]
succès, [illegible]

Cet article [illegible]
je ne vois [illegible]
tendre parler [illegible]
« dépositions, I, de Gramont, 190).
vait chez le duc. M. de Werther [illegible]
ne vous [illegible]
Enquête, dépositions, I, de Gramont, 190 et suiv.
Le 13 juillet déjà [illegible]
voulait [illegible]
Gramont [illegible]
l'entretien de dimanche [illegible]
cette assurance [illegible]
et demande de [illegible]
sous de Berlin, [illegible]
gea avec le baron de Werther [illegible]
tentaire. Il a été [illegible]
sur la majorité des [illegible]
pas été [illegible]
prévoir de la France (Darimon, 66).

que le duc de Gramont ne s'en soit pas rendu compte, comme il l'affirme.

Quoi qu'il en soit, M. de Werther lui fait remarquer que la démarche sollicitée du roi a été rendue extrêmement difficile par la déclaration du 6 juillet. Mais la Prusse n'y a pas été nommée, assure M. de Gramont, et d'ailleurs ces paroles sont indispensables pour calmer la surexcitation de la Chambre [1].

A ce moment, M. Émile Ollivier survient et soutient d'une façon pressante la thèse de son collègue. Lui aussi réclame une lettre du roi à l'empereur. Tous deux déclarent que, si M. de Werther ne croit pas devoir la solliciter, ils seront obligés de s'adresser à M. de Bismarck. D'ailleurs, assurent-ils, cette affaire a beaucoup plus surexcité la nation que le souverain [2].

Vers 3 heures et demie, l'ambassadeur prussien quitte les deux ministres, après un entretien de trois quarts d'heure environ. Son rapport part de Paris par le train de 5 heures. Le lendemain matin, il sera à Ems, où il produira un effet immédiat [3]. M. de Gramont ne juge pas à propos d'avertir M. Benedetti de sa demande, bien qu'elle modifie entièrement l'état des négociations. « En s'abstenant de prévenir le comte Benedetti, M. le duc de Gramont commettait un acte d'étourderie inqualifiable. » Peut-être, en effet, notre ambassadeur eût-il pu empêcher le mauvais effet de cette exigence nouvelle, ou du moins l'amortir [4] ?

1. Rapport de M. de Werther déjà cité ; circulaire du duc de Gramont, 24 juillet. M. de Werther affirme que la lettre du roi devait être rendue publique ; M. de Gramont écrit le contraire, mais il se réservait de faire connaître « la substance » de cette lettre. Simple discussion de mots (Darimon, 79 ; de Gramont, 124).

2. Rapport de M. de Werther ; Gramont, 125 ; Darimon, 79 et suiv.

3. « L'Allemagne se lève comme un seul homme. Elle fera son unité » (Frédéric III, *Tagebuch*, 18).

4. Darimon, 79 et suiv. A 6 heures du soir, M. Benedetti télégraphie qu'il vient de rencontrer le roi ; celui-ci a reçu une dépêche annonçant que la réponse du prince lui parviendra sûrement le lendemain matin. M. de Bismarck est attendu, le 13, à Ems. M. Benedetti demande « l'autorisation de partir immédiatement, au cas où la communication du roi ne serait pas entièrement satisfaisante » (Benedetti, 358 et suiv.).

X

SOIRÉE ET NUIT DU 12 JUILLET

Tendances — pereur. — Incol

…ques. — La Chambre. — La presse. — Le duc de Gramont. — L'em… lettre au duc. — Demande de garantie. — Télégrammes de la nuit. … de notre politique. — Les responsabilités.

Plus
tagent
du dé
Bœuf
généra
servic
rendre
au mo
pense
ces ill
ter au
génér
pagne
serait
île se
Franc
pend
l'Alle
une fl

ministres, MM. Louvet, Segris, Plichon, par… pression première de M. Émile Ollivier, au sujet …nent du prince Léopold. Même le maréchal Le …à la paix. Le 10 juillet, il a autorisé l'intendant …ondeau à dépasser d'un million les crédits des …ministratifs. Le 12, il le fait appeler : « Vous me …n mon million. — Il est dépensé. — Rendez-moi …inq cent mille francs. — Pas un centime ; la dé… engagée [1]. » L'empereur, lui aussi, est dupe de …s. Le 12 juillet, il s'est rendu à Paris pour assis… seil des ministres. En rentrant à Paris, il dit au …urbaki, qui l'accompagne : « C'est la paix ; l'Es… once à la candidature Hohenzollern. La guerre …absurdité sans aucune nécessité. Supposons qu'une …élevée dans la Méditerranée, sur les côtes de …Allemagne veut s'en emparer, je m'y oppose. Mais, …que nous sommes en présence, l'île disparaît. Ni …ne, ni la France n'auront la folie de se battre pour …i aura disparu [2]. »

1. D… lors de

…, 79 et suiv., d'après la déposition de l'intendant général Blondeau …uète.

2. L… …même, Bourbaki écrivit à sa femme : « 12 juillet.

« Je … « La … Le … surven … de la … Deu … pereu … casion

Ma chère Aline,

…rasse.
…est assurée, le désistement est arrivé pour le trône d'Espagne. »
…5 heures du soir, il prévenait Mme Bourbaki du nouveau changement …Eichthal, *Le général Bourbaki*, 47 ; Journal manuscrit d'un officier …extrait reproduit par de Lonlay, *Français et Allemands*, VI, 252). …passadeurs de grandes puissances ont assuré à M. Thiers que l'em… …avait dit dans l'après-midi : « C'est la paix ; je le regrette, car l'oc… …bonne ; mais, à tout prendre, la paix est un parti plus sûr ; vous

Au Corps législatif, pendant la fin de la séance, l'agitation est extrême. Les plus vives discussions se produisent dans les couloirs ; le député bellqueux s'accuse : « Ce sont des fous, des misérables ! » dit-on des ministres. « Comment ! ils se contentent de cette insignifiante concession ! La France serait déshonorée ; elle ne le souffrira pas. » D'autres ont des doutes. « Nous sommes prêts, leur dit-on ; la Prusse ne l'est pas ; l'Empereur veut la guerre : c'est l'affaire d'une bataille ; dans un mois, nous serons à Berlin[1]. »

La droite se montre la plus hostile à la paix. Ses fureurs intimident le centre, qui craint en général les conséquences de la guerre. Vers la fin du jour, M. Thiers et plusieurs ministres sont réunis dans un bureau. Il les entretient longuement, essayant de leur ramener ses convictions. Il y met toute son âme ; il est haletant, tout baigné de sueur. Mais la décision est déjà prise en dehors de ses auditeurs[2].

Le silence du gouvernement produit une impression fâcheuse. Aussi, M. Daru-Montpayroux exprime-t-il la pensée d'un très grand nombre de ses collègues en annonçant l'intention de contremander, dès le lendemain, le ministère à parler. Il est permis de regretter ce délai. « Si le télégramme du prince Antoine eût reçu la publicité de la tribune, il eût sans nul doute été accueilli comme une promesse de paix[3]. »

---

position gardée [sur] la [illegible] (*Déposition*, I, Thiers, 68). Le récit [illegible] (*Souvenirs diplomatiques*, [illegible]) a eu entre les mains [illegible] dépêche adressée à Victor-Emmanuel, dans laquelle il dit en [illegible] agents, après un entretien avec l'Empereur, et annonçant que le roi [illegible] avec satisfaction le désistement du prince Léopold, [illegible] pacifique de la crise. Voir également *La dernière lutte Napoléon*, [illegible].

1. Rouher, [illegible] ; Émile Ollivier, *Déposition*, I, Thiers, 608 ; de Maupas, II, 569 ; Pinard, II, [illegible]. « Le ministre [illegible] l'empereur de nouveau. A la salle des conférences de la rivière [illegible], un député [illegible] a dit hautement que, si le ministère ne [illegible] de la communication faite par le prince Antoine aux [illegible] de son fils, l'extrême [illegible] ne s'en contenterait pas. En somme, la majorité semble être guerre à la guerre ; il ne paraîtrait que le ministère fût renversé s'il s'agissait [illegible] » (*Gazette de France* du 23 juillet, Échos parlementaires).

2. Les ministres étaient MM. Plichon, Maréchal, Chevandier de Valdrôme, Segris et un autre dont M. Thiers ne peut se rappeler le nom (*Enquête*, déposition, I, Thiers, 68).

3. Daru-Montpayroux, [illegible] ; *Enquête*, pouvoirs justificatifs, II, 1re partie, 109 ; Rapport Saint-Marc-Girardin, 54 ; « M. Daru-Montpayroux [illegible] avait que la séance

L'irrit
houleva
bien qu
guerre,
Quant a
buent à
écrit : «
pagne.
orgueil
grande
de sang
en ridic
violence
citation
M. de C
« Nous
pèrent
morceau

« C'es
consente
puissant

« La
un déda
satisfait
client, l
de sa di

« Oh
définitiv
être nat

« Il fa
rable...

de la Chambre que l'opinion. Le soir, les
nt leur aspect des jours de grande agitation ;
opulation soit loin de désirer unanimement la
minorité bruyante fait taire toute opposition.
urnaux, plus encore que la tribune, ils contri-
le pays hors de la raison. Le *Constitutionnel*
rince de Hohenzollern ne reparaîtra pas en Es-
n'en demandions pas davantage, et c'est avec
nous accueillons cette solution pacifique. Une
re qui ne coûte pas une larme, pas une goutte
Mais, de tous côtés, cette opinion est tournée
La presse presque entière est à la guerre ; sa
extrême. Dans cet assaut d'invectives et d'ex-
rvent plus souvent que sincères, le journal de
nac, le *Pays*, se signale tout particulièrement :
es dans la situation de ces officiers qui déser-
rs chefs et qui, brisant leur épée, la jettent en

e faiblesse, presque avec dégoût, que nous
prendre encore notre plume, cette plume in-
njurier la honte qui menace la France...
e se tait, la Prusse refuse de répondre, et garde
n silence. Et les avocats qui nous gouvernent,
eur plaidoirie de l'autre jour, abandonnent leur
nce, sans s'inquiéter davantage de son honneur
, de ses intérêts.
s événements devaient prendre cette tournure
serait à rougir d'être Français et à demander à
é Prussien[1]...
finir, attendre plus longtemps devient intolé-

---

soit levée.
tion qui, j
les efforts
relativeme
indigne de
approbatio
législatif.
1. Nume

s à présence MM. les ministres de l'intérieur ou je sais, selon
est partagée par plusieurs de ses amis, de faire déposer [illegible]
es pour contremander le [illegible] fait subir à notre
affaires étrangères, dans [illegible] que je considère comme
nuisible et comme préjudiciable aux intérêts du pays ! (Vive
rmeurs. — Rumeurs à droite.) [illegible] les journaux du temps

gazette du 23 ; Thiers, II, 49 ; de Maupas, II, 564.

Certainement l'on n'a rien à nous donner, rien à nous fournir, depuis cinq jours, qu'une dépêche d'un vieillard! On n'a rien attaché à la Prusse, on n'a rien obtenu d'elle! Quand nos ministres lui parlent, elle nous tourne le dos et hausse les épaules! Après cinq jours, il n'y a rien de fait...

— Oui, ce serait la paix, mais la paix qui tue, la paix qui baisse, la paix qui fait marcher la tête basse...

Et pendant que nous essayons de rendre un peu de courage à nos ministres, la Prusse coupe ses blés, rentre ses moissons, s'arme et se prépare.

« Nous n'avons plus que dix jours d'avance sur eux... » Puis, M. de Cassagnac annonce la chute du « ministère de la honte ». Il finit : « la roulotte[1] ». Beaucoup d'autres journaux imitent la violence du *Pays*. Il semble qu'un vent de folie tourne toutes les têtes. De suite après son entretien avec M. de Werther, c'est-à-dire vers quatre heures, M. de Gramont part pour Saint-Cloud. Nous l'avons dit, l'empereur est dans les dispositions les plus conciliantes. Il déplore l'interpellation de M. Clément Duvernois, car elle peut provoquer de fâcheuses « explications[2] ». Le duc est de sentiment tout à fait contraire. On ne doit pas accepter le désistement sans stipuler des garanties. Il faut « s'associer au sentiment national ». De cette opposition d'idées résulte un défaut prolongé, mais Napoléon III penche de plus en plus vers une solution pacifique. Il est même question d'une note qui sera lue le lendemain aux Chambres, pour annoncer que le gouvernement considère l'incident comme terminé. Le ministre ne renonce pas à sa façon de voir; tou-

1. Darimon, *Journal. Quinze jours de Prusse* du 13 juillet; voir également, *ibid.* des extraits de la *France*, du *Constitutionnel*, du *Temps*, de la *Gazette de France* du 13 juillet, tous plus ou moins belliqueux; Benedetti, *Ems*, 410; télégramme de Lord Lyons à Lord Granville, 14 juillet, « constatant l'exaltation du public, la colère de la nation » (*Parliament. Papers*, 1870).

2. De Gramont, cité à Jérôme Duvernois, *l'Oracle* du 15 octobre 1871.

3. Darimon, *ouvrage cité*; *La dernière des Napoléon*, 326; M. de Gramont, 130-131, se fait amoindrir signification de cette note. Il déclare simplement : « ...Le souverain et ses conseillers ne cherchaient qu'une solution pacifique ». — « En 1870, si l'Empereur n'était pas entièrement décidé à la guerre; il ne l'aurait pas déclarée s'il n'avait été entraîné par l'élan populaire irrésistible, mais factice » (Beust, *Mémoires*, II, 349). — En 1872, M. de Gramont dit au comte de Beust qu'il était d'av
nion oppo
on émit
porte feu
Dans s
M. de Gr
la renon
gences p
343).

1. Ben
du soir.

2. *Em*
Prusse a
sonneme
être à 5
Allemag
l'agence
graphie

« Le p
son initi
à ne pas
daire à

Ce rai
par une
12 juille

tefois, l
retour
de la le
Il se b
demme
ligne d
Depu
M. de
M. de l
lui tél
Ems ».
un piè
le 12 ju
le dési
de gag
sur les

gramme qu'il adresse à M. Benedetti dès son
s (sept heures du soir) ne fait aucune mention
de garantie » dont il a parlé à M. de Werther.
à réclamer une déclaration verbale. C'est évi-
us l'influence de l'empereur qu'il a modifié sa
n[1].

révélation de la candidature Hohenzollern,
ront voit partout la main de la Prusse et de
rck. Le 12, à une heure du soir, M. Benedetti
hie : « M. de Bismarck est attendu demain à
conclut que le langage de Guillaume Ier cache
Quand le roi rencontra l'ambassadeur de France
à cinq heures du soir, il ne pouvait pas ignorer
ent du prince; ce qu'il dit n'avait pour but que
u temps pour s'entendre avec M. de Bismarck
ultérieurs[2]. »

cepter la renonciation, mais que l'empereur avait été d'une opi-
e maréchal Le Bœuf serait entré dans une violente colère, quand
eil des doutes sur la certitude de la victoire; il aurait jeté son
erre.
oires, p. 353, lord Malmesbury raconte un autre entretien avec
après la guerre : d'après lui, l'empereur aurait voulu accepter
contre l'avis des ministres. M. de Beust explique ces diver-
obilité d'imagination du duc de Gramont (Beust, *Mémoires*, II,

Essais diplomatiques, 380, télégramme du 12 juillet, 7 heures

épositions, I, de Gramont, 120; de Gramont, *La France et la
guerre*, 134; Darimon, 108-110. M. Darimon écrit que ce rai-
sé sur la supposition que le télégramme de Saint-Vincent dont
s du soir connu du roi. Or, ce télégramme ne fut publié en
fort tard dans la soirée, ainsi que le prouvent les dépêches de
. La *Gazette d'Augsbourg* annonce ainsi la nouvelle : « On télé-
in à 9 heures du soir :

« Saint-Vincent, 12 juillet.

éritier de Hohenzollern, pour rendre à l'Espagne la liberté de
enoncé à la candidature au trône d'Espagne, formellement renon
sortir une question de guerre d'une question de famille, serons-
x.

« Par ordre du prince,
« *Le Conseiller de la Chambre :*
« Lassen. »

ment est vicié par le fait que le roi connaît dans la journée du 12,
source, la renonciation du prince (Lettre à la reine Augusta,
en, 189).

En effet, Guillaume Ier connaît le désistement du prince: « Il arrive justement, écrit-il à la reine Augusta, un télégramme du colonel Strantz, qui annonce à mots couverts que Léopold... se retire. J'ai une pierre de moins sur le cœur! Mais silence envers tous, pour que la nouvelle ne vienne pas de moi; je ne dirai rien non plus à Benedetti jusqu'à ce que nous ayons demain matin la lettre par Strantz. Raison de plus pour que, toi aussi, tu insistes encore aujourd'hui sur ce fait, que je laisse une décision aussi importante aux Hohenzollern, comme pour l'acceptation[1]... »

Ainsi, le silence du roi ne cache pas autre chose que son constant désir de traiter la candidature du prince Léopold en affaire de famille, ne concernant aucunement la Prusse et son gouvernement. Jamais on n'admit ce point de vue en France. Il n'est donc pas surprenant que le duc de Gramont ait attribué le mutisme de Guillaume Ier à une cause tout autre que celle qui l'imposait réellement.

Vers 10 heures, deux heures environ après l'arrivée du dernier télégramme de M. Benedetti, daté de 6 heures, on remet au duc de Gramont la lettre suivante:

« Mon cher Duc,

« En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche du prince Antoine, je crois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti, en faisant ressortir les points suivants:

« 1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne;

« 2° La dépêche du prince Antoine, adressée à Prim, est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer;

1. Lettre à la reine Augusta, 12 juillet, Ollivier, 189. Dans la même lettre, le roi écrit: « Le discours pacifique d'hier est probablement la suite du télégramme de Benedetti après notre entretien d'hier à la Source...

« Bismarck sera demain matin ici; il est extraordinairement curieux pour la candidature. Pourtant il dit que la question est devenue si sérieuse, qu'on doit mettre tout à fait de côté les Hohenzollern, en leur laissant le soin de prendre une résolution finale... »

Dans une lettre du même jour, le roi ajoute: « Ce n'est pas Gramont qui a exprimé à Nigra les idées émises hier, mais un article paru dans le journal [*Moniteur* du 8 juillet], qui doit avoir été dicté ou conseillé » (Ollivier, *loc. cit.*).

« 3°
ince Léopold a accepté la candidature au trône
d'Espag
t c'est le père qui renonce;
« 4°
t donc que Benedetti insiste, comme il en a
l'ordre,
avoir une réponse catégorique, par laquelle le
roi s'en
ait pour l'avenir à ne pas permettre au prince
Léopol
i n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son
frère, e
artir un beau matin pour l'Espagne;
« 5°
que nous n'aurons pas une communication
officiell
ns, nous ne sommes pas censés avoir eu de
réponse
s justes demandes;
« 6°
que nous n'aurons pas cette réponse, nous con-
tinuero
s armements;
« 7°
donc impossible de faire une communication
aux Ch
es avant d'être mieux renseignés.
«
vez, mon cher Duc, l'assurance de ma sincère
itié[1]. »

De c
ettre, il ressort que l'empereur, sans approuver
formell
t la demande adressée à M. de Werther, donne
son en
pprobation au télégramme envoyé à M. Bene-
detti (
res du soir): « ...Pour que cette renonciation
du prin
ntoine produise tout son effet, il paraît néces-
saire q
roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assu-
rance
t'autoriserait pas de nouveau cette candidature.
« Ve
vous rendre immédiatement auprès du roi pour
lui den
r cette déclaration qu'il ne saurait refuser, s'il
n'est v
lement animé d'aucune arrière-pensée[2]. »
Ains
la propre volonté de l'empereur et du duc
de Gra
, l'affaire entre dans une nouvelle phase. Il ne
s'agit
d'obtenir que la renonciation de Léopold nous
soit «
née, communiquée ou transmise par le roi
de Pru
, suivant les termes du télégramme de 1h40;
nous r
ous un engagement en vue de l'avenir. Il n'y

1. De
ot, 136-137; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 50. L'em-
pereur a
la publication de cette lettre par M. de Gramont.
2. Ber
Ma mission en Prusse, 369; *Essais diplomatiques*, 380; de
Gramont
32. — De la déposition de M. de Gramont (*Enquête*, dépos-
itions, I,
il résulte une certaine confusion entre ce télégramme et ceux
que M.
nont envoya vers minuit.

a pas eu nouvelle délibération du conseil des ministres, quoi qu'on en ait dit. C'est M. de Gramont qui, constamment, a agi de son chef depuis l'arrivée de la dépêche du prince Antoine[1].

Dans cette soirée historique du 12 juillet, M. Émile Ollivier se rend aux Affaires étrangères avec sa jeune femme. A peine sont-ils introduits, que le ministre le fait entrer dans son cabinet et lui communique la lettre de l'empereur, ainsi que la dépêche envoyée à M. Benedetti. Cette lecture cause à M. Emile Ollivier une impression douloureuse : « Vous allez tout droit à la guerre, fis-je remarquer au duc..., ou tout au moins vous rendez la conservation de la paix fort difficile. »

De là « une altercation assez vive », qui prend fin seulement lorsque M. de Gramont consent d'adresser à notre ambassadeur une dépêche atténuant la première. Pour plus de précaution, elle est envoyée en double expédition à une heure d'intervalle. Le malheur veut que, lorsqu'elle arrive à Ems, déjà M. Benedetti a vu le roi[2]. « En engageant des négociations dans cette voie sans la participation de ses collègues, a dit M. Emile Ollivier, le ministre des affaires étrangères manquait de procédés vis-à-vis d'eux et surtout vis-à-vis de moi. Puisqu'il donnait une autre tournure aux négociations, il aurait dû me prévenir. L'empereur et le duc de Gramont auraient dû se souvenir qu'ils étaient en présence d'un cabinet responsable[3]... »

1. Darimon, *Histoire d'un jour*, 11 juillet, et *Notes*, 77. — M. Pinard, II, 42, écrit à tort qu'il y eut une nouvelle réunion du conseil à Saint-Cloud, dans la soirée du 12, sur l'initiative de M. Emile Ollivier. Après une longue et vive discussion, la majorité serait revenue sur les décisions du matin.

2. Darimon, *Histoire d'un jour*, 11 juillet, et *Notes*, 92 et suiv., d'après une conversation avec M. Emile Ollivier, du 6 août 1874. M. de Gramont se borne à écrire, 137-138, que M. Ollivier prit connaissance de la lettre impériale et qu'ils convinrent « d'adresser au comte Benedetti un second télégramme plus explicite que le premier... ».

3. Darimon, *Notes*, 80-81, d'après une conversation avec M. Ollivier. Il faut ajouter qu'un 2 janvier, l'empereur s'était expressément réservé la présidence effective du conseil, la nomination des ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. — Les deux dépêches, datées de 11h45 et minuit 30, diffèrent très peu dans le fond comme dans la forme. La seconde débute par ces mots : « Confirmant ma première dépêche, je vous prie de faire remarquer,

Cette
faut d'h
entre M.
des part
versatili
tions. A
posé à l'
niquée
après, i
l'assura
ture ». .
limites ;
mande
Que per
Il fau
les plus
coupab
positio
quées ;
laissant
sonores
ques jo
acteurs
ments.
l'esprit
savoir,
et à la
momer

rable phase des négociations met à nu le dé
énéité du cabinet, l'absence d'unité de vues
Gramont et Benedetti, de même que l'incerti
de la paix. Elle ne montre pas moins l'extrême
M. de Gramont, l'incohérence de ses préten
emière nouvelle de la renonciation, il est dis
ter, pourvu qu'elle lui soit « annoncée, confirmée
nsmise par le roi de Prusse ». Quelques heures
que ce souverain « s'y associe et nous donne
s'il n'autorisera pas de nouveau cette candida
l'ambassadeur prussien ses félicitations sont venues
-vis de M. Benedetti, il les révoque à titre de
rantie, encore atténuée à la fin de la soirée,
e pareils changements en si peu d'heures[1] ?
ter que, si M. de Gramont endossait ce jour-là
les responsabilités, d'autres eurent à porter ensuite
'empereur en modifiant brusquement ses dis
ifiques, sous des influences encore mal expli
llègues du duc, la Chambre et l'opinion qui se
nellement entraîner, par la puissance de mots
es résolutions auxquelles nul ne pensait quel
uparavant. Dans ces tristes heures, personne dans
e drame ne fit son devoir. « Il y a des cas où
chacun perd le sens de ce que commanderaient
ique et la raison, et où l'on marche, sans le
mme porté par une force irrésistible, à la crise
e. Le 12 juillet 1870, nous étions à mi-chemin de ces
». »

et ne con
au roi qu
prétexte
difficulté
375, ce
Voir le t
1. Dar
2. Dar

sur cette phrase : « Nous n'en voulons au comte de Gramont et n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas ma
re, et que nous ne demandons qu'à notre franche gaîté de cœur
us n'avons pas voulu sciemment... » Rapport de Benedetti, 5 nov
nne, datée du 13 à 9h45 du matin, arrivant à Paris à midi 7
s deux télégrammes, de Gramont, 137 et 138.
Histoire d'un jour, 11 juillet.
124 et suiv.

XI

L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE

Lord Lyons et le duc de Gramont. — Le cabinet de Londres. — Ses protestations.

A l'étranger, l'impression est déplorable. Dans l'après-midi du 12, lord Lyons s'est entretenu avec M. de Gramont, faisant remarquer que divers renseignements permettent d'espérer une solution pacifique. Le duc répond que députés et public sont d'accord pour reprocher au ministre « ses lenteurs et son manque d'énergie ». D'ailleurs, des considérations militaires exigent une action immédiate. Le gouvernement n'a reçu aucune réponse ; il attendra néanmoins un jour de plus, non sans redouter une désapprobation générale et une extrême impopularité. « Il est très vrai, ajoute lord Lyons, que le pays est excessivement impatient et que, plus le temps marche, plus le parti de la guerre devient exigeant[1]. »

Quelques instants après, nouvel entretien des deux diplomates. « Le duc m'a dit que la réponse du roi n'était ni courtoise, ni satisfaisante. » L'opinion est à ce point surexcitée que le cabinet serait probablement renversé, s'il devait annoncer le lendemain à la Chambre que l'affaire est terminée sans qu'on ait obtenu entière satisfaction[2].

« Je ne dissimulai à M. de Gramont, écrit lord Lyons, ni ma surprise, ni mon regret de voir le gouvernement français

1. Lord Lyons à lord Granville, 12 juillet (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 62). Pourtant, lors de cet entretien, le duc doit avoir reçu de l'administration des télégraphes la copie du télégramme du prince Antoine (Voir *supra*, p. 263).

2. Lord Lyons à lord Granville, 12 juillet, *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 63-64, d'après les *Archives diplomatiques*, 1871-1872, nos 91, 100. La réponse du roi est sans doute celle transmise par M. Benedetti, le 11 juillet.

Le 12, il n'envoie que deux télégrammes, l'un insignifiant, de 8h 30 du matin, l'autre de 6 heures du soir, et annonçant une réponse pour le 13 (Benedetti, 358 et suiv.).

hésiter
comme
assuranc
gouvern
sa candi
ment qu
et inquié
des assu
en outre
avait tot
survenai
faute de
relle sar
sentimer
nion du
manifes
repousse
Lord
gouvern
« Myl
le gouv
que, ma
prince
mont v
ries co
qu'il av
« ... l
de reno
seil des
c'était
mandé
circonst
représe

stant à considérer la renonciation du prince
olution de l'affaire. Je lui rappelai en détail les
'il m'avait formellement autorisé à donner au
de la Reine, à savoir que, si le prince retirait
e, tout serait fini. J'insistai aussi énergique-
sible sur toutes les raisons qui rendaient pénible
pour le gouvernement de Sa Majesté le retrait
s qui lui avaient été données. Je fis observer
. de Gramont, que la renonciation du prince
nt modifié la position de la France ; si la guerre
ésent, toute l'Europe dirait que c'était de la
ance, que la France s'était jetée dans une que-
se sérieuse, simplement par orgueil et par res-
En effet, dis-je, la France aura contre elle l'opi-
le entier et sa rivale aura tout l'avantage d'être
t contrainte à la guerre pour sa défense et pour
agression[1]. »

s n'a pas exagéré le mécontentement de son
t :

crit le 13 juillet lord Granville à lord Lyons,
nent de S. M. a appris avec un vif chagrin...
la renonciation au trône d'Espagne faite par le
henzollern au nom de son fils..., le duc de Gra-
vait donné à entendre que le cabinet des Tuile-
it à être très mécontent des communications
gues du roi de Prusse...
u de mon devoir de vous prier, par télégramme,
r vos représentations avant la réunion du con-
stres... et de rappeler au duc de Gramont que
uvernement impérial qui, au début, avait de-
diation du gouvernement de S. M.... Dans ces
s, le gouvernement de la Reine est tenu de
u gouvernement impérial l'immense responsa-

1. Lord
garantie
au roi de
145 et 3
à lord Granville, *ibid.* Il est à remarquer que la demande de
de Gramont fut reprise par la Bavière et adressée directement
(Lord Lyons à lord Granville, 19 juillet 1870; de Gramont,
es les *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, no 106).

bilité qui pèserait sur la France, si elle cherchait à élargir les causes de la querelle...[1].

Un peu plus tard, lord Granville proteste contre cette assertion de M. de Gramont, portée le 11 à la tribune, « que tous les cabinets... paraissent admettre » la légitimité de nos griefs. Il n'a « jamais admis pareille chose ». Il presse « très vivement » M. de La Valette de représenter au gouvernement impérial que le cabinet britannique, « après les efforts qu'il a faits à la demande de la France », croit avoir le droit d'insister pour qu'elle n'assume pas « la responsabilité d'une querelle de pure forme », alors qu'elle a obtenu satisfaction sur le fond. Il ne dissimule pas « le grand désappointement » éprouvé par le cabinet de Londres, en apprenant les termes de la déclaration de M. de Gramont le jour même, 13 juillet[2].

Telle est l'opinion du gouvernement anglais sur notre attitude, telles sont les dispositions dans lesquelles il va nous voir entrer en campagne. Presque partout en Europe, il en sera de même. Grâce à l'incohérence, à la légèreté de notre politique, nous avons refroidi nos amis, effrayé les indifférents, irrité nos futurs adversaires et tous ceux qui leur sont sympathiques.

1. Lord Granville à lord Lyons, 13 juillet, et confirmation du même jour en termes moins énergiques (*Environnement. Papers*, 1870, 1re fascicule; *Archives diplomatiques*, 1870-1871, 1er cah. et 2e, supplém.; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 32, et pièces justificatives, II, 1re partie, *Grelig*; G. D. Weil, *loc. cit.*, 1870).

Ce télégramme, daté du 13, à 2h30 du matin, arrive à lord Lyons à 9h30 seulement. L'ambassadeur ne peut donc voir M. de Gramont avant la réunion des ministres. Il lui remet une lettre qui est remise à l'empereur en plein conseil : « ... Sa Seigneurie désire que je représente au gouvernement de l'empereur l'immense responsabilité qu'il encourrait s'il élargissait le terrain du conflit et ne se déclarait pas immédiatement satisfait de la renonciation du prince... »

2. Télégramme de lord Granville à lord Lyons, 13 juillet, *ibid.*

LIVRE IV

LA DÉPÊCHE D'EMS

I

LE 13 JUILLET A MIDI

Le roi G[illegible] et M. Benedetti [illegible] Retour d'Ems [illegible]

Le tél[illegible] nme du duc de Gramont, parti de [illegible], parvenu à M. Benedetti dans la nuit. Il le reçoit le matin de supplément de la *Gazette* annonce la renonciation. Il l'empereur autorisé à du soir. r qui répond qu'il a déjà reçu cette nouvelle côté, le Benedetti se rend aussitôt auprès de l'aide *Zeitung* service, prince von Radziwill, pour le prier l'ambas une audience du roi. Celui-ci est à la promenade de Pari connaître qu'il accepte l'ambassadeur à son arrivée de cam de solli nade. Il trée[1].

Quelq nstants après, à 9h 20, Guillaume se rend au dans la nen-Promenade et visite la ville. Il n'a pas encore reçu, d e message attendu de Sigmaringen. M. Benedetti lu dots les communications précédentes, sous une autre nuant la forme autant qu'il est possible, que le roi lui pern seulement d'annoncer que, au nom [illegible] revient projet, il interposera son autorité. Guillaume refuse ment, malgré l'insistance de l'ambassadeur, « Comm ui-ci « devient toujours plus pressant et presque impérati », il lui dit enfin : « *Mettons que votre empereur*

1. Ben[illegible] 369; Le roi à la reine Augusta, 13 juillet, 1870, [illegible]

faisons un compte cette candidature, alors, d'après la promesse que vous demandez, je devrais m'y opposer? » Il se réserve donc la faculté de consulter les circonstances[1].

L'insistance de M. Benedetti, d'ailleurs strictement conforme aux instructions de M. de Gramont, a déjà indisposé le roi. Il se rend compte de la portée de ce qu'on prétend lui imposer. C'est un désaveu du passé, une sorte d'amende honorable, en opposition formelle avec l'attitude qu'il a gardée jusqu'alors. Comme souverain il n'accepte à aucun degré la responsabilité d'un fait qu'il a autorisé comme chef de maison. C'est une nuance malaisément saisissable, que nul ne veut ni ne peut admettre en France. Ajoutons que Guillaume I^er^ a une trop haute idée de son rôle pour jamais se soumettre à une exigence du genre des nôtres.

Il vient de quitter M. Benedetti, en disant qu'il l'inviterait à se rendre près de lui dès l'arrivée de la réponse du prince[2]. L'ambassadeur reçoit (10^h^30) le télégramme que M. de Gramont lui a adressé la nuit précédente, pour adoucir ses exigences de la veille. Il semble que ce retard soit voulu par le Destin. Peut-être, si M. Benedetti eût reçu avant l'audience du roi les dernières instructions de M. de Gramont, aurait-il encore davantage atténué ses demandes?

L'heure vient où notre politique va orienter vers la guerre l'Allemagne entière. Avant que l'ambassadeur ait revu le roi, celui-ci, rentré à l'hôtel *Zu den vier Türmen*, reçoit le rapport de M. de Werther, rendant compte de son entretien

1. Le roi à la reine Augusta, 13 juillet, *loc. cit.*; les mots soulignés sont en français dans le texte; télégramme de M. Benedetti, 13 juillet, 10^h^30 du matin, 30^p^370. — Une pierre de la Promenade d'Coblence, à Ems, porte l'inscription suivante (Oncken, 1253):

13 juillet
1870
9 heures du matin

Voir également le Rapport officiel sur ce qui s'est passé à Ems, rédigé sous la surveillance du roi, Benedetti, 326; *Enquête*, dépositions, I, Benedetti, 86.

2. **Dépêche de M. Benedetti, 13 juillet, Benedetti, 325; de Gramont, 396. Il est bon de souligner que le roi Guillaume altérait la vérité, en disant qu'il ne connaissait pas encore la décision du prince, alors qu'il savait depuis la veille qu'elle impliquait la renonciation (*Voir supra*, p. 276).**

de la vei
L'irritati
verba, éc
didature
dissimul
reur et l
doit être
reur, da
d'insulte
et comm
pour la
drait par
pour une
gée, mai
fâcheux
une pare
au minis
raient M

« Mall
sibles *p*
coûte (*si*
faiseurs
grave en
de Stutt
insultan
berg, qu
que l'or
dit dès l
est atta
homme.

En m
le billet

ce le duc de Gramont et M. Emile Ollivier. Guillaume est extrême : « Ils ont dit *poussière* à la reine Augusta : la renonciation de Hohenzollern n'est en somme qu'un accessoire ; la des négociations est une insulte pour l'empereur, ce, par suite l'affaire principale; cette insulte trée et cela au moyen d'une lettre à l'empe- quelle je déclarerai n'avoir pas eu l'intention ici ni la France. Cet écrit pourrait être publié à la Chambre à titre de moyen de défense ! — A-t-on vu pareille insolence? Il me faudrait devant le monde entier en pécheur repentant, re que je n'ai ni entamée, ni conduite, ni diri- n Prim, et on le laisse hors de cause! Il est Werther n'ait pas quitté la place aussitôt après ommunication, en renvoyant son interlocuteur ismarck. Ils ont été jusqu'à dire qu'ils charge- edetti de la chose!...

isement, on doit conclure de ces incompréhen- *ès* qu'ils veulent nous provoquer *coûte que* que l'empereur est débordé *malgré lui* par ses périmentés. La situation est donc devenue très ques heures. Il arrive justement un télégramme dans lequel Varnbüler dit que les demandes la France sont si blessantes pour le Wurtem- chargé l'envoyé français d'écrire aussitôt à Paris garde... Du reste, Roon et Varnbüler sont mier jour, à l'envoyé français, que si la France toute l'Allemagne se lèvera comme un seul ra très beau — si cela arrive[1]!...

emps, le roi envoie au conseiller secret Abeken nt : « Il est absolument nécessaire de câbler à

1. Le re
lique sont
Wurtemb
port de M
la renonci

reine Augusta, 13 juillet, Oncken, *ouvrage cité*. Les mots en italiques sont en français dans le texte. M. Varnbüler est le premier ministre du Wurtemberg, M. de Spitzemberg. Ces mêmes temps que le rapport de Werther, le roi recevait la réponse du prince Antoine (Oncken, 1253).

Werther que je suis indigné de l'invitation Gramont-Ollivier et que je réserve l'avenir[1]. »

A n'en pas douter, ces documents montrent que le roi Guillaume n'a nullement prévu, comme l'a fait M. de Bismarck, les conséquences de la candidature du prince Léopold[2]. Il voit avec peine la paix compromise et croit à notre gouvernement la volonté arrêtée de rompre. Il doute des sentiments de l'Allemagne du Sud, malgré toutes les raisons du contraire. Cette défiance de ses forces fait un douloureux contraste avec la jactance du duc de Gramont et de la presse française.

En quittant M. Benedetti, le roi a promis de le faire appeler dès la réception des nouvelles de Sigmaringen. Vers 2 heures, l'ambassadeur a la surprise de voir le prince von Radziwill lui apporter ces dépêches[3]. Le roi, ajoute Radziwill, considère l'affaire comme terminée. Mais M. Benedetti a reçu, depuis son entretien, un nouveau télégramme du duc de Gramont. Il se voit contraint d'insister afin que Guillaume Ier approuve la renonciation et donne l'assurance que cette candidature ne sera pas représentée[4].

Le prince retourne auprès du roi. Peu après, il revient : Guillaume approuve la renonciation de Léopold ainsi qu'il a fait de son acceptation[5]. « Quant au second point —

1. Communication du chancelier von Caprivi au Reichstag, 23 novembre 1892, Oncken, 125. — M. de Bismarck invite M. de Werther, par télégramme, à quitter Paris sur l'heure, en confiant les affaires au comte von Solms-Sonnenwalde. Il ne peut admettre qu'une pareille communication ait été faite à l'ambassadeur, qui doit avoir mal compris (M. de Bismarck au Reichstag, 20 juillet 1870 ; Horst Kohl, *Die politischen Reden des Fürsten Bismarck*, IV, 414). M. de Werther quitta Paris le 15 (de Gramont, 208).

2. De Gramont, 190, 293.

3. Benedetti, 375 ; Rapport du lieutenant-colonel prince von Radziwill, *ibid.*, 438.

4. Rapport du lieutenant-colonel von Radziwill ; Benedetti, 380, dépêche du 13 juillet.

5. Rapport du lieutenant-colonel von Radziwill. M. Benedetti se borne à dire (télégramme du 13 juillet, 3 h. 45 du soir) : « Le roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il approuve cette résolution (du prince Léopold). Le roi a chargé l'un de ses aides de camp de me faire cette communication, et j'en reproduis exactement les termes... » Le duc de Gramont affecte de voir un piège dans l'assurance donnée par le roi (*Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 106).

nent pour l'avenir — le roi ne pouvait que se ré
qu'il avait lui-même répondu le matin on ajoute
letti accueille avec reconnaissance cette déclaration,
asmettra à son gouvernement, ainsi qu'il a été auto
s, en ce qui touche le second point, il maintient sa
d'audience, sans se faire illusion sur la possibilité
nir. Le roi n'est nullement disposé à céder ; il ne
aggraver le mécontentement déjà très vif en Alle

et, vers 5 heures et demie, il envoie une troisième
ince von Radziwill à M. Benedetti : « Sa Majesté
jée de refuser catégoriquement de s'engager dans
velle discussion au sujet du second point [...]
a dit le matin est son dernier mot [...]
faire la guerre à la Prusse, M. Emile Ollivier et ses
s vont s'appuyer sur le refus opposé par le roi à
ère demande de M. Benedetti. Il y a eu, assurent-
lte à l'égard du représentant de l'empereur, c'est-à-
lui-même[1]. Mais l'intention du roi est bien claire :
l'un manque d'égards : « Est-il possible que l'on ait
endre que je n'ai pas voulu recevoir Benedetti, alors
'ai reçu trois fois et que je n'ai refusé de le voir que
ième, parce qu'il voulait encore renouveler la pré
que j'avais catégoriquement repoussée [...] ? Un chef
vie de la guerre jusque par-dessus les oreilles pour
de tels motifs[2] ! »

l'y a eu à Ems ni insulte ni insulté, et le roi lui-

Benedetti à M. de Gramont, 13 juillet, 3 h. 45 du soir. Benedetti, 380 ; du prince von Radziwill [illegible] prince ne consentait pas [illegible] 80). Celle-ci est datée de 3 heures et demie.
port du prince von Radziwill, Benedetti, dépêche à Paris, 380 ; letti à M. de Gramont, 13 juillet, 9 heures du soir, Benedetti, 381. sadeur rend simplement compte que le roi [illegible] sion. Il se borne à accuser sans appréciation [illegible] ent du prince. « M. de Bismarck n'a rien [illegible] stres des finances et de l'intérieur » (Benedetti, 390).
imon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, 208. Sur *n jour*, 129, d'après M. Emile Ollivier.
roi à la reine Augusta, 14 août 1870, Oncken, 191.

même a été fort surpris quand il a eu connaissance des fables publiées par certains journaux, qui croyaient pourtant reproduire le récit de témoins oculaires[1]. »

Il est douloureux d'avoir à le reconnaître; mais, depuis cette funèbre date du 6 juillet, tous les torts sont de notre côté. Nous entassons légèretés sur provocations, sans paix ni trêve, jusqu'à la journée du 12, qui passe la mesure: « Le prince Léopold... renonce au trône d'Espagne. Ce devait être fini; nous n'avions plus rien à demander, et nous avions le droit de considérer l'aventure comme un succès diplomatique.

« Je n'irai pas jusqu'à dire que c'était une querelle d'Allemand que nous allions chercher au roi Guillaume, mais c'était au moins une exigence imprudente... » Il ne faut pourtant pas l'oublier, « ...c'est la France qui a voulu la guerre, mais c'est M. de Bismarck qui l'a rendue inévitable, et c'est lui, en bonne justice, qui en est responsable[2]. » Nous allons le montrer dans les prochains chapitres.

1. M. Benedetti à un ami, 25 novembre 1870, Benedetti, 8.
2. Du Barail, *Mes souvenirs*, III, 141.

II

M. DE BISMARCK A BERLIN

...arzin. — La renonciation. — Colère de M. de Bismarck. — Lord Loftus. Demande de réparation.

...nt les néfastes journées d'Ems, M. de Bismarck est ... Le roi l'invite à se rendre près de lui; il refuse ...texte d'affaires urgentes. En réalité, il croit le mo... ...nu de « faire blanc de son épée », suivant sa propre ...on. Son désir n'est pas d'arranger les affaires, mais ...nbrouiller, ce qui ne peut se faire que de loin et par ...édés subreptices. « Je m'étais fait depuis longtemps ...s claires sur la situation et je me disais : « Si je vais ...tout s'en ira à vau l'eau. Dans le cas le plus favo... ...ous arriverons à un compromis pourri, et alors la ...lution possible, la seule solution honorable, la seule ...solution nous échappera[1]... »

..., jugeant sans doute les choses assez avancées, il ...l'aller à Ems, « afin d'appuyer auprès du roi la con... ...du Reichstag en vue d'une mobilisation ». En pas... ...Wussow, il fait à son ami, le vieux pasteur Mulert, ...indiquant qu'il croit partir pour la guerre. A peine ..., il reçoit des télégrammes qui lui montrent le roi, ...s « menaces et les insultes » de la France, continuant ...cier avec M. Benedetti, « au lieu de se tenir sur une ...éserve et de le renvoyer à ses ministres ». Son indi... ...est grande[2].

...ant le dîner, auquel prennent part Moltke et Roon, ...ier revenu de Creisau pour la circonstance, arrive

...par M. le lieutenant-colonel Rousset, I, 26.
...arck, *Pensées et souvenirs*, II, 100; *Mémoires* recueillis par M. Busch, ...D'après une lettre (13 juillet) du chargé d'affaires de France, M. Le ...M. Rothan, M. de Bismarck arrive à Berlin à 6 heures; à 10 heures, ...a nouvelle de la renonciation (*L'Allemagne et l'Italie*, I, 9).

de l'ambassadeur à Paris la nouvelle que le prince Léopold a renoncé à sa candidature. La première idée de M. de Bismarck est de donner sa démission. Il voit dans cette renonciation, qui contrarie tous ses plans, une humiliation pour l'« Allemagne », pire que celle d'Olmütz[1]. La France va l'escompter comme une victoire. Elle croira qu'une menace suffit à faire reculer la Prusse, que celle-ci ne se sent pas assez forte pour protéger l'honneur et l'indépendance de l'Allemagne.

Sous le poids de ces pensées, M. de Bismarck est très abattu. Il ne voit de remède que dans « une querelle sans motif sérieux ou provoquée avec art ». La guerre est « une nécessité ». On ne peut s'y dérober avec honneur. Mais il faudra du temps.

Le chancelier télégraphie donc à sa famille de ne pas quitter Varzin. Il reviendra sous quelques jours. Sa ferme intention est de décliner la responsabilité de la paix. Il renonce au voyage d'Ems et prie le comte von Eulenburg de s'y rendre pour exposer au roi sa manière de voir. Vis-à-vis de Roon et de Moltke, il développe les mêmes idées, sans doute sous la forme imagée et brutale qui lui est propre. La Prusse a reçu un soufflet de la France. Elle aura l'air de lui chercher noise, quand il faudra en venir à la guerre, qui seule, pourra laver l'injure faite à l'honneur prussien[2].

Quant à sa propre situation, M. de Bismarck la trouve « intenable ». Quatre jours de suite, le roi a reçu l'ambassadeur de France; il a, sans l'assistance d'un ministre, exposé sa personne aux manœuvres insolentes d'un agent étranger. Par suite de sa tendance à se charger personnellement et seul des affaires de l'État, il s'est laissé acculer à un « état de choses », dont le chancelier ne peut accepter la responsabilité. Pour lui, le roi aurait dû repousser toute discussion avec un personnage d'un rang aussi inférieur au sien, et le renvoyer au ministre des affaires étrangères à Berlin,

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 100. C'est, en effet, le sentiment de notre chargé d'affaires (lettre citée du 13 juillet).

2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 102.

pétent[1]. Mais Guillaume a 76 ans; son humeur est
e; il est peu disposé à risquer les lauriers de 1866,
, il porte des sentiments de galanterie chevaleresque
omme de la reine, qui est hostile à la guerre. « On
té, ajoute plaisamment M. de Bismarck, que la reine
, toute éplorée, avait conjuré le roi, avant son
l'Ems pour Berlin, d'éviter la guerre en souvenir
et de Tilsitt, de tiens le récit pour croyable, aux
près[2]. »

3 juillet, le chancelier est dans les plus tristes dispo-
Néanmoins, son familier, M. Busch, qui se présente
bonne heure, reçoit l'ordre de faire insérer dans les
x la note suivante. Elle montre que, pour M. de Bis-
tout espoir n'est pas perdu. Elle laisse voir, en outre,
préciation sur la candidature Léopold et la politique
France, en même temps que son désir de mettre à
sans scrupule, nos difficultés intérieures : « On ne
er qu'un gouvernement espagnol, disposé à protéger
et à s'abstenir de complots avec la France, serait
ous d'une utilité considérable. Mais si, il y a quinze
l'empereur Napoléon s'était adressé confidentielle-
Berlin, ou bien avait fait savoir que l'affaire prenait
portance, la Prusse, au lieu d'adopter une attitude
ente, aurait aidé à pacifier l'opinion publique à Paris.
ation s'est trouvée complètement modifiée par le ton
du discours de Gramont et par les demandes adres-
rectement au roi, qui séjourne *incognito* à Ems pour
té, sans être accompagné d'un seul ministre. Sa Ma-
avec raison, a refusé d'obtempérer à ces demandes.
t incident a soulevé une telle indignation en Alle-
que beaucoup de gens regrettent la renonciation du
Léopold. En tout cas, la confiance dans les intentions
ques de la France a été si complètement ébranlée,

marck, *ibid.*, 102-103. M. de Bismarck insiste sur la tendance du roi,
er personnellement les affaires importantes, même à en décider seul »,
e très réelle, d'ailleurs.
marck, *ibid.*, 103.

qu'il faudra un temps considérable pour la rétablir. Si le commerce et l'industrie ont souffert de la découverte de ce repaire de brigands avec lequel il nous faut traiter en France, le peuple de ce pays doit en rendre responsable le régime sous lequel il vit[1]. » En même temps, le chancelier recourt à tous les moyens, le mensonge compris, pour attiser l'irritation de l'Allemagne[2].

Dans la matinée, M. de Bismarck apprend par le télégraphe ce qui s'est passé entre le roi et M. Benedetti[3]. Sa colère en est accrue. Peu après survient l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus. Celui-ci croit naïvement devoir le féliciter de la solution survenue. M. de Bismarck se montre des plus sceptiques : En Prusse l'indignation est générale, par suite de « l'extrême modération du roi » et de « l'accueil courtois » qu'il a réservé à Benedetti. Déjà des télégrammes de Brême, de Kœnigsberg et d'autres villes sont survenus, « exprimant une désapprobation formelle de l'attitude prise à Ems par le roi de Prusse ». C'est un singulier langage dans la bouche du « fidèle serviteur » de Guillaume Ier, s'adressant à un agent de l'étranger. Il y ajoute des menaces non dissimulées contre nous.

Il sait par M. de Werther que le gouvernement impérial ne se tient pas pour satisfait, qu'il soulèvera d'autres réclamations. C'est qu'il cherche la revanche de Sadowa. Mais, en Allemagne, le sentiment de tous est qu'il ne faut supporter ni humiliation ni insulte de la France. On acceptera la guerre, si l'on est injustement provoqué. Même, à moins d'une déclaration du gouvernement français, portant que la solution actuelle de la question est considérée comme satisfaisante et qu'aucune autre difficulté ne sera plus soulevée, et à défaut d'un « rétractation ou explication suffisante du lan-

1. Bismarck, *Mémoires*, I, 254.

2. Voir de Gramont, [illegible], télégramme de lord Lyons à lord Granville, 13 juillet, d'après les *Parliament. Papers*, 1870; le gouvernement du Wurtemberg a été informé que, selon lord Granville, la France attaquerait immédiatement la Prusse, si l'on refusait d'accéder à ses demandes; un télégramme de lord Granville, 14 juillet, exalte la fermeté de ce dernier.

3. *Enquête*, dépositions, III, déclaration de Chaudordy, 575.

nçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement sera obligé d'exiger satisfaction de la France[1] ». mant cet entretien, lord Loftus ajoute : « que si des opportuns, une intervention amicale ne parviennent r l'irritation qui existe entre les deux gouvernements, e qui les sépare, au lieu d'être fermée par la solution ise espagnole, tendra au contraire à s'élargir.

st évident pour moi que le comte de Bismarck et le re prussien regrettent l'attitude et les dispositions à l'égard du comte Benedetti et que, en vue de on publique en Allemagne, ils sentent la nécessité de une mesure définitive pour sauvegarder l'honneur ation[2]... »

est pas inutile de faire remarquer que, le matin du et, M. de Bismarck est fermement résolu à la guerre, que nous hésitons encore, comme le montrent les élégrammes envoyés dans la nuit du 12 au 13 par Gramont à M. Benedetti[3]. Mais, au point où en sont ses, la rupture est inévitable. Ce n'est pas la dépêche qui l'entraîne, c'est la demande plus qu'inconsidérée ée au baron de Werther par le duc de Gramont[4]. Dans spositions présentes, nous n'admettrions jamais la de de satisfaction exposée par M. de Bismarck à lord

d Loftus à lord Granville, 13 juillet, *Enquête*, rapport sous-Marc , 59; *ibid.*, dépositions, I, de Gramont, 125, *Papers* les *Parliament.* 1870, 1re fascicule, n° 55, et les Archives diplomatiques, 1870, 125; de Gramont, 85, [illegible].

d Loftus à lord Granville, 13 juillet, *ibidem*.

ir *supra*, p. 278.

ir *supra*, p. 268.

III

LA DÉPÊCHE D'EMS

Le télégramme d'Abeken. — Le fils du prince Radziwill. — L'avis de Moltke et de Roon. La dépêche d'Ems. — Effet en Allemagne.

La résolution de M. de Bismarck n'a pas changé depuis la veille. Il est décidé à se retirer, s'il ne peut avoir gain de cause auprès du roi. Le général von Roon cherche inutilement à l'en détourner. Avec Moltke, il dîne chez le chancelier. A table, celui-ci expose encore une fois ses idées et ses intentions. Les deux généraux, fort abattus, lui reprochent ses idées de retraite, en l'accusant indirectement d'égoïsme. M. de Bismarck se défend avec vivacité : Il a le droit de ne pas sacrifier son honneur à la politique[1]. La discussion dure encore, quand on annonce une dépêche chiffrée d'environ deux cents groupes, envoyée d'Ems par le conseiller secret Abeken. On s'occupe de la traduire[2]. Peu après, la traduction est remise à M. de Bismarck, qui la lit à haute voix : « Sa Majesté le roi m'écrit : Le comte Bene-

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 103. D'après la version publiée en premier lieu par la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne (lieutenant-colonel Rousset, I, 276), les trois ennemis devinrent des événements, et se félicitent de l'attitude prise par la France qui, en compliquant une situation déjà tendue, semble devoir « écarter le danger d'une issue *fatale* et sans gloire ». Ce récit est en contradiction avec la dépêche de lord Loftus citée plus haut. Nous lui préférons celui de *Pensées et souvenirs*, plus vraisemblable.

2. Il y a de nouveau discordance sur ce point entre les *Pensées et souvenirs*, les *Mémoires* de M. de Bismarck et la *Nouvelle Presse libre*. D'après celle-ci, la dépêche venant d'Ems serait la suivante, signée du prince von Radziwill : « Le comte Benedetti, qui a vu ce matin avec le roi un entretien à la suite duquel un aide de camp a été envoyé à l'ambassadeur de France pour lui communiquer que le prince de Hohenzollern avait confirmé au roi par écrit la renonciation de son fils, déclara qu'il avait reçu, après son entretien avec le roi, une nouvelle dépêche du duc de Gramont, par laquelle il était chargé de demander un nouvel entretien, afin que le roi :

« Approuvât la renonciation du prince ;

« Fournît l'assurance que cette candidature ne serait plus posée de nouveau à l'avenir.

« Le roi a renvoyé encore une fois son aide de camp chez Benedetti pour lui faire part de son approbation expresse de la renonciation. Quant au second point,

est référé à ce qu'il avait déjà [illegible] demanda un autre entretien à Benedetti, qui [illegible] près du comte Benedetti, qui [illegible] lui répondit que S. M. [illegible] es discussions au sujet [illegible] il avait dû le matin était [illegible] se s'y référer tout simplement. [illegible] son cole, de cette déclaration [illegible] *Nouvelle Presse libre*). Le texte de [illegible] etti, 738-739, n'est pas conforme [illegible] exte reproduit par le duc de Gramont, [illegible] cordent rigoureusement et [illegible] vons ajouter que, pour M. Henri [illegible] nubre 1878), la vraie dépêche d'Ems [illegible] *Pensées et souvenirs*, sous [illegible] s coup, pour essayer [illegible] rop hardie. Mais, selon M. [illegible] du 23 novembre 1892 au Reichstag, M. [illegible] *Leute während des Krieges in Versailles et Memoires* [illegible] *reich*, 233-234) serait formellement [illegible] eken. Si M. de Bismarck avait falsifié la dépêche Radziwill au lieu [illegible] he M. Abeken, il n'était pas [illegible] he Abeken compte rien faire, M. de Bismarck [illegible] pas à s'étonner que M. Abeken, conseiller secret, [illegible] cher, plutôt que le prince [illegible] *Pensées et souvenirs* ne s'aggrave [illegible] Radziwill. M. de Bismarck [illegible] us ajouter ni changer un mot, je [illegible] e trouva *fortement* ému... » Il [illegible] r qu'il faudrait qu'elles eussent subi [illegible] ufondre avec celle de M. de Bismarck. [illegible] isième dépêche inconnue, mais [illegible] nous croyons.

borda à la promenade pour me demander d'une a fin très pressante de l'autoriser à télégraphier que je m'obligeais pour tout l'avenir à ne jamais ion consentement, si les Hohenzollern revenaient candidature, de rejetais cette demande finalement certain sérieux, parce qu'on ne doit ni ne peut de tels engagements à tout jamais. Naturellement que je n'avais encore rien reçu et que, comme il informé plus tôt par Paris et Madrid, il voyait bien gouvernement était hors de cause.

, a reçu depuis une lettre du prince, l'annonce S. M. au comte Benedetti qu'elle en attendait une, elle , d'après ce qui a été dit plus haut, et avec la perspec- u comte Eulenburg et la tolérance, de ne plus rece-

voir le comte Benedetti, mais de lui faire dire seulement par un aide de camp, que S. M. avait reçu du prince la confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà eue de Paris, et qu'elle n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur.

« S. M. laisse Votre Excellence libre de communiquer, si elle le juge à propos, à nos représentants comme à la presse, la nouvelle exigence de Benedetti et son rejet [1]. »

Cette lecture terminée, Roon et Moltke, d'un commun mouvement, laissent tomber couteau et fourchette sur la table; ils reculent leur chaise et il se fait un long silence. Les trois convives sont profondément abattus. Leur conviction est que « l'affaire se perd dans les sables ». Pourtant M. de Bismarck étudie à plusieurs reprises la dépêche et remarque l'autorisation donnée par le roi de la communiquer aux représentants de l'Allemagne du Nord à l'étranger, ainsi qu'aux journaux. Il s'adresse alors à Moltke : « L'instrument dont nous avons besoin pour la guerre, notre armée, est-il réellement assez bon pour que nous puissions la faire avec la plus grande probabilité de succès? » Moltke avait ma confiance inébranlable, comme un roc. « Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument qu'en ce moment », dit-il [2]. — « Je lui posai quelques questions au sujet de son degré de confiance dans l'état de nos armements, ou plutôt au sujet du délai qu'ils nécessiteraient encore, la guerre étant soudain devenue imminente. Il répondit que, si nous devions la faire, il n'attendrait pour nous aucun avantage d'un ajournement des hostilités. Quand même, tout d'abord, nous ne serions pas assez forts pour protéger contre une invasion française les pays de la rive gauche du Rhin, notre aptitude à entrer en campagne serait bien vite supérieure à celle de la France, tandis que, plus tard, cet avantage serait amoindri. Il considérait comme plus avantageux pour nous, en somme, d'ouvrir promptement les hostilités que de les traîner en lon-

1. Télégramme du 13 juillet, à 3h 50 du soir, arrivé à 6h 10, à Berlin (Discours du général von Caprivi au Reichstag, 23 novembre 1892. Oncken, 129).
2. Lieutenant-colonel Rousset, I, 394, d'après la *Nouvelle Presse libre* de Vienne.

— « Roon, en qui j'avais, il est vrai, moins de
, confirma pleinement ce qu'avait dit Moltke. —
! alors, continuez de manger tranquillement, dis-je
ux commensaux [2]. »

résence de l'attitude de la France, le sentiment de
r national, à mon avis, nous forçait à la guerre.
n'obéissions à ses exigences, nous perdrions pour
nent de notre évolution nationale toute l'avance
n 1866. Nous verrions nécessairement se refroidir,
u Mein, le sentiment national allemand. Nos succès
s de 1866 l'avaient ranimé, comme le prouvait l'em-
ent des États du Sud à entrer dans notre alliance [3]. »
Bismarck s'assied donc à une petite table ronde,
d'un marbre, à proximité de ses hôtes. Il relit
ement la dépêche et, en quelques coups de crayon,
ne un tout autre aspect. Maintenant, elle est ainsi
:

nouvelle de la renonciation du prince héritier de Ho-
ern a été officiellement communiquée au gouverne-
npérial français par le gouvernement royal espagnol.
, l'ambassadeur français a encore adressé à Ems, à
le roi, la demande de l'autoriser à télégraphier à
ne S. M. le roi, à tout jamais, s'engageait à ne plus
son consentement si les Hohenzollern devaient re-
ur leur candidature. Là-dessus, S. M. le roi a refusé
evoir encore l'ambassadeur français, et lui a fait dire
ide de camp de service que S. M. n'avait plus rien à
uniquer à l'ambassadeur [4].

marck, *Pensées et souvenirs*, II, 104.
utenant-colonel Rousset, *ibid.*
marck, *Pensées et souvenirs*, II, 104.
marck, *Pensées et souvenirs*, 104 et suiv.; Pinard, II, 47; Oncken, 129.
de comparer le texte de cette dépêche à celui de la dépêche Abeken et
ort Radziwill, pour se convaincre que, dans aucun cas, M. de Bis-
n'a pu procéder par « quelques suppressions », « sans ajouter ni retran-
mot », comme il l'écrit dans ses *Pensées et souvenirs*, ou en ne lais-
bsister que la tête et la queue de la dépêche, ainsi que l'a dit d'après
Nouvelle Presse libre, ou enfin, en condensant « les deux cents mots de
che en une vingtaine, mais sans rien y altérer ni y ajouter. C'était le
télégramme que celui dont venait de nous parler Abeken. Il était seule-

« La différence dans l'effet que devait produire le texte abrégé de la dépêche d'Ems, comparé à celui qu'eût produit l'original, ne provenait pas de l'emploi d'expressions plus fortes. Elle tenait seulement à la forme qui donnait à cette déclaration le caractère d'un règlement définitif de la question, tandis que la rédaction d'Abeken n'aurait paru qu'un fragment d'une négociation encore en suspens et qui devait être continuée à Berlin[1]. »

M. de Bismarck lit à ses deux hôtes la dépêche nouvelle. Ils y applaudissent : « Voilà qui sonne tout autrement, s'écrie Moltke ; c'était une chamade ; à présent, c'est une fanfare, un appel de guerre[2]. » « Et Moltke paraît ressusciter. Sa taille se redresse, il redevient jeune et frais ; il a sa guerre ; il va pouvoir enfin vaquer à ses affaires[3]... »

Comme l'a pressenti M. de Bismarck, en communiquant

ment plus court, conçu en termes positifs et moins anodins » (Bismarck, *Mémoires* recueillis par M. Busch, I, 233-234).

D'autre part, admettre, comme le fait M. Oncken, p. 130, que les suppressions portaient sur les parties blessantes du télégramme du roi, exige une naïveté peu ordinaire.

La dépêche d'Ems fut transmise à Paris par l'agence Havas, sous cette forme :

« Berlin, 13 juillet, soir.

« On mande d'Ems :

« Après que la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne a été officiellement au gouvernement français par le gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France demanda au roi à ne jamais donner de nouveau son consentement dans le cas où le prince de Hohenzollern reviendrait sur sa candidature.

« Le roi refusa de recevoir de nouveau l'ambassadeur de France et lui fit dire par l'adjudant de service que S. M. n'avait plus rien à lui communiquer.

« D'après d'autres informations reçues d'Ems, le roi aurait fait dire à M. Benedetti qu'il avait appris hautement la renonciation de son cousin au trône d'Espagne et qu'il considérait, dès lors, tout sujet de conflit comme étant écarté » (Oncken, 130). Les 2e et 3e paragraphes, seuls, furent communiqués aux gouvernements étrangers (*Parlementaires. Papiers*, 1870, 3e fascicule, n° 8).

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 105 et suiv. ; Oncken, 130.

2. *Ibid.* « Maintenant la dépêche avait un tout autre air. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction que je lui avais donnée. Ils s'écrièrent tous deux : — « Magnifique ! Cela va produire son effet ! » — Nous continuâmes à manger de meilleur appétit » (*Nouvelle gazette libre*, citée par le lieutenant-colonel Rousset, I, 295).

M. Oncken, p. 130, explique le mot de Moltke : « *Es war eine Chamade ; jetzt ist's eine Fanfare die zum Kriege ruft* », par le récit qu'aurait fait M. de Bismarck de l'incident Werther. Cette explication ne nous paraît pas défendable. Elle ne cadre pas avec le texte de M. de Bismarck.

3. Bismarck, *Mémoires*, recueillis par M. Busch, I, 233-234 ; Seinguerlet, 113.

une ainsi impudemment altéré à l'agence Wolff
résentants de l'Allemagne du Nord, il sera commu
ant minuit : « Non seulement parce qu'il dit, mais
la façon dont il aura été répondu, il produira les
taureau gaulois, l'effet du mouchoir rouge. » Le
t infaillible et tout à fait dans les vues du chancel
faut que la Prusse se batte, si elle ne veut avoir
battue sans combat. Il est essentiel ainsi qu'elle
tre attaquée. « La présomption et la susceptibilité
nous donneront ce rôle[1]. »
Bismarck a donné ordre d'envoyer le plus rapide
sible « la dépêche d'Ems ». Il a encore communiqué
ui, que déjà il reçoit les premiers télégrammes
produit à Paris. Le télégramme y a produit « comme
ge ». Le résultat est certain. Grâce à la maladresse
e Gramont, à la faiblesse, à l'aveuglement des rédac
e l'empereur et du cabinet, l'échec diplomatique
e Bismarck devient nôtre. Aux yeux de l'Europe
ous avons perdu le rôle de provoqués pour celui
ocateurs. Nous sommes accusés, sans l'avoir mérité
émédité, à une guerre que MM. de Bismarck et
oulaient avec passion, qu'ils sont particulièrement prêts
Dès le premier jour de la crise, toute notre force

rck. *Pensées et souvenirs*, II, 105 et suiv. M. de Bismarck a exagéré
munication ait été faite aux puissances étrangères. « Mon collègue de
Bernstorff, 18 juillet, reçut bien de lui, mais n'a pas été lue dans
ais elle s'est perdue quelque part entre Berlin, Francfort, Stuttgart
ne et l'Italie, I, 265).
busch. *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*
v. M. de Bismarck a passé la journée qui a précédé la déclaration
çoit de sa visite au camp de Biscarrosse. Il est question d'une
14 août 1895) rapporte par M. E. Scribens, et le passage de Mazade,
Pensées, 105, 16 juillet 1870 : « Nous sommes pour ainsi dire sous
a porte la déclaration de guerre est allée aujourd'hui même à M. de
ec lequel il avait eu de très longues entrevues. M. de Bismarck a
s sera pour nous le sujet de toute une vie de discussions et de
s roi, lorsque M. Benedetti avait vainement tenté à Ems d'obtenir
sujet de la guerre ; il ne se trouvait pas alors dans la ligne
et encore ne pouvait-il savoir ; » Jules Favre, *Gouvernement de la*
nationale, I, 165 et 1905). Ces deux traits complètent le personnage et
er.

En Allemagne, l'effet n'est pas moindre. Craignant qu'il ne soit pas encore suffisant, M. de Bismarck a fait joindre à la dépêche de la *Norddeutsche Zeitung* un commentaire savamment calculé : « Le représentant de la France avait accosté le roi sans respect sur la promenade publique. Dans des circonstances aussi graves, il était difficile de croire que ce manque de respect ne fût pas intentionnel. Le roi, préoccupé avant tout de sauvegarder sa dignité, l'avait fait avec cette noblesse et cette distinction de manières dont il est le modèle. — Se tournant tranquillement vers son aide de camp, qui s'était retiré à l'approche de l'ambassadeur de France, il lui avait dit : « Veuillez informer le comte Benedetti qu'il n'y a pas de réponse et que je ne puis plus le recevoir[1]. » Ces mensonges portent à son comble l'indignation des Allemands : « A 9 heures du soir, écrit le correspondant du *Times*, à Berlin, on voyait des crieurs en grand nombre, dans les rues et les lieux les plus fréquentés, distribuer gratis un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Il contenait un court paragraphe rapportant, dans un langage sans prétention et sans aucune remarque, ce qui était arrivé. L'effet que ce bout de papier imprimé produisit dans la ville fut terrible. Il fut salué par les vieux et les jeunes. Il fut le bienvenu pour les pères de famille et les adolescents... Il n'y eut qu'une opinion sur la conduite virile et digne du roi; il n'y eut qu'une détermination de suivre son exemple et de relever le gant jeté au visage de la nation. A 10 heures, la place devant le palais royal fut couverte d'une multitude excitée. Des hurrahs pour le roi et des cris « au Rhin! » se firent entendre de tous côtés. De semblables démonstrations furent faites dans d'autres quartiers de la ville. Ce fut l'explosion d'une colère longtemps contenue[2]. »

1. D'après la traduction du correspondant du *Times*, *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 107; dépêche du marquis de Cadore, Munich, 14 juillet, citée par M. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 26; *ibid.*, 92.

2. Extrait du *Times*, reproduit par M. de Gramont, 225-226, d'après Spectator. *Who is responsible of the War?* (attribué à M. Gladstone). Voir aussi *Le dernier des Napoléon*, 317.

IV

[illegible] ET LA DÉPÊCHE D'EMS

[illegible] roi pour Coblentz. — Voyage du [illegible] — Arrivée à Ems. — Entrevue [illegible] Benedetti.

[illegible] fait par le roi à la dernière [illegible] Benedetti est tel qu'il [illegible] dans la matinée du 14 juillet, [illegible] sur et précise la nature de [illegible] le Guillaume Ier. Sous [illegible] soumettre ces observations [illegible] et sa réponse. Mais il se [illegible] n'a rien à communiquer. [illegible] ne pas manquer aux [illegible] à propos de prévenir le roi, [illegible] s'il part le soir même. Il [illegible] engé. Guillaume répond qu'il [illegible], dans le salon que lui [illegible] son départ ». Un [illegible], en effet, qu'il part à [illegible] pour aller à Coblentz, [illegible].

[illegible] edetti connaît déjà la dépêche de M. de Bismarck. [illegible] *luische Zeitung* a reproduite et que la télégraphie [illegible] envoyée à Ems. Comme il a quelque mal [illegible] e un mutisme absolu, il est bientôt [illegible] du cabinet du roi. Il sait de quoi [illegible] tient dans l'entourage de Guillaume [illegible] le[1]. On annonce que le roi, [illegible] repartira le matin suivant pour Berlin, [illegible] r de quelques jours[2]. L'exaspération [illegible] p aggravée depuis la veille.

[illegible] ssaire de M. Benedetti, 13 juillet, [illegible] I, 221; *Enquête*, dépositions, [illegible]

[illegible] ssaire de M. Benedetti, 13 juillet, [illegible] I, 221.

A la gare, Guillaume se borne à dire, en tendant la main à M. Benedetti, qu'il n'a plus rien à lui communiquer. Les négociations éventuelles seront désormais confiées à son gouvernement [1].

Le roi ne croit pourtant pas à une guerre immédiate. Il nourrit un vague espoir de conciliation, à une condition essentielle, c'est qu'on ne touchera ni à son honneur, ni à celui de la nation. Il sait que l'émotion est grande dans toute l'Allemagne, que les exigences du cabinet des Tuileries y paraissent inadmissibles et qu'il va falloir en demander compte. Si la situation n'est pas désespérée, elle est des plus graves [2]. C'est ainsi qu'il s'exprime pendant son voyage de retour, le lendemain 15 juillet, en répondant aux autorités de Cassel et de Gœttingue accourues pour le complimenter. Mais déjà l'enthousiasme des populations lui montre qu'une phase décisive est ouverte. Son voyage est une « marche triomphale ». Toutes les stations sont envahies par la foule, même celles où il ne doit pas s'arrêter. On forme un train supplémentaire de Brunswick à Börsum, seulement pour le saluer au passage. Jamais il n'aurait imaginé rien de semblable. Pour lui, il résulte même de l'excès de cet enthousiasme un sentiment pénible : « Combien de chances la guerre n'offre-t-elle pas, à l'occasion desquelles cette joie pourrait et... devrait s'éteindre ! »

A la station de Brandebourg, le roi a la surprise de voir monter dans son wagon le prince royal, M. de Bismarck, les généraux von Moltke et von Roon. Le chancelier a déjà

1. « Adieu, Monsieur l'ambassadeur ; vous allez à Berlin, moi j'y serai dans quelques jours ; désormais l'affaire devra se traiter non entre vous et moi, mais de gouvernement à gouvernement. » (Version du roi Guillaume, parlant à M. de Beust, à Gastein, en 1871, Beust, II, 492 ; Oncken, 129). Elle ne paraît pas exacte : M. Benedetti, partant pour Paris, non pour Berlin ; le roi devait être à Berlin, non dans quelques jours, mais le lendemain, ainsi qu'il le dit à M. Benedetti. La version de celui-ci nous semble plus conforme à la réalité (télégramme du 14 juillet, 3h 45 du soir, Benedetti, 387 ; de Gramont, 223 ; *Enquête*, dépositions, I, Benedetti, 87).

2. Lettre du roi à la reine Augusta, 14 juillet, Oncken, 191 ; L. Schneider, II, 143.

3. Le roi à la reine Augusta, 15 juillet, Oncken, 194 ; Lettre du conseiller secret du cabinet von Wilmowski, 16 juillet, *Feldbriefe*, 10-11.

ejeté les suprêmes tentatives risquées par l'Angleterre [1]. Il ui demande la mobilisation de l'armée. Le premier mouvement de Guillaume est de refuser. Il ne veut pas prendre à on âge la responsabilité de telles hécatombes. De plus, il oute de la coopération ou même de la neutralité des États u Sud. On répond qu'il s'agit d'une mesure défensive, endue indispensable par l'attitude de la France : à celle-ci 'en porter la responsabilité. Le vieux souverain hésite enore. Il se tourne vers son chef d'état-major : « Eh bien ! Ioltke, vous ne dites rien ? Ça ira-t-il ? » Et Moltke de réondre aussitôt, les yeux brillants : « Majesté, cette guerre st la pensée de ma vie. Ça ira magnifiquement avec le Sud e l'Allemagne ; ça ira bien sans lui, et ça ira même contre ui [2]. »

Guillaume n'est pas encore convaincu. Il reste insensible ux représentations de M. de Bismarck jusqu'à l'arrivée à 'otsdam (8h 45 du soir). A ce moment, le chancelier lui emet le télégramme rendant compte de la déclaration de . Émile Ollivier à la Chambre, le jour même. Sans ajouter n mot, M. de Bismarck lit la funeste dépêche une preière fois ; puis, sur un ordre exprès, une seconde fois. Le oi n'en demande pas plus. Il fait connaître sa décision et, l'un cri, le prince royal l'annonce aux assistants anxieux : Guerre ! mobilisation ! » C'est comme une traînée de feu lans toute la ville [3].

A 10 heures du soir, quand Roon présente au roi l'ordre lu cabinet prescrivant la mobilisation, la population est

1. Voir *infrà*, p. 313. Dans la matinée du 15, le comte von Bernstorff reçoit n télégramme de M. de Bismarck exprimant le regret de ce que le gouvernement britannique ait fait une proposition qu'il lui serait impossible de recommander à l'acceptation du roi (Lord Granville à lord Loftus, 15 juillet, *Enquête*, ièces justificatives, II, 2e partie, 111, d'après les *Archives diplomatiques*, 871-1872, et les *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, n° 49, 30) ; *Enquête*, épositions, I, de Gramont, 102 ; de Gramont, 202.

2. Communication de M. Andrae à la *Kreuzzeitung*, septembre 1895, Oncken, 131.

3. Lettre du roi à la reine Augusta, 15 juillet, Oncken, 195 ; *Tagebuch des Kaisers Friederich, Deutsche Rundschau*, octobre 1888 ; *Fürst Bismarck Bericht über das Tagebuch des Kaisers Friedrich*, 1888 ; Wippermann, *Deutscher Geschichts-Kalender*, 1888, II, 47, cités par Oncken ; von Wilmowski, *Feldbriefe*, 10-11.

V

LE 13 JUILLET A PARIS

M. Olozaga et la renonciation. — Conseil du 13 juillet. — Séance de la Chambre. Le Sénat. — Dispositions du duc de Gramont.

Dès le 12 juillet, M. Olozaga, voyant, à son grand étonnement, que le télégramme de renonciation n'est pas communiqué aux Chambres, en fait connaître la substance à quelques journaux, notamment au *Gaulois*[1]. En même temps il tente auprès de son gouvernement une démarche pressante, afin d'obtenir une constatation officielle. Le 13, dans la soirée, on annonce l'envoi d'une circulaire aux représentants de l'Espagne à l'étranger, leur notifiant la décision du prince Léopold, avec mission de la communiquer aux gouvernements intéressés.

Le télégramme du maréchal Prim porte que l'intention du gouvernement espagnol est non seulement de prendre acte de la renonciation, mais de déclarer que la candidature ne sera plus représentée à l'avenir. En outre, M. Strat, revenu de Sigmaringen, ayant remis à M. Olozaga l'original du télégramme du prince Antoine, l'ambassadeur s'empresse de le transmettre officiellement au gouvernement français[2]. Mais déjà il est trop tard. A Paris comme à Berlin, les événements vont se précipiter.

Le 13 juillet, à 9 heures du matin, le conseil se réunit à Saint-Cloud. M. de Gramont rend compte de la situation résultant des télégrammes envoyés la soirée et la nuit précédente au comte Benedetti. Les partisans de la paix et ceux de la guerre sont aux prises. M. Émile Ollivier est, dit-on, les premiers, ainsi que l'indique le célèbre article du *Cons-*

1. Voir le numéro paru le 13 juillet; Darimon, *Histoire d'un jour*, 143.
2. Darimon 143; *Le dernier des Napoléon*, 325.

littéraire, celui qui se termine ainsi : « Une grande victoire qui ne coûte pas une larme, pas une goutte de sang[1] ! » Il est convenu que le duc annoncera simplement aux Chambres le fait matériel du désistement et l'impossibilité d'entrer dans aucun détail au sujet d'une négociation qui n'a pas encore abouti. Vainement le maréchal Le Bœuf, appuyé, dit-on, par l'impératrice, insiste pour obtenir le rappel des réserves. Son mécontentement est tel, qu'au sortir du conseil, il annonce sa retraite. L'empereur, informé, décide qu'une nouvelle réunion aura lieu le lendemain 14, pour discuter également la question d'une mobilisation immédiate[2].

Vers 2 heures, la Chambre attend avec impatience la communication du gouvernement. Depuis la veille, la dépêche de Sigmaringen est partout commentée. Les journaux les plus pacifiques conseillent, comme extrême concession, de se contenter d'un désaveu officiel du cabinet de Berlin, ou d'une déclaration confirmant le caractère définitif de la renonciation[3]. Les dispositions d'une notable fraction des députés sont déjà des moins pacifiques.

Le duc de Gramont rend compte des massacres de Chine; puis, ce hors-d'œuvre terminé :

« Voici maintenant les informations que je suis en mesure de donner à la Chambre au sujet de l'affaire Hohenzollern :

« L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement

1. Ollivier, *Mém.*, t. XI, p. 96, prétend que, parlant, dans une note officieuse, de l'entrevue du duc de Gramont avec M. Émile Ollivier et de Gramont (*Ibid.*, p. 95).

2. *Enquête*, Dépositions, t. I, p. 81; cf. p. 91, de Gramont, p. 148-149, donne tort au duc de Gramont, comme à tous les témoins. M. Darimon, *Notes*, 101, qui a pu obtenir une conversation avec le duc de Gramont, en songea à éliminer du ministère M. Émile Ollivier.

Suivant une conversation du duc de Gramont avec lord Malmesbury, « après quelques instants de discussions, d'agitation, très nerveuses, prit la parole et déclara avec solennité que la guerre était inévitable si on avait souci de l'honneur de la France ». Rien de semblable apparaît pour le maréchal Le Bœuf, qui prit avec calme et sans protestation part à la séance, si on ne faisait pas la guerre, se déclarant prêt à donner sa démission de maréchal (Malmesbury, I, 375). Il est inexact que ce fut l'agitation au conseil du 13 ou à l'un des conseils du 14 juillet.

3. De Gramont, *Mém.*, I, 149.

hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne (*Sensation*).

« Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet ne sont pas encore terminées.

« *M. Clément Duvernois.* — Je demande la parole.

« *M. le Ministre.* — Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire. »

Aussitôt, de droite et de gauche, l'opposition se manifeste. MM. de Kératry et Guyot-Montpayroux réclament la parole.

« *M. le baron Jérôme David.* — Je demande à M. le ministre des affaires étrangères de qui émane la renonciation dont il nous a entretenus.

« *M. le Ministre.* — J'ai été informé, je le répète, par l'ambassadeur d'Espagne, que le prince Léopold de Hohenzollern renonçait à sa candidature à la couronne d'Espagne.

« *M. le baron Jérôme David.* — Je reprends ma question. Je désire pouvoir apprécier la portée des paroles que M. le ministre des affaires étrangères vient de prononcer.

« Hier le bruit a couru dans la Chambre que la renonciation ne provenait pas du prince lui-même, qu'elle était une déclaration de son père.

« Je pose nettement la question à M. le ministre et lui demande si c'est une renonciation du prince ou une renonciation affirmée par son père ?...

« *M. le Ministre.* — Je n'ai rien à ajouter aux paroles que viens d'avoir l'honneur de prononcer (*Mouvements divers*).

« J'ai reçu de M. l'ambassadeur d'Espagne une communication officielle. Je l'ai transmise à la Chambre telle qu'elle m'a été donnée.

« Quant aux bruits qui circulent dans les couloirs, je n'ai pas à m'en occuper (*Très bien! Très bien! — Vous avez raison!*)

« *M. le baron Jérôme David.* — Je n'accepte en aucune

... la réponse qui vient d'être faite... et je vais vous en ... les raisons.

... communication a été faite hier, dans les cou... de la Chambre, par M. le garde des sceaux, qui a ... la dépêche non seulement à plusieurs députés, ... journalistes et à toutes les personnes qui l'entou...

... je conteste à un ministre le droit de venir dire à la ... qu'il ne peut communiquer les termes exacts d'une ... publiquement divulguée dans les couloirs du Corps ... et même en dehors de cette enceinte (*Rumeurs ...*). Cette dépêche a été colportée hier à la Bourse. ... comprends donc pas pourquoi on refuserait de la ...

M. Clément Duvernois prie alors la Chambre de fixer le ... de l'interpellation qu'il a déposée la veille en commun ... le comte de Lesse[1]. Il voudrait que cette date fût très ... Mais M. Jérôme David dépose une demande qui ... une nouvelle agitation :

« Considérant que les déclarations fermes, nettes, pa... du ministère, à la séance du 6 juillet, ont été ac... avec faveur par la Chambre et par le pays;

« Considérant que ces déclarations du ministère sont en ... avec la lenteur *dérisoire* des négociations avec ... (*Vives rumeurs sur un grand nombre de bancs*)... ... retire le mot *dérisoire* si vous voulez (*Bruit*)...

« Considérant que ces déclarations du ministère sont en ... avec la lenteur des négociations avec la Prusse, ... à interpeller le ministère sur les causes de sa ... à l'extérieur, qui, non seulement jette la perturba... dans les branches diverses de la fortune publique, mais ... risque de porter atteinte à la dignité nationale (*Exclamations et mouvements en sens divers*). »

... la proposition du duc de Gramont, la Chambre ren-

... propos ses confidences à M. Pinard, M. Clément Duvernois entend qu'on ... le gouvernement à la Prusse. En réalité, il veut acculer le cabinet à la ... (Pinard, II, 3*).

voie au vendredi 15 la discussion des deux interpellations, mais « une certaine agitation » succède au vote[1].

On le voit, c'est la droite bonapartiste qui prétend nous imposer une attitude belliqueuse. Son influence tend à s'accroître, sans qu'elle ait encore pour elle la majorité. Mais l'effet du réquisitoire de M. Jérôme David est considérable à la cour et dans la rue[2].

Au Sénat, en réponse à la communication du duc de Gramont, M. Larabit réclame l'exécution du traité de Prague. M. Chabrier s'écrie que l'Espagne s'est exécutée. Reste la Prusse : « J'espère qu'on l'obligera à s'exécuter aussi ! » Comme M. Jérôme David à la Chambre, M. Hubert-Delisle dépose une interpellation au sujet des négociations en cours. La discussion est aussi fixée au 15 juillet, non sans que le Sénat ait clairement manifesté son impatience[3].

Dans la pensée de M. de Gramont, « la demande de garantie » adressée au roi de Prusse n'est pas un ultimatum et ne doit pas être considérée comme telle. Elle est susceptible de nuances et d'accommodements. Rien d'arrêté au sujet de sa forme. Le gouvernement est disposé « à tous les tempéraments, je dirai même à toutes les transactions[4] ». Du moins, telles sont les impressions du duc à la sortie du conseil. Mais, entre ses deux déclarations à la Chambre et au Sénat, il reçoit le télégramme de M. Benedetti daté de 10h 30 du matin[5]. Pour lui, il en résulte que, jusqu'alors Guillaume Ier ne nous a fait « aucune concession ». Le roi affecte même d'ignorer, contre toute évidence, la renonciation du prince, et c'est M. Benedetti qui la lui annonce[6].

---

1. *Journal officiel* du 14 juillet 1870, 1243.
2. *Enquête,* rapport Saint-Marc Girardin, 55 : « Il n'y a pas eu à la Chambre de manifestation violente, mais il est certain que le parti de la guerre paraît y gagner du terrain » (Lord Lyons à lord Granville, 13 juillet 1870, *Parliament. Papers,* 1er fascicule, n° 40).
3. *Journal officiel* du 14 juillet 1870 ; de Gramont, 164 et suiv.
4. De Gramont, 148 ; *Enquête,* rapport Saint-Marc Girardin, 52.
5. Voir *suprà*, p. 284.
6. De Gramont, 157 et suiv. Il est à noter que, d'après le télégramme en question, le roi ne dit nullement qu'il ignore le désistement, mais qu'il n'a pas reçu le « message de Sigmaringen », ce qui peut et doit être exact. En revanche, d'a-

En quittant le Sénat, M. de Gramont retourne aux Affaires étrangères. D'après une communication qu'il y trouve, il court depuis la veille, à Munich et à Stuttgart, des bruits au sujet d'une lettre qu'aurait écrite Guillaume Ier, afin d'engager son cousin à se désister. Pour le duc, cette attitude serait inconciliable avec celle du roi pendant toutes les négociations. Il est même tenté de voir un piège dans cette nouvelle, bien loin qu'elle puisse changer nos résolutions[1].

près la dépêche de M. Benedetti, datée du 13 juillet, le roi aurait dit « qu'il ne connaissait pas encore la détermination du prince Léopold » (de Gramont, 397), ce qui est une inexactitude absolue. Voir également Benedetti, 378.

1. De Gramont, 170 et suiv. Il s'agit de la lettre confiée au colonel Stranz (Voir *suprà*, p. 243).

VI

TENTATIVE DE CONCILIATION DE L'ANGLETERRE

Lord Lyons et le duc de Gramont. — Dernières concessions du gouvernement français. Tentatives de l'Angleterre.

Il est 4 heures et demie environ, quand lord Lyons entre dans le cabinet du duc. Il a assisté à la séance du Corps législatif et se rend compte de l'état des esprits. Ses premiers mots sont pour exprimer « sa surprise et son regret » de ce que M. de Gramont ne se soit pas borné à annoncer à la Chambre la clôture de l'incident.

Il ne saurait être clos, objecte le ministre, puisque, de la Prusse, la France n'a rien obtenu. Il donne alors lecture d'un télégramme du général Fleury, d'après lequel l'empereur Alexandre a demandé au roi d'ordonner le retrait de la candidature. Il s'est même exprimé « dans les termes les plus amicaux pour la France » et a manifesté le très vif désir d'empêcher la guerre. Malgré cette démarche de son impérial neveu, Guillaume Ier n'a rien fait, « absolument rien », pour répondre à nos demandes. Nous ne voulons qu'une chose : c'est que le roi défende au prince de retirer plus tard sa renonciation. « Certainement, il n'était que raisonnable que la France prît quelques précautions contre une répétition de ce qui s'était passé, quand le frère du prince Léopold s'était rendu à Bucharest. Néanmoins elle ne demandait pas à la Prusse d'empêcher le prince d'aller en Espagne; tout ce qu'elle désirait, c'était que le roi voulût bien lui défendre de revenir plus tard sur sa résolution actuelle. »

« Alors, reprend lors Lyons, m'autorisez-vous à déclarer catégoriquement au gouvernement de S. M., au nom du gouvernement de l'empereur, que, dans ce cas, l'affaire serait complètement résolue ? »

« Sans aucun doute », reprend le duc, et il écrit le mémorandum suivant :

« Nous demandons au roi de Prusse de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa résolution. S'il le fait, tout l'incident est terminé. »

Lord Lyons objecte alors que, suivant toute vraisemblance, Léopold ne sera pas tenté de poser à nouveau sa candidature, ni le gouvernement espagnol de l'accepter, après ce qui s'est passé. Mais il est de notre devoir, assure M. de Gramont, de nous mettre en garde contre cette éventualité. D'ailleurs, le refus du roi donnerait à croire qu'il nourrit des arrière-pensées. Finalement, le duc demande si le gouvernement impérial « peut compter sur les bons offices de l'Angleterre pour l'aider à obtenir du roi cette défense »? Lord Lyons promet d'en référer d'urgence à Londres[1].

Évidemment, M. de Gramont n'est point encore résolu à la guerre. En cette occasion, son attitude contraste avec celle de M. de Bismarck s'entretenant le même jour avec lord Loftus[2]. Le chancelier prussien a mené son jeu « de manière à assurer, dans tous les cas, la certitude d'une guerre avec la France[3] ». Mais il n'est que trop bien secondé par nos maladresses et nos imprudences.

Quelques heures après son entretien avec lord Lyons, vers 7 heures et demie du soir, M. de Gramont adresse à M. Benedetti un télégramme prescrivant un dernier effort auprès du roi : « Dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il vous dise : « Je le lui défendrai », et vous autorise

1. Lord Lyons à lord Granville, 13 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, 52; *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 116; de Gramont, 176-178; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 65 et suiv. — M. Saint-Marc Girardin fait avec raison (*Enquête*, rapport, 62) remarquer la différence essentielle entre le mémorandum du duc de Gramont et la solution suggérée, le 14, au comte von Bernstorff par lord Granville, solution approuvée par M. de Gramont (Lord Granville, à lord Lyons, 14 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, 44; de Gramont, 198-199). Voir *infrà*, p. 313.

2. Lord Loftus à lord Granville, 13 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, no 53; de Gramont, 179-183. Voir *suprà*, p. 292.

3. Scrutator, *Qui est responsable de la guerre?* traduction de A. Sudre; de Gramont, 184.

à me l'écrire, ou qu'il charge son ministre ou son ambassadeur de me le faire savoir, cela nous suffira. Si, en effet, le roi ne nourrit pas d'arrière-pensée, ce n'est pour lui qu'une question secondaire, mais pour nous elle est très importante... »

Au sujet des dispositions des autres puissances, M. de Gramont pousse fort loin l'illusion : « ... Les autres cabinets d'Europe nous trouvent justes et modérés. L'empereur Alexandre nous appuie chaleureusement. » Il termine en invitant M. Benedetti à rentrer à Paris le 15 avant midi, quelle que soit la réponse du roi. Il fait un nouveau pas vers la conciliation en suggérant à l'ambassadeur de fixer lui-même la portée des paroles de Guillaume Ier, de leur donner celle d'une garantie[1]. Un fait hors de conteste, c'est que, le soir du 13 juillet, le gouvernement français ne croit pas encore la rupture indispensable. Il va même plus loin qu'il n'allait dans la voie des concessions. A ce moment déjà l'Allemagne est toute à la guerre. Le cabinet de Saint-James va s'en rendre compte.

Comme le duc de Gramont l'a demandé à lord Lyons, lord Granville risque un suprême effort de conciliation. Le 14 juillet, il obtint du comte von Bernstorff de soumettre à Guillaume Ier la proposition suivante : Le roi *communiquerait* au gouvernement français son consentement au retrait de la candidature, si la France renonçait à sa demande de garantie[2]. « Cette proposition était, il faut le dire, habilement conçue et parfaitement formulée. Elle portait en elle le vrai germe d'une solution pacifique[3]. » Mais il est trop tard. Au point où en sont les choses, la conciliation n'est plus de mise, et M. de Bismarck va rejeter sans ménagement les suggestions de l'Angleterre.

1. « Peut-être pourriez-vous, en recevant du roi la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern, lui dire : « Sire, V. M. se porte garante de la parole du prince de Hohenzollern, car elle n'ignore pas que, comme puissance, nous n'avons point de rapport avec le prince et que, par conséquent, devant le pays, notre *garantie officielle* est dans la parole du roi » (M. de Gramont à M. Benedetti, 13 juillet, 8 heures du soir, de Gramont, 189; Benedetti, 385). M. Benedetti écrit *abri* au lieu de *garantie*.

2. Lord Granville à lord Lyons, 14 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, no 44; de Gramont, 198.

3. De Gramont, 199.

VII

LE 14 JUILLET A PARIS

Le rappel des réserves. — Le [illegible] La communication de M. de Bismarck [illegible]

Le 14 juillet, à 9 heures du matin, lorsque se réunit le conseil des ministres, on ignore la tournure prise par les événements à Berlin. Le premier indice qui en parvienne est un télégramme de notre chargé d'affaires, M. Le Sourd. Il annonce la publication par l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* de l'article inspiré, comme on sait, par M. de Bismarck[1].

Bien que cette manifestation paraisse fort inopportune, que l'agitation soit déjà très grande dans Paris et que des attroupements se montrent autour des Tuileries ou auprès des ministères, le conseil n'est pas disposé à admettre que l'article d'un journal étranger, quelle que soit son origine, puisse influer sur ses décisions. Vers midi, il se sépare sans avoir modifié les mesures. On continue d'espérer une solution pacifique[2].

Vers 11 heures, M. de Gramont a reçu la dépêche de M. Benedetti, datée de la veille. Elle confirme ses télégrammes précédents, tout en y ajoutant une remarque significative sur la difficulté que l'ambassadeur éprouvera désormais à voir le roi[3].

A 1 heure environ, le duc reçoit M. de Werther, dont le visage porte la trace de sérieuses préoccupations. Il informe le ministre, sans commentaires, que son gouvernement l'a blâmé de l'accueil qu'il a fait à nos suppositions et lui a donné

1. [illegible]
2. De Gramont, *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 102.
3. Dépêche de M. Benedetti, 13 juillet, de Gramont, *Enquête*, 207-208; *ibid.*, 207-208.

ordre de prendre un congé immédiat. M. de Solms le remplacera comme chargé d'affaires[1].

Vers 1 heure et demie, M. de Gramont quitte le quai d'Orsay pour retourner aux Tuileries, où le conseil est de nouveau convoqué. Il a quelque peine à y arriver, car les abords du ministère et du Corps législatif sont encombrés « par une foule impatiente et colère ». — « Sur tout le parcours du quai et jusqu'aux Tuileries..., des cris stridents, des protestations contre toute idée de négociation. » Il est des plus douteux que le gouvernement puisse résister à ces clameurs belliqueuses, surtout quand les journaux du soir auront répandu dans Paris la traduction de l'article lancé la veille par M. de Bismarck[2].

Délibérer dans ces conditions est difficile. D'ailleurs, l'entente n'est pas unanime, et la délibération du conseil se prolonge durant près de cinq heures, pénibles au delà de toute expression. Chacune des solutions admissibles est discutée et analysée. Dès le début, il est décidé, sur la demande instante du maréchal Le Bœuf qu'on va rappeler les réserves, mais à titre de précaution indispensable pour répondre aux préparatifs des Prussiens[3]. Pourtant la solution

1. De Gramont, 208; *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 102. — Dans sa circulaire du 19 juillet 1870, M. de Bismarck a tenté de prouver qu'il s'agissait « non d'un rappel, mais d'un congé, demandé par l'ambassadeur pour des raisons personnelles » (*Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, nº 8). M. de Gramont n'a pas de peine à prouver (209-210) que ces prétendues explications ne tiennent pas debout.

2. De Gramont, 211; lord Lyons à lord Granville, 14 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, nº 60; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 68.

3. D'après l'*Enquête* (dépositions, I, Le Bœuf, 47), on autorise à 4 heures du soir le maréchal à expédier ses ordres de rappel. Il va même quitter la salle du conseil pour y procéder, lorsqu'un scrupule lui vient. Il demande personnellement à chaque ministre, s'il est bien d'avis d'envoyer ces ordres. La réponse de tous ou de presque tous est affirmative. A 6 heures, les ordres sont expédiés, lorsque le maréchal reçoit un billet de l'empereur, où il croit voir un certain regret de la décision prise. Il se rend à Saint-Cloud et demande un nouveau conseil, qui est réuni à 10 heures. A 11 heures, il est à peu près décidé que la mobilisation sera ajournée et que l'on fera de son mieux pour terminer l'affaire par la voie diplomatique. Le maréchal offre même de prendre la responsabilité de cette décision vis-à-vis des Chambres et de se retirer au besoin. Mais survient la dépêche adressée au ministre des Affaires étrangères. Elle est lue en conseil et emporte toutes les hésitations. — La version du duc de Gramont, que nous avons suivie, diffère sensiblement de celle-ci, mais les souvenirs du

le graves difficultés, on suspendra encore l'appel des réservistes[1].

Mais une série de nouvelles des plus inquiétantes, qui arrivent dans la nuit, modifient de nouveau les dispositions du gouvernement impérial. Il n'a rien prévu des événements que sa légèreté a déchaînés et se laisse surprendre par leurs conséquences inéluctables.

Les derniers télégrammes de M. Benedetti, ceux qu'il a lancés le 14 juillet, de midi et demi à 3h 45, ne peuvent laisser aucune illusion sur les tendances du roi Guillaume. Mais, à vrai dire, on les connaissait déjà. Fait beaucoup plus grave : M. de Gramont reçoit, « par une voie détournée, un compte rendu très exact du langage tenu par M. de Bismarck, la veille, et de l'attitude prise, à dater du 13, par le cabinet de Berlin[2] ». Il en résulte, de la façon la plus nette, que ce dernier est décidé à faire la guerre. D'ailleurs, M. de Gramont apprend aussi que le ministère prussien a communiqué aux puissances étrangères, sous une forme des plus blessantes, le refus opposé par le roi à la demande d'audience de M. Benedetti. Notre représentant à Berne est le premier à en donner avis : il s'est trouvé là au moment où le ministre de Prusse venait de faire cette communication au président de la Confédération. Presque aussitôt survient de Munich une dépêche semblable. D'autres arrivent de tous côtés. Il n'est pas possible de douter un instant de leur exactitude[3].

1. De Gramont, 220 ; *Enquête*, dépositions, I, Le Bœuf, 47. D'après M. de Parieu, *Considérations, etc.*, « le conseil, divisé, fut cependant presque en totalité enlevé dans un conseil tenu à Saint-Cloud vers 10 heures du soir ». Les partisans de la paix étaient MM. Louvet, Segris, Plichon et de Parieu.

2. Ce rapport confidentiel reproduit presque mot pour mot l'entretien de lord Loftus avec M. de Bismarck, tel qu'il est donné dans la dépêche de lord Loftus (Voir *supra*, p. 292). Il est même plus complet que cette dépêche (de Gramont, 223, note 1 ; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 70).

3. M. G. Rothan (*L'Allemagne et l'Italie*, I, 16) donne le texte de ces deux dépêches. Voir de Gramont, 223-230 ; *Enquête*, dépositions, I, de Gramont, 107 ; Darimon, *Notes*, 117, d'après les déclarations du comte de Comminges-Guitaut, notre représentant à Berne ; *Parliament. Papers*, 3e fascicule, n° 8, inclosure n° 2, communication du comte von Bernstorff au comte Granville. — M. de Bismarck (*Memorandum* du 18 juillet au comte von Bernstorff) a joué sur les mots en prétendant qu'il n'y avait « ni note, ni dépêche par laquelle le gouvernement prussien eût notifié aux cabinets de l'Europe son refus de recevoir l'ambassadeur français ». La communication fut faite de vive voix au moins à Berne et à Munich.

Enfin, on assure que la Prusse commence activement sa mobilisation. En Allemagne, tout se passe depuis vingt-quatre heures, « comme si la guerre était déclarée[1]. » Dans ces conditions, il n'est plus permis d'hésiter. M. Émile Ollivier est devant son bureau, occupé à rédiger la déclaration conciliante dont l'esprit a été arrêté en conseil, quand M. de Gramont entre, vivement ému. Il tient en mains les télégrammes qu'il vient de recevoir : « C'est un soufflet que la Prusse applique sur la joue de la France ; je déposerai mon portefeuille plutôt que de supporter un pareil outrage. » Après un bref entretien, l'accord se fait entre les deux ministres. La nuit même, on décide le maintien des ordres du ministre de la guerre ; l'appel des réserves aura lieu. Dès le lendemain, après une dernière réunion du conseil, les Chambres seront informées de la situation et des résolutions qu'elle a dictées[2]. Maintenant, pour chacun des adversaires, la décision est prise.

1. De Gramont, 233 ; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 70 ; dépositions, I, de Gramont, 102-108. — Voir *suprà*, p. 242, 244.

2. G. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 18, d'après une conversation de l'auteur avec M. Émile Ollivier, 5 mai 1871 ; de Gramont, 233. — M. Robert Mitchell, ami de M. Ollivier, a publié dans le *Courrier de France* du 24 septembre 1872, un récit qui n'a pas été contredit, d'après lequel, le matin du 15, M. Ollivier confirme verbalement à M. Mitchell ses intentions pacifiques. En le quittant, M. Mitchell rencontre M. Paul de Cassagnac, qui paraît très satisfait : « Je sors de chez Ollivier, lui dis-je ; grâce à Dieu, la paix est assurée. » — Il me répond : « Mon père sort de chez l'empereur ; la guerre est décidée. »

Le soir, M. Mitchell va avec M. Ollivier aux Affaires étrangères. Le duc de Gramont est sorti. On l'attend, en se promenant dans le jardin. Le chef de cabinet du ministre, M. Adelon, se joint à M. Mitchell pour « le conjurer de résister à la pression de l'empereur, aux menaces de la Chambre, aux vociférations de la foule ». M. Ollivier répond : « Si demain soir nous ne donnons pas satisfaction aux vœux de la majorité, nous serons renversés, et c'est un cabinet réactionnaire qui fera la guerre dans des conditions moins favorables. L'avènement du ministère Rouher serait une sorte de coup d'État. D'ailleurs, la guerre est inévitable ; notre devoir est de la rendre populaire » (*Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 74-75). Contrairement à ce qui précède, M. de Vitzthum a écrit au duc de Gramont, 20 avril 1878 (F. Pichereau, *Figaro* du 20 mars 1895) que, dans la matinée du 15 juillet, l'empereur croyait encore à une solution pacifique. Il tentait même d'obtenir que l'Autriche prît l'initiative de proposer un congrès.

VIII

LE 15 JUILLET A PARIS

Le conseil du 15 juillet. — M. de Gramont au Sénat. — M. Émile Ollivier à la Chambre. — M. Thiers. — M. Émile Ollivier. — Propositions Jules Favre. — La commission. — Communication des pièces. — Rapport Talhouët. — Séance de nuit. — Gambetta. — Vote des crédits. — Opportunité de l'opposition.

Le conseil a été convoqué pour la matinée du lendemain, mais si hâtivement, que deux des ministres, MM. Segris et Plichon, ne peuvent y assister. L'empereur ouvre la séance en annonçant que, souverain constitutionnel, il ne veut peser en rien sur les résolutions du cabinet. A lui de les arrêter. La discussion n'est pas longue. Après une nouvelle intervention du maréchal Le Bœuf, la guerre est décidée à l'unanimité. La communication qui va être adressée aux Chambres ne laissera subsister aucun doute[1].

Dans l'après-midi, M. de Gramont se rend au Sénat pour la lire : « La manière dont le pays a accepté notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuvez notre politique et que nous pouvons compter sur votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances étrangères, afin d'obtenir leurs bons offices auprès de la Prusse...

« Dans ces négociations, nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulions pas éveiller les susceptibilités ni froisser l'indépendance ; nous n'avons pas agi auprès

1. De Gramont, 239 ; G. Rothan, *L'Allemagne et l'Italie*, I, 18, d'après les confidences de M. Émile Ollivier ; F. Pichereau, article cité. — D'après M. d'Hérisson, *La légende de Metz*, 78, la majorité n'a pu être établie, quand le maréchal Le Bœuf prend la parole et fait une sortie des plus violentes, sachant que l'empereur a horreur des discussions. Il ne comprend pas « qu'un conseil composé de ministres français puisse hésiter un instant ». L'empereur, qui n'a pas encore soufflé mot, se lève et dit simplement : « C'est bien, la cause est entendue. » M. d'Hérisson ne donne pas l'origine de cette version qui paraît sujette à caution. Voir *suprà*, p. 306, 315.

« Notre demande était modérée, les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins : « Dites bien au roi, écrivions-nous au comte Benedetti, le 13 juillet à minuit, dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes (*Oui! Oui! C'est vrai! Très bien!*).

« Le roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il *refusa* de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature (*Mouvements de surprise*).

« J'ai demandé au roi, nous écrit M. Benedetti, le 13 juillet « à minuit, de vouloir me permettre de vous annoncer enfin « que, si le prince de Hohenzollern revenait à son projet, « S. M. interposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le « roi a *absolument refusé* de m'autoriser à vous transmettre « une semblable déclaration (*Sensation. — Rumeurs*). J'ai « vivement insisté, mais sans réussir à modifier les disposi« tions de S. M.

« Le roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne « pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et « qu'il devait, pour cette éventualité comme pour toute « autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances (*Exclamations. — Vives protestations*).

« *M. Duray.* — C'est un défi!

« *M. de Gramont.* — Quoique ce refus nous parût injustifiable (*Adhésions*), notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel, que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré votre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'à aujourd'hui (*Marques générales d'approbation*).

« Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lorsque hier nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié, par un aide de camp, à notre ambassadeur, qu'il ne le recevrait plus (*Vif mouvement d'indignation*) et que, pour donner à ce

refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe (*Explosion de murmures*).

« *Quelques sénateurs.* — C'est trop d'impertinence et d'audace.

« Nous apprenions, en même temps, que M. le baron Werther avait reçu l'ordre de prendre immédiatement un congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

« Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence (*Vive adhésion. Bravos prolongés*). Nous n'avons rien négligé pour éviter la guerre ; nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre (*Oui! Oui! Très bien! C'est vrai!*), en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient.

« Dès hier, nous avons rappelé nos réserves et, avec votre concours, nous allons prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France (*Bravos et applaudissements prolongés*)[1].

A ce moment, « tous les sénateurs se lèvent. — Des cris répétés de : Vive l'empereur! Vive la France! se mêlent aux applaudissements et aux bravos ». M. de Gramont, « en retournant à son banc, est entouré de nombreux sénateurs qui lui adressent de chaleureuses félicitations.

« Une deuxième salve d'applaudissements éclate et les mêmes acclamations de : Vive la France! Vive l'empereur! se font entendre de toutes parts. — Les tribunes publiques s'associent au mouvement de l'assemblée.

« L'émotion est profonde et générale.

« Après quelques instants de silence, les mêmes manifestations se reproduisent avec une énergie croissante. — Les impressions patriotiques du Sénat trouvent un nouvel écho dans les tribunes. Cette communauté de sentiment, qui se

1. *Journal officiel* du 16 juillet, 1259; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, [illegible]; de Gramont, 235-236.

traduit sur tous les points de la salle avec une égale vivacité, excite un redoublement d'enthousiasme!... »

Au Corps législatif, l'accueil que rencontre la déclaration lue par M. Émile Ollivier est plus froid. « On se regardait les uns les autres avec une sorte de stupeur », a dit M. Thiers. Dès le premier moment, une opposition à la guerre se révèle irréductible, sinon imposante par le nombre. La demande d'un crédit de cinquante millions est seule l'occasion de manifestations d'opinion : « *Très bien! Très bien! Aux voix! Aux voix!* — *Agitation.* » Seize députés se prononcent contre l'urgence. Après ce vote, M. Thiers prend la parole. Bien que son discours soit l'acte du plus rare courage, il est haché d'interruptions, d'insultes même. Aucun de ses arguments qui ne soit brutalement coupé ; aucune de ses idées qui ne soit aussitôt travestie. Cinquante énergumènes lui montrent le poing, lui hurlent des injures : il se déshonore, il souille ses cheveux blancs. « Mais j'aurais bravé la foudre, avec la certitude d'être écrasé, plutôt que d'assister impassible à la faute qui allait se commettre », devait-il dire plus tard. Il parle d'abord de sa place, suivant son habitude. On le force de monter à la tribune :

« J'ai la certitude, la conscience au fond de moi-même, de remplir un devoir difficile, celui de résister à des passions, patriotiques si l'on veut, mais imprudentes (*Allons donc!*).

« *A gauche.* — *Oui! Oui!* — *Très bien! Très bien!...*

« Eh bien, Messieurs, est-il vrai, oui ou non, que sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée et qu'il y a été fait droit? Est-il vrai que vous rompiez sur une question de susceptibilité? (*Mouvement*).

« Eh bien, Messieurs, voulez-vous qu'on dise, voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé, et que, pour une question de forme, vous vous êtes décidés

1. *Journal officiel* du 16 juillet, 1259; *Annales du Sénat et du Corps législatif*, session de 1870, VI, 67 et suiv.; de Gramont, 239-240; *Enquête*, rapport Saint-Marc Girardin, 81.

une minute, nous nous fussions trouvés en présence d'un fait accompli, et qu'étant obligés de faire la guerre, nous eussions eu à nos pieds le boulet qu'on voulait y mettre : l'Espagne prussienne.

« Ce premier moment passé, nous avons été modérés, patients, conciliants, équitables... Nous n'avons reçu que des dépêches confidentielles, que les usages diplomatiques ne permettent pas de communiquer. Nous ne communiquerons rien de plus (*Vives réclamations à gauche*)... »

Une interruption de Gambetta montre à M. Émile Ollivier qu'il fait fausse route. Il lit deux dépêches de nos agents :

« On m'a communiqué ce matin un télégramme du comte de Bismarck annonçant le refus du roi Guillaume de s'engager, comme roi de Prusse, à ne plus jamais donner son consentement à la candidature du prince de Hohenzollern, s'il en était de nouveau question, et le refus, également du roi, par suite de cette demande, de recevoir notre ambassadeur (*Mouvement*).

— « Je crois devoir vous transmettre la copie à peu près textuelle de la dépêche télégraphiée par M. le comte de X... : « Après que la renonciation du prince de Hohenzollern a été « communiquée officiellement au gouvernement français par « le gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France a de- « mandé à S. M. le roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à « Paris que S. M. s'engageait à refuser à tout jamais son con- « sentement, si les princes de Hohenzollern revenaient sur « leur détermination. S. M. a refusé de recevoir de nouveau « l'ambassadeur et lui a fait dire par un aide de camp qu'elle « n'avait pas de communication ultérieure à lui faire... »

Un mouvement prolongé suit la lecture de cette dernière pièce. M. Émile Ollivier y joint une affirmation contestable : « Dans la nuit du 13 au 14, les mesures militaires commençaient en Prusse [1]. » Il ne dissimule rien des responsabi-

1. Voir *supra*, p. 242. Le texte des deux télégrammes lus par M. de Gramont ne concorde pas avec celui des dépêches du comte de Guitaut-Comminges et du marquis de Cadore (14 juillet), reproduites par M. G. Rothan (*L'Allemagne et l'Italie*, I, 16). Les deux dernières diffèrent entièrement.

lités qui lui incombent : « Oui, de ce jour commence, pour les ministres nos collègues et pour moi, une grave responsabilité (*Oui! à gauche*).

« Nous l'acceptons le cœur léger[1]... (*Vives protestations à gauche*).

« Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre; je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous faisons, nous la subissons...

« *M. Emmanuel Arago.* — Vous la faites! (*Exclamations diverses.*)

« *M. Desseaux.* — Vous l'avez provoquée!

« *M. Guyot-Montpayroux.* — Oui, M. le ministre, vous avez raison, vous la subissez.

« *M. Émile Ollivier.* — Parce que nous avons fait tout ce qui était humainement possible de tenter pour l'éviter et enfin parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française! » (*Vives et nombreuses marques d'approbation. — Nouveaux applaudissements.*)

A ce moment, la discussion est interrompue par le dépôt de trois projets de loi, l'un appelant la garde nationale mobile à l'activité; l'autre autorisant les engagements pour la durée de la guerre; le troisième ouvrant à la marine un crédit de 16 millions. On vote l'urgence; puis M. Émile Ollivier donne lecture des deux télégrammes de M. Benedetti, datés du 13 à 4h 25 et à 7h 45[2]. L'effet est peu marqué.

« *M. Thiers.* — Que tout le monde juge!

« *M. H. de Choiseul.* — On ne peut pas faire la guerre là-dessus. — C'est impossible!

« *M. Garnier-Pagès.* — Ce sont des phrases!

« *M. Emmanuel Arago.* — Ceci connu, le monde vous

1. Mot plus inconscient que coupable. Parole maladroite d'un homme d'État improvisé (de Maupas, II, 517).

2. De Gramont, 191-193, heures du départ. M. Benedetti les date de 5h 45 et de 7 heures, heures auxquelles ils furent écrits (Benedetti, 375-376).

donnera tort (*Bruit*). Ceci connu, si vous faites la guerre, c'est que vous la voulez à tout prix (*Exclamations sur un grand nombre de bancs. — Assentiment à gauche*).

« *M. Jules Favre.* — Cela est vrai, malheureusement... »

M. Émile Ollivier revient encore sur l'historique de la question; puis il prend vivement l'offensive :

« ... Et d'où sont venues ces excitations? N'est-ce pas de vous, Messieurs de l'opposition? N'est-ce pas de vous qui, depuis 1866, n'avez cessé de représenter l'œuvre de Sadowa comme une déchéance intolérable qu'il fallait effacer (*C'est vrai! C'est vrai!*), qu'il fallait détruire? N'est-ce pas vous qui, toutes les années, une fois au moins par session, vous êtes levés pour reproduire cette humiliante démonstration que la France était descendue de son rang, qu'elle devait préparer la lutte qui le lui rendrait (*C'est vrai! C'est vrai!*)...

« Il y a quelques semaines, l'Europe était paisible et heureuse, partout la tranquillité et la confiance... Qui donc tout à coup a fait surgir au milieu de cette situation paisible une difficulté grosse de tempêtes?

« Est-ce nous ou ceux que vous défendez? (*Réclamations à gauche*)...

« *M. Thiers...* — Je suis désolé d'être obligé de dire que nous avons la guerre pour une faute de cabinet (*Vives dénégations sur quelques bancs à droite*)... » Nous avions obtenu le fond de nos demandes. Peut-il « entrer dans la pensée d'un homme de bon sens que la Prusse, après la campagne qu'elle venait de faire et qui lui avait valu le retrait de la candidature du prince..., voulût reproduire cette candidature... »?

« *M. de Gramont.* — Pourquoi n'a-t-elle pas répondu à cet égard? Pourquoi a-t-elle refusé de le promettre? (*Très bien! Très bien! Voilà la question!*)

« *M. Emmanuel Arago.* — Parce que vous avez commencé par la menacer à la tribune... (*Bruit et exclamations*).

« *M. Thiers.* — Puisque vous m'y obligez, M. le ministre,

je vais vous le dire. Elle l'a refusé, parce que vous avez mal commencé et mal fini... (*Vives réclamations sur un grand nombre de bancs. — Approbation à gauche*)...

« *M. le baron Jérôme David...* — Il faudrait beaucoup de bataillons prussiens pour faire à votre pays le mal que vous lui faites involontairement (*Vive approbation et applaudissements sur plusieurs bancs au centre et à droite*).

« *A gauche.* — *A l'ordre! A l'ordre! C'est une insulte...* »

La discussion se traîne ainsi, péniblement, à travers ces interruptions constantes, sans qu'on se rende compte de l'urgence d'en finir. M. Jules Favre demande « la communication des dépêches et notamment de celles par lesquelles le gouvernement prussien a notifié sa résolution aux gouvernements étrangers ». C'est encore le signal d'une longue agitation. M. de Kératry se sépare hautement de ses collègues de gauche. Retarder, dit-il, c'est laisser « aux canons prussiens le temps de se charger ». Après une nouvelle tempête, on consulte la Chambre sur la proposition de M. Jules Favre. Celui-ci croit devoir adresser au cabinet une suprême injure, bien peu opportune: « La dépêche aux gouvernements étrangers n'existe pas; c'est un document fictif. » Presque aussitôt, il réduit ses demandes: il s'agirait de la simple communication des pièces à une commission élue par la Chambre[1]. Mais il est trop tard. Pour beaucoup de

1. De Gramont, 280. Votèrent pour : MM. d'Audiffret, Arago, Baboin, de Barante, Bartholeyns-Saint-Hilaire, Bastid, prince de Beauvau, Bethmont, Boduin, Bocque, Bourbeau, Brame, Ballet, Buisson, Cahouet, Carré-Kérisouët, Chesnelong, de Choiseul, Cochery, Corneau, Dahu, Dessaignes, Desseaux, Dorian, Durand, de Durfort de Civrac, Esquiros, Favre, Ferry, Gagneur, Gambetta, Garnier-Pagès, Germain, Gerault, Glandaz, Gorg, de Grammont, Grévy, de Guiraud, Guyot-Montpayroux, Hartzigus, d'Hesecques, Houssard, Javal, Johnston, Jouvenel, de Jouvencel, Keller, Kolb-Bernard, Lacroix, Larrieu, Latour du Moulin, Le Cesne, Leblanc, Lefèvre-Pontalis, Le Hon, de Lespérut, Magnin, Malezieux, Margin, Marion, de Marmier, Martel, de la Monneraye, Morin, Ordinaire, Pelletan, Ernest Picard, Pierantoni, Planat, Rampont, Raspail, Rondel, des Rotours, Simon, de Soubeyran, Steenackers, de Talhouët, Tassin, Thiers, de Tillancourt, Viellard-Migeon, Wilson, d'Yvoire.

Ne prirent point part au vote :

MM. d'Aigueseives, Barrallon, Belmontet, Bérard, Charlemagne, Dréolle, de La Guistière, Hamois, Paulmier, Petit, Pinard, de Quinemont, Rochefort, Rouxin, Schneider, de Vrance, Wetté.

députés, le vote porte sur la paix ou la guerre : 84 voix, contre 159 seulement, se prononcent pour la proposition de M. Jules Favre. Presque toute la gauche et le centre gauche sont de ce nombre ; quelques députés de la droite se sont joints à eux.

Après cette première bataille, la séance est suspendue à 5h45, au milieu de l'agitation que l'on peut croire. Les bureaux se réunissent pour nommer la commission qui va examiner les propositions du gouvernement, c'est-à-dire, en réalité, la question de paix ou de guerre[1]. La majorité décide de réclamer la communication des documents diplomatiques que vient justement de refuser la Chambre. Avant de les examiner, on entend successivement M. Émile Ollivier, le maréchal Le Bœuf et le duc de Gramont.

Les déclarations du ministre de la guerre surtout sont importantes en un pareil débat ; elles ne permettent aucun doute : « S'il nous eût laissé voir quelque hésitation dans son esprit, nous serions venus soumettre la situation à la Chambre, en l'éclairant sur la réalité des faits[2]. » Quant à MM. Émile Ollivier et de Gramont, ils donnent aussi à la commission « des explications très complètes et très nettes », en lui communiquant les pièces diplomatiques qu'elle réclamait[3]. Mais ces auditions ont lieu dans une hâte extrême,

1. Présidée par le duc d'Albufera, elle comprend : MM. de Kératry, Dréolle, le Lagrange, de Talhouët, Pinard (du Nord), Sénart, Chadenet, Millon.

2. *Journal officiel* du 10 août 1870. M. de Kératry à la Chambre, le 9 août ; « M. le ministre de la guerre nous a justifié en peu de mots l'urgence des crédits demandés, et ses explications catégoriques, en même temps qu'elles nous conduisaient à l'approbation des projets de loi, nous montraient que, inspirées par une sage prévoyance, les deux administrations de la guerre et de la marine se trouvaient en état de faire face avec une promptitude remarquable aux nécessités de la situation » (Rapport de M. de Talhouët, 15 juillet 1870) ; M. Émile Ollivier et le maréchal affirmèrent que nous étions prêts, que nous avions 8 ou 10 jours d'avance sur l'ennemi (*Enquête*, dépositions, I, Dréolle, 130).

3. La commission posa trois questions à M. de Gramont : « Nos prétentions ont-elles été les mêmes depuis le premier jour jusqu'au dernier ? » — « Les dépêches qu'on nous envoie de différents côtés vous garantissent-elles que la dépêche même de M. de Bismarck soit de même nature ? » — « Espérez-vous les alliances ? » La réponse fut nettement affirmative pour les deux premières questions. Quant aux alliances, M. de Gramont donna à entendre que nous y comptions (*Enquête*, dépositions, I, de Talhouët, 124).

sans discussion sérieuse. M. de Talhouët bâcle son rapport sur un coin de table, si bien qu'il ne donne même pas une idée exacte des faits; c'est ainsi qu'il dissimule involontairement qu'à un certain moment nos exigences ont augmenté en raison des concessions obtenues[1].

La séance reprend à 9h35. On accueille avec des bravos le passage relatif aux déclarations confiantes du maréchal Le Bœuf, comme celui qui constate l'identité prétendue de nos réclamations du premier au dernier jour des négociations. M. de Gramont est absent et les assertions de M. de Talhouët ne trouvent aucun contradicteur. Le rapporteur termine en exposant que la commission est unanime à demander le vote des projets de lois. Que peut être la discussion dans de pareilles conditions, sur un exposé inexact

[1] ... positions, I, de Talhouët, ... aussi : « ...La première ... par cette phrase qui indique ... prétention : ... de Gramont à M. Benedetti, ... de Prusse s'y associe et nous ... cette candidature. ... pour lui demander cette ...

... dépêche adressée à notre ... M. de Talhouet, mais d'un télé- ... Gramont, 151 ; Benedetti, ... présent lors de la lecture de ce ... par elle-même ». Mais cette ... le dire. Le *Journal offi-* ... première envoyée et cite à ... (Les documents anglais, ... même (Darimon, *Notes*, ...

... positions, I, 98) cherche à ... n'ont jamais changé. ... puissance étrangère... ... demandions-nous? Une seule ... ne renoncerait pas.... le gou- ... et depuis la première phase ... poursuivant le même but, sans ... l'élection populaire hebdoma- ... (*Archives diplomatiques*, ... Darimon, 92). Il ne serait ... 23 septembre 1870, ... n'est jamais entendue que par le mensonge ... affirmé dans la Revue [illegible] *Gouvernement de la défense nationale*, I, 161.

les faits, au milieu d'une agitation qui, de la rue, a pénétré jusqu'au Palais-Bourbon? La tribune retentit des pires fanfaronnades : « ...Je pense, s'écrie M. Guyot-Montpayroux, que la Prusse a oublié ce que c'est que la France d'Iéna et qu'il faut le lui rappeler (*Vive approbation sur un grand nombre de bancs. — Rires ironiques à gauche*). Je pense qu'il est temps que la patrie de la Révolution et des idées modernes fasse sentir sa suprématie sur la Prusse, dernier rempart du moyen âge et de la féodalité... » Gambetta défend, non sans vigueur, la thèse opposée : « ...Quelqu'un peut-il contester que, le jour où vos régiments auront passé le Rhin, ce sera le démenti sanglant de la politique qui avait été nouée en 1864, lors des négociations primitives au sujet du Schleswig-Holstein, et qui avait amené la conclusion du traité d'alliance de la Prusse avec l'Italie, sous l'égide de l'empereur! Quelqu'un peut-il nier que c'est cette politique d'agrandissement, cette politique d'annexion de cette Prusse, qu'on trouvait mal configurée, qui avait besoin du silence des autres puissances, de l'assentiment de la France et du concours de l'Italie pour triompher?

« Quelqu'un peut-il nier que vous ayez ratifié de semblables combinaisons? Non! Vous avez été surpris, égarés; vous avez eu une confiance qui n'a pas été justifiée dans les prévisions ou les combinaisons de votre gouvernement... »

Encore qu'elles soient inopportunes, ces accusations ont un tel fond de vérité que Gambetta réussit à les faire entendre presque sans protestations. Il admet la nécessité du vote des crédits, mais à la condition que la commission aura reçu communication intégrale des pièces diplomatiques, notamment de la dépêche de M. de Bismarck. MM. de Gramont, Émile Ollivier et de Talhouët affirment de nouveau que la commission en a eu connaissance. Ce marchandage, si contraire à la majesté des circonstances, finit par lasser la Chambre. Un député obscur, M. Chagot, trouve le mot juste : « La continuation de cette discussion est indigne d'une chambre française... » Un autre, M. Zorn de Bulach, député alsacien : « Je suis sûr qu'on ne tiendrait

...etta, émises en séance publique, ne peuvent qu'entamer ...otre énergie et même frayer la voie aux discordes pro...haines[1].

1. « La gauche, hier, il faut bien le dire, quelque regret que j'en aie, la ...auche s'est oubliée. Avant le sentiment national, avant la prudence qui lui ...ommandait de ne pas affaiblir l'élan français, elle a fait passer ses rancunes, ...es appréhensions. Les paroles qu'a fait entendre M. Arago pèseront certaine...ent un jour ou l'autre sur lui et sur ceux qui les ont approuvées. Quant à ...I. Thiers, mieux eût valu pour sa mémoire que sa carrière fût achevée avant ...a fin de cette journée » (*Opinion nationale* du 16 juillet 1870; Mme Carette, ...I, 80).

IX

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Vote du Sénat. — La neutralité belge. — La proposition russe. — Le comte de Bray. — Déclaration de guerre. — Le roi Guillaume et le Reichstag. — La Bavière. — L'incident Hohenzollern. — M. de Bismarck est le vrai auteur de la guerre.

Le lendemain, 16 juillet, le Sénat vote à l'unanimité les quatre projets de loi. Il éprouve d'autant moins d'hésitations qu'on annonce déjà la violation de notre territoire par les Prussiens, près de Sierck. L'impression produite est très vive[1].

La veille, au soir, après la séance de la Chambre, M. de Gramont a déclaré à plusieurs représentants des puissances étrangères notre ferme intention de respecter la neutralité de la Belgique et du Luxembourg[2]. La même nuit, il reçoit de lord Lyons une lettre proposant, au nom du gouvernement britannique, que la France et la Prusse, avant de recourir aux armes, fassent usage des bons offices d'une puissance amie, afin d'arriver à une réconciliation. Une démarche identique est faite à Berlin[3].

En l'état des choses, le gouvernement impérial juge avec raison qu'il n'y a rien à attendre de cette proposition. Elle tournerait à notre désavantage, en permettant aux Prussiens de regagner l'avance que nous croyons avoir sur eux. D'ailleurs, l'Angleterre a fait la veille une autre tentative de médiation que la Prusse a aussitôt rejetée[1]. M. de Gramont est chargé de le faire comprendre à lord Lyons, qui s'attendait à cette réponse[2].

1. *Journal officiel* du 17 juillet; de Gramont, 261-264. Trois dépêches furent reçues, la deuxième infirmant la première et la troisième la confirmant. D'après M. de Gramont, la violation était réelle.

2. De Gramont, 275. Cet engagement est confirmé le 16, à l'égard de la Belgique (M. de Gramont au baron de Beyens, *Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, nº 88; de Gramont, 332). Le 31 juillet, l'Angleterre propose simultanément à la France et à la Prusse de contribuer à défendre la Belgique contre la puissance qui violerait la première sa neutralité. C'est l'objet d'un traité signé à Londres le 11 août (lord Granville à lord Lyons, 3 août; le marquis de La Valette au comte Granville, 9 août; *Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, 90, 112, 113, 114; de Gramont, 335, 416, 418, 420).

3. De Gramont, 276. C'était l'application du vingt-troisième protocole du congrès de Paris en 1856.

La proposition anglaise trouve à Berlin le même accueil; mais M. de Bismarck a obtenu ce qu'il cherchait, la guerre. Il va donc s'efforcer d'en rejeter la responsabilité sur nous. C'est l'objet constant de ses efforts dans la deuxième quinzaine de juillet et les premiers jours d'août 1870. En déclinant l'offre transmise par lord Loftus, il fait habilement valoir que l'agression est venue de la France; c'est à elle de prendre l'initiative d'une démarche pacifique[3].

Une autre proposition ne nous est même pas communiquée. C'est le gouvernement russe qui l'a formulée par l'intermédiaire du baron Brunnow, ambassadeur à Londres. Le 13 juillet, il propose que les grandes puissances consignent dans un protocole la renonciation du prince Léopold. Ce serait donner à cet acte la garantie de l'Europe, au lieu de celle de la Prusse que le roi Guillaume nous a refusée. Mais c'est le 18 seulement, alors que, de l'avis de tous, il est trop tard, que le baron Brunnow remet à lord Granville un projet de protocole. Soumise en temps opportun au gouvernement impérial, cette proposition aurait «infailliblement» été acceptée par lui. Peut-être faut-il chercher à Berlin les raisons qui s'y opposèrent[4]?

Enfin, le ministre des affaires étrangères de Bavière, comte de Bray-Steinbourg, propose que le roi Guillaume promette, en ce qui touche l'Espagne, de se conformer au principe dont s'est inspirée la France, quand la couronne de Belgique a été offerte au duc de Nemours, et l'Angleterre, lorsque le prince Alfred a été élu roi de Grèce. Mais le gou-

1. Voir *suprà*, p. 313.

2. Lord Lyons à lord Granville, 16 juillet, *Parliament. Papers*, 1er fascicule, nº 73.

3. Lord Loftus à lord Granville, 19 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, nº 116; de Gramont, 276-277.

4. Lord Granville à sir A. Buchanan, 20 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 1er fascicule, nº 114; de Gramont, 278-279.

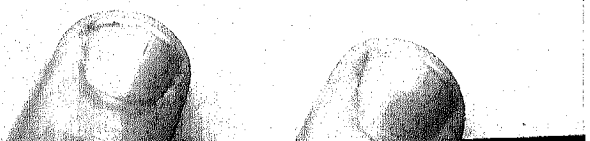

[illegible] la monarchie ne juge pas à propos d'appuyer cette [illegible] d'un Etat secondaire allemand. Elle aurait très [illegible] d'être adressée à Berlin[illegible].

[illegible] déclaration de guerre, dont la France prend l'ini[illegible] datée du 19 juillet, est notifiée, le 19, à Berlin et à [illegible] par M. Le Sourd, premier secrétaire d'ambassade, [illegible], à 6 heures du soir, au comte de Bismarck, lui [illegible] le prétexte cherché de dire le 20 juillet au [illegible], mais qu'il dit le 18 à lord Loftus : « La France [illegible] de la guerre et y a persisté après que la [illegible] a été matériellement écartée, de [illegible] ».

[illegible] juillet, le roi Guillaume, dans son [illegible] du Reichstag, fait appel à l'union de [illegible] ; ses efforts tendent à représenter la guerre [illegible], à ameuter contre nous les passions mal [illegible]. Il n'y réussit que trop, ainsi que le [illegible] l'Allemagne : « Des rivages de la mer au [illegible], le peuple s'est levé à l'appel de ses princes [illegible]. Le peuple allemand trouvera [illegible] de toutes les nations, une libre et [illegible] ».

[illegible] juillet, pour le 27, un jour de prière [illegible] le sentiment de la justice [illegible] belge. L'enthousiasme est [illegible] à la guerre sans la [illegible].

[illegible] août, on voit rentrer l'empereur à [illegible] : « Jamais je n'oublierai [illegible] dans sa voiture, pâle, la tête [illegible], l'attitude d'un véritable con[illegible] ».

[illegible] à lord Lyons, [illegible] 110; de Gramont, [illegible].

[illegible], 143.

Telle est la conclusion de « l'incident Hohenzollern ». Il semble que, pour tout juge impartial, un certain nombre de faits s'en dégagent avec une parfaite netteté :

La candidature du prince Léopold constitue un légitime grief pour la France, comme le reconnaissent les puissances neutres. En dépit d'apparences fâcheuses et de maladresses inexcusables, le gouvernement français désire une solution pacifique, contrairement au comte de Bismarck et à l'entourage militaire du roi Guillaume. Le chancelier, surtout, se rend pleinement compte des conséquences du choix d'un Hohenzollern comme candidat au trône d'Espagne. Sa main se retrouve partout dans cette intrigue.

Il sait mettre à profit la légèreté et l'incohérence de notre action diplomatique, au point de nous acculer à une déclaration de guerre qui n'entrait aucunement dans nos vues premières, si elle répond entièrement aux siennes. Pour arriver à ses fins, il ne recule devant rien, pas même « l'invention gratuite et la publication d'un *esclandre* imaginaire à Ems[1]... ». Il est le seul et véritable auteur de la guerre, celui qui l'a longuement et savamment préparée, qui en a salué l'approche de ses cris de joie, comme naguère pour la campagne de 1866.

1. Scrutator, *Who is responsible of the War?* traduction A. Sudre; de Gramont, 312.

V

LE SUD DE L'ALLEMAGNE

La Bavière. — Le Wurtemberg.

Si le gouvernement impérial s'est ainsi laissé entraîner, c'est qu'il nourrait des illusions sur l'attitude de plusieurs grandes puissances et aussi de l'Allemagne du Sud. Certains de ses diplomates sont égarés par de pures apparences. En Bavière, en Wurtemberg, dans la Hesse, l'action politique est surtout portée sur les classes bourgeoises, et nos agents n'y fréquentent guère. Quelques-uns ne savent même pas l'allemand. Ils voient les cours, c'est-à-dire les centres où se rencontrent le plus d'amours-propres froissés, de situations compromises par la Prusse. Ils se leurrent ainsi en plus d'un cas. Ils font d'ailleurs remplacer que ces erreurs d'appréciation ne sont pas le fait de tous. Pour ne citer que ceux-là, MM. Bernhardi et Rothan n'ont rien laissé ignorer de la puissante formidable de l'Allemagne vers son unité. Quand arrivait Hohenlohe, ces avertissements se précisaient : « Je ne dois pas cacher à V. E., écrit M. de Saint-Vallier au duc de Gramont, le 20 juillet, le sentiment de surprise et d'effroi que produit dans l'opinion publique la déclaration du 6 juillet ; on nous donne généralement raison sur le fond [...], mais on regrette que le sentiment de modération dont elle devait se montrer animé ne se soit pas manifesté plus de modération dans la forme[1] ».

Ce n'est pas que plusieurs des cours de l'Allemagne du Sud ne manifestent à plusieurs reprises des velléités d'indépendance à l'égard de la Prusse. En Bavière, le successeur du prince Chlodwig de Hohenlohe, comte de Bray, obéit à ces tendances. Le 10 juillet, il écrit à M. de Beust, pour lui demander son avis sur la situation. Dans sa réponse, datée du 14, le chancelier autrichien fait luire, pour ce pays, la possibilité « de jeter un mot décisif dans la balance ». — Les traités de 1866 ont un caractère défensif; si la Bavière déclare à Berlin qu'elle ne se croit pas engagée à suivre la Prusse contre la France dans une guerre pour le trône d'Espagne, si elle déclare en même temps à Paris qu'elle est liée et doit le concours de ses forces militaires en cas d'agression sur le sol allemand, à Paris comme à Berlin l'effet d'une telle démarche ne pourrait manquer de se faire sentir[1]. » Mais ce conseil vient trop tard. Le 15 juillet, en fait, la France déclare la guerre, précipitant ainsi les décisions du midi de l'Allemagne. Déjà l'on sait, à n'en pas douter, que le sentiment national balaiera tous les obstacles et que le pays entier marchera contre nous comme en 1813[2]. Tout en faisant de grands efforts afin de maintenir la paix[3], le comte de Bray n'a pas caché que la neutralité serait impossible pour les États du Sud. En effet, la Chambre des députés bavaroise rejette le 19 juillet un projet de neutralité armée; la mobilisation a été ordonnée dès le 16.

A cette date du 19 juillet, M. de Gramont est « encore incertain de ce qui se passe en Bavière »; la Chambre paraît « favorable à la neutralité »; mais le comte de Bray a déclaré à M. de Cadore, en le priant de soumettre cette idée au cabinet des Tuileries, « que la Bavière ne pourrait être

1. Beust, II, 438-439.

2. M. de Beust, mieux placé que personne pour juger de l'opinion des États du Sud, est « convaincu que, si la France comptait sur la sympathie de ces États, elle commettrait une grave erreur » (lord Bloomfield à lord Granville, 13 juillet 1870, *Parliament. Papers*, 1er fascicule; *Archives diplomatiques*, 1871-1872, nº 111, 119; *Enquête*, rapport Saint-Marc-Girardin, 43).

3. Sir H. Howard à lord Granville, *Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, nº 1; de Gramont, 327.

[illegible] la condition que la France et la Prusse prissent l'engagement de respecter la neutralité du sud de l'Allemagne. Tout compris, M. de Gramont juge que ce serait [illegible] « Mayence [illegible] en mettant garnison à Mayence et à Mayence. Dans ces conditions, M. de Gramont croit que les États du Sud marcheront avec la Prusse, mais [illegible] ».

[illegible] a fait dire que, si ce n'était [illegible] Mayence que l'on commande, il serait tout à notre dévotion et qu'il n'attendait que le jour où, l'empereur lui ayant rendu sa souveraineté, il pourra nous montrer ses sympathies (*très confidentiel*).

[illegible] en Wurtemberg... dans ce pays, du petit au grand, on ne pense qu'à une personne : leurs vrais sentiments ne se [illegible] pour [illegible] après une victoire; et vous [illegible] avec Versailles pour savoir quelle tendresse il [illegible] pour les vainqueurs. Cette situation [illegible] parfaitement pressentie et, à vrai dire, la neutralité de tous ces États serait, pour nous, une [illegible] au point de vue stratégique... Le fait considérable et remarquable consiste... dans le peu d'entrain avec lequel témoignent les Chambres bavaroises[1]. » Nous avons [illegible] si bien « ce peu d'entrain », que le *Journal officiel* du 21 juillet annonce l'adoption de la neutralité armée par la Chambre des députés de

1. Lettre du baron de Varnbüler, ministre de Wurtemberg, 29 juillet 1870, citée par M. F. Rühlmann, *Die Tragödie*, [illegible] (Darmstadt, 1876). — M. de Gramont [illegible] la [illegible] par M. de Saint-Vallier (*La guerre et la diplomatie autour de Sadowa*, Paris, 1871) est entièrement [illegible], [illegible] M. de Saint-Vallier semble lui avoir tenu. Mais [illegible] [illegible] [illegible] entretien du duc et de M. Rouher, le 28 juillet, [illegible] par ce dernier (*L'Allemagne et l'Italie*, I, 40). M. de Varnbüler ne [illegible] pas de la neutralité du sud : elle gênerait nos opérations [illegible] « nous n'irons à Paris [illegible] pour développer nos armées ». — Le 28 juillet, le ministre de Hesse [illegible] à la neutralité de la Bavière (Lettre [illegible] de Hesse, [illegible], 1870, n° 3, 1871). Voir *supra*, p. 335, ce qui est relatif à une [illegible] du comte de Bray en vue de faire disparaître les causes de différends entre la Bavière et la Prusse (Lord Lyons à lord Granville, 29 juillet, de Darmstadt, 1871, d'après les *Parliament. Papers*).

Bavière[1]. En réalité, la mobilisation est, depuis plusieurs jours, un fait accompli au sud du Mein. Trouverons-nous des alliés, à défaut de la neutralité d'une partie de l'Allemagne ?

1. Les crédits pour la guerre furent votés en Bavière, mais par une très faible majorité. D'après M. de Gramont, p. 330, le scrutin eût même été négatif, si le ministre des affaires étrangères n'avait reçu, en temps opportun, deux télégrammes de Berlin, annonçant, l'un, notre déclaration de guerre, l'autre, un combat d'avant-postes près de Forbach. Bien que la réalité de ce combat ait été niée, la bonne foi du comte de Bray était entière (Voir son *Memorandum*, *Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, n° 75 ; de Gramont, 331).

se prononcer pour nous autrement qu'après une victoire, quand le besoin en serait passé[1].

L'entrevue de Salzbourg aboutit à une entente vague sur les diverses questions pendantes, constatée au moyen d'un *memorandum* rédigé par M. de Beust « dans un français douteux » et accepté tel quel par Napoléon III. « Pour maintenir le *statu quo* créé par le traité de Prague, l'Autriche n'aurait rien de mieux à faire que de développer sa situation constitutionnelle dans l'esprit d'un libéralisme conservateur, tandis que la France devait, par contre, éviter soigneusement toute apparence d'insinuation dans les affaires allemandes et, nommément, toute attitude comminatoire. Le reste du mémoire concernait la question crétoise, alors brûlante, et des éventualités probables en Roumanie[2]. »

Napoléon III souhaiterait davantage, dit-on, une alliance offensive et défensive, mais M. de Beust objecte que cette convention n'échapperait pas à la diplomatie prussienne; M. de Bismarck provoquerait un conflit. C'est là un prétexte à peine vraisemblable. En réalité, l'Autriche ne peut s'engager d'une façon absolue, sans courir les risques les plus graves en cas d'échec de notre part. D'ailleurs, à en croire M. de Beust, les méfiances sont réciproques : « L'empereur Napoléon et moi nous étions, du moins dans nos conversations, comme deux écuyers, desquels cha-

1. G. Rothan, *Souvenirs diplomatiques, L'affaire du Luxembourg*, 477-479, d'après un rapport de l'auteur, juillet 1867, reproduisant les impressions de M. Anselme de Rothschild; Le même, Les Relations de la France et de la Prusse, de 1867 à 1870, *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1886 et suiv., 523-527.

2. Beust, *Mémoires*, II, 320-321. — C'est à tort que M. G. Rothan écrit (*Les Relations entre la France et la Prusse*, 532 et suiv.) que M. de Gramont fut tenu à l'écart de ces pourparlers. Le contraire est spécifié par M. de Beust dans sa dépêche du 28 avril 1874 au comte Andrassy. — D'après M. Darimon, *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*, 4, les projets d'alliance franco-autrichienne auraient trouvé à Salzbourg une vive opposition de la part du comte Andrassy : « M. de Beust s'est beaucoup trop avancé..., aurait-il dit à Napoléon III. Je vous garantis que jamais la Hongrie ne permettra que l'Autriche fasse la guerre à l'Allemagne. » Cette assertion n'est pas confirmée par la lettre de M. de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874. Voir également le prince Napoléon, Les Alliances de la France en 1869-1870, *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1878, 491-492.

[illegible] que l'autre ne lui propose de sauter un profond [illegible].

Malgré ces hostilités, on peut prévoir que, bientôt, cha[illegible] avantage. En quittant [illegible], Prince Napoléon dit au général Ducrot : « Comme [illegible] nous marcherons ensemble[2]. »

Si, en Autriche, l'alliance française se heurte à certaines [illegible] les personnel des éléments allemand et hongrois, [illegible] sympathiques à l'Allemagne, le même fait, plus [illegible], se présente en Italie. Une fraction notable de la [illegible] nous est nettement hostile, et cela depuis des [illegible]. Les penseurs en sondonnent. Ainsi, les extraits de [illegible], l'auteur du *Risorgimento*, que Cavour mettait à [illegible] de Machiavel, ce livre, disons-nous, ouvrage classique [illegible] langage des jeunes Italiens, révèle une hostilité violente, [illegible] contre la France. Il représente les Français comme [illegible] pervertisseurs du monde ». De 1866 à 1878, la *Bibliografia italiana* contient 283 publications hostiles [illegible] autre pays, dont 198 pour les quatre années de 1866 à [illegible]. « Nous ne dirons sans trop d'exagération : « La [illegible] la plus constante de la littérature italienne, depuis [illegible] jusqu'à Manzoni, est, sans contredit, l'antipathie [illegible] et de l'esprit français[3]. » Tous les moyens sont [illegible] pour la propager, notamment dans les écoles. Les *Elementi* [illegible], de Silvestre Ruta, parus avant 1869 et con[illegible] aux programmes du 10 octobre 1867, portent Nice

1. [illegible] M. L. Raulbourg, 9 no[illegible].

2. [illegible] *Scritti sulla letteratura italiana*, Florence, [illegible], 54, 303, 327, 433, 441, 443, 444 [illegible] *Italie telle qu'elle est et l'Italie qu'on ne voit pas*, 13). Gio[illegible] [illegible] les réfugiés italiens de Londres, parmi les[illegible] [illegible], protestent énergiquement contre l'alliance franco-piémontaise [illegible] (*Il Risorgimento*).

3. Brachet, 54.

4. Brachet, 59. Lisez les ouvrages de Vieri, de Leopardi, de Petruccelli [illegible] *Storia della Idee italiane dall' anno 666 di Roma al 1870*, [illegible], 1870, p. 14, 208, 258, 311, 388, 383, 447, 506).

et la Corse parmi les colonies françaises, en les rattachant à l'Italie[1]. Même observation pour le *Manuale completo di Geografia e statistica*, de Luigi Schiaparelli; pour le *Corso elementare di Geografia*, de G. Pulina; pour les *Elementi di Geografia*, de G. Borgognò; pour le *Breve Corso di Geografia*, de E. Comba[2]. Dès 1861, on a enseigné dans les écoles du gouvernement les *Lezioni di Geografia*, de E. Sergenti, qui citent, elles aussi, la Corse et Nice, à côté de la Vénétie, parmi les pays italiens sous une domination étrangère[3]. Bien plus, une publication officielle, l'*Italie économique en 1867*, présentée à Napoléon III, lors de l'Exposition universelle, contient le même détail[4]. Professeurs et militaires sont d'accord pour répandre ces enseignements.

Si Napoléon III, si le prince Jérôme, si une grande partie de l'entourage impérial et des journaux parisiens sont tout à leurs sympathies italiennes, M. Thiers prédit au Corps législatif, dès le 13 avril 1865, que la reconnaissance de l'Italie aura « tout juste la durée de sa faiblesse ». Il ajoute, avec grande raison : « Il serait inique de prétendre créer une puissance pour qu'elle fût éternellement votre dépendante. » — « On a vu des gens se casser la tête contre les murailles, on n'avait pas encore vu de gens bâtir des murailles pour s'y casser la tête », dit-il dans son salon[5]. De fait, nos malheurs de 1870 trouveront en Italie un écho souvent très peu sympathique. C'est le colonel Marselli, avouant que les victoires allemandes, « loin de l'étonner, l'ont profondément réjoui[6] ». C'est un organe officieux, s'abstenant

1. P. 35, 37, 146; Brachet, 35.

2. M. Brachet, p. 35, en cite six autres parus de 1867 à 1878.

3. Milan, 1861, p. 66. Même note dans la *Geografia* d'E. Balbi, Milan, 1862, 35-40, dans la *Descrizione d'Italia* de Marmocchi, 1863, 300 (Brachet, 51-54).

4. P. 7, Brachet, 54; même note dans la *Geografia fisica e politica* du capitaine T. Fogliani, Rome, *Voghera*, 1879, 5e édition, 297; dans les *Appunti sulla difesa dell' Italia*, du colonel Ricci, Rome, 1873; dans *Nizza o il confine naturale d'Italia ad occidente* du capitaine Dotto di Daulli, Naples, 1873 (Brachet, 59).

5. Brachet, 69 et suiv.

6. Mort général en 1899: *Gli avvenimenti del 1870-1871*, Rome, *Loescher*, 1873, 107: « Neutralità ! fu il grido di tutti perché era un dovere verso la giustizia e

de prononcer « d'inutiles paroles de compassion », qui ne correspondraient pas à son « sentiment intime ». Entre 1865 et 1870, l'Italie officielle s'exprime d'autre sorte, mais une importante fraction de la nation nous est, dès lors, foncièrement hostile.

Après 1866, Napoléon III est resté fidèle à ses sympathies italiennes. Il a le désir constant d'évacuer Rome et de revenir à la convention du 15 septembre 1864. Ce serait satisfaire l'Italie et en même temps nous délivrer d'une tâche qui peut devenir gênante. Mais il craint l'influence du clergé et n'ose s'exposer à son mécontentement [1]. D'ailleurs l'impératrice, Espagnole et catholique fervente, est toute-puissante sur lui. Souvent il se plaint de la fatalité qui semble le lier au maintien du pouvoir temporel, depuis l'expédition de 1849, commencée par d'autres, qu'il a dû continuer. Mais il se croit engagé au moins à l'égard de Pie IX et compte vaguement sur l'avenir, sur la mort du pape pour l'aider à sortir de cette impasse [2].

M. de Bismarck cherche à profiter de l'affaire de Mentana pour nous séparer de l'Italie. Pourtant, vers la fin d'octobre 1867, il serait facile de sauver des convoitises italiennes Rome avec une partie de son territoire, en obtenant par surcroît un traité d'alliance. Des démarches significatives sont faites dans ce sens par le chevalier Nigra et le général La Marmora [3]. Mais, en décembre, M. Rouher

[illegible] « L'Italia esposta agli Italiani, p. [illegible] [illegible] affect par la France est sans doute fort affligeant, parce qu'il n'est toujours de voir une grande nation périr misérablement, à coup sûr, nous avons été maladroits de prononcer d'inutiles paroles de compassion, qui, pour nos amis français, ne correspondraient pas avec notre sentiment intime » (*Nuova Antologia*, 1871, organe officieux du ministère Visconti Venosta, d'après la *Revue de France* de novembre 1871, article de M. Gaidoz). Ces [illegible] sont empruntées à M. Rouher, lui-même. Voir aussi *Le dernier des Napoléon*, 178 et 183.

2. Prince Jérôme Napoléon, *Les alliances de l'empire en 1869-1870*, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1874, 586-587.

3. Prince Jérôme, *ibidem*, [illegible] p. 1880; Lettres d'Arese à Ricasoli, 8 janvier 1868; de Launay à Arese, 9 janvier 1868; d'Arese à Pasolini, 16 et 28 mars 1868 (Rendiconti, extrait cité par le comte Skrzynski, 198-210).

4. de Malaret, *Les relations de la France et de la Prusse, de 1867 à 1870*, *Revue des Deux-Mondes*, novembre et décembre 1886, 72.

prononce son fameux : « Jamais l'Italie n'ira à Rome. » Dès lors, bien que les sentiments personnels de Victor-Emmanuel et de la plupart des hommes politiques aux affaires nous soient favorables, « les intérêts italiens leur commandent de ménager la Prusse [1]. »

1. Prince Jérôme, 491-492; dépêche du baron de Malaret, fin de 1867, citée par G. Rothan, *loc. cit.* — Le mot de M. Rouher fut répété sous une autre forme par le général Dumont, portant un toast à Rome : « A Pie IX! à ce vénérable pontife que l'empereur et la France n'abandonneront jamais! » (Lettre du général Dumont au général Frossard, 25 juin 1868, *Papiers et correspondances*, I, 419). Voir *Papiers sauvés des Tuileries*, 174, correspondance entre Napoléon et Victor-Emmanuel.

XII

[illegible] D'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE ET L'ITALIE

[illegible] — Avertissements de l'Autriche. — La question de Rome. — [illegible] — Conseil du 19 mai. — [illegible] — Le général Lebrun à Vienne. — Dispositions [illegible]. — L. A. Menabrea et l'accident Hohenzollern. — [illegible]

L'année 1868 amène pour l'Autriche un refroidissement [illegible] avec la France et un rapprochement marqué vers la Prusse. En juillet, à Gastein, le prince de Metternich entretient [illegible] de Beust d'assez vagues allusions à des [illegible] de Napoléon III. Il précise davantage à Salzbourg, sans aller [illegible] à s'entendre. L'empereur voudrait notamment, de concert avec l'Autriche, une communication à la France au sujet de ses tentatives, toujours plus [illegible], pour [illegible] la ligne du Mein. Beust entend, aux [illegible] que la France mette en avant une proposition de désarmement [illegible], à la condition que la Prusse déclarera [illegible] les stipulations du traité de Prague[1].

C'est l'Italie qui prend l'initiative de pourparlers plus [illegible], sous le feu de la même autre. Elle cherche à obtenir [illegible] Rome, le but constant de ses ambitions [illegible]. L'Autriche, mise au courant de ces projets, s'y montre très favorable pour divers motifs. L'empereur François-Joseph veut relever son prestige; le parti militaire entend effacer la tache de Sadowa; M. de Beust est hanté par le désir de jouer un rôle au-dessus de ses forces; enfin, le prince de Metternich voit dans des relations plus intimes entre la France et l'Autriche un moyen de rehausser sa situation personnelle à Paris[2].

1. M. de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874; Beust, II, 322-323.

2. Prince Napoléon, 493. — [illegible] page de la brochure qu'apporte le gouvernement italien dans ses projets d'alliance française par le fait que, le 24 novembre 1868, le marquis Pepoli, ambassadeur à Vienne, écrit dans ces termes au prince Charles de Roumanie : « Tout le monde tourne les yeux vers la France avec défiance, j'ajouterais avec colère; on ne lui pardonne pas de tenir suspendue sur la tête de l'Europe l'épée de Damoclès » (*Aus dem Leben*, II, 308).

Les premières ouvertures de l'Italie se bornent à des conversations fortuites, à quelques phrases de lettres intimes, ayant trait à d'autres sujets. Puis, l'empereur et le roi échangent leurs vues sur un traité d'alliance défensive pouvant prendre une autre forme. L'Autriche est constamment tenue au courant. Jusqu'en juin 1869, ces pourparlers se continuent par des intermédiaires officieux. MM. Rouher, de Beust, le chevalier Nigra paraissent être les principaux; autour d'eux gravitent le prince de Metternich, qui agit moins en ambassadeur que comme familier des Tuileries; le comte de Vitzthum, ministre d'Autriche à Bruxelles; le comte Vimercati, attaché militaire d'Italie à Paris. Le général Menabrea intervient quand les négociations sont assez avancées déjà. Le prince Napoléon sert souvent d'intermédiaire entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Chose singulière, sur le désir exprès de l'empereur, son propre ambassadeur à Vienne, le duc de Gramont, ignore totalement ce qui se passe. C'est au dernier moment que nos ministres des affaires étrangères, marquis de La Valette et prince de La Tour d'Auvergne, en sont instruits[1].

A en croire le comte de Beust, ces pourparlers ne promettent, dès le premier abord, aucun résultat positif. Négativement, au contraire, ils ont pour l'Autriche, une grande importance. Connaissant les brusques revirements coutumiers à Napoléon III, le gouvernement autrichien redoute un double danger : la France peut entrer, à son détriment, en négociations avec la Prusse, ou précipiter la guerre contre celle-ci, sans s'inquiéter des convenances de ses alliés. Pour

1. Prince Napoléon, 493; M. de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874; Beust, II, 322-323; M. de Beust au duc de Gramont, 4 janvier 1873 (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 180-183). — La *Vie militaire du général Ducrot*, II, 320, signale du 16 au 23 septembre 1869 des pourparlers actifs entre MM. de Beust et de Metternich, des allées et venues constantes entre Vienne et Paris.

parer à cette dernière éventualité, la plus à craindre, M. de Beust propose que toute question donne nécessairement lieu à une action diplomatique commune.

Le principal obstacle à une triple alliance réside dans Rome. La cour de Florence demande formellement l'évacuation des États de l'Église par nos troupes, le retour à la convention du 15 septembre 1864 et le droit pour les Italiens d'occuper Rome, sous prétexte de protéger le Saint-Père. Contre ce qu'on pourrait croire, l'Autriche se montre très hostile au pouvoir temporel, sans doute par égard pour la majorité libérale du Parlement autrichien. M. de Beust soutient avec énergie les demandes de l'Italie, qui en fait la « condition sine qua non d'une alliance[1] ».

C'est à la question romaine que se brisent tous ces projets. L'empereur persiste à refuser satisfaction aux Italiens, sacrifiant ainsi la raison d'État aux scrupules de sa conscience, « et plus encore, peut-être, aux passions de son entourage ». « Après des tentatives longues, laborieuses[2] », on ne peut s'entendre sur ce point, et le général Menabrea dit à Napoléon III, alors à Vichy : « Puisse Votre Majesté ne pas regretter un jour les trois cent mille baïonnettes que je lui apportais... ! » Une communication officieuse du marquis de La Valette fait savoir que les négociations sont suspendues jusqu'à ce qu'elles aient chance d'aboutir.

Finalement, tout se borne à un échange de lettres personnelles entre Napoléon et Victor-Emmanuel, entre ce dernier et François-Joseph, comme entre François-Joseph et Napoléon. Elles constatent que la négociation n'a pu aboutir « à cause de la question romaine », elles promettent « un appui réciproque sans le préciser formellement[3] ». En outre, les

1. Prince Napoléon, [illegible]; cf. Bourgeois, Souvenirs diplomatiques. La France et l'Italie, [illegible] des Deux Mondes, 15 novembre 1884 et suiv., 317; Beust, II, [illegible] 98. M. de Beust était protestant.

2. Cf. M. Oncken, Rev. L'Empereur Napoléon paraît avoir eu une très grande part dans ce succès.

3. Prince Napoléon, [illegible]. — Dès mars 1869, le bruit court à Berlin que l'Italie et l'Autriche entreprennent des négociations secrètes avec la France. Le roi s'en montre gêné, mais rassuré par [illegible] M. de Bismarck dans la journée du 20 mars à Berchtesgaden, [illegible] dépêche du 22 mars 1869.

souverains s'obligent à ne pas négocier, sans s'en avertir réciproquement, avec une puissance tierce[1].

Tout disposé, comme à son ordinaire, à se payer d'apparences, l'empereur croit voir dans ces lettres la certitude d'un traité d'alliance « à bâcler en quelques jours », quand le moment sera venu. En novembre 1869, il dit au général Lebrun qu'il est « permis de considérer l'alliance avec l'Italie comme certaine et celle de l'Autriche comme assurée moralement, sinon activement[2] ». MM. de Metternich et Nigra ne se font pas faute d'entretenir ces illusions, en engageant « leurs gouvernements plus qu'ils n'y sont autorisés ». Nous avons déjà signalé le danger de l'intimité que l'empereur admet entre lui et certains représentants de l'étranger. Dans ce cas encore, elle contribue à le tromper sur ce qu'il peut attendre de l'Autriche et de l'Italie[3]. Celle-ci prend mal son parti de l'ajournement de ses projets sur Rome. Vers la fin de janvier 1870, Victor-Emmanuel interroge l'empereur sur ses desseins. Napoléon III l'engage à la patience : il ne prévoit aucun conflit et espère rallier la Prusse à une politique de désarmement.

1. M. de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874, Beust, *Mémoires*, II, 324-325. — « Cette correspondance, revêtue d'un caractère tout privé, fut terminée en 1869 sans avoir abouti ; il n'y a eu absolument rien de signé... trois points la caractérisaient. L'entente avait un caractère défensif et un but pacifique ; il devait y avoir, dans toutes les questions diplomatiques, une politique commune, et l'Autriche se réservait de déclarer sa neutralité, dans le cas où la France se verrait forcée de faire la guerre...

« Le seul engagement qui en est résulté, sans toutefois avoir jamais été revêtu de la forme d'un traité, consistait dans une promesse réciproque de ne pas s'entendre avec une troisième puissance à l'insu l'un de l'autre... » (M. de Beust au duc de Gramont, 4 janvier 1873, *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 181 ; Beust, *Mémoires*, II, 356-360).

M. Oncken (p. 108-109) admet, au contraire, que les lettres échangées comportaient des obligations sérieuses. Il en voit la confirmation dans la dépêche du comte de Beust au prince de Metternich, 20 juillet 1870, reproduite par le duc de Gramont dans sa lettre à M. de Beust du 8 janvier 1873. Voir également *Das Zeitalter des Königs Wilhelm I*, I, 721, et II, 495. M. von Sybel essaie vainement de nier l'existence de cet embryon d'alliance. Le fait des pourparlers a été confirmé par M. de Gramont dans la *Revue de France* du 15 avril 1878 (Darimon, *Notes*, 5). — M. Darimon (*ibid.*, 7-8) a eu sous les yeux les lettres échangées entre les *trois* souverains ; elles promettent, le cas échéant, un « appui réciproque, sans le préciser formellement ».

2. Lebrun, 59.

3. Prince Napoléon, 495. Voir *suprà*, p. 94.

Nous avons dit l'échec de la proposition du comte Daru, présentée à la Prusse par le gouvernement britannique[1]. Peu après, les projets d'alliance semblent revenir à l'ordre du jour. Sous prétexte d'études, l'archiduc Albert vient en France aux mois de mars et d'avril 1870. Il est reçu comme il convient au vainqueur de Custozza. En réalité, il s'agit surtout pour lui de s'entretenir avec l'empereur des questions qui intéressent les deux pays[2].

Aux premiers jours d'avril, Napoléon III fait connaître au général Lebrun que l'archiduc et lui sont tombés d'accord sur la nécessité d'une entente en prévision d'une guerre contre la Prusse. Un plan de campagne sera concerté aussitôt que possible. Dès la rentrée de l'archiduc, « il s'assurera de l'assentiment de son souverain ». Avisé par lui, Napoléon enverra en Autriche un officier général ayant toute sa confiance, pour arrêter les grandes lignes du plan en question. On décide ainsi que le général Lebrun ira à Vienne au commencement, puis à la fin de mai[3].

C'est le 19 seulement que l'empereur réunit le maréchal Le Bœuf, les généraux Lebrun et Jarras, celui-ci directeur du dépôt de la guerre, celui-là précepteur du prince impérial et possesseur d'une grande influence personnelle, enfin le général Lebrun. On examine le plan de campagne à arrêter, après que l'empereur a brièvement indiqué les idées de l'archiduc Albert. Il s'agit non seulement d'armées autrichiennes et françaises, mais de 100,000 Italiens que Victor-Emmanuel promettrait de leur joindre. Chacune des trois parties constituera une armée de même force. Ces 300,000 hommes envahiront l'Allemagne du Sud et s'y concentreront sous le cadre d'un généralissime, tout en laissant

1. Voir plus haut, p. 341.

2. Darimon, *Notes*, p. 8. — D'après M. de Beust, *Les relations de la France et de l'Autriche de 1866 à 1870* (*Revue des Deux Mondes*, janvier 1887 et suiv.), 532 agents étaient mêlés de près ou de loin à l'espionnage. L'archiduc « savait sur ses pas et dit avant son départ que la guerre [...] était inévitable, mais qu'il ajoutait que, quoi qu'il advienne, on pouvait être sûr que [...] l'alliance entre la France et l'Autriche serait maintenue ». Cet incident, que M. Beust paraît avoir tenu de source anglaise, n'est confirmé par aucun témoin autre [illegible].

à Munich 30,000 à 40,000 Italiens. Puis ils marcheront sur le haut Mein, en prenant pour base l'intervalle de Wurzbourg à Nuremberg ou à Amberg. En même temps, deux autres armées française et autrichienne se seront concentrées, d'une part, sur la Sarre et en Basse-Alsace, à cheval sur les Vosges; d'autre part, en Bohême, entre Egra et Pilsen. Enfin, l'Autriche réunira des troupes destinées à la défense de son territoire, sur la frontière de la Silésie et de la Bohême.

Ces concentrations préliminaires achevées, la grande armée française passe le Rhin vers Strasbourg et marche vers la Franconie, de même que la principale des armées autrichiennes. Elles s'y réunissent aux trois armées qui ont envahi l'Allemagne du Sud. Puis la masse ainsi formée reprend purement et simplement le plan de Napoléon Ier en 1806, la marche directe sur Berlin par Leipzig.

Cet exposé de l'empereur terminé, les trois généraux sont unanimes à objecter que les futurs alliés doivent déclarer la guerre et commencer leur mobilisation le même jour, sans quoi la Prusse aurait beau jeu à les attaquer l'un après l'autre. Certains renseignements portent qu'elle peut concentrer une armée en onze jours sur la Sarre et qu'elle a sur nous une forte supériorité numérique, 900,000 hommes contre 600,000, gardes mobiles compris. Le danger serait évident. Il est convenu que le général Lebrun exposera à Vienne cette inéluctable nécessité. Ce sera la condition *sine quâ non* de l'alliance projetée[1].

1. Lebrun, 59-74; Jarras, 41-48. D'après ce dernier, p. 50, la Prusse se serait préparée à proclamer l'empire d'Allemagne, en prévision d'une faible majorité au plébiscite. — Suivant M. Darimon, *Notes*, 9 (qui a recueilli les confidences du général Lebrun), le maréchal Le Bœuf n'était pas avisé de la mission Lebrun. Tout se serait passé entre Napoléon III et l'archiduc Albert. M. Émile Ollivier ne fut mis au courant que longtemps après la guerre, et Le Bœuf la veille de l'entrée en campagne (*ibid.*, 18). En effet, le maréchal a affirmé devant la commission d'enquête qu'il n'y avait pas eu de négociations ouvertes, de propositions faites par l'Autriche lors du voyage de l'archiduc : « Je n'ai eu avec l'archiduc que des relations de courtoisie dans lesquelles nous avons beaucoup parlé des deux armées. »

« *Le comte Daru.* — J'étais aux affaires à cette époque; il n'est pas exact qu'aucune négociation ait été alors engagée » (*Enquête*, dépositions, I, Le Bœuf, 42). L'affirmation du maréchal paraît inexplicable, puisqu'il assista au conseil du 19 mai.

Lebrun part le 28 mai. Le 6 juin, il est à Vienne où il remet à l'archiduc Albert une lettre autographe de l'empereur (7 juin). Aussitôt commencent entre l'archiduc et lui des entretiens confidentiels qui se prolongent durant plusieurs jours (7, 8, 9, 13, 14 juin). En 1868, le maréchal Niel comptait que la mobilisation et la concentration de notre armée exigeraient neuf jours seulement. Mais c'était là une fâcheuse illusion. On le reconnaît presque aussitôt et on admet que ce laps de temps doit être porté à 14 ou 15 jours. Du moins, le maréchal Le Bœuf suppose que nous pourrons passer la frontière le quinzième jour, avec un effectif de 400,000 hommes. Le général Lebrun en doute, mais il n'en communique pas moins ces données à l'archiduc Albert [1].

Comme il fallait s'y attendre, celui-ci déclare qu'il est impossible pour l'Autriche et l'Italie de commencer aussi tôt leurs opérations. Il leur faut un minimum de six semaines. D'ailleurs, qu'importe? Ne pouvons-nous pas entrer en campagne sans crainte avec nos 400,000 hommes? La neutralité de l'Autriche et de l'Italie suffira pour obliger les Prussiens à maintenir en Silésie et en Saxe des forces considérables. Il est évident, et le général Lebrun ne s'y trompe pas, que l'Autriche ne veut se risquer dans une nouvelle guerre qu'avec des chances de succès. Elle compte mettre à profit nos victoires, rien de plus, et l'on ne saurait s'en étonner après tant de campagnes malheureuses [2].

Malgré tout, le 13 juin, on arrête verbalement les grandes lignes du projet d'opérations qui doit ensuite être soumis aux trois souverains. L'archiduc Albert voudrait que la guerre éclatât au printemps, de manière à retarder le plus possible l'intervention de la Russie, qui ne peut guère commencer avant le mois de juin [3]. Il offre au général Lebrun de rédiger lui-même le projet d'opérations qu'il enverra ensuite à Paris. Cette offre est acceptée.

1. Lebrun, 74-75.
2. Lebrun, 76-79. — Note rapport, p. 232.
3. Note de l'archiduc Albert, 11 juin, Lebrun, 167.

Le lendemain 14, notre envoyé est reçu par François-Joseph au château de Laxenburg et obtient confirmation des déclarations de l'archiduc [1]. Le 22, il rentre à Paris; dès le 23, il voit l'empereur. L'archiduc lui fait tenir son projet d'opérations dans les délais convenus et Lebrun le soumet à Napoléon III, qui n'en est pas satisfait. Comme les généraux Lebrun, Jarras et Frossard, il voit un grave danger à la lenteur de la mobilisation austro-italienne. D'ailleurs, l'archiduc donne à son projet une base singulièrement fragile : il évalue à sept semaines le minimum de temps nécessaire à la Prusse pour concentrer sept corps d'armée sur nos frontières. D'où la possibilité de porter notre principale armée sans obstacles à Nuremberg, au-devant de l'armée de Bohême [2]. La fausseté des prémisses emporte celle des conclusions. Le moins qu'on puisse dire du projet dû à la collaboration de l'archiduc Albert et du général Lebrun, c'est qu'il est établi en dehors de toute appréciation sérieuse de l'adversaire.

Sans doute, l'empereur perçoit une partie de la vérité,

1. Lebrun, 79-81. On voit ce que pèse l'affirmation de M. de Beust (Dépêche au comte Andrassy, 28 avril 1874, Beust, *Mémoires*, II, 325) : « Le duc de Gramont n'a jamais pu ni ne pourra prouver qu'avant la déclaration de guerre, il ait été dit ou écrit un mot donnant à la France le droit, ou la possibilité, de croire à un appui armé de l'Autriche. »

2. Lebrun, 89-100. Le texte du rapport du 30 juin à l'empereur sur la mission du général à Vienne figure dans son livre, p. 89. Il donne également, p. 100, les propositions de l'archiduc, p. 151, ses notes et, p. 325, un fac-similé de sa lettre du 20 juin.

Dans son projet, l'archiduc évalue le total des forces allemandes, le Sud compris, à 474,575 hommes, 59,375 chevaux et 1,572 canons; les nôtres, en Europe, à un maximum de 309,720 hommes, 31,185 chevaux, 972 pièces. Mais il admet que nous laisserons 2 régiments d'infanterie et 2 batteries en Algérie, au lieu de 8 régiments et 6 batteries, comme le suppose Lebrun, p. 119. Enfin, l'archiduc porte à 454,239 hommes, 37,269 chevaux et 1,248 pièces l'armée autrichienne; à 136,280 hommes, 10,730 chevaux, 360 pièces l'armée italienne. Une moitié de ces deux armées seulement sera utilisable au bout de 42 jours.

Le total des forces de la triple alliance, sans les Danois, atteindrait 901,679 hommes, 85,160 chevaux et 2,652 pièces. Dans une note du 13 juin à l'archiduc, Lebrun évalue ainsi nos forces :

Grande armée : 5 corps d'armée, 155,540 baïonnettes, 40 régiments de cavalerie, 660 pièces;

2e armée : 3 corps d'armée, 90,090 baïonnettes, 7 régiments de cavalerie, 288 pièces.

M. Darimon, *Notes*, 18-19, a donné d'intéressants détails sur les aventures du mémoire dans lequel le général rendit compte de sa mission.

bien que, lui tout le premier, il nourrisse des illusions sur nos forces comparées à celles de l'Allemagne. Quand Lebrun le quitte à la fin de juin 1870, c'est avec la conviction que nous allons chercher à améliorer, par la voie diplomatique, la convention à intervenir. Jusqu'au 7 août, il affirmera sa croyance en la collaboration de l'Autriche[1].

A ce moment survient l'incident Hohenzollern. La diplomatie autrichienne intervient activement pour nous déconseiller la guerre. Dans ses lettres privées, M. de Beust répète qu'il faut éviter toute démarche vis-à-vis de la Prusse, s'en prendre uniquement au prétendant et au gouvernement espagnol[2]. Une dépêche de lui au prince de Metternich, en date du 11 juillet, indique assez de quel œil le cabinet de Vienne nous voit engager une guerre *ex abrupto*.

Le chargé d'affaires de France, marquis de Cazaux, qui paraît jouir d'un médiocre crédit à Vienne, a réclamé le concours diplomatique de l'Autriche et sondé le terrain en vue d'une action militaire commune. Ces insinuations sont confirmées par le langage moins ambigu de M. Émile Ollivier et du duc de Gramont. Le comte de Beust juge d'abord inopportun d'entretenir ces illusions : « Il est important, écrit-il au prince de Metternich, qu'il n'y ait pas de malentendu sur ce point entre nous et le gouvernement français. Je tiens surtout à ce que l'empereur Napoléon et ses ministres ne se fassent pas l'illusion de croire qu'ils peuvent nous entraîner simplement à leur gré au delà de ce que nous avons promis et au delà de la limite qui nous est tracée par nos intérêts aussi bien que par notre situation matérielle.

« Parler avec assurance, ainsi que l'aurait fait selon vos rapports le duc de Gramont dans le conseil des ministres du corps d'observation que nous placerons en Bohême, c'est pour le moins s'avancer bien hardiment. Rien n'autorise le duc à compter sur une mesure pareille de notre part...

« Le seul engagement que nous ayons contracté récipro-

1. Lebrun, 81-89 ; Jarras, 53.

2. Dépêche du comte de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874, Beust, 325. Voir *suprà*, p. 248.

quement consiste à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre... La France... peut être parfaitement sûre que nous ne nouerons derrière son dos aucune négociation avec la Prusse, ni avec une autre puissance... Nous nous déclarons, en outre, hautement les sincères amis de la France, et le concours de notre action diplomatique lui est entièrement acquis... C'est à cela seul que se bornent nos engagements positifs.

« Le cas de guerre a bien été discuté dans les pourparlers; toutefois, rien n'a été arrêté, et même si on voulait donner une valeur plus réelle aux projets restés à l'état d'ébauche..., on ne saurait en tirer la conséquence que nous serions tenus à une démonstration armée, dès qu'il conviendrait à la France de nous la demander.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de la guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engagerions volontiers à entrer activement en scène si la Russie prenait le parti de la Prusse, mais que, si celle-ci seule était en guerre avec la France, nous nous réservions le droit de rester neutres.

« J'admettais bien et j'admets encore que telles circonstances peuvent se présenter où notre intérêt même nous commanderait de sortir d'une attitude de stricte neutralité, mais je me suis toujours refusé à contracter sous ce rapport un engagement.

« J'ai revendiqué alors, comme je revendique maintenant, une entière liberté d'action pour l'empire austro-hongrois, et, si j'ai maintenu avec fermeté ce point quand il s'est agi de signer un traité d'alliance, je dois moins que jamais me considérer comme ayant les mains liées aujourd'hui où un traité n'a pas été conclu. »

La guerre, si elle devient nécessaire, le deviendra surtout par suite de l'attitude prise dès le début par la France, « car la candidature du prince n'était pas un fait de nature à mener par lui-même à de telles conséquences. » Les premières manifestations du gouvernement français « ne portent pas le caractère d'une action diplomatique; elles

sont bien plutôt une véritable déclaration de guerre adressée à la Prusse en des termes qui jettent l'émoi dans toute l'Europe et lui font croire aisément au dessein préméditié d'amener la guerre à tout prix... Les apparences indiquent un peu trop clairement qu'il y a désir, de la part de la France, de chercher querelle aux Prussiens et de tirer parti dans ce but du premier prétexte qui se présente... J'avoue franchement que je vois dans la manière dont cette affaire a été entamée à Paris un motif sérieux pour ne pas sortir d'une certaine réserve...

« Précisez bien, comme je l'ai fait, la portée de nos engagements ; assurez que nous les tiendrons, mais ne cachez pas que nous nous sentons d'autant moins portés à les dépasser, que nous ne pouvons apprécier la précipitation avec laquelle on pose, sans nécessité évidente, et en nous prévenant si peu, la question de guerre...

« Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas mettre subitement sur pied des forces importantes... Je ne dis pas que telles éventualités ne puissent se présenter qui nous amèneraient à intervenir dans une lutte engagée sur une question d'influence entre la France et la Prusse ; mais, à coup sûr, ce n'est pas au début de la lutte qui s'engage aujourd'hui qu'on trouvera l'empire austro-hongrois disposé à y entrer...

« Faire accepter cette situation de l'empereur et de ses ministres, sans provoquer son mécontentement, voilà la difficulté qui vous attend. Il ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche prépare une de ces résolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement habitués... Ayez les yeux bien ouverts. C'est là ma dernière et ma principale recommandation[1]. »

De cette dépêche si importante par son contenu et par sa date même, il ressort plusieurs faits : le cabinet de Vienne

1. M. de Beust au prince de Metternich, 11 juillet, dépêche publiée pour la première fois par le comte de Beust dans sa lettre du 4 janvier 1875 au duc de Gramont (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 180; Beust, II, 331) Une lettre particulière du comte de Beust au prince de Metternich, également

désapprouve entièrement la ligne que nous suivons depuis l'ouverture de l'incident Hohenzollern ; il entend réserver sa liberté d'action jusqu'à ce qu'il ait la presque certitude du succès ; il n'est pas autrement rassuré sur nos intentions à son égard ; il sait les dispositions de Napoléon III à « une rapide conclusion de la paix ». Il se croit certain d'en faire les frais[1]. Pour parer à ce danger imaginaire, il juge indispensable de ne pas décourager les espérances du cabinet des Tuileries, tout en se gardant d'un engagement prématuré, qui pourrait être dangereux. Nous verrons quelle voie il prendra afin d'y parvenir.

du 11 juillet, contient au sujet de l'alliance franco-autrichienne le passage suivant :

« Gramont ayant, à ce qu'il paraît, étudié notre dossier secret, parle de certaines stipulations comme si elles avaient passé de l'état de projet à l'état de traité. D'abord elles sont restées à l'état de projet, et il n'y a pas de notre faute si telle est la situation. Mais, lors même qu'elles auraient force de traité, quelle singulière application on s'imagine pouvoir en faire ! On était convenu — toujours à l'état de projet — de s'entendre partout et toujours sur une action diplomatique commune. Aujourd'hui, sans nous consulter, sans seulement nous prévenir, sans crier gare, on va hardiment en avant, on pose et résout la question de guerre à propos d'une question qui ne nous regarde en aucune façon, et on présume, comme une chose qui s'entend, qu'il nous suffit d'en être informés pour que nous mettions notre armée sur le pied de guerre...

« Et, à l'heure qu'il est, on ne nous a pas seulement dit où et comment l'armée française compte opérer !

« Ensuite, on nous parle du bon terrain où l'on se serait placé en abordant la question de guerre dans une question qui ne saurait intéresser... la nation allemande.

« J'ai été le premier à le reconnaître... Mais je vois avec un profond regret qu'à Paris on fait son possible pour changer ce bon terrain en un très mauvais terrain... » (Beust, II, 340-341).

1. Dépêche du comte de Beust au comte Andrassy, 28 avril 1874 (Beust, II, 325).

XIII

L'ALLIANCE AUSTRO-ITALIENNE

M. de Metternich et la cour impériale. — M. de Vitzthum à Paris. — La question de Rome. — La neutralité réclamée en Italie. — M. de Vitzthum à Vienne. — Les décisions de l'Autriche. — Son changement d'attitude. — Dépêche du comte de Beust. — Lettre du prince de Metternich. — Le traité austro-italien. — La garantie de Victor-Emmanuel. — Intrigues de Vienne et de Florence. — Le général Türr. — Evacuation de Rome. — Le projet de traité à Metz. — Ajournement final.

Bien que le comte de Beust prescrive au prince de Metternich de donner connaissance au gouvernement impérial de sa dépêche du 11 juillet[1], il semble que l'ambassadeur ne se soit pas acquitté de cette désagréable mission. Fidèle à un système dès longtemps suivi, il évite de détruire les illusions de la cour des Tuileries, ainsi que son devoir étroit le lui impose[2].

C'est ainsi qu'il se borne à des indications vagues, qui causent pourtant au gouvernement impérial, pendant quelques jours, « d'assez sérieuses préoccupations ». Il se fait alors, entre le comte de Beust, le prince de Metternich et le duc de Gramont, un échange d'explications verbales ou écrites, qui dissipent « des malentendus regrettables ». Le

1. « Puissiez-vous bien des considérations que j'expose dans cette lettre, de m'en accuser la réception avec confiance pour lui faire valoir auprès de qui de droit. »

2. « J'apprends aujourd'hui que votre lettre serait plus tard au prince de Metternich, dans cette dépêche du 11 juillet que vous venez de m'envoyer, et que je ne connaissais pas, parce que M. l'ambassadeur d'Autriche ne nous l'a jamais montrée » (Le duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873, Beust, II, 364; de Gabrieac, 231). — Au contraire, M. de Beust écrit, II, 339, au sujet de cette dépêche : « S'il ne l'a pas montrée dans le sens propre du mot, s'il ne l'a pas lue au duc de Gramont, cela s'explique par l'existence de quelques passages... Mais le prince de Metternich savait-il, en quelque sorte, mis la dépêche dans sa poche, et n'entendait pas tout le langage qui lui était prescrit? Sa conduite fidèle à nous égard et à sa loyauté suffisent pour réfuter une pareille hypothèse. Ces mots : *il ne nous l'a pas montrée* » doivent être pris au pied de la lettre : ils signifient que l'ambassadeur, tout en parlant de la dépêche et communiquant à la dépêche, ne l'a pas présentée... » Ces dénégations sont trop intéressées pour être probantes.

LA DÉPÊCHE D'EMS. 361

comte de Vitzthum revient à Paris, et aussitôt s'efface toute trace de froideur. Du moins, M. de Gramont en juge ainsi[1]. La réalité est moins simple.

Le comte de Vitzthum est reçu par l'empereur le matin du 15 juillet, avant la décision finale. A l'issue du conseil, il a une nouvelle audience, puis confère près de trois quarts d'heure avec le duc de Gramont, en présence du prince de Metternich, du chevalier Nigra et du comte Vimercati. Au cours de cette réunion, on vient chercher le duc, que la commission chargée de l'examen des crédits de guerre réclame au Corps législatif. Pour ne pas interrompre son entretien, il est contraint de la faire attendre quelque temps[2]. M. de Vitzthum part ensuite pour Vienne et le comte Vimercati pour Florence.

Le même soir, Napoléon III écrit au duc de Gramont :

« Mon cher Duc,

« La guerre qui va commencer est trop sérieuse pour que nous ne rassemblions pas toutes nos forces. Il est donc indispensable de rappeler la brigade de Civita-Vecchia. Mais avant de le faire, il faut avertir et demander en même tems (*sic*) des garanties pour la frontière[3]. »

En effet, un télégramme de l'empereur, daté lui aussi du 15 juillet, prévient le roi d'Italie que nous allons retirer nos

1. Le duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873, Beust, II, 364-365; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 190; Extrait d'une lettre de Vienne du *Journal des Débats*, *Enquête*, *ibid.*, 192. D'après ce dernier document, qui paraît d'origine officieuse, le prince de La Tour d'Auvergne, en partant pour Vienne, « a reçu pour mission spéciale d'user de tous les moyens, et parmi ces moyens se trouvait aussi la menace. Il a fait comprendre au cabinet de Vienne que, s'il se montrait récalcitrant, l'empereur Napoléon, après la première bataille, s'entendrait avec la Prusse aux dépens de l'Autriche! Le fait est authentique et sera prouvé en cas de besoin. Il donne la clef de la mission de M. de Vitzthum à Paris et des pourparlers qui ont suivi la déclaration de guerre... Le cabinet de Vienne ne pouvait pas dédaigner les menaces qu'on lui adressait; il connaissait bien, et de longue date, la manière de procéder de la politique napoléonienne... ». — Lire également le prince Napoléon, *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1878, et le duc de Gramont (*Andréas Memor*), *Revue de France* du 15 avril 1878; Darimon, *Notes*, 138 et suiv.

2. Lettre du duc de Gramont à un ami, 21 avril 1873, *Figaro* du 17 avril 1895; *Enquête*, dépositions, I, de Talhouët, 124.

3. F. Pichereau, Réponse à M. Nigra, *Figaro* du 20 mars 1895.

troupes de Rome, en confiant le sort de la Papauté à « l'honneur et à la loyauté » de Victor-Emmanuel. Cette première dépêche étant restée sans réponse, Napoléon III en envoie une deuxième à laquelle le roi répond le 17 seulement[1]. Rien ne ressemble moins à un engagement. C'est que, dans toute l'Italie, le courant s'établit fortement vers la neutralité. Le 17 juillet, des démonstrations significatives ont lieu, surtout à Florence, aux cris de « Vive la Prusse! Vive la neutralité! Vive Rome! A bas Mentana! A bas la France! » Le gouvernement nous présente des excuses[2].

Plusieurs jours se passent ainsi. Le 24 juillet, l'empereur écrit au duc de Gramont :

« Mon cher Duc, j'ai oublié de vous parler sur (*sic*) l'affaire de Rome. Il serait bon d'avertir le Vatican de nos intentions, quitte à ne donner l'ordre d'évacuation que lorsque j'aurai reçu la lettre du roi d'Italie.

« Croyez à ma sincère amitié[3]. »

Enfin arrive le document attendu. Il est précédé d'une lettre particulière, datée comme lui du 21 juillet et destinée à pallier le vague de ses termes : le roi fait une allusion voilée à « nos anciens projets » d'alliance ; il n'en rejette

1. « Sire, le retard de ma réponse à vos deux dépêches vient de ce que j'étais en voyage pour Florence.

« Je désire de tout mon cœur être agréable à V. M., tout en cherchant le véritable intérêt de la nation italienne.

« Je désirerais savoir quelles sont les dispositions de l'Autriche et s'il y a déjà des engagements de sa part.

« J'attends l'ouverture de Vienne afin, pour les détails, et j'écrirai une lettre à V. M. sur l'affaire de Rome.

« Mon ministre, Sire, ne sera à Paris partira demain.

« Votre affectionné VICTOR-EMMANUEL.

« Florence, 19 juillet, au soir. »

(F. Pichereau, *loc. cit.*)

2. V. Bodart, Souvenirs diplomatiques. La France et l'Italie, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1887, p. 309. — Dans un conseil présidé par le roi, le 18 juillet, on est d'accord pour exécuter des armements, mais le ministre de la guerre déclare que ce sont « notre intention ; les ministres sont partagés. M. Visconti-Venosta est pour l'alliance française ; d'autres pour la neutralité en Europe, ce qui présagerait une violente sortie du général Giablini, à la Chambre. « Le roi Victor-Emmanuel connaissant personnellement les meilleures dispositions pour la France, le ministère italien était plus exigeant » (Prince Napoléon, *loc. cit.*).

3. F. Pichereau, *loc. cit.*

nullement la pensée, tout en insistant sur la nécessité de ménager les aspirations du ministère italien[1]. Il semble, à vrai dire, malgré la vivacité de ses protestations, qu'il se garde une porte de sortie.

M. de Vitzthum est arrivé à Vienne le dimanche 17 juillet. Le lendemain, il y a conseil des ministres sous la présidence de l'empereur. Cette fois, l'on admet, dit-on, le principe d'une neutralité armée devant ensuite se changer en alliance offensive et défensive. Il sera fait, au préalable, une offre de médiation à la Prusse. Le prince de Metternich annonce cette décision au duc de Gramont, qui écrit, le 19 juillet, au comte de Beust :

« ...Je viens de voir le prince de Metternich, qui m'a donné de bonnes paroles. J'espère que bientôt nous aurons davantage ; il m'a informé que vous paraissiez disposé à accepter comme base d'entrée en matière, de concert avec l'Italie, une proposition de médiation faite en commun à la Prusse et demandant que celle-ci garantisse définitivement le *statu quo* territorial actuel. Je trouve certainement que cette idée est très convenable, comme base de médiation ou de congrès, mais je ne crains qu'une chose, c'est que, pour gagner du temps, on ait l'air de l'accepter en principe, quitte à ne plus s'entendre quand on serait occupé à la discuter. Je crois donc qu'il serait nécessaire d'accentuer

1. La lettre particulière est ainsi conçue :

« Je fais partir, ce soir, la lettre au sujet de l'évacuation.

« Que V. M. ne s'étonne pas des termes généraux dans lesquels elle est conçue, car, pour arriver à la réalité de nos projets, je suis obligé de ménager les susceptibilités d'un ministère ferme dans un but pacifique et que la rapidité des événements n'a empêché d'amener aussi promptement que je l'aurais désiré à la réalisation de nos anciens projets.

« Vimercati part ce soir pour Vienne ; Turr est attendu.

« Que V. M. ait confiance en moi qui suis et serai toujours son meilleur ami. »

Lettre de garanties :

« V. M. m'annonce son désir de faire exécuter la convention du 15 septembre, dont mon gouvernement accepte exactement les obligations. L'Italie comptant toujours, de la part de V. M., sur la détermination qu'elle veut bien prendre aujourd'hui, n'a jamais dénoncé la convention du 15 septembre. V. M. ne peut donc pas douter qu'elle ne continue à en remplir les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France à en remplir les engagements. » (F. Pichereau, *loc. cit.*).

davantage les propositions et d'y ajouter, par exemple, la résiliation des traités militaires de 1866 avec les États du Sud...

« Metternich a ajouté que je ne devais pas m'alarmer si dès l'abord vous commenciez par poser avec quelque éclat votre neutralité, attendu que cette neutralité ne tarderait pas plus tard à se convertir en coopération[1]. Nous armons déjà, a-t-il ajouté. Et cependant, mon cher Comte, je ne dois pas vous cacher que les renseignements pleins d'autorité qui m'arrivent de Vienne, aujourd'hui même, établissent (en donnant à l'appui des indices que j'appellerais des preuves, si votre assertion ne les contredisait) que l'Autriche ne fait pas de préparatifs de guerre, qu'elle reste neutre dans *toute l'étendue du mot*, et que, dans l'armée, on dit, tout en le regrettant, qu'il a été irrévocablement décidé que l'Autriche n'agirait et ne ferait quelque chose que dans le cas où la Russie se déclarerait pour la Prusse.

« Rien ne me paraîtrait plus regrettable que de voir le cabinet de Vienne dirigé par une semblable pensée... Des rapports que j'ai reçus de Saint-Pétersbourg montrent l'empereur Alexandre indécis, plutôt porté vers le roi de Prusse, mais cependant très accessible à un ordre d'idées qui, en lui présentant quelques avantages pour la Russie, le désintéresserait dans la question.

« J'en ai causé avec l'empereur : il est d'avis que l'initiative devrait partir de Vienne... On pourrait proposer à la Russie trois choses : 1° de ne pas soulever la question polonaise ; 2° en ce qui touche les principautés danubiennes d'en régler les conditions par une entente commune à nous trois, France, Autriche-Hongrie et Italie ; 3° revision du traité de 1856, en ce qu'il a de blessant pour les intérêts et la dignité de la Russie, particulièrement dans la mer Noire. Cette dernière idée vous appartient, comme vous le savez[1], et vous savez aussi qu'il a fallu vaincre quelques difficultés, pour la faire figurer au programme que je vous envoie. Vous pourriez dire à Saint-Pétersbourg que vous êtes assuré ou que vous vous assurerez de notre assentiment à ces trois propositions et demander en échange une neutralité complète. J'observerai cependant qu'il faut absolument garder le secret vis-à-vis de l'Angleterre, attendu que cette puissance attache beaucoup de prix au traité de 1856...

« Encore un mot sur les Principautés : pour le moment, je suis d'avis que le prince Charles est encore ce qu'il y a de mieux ; il nous fait de très belles promesses, nous offre sa neutralité et nous assure de ses sympathies[2]. »

De cette dépêche capitale, il est possible de tirer des conclusions positives. Évidemment, du 11 au 19 juillet, il s'est fait un changement complet dans les dispositions apparentes de l'Autriche. Rien de plus dissemblable que les déclarations du comte de Beust, le 11, et celles du prince de Metternich, le 19. Pourquoi cette opposition, qui frise la duplicité ? C'est que la guerre a été déclarée dans l'intervalle et que M. de Beust n'est nullement rassuré sur ce qui pourra en résulter pour l'Autriche[3]. Il craint le mécontentement

1. Ce passage, comme on le verra plus loin, répond assez aux assertions mensongères par M. Thiers : « A Vienne, MM. de Beust et Andrassy n'ont déclaré à moi, de la manière la plus positive, que, sans prévoir la candidature Hohenzollern, ils avaient dit à M. de Grammont, d'une manière générale, qu'il ne fallait laisser au gouvernement impérial aucune illusion, et le bien convaincre au contraire que, s'il s'engageait dans la guerre, l'Autriche ne l'y suivrait pas » (*Enquête*, dépositions, I, Thiers, 5). — Voir aussi le *Discours de M. Thiers sur l'emprunt de deux milliards*, Paris, *Imprimerie nationale*, 1871, M. de Grammont a protesté contre cette déclaration dans sa lettre du 9 décembre 1872 (*Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 177, extrait du *Journal des Débats*).

1. Voir *suprà*, p. 199.

2. F. Pichereau, *loc. cit.* — Une dépêche de l'envoyé du prince Charles à Paris, M. Strat, en date du 24 juillet, est relative à la coopération éventuelle de la Roumanie à une guerre contre la Russie et à une alliance avec la France (Le roi Charles de Roumanie et ses mémoires, *Figaro* du 26 août 1895, d'après *Aus dem Leben des Königs Karl von Rumänien*, II, 107-108). M. A. Malet, dans cet article, rapporte selon un témoin des mieux informés que, dans la deuxième quinzaine de juillet 1870, le roi Charles déposa sur la table du conseil une proposition d'alliance offensive contre la Russie et la Prusse, émanant de l'Autriche et de l'Italie. Mais il faut ajouter que, le 19 juillet, le prince Charles écrit au roi Guillaume dans des termes qui respirent le plus entier dévouement (*Aus dem Leben*, II, 105). Il est obligé de ménager les sympathies françaises de ses sujets, rien de plus.

3. Beust, II, 376 et *passim* ; dépêche du comte de Beust au prince de Metternich, 11 juillet, *ibid.*, 337-338 ; dépêche au comte Andrassy, 28 avril 1874, *ibid.*, 325.

copie (23 juillet). La première est une déclaration de neutralité; la seconde, confidentielle, est destiné à éclairer le gouvernement impérial sur le caractère de cette neutralité et les intentions de l'Autriche; c'est la confirmation expresse de la conversation mentionnée dans la dépêche de M. de Gramont au comte de Beust, en date du 19 juillet.

« Le comte de Vitzthum, écrit le chancelier, a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'impression de cette guerre soudaine aurait pu faire naître. Veuillez donc répéter à S. M. et à ses ministres que, fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre, et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible [1]. » Il y a loin de ces affirmations, on le voit, à celles de la dépêche du 11 juillet.

M. de Beust ajoute : « ... Ces limites sont déterminées par nos affaires intérieures et par des considérations politiques de la plus haute importance. Je parlerai surtout des dernières.

« Nous croyons savoir, malgré les affirmations du général Fleury, que la Russie s'entête dans son union avec la Prusse,

1. Le duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873, Beust, II, 360 et suiv.; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 187-192; le duc de Gramont au président de la commission d'enquête, 28 décembre 1872, *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 177 (Extrait du *Journal des Débats*); F. Pichereau, *loc. cit.* — Dans sa lettre du 8 janvier 1873, M. de Gramont fait justement ressortir la contradiction entre les dépêches du 11 et du 20 juillet. Le 28 décembre 1872, il écrit : « J'ajouterai, enfin, que les assurances de concours envoyées le 20 juillet, remises et répétées le 23, avaient été également confirmées, le 21, par M. le ministre des affaires étrangères lui-même... » M. de Beust se borne à répondre (II, 376) : « Je ne saurais nier que plus d'un mot trop peu pondéré se soit échappé dans les documents en question, par suite des événements ou par le trop de zèle personnel du rédacteur de la minute, mais ce ne sont que des mots, ce ne sont ni des pensées, ni des actes... » Voir aussi Beust, II, 381, 384, lettre au comte Andrassy, 15 avril 1874, et lettre à un ami, sans date.

de telle sorte que, dans certaines éventualités, l'intervention d'armées russes pourrait être considérée, non comme vraisemblable, mais comme certaine. Si nous exprimons cette inquiétude, avec toute la franchise obligée entre amis, l'empereur Napoléon nous rendra, croyons-nous, la justice de ne pas regarder notre aveu comme la preuve d'un égoïsme étroit; nous pensons à lui autant qu'à nous. L'intérêt de la France n'est-il pas, comme le nôtre, que la lutte commencée entre deux puissances ne provoque pas trop vite de plus grandes complications?

« Mais nous croyons savoir que notre entrée en ligne entraînerait aussitôt celle de la Russie, qui nous menace non seulement en Galicie, mais sur le Pruth et le bas Danube. Aussi, maintenir la neutralité de la Russie, occuper cette puissance jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettra plus de penser à une concentration de troupes, éviter tout ce qui pourrait la blesser ou donner prétexte à son intervention, doit pour le moment être le but ostensible de notre politique. Qu'on ne s'y trompe pas à Paris: la neutralité de la Russie dépend de la nôtre. Plus elle sera bienveillante pour la Prusse, plus la nôtre se montrera sympathique à la France. Ainsi que je l'ai toujours fait remarquer, lors des pourparlers de l'an dernier, nous ne pouvons oublier que nos dix millions d'Allemands ne voient pas dans la guerre actuelle un duel entre la France et la Prusse, mais le début d'une lutte nationale. Nous ne pouvons nous dissimuler que les Hongrois, si disposés qu'ils soient à se soumettre aux plus grands sacrifices, s'il s'agissait de défendre l'empire contre la Russie, se montreront très hésitants avant de sacrifier leur sang et leur argent pour la restauration de notre influence en Allemagne[1].

« Dans ces circonstances, le mot « neutralité », que nous prononçons non sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréhension logique de

1. Passage que ne contient pas la lettre du duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873, et emprunté à l'*Internationale Revue* de sept

intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine, soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre[1].

« Mais pendant que nous déclarions notre neutralité, nous n'avons pas perdu un instant pour nous mettre en communication avec l'Italie au sujet de l'entente dont l'empereur Napoléon nous a confié le soin. Les nouvelles bases que vous venez de nous communiquer permettront-elles d'atteindre le but que le gouvernement français a en vue?

« En d'autres termes, seront-elles considérées comme inacceptables par la Prusse? Nous ne voulons pas nous en inquiéter davantage, et, comme je vous l'ai télégraphié, nous acceptons ces bases si l'Italie les accepte aussi comme point de départ d'une action combinée. — Je vous ai déjà parlé, dans un télégramme, de la nécessité de l'évacuation de Rome, une question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

« Nous ne pouvons pas exposer le Saint-Père à la protection inefficace de ses propres troupes. — Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer avec l'assentiment de la France et de l'Autriche. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous, de cœur et d'âme, si nous ne leur retirons leur épine romaine. Et, franchement, ne vaut-il pas mieux savoir le Saint-Père sous la protection d'une armée italienne que

1897 : *Die Enthüllungen des Generals Lebrun über französische Kriegspläne 1870*, 1046-1047. L'auteur rappelle que si M. von Sybel, dans le 7e volume de sa *Begründung des deutschen Reiches*, a nié l'existence de négociations sérieuses en vue d'une alliance austro-italienne en 1870, il a eu de nombreux contradicteurs, même en Allemagne, notamment MM. Rössler et Hans Delbrück dans les *Preussische Jahrbücher*.

1. Le comte de Beust au prince de Metternich, 20 juillet, cité dans la lettre du duc de Gramont au comte de Beust, 8 janvier 1873; *Enquête*, dépositions, III, deuxième de Chaudordy, 576. — Les mots « et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires » ne se retrouvent pas dans le texte allemand de l'*Internationale Revue*.

le voir exposé aux entreprises de Garibaldi? Si la France nous laisse l'honneur de trancher la question romaine, elle aura bien gratuitement la tâche pour laquelle elle nous a accordé toute initiative à Florence. Bien plus : un seul acte de politique libérale indéniable permettrait à la France d'opposer une digue à son adversaire et d'élever une digue contre le débordement du Germanisme, que la Prusse, une puissance surtout protestante, a su provoquer en Allemagne, et que nous avons doublement à craindre en raison de notre race[1].

Les points de cette importante dépêche sont précisés par une lettre particulière que le prince de Metternich adressait au duc de Gramont, le 25 juillet :

M. mon cher Duc,

Je crois devoir compléter les informations que je viens [illegible] par des renseignements très confidentiels, puisés dans les lettres particulières du comte [illegible]

Le fait est que l'empereur penche peut-être d'illusions sur [illegible] la Russie. Il a, à cet égard, [illegible]. Il sait de source sûre que la Russie [illegible] paralyser, par [illegible], l'action de l'Autriche [illegible] ne réduisant ses armées à celles de la France.

[illegible] Autriche était attendu avec in[illegible] ne se dissimule pas combien se [illegible] actuel sont difficile [illegible] a M. de Beust avait un caractère tr[illegible] regrettabl[illegible] que ce serait nous d[illegible] d'entrer en ca[illegible]

[illegible] du 8 janvier 1[illegible] [illegible] une partie a [illegible] [illegible] et M. [illegible]

« pagne avant le commencement de septembre[1]. C'est une « conséquence de la surprise...

« L'empereur, l'archiduc Albert, Beust pensent comme « vous et moi, et les paroles que l'empereur m'a adressées « n'ont pas été discutées, parce qu'elles sont *indiscutables*. « Soyez persuadé que le conseil présidé par S. M., lundi « dernier (le lendemain de mon arrivée), n'était pas facile « à diriger, et que c'est le tact de notre chef qui a amené « cette unanimité avec laquelle on a résolu de faire des pré- « paratifs d'armement, tout en prononçant la neutralité « comme un *starting point*.

« On a à Paris d'étranges illusions sur la Russie, et Fleury « me semble s'être laissé berner comme un novice qu'il est.

« Je repartirai avec Vimercati, qui arrive par Florence « pour arranger les affaires. »

« Mille amitiés.

« METTERNICH[2]. »

En effet, MM. de Vitzthum et Vimercati partent ensemble pour Florence, où ils soumettent à Victor-Emmanuel le projet arrêté par le cabinet de Vienne. Le roi écrit à Napoléon III le 26 : « Je m'empresse de renseigner (*sic*) V. M. que l'Autriche nous propose un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie, ce qui faciliterait notre concours dans cette triple alliance.

« De cette manière, on dispose l'opinion publique d'une manière favorable[3]. »

Il n'est donc pas douteux qu'à ce moment il s'agit d'un traité austro-italien, stipulant une neutralité armée, destinée à se transformer, le cas échéant, en une alliance effec-

1. Dans une lettre à M. de Gramont, avril 1878, M. de Vitzthum a nié qu'il eût jamais été envoyé pour négocier un traité en vue de la guerre (Darimon, *Notes*, 141). Ce passage de la lettre du prince de Metternich répond assez à des dénégations intéressées.

2. F. Pichereau, *loc. cit.* Nous avons remplacé l'initiale X par les noms de nos représentants à Vienne et à Saint-Pétersbourg, que contenait cette lettre. Dans celle du 8 janvier 1873, le duc de Gramont se borne à en résumer un passage (Beust, II, 365; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 190).

3. F. Pichereau, *loc. cit.*

tive avec la France. Dès que les deux puissances seront prêtes à entrer en campagne, elles adresseront à la Prusse un ultimatum réclamant l'engagement de ne rien entreprendre contre le *statu quo* établi par le traité de Prague. On admet qu'un refus est certain ; ce sera le signal des hostilités combinées[1].

Le comte de Vitzthum revient à Paris, où, de concert avec le prince de Metternich et le duc de Gramont, il pose « les bases, les articles mêmes de ce traité ». M. de Gramont préférerait une convention à trois, mais les représentants de l'Autriche font remarquer qu'elle exposerait la monarchie à une attaque immédiate de la Prusse ou de la Russie, tandis que « la neutralité armée autorise tous les préparatifs militaires, sans être une déclaration de guerre[2]. »

M. de Beust a soulevé un incident qui trahit certaines arrière-pensées de la part de nos futurs alliés. Le 23 juillet, nous l'avons vu, M. de Metternich remet au duc de Gramont une lettre du chancelier contenant ce passage :

« Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens fussent y entrer de plein droit, de l'assentiment de l'Autriche et de la France[3]. » Or, cette question a déjà été résolue directement entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Le duc de Gramont le fait remarquer au prince de Metternich, qui répond que la proposition de

1. La date de [illegible] (Beust, II, 366-36[illegible] *dépositions*, III, [illegible]

2. [illegible] — M. de Beust a cru devoir [illegible] affirmations de M. de Gramont, [illegible] documents. Il a dit notamment, dans [illegible] : « M. de Gramont [illegible] pour rappeler à l'Autriche ses engagements et pour hâter ses dispositions militaires. » M. de Gramont répond [illegible] ; voici [illegible] (Beust, II, 365-366).

3. Voir *supra*, p. 369 ; G. Rothan, *Souvenirs diplomatiques. La France et l'Italie, Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1884, p. 309 ; une dépêche du duc de Gramont au baron de Malaret, 23 juillet, confirme ce soupçon qu'a eu [illegible] (Le duc de Gramont au baron de Malaret, 23 juillet, Bulban, *loc. cit.*, 509).

M. de Beust est sans doute le résultat des démarches du gouvernement italien.

Il n'y a pas là une supposition erronée, car, le 25 juillet, Victor-Emmanuel exprime à M. de Malaret le désir d'occuper, en cas de besoin, un point des États pontificaux. « Si l'empereur a assez de confiance en moi pour me faire donner verbalement par vous-même l'assurance qu'en présence de cette éventualité — Rome menacée par des bandes révolutionnaires ou d'autres analogues — il ne trouvera pas mauvais que nos troupes fassent dans l'État romain ce qu'y ont fait les siennes, c'est-à-dire veiller à la sécurité du territoire, en occupant quelques points stratégiques, cette assurance me suffira et tout deviendra facile. »

Ce ne serait « ni plus ni moins que l'abandon de la convention du 15 septembre[1] », et M. de Gramont n'en veut à aucun prix. La France le considérerait « comme un marché peu digne d'une grande nation et d'un grand souverain ». Du moins, c'est ce que le baron de Malaret fait observer au roi : cette question de Rome doit rester complètement étrangère aux négociations de la triple alliance. Il espère « qu'en tout cas, elle ne saurait en compromettre la conclusion ». Le roi répond affirmativement, mais sans renoncer à sa pensée première. L'opinion italienne fait de l'occupation, au moins partielle, des États du pape une nécessité inéluctable, si l'on veut qu'elle admette la possibilité d'une guerre contre la Prusse[2]. Le 28 juillet, M. de Metternich écrit au duc de Gramont que c'est le représentant de l'Italie à Vienne,

1. « Nous ne pourrions jamais souscrire à cela (l'entrée des Italiens dans Rome). La convention de septembre est le seul terrain possible. Veuillez vous employer à déjouer cette manœuvre » (Le duc de Gramont au baron de Malaret, 23 juillet, Bulban, *loc. cit.*, 509).

2. « Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme, si nous ne leur retirons leur épine romaine. Et franchement ne vaut-il pas mieux voir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne, que de le voir en butte aux entreprises garibaldiennes ? » (M. de Beust à M. de Metternich, 20 juillet ; voir *supra*, p. 369). « ... Si on désire entraîner l'Italie promptement en action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question de Rome, car la convention de septembre, expliquée par M. Drouyn de Lhuys, au lieu d'un bien est une complication pour le gouvernement italien... » (Le général Türr [Hongrois au service de l'Italie] au duc de Gramont, 27 juillet 1870, cité par le prince Napoléon, 496).

chevalier Artom, et le comte Vimercati qui ont réclamé les bons offices de l'Autriche dans la question romaine[1]. A en croire M. de Beust, l'affaire est partie de Florence. Mais, à la légation d'Italie, il se tient un langage absolument opposé. Le chancelier autrichien lui-même aurait demandé aux Italiens que la solution fût remise entre ses mains. Peut-être y voit-il simplement un moyen d'empêcher la conclusion de l'alliance promise à Napoléon III[2].

Quoi qu'il en soit, M. de Gramont juge avec raison qu'il est nécessaire de sortir de cette équivoque. Il invite M. de Malaret à réclamer du gouvernement italien une déclaration formelle. Se place-t-il sur le terrain de la convention de septembre, ou approuve-t-il le langage prêté à ses agents par le chancelier autrichien[3]? Le 28, notre représentant a une audience du roi, en présence de M. Visconti-Venosta. Il y est établi que, dans les circonstances présentes, le gouvernement italien renonce à demander autre chose que le retour pur et simple à cette convention, renonciation confirmée le lendemain à Paris[4]. C'est la confirmation de la

1. « Mon cher duc, Beust me télégraphie : « C'est le chevalier Artom qui nous a suggéré l'idée de prier nos bons offices à l'Italie dans la question romaine. « Vimercati a reclamé également nos bons offices au nom du roi. Il n'a jamais été question de l'entrée des Italiens à Rome, mais de chercher un moyen qui leur permette de remplir leurs engagements et d'assurer le repos à l'intérieur à la veille d'une action au dehors.

« Le chancelier ajoute qu'il adressera une dépêche explicative par le courrier de demain. Vous voyez que j'avais raison lorsque je vous disais que l'affaire partait de Florence.

« Mille amitiés.

« Metternich. »

(E. Pecheraau, *loc. cit.*)

2. G. Rothan, *La France et l'Italie*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1884, et suiv., *loc.*

3. E. Pecheraau, *loc. cit.* « Si c'est l'entrée des Italiens à Rome après le départ de nos troupes que Vous demande, c'est impossible. Nous en avons prévenu Victor, Italie et sans ambages » ; G. Rothan, *La France et l'Italie*, *Revue des Deux-Mondes*, *ibid.*, *loc.*

4. Le 29, M. Negri « authentique par écrit » de Gramont le télégramme suivant : « Au ministre d'Italie à Paris. Florence, le 29 juillet.

« Je vous autorise à déclarer au nouveau duc des affaires étrangères que, dès lors que la France restera fidèle aux engagements de la convention du 15 septembre, l'Italie, qui n'a pas abandonné ses droits éventuels, en a accepté entièrement les clauses contenant dans une juste réciprocité de la France à remplir ses engagements.

« Visconti-Venosta. »

(E. Pecheraau, *loc. cit.*)

lettre de garantie du roi, en date du 21 juillet[1]. Elle ne sera pas mieux respectée.

Tandis que ces négociations officielles se poursuivent entre Paris et Florence, d'autres ont lieu auxquelles prend part un Hongrois au service de l'Italie, le général Türr. Le 29, Mme Türr remet au ministre des affaires étrangères une lettre de son mari, datée de l'avant-veille, à Florence. « ...Si on désire entraîner l'Italie promptement en action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question de Rome, car la convention de septembre... au lieu d'un bien est une complication pour le gouvernement italien...

« On comprend parfaitement que la France ne puisse pas livrer le pape pieds et poings liés », mais le gouvernement de l'empereur ne pourrait-il pas donner de secrètes promesses à l'Italie, afin que celle-ci « soit à même de dire au pays que la question nationale italienne aura sa parfaite solution après la guerre[2]... » ?

Aux Tuileries, l'on est bien loin d'entrer dans cette voie. Des fanatiques disent même : « Plutôt les Prussiens à Paris que les Italiens à Rome[3] ! » Le 30 juillet, le prince de La Tour d'Auvergne communique au général Türr la dépêche suivante : « Duc de Gramont, au prince de la Tour d'Auvergne. — Dites au général Türr : Reçu sa lettre. Il nous est impossible de faire la moindre chose pour Rome; si l'Italie ne veut pas marcher, qu'elle reste[4]. »

Cette attitude hautaine ne réussit à entraîner ni l'Italie, ni l'Autriche. Elles nous ménagent, mais veulent attendre les événements avant de se compromettre pour nous. D'ailleurs, ni l'une ni l'autre ne peuvent agir sur l'heure. En

1. Voir *supra*, p. 363; Darimon, *Notes*, 141.

2. Lettre publiée par les journaux anglais de l'époque et reproduite par le prince Napoléon, p. 496. Le général Türr en a reconnu l'authenticité.

3. G. Rothan, *La France et l'Italie*, 508.

4. Prince Napoléon, 497. — D'après M. Darimon, *Notes*, 198, malgré son passé, M. Émile Ollivier fut un puissant auxiliaire du duc de Gramont pour le maintien du pouvoir temporel. — Il n'est pas exact de dire avec le prince Napoléon, dans son discours du 24 novembre 1876, à la Chambre des députés, que c'est le « maintien du pouvoir temporel » qui empêche la conclusion d'une alliance austro-italienne, destinée à devenir une triplice. C'est nos défaites du 4 au 6 août.

Hongrie, le comte Andrassy tient en échec M. de Beust, et le Parlement italien harcèle le ministère d'interpellations continuelles[1].

Au sujet de la question romaine, le gouvernement impérial s'est trouvé « en présence d'assertions difficiles à concilier ». Il juge inutile « de rechercher davantage le mot de l'énigme (si c'en est une) ». Il considère l'incident comme « complètement terminé » et annonce le 30 juillet, à Vienne, que la brigade d'occupation évacuera Rome le 5 août[2]. Assurément, en l'absence de tout document positif, il est difficile de préciser l'origine de cet obstacle opposé brusquement à la conclusion d'une alliance. Mais on peut admettre que l'Autriche, beaucoup plus exposée que l'Italie à subir le contre-coup d'une guerre avec la Prusse et la Russie, est la première à retarder un accord qu'elle juge dangereux pour elle.

Le 1er août, le comte Vimercati revient de Vienne à Paris, porteur d'un projet de traité en quatre articles. L'empereur d'Autriche et le roi d'Italie s'engagent à mettre leurs forces de terre et de mer sur le pied d'une neutralité armée, destinée à être transformée en coopération effective avec la France, d'un commun accord et simultanément. L'entrée en campagne aura lieu dans les premiers jours de septembre, quand seront achevés les préparatifs de l'Autriche. Mais

1. G. Rothan, *La France et l'Italie*, [illegible]. — « Au commencement d'août, M. de Bismarck reçoit à Hambourg la visite de républicains italiens convaincus que Victor-Emmanuel songeait sérieusement à la France et résolus à combattre cette tendance (Hanotaux, *Origines et responsabilités*, II, 1904).

2. « Le duc de Gramont se trouve de La Tour d'Auvergne, 30 juillet (F. Pichereau, *loc. cit.*). La cour de Rome met tout en œuvre *pour obtenir* le maintien de la brigade d'occupation ou un nouveau de notre drapeau. La *Civiltà* traitait l'empereur d'Autriche et l'Italie, *cattolica*, faisait des vœux pour l'Allemagne. M. et Mme Arnaud prodiguent [illegible] qui entourent presque le Saint-Siège à croire que la France va [illegible] pouvoir temporel dans sa plénitude » (G. Rothan, *La France et l'Italie*, [illegible]). Voir aussi la dépêche de lord Lyons à lord Granville, 29 juillet, *Parliament. Papers*, 1870, 3e fascicule, n° 249; de Gramont, 30 juillet, [illegible] on a dit que la Prusse avait fait à l'Italie des promesses [illegible] nous pouvons l'affirmer, le prince Napoléon [illegible] cette assertion ridicule. Les Italiens étaient avec inquiets de savoir comment, à Berlin, on prendrait leur entrée dans Rome. *Le pape avait demandé* l'appui de la France et la réponse tarda quelques jours (Prince Napoléon, *loc. cit.*, 508).

cette puissance s'engage à obtenir pour l'Italie des conditions meilleures lors du règlement de la question romaine. Ce dernier article, contraire aux dernières vues échangées entre le duc de Gramont, MM. de Beust et Visconti-Venosta, a été inséré avant qu'elles aient été produites. M. de Gramont fait remarquer qu'il ne peut être maintenu. C'est l'avis de l'empereur, qui reçoit connaissance du traité à Metz, où le comte Vimercati le lui soumet. Il demande aussi ce que nous avons toujours demandé et ce que l'Autriche ne peut accorder, pour des raisons évidentes : que le moment où la neutralité armée se changera en un concours effectif soit fixé à bref délai[1]. Enfin, il trouve le traité mal rédigé.

Vainement le prince Napoléon presse l'empereur de ne

1. Prince Napoléon, *loc. cit.*, 497-498; F. Pichereau, *loc. cit.* D'après M. G. Rothan, *La France et l'Italie*, 511-512, le projet de traité concerté entre MM. de Beust et Visconti-Venosta comportait déclaration de neutralité armée, garantie réciproque des territoires et interdiction de toute entente séparée avec un tiers. Il stipulait l'effectif à mettre en ligne, les points de concentration, et assignait le 15 septembre comme terme de l'achèvement des préparatifs. L'Autriche promettait à l'Italie d'appuyer à l'occasion ses revendications sur Rome. Des articles additionnels prévoyaient une guerre avec la Prusse résultant de l'entrée en campagne de la Russie ou de l'initiative de l'Autriche. Dans ce cas, ils consacraient l'existence de la triple alliance, telle qu'elle avait été conçue en juin 1869. M. de Malaret écrivit à ce propos : « Je n'aime pas beaucoup ces arrangements qui se débattent sous nos yeux et dont nous sommes exclus. Je n'y vois d'avantages que pour l'Italie. »

Le prince Napoléon (p. 496) assure que c'est l'empereur qui prit l'initiative de proposer un traité en trois articles stipulant la coopération armée des trois puissances. Il fut envoyé à Florence et à Vienne. L'Italie y ajouta « un quatrième article portant que la France s'engageait à faire accepter par le pape un *modus vivendi* avec elle... Cet article additionnel, qu'elle proposait de laisser secret, fut soutenu avec vivacité par l'Autriche ». D'après le duc de Gramont (lettre à un ami, 21 avril 1873, *Figaro* du 17 avril 1895), les négociations « aboutirent à un traité en trois articles qui fut, après avoir été *approuvé* à Vienne et à Florence, porté à Metz par le comte Vimercati, lequel en revint avec l'approbation de l'empereur, sauf une *légère modification* qui fut d'ailleurs consentie par les deux autres puissances ; en sorte que ce traité sur lequel on était *tombé d'accord* n'attendait plus pour être parfait que les signatures des contractants, lorsque survinrent nos premières défaites. C'est là un fait positif...

« Or, un des articles de ce traité disait que la neutralité armée était destinée à être transformée en une *coopération effective*... L'époque de cette coopération était fixée, d'autre part, au moment qui avait déjà été indiqué pour l'entrée en campagne de l'Autriche, c'est-à-dire la première quinzaine de septembre. » — D'après M. de Chaudordy, *Enquête*, dépositions, III, deuxième de Chaudordy, 576, il s'agirait d'un traité austro-italien, auquel la France n'était pas signataire. Mais l'empereur avait été consulté sur tous les articles. Ce traité arriva à Florence et à Vienne avant le 6 août. Après cette date, on n'en entendit plus parler.

pas s'arrêter à ces détails : « Signez, Sire, signez le projet même avec ses fautes d'orthographe ; elles importent peu. Prévenez, par le télégraphe, Vienne et Florence, que vous acceptez, pour engager vos alliés. Si nous sommes victorieux, vous obtiendrez facilement des modifications, et, si nous sommes battus, vous aurez au moins ce traité qui sera une sorte de retranchement où vous pourrez puiser un espoir d'appui ; mais signez avant que les armes aient prononcé. C'est utile à tous les points de vue[1]. »

L'empereur ne se laisse pas convaincre. Il écrit au duc de Gramont : « Malgré ce que propose X.... malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas pour Rome. » Le même jour, 3 août, le comte Vimercati part de Metz pour Florence, avec le traité modifié. Le 6, Victor-Emmanuel est au théâtre avec la comtesse de Mirafiore, quand l'aide de camp de service lui remet un télégramme annonçant nos défaites. Très ému, il quitte brusquement la salle, rentre au palais Pitti, et, se laissant choir dans un fauteuil : « Ah ! pauvre empereur ! mais f.... je l'ai échappé belle[2] ! »

1. France, Napoléon, *Lettres*, 198 ; E. Ollivier, *loc. cit.* ; G. Rothan, *La France et l'Italie*, 115. Voir également une lettre du comte Arese à M. Visconti-Venosta, 4 août 1870, Bonfadini, *Negoziati Gravenosa*, 230 ; Conversation de M. Darimon avec M. le général Lebrun, *Figaro* du 8 janvier 1874.

2. G. Rothan, *loc. cit.* ; E. Ollivier, *loc. cit.* D'après M. Darimon, *Notes*, 1870-71, deux projets de traité auraient été rédigés, l'un entre la France et l'Italie, l'autre entre la France et l'Autriche (et sans doute un troisième entre l'Italie et l'Autriche). Le premier, Napoléon III le donnait entre les mains de l'empereur, le 31 décembre 1869, pendant les corrections faites par François-Joseph, et accompagné d'une lettre autographe qui ne laissait aucun doute sur les intentions de l'Autriche. Après la mort de Napoléon III, le prince ne trouva point ce projet dans ses papiers. L'impératrice et lui furent d'accord pour attribuer cette disparition à un détournement qui n'était chez aucun d'eux avec 17,000 fr. La même démarche de la part de Metternich, et le fait que M. Thiers entretenait à Châtelard quelques agents de la police secrète, leur donnèrent même à penser que cette soustraction avait été provoquée par le gouvernement autrichien, d'accord avec le nôtre.

Les papiers les plus importants de l'empereur, surtout ceux contenant sa correspondance avec François-Joseph et Victor-Emmanuel, furent envoyés vers le 15 septembre à Londres, au marquis de La Valette, par Dupuy. Les caisses furent arrêtées par la foule qui croyait qu'elles contenaient les diamants de la couronne. Voy. les pièces à l'appui devant la Commission d'enquête (*Enquête*, dépositions IV, de Lindenau, 504 ; de Rémusat, 558).

Les confidences du prince Napoléon à M. Darimon, au sujet du vol du traité de Châtelard, ont été confirmées par une lettre de M. Darimon, 3 avril 1895 (*Figaro* du 5 avril).

« Je ne doutais pas des intentions de l'Autriche, a écrit le duc de Gramont ; je n'en doute pas davantage aujourd'hui, et j'ai la conviction que, si nos revers aussi soudains qu'imprévus n'avaient rendu son concours impossible, ce concours nous eût été donné comme il avait été promis ; j'avais, je l'avoue, un peu moins de confiance dans la promptitude de ses préparatifs, bien que je reçusse à cet égard, de personnes très compétentes, des informations rassurantes... » Le duc ajoute, non sans ironie : « Il y aurait de notre part une certaine ingratitude à ne pas reconnaître qu'entre toutes les puissances, l'Autriche a été la dernière à abandonner complètement la France[1]. »

Un fait montre que, à la fin de juillet 1870, M. de Gramont ne doute point de ses intentions : le 25, le commandant Laveuve, aide de camp du général Lebrun, reçoit du colonel de Bouillé, attaché militaire à Vienne, une lettre affirmant que rien ne fait prévoir la mobilisation des Autrichiens. Le soir même, le général part de Metz pour Paris. Le premier des ministres qu'il rencontre est le duc de Gramont. Il lui expose le cas : « Est-ce donc que le colonel de Bouillé sait tout ce qui se passe à Vienne ? » répond le duc. « Allez ! Allez ! ajouta-t-il, en me frappant légèrement sur l'épaule, et soyez confiants[2] ! »

En réalité, l'Autriche fait quelques préparatifs. Elle prévoit une vigoureuse poussée des Français sur le territoire allemand ; M. de Beust entend en profiter de quelque façon que ce soit : « Le moment était peut-être venu pour l'Autriche de reprendre pied en Allemagne, en intervenant et en disant : Halte ! à l'envahisseur. Rien ne la liait à la France, rien ne l'empêchait de se placer entre les combattants[3]. » On dépense 19 millions en achats de chevaux, d'équipements et de vivres, en construction de

1. Lettre du 8 janvier 1873 au comte de Beust, Beust, II, 360 et suiv. ; *Enquête*, pièces justificatives, II, 2e partie, 190-192.

2. Lebrun, 182. La vraisemblance d'une alliance autrichienne est confirmée par le *Dernier des Napoléon*, 302, et par la *Moltkes militärische Korrespondenz*, III, I, 139.

3. Beust, II, 439.

fortifications à Cracovie, à Olmütz, sur la ligne de l'Ems[1]. Nos premières défaites changent brusquement l'aspect des choses. « Sire, est-ce qu'on s'allie à un battu ? » répondra tristement le duc de Gramont à Napoléon III[2]. Bien plus, l'année ne se terminera pas sans que l'« entente la plus complète » intervienne entre l'Autriche et la Prusse[3].

1. Beust, II, 384; *Ibid.*, 379, lettre au comte Andrassy du 23 avril 1873; Correspondance de Vienne des 4 et 6 août, *Journal officiel* du 9 août 1870. L'Italie rappela sous les drapeaux les classes 1844 et 1845 (G. Rothan, *La France et l'Italie*, 1, 253).

2. Beust, II, 344.

3. Voir le mémoire du comte de Beust à l'empereur, 25 décembre 1870, Beust, II, 445.

XIV

L'ALLIANCE DANOISE

Sympathies du Danemark. — Idée d'une diversion dans la Baltique. — Conseil du 19 juillet. — L'amiral Rigault de Genouilly et le prince Napoléon. — Ajournement de l'expédition.

Ce n'est pas seulement en Italie et en Autriche que nous comptons trouver des alliés. Un petit pays, que le gouvernement impérial n'a pas su défendre lorsqu'il était l'objet de l'agression la moins justifiée, paraît être, lui aussi, appelé à nous fournir un précieux point d'appui. C'est le Danemark, auquel sa situation entre la mer du Nord et la Baltique donne une importance considérable dans la guerre qui va commencer. Les dispositions de la cour sont favorables. Elle ne nous sait pas mauvais gré de notre inaction en 1864, et veut bien admettre que nous avons fait tout le possible pour elle, puisque l'empereur de Russie, qui lui est étroitement attaché par des liens de famille, n'a pas su intervenir davantage[1].

Quant à la population, ses antipathies pour l'Allemagne sont toujours aussi vives. Elle voit avec joie les premières perspectives d'une guerre, qui lui fournira, croit-elle, l'occasion rêvée d'une revanche[2]. « Déjà nous sommes un peu sous les armes..., écrit-on de Copenhague, le 14 juillet. — En cinq jours nous pourrions mettre en ligne 30,000 hommes[3]. »

1. Général Fleury, *Souvenirs*, II, 285, note 1.

2. D'après le *Dagbladet*, « la perspective d'une guerre de la France avec la Prusse a produit une grande surexcitation et éveillé des espérances de revanche » (*Journal officiel* du 17 juillet 1870). « La presse danoise, qui avait jusqu'ici observé une réserve prudente dans la question franco-prussienne, prend, aujourd'hui que la guerre est certaine, un ton tout à fait décidé » (*Ibid.*, 18 juillet).

3. *Journal officiel* du 19 juillet, d'après la *Correspondance du Nord-Est*.

Bien que, dès le 17, M. de Bismarck ait arraché au Danemark, en le terrifiant, une déclaration de neutralité, les dispositions du pays ne sont pas douteuses[1]. Quelques marins de la *Thetis* et du *Cassard*, débarqués à Copenhague le 30 juillet, y sont accueillis avec le plus grand enthousiasme[2].

Si les circonstances favorisent une entente avec le Danemark, ce n'est pas que nous y ayons contribué en quoi que ce soit. L'idée d'une diversion maritime contre la Prusse est à l'étude depuis 1869. Le ministre de la marine a envoyé plusieurs officiers à Copenhague; il a recueilli des informations certaines auprès d'un ancien fonctionnaire du Danemark. Il en résulte qu'on ne peut tenter dans la Baltique qu'une opération importante, impliquant la coopération de l'armée danoise : 30,000 Français joints à 30,000 ou 40,000 Danois pourraient s'emparer de Kiel, marcher sur Hambourg, et peut-être mettre le Hanovre en insurrection[3]. Mais nul ne prend soin de nous assurer cet indispensable allié. On semble attendre la dernière heure. Le 19 juillet seulement, l'empereur réunit un conseil dans lequel est discuté le principe même d'une diversion dans la Baltique. Selon ses vues, le prince Napoléon doit assumer la direction suprême de l'expédition, avec le général Trochu sous ses ordres, pour le commandement des troupes. Tous deux sont présents, ainsi que les ministres de la guerre, de la marine et le général Dejean.

« Parlant avec une lenteur et une sorte d'indifférence tranquilles », Napoléon III expose l'objet de la discussion et termine par l'invitation au maréchal Le Bœuf de faire connaître les moyens dont il dispose pour cette opération. Le ministre, laissant voir par son attitude « sa tiédeur pour l'entreprise, et peut-être son parti pris », déclare aussitôt, en s'appuyant sur des chiffres, qu'à l'exception des troupes de la marine, il ne voit aucun élément susceptible d'entrer dans le corps expéditionnaire. Il s'offre à le compléter au moyen des régiments de mobiles en formation.

Ce début montre déjà l'impossibilité de mener à bien l'entreprise proposée. Elle paraît dans tout son jour, quand le ministre de la marine, amiral Rigault de Genouilly, se lève brusquement et, le visage empourpré, la parole cassante », signifie que, « tant qu'il aura la direction responsable, vis-à-vis de l'empereur, du département de la marine, il se refusera à donner au prince Napoléon la haute main sur notre flotte de guerre ».

On peut juger de l'effet d'une telle explosion en un tel lieu, devant une semblable réunion. C'est « la déroute de la discussion et de la diversion dans la Baltique ». L'empereur sourit sans paraître disposé à relever l'incident. Le prince, très maître de lui, va sans doute répondre, quand le souverain, levant la séance, dit que l'examen de la question n'a pas été suffisamment préparé et qu'il sera repris à une autre date. Chacun part sans mot dire. Au moment où le général Trochu, heureux d'être sorti d'une situation délicate, traverse le salon de service, un diplomate qu'il connaît de vue, M. de Cadore, vient à lui et l'interroge sur les résolutions prises, se déclarant autorisé à poser cette question par sa désignation récente pour aller négocier en Danemark une alliance offensive et défensive[1].

1. Trochu, *Œuvres posthumes*, I, 91-93; *Enquête*, dépositions, I, Rigault de Genouilly, 127. D'après M. le général Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, 46, c'est le 27 juillet que M. de Cadore quitta Paris. Le *Journal officiel* du 4 août, p. 1369, signale son arrivée à Copenhague le 3.

Au début, d'après l'amiral de Genouilly, il n'avait été question, pour le prince Napoléon, que du commandement des troupes de terre; le vice-amiral Bouët-Willaumez reçut le commandement de la flotte par décret paru au *Journal officiel* du 16 juillet. Le prince voulait prendre pour chef d'état-major *naval*

Ce déplorable incident laisse deviner à quel point sont affaiblis les ressorts du gouvernement impérial, combien l'autorité du souverain est précaire, quelle est l'imprévoyance de sa politique extérieure. Pour que l'amiral Rigault de Genouilly se soit ainsi risqué à contredire ses intentions avérées, en outrageant son cousin, il faut qu'il se sente soutenu par une puissance hostile à ce dernier et marchant de pair avec celle de Napoléon III. Comme dit le général Trochu, on peut en déduire l'existence, « au sommet de l'empire, de deux pouvoirs dirigeants et, sur certains points, divergents » : celui du souverain qui semble sans volonté et celui de l'impératrice qui en a certainement une. Autour d'eux, des ministres déférant à l'un ou à l'autre, selon leur tempérament et leurs calculs[1].

Rentré chez lui, le général Trochu reçoit la visite du ministre du Danemark, le comte de Moltke, qui vient lui demander ce qu'il sait des projets en cours : « Monsieur, lui dit-il, je ne suis pas diplomate, et c'est sans aucune hésitation que, dans l'intérêt de la vérité comme dans l'intérêt du Danemark, je vous déclare que ces projets sont mort-nés. Leur réalisation est impossible, et, si votre pays s'y engageait, il se perdrait sans aucun profit pour le mien[2]. »

M. de Cadore est arrivé à Copenhague la veille même de notre première défaite, le 3 août. Si le roi de Danemark un instant songé à une alliance avec nous, il a déjà été contraint d'y renoncer sur les observations de la chancellerie russe[3]. D'ailleurs, Forschwiller et Spickeren surviennent presque aussitôt. Au lieu d'aventurer un débarquement

1. Le général Le Flô, ministre de la Guerre, le Nourry, moins ancien que Benet-Willaumez, D la possibilité de l'entreprise que fit valoir l'amiral de Genouilly (*Enquête*, positions, I, 128).

2. Trochu, *Œuvres posthumes*, I, 93-94.

3. Général Fleury, *Souvenirs*, II, 285, note 1 ; dépêche de M. Schuy ministre des États-Unis à Saint-Pétersbourg, à M. Fish, 26 août, citée M. Klaczko, *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1875, 398. « L'empe Alexandre m'a dit avec vivacité qu'il regrettait beaucoup l'insistance d France à entraîner le Danemark dans son alliance. Il pense que le Danem s'exposa à des représailles, quelque soit le résultat de la lutte » (Le gé Fleury au duc de Gramont, 1 août, comte Fleury, 308; *Ibid.*, 310).

Allemagne, il va falloir mettre tout en œuvre pour résister à l'invasion menaçante[1].

1. D'après le général Trochu, *Œuvres posthumes*, I, 90-91, il comptait consacrer à l'expédition dans la Baltique 30,000 hommes de bonne infanterie, une division de cavalerie démontée (à monter en Danemark), 3 pièces par 1,000 hommes et un parc de siège. Joint à 40,000 Danois, ce corps d'armée aurait eu pour objectif immédiat le siège, par terre et par mer, de Düppel, une marche rapide à travers le Schleswig-Holstein sur le Hanovre, où le général comptait soulever une révolution au profit de la dynastie dépossédée. Il fallait naturellement opérer le plus tôt possible, sous peine d'être arrêté par les glaces.

Suivant l'amiral Rigault de Genouilly (*Enquête*, dépositions, I, 128), les préparatifs commencèrent réellement. On entama des pourparlers avec la Compagnie transatlantique et les Messageries maritimes. Avant le départ pour l'armée du maréchal Le Bœuf, on était convenu de consacrer à cette opération une division de troupes du Midi. Elle fut envoyée sur la frontière allemande ; on pensa la remplacer par des régiments de marche formés de 4es bataillons. La marine fit des objections et demanda la brigade de Civita-Vecchia qui ne fut pas accordée. Finalement, les troupes de la marine elles-mêmes furent appelées à Paris, vers le 9 août, et l'idée de l'expédition dut être abandonnée.

Des dépêches des 22, 25, 27, 29, 31 juillet, 2, 5, 6 août, annexées à la déposition de l'amiral de Genouilly (p. 140), montrent que l'on s'occupait à ces dates de l'expédition dans la Baltique.

XV

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

Antipathies d'Alexandre II. — L'audience du 15 juillet. — Menaces de guerre. — La [illegible] anglaise. — La neutralité russe. — Illusions du général Fleury. — La Russie et l'Alliance franco-autrichienne.

Ainsi, au lieu de nous être favorable, comme l'a espéré naïvement le général Fleury, le gouvernement russe détourne le Danemark de coopérer à notre action. On peut même craindre, quelque temps, qu'il prenne à notre égard une attitude plus hostile encore. C'est que, nous l'avons vu, depuis le règne de Nicolas Ier, l'entente est complète entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Autant que les liens de famille, ceux du passé les attachent l'une à l'autre[1]. Les antipathies mal dissimulées que l'empereur Alexandre nourrit contre la France de la Révolution et de l'Empire sont avivées par la persuasion où il est que nous serons vainqueurs[2]. A la veille de la rupture, il s'est rencontré à Ems avec le roi de Prusse et a sans doute échangé avec lui des vues sur les éventualités possibles, peut-être des promesses verbales. Dès que surgit la possibilité d'une guerre, son attitude se dessine peu sympathique à notre égard. Il affecte une certaine bienveillance vis-à-vis de l'ambassadeur de France, général Fleury, mais le prince Gortschakoff ne fait pas mystère de ses sympathies prussiennes[3].

Napoléon veut sur ce terrain difficile, notre représentant croit d'abord aux « bonnes dispositions » d'Alexandre,

1. *Regnault*, dépositions, III, déposition de Chambord, 185. Voir *supra*, p. [illegible].

2. *Regnault*, dépositions, II, de Chambord, 93 : « J'ai su que le prince Gortschakoff, en passant par la France, au début de la guerre, disait à quelques personnes de remettre à l'empereur Napoléon d'être très modéré... » ; *ibid.*, III, déposition de Chambord, 185 ; I. Thiers, 111 ; Valfrey, I, 85 ; J. Klaczko, *Rey général Manteuffel*, III, 118.

3. Voir *supra*, p. [illegible].

Napoléon III le charge pour lui de ses remerciements. De même, M. de Gramont compte sur les « bons procédés » de la Russie, au moment où il soulève la question des garanties[1].

Le 15 juillet, lorsque le général Fleury se présente au camp de Tsarkoé-Sélo pour les solliciter de l'empereur, l'attitude du souverain est entièrement changée. Alexandre a reçu de Berlin des télégrammes qui le mettent au courant de nos dernières demandes, non sans les exagérer. Il est persuadé que l'on a réclamé les excuses du roi Guillaume et va jusqu'à se montrer « assez nerveux », pour que le général craigne un moment d'être obligé de se retirer. Néanmoins, il tient bon. Avec calme, mais avec une respectueuse fermeté, il signale l'exagération des bruits dont on s'est fait l'écho vis-à-vis d'Alexandre. Celui-ci revient à des sentiments plus équitables[2]. Mais il n'en regarde pas moins « l'incident comme vidé ». Il ne peut donc, dit-il, peser davantage sur le roi de Prusse dont la fierté est blessée et qui se trouve, lui aussi, en face du sentiment national déjà froissé par la renonciation. Il voit avec regret la guerre s'engager à propos d'une question qui ne lui permet pas de s'interposer à nouveau. « Il eût mieux admis, cette affaire une fois terminée, une pression graduée exercée par la France sur le terrain du traité de Prague. » Il aurait même été jusqu'à s'y associer dans une certaine mesure, dit-il[3].

Ainsi, dès le 15 juillet, sa désapprobation n'est pas douteuse. Il va bientôt beaucoup plus loin, et l'ambassadeur de France n'en ignore rien, pas plus que le gouvernement de Napoléon III. Le 18, le baron Jomini, qui remplace par intérim le prince Gortschakoff, écrit au général Fleury que, si l'Autriche entrait en scène, les Russes ne resteraient pas inactifs. « Alors l'abîme entre la France et la Russie pour-

1. Le duc de Gramont au général Fleury, 13 juillet, *ibid.*

2. Le général Fleury au duc de Gramont, dépêche, 1er août (comte Fleury, 308). — Il est à noter que, dans son télégramme du 15 juillet, le général ne ne fait aucune allusion à cette scène (Voir comte Fleury, 299).

3. Le général Fleury au duc de Gramont, télégramme, 15 juillet (comte Fleury, 299); le général à l'empereur, télégramme, 19 juillet (*ibid.*, 301).

rait se creuser infranchissable. » Il le conjure de faire tous ses efforts pour empêcher ce malheur[1].

Le général en rend compte aussitôt à Napoléon III : « ...La Russie désire que la guerre reste localisée et considérerait comme une menace pour elle-même toute alliance effective entre la France et l'Autriche[2]... » De tous côtés on confirme au gouvernement impérial ces dispositions menaçantes. Le général Fleury fait nettement prévoir une intervention russe si l'Autriche prend part à la guerre. Déjà le bruit court de mouvements de troupes sur la frontière de Galicie. L'opinion et la presse soulèvent la question de la revision du traité de 1856; on semble en faire une condition d'entente avec la France. Les journaux, d'abord très hostiles, s'adoucissent sur cette espérance[3]. Le comte de Beust ne laisse rien ignorer de la situation au prince de Metternich; elle est connue de toute l'Europe. A Paris, le chargé d'affaires russe, M. Oubril, ne la dissimule aucunement au duc de Gramont[4].

1. Le baron Jomini au général Fleury, 6-18 juillet, comte Fleury, 299.

2. Le général Fleury à Napoléon III, 18 juillet, télégramme (comte Fleury, 299).

3. Le général Fleury au duc de Gramont, 18 juillet, télégramme (comte Fleury, 300).

4. « Mon Seigneur au général Fleury, la Russie persévère dans son alliance avec la France en pensant que, dans certaines éventualités, l'intervention des [illegible] n'est pas nécessaire, mais comme [illegible] ; le gouvernement [illegible] a [illegible] très clair et très catégorique [illegible] avec la France; le général Fleury [illegible] obtenir [illegible] dans la déclaration de [illegible] par l'Empereur Alexandre [illegible] A. Buchanan à lord Granville, Saint-Pétersbourg, 20 et 23 juillet, *Parliament. Papers*, 1870); Valdez, I, 26, *Enquête*, Dépositions, 3; de Chaudordy, 93; *ibid.*, III, deuxième de Chaudordy, Instruction, Dossier des pièces de Metternich au duc de Gramont, 24 juillet 1870; E. Ollivier, *Enquête*, 26; Daru, *Enquête* du 22 mars 1870; de Chaudordy, 24 et 29, lettre de M. de Valdez au comte de Chaudordy, 21 octobre 1870; [illegible] général autrichien [illegible] la Russie; [illegible] ambassadeur de Russie [illegible] intervention autrichienne en faveur [illegible] Bismarck, III, 178. — On voit ce qu'il faut penser de l'affirmation du duc de Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, 348 : « La Russie [illegible] déclarait hautement que du jour où elle [illegible] la neutralité [illegible] de la France. Nos premiers revers l'ont trouvée [illegible] ».

Un moment, il paraît y avoir encore des chances pour le maintien de la paix. De Berlin on apprend à Saint-Pétersbourg que l'Angleterre a fait une proposition d'accommodement basée sur la revision du traité de 1856. C'est lord Lyons qui en a eu l'initiative; elle est présentée à la fois par lord Loftus, par sir A. Buchanan et par le général Fleury[1]. L'empereur Alexandre accepte avec empressement. Il prie même Napoléon III de suspendre toute décision irréparable. Il a télégraphié au roi Guillaume qu'il se ralliait à la médiation proposée par l'Angleterre. Il est « animé maintenant des intentions les plus amicales..., il promet la neutralité en cas de guerre, à la condition que l'Autriche n'y prendra aucune part[2] ».

Mais il est trop tard; nous avons déjà notifié la rupture à Berlin. D'ailleurs, M. de Gramont garde de persistantes illusions sur ce qu'il peut attendre des neutres : « Il nous faut absolument la neutralité armée de l'Autriche pour commencer, c'est-à-dire cent mille hommes en Bohême et, plus tard, son concours. Mais, en même temps, nous pouvons rassurer la Russie, et j'ai lieu d'espérer que le cabinet de Vienne ne tardera pas à lui faire dans ce but des propositions qui lui paraîtront acceptables. Nous ne demandons en échange, au cabinet de Saint-Pétersbourg, que sa neutralité[3]... »

Le général Fleury se garde d'encourager ces espérances. Il borne ses ambitions à obtenir que la déclaration de neutralité ne mentionne point le cas où l'intervention de l'Autriche impliquerait celle de la Russie[4]. En effet, ce document est ainsi conçu : « Sa Majesté est fermement résolue à ob-

1. Le baron Jomini au général Fleury, 7-19 juillet; général Fleury, *Souvenirs*, I, 327; comte Fleury, 301.

2. Le général Fleury à l'empereur, 19 juillet, télégramme, comte Fleury, 301.

3. Le duc de Gramont au général Fleury, 20 juillet, télégramme, comte Fleury, 302. Le duc ajoute : « ...Je dois vous informer confidentiellement que nous négocions avec l'Italie en même temps qu'avec l'Autriche, et nous avons l'espoir d'arriver à une entente commune... »

4. Le général Fleury au duc de Gramont, 21 juillet, télégramme, comte Fleury, 302; sir A. Buchanan à lord Granville, 20 et 23 juillet, *Parliament. Papers*, 1870.

server une stricte neutralité à l'égard des puissances belligérantes, aussi longtemps que les intérêts de la Russie ne seront pas affectés par les éventualités de la guerre[1]. » Du moins la menace est voilée; elle ne s'étale pas à nu.

A ce moment, nous redoublons d'efforts pour détourner les Russes de toute velléité d'intervention[2], non sans prévoir le cas où ils seraient inutiles. « Dites-nous, écrit M. de Gramont au général Fleury, si, dans votre pensée, la Russie serait prête à entrer en campagne et à le faire avec succès[3]. » Évidemment, Alexandre n'admet même pas que l'Autriche observe une neutralité armée. Si elle fait une concentration en Bohême, il répondra par la pareille sur les frontières galiciennes. Il cherche à pallier ce que ces décisions ont d'hostile par les égards qu'il prodigue au représentant de Napoléon III[4].

Bien que le bruit d'une alliance russo-prussienne soit fort répandu, le général Fleury ne peut y croire. D'après lui, l'opinion, la presse, l'armée se prononcent chaque jour avec plus d'énergie contre tout agrandissement de la Prusse; elles nous deviennent sympathiques[5]. Mais que valent ces sympathies dans une monarchie absolue? L'empereur seul a le droit d'y ordonner. Il le montre une fois de plus en pesant sur le Danemark, malgré nos engagements de ne lui créer aucune difficulté, surtout en Pologne[6]. Il ne prend nul soin de cacher sa partialité pour la cause prussienne. Notre

1. Le général Fleury au duc de Gramont, 29 juillet, comte Fleury, 303; *ibid.*, autre télégramme du même jour.

2. L'empereur au général Fleury, télégramme, 31 juillet : Si l'Autriche se met sur le pied de guerre, cela ne doit pas empêcher la Russie; le duc de Gramont au général Fleury, 31 juillet, télégramme : L'Autriche a fait une déclaration de neutralité pure et simple et n'a concentré pas de troupes en Bohême [comte Fleury, 304]; le même au même, 31 juillet, télégramme, comte Fleury, 305; le général Fleury au duc de Gramont, 31 juillet, télégramme : La Russie ne songe à créer aucune difficulté à la Prusse sur aucun point, particulièrement en Pologne.

3. Télégramme du 31 juillet, loc. cit.

4. Le général Fleury au duc de Gramont, 29 juillet, télégramme, comte Fleury, 303; le baron de Talleyrand, télégramme, 30 juillet, *ibid.*, 305-306; le même au même, télégramme, 31 août, *ibid.*, 306-307.

5. Le général Fleury au duc de Gramont, 28 juillet, télégramme, comte Fleury 303.

6. Voir ci-après, p. 393.

ambassadeur ne croit pourtant pas qu'il faille s'en préoccuper : le grand-duc héritier est bien disposé pour nous; la grande-duchesse Marie et tous les siens nous sont entièrement acquis; l'impératrice est « parfaitement raisonnable »; seul, le souverain est d'un avis opposé. D'ailleurs, on ne signale pas encore de mouvements de troupes, mais des achats d'approvisionnements, de chevaux, un contingent maintenu sous les drapeaux pour répondre aux préparatifs de l'Autriche[1]. Après avoir paru tout à fait opposé à une alliance franco-danoise, Alexandre II semble en admettre la possibilité, « mais il prie l'empereur d'agir avec modération et de ne pas exiger du roi Christian sa coopération ostensible et effective. C'est contraint et forcé, hors d'état de résister, que le roi devrait paraître agir et violer la neutralité ». Après avoir reçu une dépêche du chargé d'affaires russe à Paris, M. Okouneff, il revient sur la question autrichienne : « Il vous prie instamment, écrit le général Fleury, dans l'intérêt d'une neutralité qu'il désire garder, d'arrêter toute immixtion du côté de M. de Beust, que rien ne justifie. » Mais il admet la coopération de l'Italie à notre action militaire[2].

D'autres déclarations confirment l'hostilité si peu déguisée de ces dispositions : « M. Okouneff est venu m'informer, écrit M. de Gramont, que, si l'Autriche armait, la Russie armerait; que si l'Autriche attaquait la Prusse, la Russie attaquerait l'Autriche. J'ai répondu que cette communication devait être faite à Vienne et non à Paris. Je ne vois pas comment la Russie justifierait une agression contre l'Autriche, si cette puissance n'attaquait pas la Russie, à moins qu'il n'existât un traité secret entre la Russie et la Prusse[3]... »

Ainsi, le duc de Gramont ne renonce pas à l'alliance autrichienne, malgré les menaces non déguisées de la Russie.

1. Le général Fleury au duc de Gramont, télégramme, 4 août, comte Fleury, 308.

2. Le général Fleury au duc de Gramont, 4 août, comte Fleury, 310.

3. Le duc de Gramont au général Fleury, 5 août, comte Fleury, 311.

Le général Fleury, qui ressent la difficulté de sa situation, croit trouver une opposition entre la déclaration qu'il a été chargé de faire le 28 juillet[1], et la conversation de M. de Gramont avec M. Okounieff. Il s'en plaint au ministre qui répond : « Ma conversation avec M. Okounieff n'est pas en contradiction avec ce que vous avez été chargé de dire. L'Autriche n'est liée avec nous par aucun traité, voilà le fait. Le cabinet de Vienne ne s'inspire que de ses intérêts, et, jusqu'ici, il ne nous a prêté aucun concours. J'ai dit, et cela va de soi, que, si nous étions battus, nous appellerions tous les concours, mais quelle est la puissance qui n'en ferait pas autant ?... Veuillez appuyer sur ce fait que notre victoire a pour conséquence la paix et la sécurité de l'Europe, et notre défaite la révolution universelle[2]... » Le duc de Gramont termine, en annonçant l'échec de Wissembourg, cette dépêche qui montre trop bien la faiblesse et le décousu de notre politique.

Ainsi, telle est la situation au 6 août, le jour même où deux de nos corps d'armée subissent une entière défaite à Frœschwiller et à Spickeren : l'empereur de Russie n'a pas un instant dissimulé sa volonté bien arrêtée d'empêcher l'Autriche d'intervenir à nos côtés ; il désapprouverait une alliance du Danemark avec la France et, sans doute, ne se fait pas faute d'en détourner le roi Christian. Dès lors, les avantages d'une coopération de l'Autriche deviendraient plus que problématiques ; ils ne compenseraient certes pas le danger de nous faire un nouvel adversaire du grand empire du Nord. Nous en sommes donc réduits, même avant Frœschwiller et Spickeren, à l'abandon, au moins provisoire, de la plus souhaitable des alliances que nous avons rêvées, celle de l'Autriche. Tout au plus nous reste-t-il la possibilité de la réaliser, lorsque l'approche de l'hiver rendra plus difficile une intervention armée de la Russie.

On ne saurait trop insister sur la part de cet empire dans

1. Voir *supra*, p. 390, note 2.

2. Le duc de Gramont au général Fleury, *télégramme*, 6 août, comte Fleury, 311 ; *ibid.*, télégramme du même jour.

les succès de la Prusse. En assurant ses derrières, en la garantissant des velléités de revanche des Autrichiens, Alexandre II lui rendit le plus signalé des services. On a été jusqu'à dire que mieux aurait valu pour nous une hostilité déclarée, qu'une neutralité aussi malveillante[1]. Il convient d'ajouter que l'empereur de Russie et le prince Gortschakoff, en coopérant ainsi de leurs mains à l'établissement de l'unité allemande et à la diminution de la France, commettaient au détriment de leur pays une faute irréparable. Ce n'est jamais impunément que la politique d'une grande nation se règle sur les antipathies ou les préférences personnelles de ses gouvernants. Il y faut des vues plus larges et plus lointaines.

1. Voir *supra*, p. 204.

INDEX

A

Abeken, conseiller secret, 294 et suiv.
Adams (diplomate), 226.
Adelon, 318.
Albemarle (lord), 185.
Albert (archiduc), 352.
Albert de Prusse, 201.
Albert (prince consort), 6, 197.
Alexandre II, 9, 142 et *passim*.
Allemagne du Sud, 102, 106, 116, 141, 143, 147, 177, 186, 286, 304, 338.
Alliance austro-italienne, 342.
Alliance danoise, 381, 391.
Alliance italo-prussienne, 30.
Alsace-Lorraine, 3, 6, 138, 184, 185.
Alvensleben (général von), 67.
Ambert (général), 40 et *passim*.
Andelarre (marquis d'), 175.
Andrae (A.), 239.
Andrassy (comte), 343 et *passim*.
André (baron d'), 108, 110, 121.
Angleterre et France, 8, 246, 280, 303, 310, 334, 389.
Annexions prussiennes en 1866, 89.
Ansbach, 83.
Anvers, 100.
Apponyi (comte), 138 et *passim*.
Arago (Emmanuel), 234 et suiv.
Arese (comte), 20, 35 et *passim*.
Armée française en 1866, 72.
Armistice, juillet 1866, 87.
Arnim (von), 116.
Aschaffenburg, 85.
Ashley (Evelyn), 8.
Asturies (prince des), 240.
Augusta (reine), 46 et *passim*.
Aumale (général duc d'), 155.
Aus dem Leben, 169 et *passim*.
Autriche et Prusse, 7, 8 et suiv.
Auxerre (discours d'), 50.

B

Bade (grand-duché), 102, 106, 116, 118, 141, 143, 147, 177, 186, 286, 304, 338.
Baillehache (de), 142 et *passim*.
Balbi (E.), 345.
Baltique (diversion dans la), 382.
Bamberger (L.), 36.
Banneville (de), 104.
Barail (général du), 40 et *passim*.
Barral (comte de), 23 et *passim*.
Bartholdi, 216.
Baudin (anniversaire), 174.
Baudin (ministre), 120 et suiv.
Bavière, 83, 85, 126. Voir *Allemagne du Sud*.
Bayreuth, 83.
Bazaine (maréchal), 182 et *pass*.
Bazzoni, 35.
Beauffremont (duc de), 96.

Belgique, 14, 43, 56, 80, 91, 92, 96, 99, 100, 101, 114, 123, 132, 170, 199, 334.
Belmontet, 267.
Benedeck (général), 188.
Benedetti (comte), 15, 180 et *passim*.
Benningsen (von), 131.
Benoît (de), 178.
Berezowski, 142.
Bernardi (agent secret), 147.
Bernhardi (Th. de), 24.
Bernstorff (comte von), 25 et *pass.*
Berti, 35.
Bethmann-Hollweg (von), 38
Bethmont (Paul), 162.
Beust (comte de), 6, 248 et *pass.*
Bianchi (Nerwando), 24.
Biarritz (entretiens de), 11.
Bini (Silvestre), 344.
Birkenfeld, 55.
Bismarck (prince de), 3, 11 et *passim*.
Blind (attentat de), 37.
Bloudeau (lieutenant général), 271.
Bloomfield (lord), 242 et suiv.
Blumenthal (général von), 185.
Bohême, 83
Bonaparte (prince Pierre), 274.
Bonfolini, 28 et *passim*.
Bonghi, 34
Bordier (H.), 206.
Bourgoin (C.), 345.
Bouet-Willaumez (amiral), 383.
Bouille (colonel de), 329.
Bourbaki (général), 271, 316.
Bourqueney (de), 247.
Boyen (général von), 193.
Brabant (Rondais), 99.
Brachet (A.), 28 et *passim*.
Brassier de Saint-Simon (comte), 25.
Bray-Steinburg (comte de), 335, 339.
Broughan, 6.
Brünnow (baron), 335.
Buchanan (sir A.), 10 et *passim*.
Budberg (de), 199.
Busch (Maurice), 11, 13 et *passim*.
Bylandt (de), 127.

C

Cabinet du 2 janvier, 169.
Cadore (marquis de), 300, 325, 383.
Cadorna (de), 249.
Calley Saint-Paul, 160.
Caprivi (général von), 286.
Carette (Mme), 13 et *passim*.
Carignan (prince de), 29 et *pass.*
Caro (E.), 12.
Cartes (les), 191.
Cassagnac (Granier de), 176, 233, 274, 318.
Castelnau (général), 73, 184.
Cavallucci, 15.
Cavour (comte de), 24.
Cazaux (marquis de), 356 et suiv.
Centralisation excessive, 152.
Cercey (papiers de), 69.
Chabrier, 309.
Chalus (commandant de), 150.
Chambordy (comte de), 65 et *pass.*
Chanzy, 101.
Chazal (général), 127.
Chemins de fer (commission centrales, 194.
Cherbuliez (Victor), 11, 186 et *passim*.
Chevallier (Michel), 165.
Chevandier de Valdrôme, 220, 272, 304.
Chiala, 25.
Choiseul (H. de), 326.
Choppin (capitaine H.), 160 et *passim*.

Cialdini (général), 35, 68.
Clarendon (lord), 172.
Clément Duvernois, 169, 266, 307 et suiv.
Clermont-Tonnerre (colonel de), 19 et *passim*.
Cochery (interpellation), 222.
Coblenz, 55, 56.
Cohausen (colonel von), 134.
Cologne, 56.
Colson (colonel), 62, 73.
Comba (E.), 345.
Comminges-Guitant (comte de), 317, 325.
Compensations pour la France (1866), 92.
Congrès (proposition pour un), 54.
Conneau (docteur), 20.
Considérations sur l'histoire du deuxième empire, 152 et *pass.*
Conti, 94 et *passim*.
Contingent de 1870, 175.
Convention du 15 septembre 1864, 117.
Convention du 9 juin 1866, 62.
Couza (prince), 31.
Crémieux, 235 et suiv.
Crète (soulèvement de la), 1866, 116, 199.
Creusot (grève), 174.
Crimée (guerre), 4.
Crispi, 344.
Custozza, 67.

D

Dalwigk (von), 6, 202.
Danubiennes (provinces), 31.
Darimon, 160 et *passim*.
Daru (comte), 171 et *passim*.
David (baron Jérôme), 307 et suiv.
Déclaration du 6 juillet, 228.
Déclaration du 15 juillet, 319.
Déclaration de guerre, 336.
Delafosse (Jules), 40 et *passim*.
Delbrück, 209.
Delbrück (Hans), 369.
Delile (Hubert), 309.
Depretis, 67.
Désarmement proposé, 171.
Desseaux, 326.
Desvaux (général), 23.
Détroyat (Léonce), 261.
Doering (colonel von), 34.
Dossier de la guerre de 1870, 153 et *passim*.
Dotto di Daulli (capitaine), 345.
Drouyn de Lhuys, 9 et *passim*.
Duchés (guerre des), 8.
Ducrot (général), 19, 44, 106, 149, 182 et *passim*.
Dumas (Alexandre), 39 et *passim*.
Dumas (sénateur), 164.
Dumesnil (A.), 332.
Dumont (général), 347.
Duruy, 61, 321.
Duvergier de Hauranne, 204.

E

Eichthal (d'), 271.
Elisabeth (rapport secret), 22, 24.
Ems (négociations), 236.
— (incident), 283.
— (dépêche), 294.
Endivisionnement permanent, 192,
Enfield (vicomte), 97.
Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha, 19, 41 et *passim*.
Espagne en juillet 1870, 257, 305.
État-major autrichien, 10, 30.
— prussien, 66, 242.
États tampons, 54, 90, 98, 99.
Eugénie (impératrice), 8, 60, 90, 94, 223, 232, 306, 346 et *pass.*

Eulenburg (comte), 295.
Exonération, 155.
Exposition de 1867, 131, 142.

F

Failly (général comte de), 147.
Farcy (Camille), 181.
Faure (général), 44 et *passim*.
Favernay (comte de), 267.
Favre (Jules), 106, 178, 260, 327 et suiv.
Fay (général), 383.
Ferron (général), 23.
Feuillet (Octave), 108 et *passim*.
Feuillet (Mme O.), 108 et *passim*.
Fish, 384.
Flandre (comte de), 119.
Fleury (général comte), 15, 202 et *passim*.
Fleury (comte), 205.
Florisdorf (lignes), 82.
Fogliani (capitaine T.), 345.
Fontaine, 175.
Fould, 49, 61 et *passim*.
Francfort, 91.
François-Joseph (empereur), 56 et *passim*.
Frédéric II, 14.
Frédéric III, 15 et *passim*.
Frédéric-Charles, prince, 107.
Frédéric-Guillaume IV, 4.
Freie, 175.
Frossard (général), 69 et *passim*.
Furstenbag (de), 19.

G

Galdens (général von), 30, 51.
Galvine (marquis de), 30 et *pass*.
Gambetta, 325 et suiv.
Garde mobile, 159, 161, 165, 175, 177.
Garibaldi (général), 146.
Garnier-Pagès, 138, 163, 176, 233.
Gastein (convention de), 10.
Gaulot (P.), 76.
Gebhart (E.), 299.
Gerlach (général von), 5, 37.
Giacometti (G.), 15.
Gioberti (V.), 344.
Girardin (Émile de), 220, 260, 265.
Giskra (bourgmestre), 82.
Glais-Bizoin, 233.
Gneisenau (général von), 2.
Gotz (comte de), 16 et *passim*.
Gorce (P. de la), 7 et *passim*.
Gortchakoff (prince), 14 et *pass*.
Gouvion-Saint-Cyr (maréchal), 160.
Govone (général), 10, 32 et *pass*.
Grabinski (comte), 20 et *passim*.
Grammont (duc de), 6 et *passim*.
Granville (lord), 216 et suiv.
Gressier, 161.
Grieourt (marquis de), 64.
Guillaume Ier, roi, 5 et *passim*.
Guizot, 6, 263.
Guyot-Montpayroux, 272 et suiv.

H

Hall, 12.
Hanovre, 82, 89 et *passim*.
Hansen, 64, 98.
Harrenmann (préfet), 142.
Heine (Henri), 2.
Henri, prince des Pays-Bas, 120.
Hegg (capitaine), 181.
Hérisson (d'), 223.
Hesse, 83, 89.
Hesse-Darmstadt, 141.
Hesse-Homburg, 55.
Hirtz, 206 et *passim*.
Hohenlohe (prince), 143.
Hohenthal (comtesse de), 36.

Hohenzollern :
Charles-Antoine, 205 et suiv.
Charles, 205.
Léopold, 206 et suiv.
Frédéric, 206, 209.
Marie, 119.
Candidature, 205.
Acceptation, 212.
Retrait, 259, 263.
Hollande, 99.
Howard (sir H.), 339.
Hübner (baron de), 160.

I

Internationale (l'), 175.
Interpellation des 116, 169.
Isabelle (reine), 171.
Italie (guerre d'), 5.
Italie et Prusse, 18.

J

Jacini, 27.
Jacquin, 194 et *passim*.
Jaillifier (J.), 2.
Jarras (général), 39 et *passim*.
Jaucourt (marquis de), 266.
Javal, 163.
Jomini (baron), 387.
Josseau, 234 et suiv.
Juste (Th.), 4 et *passim*.

K

Karolyi (comte), 12, 30.
Katkof, 255.
Kératry (comte de), 328.
Kendell (von), 90, 91.
Khalil-bey, 14.
Klaczko (Julian), 9 et *passim*.
Klüpfel, 81.
Kohl (Horst), 213.
Krieg (Th.), 34.
Krupp (canons), 192.

L

La Chapelle (de), 230.
Lacroix-Saint-Pierre, 160.
La Marmora (général), 10 et *pass*.
La Marmora et l'alliance prussienne, 10 et *passim*.
Landau, 43, 99, 100.
Lano (P. de), 39 et *passim*.
Larabit, 309.
Laroche-Joubert, 233.
La Tour d'Auvergne (prince de), 96 et *passim*.
La Valette (marquis de), 66 et *pass*.
Laveuve (commandant), 379.
Lavisse (Ernest), 3.
Layard, 216 et suiv.
Le Bœuf (maréchal), 132, 196 et *passim*.
Lebrun (général), 133, 352 et *pass*.
Le Faure (Amédée), 22.
Lefebvre de Béhaine, 80 et *passim*.
Lemoinne (John), 249.
Leroy-Beaulieu (Paul), 188.
Le Sourd, 217 et suiv.
Leusse (comte de), 183.
Lichtenfeld (de), 120.
Limbourg hollandais, 120.
Lissa, 84.
Loë (colonel von), 79.
Loftus (lord), 137 et *passim*.
Londres (conférence de), 139.
Lonlay (Dick de), 271.
Lopez Dominguez (général), 259.
Louvet, 271, 317.
Luxembourg, 43, 58, 99, 100, 111, 114, 118, 334.
Lyons (lord), 218 et suiv.

Olozaga, 216 et suiv.
Oncken (professeur), 31 et *passim*.
Orange (prince d'), 120.
Ornans (lieutenant-colonel d'), 184.
Oubril (d'), 95.

P

Palatinat bavarois, 85.
Panizzi, 48 et *passim*.
Papiers et Correspondance, 22 et *passim*.
Papiers sauvés des Tuileries, 19 et *passim*.
Papiers secrets, 64 et *passim*.
Parieu (de), 152, 223, 317.
Pasolini (comte), 26, 27.
Pelletan (Ernest), 163.
Pepoli (marquis), 5, 24, 32, 349.
Perponcher (comte), 127.
Persano (amiral), 67.
Persigny (duc de), 14, 59 et *pass*.
Pessard (Hector), 265 et *passim*.
Petruccelli della Gattina, 344.
Pfordten (de), 102.
Picard (Ernest), 162, 233 et suiv.
Pichereau (F.), 316 et suiv.
Pie IX, 116, 346.
Piétri, 114.
Pinard, 226.
Pingaud (A.), 9 et *passim*.
Piré (marquis de), 324.
Places fortes (nos), 193.
Plans d'opérations (nos), 192.
Plébiscite du 8 mai 1870, 175.
Plichon, 271, 317, 319.
Poggi (Enrico), 24.
Pologne (insurrection de), 8.
Pourtalès (comtesse de), 184.
Pradier-Fodéré, 9 et *passim*.
Prague (traité de), 100, 104, 126.
Presburg, 82.
Prévost-Paradol, 48.
Prim (maréchal), 206 et suiv.
Prusse (rapports avec la France), 6, 15 et *passim*.
Prusse et Italie, 23, 99.
Pulina (G.), 345.
Pyat (Félix), 174.

Q

Quaade (de), 12.

R

Radziwill (prince von), 283 et suiv.
Rambourg (L.), 167.
Rane, 230.
Rancès (de), 206.
Randon (maréchal), 21 et *passim*,
Rascon (de), 216.
Rastadt, 118.
Rattazzi, 45, 146.
Ratti, 88.
Rechberg (comte de), 10.
Réduction de l'armée en 1865, 20.
Reeve, 6.
Renouf (Sydney), 99.
Réorganisation militaire de 1868, 108, 153.
Reuss (prince de), 136.
Rhin (rive gauche du), 5, 9, 15, 17, 18, 24, 43, 50, 55, 58, 60, 65, 89, 92, 95, 96.
Ricasoli, 117.
Ricci (colonel), 345.
Richard (Maurice), 272, 324.
Rigault de Genouilly (amiral), 383.
Rivero, 214.
Rochefort (Henri), 169.
Rome (question de), 171, 346, 350, 361, 372.
Roon (général von), 14, 67.
Rössler, 369.
Rothan (G.), 4, 106 et *passim*.

Troplong, 61.
Turc (général), 64, 375.
Tyrannie prussienne (*La*), 3 et *passim*.

U

Usedom (d'), 27 et *passim*.

V

Valbert (G.), 35.
Valfrey, 8 et *passim*.
Varnbuhler, 286.
Vénétie (cession de la), 65.
Venise et l'empereur, 17, 33, 34, 44, 50, 59, 83.
Venloo, 120.
Verdière (de), 204.
Verly (A.), 157.
Vermorel, 158.
Vichy (instructions de), 96.
Victor-Emmanuel II, 25 et *passim*.
Victoria (reine), 197.
Vieil-Castel (de), 99.
Vienne, 82.
Vilbort, 98.
Villestreux (de La), 147.
Vimercati (comte), 349 et suiv.
Visconti-Venosta, 67 et *passim*.
Vitzthum (comte de), 78, 316, 349 et suiv.

W

Wagner (capitaine), 183.
Waldersee (major comte von), 242.
Walewski (comte), 49, 61 et *pass*.
Walpole (Spencer), 8, 21.
Waterloo, 162.
Weil (G. D.), 247.
Welschinger (H.), 85, 295.
Werder (colonel von), 201.
Werther (baron von), 95 et *pass*.
Werthern (baron von), 207.
Westmann (de), 255.
Wildbad, 237.
Wilmowski (von), 303.
Wimpffen (général de), 39 et *pass*.
Wimpfen (comte de), 102.
Wippermann, 303.
Wrangel (maréchal von), 33.

Z

Zeitalter (*das*) *des Kaisers Wilhelm*, 171 et *passim*.
Zollverein, 3, 26, 140, 142, 143.
Zorilla, 214.
Zuylen (comte de), 120.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION v

LIVRE Ier

SADOWA

I

LES ANNÉES DE PAIX. — LES CAMPAGNES DE CRIMÉE ET D'ITALIE

Napoléon Ier et l'unité allemande. — Le Zollverein. — Aspirations allemandes. — La guerre de Crimée. — Campagne d'Italie 1

II

L'INSURRECTION DE POLOGNE. — LA GUERRE DES DUCHÉS

La Prusse et la Russie. — La guerre des Duchés. — L'alliance de la Prusse et de l'Autriche. — La convention de Gastein 8

III

M. DE BISMARCK A BIARRITZ

M. de Bismarck. — Son passage à Paris. — A Biarritz. — L'empereur et l'Italie. — Les compensations pour la France. 11

IV

RÉDUCTION DE L'ARMÉE EN 1865

Le déclin de l'empire. — L'opposition et les dépenses militaires. — Les économies. — Suppressions de 1865 20

V

PREMIERS POURPARLERS ENTRE LA PRUSSE ET L'ITALIE

Venise et l'empereur. — L'empereur et l'alliance italo-prussienne. — Les antipathies entre l'Italie et la Prusse. — Le traité de commerce. — Mission Malaguzzi. — Retour de l'Italie vers la Prusse 23

VI

[illegible] Pages

[illegible] . . . 30

VII

[illegible] . . . 42

VIII

[illegible] . . . 58

IX

[illegible] . . . 74

X

[illegible] . . . 88

XI

[illegible] . . . 65

XII

[illegible] . . . 72

XIII

LA MÉDIATION FRANÇAISE

Pages

Résistance de l'Italie. — Avertissement de la Prusse. — M. de Bismarck et la Belgique. — Succès autrichiens. — Projet de l'Autriche 77

XIV

LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBURG

Conseil de Gravenhorst. — Les vues du roi Guillaume. — Conflit entre lui et M. de Bismarck. — Négociations de Nikolsburg. — Les préliminaires de paix 80

XV

LES ANNEXIONS PRUSSIENNES

M. de Goltz et Napoléon III. — Les annexions. — Influences mises en œuvre 89

XVI

LES COMPENSATIONS

Les ouvertures de M. de Bismarck. — Les demandes de la France. — L'attitude de la Russie. — Les instructions de Vichy. — Le projet du 5 août. — Duplicité de M. de Bismarck. — L'État-tampon. — Retraite de M. Drouyn de Lhuys 92

XVII

NOUVELLES DEMANDES DE LA FRANCE

Nouvelles instructions à M. Benedetti. — Projet de traité. — Les traités avec le Sud. — Les négociations dilatoires. — Situation créée par le traité de Prague 100

XVIII

ÉTAT DES ESPRITS EN FRANCE

Mécontentement général. — Avertissements à l'empereur. — L'opinion et la réorganisation de l'armée. — Avis de la reine Sophie. 106

LIVRE II

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG

I

M. DE BISMARCK ET LA CHANCELLERIE

M. de Bismarck et la Confédération. — La politique des annexions. — Circulaire du 9 septembre. — Effet produit. . . . . Pages. 111

II

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES A BERLIN

Les traités avec le Sud. — Le congrès. — Propositions faites à Versailles. — Réponse. — Ajournement des négociations en vue. 125

III

NÉGOCIATIONS AVEC LA HOLLANDE

Propositions faites au roi de Hollande. — Négociations à Berlin. — Séjour de M. de Bismarck. — Les préliminaires 130

IV

MENACES DE GUERRE

Les grandes puissances. — Discours de M. Thiers (28 mars). — Langage de M. de Bismarck. — Accord avec la cour de Hollande. — Menaces de guerre. — Négociations de la France. 135

V

L'ENGRENAGE DES ENGAGEMENTS

Interpellations à Berlin. — Préparatifs de guerre. — Réponse des négociateurs. — M. de Bismarck et la guerre. — Notre renonciation au Luxembourg. — Médiation de la France 139

VI

FIN DE LA CRISE

L'Autriche et la Russie. — L'Angleterre. — Revirement de la Presse. — Incertitudes. — La conférence de Londres. — Double jeu de la Prusse. — Le traité de neutralité. — Effet en France 136

VII

APRÈS LA CRISE

Pages.
L'Exposition. — Guillaume Ier et Alexandre II à Paris. — La question du Schleswig. — L'Autriche et la France. — Entrevue de Salzbourg. — Circulaire du 7 septembre. — Son effet en France. 142

VIII

MENTANA

L'Italie et Rome. — Mission du général Dumont. — Mentana. — Effet à l'étranger. 156

IX

LES IDÉES EN FRANCE

Les avertissements du général Ducrot. — Nos rapports avec la Prusse. — La situation en France 169

X

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE

Les campagnes de Crimée et d'Italie. — Excès de centralisation. — Conflit d'idées. — La loi de 1832. — La loi de 1855. — Les effectifs moyens. — Le projet Randon. — Le maréchal Niel. — La grande commission. — Le premier projet. — L'opposition. — Le Corps législatif. — Les illusions. — La garde. — Le Sénat. — La loi de 1868. — L'accueil du pays. — Le maréchal Le Bœuf. — La garde mobile 153

XI

LA FRANCE DE 1868 A JUILLET 1870

La Chambre et les dépenses militaires. — La situation intérieure. — Le ministère Émile Ollivier. — M. de Bismarck et la Belgique. — La question romaine. — Le désarmement. — La réduction du contingent. — Le plébiscite. — Discussion du 30 juin. — Le budget de 1870 170

XII

CE QUE NOUS SAVONS DE L'ALLEMAGNE

Rapports de M. Benedetti. — Le colonel Stoffel. — Le général Ducrot. — Avertissements venant d'Allemagne 180

XII

L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE DE 1789 A 1792

Pages.

Les premiers mots d'ordre. — Les cahiers. — Les députés. — Le serment du Jeu de paume. — Le vote par tête. — Le roi et la Révolution. — Les premières journées. — Le 14 juillet. — Le 4 août. — Le 5 octobre. — Le roi à Paris. — Le 14 juillet 1790. 131

XIII

LE RÉGIME DE LA RUSSIE AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE

Puissance incontestée de l'empereur. — Les conjurations d'Orlof. — Pierre Ier et Catherine. — La Prusse et la Russie. — Le roi Guillaume et l'empereur Alexandre. — Les conférences de Tilsitt et d'Erfurt. — Napoléon et l'empereur Alexandre. — Les projets de partage. — Mort de Tilsitt. — Mort de Napoléon. 156

LIVRE III

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

I

LES PRÉLIMINAIRES

Le prince Léopold. — Premières lueurs de renseignement. — Rôles de la cour Sigmaringen. — Rôle de M. de Bismarck. — Son but. 166

II

ACCEPTATION DE LA CANDIDATURE

Le roi Guillaume et M. de Bismarck. — M. de Salazar à Berlin. — Retour à Madrid. — Le maréchal Prim et M. Mercier de Lostende. — Effet à Paris. — Effet en Espagne. — La presse française. — Situation au 5 juillet 1870. 212

III

GENÈSE DE L'INTERPELLATION GRAMMONT

Tendances pacifiques du gouvernement. — M. de Gramont. — L'impératrice. — Le maréchal Le Bœuf et M. Thiers. — M. de Massa et la duchesse de Mouchy. 222

IV

LA DÉCLARATION DU 6 JUILLET

Pages.

Les conseils du 6 juillet. — Le conseil de la nuit. — Attitude de l'empereur. — Le ministère. — Motif qui met les affaires aux Tuileries. — Note du 5 juillet. — Séance de la Chambre. — Effet de la déclaration. — La presse. . . . 238

V

NÉGOCIATIONS D'EMS

Envoi de M. Benedetti à Ems. — Malentendu entre M. de Gramont et lui. — M. de Bismarck et la dépêche. — M. Benedetti à Ems. — Visite pour la Prusse. — Le duc de Gramont. — Le roi Guillaume. 255

VI

NÉGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE

Effets de la déclaration en Angleterre. — Son action à Berlin et à Paris. — L'Autriche et la déclaration. — L'Italie. — Les conditions d'une entente d'après M. de Gramont. — Le gouvernement prussien. — Nouvelles demandes de M. de Gramont. 270

VII

NÉGOCIATIONS AVEC LA RUSSIE

Nos illusions. — La Russie et le traité de 1856. — L'alliance anglaise. — L'empereur Alexandre. — Le chancelier. 253

VIII

NÉGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE

Indifférence des Espagnols au sujet de la candidature. — Prim et Serrano. Envoi du général Lopez Dominguez à Berlin. — M. Strat à Sigmaringen. 287

IX

JOURNÉE DU 12 JUILLET

L'opinion. — La presse. — Le conseil du 11 juillet. — Renonciation du prince Léopold. — Le duc de Gramont et la renonciation. — M. Emile Ollivier au Corps législatif. — Interpellation Duvernois. — M. de Gramont et M. Olozaga. — M. de Gramont et M. de Werther. — La demande de garantie 294

V

[illegible]

Pages.

[illegible] . . . 371

VI

[illegible]

[illegible] . . . 384

LIVRE IV

LA DÉPÊCHE D'EMS

I

LE 13 JUILLET A EMS

Le roi Guillaume et M. Benedetti. — Le marquis de Metternich. — Incidents du matin. — Les dépêches. — Son caractère. 383

II

M. DE BISMARCK A BERLIN

Départ de Varzin. — La correspondance. — Visites de M. de Bismarck. — Lord Loftus. — Le conseil de régence. 389

III

LA DÉPÊCHE DE EMS

Le télégramme d'Abeken. — Le télégramme Stieber. — L'avis de Moltke et de Roon. — La dépêche d'Ems. — Effet en Allemagne . . . 394

IV

LES 14 ET 15 JUILLET A EMS ET A BERLIN

Départ du roi pour Coblentz. — Voyage du 14 juillet. — Arrivée à Berlin. — La mobilisation 401

V

LE 13 JUILLET A PARIS

Pages.

M. Ollivier et la démission. — Conseil du 13 juillet. — Séance de la Chambre. — Le Sénat. — Dispositions du duc de Gramont. 305

VI

TENTATIVE DE CONCILIATION DE L'ANGLETERRE

Lord Lyons et le duc de Gramont. — Dernières concessions du gouvernement français. — Tentative de l'Angleterre 311

VII

LE 14 JUILLET A PARIS

Le conseil du matin. — Le conseil de l'après-midi. — Le rappel des réserves. — Le conseil du soir. — Nouvelles décisions. — La communication de M. de Bismarck aux puissances étrangères. 314

VIII

LE 15 JUILLET A PARIS

Le conseil du 15 juillet. — M. de Gramont au Sénat. — M. Émile Ollivier à la Chambre. — M. Thiers. — M. Émile Ollivier. — Proposition Jules Favre. — La commission. — Communication des pièces. — Rapport Talhouet. — Séance de nuit. — Gambetta. — Vote des crédits. — Opportunité de l'opposition 319

IX

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Vote du Sénat. — La neutralité belge. — La proposition russe. — Le comte de Bray. — Déclaration de guerre. — Le roi Guillaume et le Reichstag. — La Bavière. — L'incident Hohenzollern. — M. de Bismarck est le vrai auteur de la guerre. 334

X

LE SUD DE L'ALLEMAGNE

La diplomatie impériale et les États du Sud. — La Bavière. — Le Wurtemberg 338

XI

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS AVEC L'AUTRICHE ET L'ITALIE

M. de Bismarck et l'Autriche. — L'entrevue de Salzbourg. — Projets d'alliance. — Antipathies italiennes contre la France. — Les écoles. — Napoléon III et l'Italie 342

XII

PERSPECTIVE D'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE OU DE L'ITALIE

Pages.

Premières propositions. — Avertissements de l'Autriche. — Les opérations de Russie. — Réception des propositions. — L'ambassadeur Vitzthum à Florence. — Caractère des négociations. — Les délais de l'ambassadeur. — Deux obligations. — Le général Lebœuf à Varsovie. — Mécontentement des princes. — Dernières exhortations. — L'Autriche et l'ouverture Hohenzollern. — Mot de Napoléon en juillet. 348

XIII

L'ALLIANCE AUSTRO-ITALIENNE

M. de Metternich et la guerre européenne. — Les conseils de Napoléon à Victor-Emmanuel. — Les opérations de Russie. — Les sympathies italiennes en Autriche. — M. de Vitzthum à Florence. — Les abstentions de l'Autriche. — Deux télégrammes et l'attitude. — Déposition du ministre de Russie. — Rapport des généraux de Metternich. — Les forces austro-italiennes. — Les opérations de Wurtemberg-Beaumont. — Intrigues de Vienne et de Florence. — Le général Klapka. — Encouragements de Russie. — Le projet de marche à Metz. — Appréciations du temps . . 366

XIV

L'ALLIANCE DANOISE

Sympathies du Danemark. — Idée d'une diversion dans la Baltique. — Conseil du 29 juillet. — L'amiral Riegels et Gastambide et le prince Napoléon. — Appréciations de l'expédition. 381

XV

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

Antipathies d'Alexandre II. — L'ambassade du 25 juillet. — Menaces de guerre. — La médiation anglaise. — La neutralité russe. — Missions du général Fleury. — La Russie et l'alliance franco-austro-italienne . . . 386

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie